UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
3 1761 01945212 7

TRANSFERRED
ST. BASIL'S SEMINARY
LIBRARY
ST. MICHAEL'S COLLEGE
LIBRARY

MANRÈZE DU PRÊTRE

BRUXELLES. — IMP. A. VROMANT & C^ie^, 3, RUE DE LA CHAPELLE.

MANRÈZE

DU PRÊTRE

PAR

LE R. P. CAUSSETTE

VICAIRE GÉNÉRAL DE TOULOUSE

Hæc dicit Dominus : State super vias et videte, et interrogate de semitis antiquis quæ sit via bona, et ambulate in ea.

(JER., VI, 16.)

CINQUIÈME ÉDITION

TOME PREMIER

PARIS

LIBRAIRIE VICTOR PALMÉ

(SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE LIBRAIRIE CATHOLIQUE)

76, rue des Saints-Pères, 76

BRUXELLES

SOCIÉTÉ BELGE DE LIBRAIRIE

8, rue Treurenberg, 8

GENÈVE

H. TREMBLEY, ÉDITEUR

4, rue Corraterie, 4

1890

TOUS DROITS RÉSERVÉS

APR 7 1959

DÉDICACE

AUX PRÊTRES

C'est à vous que ce livre s'adresse, c'est à vous que je le dédie. Il prouvera toujours en faveur de votre mérite plus que du mien, car il en faut moins pour dire la vérité aux autres que pour la recevoir.

N'est-ce point, en effet, une mesure sublime de vos vertus que le dernier d'entre vous ait le droit de vous donner de telles leçons sans vous offenser? Où sont les autres classes de la société assez sûres de leur conscience pour en faire ainsi publiquement l'examen?

Ordinairement, les hommes s'assemblent pour se louer, non pour se corriger mutuellement. Les anciens se donnaient rendez-vous à des fêtes spéciales pour écouter le récit de leurs exploits. Des prêtres volontairement réunis, chaque année, pour s'entendre

reprocher leurs défauts, forment un spectacle d'une plus haute moralité. Ce spectacle est le plus grand souvenir de ma carrière apostolique; j'ai voulu le faire revivre pour votre utilité et pour la mienne.

Que le monde ne se scandalise pas en me voyant laver quelques taches éparses sur un Corps resplendissant de beauté. Il en est de la sainteté du Sacerdoce comme de celle de l'Église. Immaculé dans sa nature, dans sa doctrine et dans ses effets, il ne peut l'être d'une manière absolue dans ses membres; mais la preuve qu'il est saint, c'est que la pureté inaltérable de sa partie divine suffit à la purification incessante de sa partie humaine; et les retraites ecclésiastiques servent de creuset à ce noble travail.

Par là, vous êtes grands jusque dans la justice que vous faites de votre misère; aussi, plus vous vous laissez accuser par ma parole, plus je vous vénère, et au moment où vous courbez la tête devant moi, je suis tenté de vous baiser les pieds.

Recevez donc avec indulgence ces pages qui vous sont offertes avec tant de respect! Sans doute, elles ne palpitent pas de ces émotions de la parole, qui sont une improvisation sans cesse renaissante de l'âme, venant faire vibrer, dans le discours, les inspirations rarement improvisées de l'esprit; mais si l'on tressaille plus souvent devant la chaire, on médite plus aisément sur un livre.

Sans doute, mes vénérés confrères, ces pages respirent malgré mes tendresses pour vous toute l'austérité de votre devoir; mais elles attesteront, par leurs sévérités mêmes, que si le sacerdoce a des imperfections, supérieur en cela au reste de l'humanité, il ne se les pardonne pas, et, par l'ensemble de leurs conclusions, que si la France a perdu ses principaux instruments de restauration sociale : antiques magistrats, écrivains de génie, soldats illustres, et ses autres grands hommes, il lui reste... ses prêtres.

Au moment où je trace ces lignes, la terre semble manquer à la vérité catholique, partout diminuée ou proscrite, et le ciel des espérances chrétiennes se fermer à tous les regards; oserait-on nous reprocher de nous replier vers nous-mêmes dans ce livre, au lieu d'étayer par des spéculations savantes le monde chancelant? Prêtres du Seigneur, si le monde actuel est ébranlé, c'est faute de vertus capables de lui servir de contre-forts; nous faisons donc ce qu'il y a de mieux pour le salut social, en travaillant à devenir meilleurs.

Daigne le Cœur de Jésus, modèle adoré du sacerdoce, inspirer le mien;

Et le Cœur immaculé de Marie, Reine du clergé, m'ouvrir l'entrée du vôtre!

En la fête de la Visitation de la Très-Sainte Vierge, 2 juillet 1879.

IMPRIMATUR

Tolosæ, die vigesima junii 1879.

✝ Fl., Cardinalis DESPREZ,

Archiepisc. Tolosan.

PRÉFACE

I

Ce n'est point sans quelques répugnances que nous publions ces discours; ils furent un commerce de haute intimité entre le clergé français et notre ministère. Pourquoi livrer aux profanes ces confidences de la famille sacerdotale?

D'ailleurs, combien d'autres motifs pour détourner l'orateur sacré de livrer à la presse les inspirations de son apostolat! Ce qu'il y mit de son esprit peut entrer dans un livre; ce qu'il y jeta de son âme ne saurait être édité. Il y a, dans la prédication, des jaillissements d'émotion, des spontanéités d'accent, des éclairs dégagés par le

contact d'une âme de prêtre avec celle de l'auditoire qui sont intraduisibles à toutes les langues.

L'éloquence parlée produit une électricité plus communicative qu'un écrit de mérite égal. Mais, quand il s'agit de sermons, cette disproportion, entre la vérité entendue et la vérité lue, a deux fois sa raison d'être. Elle est fondée en esthétique oratoire et en doctrine évangélique. Notre-Seigneur Jésus-Christ ayant établi son Église sur sa Parole, non sur l'Écriture, le même discours sacré doit avoir, à la simple audition, plus d'effet surnaturel qu'à la lecture, parce qu'il lui fut promis, dans le premier cas, une vertu dont il est destitué dans le second. C'est pourquoi saint Paul ne nous dit pas que la foi vienne par les yeux, quoique les yeux soient les principaux juges et témoins de la plus grande preuve de la religion, les miracles; mais il pose cette règle, depuis justifiée par l'expérience des siècles : *Fides ex auditu*[1], parce que l'oreille de l'homme est, d'ins-

1. Rom. 10, 17.

titution divine, le plus court chemin assigné à la vérité pour arriver au cœur.

Suit-il de là qu'il ne faudra jamais composer avec des sermons, dont l'action exercée du haut de la chaire est si éphémère, des livres dont l'influence peut être immortelle? La tradition de tous les âges chrétiens nous enseigne le contraire. Aussitôt que ses prédicateurs s'éteignent, l'Église recueille, dans des bibliothèques à part, les accents de ces bouches d'or. Elle fait de la collection de leurs œuvres une sorte de Concile permanent, où ils parlent jusque dans la mort; et cette chaîne d'apostolats commencés par la parole qui se perpétuent par les livres remonte, de Bossuet à saint Bernard, de saint Augustin à saint Chrysostome, de saint Grégoire de Nazianze et de saint Basile à la rédaction même des Evangiles, car ceux-ci ne sont pas autre chose que la prédication de Jésus consignée par écrit; si bien que, durant les premiers temps, ils étaient intitulés : Les discours du Seigneur, et qu'en ce sens, pour-

rait-on dire, le Seigneur est le premier prédicateur dont les sermons ont été imprimés.

Certes, loin de notre intention l'assimilation sacrilége des œuvres de l'Esprit-Saint avec celles qui ne sont point inspirées; mais, dans certaines limites, on peut affirmer la vérité de ce parallèle : de même qu'il y a deux révélations, l'une orale, l'autre écrite, il y a deux prédications correspondantes; et, tout comme la révélation écrite fut l'instrument très-utile de la révélation orale, sans lui être nécessaire, la prédication imprimée complète, en l'immortalisant, celle de la chaire, sans avoir, ni son efficacité, ni son origine divines.

II

Nous voilà donc en règle vis-à-vis des modèles et des enseignements de l'Église. Si nous passons du point de vue de la doctrine à celui de la conscience, non-seulement celle-ci nous permet une

telle publication, elle nous la conseille. Notre but, en effet, n'est pas de déserter par là notre apostolat, mais de l'étendre; de prendre congé de notre auditoire, mais de l'agrandir; de mettre un terme à notre œuvre, mais de la recommencer.

Et quel recommencement si la prédication écrite s'empare de l'attention du monde catholique, donnant ainsi à la parole l'Église universelle pour assistance, et à son succès les siècles pour durée! Il n'est pas permis de rêver cet avenir, quand on n'est point capable de le mériter; mais, au moins, si une telle gloire manque à nos efforts, que rien ne manque, de leur part, à ce que la gloire de Dieu a le droit de leur demander.

Combien de fois, pendant ces retraites pastorales où il n'y a pas une seule minute perdue pour l'apôtre, pas une de ses paroles qui tombe à terre; où tout se tait autour de lui, mais où le spectacle et les vertus de son auditoire sont une

prédication plus éloquente que la sienne ; où il n'y a point de foules visibles pour l'applaudir, mais où tout un diocèse représenté par ses prêtres palpite et se régénère à sa voix ; enfin, où, souvent, ce sont des vieillards qui écoutent avec respect, et c'est un jeune homme qui parle avec sévérité, pour bien marquer que la vérité annoncée n'a pas besoin d'une autre autorité que sa vérité même, combien de fois n'avons-nous pas répété, sur cette chaire changée en Thabor : *Il fait bon ici : bâtissons-y des tentes*[1]. *Il est doux à des frères qui s'aiment d'habiter ensemble*[2]. *Un jour passé à converser avec l'assemblée des saints vaut mieux que mille consacrés aux fêtes plus retentissantes de la parole sous les tentes des pécheurs*[3] !

N'est-il pas vrai que la vie d'un prêtre entièrement employée à améliorer ainsi celle des autres serait l'idéal de la grandeur apostolique ? Les mi-

1. Matth. 17, 4.
2. Ps. 132, 4.
3. Ps. 83, 11.

nistères ordinaires de la maison de Dieu ont pour attributions de pourvoir à la propreté de la nef; mais laver les pavés de saphir du sanctuaire, faire reluire les calices et les ostensoirs vivants du Seigneur, orner les reposoirs du Saint des saints, polir les pierres précieuses du tabernacle, entretenir l'éclat des chérubins qui étendent leurs ailes au-dessus de l'arche, quelle place d'honneur au service de l'Église! O dignité des dignités! O sommet sacré de l'élévation et de l'action sacerdotales!

Cependant l'apôtre ne fait que passer sur ce sommet radieux; il n'y réside pas longtemps. Sa vie est courte, la phase de sa vie propre à de telles influences plus courte encore, et les ouvriers sont couchés par la mort dans le sillon, tandis que la moisson reste debout et que la journée de l'ouvrage est loin d'être achevée.

Aussi, nous voudrions continuer la nôtre jusque dans le tombeau, et passer, à perpétuité, de presbytère en presbytère, pour y prêcher la re-

traite pastorale, en tête à tête, à ces pasteurs qu'il nous était si doux, jadis, d'exhorter en assemblées nombreuses. Rien de plus fort, entre toutes les passions permises ou commandées à l'apôtre, que l'ambition d'étendre son ministère au-delà de la vie, d'évangéliser même quand il ne parlera plus, et de réveiller, dans l'avenir, des échos qu'il n'entendra pas, mais qui réjouiront le cœur de l'Église.

Vous donc qui lirez ces pages, — peut-être dans plusieurs siècles d'ici, — vénérables héritiers de nos grandeurs, de nos sueurs et de nos larmes, écoutez cette voix d'outre-tombe qui porte dans ses accents, non-seulement l'autorité de la vérité, mais encore celle de l'amour et celle de la mort.

Écoutez, et elle vous dira que, dans notre temps, comme dans le vôtre, il y eut des prêtres enivrés des mêmes succès, épris des mêmes illusions, bercés par les mêmes amours-propres, esclaves des mêmes sensualités : que leur reste-t-il aujourd'hui de leurs avantages? Un tom-

beau qui n'a peut-être point gardé leur cendre, pas plus que leur troupeau n'a gardé leur souvenir.

Écoutez cette voix, et elle vous dira qu'autrefois il y eut des prêtres occupés, comme vous, à poursuivre des avancements, à cultiver des influences, à bâtir des églises, à réaliser des œuvres qui faisaient parler d'eux : qui parle d'eux aujourd'hui? Le ciel ou l'enfer qui les ont reçus pour l'éternité, non ce monde mobile et changeant, par rapport à qui ils sont comme s'ils n'avaient jamais été.

Enfin, écoutez cette voix, et elle vous apprendra que, dans notre passé comme dans votre présent, l'Église fut en deuil, la société civile en antagonisme contre elle, le clergé en butte aux séductions et à la calomnie; mais, où sont aujourd'hui nos persécuteurs, où sont nos idoles? Là où seront bientôt les vôtres. Heureux les prêtres qui meurent dans le Seigneur, car la figure de tout le reste passe; mais leurs vertus et leur sacerdoce demeurent éternellement!

III

Ménager au clergé une semaine de recueillement pour méditer ces choses, ce n'est pas seulement lui offrir un moyen de préservation et de renouvellement, c'est lui assurer, en permanence, les bienfaits miraculeux de Manrèze. Ce nom sert aujourd'hui à désigner, tantôt la grotte où saint Ignace composa le livre de ses exercices, tantôt les livres eux-mêmes qui sont composés sur ces exercices. C'est par allusion au lieu plutôt qu'au plan de cette retraite que nous avons ainsi intitulé la nôtre. Sans doute, elle vise le même but que la première, mais elle n'en suit pas la méthode.

Saint Ignace marque par trois ascensions de noms différents les degrés de son élévation vers Dieu : la voie purgative, la voie illuminative, la voie unitive. Nous avons tout ramené à la seconde, faisant de nos développements un parallèle sou-

tenu entre la vie du prêtre et celle de Jésus-Christ, partant, de la sanctification du prêtre, un rejaillissement de la vie de Jésus-Christ dans la nôtre.

Si nous réduisons à une seule les trois parties de l'ordre adopté par le grand patriarche de la vie spirituelle sous l'autorité duquel nous nous plaçons, ce n'est point dans le présomptueux dessein de simplifier sa pensée, c'est pour en saisir l'aspect le plus approprié aux convenances et aux proportions de notre sujet.

De cette sorte, le miracle d'Élisée va devenir le type de celui que nous poursuivons. Dieu, à l'exemple de ce prophète, rapetissant, en quelque sorte, son immensité aux proportions d'un corps passible, pour venir ressusciter l'humanité dans les bras de la mort, c'est là le prodige de l'Incarnation; il a donné au monde Jésus-Christ. Jésus-Christ étendant la grandeur de son sacerdoce sur la petitesse d'un homme pécheur, posant ses mains sur les mains, ses pieds sur les pieds, sa bouche sur la bouche, son cœur

sur le cœur du prêtre pour le diviniser, c'est la multiplication et la répétition du premier mystère au sein de notre tribu. Nous allons étudier les lois d'une telle économie et la gloire qui nous en revient.

Quelle gloire, en effet, dans cette sorte d'union théandrique dont nous devenons, par là, les exemplaires ! De même qu'en vertu de la *communication des idiomes,* la théologie attribue à la nature humaine du verbe fait chair des qualifications divines, le prêtre investi du ministère d'un Dieu fait homme, porte, malgré ses infirmités d'homme, des surnoms qui ne conviennent qu'à Dieu.

Aussi, c'est dans ce parallélisme éblouissant : *Sacerdos alter Christus,* que nous voulons le considérer : le prêtre autre Christ comme Dieu homme, autre Christ comme modèle placé sur la montagne, autre Christ comme type des innocents, autre Christ comme juge des coupables, autre Christ à l'autel, autre Christ en chaire, autre Christ

comme pasteur, autre Christ comme sauveur, autre Christ comme réparateur, autre Christ comme père de la vie surnaturelle, autre Christ sur son Calvaire, autre Christ par rapport à Marie, autre Christ par rapport à l'Église ! Peut-on imaginer plus de grandeurs accumulées sur une seule tête? N'y a-t-il pas là de quoi nous faire vivre, tantôt le front courbé dans la poussière par le poids de nos responsabilités, tantôt le front plongé dans les cieux par la sublimité de nos vues et de nos affections? Nous venons de tracer le cadre de notre marche, tout en dessinant les principaux rayons de notre auréole.

Le laïque prévarique, souvent, parce qu'il s'exagère ce qu'il est, le prêtre déroge parce qu'il l'oublie : c'est pour le lui rappeler que nous allons le mettre en face de Notre-Seigneur et le mesurer á cette surhumaine stature. Raviver sa foi à l'union indissoluble qu'il a contractée avec le Fils de Dieu par le sacerdoce, le pénétrer de cette conviction que le Christ est toujours présent

et agissant en lui : *Christus in vobis est*[1], et qu'il y est, non-seulement par représentation, mais par une sorte d'inoculation éternelle, si bien que les mondes cesseront d'exister, mais que, sur le tombeau de toutes les créations, le créateur nous dira : *Tu es sacerdos in æternum!* cette considération est la source des plus nobles respects que le prêtre se puisse porter à soi-même.

Quels traits sublimes communiqués à l'homme par ce sacrement de l'ordre qui détruit les péchés et qu'aucun péché ne peut détruire ! L'image divine formée dans notre âme par la grâce sanctifiante est effacée au contact d'une faute mortelle, le Christ imprimé en nous par l'ordination est immortel dans notre caractère comme au sein des éternelles splendeurs. Un roi peut finir par abdication ou par détrônement ; aussi longtemps que Dieu sera Dieu, le prêtre portera sa couronne, soit comme diadème de gloire dans le ciel, soit comme poids d'ignominie dans les abîmes

1. Rom. 8, 10.

de la damnation. Hélas ! la couronne de notre innocence tomba aisément, mais celle de la royauté sacerdotale adhère au front consacré pour toujours, et, tandis que notre crime fut de perdre la première, notre châtiment sans terme sera de ne pouvoir jamais dire de la seconde : *Cecidit corona capitis nostri*[1].

IV

Cependant, le prêtre déchoit, dans sa partie humaine, des cimes qu'il occupe, et s'il tombe, c'est de si haut que sa chute est toujours grave, et que souvent l'Église en est ébranlée. Durant le cours de cet apostolat, nous pleurons sur de telles ruines, nous travaillons à les relever, et, pour mieux assurer la reconstruction de l'édifice, nous étudions la nature et la cause des lézardes qui compromirent jadis sa solidité. Si cette exhibition nécessaire de nos misères de famille est sujet de

1. Threm. 5, 16.

scandale pharisaïque pour quelques lecteurs profanes, cherchant dans ces pages autre chose que l'édification, voici ma réponse à ce puritanisme erroné.

Le sacerdoce catholique considéré dans son ensemble, c'est-à-dire s'il s'agit du corps entier, dans l'ensemble de ses personnes, et, s'il s'agit d'une seule personne, dans l'ensemble de sa vie, est une création surhumaine de la grâce, et une grandeur morale au-dessus de nature. Sa pureté, comparée à celle des autres sacerdoces, prouve la divinité de la religion. Sans doute, malgré cela, ses déchéances sont pires que celles du simple fidèle, mais c'est parce qu'il tombe en vertu de cette loi inhérente à sa moralité même : *Corruptio optimi pessima.* Sans doute, ses ruines sont immenses, mais c'est parce qu'elles sont les débris de sa grandeur. Sans doute, enfin, sa sainteté a des ombres, mais comme le soleil que ses ombres n'empêchent ni de réchauffer, ni d'éclairer, ni d'être le roi du firmament.

Que personne n'abuse donc des allusions de ce livre contre ceux à qui il s'adresse. Il est consacré à combattre leurs imperfections ; il serait bien plus long s'il avait à faire l'éloge de leurs vertus. Il attaque les côtés faibles du sacerdoce en général, mais bien peu d'individualités sacerdotales sont justiciables de toutes nos sévérités. Surtout que l'on voie toujours, dans notre correction fraternelle, la sollicitude de l'amour, non l'expression d'une expérience inclinée, par la fréquentation du prêtre, vers le scepticisme à son égard.

Il est vrai, j'ai vu le prêtre dans son intimité, d'un bout de France à l'autre, comme prédicateur de retraites pastorales ; les observations du grand vicaire sont venues s'ajouter en moi à celles de l'apôtre ; j'ai atteint, aujourd'hui, l'âge de juge et de témoin autorisé ; mais, au terme de cette carrière, je le déclare sur mes souvenirs, si les hommes ont baissé à mon horizon depuis les enthousiasmes optimistes du séminaire, les prêtres

ont gardé leur prestige. Malgré les déceptions de l'âge, je leur conserve le culte pieux de mes jeunes années. Que d'autres se targuent, à leur endroit, de la philosophie insolente du mépris, cela prouve plus d'orgueil et d'ignorance que de sagesse; quant à moi, quoique bien informé des prétextes du pessimisme qui accuse, je regarde les accusateurs, et je demeure du nombre de ceux qui respectent.

Au reste, dans nos jugements sur les hommes, nous prenons la mesure d'appréciation en nous-même; combien n'auraient, pour trouver les prêtres bons, qu'à devenir un peu meilleurs! D'autre part, il en est du prêtre comme de la religion : peu de connaissance en éloigne, beaucoup de connaissance y ramène. Souvent ses travers affectent l'homme social plutôt que l'homme moral, sa manière d'être plutôt que son âme : mais, si l'on met d'un côté la somme de ses vertus, de l'autre celles de ses adversaires, on trouve, entre ces deux points, une distance incommensurable. Jugé

selon la perfection absolue, le prêtre peut donc être censuré; mis en balance avec les autres classes, aucune classe n'a le droit de lui jeter la pierre. Aussi, pour confondre ces contempteurs superbes, qui croient éluder le devoir de la vertu en la refusant à celui qui la prêche, le sacerdoce n'aurait qu'à leur répondre avec un célèbre cardinal outragé : « Sans doute, je m'estime peu quand je me considère, mais j'ai le droit de m'estimer beaucoup quand je me compare! »

C'est assez pour qu'aucun profane ne soit fondé à mal interpréter les applications morales de mon sujet. Cependant, par mesure de sûreté, j'ai pris soin de les formuler sous le voile de textes latins qui disent tout à la conscience des intéressés, et qui ne disent rien à la curiosité malsaine des lecteurs frivoles.

Rassuré et fortifié par cet épanchement de mon cœur dans le vôtre, prêtre du Seigneur, *venez à l'écart et reposez-vous un peu.* Je veux être votre compagnie dans ce presbytère assiégé

par tant d'ennuis, de tribulations et de périls. Par état, vous êtes l'ami de ceux qui souffrent, et, quand vous souffrez, vous trouvez si difficilement un ami pour vous le rendre! Le curé est l'homme le plus entouré et, souvent, le plus seul de la paroisse. Lisez, nous serons deux pour soulever votre fardeau. Quelle est la page de ce livre destinée à vous soutenir dans vos heures tristes, à vous conseiller dans vos doutes, à vous rendre vainqueur dans vos tentations, à faire couler et à essuyer tour à tour vos larmes? Je voudrais la deviner pour la présenter à Notre-Seigneur, afin qu'il la bénisse et qu'elle vous soit aussi secourable que vous êtes malheureux!

Et puis, ne craignez pas d'être contristé par le rigorisme de mes leçons. Je n'ai point visé à vous abattre, mais bien plutôt à vous inspirer un haut sentiment de vous-même. Vous placer sur les sommets de votre propre grandeur, c'est purifier votre atmosphère en agrandissant votre horizon : tel est le but que je me suis proposé.

Surtout, ouvrez toujours ce livre pour vous faire du bien, non pour vous distraire; avec avidité d'âme, non avec curiosité d'esprit. La même nourriture spirituelle produit des effets différents, suivant qu'elle est prise pour le compte de l'âme ou à destination de l'esprit. Celui-ci est absorbant par nature, et il est, souvent, saturé d'ascétisme, tandis que l'âme meurt de faim. Voilà pourquoi on peut, à la fois, passer ses journées en travail de spéculations pieuses et omettre sa lecture de piété. Combien de prêtres seraient profondément intérieurs s'ils s'étaient assimilé la moitié de la substance qu'ils ont distribuée aux autres! et, au contraire, combien de fidèles sont mieux alimentés que les prêtres même qui les alimentent, parce qu'ils se nourrissent de ce que les prêtres leur servent sans le goûter.

Raison puissante pour faire trembler ceux qui lisent des choses saintes et ne se sanctifient pas! Je vous le rappelle, mon cher confrère, dans l'intérêt de votre lecture et aussi de mon ouvrage;

car si vous y cherchez l'agréable, il ne vous l'offrira pas, mais si vous lui demandez l'utile, vous n'aurez point de déception en le méditant. Sous ce rapport, il y a dans un livre non-seulement ce que l'auteur y met, mais encore ce que la disposition du lecteur y ajoute : *Qui ex Deo est verba Dei audit*[1].

V

Comme, pour opérer la réforme du prêtre, il faut non-seulement éveiller la sensibilité de sa conscience, mais encore en rétablir l'exactitude, nous avons placé, à la fin de chaque volume, des consultations morales qui constituent, pour ainsi dire, la casuistique du sujet. Ainsi, les discours en présenteront la spiritualité; leurs commentaires, la théologie pratique. Les discours peuvent être suspectés d'exagération oratoire; leurs notes

1. Joan. 8, 47.

justificatives, composées de textes d'Écriture, de décisions d'école et d'enseignements positifs, s'imposeront d'une manière indiscutable. Nous vous engageons donc à faire marcher de front la lecture de ces deux parties : la première donnera le courage à vos résolutions; la seconde, la rigueur nécessaire à votre confession.

Et ne regardez pas la seconde comme hors d'œuvre ou remplissage. Il n'est pas rare que le prêtre, après avoir prêché sur les devoirs d'état de tout le monde, n'ait pas une notion correcte et doctrinale des siens. Les changements fréquents et inévitables, soit de la discipline générale, soit des prescriptions diocésaines, expliquent cette anomalie. La Bulle *Apostolicæ sedis,* en particulier, a modifié bon nombre d'applications théologiques, et, par là, mis en retard les confesseurs peu studieux qui s'obstinent à vivre sur la science de leur passé. Cependant, tandis que les avocats croiraient leur compétence juridique en défaut, s'ils avaient interrompu pen-

dant dix ans leur abonnement au *Bulletin des Lois,* combien de casuistes jugent et vivent sans remords, malgré une lacune plus longue dans leur étude des règles ecclésiastiques, trouvant plus commode de présumer que les règles anciennes ne changent pas, pour ne point se donner la peine d'étudier les nouvelles.

Si je m'attarde sur ces explications préliminaires, mon cher confrère, c'est avec la sollicitude du cœur à votre égard. Certes, je n'aurai qu'à suivre ma pente en m'efforçant de ne pas combattre le relâchement des consciences par des exagérations de doctrine. Cependant, pour y mieux réussir, autant je tâcherai de mettre de moi-même dans les exhortations, autant je m'effacerai dans la direction théologique, en cédant la parole aux auteurs les plus tempérés. N'est-ce point déjà mille fois trop d'honneur et de responsabilité pour ma misère, que d'avoir à continuer, auprès du sacerdoce catholique, cette belle prédication de saint Paul : *Admoneo te ut ressuscites*

gratiam Dei quæ est in te, per impositionem manuum[1]?

Que Dieu me préserve d'aggraver sur ma tête le poids d'une si lourde tâche. Au reste, si j'ai eu la témérité de m'en charger, c'est dans la conviction que, pour offrir au clergé une excellente retraite, il n'est besoin ni d'autorité personnelle, ni de composer un chef-d'œuvre d'originalité, il suffit de lui dédier un résumé substantiel, ordonné et actualisé de la spiritualité sacerdotale. Tel est le but que je me suis proposé. Ce serait la consolation de ma vie et l'espérance de ma mort si je l'avais atteint.

1. 2 Tim. I, 6.

PREMIER JOUR

Le Prêtre Dieu et homme

Formetur Christus in vobis[1].

Mes vénérés Confrères,

Le travail de cette divine formation en nous sera l'objet principal de notre étude et de nos efforts pendant la retraite qui commence. Quelque habitude que le prédicateur ait acquise d'un tel ministère, il lui est impossible d'en ouvrir les exercices sans éprouver une émotion profonde! Cependant, je me préserverai des excuses comme d'une sorte d'irrévérence envers ma mission. Puisque c'est le Christ lui-même qui va parler en moi : *In me Christus loquitur*[2], il ne m'est point permis de l'humilier par des précautions oratoires. Aussi, sur le point de vous demander grâce, en disant

1. Galat. 4, 19.
2. 2 Cor. 13, 3.

comme Moïse et Jérémie : *Nescio loqui*[1], je me relève avec toute la force de ma faiblesse même, à cet encouragement de saint Paul : *Infirma mundi et contemptibilia elegit Deus ut confundat fortia*[2].

N'allez pas croire, néanmoins, que cette économie, en vertu de laquelle mon premier droit à votre indulgente attention est mon infirmité, m'inspire une confiance présomptueuse. L'apôtre des retraites pastorales serait sans foi, s'il affrontait sans crainte la majesté de telles assemblées. La foi, en effet, recule ici les bornes de la perspective; par-delà les murailles qui nous abritent, derrière vous, un vaste tableau vient de m'apparaître, et la portée de mon discours me donne, en ce moment, de saintes frayeurs. Non, ce n'est pas un modeste cénacle, c'est tout une Église qui va prêter l'oreille. Autour de ma chaire, je vois rangés en cercle les troupeaux dont vous êtes les pasteurs, les multitudes dont vous êtes les apôtres, les âmes dont vous êtes les pères; et je connais un auditoire plus vaste que ceux de saint Vincent Ferrier et de saint Bernard, c'est le vôtre, car je vais donner la mission à autant de paroisses que l'on compte ici de curés, le vôtre, car j'évangéliserai tout un diocèse en ceux qui sont chargés de l'évangéliser.

Sans compter, mes vénérés confrères, que vous êtes moins augustes par le nombre que par la grandeur

1. Jerem. 1, 6.
2. 1 Cor. 1, 28.

dont vous êtes les représentants; et si l'ambassadeur étranger, sortant du sénat de Rome, disait : « J'ai vu une assemblée de rois, » moi, je pourrai surenchérir en descendant de cette chaire, et porter les tremblements de ma faiblesse aux pieds de mon crucifix en disant : J'ai vu une assemblée de dieux : *Ego dixi dii estis* [1].

Et ceci n'est pas un mensonge de rhétorique; il est très-vrai que nous sommes des hommes divins : *Homo deo mixtus* [2], suivant la concision énergique de Tertullien; ajoutons même : des dieux chargés de diviniser le reste de l'humanité, au témoignage de saint Grégoire de Nazianze : *Deum existentem, Deos efficientem* [3]; et c'est de cette idée mère que je vais déduire tout le plan de nos exercices. Ainsi, je marche vers mon but à contre-sens des procédés apostoliques; et, tandis qu'ordinairement nous abaissons l'infirmité humaine pour la sanctifier, je voudrais relever la vôtre, en vous faisant jeter un plus fier regard sur vous-même; si bien que Bossuet s'écriait, devant un auditoire de princes : « Ah! que nous ne sommes rien! » et que je viens dire à de simples pasteurs de village : *Agnosce dignitatem tuam* [4], car, pour le prêtre, la sainteté n'est qu'un sentiment profond de sa dignité.

1. Ps. 81, 6.
2. Apol.
3. Orat. apolog.
4. S. Leo.

Que vous exposer sur notre dignité que vous n'ayez cent fois entendu? Mais, comme vous l'avez cent fois oublié, pardonnez-moi de vous donner des remords plutôt que des surprises. D'ailleurs, nous devons emprunter nos matériaux aux grandes carrières de la spiritualité sacerdotale, sous peine de sacrifier l'utilité surnaturelle du sujet à une vaine affectation de nouveauté. Voici donc, ô mon cher confrère! l'idéal de la splendeur sacerdotale, non selon une esthétique arbitraire, mais d'après le Saint-Esprit.

Le sacerdoce dont nous sommes revêtus étant le même que celui de Notre-Seigneur Jésus-Christ, il y a, dans notre dignité, des points par où elle dépasse notre regard et elle va se perdre dans l'infini. Cependant, de même que l'on mesure la hauteur des Pyramides par leur ombre, les Pères ont tâché d'apprécier notre élévation par d'imparfaites comparaisons. Ils l'ont placée à côté de celle des religieux, de celle des juges, de celle des rois, de celle des anges, de celle de Marie; mais, après l'avoir rapprochée de tous ces sommets, saint Ambroise la trouvant plus haute encore, s'écrie : *Sublimitas sacerdotalis nullis comparationibus potest adæquari* [1]. C'est qu'il n'y a qu'un seul moyen de donner la mesure adéquate du sacerdoce, de le placer à côté de Jésus-Christ lui-même, et de les confronter ensemble jusqu'à vérification complète de cette loi : *Sacerdos alter Christus.*

1. S. Amb., lib. *de Dig. sacerd.*, cap. 2.

Voilà le parallèle que nous allons développer. Donc, quoique je me sente écrasé sous le poids de cette gloire, ô mon Dieu! je la proclamerai, et vos cieux ne m'accuseront pas d'être un nouveau Lucifer si j'ose avancer que le prêtre, lui aussi, est un Dieu homme; seulement, j'ai à établir pour ma justification : 1° dans quel sens nous sommes des dieux; 2° dans quel sens nous devons être des hommes.

Moment solennel, mes vénérés confrères, que la halte de tous ces prêtres venant se juger eux-mêmes aux pieds des saints autels, afin de se rendre propice le jugement de Dieu! Où sont les hommes capables de s'imposer le règlement de comptes que nous allons nous demander? Moment décisif plus encore que solennel; car, que restera-t-il de nos résolutions pour le bonheur de notre vie et de notre éternité, pour l'édification du monde et la gloire de l'Église? Au lieu de fléchir sous le poids de ces questions capitales, jetons, dès le début, toutes nos misères et toutes nos espérances dans le cœur de la Mère du sacerdoce : *Ave, Maria.*

I

Je ne vous flatte point par de pieuses hyperboles en vous nommant des dieux. C'est des prêtres qu'il s'agit

dans ce précepte de l'Exode : *Diis non detrahes*[1] C'est aux prêtres qu'il est fait allusion dans ce texte des Psaumes : *Stetit Deus in synagogâ deorum*[2]. A chaque instant, l'Écriture emploie le même terme pour exprimer la même dignité. Quelle est la justification de ces appellations excessives? De même que Dieu, dans la trinité de ses personnes, est créateur, rédempteur et sanctificateur, de même nous cumulons toutes ces grandeurs dans notre sacerdoce. J'en appelle au beau témoignage d'un Père, en confirmation de cette doctrine : *Potestas sacerdotis est sicut potestas divinarum personarum*[3].

Oui, vous êtes créateurs comme Dieu dans son éternité! Dieu existe, et il dit à son Verbe : *Filius meus es tu, ergo hodie genui te*[4]. Vous montez à l'autel, et revêtu de la même paternité, instrument du même engendrement, vous pouvez adresser au Fils de Dieu tombé du ciel entre vos mains, ces paroles : *Ego hodie genui te.* Seulement, quelle différence entre l'amour qui féconde le sein éternel du Père, et celui qui préside à nos tièdes consécrations!

Vous êtes créateurs comme Dieu dans le temps! Au commencement, Dieu dit : « Que la lumière soit, et la

1. Exod. 22, 28.
2. Ps. 81, 4.
3. S. Bern., Sen., serm. 20.
4. Ps. 2, 7.

lumière fut. » Sur la pierre sacrée du sacrifice vous dites : « Ceci est mon corps, » et toutes les merveilles des six jours sont surpassées. La parole de Dieu suscite la création, la vôtre le créateur lui-même. La première évoque les substances naturelles, la seconde ce miracle plus grand que toute la nature, son adorable auteur, Notre-Seigneur Jésus-Christ. L'une marque la naissance du monde, l'autre la naissance de Dieu. L'une est une production, l'autre, selon l'expression des théologiens, est une quasi-annihilation. Or, comme tirer quelque chose de rien, ou réduire quelque chose à rien est un même prodige, quand je vois le pain disparaître sous les espèces sacramentelles, au même instant où Jésus-Christ y fait son apparition, je me demande quelle est en moi la souveraineté la plus admirable, de celle qui a produit ou de celle qui a détruit. Enfin, si le pouvoir de Dieu reste au-dessus de votre pouvoir, remarquez que son ouvrage semble au-dessous du vôtre; car, quand Dieu prononcerait de nouveaux *fiat* et sèmerait de jeunes univers dans les plaines de l'immensité, les cieux seraient moins attentifs à cette fécondation du néant qu'à vos paroles de la consécration, parce qu'il est impossible, même au Tout-Puissant, de créer des chefs-d'œuvre plus dignes d'être contemplés que lui-même.

Enfin, vous êtes créateurs comme Marie dans sa coopération à l'Incarnation. Je m'explique que M. Ollier ait écrit cette étonnante parole : « Dieu a fait, dans

;on Église, deux prodiges ressemblants : la Très-Sainte Vierge et le prêtre. » C'est que si la sainte Vierge est la Mère du Verbe fait chair, les prêtres sont, au dire de saint Bernard : *Parentes Christi* [1]. Marie le fait descendre par cinq paroles d'humilité, le prêtre par cinq paroles d'autorité. Marie l'enfante passible et mortel, le prêtre affranchi de la douleur et de la mort. Marie lui donne naissance une seule fois, le prêtre tous les jours de sa glorieuse vie; et, après cinquante ans de sacerdoce, c'est-à-dire après plus de dix-huit mille messes célébrées, l'Église, reconnaissante du don qu'elle reçut si souvent de nous, change notre autel en une sorte de Thabor qui répand des rayons sur notre vieillesse, et consacre une seconde fois nos cheveux blancs.

O prêtre! on dit que vous avez, parfois, des ambitions difficiles à contenter! Eh! que vous feraient quelques brebis de plus ou de moins dans le troupeau, à vous qui comptez Dieu lui-même au nombre de vos sujets? Aussi, je ne puis exprimer les respects que votre présence m'inspire! Que votre paroisse soit petite, qu'elle soit grande, vous êtes tous ici thaumaturges au même degré; et quel thaumaturge celui qui opère jusqu'à douze miracles dans le seul miracle de la transsubstantiation! Quel potentat ce prêtre qui, une main sur le corps matériel de Jésus-Christ qui est l'Eucha-

1. *Serm. ad Past. in syn.*

ristie, une autre sur son corps mystique qui est l'Église, voit sans cesse le ciel et la terre aux ordres de sa toute-puissance : *Obediente Domino voci hominis*[1].

J'ai connu un curé qui avait fait relier avec luxe le cahier de ses messes, et qui l'appelait pieusement : le plus beau volume de ses œuvres. J'en ai connu un autre qui avait collectionné tous ses *Ordo* depuis le sous-diaconat, et qui, effrayé du nombre de messes que cela représentait, avait fait inscrire au-dessus de ce rayon de sa bibliothèque ce cri de terreur : *Quantum detulit ad judicium Dei*[2] !

Et nous, au moins, ne partons jamais pour les hauteurs du saint autel sans jeter sur nous-mêmes un regard de profond respect. Hélas! quand Dieu fut créateur, ce fut par un mouvement de paternel amour. Quand nous le sommes, au saint sacrifice, n'est-ce point par habitude, par respect humain ou par intérêt? Avant de former l'homme, Dieu fit une pause de solennel recueillement; sur le point de former Dieu, nous réservons-nous un instant, pour répéter ce sublime *faciamus* qui précéda la naissance du genre humain? Quand Dieu eut fini sa création, il prit un jour pour en faire son repos; quand nous avons achevé la nôtre, nous reposons-nous avec reconnaissance en présence de notre autel? Enfin, dans ce presbytère où

1. Jos. 10, 14.
2. Parole d'un auteur à propos d'un prêtre mort après sa première et unique messe.

nous célébrons tant de fêtes inutiles, pensons-nous à honorer l'anniversaire de notre première messe et celui de notre ordination?

Comme Dieu, mes vénérés confrères, vous êtes encore rédempteurs. Il y a un pouvoir aussi divin que celui de créer, celui de remettre les péchés; un pouvoir aussi étonnant que celui de façonner le monde, celui de lui restituer le principe de sa grandeur originelle, en lui rendant l'innocence qui la constituait. Le péché mortel étant, en effet, une malice infinie, il faut une puissance infinie pour le détruire ; toute l'économie de la rédemption repose sur cette vérité fondamentale; et les pharisiens se trompaient sur la personne, non sur la chose, quand ils disaient : *Quis potest dimittere peccata nisi solus Deus*[1] ? D'après cela, tout homme qui étend son bras et qui renouvelle la face d'une âme fait les œuvres d'un tout-puissant. Tout mortel qui rend des arrêts, et dont la justice s'exécute d'un monde à l'autre, doit être le plénipotentiaire de Dieu, s'il n'est pas Dieu lui-même.

Voilà donc un pouvoir formidable dont nous sommes investis. Pour le bien apprécier, appliquons-lui l'échelle de proportion imaginée par saint Bernardin, et constatons, mesure en main, que notre grandeur s'élève jusqu'à Dieu.

1. Marc. 2 7.

Montez au suprême degré de la grandeur terrestre, au trône des rois : si vous étiez roi, votre juridiction expirerait aux frontières d'un empire ; prêtre, votre pouvoir s'étend jusqu'aux portes de l'enfer ; donc, *Prætulit vos Deus regibus*[1]. Gravissez un degré supérieur, celui des hiérarchies célestes : supposé que vous fussiez un archange, vous garderiez des âmes ou des empires, mais vous n'enlèveriez pas un seul péché du monde. Ah ! si votre ange gardien était muni d'un tel pouvoir, vous ne les célébreriez pas sans absolution ces messes qui lui font verser des larmes si amères ! Voilà pourquoi saint François disait que, s'il rencontrait à la fois un ange et un prêtre, il ne saluerait le premier qu'après le second. Aussi, que le prophète exalte l'élévation du chrétien par ces mots : *Minuisti eum paulo minus ab angelis*[2] ; ce n'est pas assez pour exprimer la mienne. Je ne suis pas un peu au-dessous des chérubins et des séraphins dans le gouvernement du monde, je suis bien au-dessus, car ils ne sont que les serviteurs de Dieu : *Omnes sunt administratorii spiritus*[3], tandis que nous sommes ses coadjuteurs : *Dei adjutores sumus*[4]. Soyez donc félicités : *Prætulit vos Deus angelis et archangelis.*

Faisons une troisième ascension ; nous voici sur les

1. S. Bern. Sen.
2. Ps. 8, 6.
3. Hebr. 1, 14.
4. 1 Cor. 3, 9.

hauteurs habitées par la Mère de Dieu. Sans doute, elle a plus de crédit que vous, mais elle a moins d'autorité Sans doute, elle accorde des grâces, mais elle n'a pas donné une seule absolution. Sans doute, elle a la suprématie d'honneur et d'intercession, mais à nous celle du pouvoir des clefs ! de telle sorte que le sacerdoce peut lui dire, en baisant ses pieds avec confusion : Excusez l'orgueil de ma foi, ô Mère ! je ne vous rabaisse pas en me plaçant même au-dessus de vous : *Excusa me, Mater ! non loquor contra te, sacerdotium ipse prætulit super te*[1].

Enfin, arrivons au sommet de la grandeur infinie, au rang de Dieu lui-même : qui pourrait occuper ce faîte glorieux ? *Quis ut Deus ?* Voyez-vous ce jeune homme de vingt-cinq ans, qui va bientôt traverser le sanctuaire pour aller trouver des pécheurs qui l'attendent ? C'est le Dieu de cette terre qui la purifie : *Post Deum, terrenus Deus*[2]. Si Notre-Seigneur Jésus-Christ descendait dans un confessionnal, il dirait : *Ego te absolvo.* Celui-ci va dire avec la même autorité : *Ego te absolvo.* Or, c'est là un acte de la toute-puissance suprême ; il est plus grand, dit saint Augustin, que la création du ciel et de la terre, car il est la formation de Dieu dans une âme : *Majus opus est, ex impio justum facere, quam creare cœlum et terram*[3].

1. S. Bern. Sen.
2. S. Clem. Const. apost.
3. S. Aug.

J'ai l'air d'enfanter des paradoxes pour galvaniser votre piété, mes vénérés confrères, mais c'est là une doctrine élémentaire : la traiter comme une nouveauté, ce serait nous ignorer nous-même ; la repousser comme une banalité, ce serait nous condamner, puisque nous ne l'avons pas encore sentie ! Comprenons-la donc cette prérogative surhumaine dont nous usons avec des motifs si humains ! Un jour, le Seigneur disait à Job, en le défiant : *Et si habes bracchium sicut Deus et si voce simili tonas*[1]. Eh bien ! je connais un bras souverain comme celui du Seigneur et une voix puissante comme la sienne : c'est le bras du prêtre qui s'étend sur la tête du pécheur et qui le ressuscite, c'est la voix du prêtre qui prononce une parole et qui produit la mort ou la vie dans une âme.

O mon jeune confrère ! qui avez été sacré prêtre éternel, et qui avez déjà presque oublié que vous êtes prêtre ; qui êtes si attentif aux révélations piquantes de votre confessionnal, et si peu intéressé par son côté surnaturel, n'exercez donc plus le ministère d'un Dieu avec une insensibilité d'automate. Surtout, ô agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde ! prenez bien garde de ne point vous souiller à ce contact, et dans une action où vous êtes des Dieux, n'allez pas succomber et déroger comme des hommes. *Ego dixi : Dii estis, vos autem sicut homines moriemini*[2].

1. Job. 40, 4.
2. Ps. 81, 7.

Oui, prenez garde, car le monde, jaloux de la confiance qu'on vous accorde et des hauteurs où vous êtes placé, a dit, comme les fils des prophètes quand l'ange ravit Habacuc dans les airs : « Allons voir si l'esprit de Dieu ne le laissera pas tomber dans quelque vallée profonde ! » Prenez garde, car c'est un triste jour, dans le sanctuaire, celui où les pécheurs peuvent dire, en parlant de leur juge surnaturel : Le voilà devenu semblable à nous ! *Ecce quasi unus ex nobis factus est*[1]. Prenez garde, enfin, car la pire déchéance, c'est de se flétrir en purifiant, comme cette eau baptismale dont parle saint Grégoire, laquelle, après avoir lavé des taches, tombe dans des cloaques impurs : *Et ipsa in cloacas descendit*[2].

Vous êtes encore sanctificateurs, ai-je dit ; or, comme la création, comme la rédemption, la sanctification est une œuvre divine, et, de peur que notre légèreté vînt à s'y tromper, Dieu lui-même a signé son ouvrage par cette parole : *Ego Dominus qui sanctifico vos*[3]. Mais serait-il certain que vous portez dans votre sacerdoce les attributions de la troisième personne ? J'en atteste le témoignage de saint Ambroise : *Munus sacerdotis officium Spiritus sancti*[4]. Il est vrai que, comme

1. Gen. 3, 22.
2. Hom. 17, in Evang.
3. Exod. 31, 13.
4. S. Ambr. *De dign. sacerd.*

ST. BASIL'S SEMINARY LIBRARY

rédempteurs, vous administriez, déjà, la grâce qui purifie ; mais, comme sanctificateurs, vous êtes, dans l'Église, les canaux, les instruments, les dispensateurs, les économes de presque toutes les grâces. Remplis du Saint-Esprit par cette parole de l'ordination : *Accipe Spiritum sanctum*[1], sans cesse vous le faites descendre et exercez la sublime fonction de Paraclet ici-bas.

Par votre ministère, en effet, vous rapprochez les deux mondes de la nature et de la grâce, et mettez en participation la terre avec le ciel, les hommes avec Dieu : *Divinæ consortes naturæ*[2]. L'Église ayant été définie : le domicile de la sainteté sur la terre : *Domicilium sanctitatis in terrâ*[3], votre influence purifiante est le fleuve d'abondance qui réjouit la cité de Dieu : *Fluminis impetus lætificat civitatem Dei*[4]. Car, c'est par les prêtres, dit saint Bernard, que Dieu féconde le sein de son épouse : *Per sacerdotes Deus generat in Ecclesiâ*[5] : d'où il suit que si le sacerdoce disparaissait, la sainteté de l'Église, frappée de stérilité dans sa source, ne protégerait plus le monde, et que le monde serait abominable aux yeux de Dieu.

Donc, impossible à ce prêtre, même quand il est dissipé, envieux, médisant, impossible à lui de se mou-

1. Pontif. Rom.
2. S. Petr. 1, 14.
3. S. Petr. Dam.
4. Ps. 45, 5.
5. S. Bern. *De consid.*

voir dans l'exercice de sa charge, sans faire tomber la vie surnaturelle sur la terre. Soit qu'il récite son office, soit qu'il bénisse, soit qu'il monte en chaire, soit qu'il monte à l'autel, soit qu'il dispense la sagesse, soit qu'il dispense les sacrements, il ouvre les cataractes du ciel : et les anges qui voient la quantité de richesses passant chaque jour dans nos mains, sont effrayés de notre prérogative, et les cieux, qui savent ce que deviendrait le monde à l'heure où nous cesserions de faire pleuvoir les miséricordes d'en haut sur sa misère, se demandent comment l'homme peut-être tellement élevé en honneur et le comprendre si peu. *Homo cum in honore esset non intellexit*[1].

Mais non, nous ne sommes pas seulement des hommes, nous sommes des Dieux, ne sortons pas de ce point de vue encore. Quand les anciens voulaient exprimer, par un seul mot, tout le malheur possible d'une société, ils avaient coutume de dire : *Les dieux s'en sont allés!* et vous, qui êtes les Dieux de cette terre, en quel état la laisseriez-vous, le jour où le dernier d'entre vous lui enverrait sa dernière bénédiction? Ne sentez-vous pas que de votre tunique, comme de celle de Jésus, émane une vertu purifiante, et que, partout où elle se projette, votre ombre, comme celle de saint Pierre, fait encore des miracles? Voilà pourquoi saint Philippe de Néri s'écriait : Donnez-moi de bons

1. Ps. 40, 13.

prêtres, je réponds de la conversion du monde; et saint Chrysostôme avait dit avant lui : *Si sacerdotium integrum fuerit, tota ecclesia floret*[1]. Mon Dieu ! vous avez bien fait de nous confier un ministère qui agit *ex opere operato*, et qui ne nous permet pas de compromettre vos desseins par nos infidélités; mais si le salut des peuples, si les destinées de la catholicité dépendaient de notre concours *ex opere operantis*, combien de fois ne verrait-on pas les sanctificateurs du monde en devenir les fléaux! Grâce pour ma hardiesse, ô confrères pieux qu'elle ne saurait atteindre; mais, du moins, laissez-moi envoyer ces menaces de l'Esprit-Saint à leur adresse : *Ad vos, ô sacerdotes qui despicitis nomen meum, ad vos*[2].

Maintenant, comprenez-vous pourquoi le roi Boleslas refusait de s'asseoir en présence des prêtres ? Comprenez-vous pourquoi Constantin, à Nicée, se contentait d'une modeste place à leurs pieds? Et, si du respect des profanes nous passons au respect des saints, que pensaient-ils de ces honneurs du sanctuaire, maintenant trop convoités ? Saint François est pris de tels vertiges, à la seule hauteur du diaconat, qu'il ne veut jamais monter jusqu'au sacerdoce. Saint Cyprien se cache au moment de son ordination; saint Athanase prend la fuite; saint Grégoire se déguise en marchand pour s'échapper ; saint Éphrem contrefait la folie ;

1. S. Chrys. *De sacerd.*
2. Malac. 1, 6.

saint Marc et saint Ammonius se mutilent ; enfin, saint Épiphane nous apprend que, dans son Église de Salamine, presque personne n'osait se laisser imposer les mains, et un concile de Carthage fut obligé de rédiger des décrets contre ces rebelles sublimes de l'humilité, qui ne tremblaient pas sur les échafauds, et qui tremblaient au seuil du Saint des saints : *Pavete ad sanctuarium meum* [1].

Ah ! mes vénérables confrères, quels siècles et quels souvenirs ! Recueillons leurs touchantes leçons en prêtres, non en Athéniens frivoles. Hélas ! y aurait-il ici quelque académicien ayant le courage de chercher, dans ces pensées, une simple délectation oratoire ? Pourrions-nous avoir le cœur à faire de l'art, quand il s'agit de comparaître au jugement de Dieu ? Pour moi, puisque le sacerdoce est un autre Christ, je ne lui ferai point l'injure de le couvrir de fleurs, je le montrerai comme on montre le Christ lui-même, dans la beauté austère de sa nudité ; mais, de votre côté, je vous en conjure, regardez-le au lieu de me considérer, et n'oubliez pas qu'étant des dieux par votre ministère, ce serait grande honte d'écouter comme des hommes. Ce qui m'amène à vous dire dans quel sens nous devons l'être.

1. Lev. 26, 2.

II

Dans quel sens devons-nous être des hommes, pour que l'incarnation de Dieu en nous soit glorifiée? Quand Dieu se fit homme, il s'abaissa sans se déshonorer, parce que, plus il cachait sa gloire, plus il montrait son amour. A son exemple, quand le prêtre se fait homme, il faut qu'il descende sans déroger, c'est-à-dire que son abaissement soit un sacrifice, non une flétrissure. Comment s'y prit Notre-Seigneur pour réaliser son dessein? Il emprunta toutes les ressemblances de l'humanité, à l'exception du péché : *Pro similitudine absque peccato*[1] : or, toutes les misères humaines qui ne sont pas le péché, qui en sont même le correctif, sont dans les vertus opposées aux trois concupiscences : l'embrassement de l'humilité, de la pauvreté, de la douleur volontaire. Successeur de Jésus-Christ, redressez donc vos idées : vous aviez cru que le prêtre devait se faire homme par la complaisance de ses sourires, par la lâcheté de ses tolérances, par le laïcisme de ses habitudes, par le caractère profane de ses études et de sa conversation? Grossière erreur! il doit l'être par ses vertus, non par ses faiblesses : regardez, au sommet du Calvaire, le premier prêtre de la loi, humilié jusqu'au déshonneur, pauvre jusqu'à la

1. Hebr. 4, 15.

nudité, déchiré et meurtri jusqu'à la mort : le voilà, l'homme que vous devez reproduire : *Ecce homo.*

Oui! soyons hommes d'abord par notre humilité. Si nous entrons dans la retraite avec cette disposition, le succès est assuré. *Humilibus Deus dat gratiam*[1]. *Custodiens parvulos Dominus*[2]. *Humiliatus sum et liberavit me*[3]. Il y a cette différence entre Dieu et ses chargés d'affaires, qu'il est saint dans la gloire, tandis que nous devons l'être dans le mépris de nous-mêmes. Est-ce que cette justice envers votre misère vous serait difficile? N'allez pas croire que vous êtes personnellement grand parce que vous êtes placé haut. Il est vrai que votre piédestal est élevé, mais votre stature est si petite, en comparaison, que la seule conclusion logique d'un pareil contraste est un acte d'humilité : *Quanto magnus es, humilia te in omnibus*[4]. D'autant, que l'orgueil dans le sanctuaire, c'est-à-dire en face de la Divinité, rappelle celui de Lucifer; voilà pourquoi, quand les apôtres, fiers des miracles de leur ministère, disaient à Jésus : Maître, les démons eux-mêmes nous obéissent, le Maître, effrayé de leur suffisance, répondait : *Videbam Satanam sicut fulgur cadentem de cœlo*[5].

1. Jac. 4, 6.
2. Ps. 114, 6.
3. *Ibid.*
4. Eccl. 3, 20.
5. Luc. 10, 18.

Cependant, comment fera ce prêtre dont tout un peuple s'occupe, dont les passions sont parfois adulées, et dont les conseils sont reçus à genoux, comment fera-t-il pour se préserver des vertiges? Le moyen de se détacher de la considération quand on en obtient beaucoup, et de se peu estimer quand on est gratifié par la foule de toutes les vertus que l'on prêche, si peu que l'on ne donne point la preuve du contraire? saint Jean l'Aumônier se prémunissait contre cette superbe reprochée aux princes de la maison de Dieu par Amos : *Capita populorum, ingredientes pompatice in templum Domini* [1]. Aussi, pendant qu'il trônait dans les splendeurs épiscopales de sa cathédrale, un prêtre avait ordre de lui venir parler de sa tombe que l'on creusait sans cesse, pour le ramener à de bas sentiments de lui-même.

Mais, entre tous les orgueils, le plus désordonné c'est l'orgueil spirituel, très-caractéristique, il faut le dire, de certains membres de la tribu sacerdotale. Tandis que tous les saints se sont crus de grands pécheurs; que saint Paul se nommait lui-même balayure du monde, et convenait des soufflets qu'il recevait de l'ange de Satan; tandis que le vénérable père de Ravignan, après avoir reçu l'absolution, baisait les pieds de son confesseur et sortait en disant : « Je ne comprends pas qu'on ne m'ait pas encore pris par les épaules pour me jeter à la porte de cette sainte com-

1. Amos. 6, 1.

pagnie », il y a bon nombre de prêtres qui affectent l'impeccabilité, et qui passent leur vie dans cette pose réprouvée par Notre-Seigneur : *Ego non sum sicut cæteri hominum*[1].

Ah ! quels saints ils feraient, si l'on pouvait l'être sans humilité ! Aussi, en retraite, tous les compliments de la prédication sont monopolisés par eux et pour eux. Tous les reproches sont renvoyés à l'adresse des publicains de leur voisinage, et ils opposent à la grâce, dans leur âme, le barrage le plus infranchissable qu'elle puisse rencontrer : l'orgueil d'une conscience qui se mire dans sa beauté. Mes vénérés confrères, je vous en conjure, remettons-nous dans la vérité, sur ce point, et la vérité, la voici : *Peccavimus, impie egimus, iniquitatem gessimus*[2] ; le reconnaître, c'est la condition nécessaire de l'action divine en nous pendant ces exercices ; c'est encore le parti le plus sûr autant que le plus modeste. Car, celui d'entre nous qui est le plus exposé à la réprobatiou n'est pas le publicain coupable, s'il frappe sa poitrine, c'est le pharisien innocent, s'il est content de lui.

Élevez-vous donc dans vos pensées quand vous contemplez en vous le Dieu créateur, rédempteur, sanctificateur, je le veux bien, mais descendez quand vous n'y voyez plus que vous-même. Descendez par respect pour votre maître qui est bien plus haut que vous et qui

1. Luc. 18, 11.
2. Baruc. 2, 12.

est tombé bien plus bas, ce matin, quand il s'est mis entre vos mains : *Altiùs est Deus, humiliùs te decendit*[1]. Descendez, surtout, par mesure de sauvegarde envers vous-même, car combien de prêtres dont les écarts, consommés dans la luxure, commencèrent dans les capiteuses fumées d'un amour-propre enivré de ses succès! C'est que tout homme qui a des éblouissements est un homme qui penche; le vertige est une chute commencée. O mon jeune confrère, si infatué de votre importance dans la paroisse, voulez-vous connaître l'histoire de votre lendemain? *Antè ruinam exaltatur spiritus*[2], a dit une sagesse qui ne trompe pas.

Par conséquent, bien insensés ceux qui ne creuseront pas jusqu'au parfait mépris d'eux-mêmes les fondations de l'édifice qu'il s'agit de construire. Pour nous, mieux avisés, respectons-nous beaucoup, mais estimons-nous très-peu, et reconnaissons sincèrement qu'il y a lieu. Un oracle ancien demandait : Quel est, à la fois, l'être le plus grand et le plus petit? Ce qu'il y a de plus grand ici-bas, c'est le prêtre, quand je l'envisage comme Dieu, car alors, voici les hauteurs où il m'apparaît : *Christus in vobis est*[3] : *Vos estis in Christo*[4] ; mais ce qu'il y a de plus petit, c'est bien encore le prêtre quand je l'envisage comme pécheur.

1. Petr. Dam.
2. Prov. 16, 18.
3. Rom. 8, 10.
4. 1 Cor. 1, 30.

La pauvreté est le second caractère de l'humanité en Jésus; le détachement des biens matériels doit être le second trait de l'humanité du prêtre. Aussi bien la pauvreté, qui est un signe humain dans le maître, peut être divine en vous, si, par votre bienfaisance, comme parle saint Grégoire, vous devenez les dieux des pauvres : *Sis Deus Dei misericordiam imitando*[1].

Oui, vidons notre cœur de toute affection à la poussière, c'est un des grands principes de notre relèvement. Eh! ne trouvez-vous pas qu'elle est belle la noblesse de notre dénûment? car, tandis que les mondains sont estimés à proportion de ce qu'ils possèdent, nous le sommes à proportion de ce que nous n'avons pas ; et le prêtre qui souffre des privations pour nourrir des indigents, ce prodigue touchant de la maison de Dieu qui vendit en secret une partie de ses vêtements et se réduisit à la misère par charité, celui-là est le prêtre d'or canonisé, à la fois, par l'Évangile et par la philosophie. Mais elle m'apparaît belle la noblesse de notre dénûment, surtout, parce qu'elle est le levier de notre apostolat et la première puissance de notre ministère. Aussi, enrichissez-vous au sanctuaire, vous perdez les âmes en acquérant la fortune; appauvrissez-vous, au contraire, quand vous n'aurez plus rien à donner, pour avoir trop donné, vous pourrez jeter à la misère humaine cette belle aumône de saint Pierre : *Argen-*

1. S. Greg. *past.*

tum et aurum non habeo, quod autem habeo, hoc tibi do; in nomine Domini, tibi dico : surge et ambula [1].

Donc, un peu moins d'inquiétude pour l'avenir de ce monde, un peu plus pour celui de l'éternité! D'ailleurs, est-ce qu'il est possible à un prêtre d'être véritablement pauvre? Hôtes si dénués, si déshérités du presbytère de campagne, voulez-vous savoir quelles sont vos richesses? *Divitiæ nostræ,* dit saint Prosper, *sunt pudicitia, pietas, humilitas, mansuetudo* [2]. Vos richesses, dit le Psalmiste, c'est ce Dieu qui a bien voulu être votre partage, et dont vous devenez le tabernacle quotidien : *Erunt levitæ mei, et ego hæreditas eorum* [3]. Vos richesses, enfin, ce sont vos renoncements même, car l'homme est propriétaire de tout ce qu'il n'ambitionne pas, et si, dans cet état, vous touchez à l'humanité par la privation endurée, vous remontez jusqu'à Dieu par le mépris que vous en faites. *Dixi Domino : Deus meus es tu, quoniam bonorum meorum non eges* [4].

Que de motifs pour en finir, pendant ces saints jours, avec la préoccupation de l'intérêt matériel qui nous rend si intraitables envers les supérieurs quand ils ne le secondent pas, et, parfois, si âpres envers notre troupeau. Hélas! pour modeste que soit la paroisse, elle vous vaut plus que l'archevêché de Tolède, puisqu'elle

1. Act. 3, 6.
2. S. Prosp., lib. 2, *De vitâ contemp.*
3. Num. 3, 12.
4. Ps. 15, 2.

vous rapportera l'enfer ou le ciel. Que sont tous les autres revenus en comparaison de celui-là? Voulez-vous savoir, d'ailleurs, comment vos grands aïeux résolvaient cette question? Un jour, Othon III de Germanie visita saint Nil dans son désert de Grotta Ferrata, et le solitaire parla au monarque de la caducité des biens du temps en termes si élevés que celui-ci, éperdu d'admiration, s'écria : « O grand serviteur de Dieu! quel trésor de mon empire pourrai-je te donner? » A cette parole, l'anachorète redressa sa tête chauve avec fierté, et, posant la main sur la poitrine de son noble visiteur, il lui dit : « De tous les trésors de ton empire, je ne te demande que ton âme. » N'en demandons jamais davantage, et, par le seul fait, l'Église sera riche si nous sommes pauvres, car chacun de ses prêtres qui n'aura rien, sera un trésor pour elle; et même quand le budget des cultes serait supprimé, toujours opulente, quoique dépouillée, elle pourra nous montrer avec orgueil aux dédains du monde, en redisant avec une mère fameuse : *Voilà mes joyaux.*

Enfin, épousons de l'humanité, comme l'a fait Jésus dans son incarnation, la souffrance physique et morale; c'est le troisième moyen de compléter en nous la ressemblance théandrique. Tout homme qui est l'image de Jésus doit être un homme de douleur : *Virum dolorum*[1] : *Semper mortificationem Jesu in corpore*

1. Is. 53, 3.

nostro circumferentes[1]. Quand Jésus avait faim, il froissait quelques épis dans sa main et il en tirait sa nourriture; quand il avait soif, il s'arrêtait auprès du puits de Samarie pour se désaltérer; et, quand il avait sommeil, tandis que les renards ont leur tanière, le Fils de l'homme n'avait pas une pierre où reposer sa tête. Qui pourrait reconnaître son successeur au sein de ce presbytère de nos jours, souvent confortable, où les couches sont si molles, les repas si bien servis et les efforts du zèle comblés de petites attentions et de petits présents?

Souvenez-vous donc de votre Maître; souvenez-vous aussi de vos ancêtres. Vos ancêtres ne sont pas nés aux palais des Césars, ils sont nés sur les bords de Tibériade et de Génésareth, et, quand ils avaient parcouru une partie du monde, leur croix de bois à la main, ils s'estimaient heureux de recevoir pour récompense une mort sanglante dans le Colisée ou sur le Vatican. Eh! que diraient ces vieux chrétiens qui chantaient des hymnes dans les arènes, qui remerciaient par avance leurs bourreaux, comme saint Cyprien, s'ils voyaient leur postérité faire du sanctuaire une terre de délices, où l'on se donne souvent le bien-être et les plaisirs du monde, à la seule condition qu'ils ne soient pas criminels!

D'ailleurs, mes vénérés confrères, se désintéresser

1, 2 Cor. 4, 10.

du corps et des sens, se crucifier dans sa chair et dans les convoitises de sa chair, voilà, pour le prêtre, une façon d'être homme qu'il ne peut décliner sans déchoir, car si certains animaux dont parle Ézéchiel avaient la ressemblance de l'homme : *Et similitudo hominis in eis*[1], l'homme qui s'absorbe dans sa vie animale tend à se métamorphoser en bête. Or, c'est un malheur pour le prêtre d'outrager en lui l'image de Dieu, mais combien davantage d'y effacer même les traits augustes de l'homme, et de changer ainsi la victime qui doit s'immoler pour tous en un sacrificateur sybarite qui jouit aux dépens de tous.

La première passion du temps actuel est la réhabilitation de la chair ; en réponse et en opposition, que la première vertu du clergé soit le crucifiement de la sienne. Le principal dogme du jour c'est la sanctification du plaisir ; que notre principal exemple soit l'amour de la mortification. Aussi bien, le monde actuel, qui est dévoré par un martyre inconnu, a besoin de prêtres qui souffrent volontairement pour le consoler : *Qui condolere possit iis qui ignorant et errant*[2] ; ne lui refusons pas l'aumône de ce secours et de cette leçon, et, de même que la nature humaine était rendue impeccable, en Jésus-Christ, par son union avec la nature divine, que l'homme, en nous, soit transfiguré par la présence de Dieu dans notre ministère.

1. Ezech. 1, 2.
2. Hebr. 5, 2.

Quand les médecins veulent guérir leurs malades, ils les envoient respirer l'air natal. Ainsi, quand notre sacerdoce est pris de langueur, l'Église le ramène, quelques jours durant, à l'ombre de ces murs qui sont son pays de naissance, et dont l'atmosphère bienfaisante lui rend la santé. Plongeons-nous avec générosité dans les pratiques hygiéniques indiquées à notre âme pour se régénérer ; surtout, embrassons vaillamment les deux vertus maîtresses qui feront descendre toutes les autres dans la retraite, l'exactitude et le silence : *Intrate toti, manete soli.* Bientôt le Dieu et l'homme dont se compose le prêtre brilleront en nous dans toute la pureté de leurs traits.

Hélas ! mes vénérés confrères, quand Dieu se fit homme, ce fut par un grand miracle d'amour ; l'Église en célèbre la mémoire, à genoux, dans la récitation du *Credo,* et le saint abbé Odilon tombait en extase dès qu'il entendait les premières paroles de l'*Incarnatus est.* Et nous, quand nous devenons hommes, combien de fois n'avons-nous pas scandalisé l'Église et provoqué la colère de Dieu ? Que le monde ne puisse donc pas s'écrier, à l'aspect de notre vertu peu surnaturelle et de nos exemples sensuels : *Et homo factus est !* à l'aspect de nos ameublements recherchés et de notre vie bercée par la mollesse : *Et homo factus est !* à l'aspect de notre amour-propre si délicat, de nos paroles sans frein et de nos sacrifices intéressés : *Et homo factus est!* Votre Christ, ce compagnon trop

négligé, cet hôte trop peu consulté de votre presbytère, vous rappellera toutes ces choses lorsque vous voudrez les entendre. Ah! quand, au terme de ces journées où le Dieu et l'homme furent si souvent en défaut chez vous, vous saluez votre crucifix avant votre sommeil, ne vous semble-t-il pas voir l'ivoire s'animer, Jésus prendre des traits sévères et vous répondre : « Quoi, vous me dites : Mon Père? Sans doute, vous avez exercé aujourd'hui les fonctions de ma Divinité; mais qu'y a-t-il de mon humanité dans la vôtre? Mes pieds sont attachés à la croix, les vôtres reposent souvent au presbytère sur des tapis moelleux. Mes oreilles n'entendent que des blasphèmes, les vôtres sont caressées par de perpétuelles adulations. Ma bouche est empoisonnée par le fiel, la vôtre savoure des repas délicieux. Enfin, mon corps ne forme plus qu'une plaie immense, le vôtre est traité avec d'idolâtriques affections. Ne me dites donc pas : Notre Père, car vous n'avez rien de ma ressemblance; ni : Je crois en vous, les impies, en vous voyant, ont dit : Je n'y crois pas; ni : Je vous aime, vos actes me disent ce qu'il faut en penser; enfin, n'ajoutez pas : Je me confesse : combien d'années, combien de retraites sont passées et ne vous ont point changé! »

Rendons-nous à ces reproches d'une voix qui fit si souvent tressaillir notre jeunesse sacerdotale. Je lui ai prêté une sévérité qui n'est pas dans mon cœur; pardonnez-moi, c'est à mon sacerdoce que je parlais en

m'adressant au vôtre; c'est le mien que j'accusais en interpellant le vôtre. Rétablissons, dans le vôtre et dans le mien, l'image divine détériorée.

Saint Jérôme rapporte qu'au temps de saint Jacques de Jérusalem on faisait le voyage de la ville sainte pour contempler l'apôtre, à cause de la frappante ressemblance qu'il avait avec le Sauveur. Formons le Christ dans notre vie, afin que, lorsque les peuples voudront le voir, ils n'aient qu'à nous regarder. Quelle grâce pour les peuples quand ils peuvent nous dire, avec de divins respects : *Christus in vobis est!* Quelle force pour nous, chargés de former le Christ dans les autres, de le sentir agir, palpiter en nous-mêmes! *Christus in me loquitur.* A ces pensées, plus de découragement possible, même sur cette chaire. Tout comme en famille, ce sont les plus jeunes qui lisent; ici, les moins dignes ont le droit de parler. Oublions donc nos personnes, concevons de grands et mutuels respects pour notre ordination, et quelques imperfections qu'il y ait dans mon ministère, oubliez les imperfections qui seront de l'homme, mais retenez les enseignements qui seront de Dieu. Ainsi soit-il.

CONFÉRENCE

Nos rapports avec Dieu.

Dans les discours du matin et du soir, nous méditerons les ressemblances du sacerdoce avec son instituteur et son type divin, Notre-Seigneur Jésus-Christ : dans ces causeries du milieu du jour, nous traiterons des rapports du prêtre avec les principaux centres de ses obligations, c'est-à-dire avec Dieu, avec soi-même, avec ses supérieurs, avec ses confrères, avec le monde. Ainsi sera exploré, à peu près, le cercle entier de la perfection ecclésiastique, et s'il reste quelque lacune à combler, au milieu du vaste ensemble que j'embrasse, votre connaissance de la matière y suppléera.

Dieu est le principe et le terme de toutes nos bonnes actions : *Ego principium et finis* [1]. Aussi, dans un sens plus ou moins étendu, la morale entière n'est pas autre chose que la règle de nos rapports avec Dieu.

1. Apoc. 1, 8.

Mais c'est là un sujet trop complexe pour un seul entretien. J'en élimine tout ce qui concerne les commandements de la seconde table, puis, encore, de ce qui regarde ceux de la première, tout ce qui ne se réfère point à ces relations directes avec Dieu, appelées les exercices de piété. Ce n'est point sans intention que nous commençons par là : ce grand devoir forme comme le cœur de la vertu de religion, et le moyen de communication le plus intime, *os ad os*[1], entre le Créateur et la créature. En perfectionner la pratique dans notre vie, c'est le principe le plus fécond et le plus actif de notre restauration. Où est le prêtre qui conserve l'habitude de mal faire, s'il recouvre celle de bien prier?

Exerce te ipsum ad pietatem[2], disait, autrefois, l'Apôtre à son disciple chéri : laissez-moi vous répéter le même conseil, en l'accompagnant de ce commentaire très-simple, à savoir : 1° que ces exercices sont, en même temps que l'honneur de Dieu, le besoin du prêtre; 2° que, par leur variété, ils répondent à la variété de nos besoins : si bien que, constituant ici-bas un prélude, un essai de notre union céleste avec Dieu, ils ont pu être nommés par saint Grégoire : le commencement de la vie éternelle : *Inchoatio vitæ æternæ*[3].

1. II Joan. 2, 18.
2. I Tim. 4, 7.
3. S. Greg. hom. *De offic. past.*

Je vous demande grâce par avance, mes vénérés confrères, pour certaines familiarités de ces conférences qui sembleront détonner dans la gravité d'un tel sujet. Mon excuse n'est point dans un goût particulier pour le genre : *ridendo castigat*, mais dans l'usage reçu de faire une détente d'esprit du second exercice de notre journée en retraite, parce que les ressorts de l'attention se fortifient en se reposant.

I

Comment les pratiques de piété sacerdotale sont-elles le besoin plutôt que la charge de notre sacerdoce ? Le prêtre appartient à Dieu par son vœu de chasteté, aux âmes par son ministère, à la société, en général, par ses influences publiques; trois devoirs qui nécessitent en lui des forces proportionnées. Or, la source de ces forces se trouve excellemment dans ses exercices, car ils sont un préservatif pour sa chasteté, un approvisionnement pour son ministère, une force pour ses influences publiques.

Un préservatif pour sa chasteté. Le monde a raison quand il ne croit pas à la vertu d'un homme de trente ans, et quand il affecte de chercher les purs, même dans nos rangs, avec la dérisoire lanterne de Diogène.

Il a raison en ce sens que, naturellement parlant, bien peu seraient capables de ce sacrifice héroïque; mais ce qui n'est pas possible par la docilité des tempéraments, ni par l'énergie seule de la volonté, ni par la prudence sévère des régimes hygiéniques, ni par la crainte de l'opinion ou des supérieurs, ni par les leçons quelquefois foudroyantes de l'expérience, tout cela est possible, j'allais dire facile, par la vertu de la prière.

Voilà pourquoi le monde, qui parle justement de ces choses au point de vue naturel, surnaturellement, déraisonne avec un cynisme insensé. Mais, je connais un homme aussi insensé que le monde, c'est le prêtre qui n'a jamais pu comprendre l'étroite relation qu'il y a entre la ferveur de son oraison et la pureté de son âme, qui a la prétention de vivre à la façon des anges, et qui ne vit pas dans l'intimité de Dieu comme eux.

Arrière donc, l'impur scepticisme des libertins, en matière de continence; il n'est pas vrai que cette vertu soit une hallucination des siècles monastiques, elle est une réalité éclatante dans l'histoire du clergé. Mais voulez-vous savoir quel est le maître ressort d'un si noble empire sur soi-même? Voici, à ce sujet, le secret de Salomon : *Scivi quia non possum esse continens nisi Deus det, et hoc ipsum erat sapientiæ scire cujus esset hoc donum*[1]. Voici le secret de Notre-Seigneur lui-même : *Vigilate et orate;* car la prière vous garde,

1. Sap. 8. 21.

non-seulement de la chute, mais encore de la tentation : *Ne intretis in tentationem*[1].

La prière étant une élévation de l'âme, arrache celle-ci aux étreintes de la chair, et nous porte à des sommets d'où l'esprit commande à la matière. Dès que le prêtre étend les bras vers le ciel, comme l'oiseau déploie ses ailes, il s'imprime un essor vers ces hauteurs sereines et voisines de Dieu où les tempêtes de la passion ne montent pas : *Incorruptio facit esse proximum Deo*[2]. Aussi, à l'heure de certaines épreuves, faisons cette belle expérience, mettons-nous à genoux pour remplir nos fonctions de séraphins, des influences séraphiques descendront sur nos membres purifiés. Il y a en nous deux ardeurs qui sont en raison inverse l'une de l'autre : celle de la prière et celle de la passion; à l'instant où la première s'allume, la seconde s'éteint.

Voilà pourquoi le divin Maître, nous enseignant les conditions du gouvernement de nous-même, ne nous dit pas : Pour dompter la fougue de vos entraînements, fuyez vos presbytères, passez sous des cieux plus tempérés, cachez-vous dans les antres du désert, roulez-vous sur des épines, à l'exemple de mon serviteur François d'Assise, plongez-vous dans la glace des étangs, comme firent mes vaillants disciples saint Ignace et saint Bernard, mais il nous donne ce simple

1. Luc, 11, 4.
2. Sap. 6, 20.

et facile préservatif : levez les yeux au ciel et criez : *Pater noster qui es in cœlis, ne nos inducas in tentationem.*

Ah! mes vénérés confrères, quels graves motifs pour ne pas omettre nos exercices! même pour ne pas les convertir en un travail purement intellectuel! On vous a peut-être quelquefois répété ce vieux conseil : Préparez votre prône durant votre oraison. Je réponds: Mauvais prône, détestable oraison. Ne mettez dans le prône que ce que vous avez senti, fait passer par votre âme, dans l'oraison, je le veux bien; mais, si vous offrez à votre esprit et à votre âme une substance à se partager par moitié, l'esprit dévorera tout, l'âme ne s'assimilera rien. Terrible sujet d'examen pour les prêtres peu surnaturels, qui étudient sans méditer, car, avec un esprit orné de toutes les connaissances, ils peuvent avoir une âme qui souffre d'inanition.

Qu'ils s'en souviennent, ces jeunes confrères, si affairés pour le prochain, si négligents pour leur intérieur, qui soignent leur vogue plutôt que leur conscience, et qui n'ont jamais consacré une retraite du mois à trancher cette question de vie ou de mort : dans quelle mesure ils doivent se dépenser, dans quelle mesure se réserver? Aussi, quand on les trouve à l'état de colonnes brisées dans le sanctuaire, si on leur demande la cause d'une telle ruine, ils répondent souvent : « Ce n'est pas la séduction, c'est le tourbillon qui m'a renversé. Sans doute, j'ai descendu le dernier degré le

jour de ma chute, mais ma chute a commencé le jour où commença mon habitude d'omettre l'oraison. » Ainsi, la déchéance du prêtre ressemble à une échelle dont la grosse extrémité touche à la boue, et dont l'autre se perd dans les hauteurs. Ne sommes-nous pas sur la pente qui conduit de l'un à l'autre de ces points ?

Mes vénérés confrères, saint Bernard écrivait au Pape Eugène : « Savez-vous que ce mouvement d'affai-« res, s'il vous emporte au lieu de vous porter, s'il vous « maîtrise au lieu d'être maîtrisé, vous conduira où vous « ne voulez pas aller, à l'endurcissement ? » Hélas ! si les affaires du Vicaire de Jésus-Christ sont dangereuses, que ne doit pas craindre un vicaire de village des siennes, quand elles ne sont qu'une fièvre d'activité, d'amour-propre et de sensualité sans recueillement : *En quo trahere te habent occupationes maledictæ* [1].

Les exercices de piété sont encore un approvisionnement pour notre ministère. Les nourrices, dit un Père, ont besoin de se nourrir beaucoup. Vous êtes les pères nourriciers du peuple, par conséquent, obligés de vous ravitailler à la plénitude de Jésus-Christ, par des communications fréquentes, si vous ne voulez pas faire souffrir la faim en la souffrant. Principe évident, au moral comme au physique, plus un homme dépense de sa substance, plus il a besoin de réparation, et dès

1. S. Bern., *De consid.*

l'instant que les déperditions surpassent l'assimilation, dans une âme comme dans un organisme, il y a perturbation, rupture d'équilibre et déchéance. Cela posé, comment s'opère notre croissance selon la foi? où puisons-nous les éléments de notre nutrition spirituelle? dans cette aspiration de la vie divine. qui se fait en nous par les effusions de la grâce, principalement par celle qui émane des exercices de piété; d'où il suit qu'un prêtre qui ne les fait pas, peut être rempli de lui même, mais est vide de la force et de l'esprit de Dieu.

En preuve, regardez-le à l'œuvre ce pasteur qui ne vivifie jamais sa conscience par la réflexion; il n'est pas seulement vide, il est banal. Il est banal en chaire, banal au confessionnal, banal au chevet des mourants; tous ceux qui l'entendent sentent que ses consolantes paroles ne sont qu'un refrain aride, et tous ceux qui le connaissent ne s'en étonnent pas, car c'est dans la méditation que le feu sacré s'allume : *In meditatione meâ exardescet ignis*[1]; et lui parle toujours, mais ne médite jamais. Combien de prêtres, diffus en condoléances, mais très-courts de spiriritualité, à qui leurs désolés pourraient adresser cette réponse de Job à ses amis : *Consolatores onerosi vos estis, audivi frequenter talia*[2].

Ne l'oublions pas, prédicateurs intarissables, qui sommes toujours prêts, et nous aussi confesseurs, di-

1. Ps. 38, 4.
2. Job, 16, 2.

recteurs monotones, qui faisons de notre ministère un formulaire sans vie et sans idées. Qui ne connaît cette légende épigrammatique? Un malade appela son curé et lui dit : « Excusez mon indiscrétion : je ne vous « entendis jamais prêcher sans sommeiller ; voilà bien « des nuits que je souffre d'une insomnie cruelle, dites- « moi donc quelque chose, et peut-être que mes yeux « parviendront à se fermer. » Si cette histoire surannée n'est pas un apologue, j'affirme que l'aventure doit être arrivée à quelque prêtre peu recueilli; car une oraison bien sentie est une excellente préparation oratoire; l'onction est une réminiscence de nos prières dans nos discours.

Suivez encore de près ce pasteur sans oraison; il n'est pas seulement banal, il est insuffisant. Quelle pauvreté de sentiments spirituels! Tandis que le cœur des saints ne vieillit jamais, même en disant toujours les mêmes choses, parce qu'il les rajeunit sans cesse par le renouvellement de ses émotions, celui-ci, dépourvu de toute profondeur dans l'accent, semble jouer un rôle quand il exhorte; desséché par la routine, il attire à son zèle la qualification de métier, et sa parole est une fraction du pain dans laquelle son peuple ne reconnaît pas Jésus-Christ : *Cognoverunt eum in fractione panis*[1]. Et s'il est pauvre de sentiments, combien davantage d'idées spirituelles! Aussi, à cha-

1. Luc, 24, 35.

que misère intérieure, il administre les mêmes remèdes, à chaque position les mêmes conseils. Il soigne les âmes avec une sorte d'empirisme sans diagnostic, et s'il est visité par quelque pénitent de distinction, au lieu de lui servir une morale appropriée, il en est réduit à lui appliquer des tirades de son prône passé ou futur. Tant il est vrai que, même avec de l'esprit, sans esprit de prière, nous pouvons être des nuées sans eau, des mamelles desséchées. *Nubes sine aquâ*[1], *ubera arentia*[2].

Ah! mes vénérés confrères, conservons donc le goût pour la nourriture spirituelle, d'abord parce qu'il est le meilleur signe de la santé de l'âme, et qu'au contraire, pour l'âme comme pour le corps, il n'est pas de symptôme plus maladif que la perte de l'appétit; mais, surtout, entretenons ce goût, pour que l'on ne puisse jamais dire de ceux que nous devons alimenter : *Parvuli petierunt panem et non erat qui frangeret eis*[3]. Malheur au peuple, quand ses prêtres sont semblables au ruisseau qui tarit en s'épanchant, non au bassin qui est inépuisable, parce qu'il ne donne que de sa plénitude. Deux devoirs parallèles nous sont imposés, suivant la doctrine d'un Père : celui de nous remplir et celui de nous répandre. Aussi, le prêtre qui se répand toujours, sans se remplir à proportion, est

1. Judæ. 1, 12.
2. Osée. 9, 14.
3. Thren. 4, 4.

menacé, dans sa personne de cette honte, le vide du cœur, et, dans son ministère de ce fléau, la stérilité. Au contraire, on peut dire du prêtre recueilli, que son âme étant toujours sustentée, ses influences coulent sans cesse et à pleins bords sur le monde : *Panis ei datus est, aquæ ejus fideles sunt*[1].

Nos exercices de piété sont encore une force pour notre action publique. Nous avons, sous ce rapport, une mission à remplir. Ce n'est pas sans intention que saint Jérôme vous appelle : *Mundi salvatores,* et que saint Chrysostôme dit, en parlant du prêtre : *Mundus illi universus concreditus est*[2]. Or, comment gérer cette fonction de tuteur, de chargé d'affaires de l'univers? Ce n'est point par des inquiétudes prosélytiques, ce n'est point par des habiletés de pose ou de diplomatie que nous nous en acquittons, c'est par des prières ferventes et assidues. Quelle est, en effet, la somme de vos obligations envers le monde? L'instruction, l'édification, l'oraison, mais l'oraison avant tout le reste. *Verbum, exemplum, oratio, magis autem horum, oratio*[3]. Aussi, voulez-vous acquérir, dans la paroisse, une action que ni les maires, ni les conseils municipaux, ni aucune hostilité ne puissent contre-balancer? Mettez-vous souvent à genoux. Dans ses tribulations, un prêtre naturel dit : J'irai me

1. Is. 33, 16.
2. S. Chrys., *De sacerd.*
3. S. Bern.

plaindre à mon évêque, j'en écrirai à M. le préfet : un prêtre surnaturel se dit avant tout : J'en traiterai avec Notre-Seigneur dans mon oraison ou dans ma prochaine visite au Très-Saint Sacrement, et il n'est pas rare que ce procédé ait beaucoup plus de succès que les autres.

Exemples à l'appui : quelle sauvegarde souhaitait, autrefois, le Seigneur à Israël? Ce n'étaient point des prêtres puissants en paroles, en écrits, en habileté ou autres prépondérances sociales, c'étaient des prêtres pleurant entre le vestibule et l'autel : *Plorabunt sacerdotes inter vestibulum et altare, et dicent : Parce Domine, parce populo tuo*[1]. Voilà les vrais sauveurs des nations menacées. Quel est le péché qui semblait effrayer le plus la piété de Samuel? Apprenez-le : *Absit à me hoc peccatum ut cessem orare pro vobis Dominum*[2]! Et saint Paul, d'où tirait-il le sujet le plus ordinaire de ses oraisons? C'est lui-même qui nous l'a confié : *Non cesso, gratias agens pro vobis, semper memoriam vestri faciens in orationibus meis*[3].

Donc, voulez-vous que votre houlette de pasteur de village se change en sceptre souverain? Soyez un homme intérieur. Du reste, n'allez pas croire que ce côté de vos obligations, quoique inapparent, ne soit point apprécié par les regards publics. Quand le prê-

1. Joel. 2, 17.
2. 1 Reg. 12, 23.
3. Ephes. 1, 16.

tre, d'ailleurs charitable et facile à vivre, est tiède dans ses exercices, les peuples savent bien dire : « Nous avons un brave homme pour curé, mais il n'est pas dévot; » et les peuples comprennent très-bien qu'un brave homme, qui n'est pas dévot, fait ses affaires au sanctuaire, plutôt que les leurs.

Voulez-vous me permettre une réminiscence égayante qu'autorise le genre familier? J'ai connu un curé qui fut littéralement chassé de sa paroisse, le lendemain d'un jour de grêle; savez-vous pourquoi? « Quoi d'éton-« nant qu'il ait grêlé, disaient les paysans en leur naï-« veté superstitieuse, M. le curé *n'est pas bon pour* « *l'orage*, parce qu'il n'est pas pieux; tandis que son « prédécesseur était aperçu dans les airs au moment « de la tempête, et, d'un signe de croix, il congédiait « les nuages malfaisants, ou il les versait sur les « champs des voisins. » Sans doute, ces crédulités sont pitoyables, mais il y a un fonds de raison jusques dans leurs aberrations, car cela veut dire que, si le prêtre était un organe puissant de la prière de l'Église, il commanderait aux fléaux, et que, par sa sainteté, il ferait même la pluie et le beau temps. Entendez-le bien, pasteurs sans foi en votre force surnaturelle, qui dans le gouvernement de la paroisse vous fiez tant à la puissance de l'intrigue et des petits moyens, tandis que la première puissance de ce monde sera toujours celle-ci : *Oratio humiliantis se nubes penetrabit*[1].

1. Eccli. 35, 21.

D'autant que grand nombre de vos prières étant publiques, dès que vous étendez vos bras, sous cette sauvegarde vient se placer l'Église tout entière, avec ses pécheurs, ses pénitents, ses justes, ses prêtres, ses rois, ses magistrats, ses sujets, ses vierges, ses riches, ses pauvres, ses malheureux; et quand votre prière a fait, autour de l'Église militante, sa ronde de charité, elle a mission d'aller visiter et réjouir l'Église souffrante; et quand elle a porté ses rafraîchissements dans celle-ci, elle monte dans l'Église triomphante pour l'incliner vers les deux autres; de telle sorte que vous êtes bien, comme l'a dit un Père, le point de jonction où toutes choses se rencontrent, et qu'ainsi le ciel, le purgatoire et la terre s'unissent, fraternisent chaque jour dans les embrassements de votre charité.

O felices sacerdotes! Si sacerdotaliter vixeritis[1]! Oui, mes vénérés confrères, n'oubliez pas cette condition : *Si sacerdotaliter vixeritis,* car ce sont nos vertus qui font la puissance de notre intercession, d'après ce principe : *Si non places, non placas*[2].

Et, puisque nous touchons à ce grand devoir de la prière publique, un mot sur vos oraisons en société et en présence du peuple, c'est-à-dire sur la décence de vos sacrifices et sur la majesté de vos cérémonies.

Il y a des prêtres qui savent attirer à l'église par les séductions d'un culte bien organisé, parce que, même

1. S. Laur. Just.
2. *Ibid.*

quand il n'y a plus rien à voir dans leur petit sanctuaire, leur tenue est tout un spectacle dont le peuple est avide et fier; il y en a d'autres, au contraire, qui semblent avoir pris à tâche de repousser les fidèles des saints mystères, parce qu'ils ont l'air d'en parodier la grandeur par la trivialité de leur attitude. Pour nous, sans attacher plus d'importance à la lettre qu'à l'esprit, en matière de rubriques, faisons-nous, à cet égard, un devoir de la correction, et professons une grande exactitude à toutes les observances liturgiques : à proprement parler, il n'y en a aucune de petite.

Sans doute, c'est, en soi, une cérémonie peu importante que de lever les mains au ciel, et cependant, *Cum levaret Moyses manus, vincebat Israël, sin autem remisisset paululum, superat Amalec*[1]. Sans doute, c'est encore peu de chose que de frapper la terre trois fois au lieu de cinq, et, cependant, Élie assure à Joas que, par cette simple omission, il a perdu la conquête de la Syrie. Gardons-nous donc de l'arbitraire, des à peu près, de la routine, surtout des omissions dans l'accomplissement des prescriptions cérémoniaires. Dieu veut être honoré conformément aux règles de son Église, non selon nos improvisations de tous les huit jours.

« Nous autres protestants, disait le grand Frédéric, nous traitons Dieu de pair à compagnon, mais les

1. Exod. 17, 11.

catholiques l'honorent véritablement en Dieu. » D'où vient cette différence dans la convenance des hommages? De la différence dans les liturgies. Avis, en passant, à ceux qui font du cérémonial un exercice grimaçant par excès de précipitation, ou bien un encadrement pour leur personne, par exagération de dignité, ou mieux encore un recueil de détails fantaisistes qui n'obligent que les amateurs. Intercesseurs publics de l'Église, il ne vous est pas permis d'ignorer les règles de votre intercession. Réalisez, en retraite, cette législation sacrée, possédez à fond le rituel de tous les sacrements dont vous êtes les ministres, et si c'est la honte du soldat de ne pas savoir la théorie de ses manœuvres, quelle sera l'excuse du prêtre, systématiquement impropre aux évolutions du saint autel!

Surtout, ne vous persuadez pas que l'on peut y suppléer par des attitudes : des attitudes, mon Dieu! En face de la présence réelle et sous le regard des cieux penchés sur votre tête! Si vous vous rappelez, au sanctuaire, que les hommes vous observent, vous poserez à la façon des acteurs, et vous deviendrez un de ces célébrants emphatiques, de qui on a dit qu'ils portent leur tête avec plus de respect que le Saint Sacrement; mais si vous pensez, au contraire, que là Dieu vous examine, que l'Église a compté tous vos pas et décrété tous vos mouvements, alors vous tremblerez au lieu de chercher à produire de l'effet. Principe infaillible de vérité, dans nos cérémonies, ne pas nous occuper des

témoins de la nef, ne considérer que ceux de la voûte. Avec de telles pensées, on aime ou on craint les fonctions sacrées, on ne les néglige pas, et on les profane moins encore : et cette dévotion est d'autant plus importante, que nos fonctions, remplies avec la foi, nous élèvent jusqu'à une grandeur surhumaine, au rôle d'un Dieu lui-même, tandis que, dépourvues de sentiment surnaturel, elles nous réduisent aux proportions d'un personnage de pure représentation. Nuance que la foule voit très-bien et sent mieux encore.

Avant de quitter cet ordre d'idées, concluons avec un pieux auteur : *Revertere anima mea ad Dominum Deum tuum*[1]. Il y a pour vous, en ceci, un devoir de conservation propre, en même temps qu'un besoin de cœur, car voici le malheur qui vous menace : *Tempore quo fuerint dissipati, peribunt*[2]. Au contraire, écoutez ces promesses faites au prêtre intérieur : *Frequens Dei visitatio cum homine interno, dulcis sermocinatio, grata consolatio, multa pax, familiaritas stupenda. Da ergo Christo locum, et cæteris nega introïtum*[3].

1. Thomas a K. *Sol. anim.*
2. Job. 6, 17.
3. *De Imit. Christ.*

II

Non-seulement les exercices de piété sont un besoin pour le prêtre, mais, par leur variété, ils répondent à la variété de ses besoins. Quatre actes constituent en lui ce que l'on pourrait appeler le mécanisme de sa vie intérieure : se recueillir, se préserver, se renouveler, se purifier. Eh bien! quatre exercices corrélatifs le font participer à ces divers avantages et le retrempent à ces sources de force et d'épuration : il se recueille par la méditation, il se préserve par le saint office, il se renouvelle par la retraite, il se purifie par la confession. Un mot sur chacune de ces pratiques envisagée par rapport à la réformation sacerdotale.

On se recueille par l'oraison : je vais au but sans préambule, parce que n'ai que peu d'instants pour esquisser le sujet d'un livre. Hâtons-nous donc de le dire : la grande calamité du sanctuaire, aujourd'hui, c'est le petit nombre de prêtres qui font leur méditation. Séminariste, on est plus contemplatif qu'après quarante ans de ministère. En général, plus on vieillit, plus on est apte à soutenir son attention ; mais l'homme surnaturel pense moins, en nous, dans sa maturité que dans son jeune âge, et les mêmes qui sont capables de la concentration nécessaire pour composer des livres,

pour gouverner de grandes paroisses, pour conduire des affaires compliquées, sont incapables de fixer leur esprit, cinq minutes, aux pieds de leur crucifix. Et, cependant, ceci n'est point affaire de simple conseil. Prêtre, vous êtes plus grand que tout ce qu'un homme peut être, vous êtes placé au-dessus des hommes qui réfléchissent le plus ici-bas, et vous seriez dispensé de réfléchir? Vous ne pouvez le prétendre sans tromper la catholicité, qui se repose sur votre garde, et qui prend aisément vos pensées pour des communications intimes de la Divinité.

Contraste effrayant! Par inattention, un chef de train déraille, et il répond pour son convoi. Chef de paroisse, par inattention vous jetez des populations hors de voie, quelquefois dans les abîmes, et Dieu ne vous demanderait pas compte des dommages? Il ne peut vous en faire grâce, car son Église péricliterait, si elle n'était divine, par suite de votre irréflexion. Pourquoi le sanctuaire est-il désolé d'une grande désolation? Ce n'est point parce qu'il y a des hérésies, ou des blasphèmes, ou des impudicités, ou des sacriléges, ou des divisions, c'est parce que personne ne se recueille dans son cœur, ce désordre étant la cause de tous les autres. Pourquoi encore peut-on dire de si grand nombre d'entre nous : *Declinaverunt, simul inutiles facti sunt*[1]? et si grand nombre peuvent-ils dire

1. Ps. 13, 3.

d'eux-mêmes : *In vacuum laboravi, vanè fortitudinem meam consumpsi*[1] ? C'est que chacun de nous pense à soi pour se satisfaire, et que personne ne pense à soi pour se retrouver.

Je vous concède volontiers qu'il était un peu sévère, ce saint évêque de Cahors qui exigeait de ses clercs la promesse, à vie, de trois quarts d'heure d'oraison quotidienne avant de les ordonner ; mais concédez-moi, à votre tour, que NN. SS. les évêques chargés de notre ordination n'auraient pas pu, en conscience, nous en conférer la grâce s'ils avaient su, par avance, le peu de méditation que nous devions faire.

Et n'alléguez pas contre cette pratique capitale l'accablement de vos affaires : saint Bernard la recommande avec toute sorte d'instances, de menaces même, au pape Eugène, chargé des affaires de la catholicité. Certes, vous n'avez pas plus d'affaires que le Rédempteur du monde, et cependant, après ses journées de fatigue, quel était son repos? *Erat pernoctans in oratione*[2]. N'en croyez donc pas votre désir d'économiser les heures. Il n'y a point de moments perdus aux pieds de Notre-Seigneur ; des moments ainsi employés font mieux valoir les autres.

Défiez-vous surtout de la tentation de ne point méditer, sous prétexte d'étudier davantage. Suarez se déclare prêt à sacrifier toute sa science plutôt qu'un

1. Is. 49, 4.
2. Luc. 6, 12.

quart d'heure d'oraison ; saint Philippe de Néri reçoit la sienne dans la catacombe de Saint-Sébastien, à Rome ; saint Jérôme doit ses plus belles inspirations au désert de Bethléem ; saint Ignace est transformé en voyant dans la grotte de Manrèze ; saint Bonaventure, interrogé sur la source de ses lumières, montre son crucifix. Ah ! bienheureux le prêtre dont le Seigneur lui-même fait l'éducation ! *Beatus homo quem tu erudieris Domine* [1] ! Notre oratoire, en effet, nous en apprend plus que notre bibliothèque, et les révélations de la bibliothèque sont parfois un danger, si elles ne sont dirigées, corrigées, surnaturalisées, par celles de l'oratoire.

Beaucoup de prêtres allèguent leur peu de succès dans l'exercice de l'oraison pour s'en dispenser. Sont-ils fondés dans leur excuse ? Nullement. Quand vous ne seriez qu'une statue en présence de Dieu, dit un ascétique, n'oubliez pas que les princes aiment d'avoir des statues dans leurs palais pour décoration. « Les chiens, ajoute saint François de Sales, prouvent leur fidélité à leur maître en s'endormant à ses pieds, après lui avoir prodigué leurs caresses. » D'ailleurs, voulez-vous savoir la principale cause de nos divagations dans la prière mentale ? C'est le défaut de préparation. Ne fournissez point de pensées à l'esprit, il ne pensera rien du tout : *Ex nihilo, nihil fit.* Félicitons, sans

1. Ps. 93, 12.

doute, ceux qui savent faire les frais de leur méditation avec le cœur, car alors c'est Dieu lui-même qui en fournit la matière; mais, quand les ondées du ciel n'arrosent par notre jardin, puisons notre eau à force de bras, suivant la comparaison de sainte Thérèse, c'est-à-dire procurons à notre esprit une substance qui l'alimente, à défaut des inspirations qui le ravissent.

Voulez-vous connaître la seconde cause de nos distractions dans l'oraison? L'immortification de l'intelligence. Si vous méditez à la croisée du presbytère ou sous les ormeaux de la place publique, sur un prie-Dieu de sacristie bruyante ou au coin d'une cheminée de famille, l'oreille tendue à tout ce qui se dit, les yeux ouverts à tout ce qui se fait, vous ne serez jamais visité par l'extase.

D'ailleurs, qu'importe le succès en matière d'oraison, puisque Dieu ne vous demande que l'exactitude? Sur trois cent soixante méditations que fait un prêtre régulier dans l'année, il y en a bien trois cents qui sont arides. Toutefois, ce qui prouve qu'en ceci l'aridité n'est point la stérilité, c'est que ces exercices, pratiqués même à froid, nous préservent, tandis qu'ils nous abandonnent au mal si nous les abandonnons. Et, cependant, combien de prêtres dont l'oraison est une rêverie, non un effort moral, une méditation de Lamartine moins la rime, plutôt qu'un regard profond sur Dieu et sur eux-mêmes. Il y a plus : combien de prêtres dont l'oraison est entièrement supprimée, et dont la première prière,

chaque matin, est cette parole formidable, au pied de l'autel : *Introibo ad altare Deo*[1] ! O mon cher confrère ! de quel droit avez-vous avancé jusqu'à cette place auguste sans vous préparer ?

Je sais, mes vénérés confrères, l'inclination que nous avons à nous reposer dans nos œuvres extérieures. Nous sommes, disons-nous, des hommes d'action ; nous appartenons à un siècle d'action. Eh ! qui pourrait dire les hymnes entonnées et les immunités proclamées, de toutes parts, en l'honneur de l'action ! Voilà les idées courantes ; voici la vérité divine : *Corporalis exercitatio ad modicum ulilis est*[2]. Aussi, quand les Apôtres furent contraints, par les besoins de l'Église naissante, de diviser leur sollicitude, ils confièrent les veuves aux diacres, se réservant pour la prière et pour la parole : *Nos autem orationi et ministerio verbi instantes erimus*[3]. La prière et la parole, deux instruments jumeaux de salut pour le monde, mais dont le second n'a point sa pleine vertu sans le premier, car si la parole appelle les âmes, la prière les engendre à Dieu : *In oratione fit conceptio spiritalis*[4]. De grâce, mes vénérés confrères, ne séparons pas les moyens apostoliques dont nous disposons : ce qui arrive à ces prêtres routiniers ne faisant guère que leurs prières liturgiques et qui sont

1. Ps. 42, 4.
2. *De Imit.*
3. Act. 6, 4.
4. S. Prosp.

toujours absents d'eux-mêmes. Aussi bien, c'est quand nous n'y sommes plus, que la mort s'y introduit par les croisées ouvertes. Rentrons chez nous pour qu'elle n'y entre pas : *Ascendit mors per fenestras*[1].

Nous nous défendons par l'office. *Arma clericorum,* disent les saints canons, *sunt orationes :* et, parmi ces oraisons, en est-il une plus obligatoire que celle-ci? Ne croyez pas qu'elle soit un culte gratuit de votre part. Il y a un contrat passé, d'après saint Pierre Damien, entre le prêtre et la société chrétienne. Le premier donne à la seconde le suffrage de ses prières, la société chrétienne lui rend, en échange, la subsistance. La récitation de votre bréviaire est donc une dette de justice; et, cependant, quelle langueur et que de fraudes, peut-être, dans votre manière de vous acquitter!

Parmi vos oraisons, en est-il une plus honorable? Dieu a établi un concert de louanges sur la terre comme dans le ciel, et ces deux chœurs alternent, d'un monde à l'autre. Aux phalanges de bienheureux chantant : *Sanctus, sanctus, sanctus,* sept fois par jour, pontife de la création inférieure, vous répondez : *Deus in adjutorium meum intende*[2], et, de cette façon, le bréviaire devient l'horloge des communications officielles entre l'Église triomphante et l'Église militante.

1. Jer. 9, 12.
2. Ps. 69, 2.

Quelle légèreté d'officier à cette fête sans s'écouter!

Parmi vos oraisons, en est-il de plus consolante? Il y a tout, pour l'âme et pour le cœur, dans ce bréviaire qui ne vous dit plus rien, et si, durant vos heures tristes, vous n'avez pas senti le bonheur de faire bercer votre douleur par la douce mélodie des Psaumes, c'est une preuve que vous connaissez peu les dons de Dieu.

Enfin, ne pourrais-je pas dire que, de toutes nos oraisons, celle-ci est la plus nécessaire? Car il y a des prêtres qui ne confessent pas, il y en a qui ne prêchent pas, il y en a qui ne célèbrent pas; mais, de même qu'aucun n'est dispensé de la chasteté, aucun n'est dispensé de la récitation de l'office, parce que la première de ces obligations serait moralement impossible, sans les salutaires renforts que lui prête la seconde. Cependant, si un saint Pape disait : « Quand j'ai oublié quelque chose, il me reste un moyen infaillible de me le rappeler, c'est de prendre mon bréviaire », nous, combien d'imperfections plus coupables ne commettons-nous pas?

Les saints canons recommandent, pour cet exercice, la convenance du lieu et de l'attitude; nous le remplissons dans les lieux les plus agités et dans les attitudes les moins respectueuses. Les saints canons disent : *Non festinanter*, et il y en a qui se font un art de leur promptitude; j'en ai vu qui engageaient des paris sur les tours de force de leur précipitation. Les

saints canons disent : *Non oscitanter,* et il y en a qui prodiguent à Dieu ces bâillements et ces signes de lassitude, qui seraient le scandale d'un honnête salon. Les saints canons disent : *Non sincopando dictiones,* et il y en a qui changent leur prière en un bégaiement inintelligible, en une langue mutilée. Enfin, les saints canons disent : *Non truncate,* et il y en a qui, pour s'épargner la peine d'interroger le directoire, omettent des commémorations, confondent les leçons, changent le rit et couvrent toutes leurs incuries liturgiques de cette excuse commode : *Officium pro officio.*

Ah ! mes vénérés confrères, deux exemples d'édification bien différente sur ce sujet : le premier est de Mgr d'Astros. Vous savez qu'il fut captif pour une cause sainte, pendant trois ans, et que les ombrages de la police lui confisquèrent même ses livres de prière. Comme je lui disais un jour : « Mais il me semble qu'en pareil cas, il y a quelque chose de plus difficile à supporter que la prison, ce sont les vingt-quatre heures de la journée », il me répondit : « Vous vous trompez, je savais les Psaumes par cœur, et, grâce à cette conversation avec Dieu, qui échappait au geôlier, je me suis toujours préservé de l'ennui. » Admirable vertu de l'office bien récité ! Aussi, combien de fois ces joies du cœur, que nous allons chercher dans des journaux peu instructifs, dans des relations frivoles, dans des voyages dissipants, ne les trouverions-nous pas dans notre bréviaire ouvert avec la foi de notre sous-

diaconat! C'est que la prière, pour l'âme, est excellemment l'attitude du repos.

L'autre exemple est du malheureux auteur de l'*Essai sur l'indifférence.*

Un jour, je causais avec un prêtre grave et bien informé de cette ruine effrayante; il me disait : Devinez-en la cause? — Je lui répondis : Le prétexte du second Tertullien, comme du premier, serait-il les traitements qu'il a reçus des clercs de Rome? — Je ne le crois pas. — Serait-ce la corruption du cœur? — Je ne le crois pas. — Serait-ce, enfin, ce que tout le monde a pensé, entêtement d'orgueil? — Oui et non; l'entêtement de l'orgueil ne fut que l'effet; la cause, la voici : le brillant controversiste ne récitait pas son bréviaire. Ses disciples de La Chenaie s'en étant aperçus, lui en firent l'observation : il répondit que, vu l'importance de ses travaux, Léon XII lui avait donné dispense. Cette dispense était-elle une vérité, était-elle un mensonge? Je ne sais pas; mais, ce que je sais bien, c'est qu'un prêtre, assez cuirassé contre le remords pour supprimer son bréviaire sans étouffer dans ce silence douloureux, un prêtre assez confiant en lui-même, pour croire qu'il peut se passer d'un tel appui sans défaillir, celui-là porte dans son âme le germe de tous les scandales et de toutes les apostasies.

Grâce à Dieu, nous sommes loin de tels écarts, mais ne sommes-nous pas de ces incorrigibles lambins, qui récitent : *Jam lucis orto sidere* à dix heures du soir?

Ne sommes-nous pas de ces inexacts qui ne comptent plus avec la liturgie pour la récitation de matines, et qui les renvoient, non-seulement après la messe, mais à l'heure de celles du lendemain? Ne sommes-nous pas de ces inattentifs, qui ne se confessent même plus de leur inattention, oubliant qu'être volontairement distrait pendant l'office, c'est se rendre coupable, d'après Bourdaloue, du même péché que de l'avoir omis. Enfin, ne sommes-nous pas de ces découragés, à qui le bréviaire tombe des mains, le lendemain d'une faute commise, et qui perdent ainsi, avec l'innocence, le plus sûr moyen de la recouvrer? O Église militante! que se passe-t-il en votre cœur, quand vos séraphins, renversés sur la fange, n'ont plus de voix dans votre concert de prières, tandis, que ceux du ciel ne se taisent jamais! Et vous, ô mon Dieu! faites que nous ramassions aujourd'hui notre bouclier et nos armes, si nous les avons jetés en omettant les prières qui sont notre principale défense : *Magna armatura est oratio*[1].

Nous nous renouvelons par la retraite. La retraite est le foyer des puissantes inspirations ; le silence enfante les grandes pensées : aussi les âmes sublimes, semblables à ces arbres géants de la végétation, nous viennent de la solitude. Depuis les jours d'Élie, la sur-

1. S. Chrys., *Hom. de orat.*

nature, comme la nature elle-même, nous fournissent des exemples en preuve de cette économie. S'agit-il de Jean-Baptiste, quel fut le creuset de sa formation? *Erat in desertis locis usque ad diem ostensionis suæ ad Israël*[1]. S'agit-il de Notre-Seigneur? Il passe quarante jours au désert, en compagnie des seuls animaux de la terre : *Erat cum bestiis*[2]. Le christianisme a commencé par une retraite de dix jours au cénacle, et nos pères fuyaient souvent vers les saintes montagnes pour se recueillir, si bien que l'histoire désigne les lieux où saint Basile, saint Augustin et saint Ambroise allaient faire leur retraite.

Et, cependant, combien ne s'imposent la leur que parce que les règles diocésaines ne leur permettent pas de l'éluder! Combien d'autres y cherchent la distraction plutôt que l'amendement! Qu'est-ce que la retraite pour certains d'entre nous? L'occasion d'un charmant retour à la grande ville, à propos duquel on fait visite à d'anciennes connaissances, que l'on avait, peut-être, de bons motifs de ne pas revoir. Une sorte de marché annuel, où l'on fait ses provisions de ménage, de sacristie, d'ornements, de livres, et où l'on munit son presbytère des nouveautés nécessaires pour chasser les ennuis de l'hiver. Une agréable semaine, pendant laquelle, moyennant l'assistance à quelques exercices, on peut répondre à des invitations

1. Luc, 1, 80.
2. Marc. 1, 3.

en ville, cultiver des amis, et même, au besoin, respirer le grand air des promenades publiques pour éviter la contention. Enfin, c'est une confession des plus grosses fautes de l'année, une lessive spirituelle, passez-moi le mot; après quoi, on prend la clef des champs, aussitôt que possible, et on laisse aux mystiques le soin de tirer des conclusions plus élevées.

O mon cher confrère, qui depuis les jours du séminaire n'êtes point entré, peut-être, en jugement avec vous-même, faites-vous cette violence aujourd'hui. Rien ne prouve mieux le besoin que vous avez de tels exercices, que le goût que vous n'en avez pas. Les âmes dévastées et honteuses d'elles-mêmes n'aiment pas à se retrouver. Je connais vos répugnances de tempérament à la clôture et au régime sévère; mais courage! quelques jours de contrainte sont si vite passés! faites de votre exactitude un exemple, une expiation, et une garantie offerte à la justice de Dieu.

Et cet effort n'est pas simplement facultatif. Beaucoup de prêtres courent à la damnation, emportés par un vertige ou par des passions qu'ils croient sans remède, tandis que l'application à la retraite les aurait sauvés. Rien de plus navrant que de voir des hommes, à la fois si graves de caractère et si légers d'esprit! surtout quand on se rappelle qu'en ne se faisant pas de bien ici, on peut se faire du mal, car les grâces extraordinaires sont pour notre ruine, si elles ne servent pas à notre résurrection. Donc, supposé que la nature nous

ait dit, à notre entrée dans cette enceinte : Voici une semaine de causeries fraternelles, voici une intéressante exhibition de chroniques diocésaines, répondons à la nature par ces pensées de la foi : *Voici des jours propices, voici des jours de salut*[1].

Enfin, nous nous purifions par la confession. Dispensez-moi ici des préludes inutiles. Le prêtre doit d'abord se confesser souvent, car il est tenu à une pureté intérieure toujours digne de communier; or, la confession fréquente est le ressort indispensable de toute vertu exacte, et si saint Charles, si d'autres pontifes célèbres recevaient l'absolution tous les jours, comment excuser ces prêtres négligents qui attendent de ne pouvoir, en conscience, offrir le saint sacrifice pour se purifier! Le prêtre doit se confesser régulièrement, car le régime spirituel, comme le régime physique, a besoin d'être appliqué avec persévérance et précision pour être profitable à la santé. Le prêtre doit se confesser, autant que possible, au même confesseur; car, s'il dit au premier confrère venu : *Esto mihi parens et sacerdos*[2], il recevra des absolutions sans direction; or, c'est l'ordre providentiel, que nul n'est appelé à se diriger soi-même; voilà pourquoi les voyants les plus perspicaces de la théologie ne voient très-souvent rien dans leur intérieur.

1. 2 Cor. 6, 2.
2. Judic. 17, 10.

Mais il y a un désordre plus grand encore que de se confesser à tout le monde : c'est de ne se confesser à personne... Et, cependant, il y a des prêtres qui sont, au spirituel, semblables à Melchisédech, dont personne ne pouvait nommer le père. J'en ai connu un qui en était là, et, comme son évêque eut la curiosité très-légitime de savoir quel était le confident de son âme, le prudent accusé lui répondit avec larmes : « Ah! Monseigneur, si M. le curé de tel endroit, qu'on enterra la semaine dernière, pouvait parler, lui vous dirait si je ne me confessais pas! » Pardonnez-moi cette citation peu édifiante par elle-même, mes vénérés confrères, mais qui met en relief le faux et le péril où vit tout prêtre sans confesseur. Pour nous, ayons donc toujours le nôtre parfaitement connu et authentique, sans qu'il soit besoin de recourir aux témoignages d'outre-tombe pour le certifier.

Au demeurant, la fidélité à ces exercices n'est-elle pas la plus pure source de notre joie? D'où viennent tant de soupirs si peu résignés sur la solitude du presbytère, sinon de ce que l'on ne sait pas prier? Au moment où le prêtre le plus délaissé a dit : Mon Dieu! mon Dieu! son désert s'est peuplé. Ils sont deux, là, pour souffrir, pour combattre et pour faire le bien : *Adest Deus cunctis obsecrationibus nostris*[1]. Il y a des jours où l'on succombe, sans trop savoir pourquoi,

1. Deut. 4, 7.

sous le poids de la vie, et l'on cherche le remède. Le remède, je vais vous le dire : récitez un peu d'office à genoux, confessez-vous, allez, si vous le pouvez, verser quelques larmes devant le Très-Saint Sacrement; aussitôt la couleur du monde et des choses sera changée, et votre âme respirera quand elle aura bien rompu sa glace avec Dieu. C'est pour ce motif qu'un patriarche du désert, exténué de jeûnes, accablé d'années, disait à Dieu : « Seigneur! vous m'avez trompé, car vous m'annonciez des souffrances à votre service, et j'y ai trouvé la paix; vous me parliez de votre croix comme d'un fardeau, elle a réjoui mon cœur; je devais mourir sur votre calvaire, et c'est là que j'ai commencé à vivre; encore une fois, Seigneur, vous m'avez trompé, vous m'avez trompé! » Voulez-vous savoir le secret de cette jubilation dans les larmes? Ne manquez pas à vos exercices : *Tristatur aliquis vestrum, oret*[1].

D'ailleurs, ce n'est pas là seulement la source de la joie : c'est celle de la restauration sacerdotale. Revenons donc puiser souvent à *ces fontaines de la grâce du Sauveur*. Hélas! combien d'incuries et d'omissions n'avons-nous pas tous à réparer! Le P. Lejeune, parlant sur ce sujet, s'interrompit pour dire à ses auditeurs : « Priez pour moi, car j'ai commis beaucoup de fautes contre ce que je prêche en ce moment! » A cet

1. Jacob. 5, 13.

exemple, prédicateur et auditeurs, faisons amende honorable de nos manquements aux rendez-vous du Seigneur. Pourrions-nous compter la somme de secours que nous avons perdus, en nous privant trop souvent de cette réfection fortifiante!

Peut-être qu'une telle privation nous a conduits, non-seulement à l'affaiblissement, à l'anémie de l'âme, mais à son délabrement! Prêtre ravagé, qui êtes ici comme un édifice en ruines, commencez donc votre réparation par l'intérieur. Oui, la réforme des prières avant celle des œuvres, et que, désormais, les peuples, en considérant les gloires diverses qui vous environnent, gloire de votre sacerdoce, gloire de votre apostolat, gloire de vos sacrifices, gloire de vos influences, soient obligés de dire : Et, cependant, la principale gloire de ce prêtre, c'est son intérieur : *Omnis gloria ejus ab intus*[1].

1. Ps. 44, 14.

DEUXIÈME DISCOURS

Le Prêtre exemplaire divin.

Sancti ergo estote quoniam ego sanctus sum[1].

Mes vénérés Confrères,

A cette première question : Qu'est-ce que le sacerdoce? nous avons répondu en substance : C'est la toute-puissance divine rendue visible ici-bas dans la personne de ses ministres; c'est Dieu présent sur la terre par le prêtre, ou, pour mieux préciser, entre Dieu qui est dans le ciel, et l'homme qui le cherche sur la terre, un être Dieu et homme, qui les rapproche en les résumant. Donc, s'il fut dit du Verbe fait chair : *Generationem ejus quis enarrabit*[2]? que l'on ne pose plus la même question à propos du sacerdoce, car la

1. Lév. 2, 44.
2. Is. 53, 8.

réponse est dans ces mots : *Sacerdos, alter Christus.*

Mais toute noblesse oblige, et la grandeur du sacerdoce lui impose la sainteté. Oui, le continuateur de Jésus-Christ doit reproduire ses perfections en même temps que son ministère, d'autant que la première fonction du Sauveur ne fut pas celle de maître, mais celle de modèle : *Cœpit facere et docere.* Dieu ne vous permet donc pas de séparer l'estime de votre grandeur du désir de votre sanctification; et, en preuve, écoutez ce beau décalogue de la perfection sacerdotale qu'il a mille fois promulgué : *In omnibus te ipsum præbe exemplum bonorum operum, in doctrinâ, in integritate, in gravitate*[1]. *Exemplum esto fidelium, in verbo, in conversatione, in charitate, in fide, in castitate*[2]. *Nemini dantes ullam offensionem ut non vituperetur ministerium nostrum*[3]. Quelle sublimité si on trône sur ces sommets! quelle ruine si on tombe! Mesurons à la fois cette hauteur et cet abîme.

A un auditoire de fidèles on prêche simplement le salut; à une assemblée de prêtres on demande la sainteté, au moins relative. C'est qu'il ne nous est pas permis de viser à une fin plus modeste; et que si, pour d'autres, le salut est possible par la pratique des préceptes, ordinairement, nous ne l'obtenons que par le

1. Tit. 2, 7.
2. Tim. 4, 12.
3. II Cor. 6, 7.

généreux embrassement des conseils. La raison toute seule le dit : les prêtres doivent être les exemplaires de la société religieuse qu'ils représentent, ou bien ils convertissent en un rôle sans honneur leur magistrature sacrée. Moins que les autres, le prêtre de l'alliance nouvelle est dispensé de rendre témoignage à sa vérité par ses sacrifices; aussi, tandis que le sacerdoce des fausses religions peut rester une simple distinction honorifique sans se déconsidérer, le nôtre est obligé de devenir l'expression idéale des vertus publiques, sous peine de flétrissure.

Voilà pourquoi, s'il n'est rien de plus grand, parmi nous, qu'un saint prêtre, il n'est pas d'homme plus méprisé qu'un prêtre notoirement déchu ; et l'Église, loin de récriminer contre cette sévérité de l'opinion chrétienne, s'en applaudit, car les exigences de la pudeur publique à notre égard sont des actes de foi implicites en la sainteté de notre ministère, et, sous ce rapport, il est une chose plus injurieuse pour nous que les calomnies du monde, ce sont certaines de ses absolutions. *Ad vos mandatum hoc, ô sacerdotes! vos recessistis de viâ, propter hoc dedi vos contemptibiles omnibus*[1]. Conséquence redoutable, j'en conviens, mais que nous devons bénir autant que redouter.

Mes vénérés confrères, Dieu ne s'est pas proposé autre chose, dans son œuvre extérieure, que sa gloire

1. Malac. 2, 8, 9.

par la sanctification des âmes. Le résultat final de ses créations n'est point d'aligner des soleils, de creuser des océans, de jeter des manteaux de moissons et de fleurs à notre terre : c'est de produire des vertus. Tout ce qui subsiste, dit Bossuet, ne se préserve de la destruction qu'en s'engrenant dans l'ordre de notre justification, et les cieux seront repliés, comme une tente déserte, le jour où il n'y aura plus d'élus à couvrir : *Omnia propter electos*[1]. Mais, si Dieu a travaillé avec tant de magnificence et de durée à la sainteté des chrétiens ordinaires, que n'a-t-il pas ordonné, dans ses éternelles prévisions, en faveur de la nôtre, puisque nous devions être la forme et les éducateurs des autres saints : *Forma facti gregis ex animo*[2].

Ne nous y trompons pas, en effet, de nos jours comme autrefois : *Sicut populus, sic et sacerdos*[3]. A nous la responsabilité principale des scandales qui désolent la terre ; et de même que le démon, dit saint Liguori, inventa des divinités vicieuses pour corrompre l'univers, il fait monter l'iniquité jusqu'au cœur du sacerdoce pour s'emparer de cette autorité à son profit, et il pervertit les dieux de la nouvelle loi, afin de corroborer son apostolat de toute la force de leur exemple.

Soyons donc saints en présence de Dieu, parce qu'il

1. II Tim. 2, 10.
2. I Petr. 5, 3.
3. Osée, 4, 9.

nous a prédestinés à cette fin dès avant la constitution du monde : *Prædestinavit nos in ipso, ante mundi constitutionem, ut essemus sancti et immaculati in conspectu ejus*[1] : ce sera le premier aspect de ma pensée. Mais soyons saints, aussi, parce qu'il y a des catastrophes à redouter si nous ne le sommes pas : ce sera le second. Pour nous, bien souvent, mes vénérés confrères, il n'y a point de milieu entre la sainteté propre à notre état et une déchéance non moins caractéristique. C'est pourquoi je vais vous conduire de l'un à l'autre de ces extrêmes, et tâcher de vous pousser vers le premier par la crainte du second, en vous disant : 1° la nécessité de la sainteté sacerdotale pour le prêtre ; 2° le malheur des déchéances sacerdotales.

I

Ou la sainteté n'est obligatoire pour personne, ou elle doit l'être pour le prêtre. La sainteté étant la reproduction aussi intégrale que possible de Jésus-Christ, et le prêtre étant défini un autre Christ, il faut qu'il se couvre de cette divine ressemblance ou qu'il abjure son nom. Que d'autres donc vous prêchent la perfection, parce que vous êtes les anges de cette terre :

1. Éphes. 1, 4.

Legem requirent ex ore ejus, quia angelus Domini exercituum est[1]; j'ai le droit de vous l'imposer à meilleur titre; nouveaux Christs par vos pouvoirs, vous devez l'être par vos vertus. En rigueur logique, toutes les grandeurs que vous partagez avec le Christ, et que nous allons méditer dans ces exercices, sont des motifs de l'obligation que je vous expose; mais, prenant de front cette thèse capitale, voici les arguments qui en sortent à l'adresse du prêtre peu soucieux de sa sainteté. Il est tenu à cet effort spécial par quatre titres principaux : 1° parce qu'il est consacré à Dieu; 2° parce qu'il est consécrateur de Dieu; 3° parce qu'il est médiateur entre le ciel et la terre; 4° parce qu'il est posé comme instituteur et exemplaire dans l'Église.

Parce qu'il est consacré à Dieu. C'est le Saint-Esprit lui-même qui déduit de notre consécration les motifs de notre sainteté : *Sint ergo sancti quia consecrati sunt Deo*[2]. La raison est ici aussi affirmative que la foi. Se consacrer à Dieu, c'est s'engager à ce service d'amour, c'est professer cette religion du dévouement, appelée la perfection. Et encore, quelle différence entre votre consécration et celle des anachorètes non revêtus du sacerdoce!

Sans doute, le moine a des engagements plus éten-

1. Malac. 2, 7.
2. Levit. 21, 7.

dus que les vôtres par rapport à l'obéissance et à la pauvreté; mais, s'il n'est pas prêtre, il est moins astreint que vous relativement aux obligations de sainteté en général. C'est en ce sens que saint Augustin s'écrie : *Vix bonus monachus facit bonum clericum* [1]; que saint Thomas a écrit, en parlant de l'ordre : *Ad quod requiritur major sanctitas interior, quam requirat etiam religionis status* [2]; enfin, que les Pères de la vie spirituelle définissent la consécration religieuse l'obligation de tendre à la perfection, tandis que, d'après leur doctrine, le sacerdoce implique l'obligation de la perfection acquise.

Eh bien! ô dérision, ô coupable sophistique de la conscience des prêtres! combien de fois les faiblesses des moines, les travers ou les abus de certaines thébaïdes religieuses n'ont-ils pas égayé nos chroniques railleuses! Cependant, je connais un saint plus obligé envers la perfection que tous ces saints : c'est vous, qui êtes chargés de les former et de les diriger.

Est-ce que votre devoir, sur ce point, ne serait pas fondé en convenances chrétiennes? Tous les objets qui ont servi à la célébration des saints mystères sont détournés des usages profanes : les vases de l'autel sont appelés sacrés; la pierre du divin sacrifice ne peut être touchée par les simples fidèles; un ciboire et un osten-

1. S. Aug., *Ad val.*
2. S. Thom. 2, 2; *quæst.* 184, *a.* 8.

soir sont contemplés à distance par la piété catholique. O cénacles vivants de mon Dieu! vous lui êtes bien autrement consacrés que l'or et le marbre de son tabernacle; pourquoi votre vie imprimerait-elle moins de respect? Non; vainement vous tenteriez d'éluder la teneur de vos obligations par des interprétations subtiles. Le chrétien renonce au péché par le baptême; le prêtre promet la perfection sacerdotale par l'ordination : voilà la vérité. Les restrictions savantes où s'embusque aujourd'hui votre piété de juste milieu, auraient excité votre scandale, en ce jour trois fois saint du sous-diaconat, où vous n'aviez pas encore joué avec les faux poids et les fausses mesures, et, si vous avez systématiquement apostasié les conseils évangéliques pour vous contenter des vertus commodes, c'est par une violation flagrante de votre pacte lévitique : *Irritum fecistis pactum Levi*[1].

Jamais le sens moral n'admettra que le prêtre du catholicisme ne soit pas un catholique parfait. Entendons-le bien, pasteurs dissipés qui n'ouvrons plus la théologie que pour discuter jusqu'à quel point on peut s'égarer sans se damner, et nous aussi, casuistes faciles, dont les scrupules ne commencent qu'aux limites du péché grave, et nous tous, enfin, exemplaires du peuple, qui ne pouvons plus lui dire : Soyez mes imitateurs, comme je le suis moi-même de Jésus-

1. Malac. 2, 8.

Christ; car, de même que l'impiété a décomposé, pour ainsi dire, Notre-Seigneur, en l'honorant comme un sage et en le reniant comme un Dieu, nous avons fait deux parts de l'Évangile : l'une, tempérée, pour les prudents du siècle comme nous; l'autre, facultative, pour les enthousiastes du désert.

Le désert, mes vénérés confrères, est moins obligé envers Dieu que le sanctuaire témoin de vos serments : et ne croyez pas les décliner en les falsifiant. Ah! s'il était vrai que la sainteté ne fût point entrée dans l'essence de vos promesses cléricales, écoutez ce que l'honneur vous prescrivait : il fallait déclarer vos intentions à l'Église avant de recevoir ses onctions, afin qu'elle avisât; car, aujourd'hui, entre elle et vous, les conditions ne sont plus égales, et, tandis que vous retirez une partie de votre parole, elle ne peut pas retirer ses pouvoirs.

Mon Dieu! si vous n'aviez voulu placer que des chrétiens honnêtes dans vos sacrés parvis, il n'était pas besoin de garder notre enfance comme la prunelle de l'œil pour la préserver, de travailler notre cœur pendant quinze ans pour qu'il fût assez large, de faire les balances du sanctuaire terribles pour nous contrôler; enfin, de nous demander du sang, en faveur des troupeaux, quand nos sueurs ne pourraient plus suffire : non, cela n'était point nécessaire. Aussi, à d'autres les réserves égoïstes, parce qu'ils n'en promirent pas davantage; à nous la sainteté, parce que nous vous

sommes consacrés : *Sint ergo sancti quia consecrati sunt Deo.*

Pour nous déterminer à la perfection, il y a mieux que notre titre de victime, c'est notre titre de sacrificateur ; mieux que d'être consacré à Dieu, c'est d'être consécrateur de Dieu. En voulez-vous la preuve sur d'irrécusables témoignages ?

« Celui qui ne s'est point sacrifié tout entier, dit saint Ambroise, n'est pas digne d'offrir le sacrifice », et ces exigences ne sont nullement démenties par les prescriptions divines. Entendez la voix des deux alliances retentissant autour du saint autel pour en éloigner les prêtres imparfaits : « Les fils de Lévi seront purifiés, dit Malachie, et on les passera au creuset comme l'or : *Purgabit filios Levi et colabit eos.* » Savez-vous pourquoi ? Parce qu'ils offrent le sacrifice : *Et erunt Domino offerentes sacrificia*[1]. *Mundamini,* ajoute Isaïe, *qui fertis vasa Domini*[2]. *Qui habuerit maculam,* avait dit auparavant le Lévitique, *non offeret panes Deo suo*[3]. Et, cependant, qu'était-ce que l'holocauste antique en comparaison de l'hostie que nous touchons ? et la vaisselle des autels figuratifs devant un ciboire et un ostensoir où la plénitude de la Divinité habite corporellement ?

1. Mal. 3, 3.
2. Is. 52, 11.
3. Levit., 21, 17.

O sacerdoce royal, ô nation sainte! Ne refusez donc pas de vous sanctifier encore! Auguste tribu de pontifes et de célébrants, qui apparaissez sous forme d'*Orante,* de protectrice de ce monde à nos autels, vous êtes un trompeur décor de l'Église, quand vous n'en êtes point l'élite la plus accomplie.

Rapprochement à méditer! l'explication, ou tout au moins, la justification populaire du dogme de l'Immaculée-Conception est dans ce sublime argument, que le tabernacle de l'incarnation future, la première résidence de Dieu parmi les mortels, le sein de Marie en un mot, ne pouvait être un seul instant flétri par la souillure originelle. Et vous qui êtes, chaque jour, les auteurs et les sanctuaires du même miracle, vous transigeriez avec l'iniquité du second ordre? Mes vénérés confrères, rappelez-vous ce que vous exigez d'une âme pour l'admettre à la communion fréquente, rappelez-vous qu'il n'y a pas de communion plus fréquente que la vôtre, et soyez jugés d'après les principes que vous appliquez.

Saint François de Sales requiert des fidèles, pour la communion de tous les huit jours, qu'ils n'aient point d'affection au péché véniel; pour celle de tous les jours, des dispositions exquises de l'âme à l'égard de Dieu : auteurs et consommateurs des divins mystères, qui les recevez et les distribuez avec tiédeur, où en êtes-vous de la désaffection au mal? où en êtes-vous des sentiments exquis envers le pain vivant de votre tabernacle?

Donc, malheur à cette langue du prêtre qui fait descendre Dieu du ciel, si elle se déshonore par des licences sans charité : malheur à ces mains du prêtre qui se baignent dans le sang de Jésus-Christ, si elles trempent dans la fange du péché : *Et manus quæ intinguuntur sanguine Christi, polluuntur sanguine peccati* [1]. Les mains du prêtre! respect à ce beau reposoir eucharistique. Les mains du prêtre! elles sont le berceau de Notre-Seigneur à sa naissance sur l'autel, son pavois quand il s'élève pour courber la tête des multitudes, son lit d'honneur quand il passe d'un lieu à l'autre de cette terre. Aussi, le peuple les considère avec envie, il s'incline quand elles s'étendent pour le bénir, et l'Église les a marquées d'une huile qui laissera sa trace dans l'éternité! Quel sacrilége lorsqu'elle est profanée la trace sanctifiée par une telle onction! Et, cependant, qu'ai-je aperçu? des prêtres ont souillé, par un contact plus impur que la fange, des solennités dont Dieu leur jettera la honte à la face : *Dispergam super vultum stercus solemnitatum vestrarum* [2].

Or, si vous achevez ce crime désolant, par la profanation, vous y préludez par l'habitude du péché véniel volontaire. O mon cher confrère, qui êtes coupable comme dispensateur de Dieu, je vous en conjure par les larmes de l'Église, par les joies de votre pre-

1. S. Aug., Serm., 37. *Ad frat. in, Erem.*
2. Malac. 2, 3.

mière messe, par la passion de Jésus et par la compassion de sa Mère, arrêtez-vous un instant et répondez-moi : N'est-ce pas pour avoir refusé d'être un célébrant pieux que vous êtes devenu célébrant sacrilège?

Calamité des calamités! car si le célébrant n'est pas le sauveur de la société, il en est le fléau; si l'autel ne détourne pas la foudre, il la fait descendre. Que d'autres donc proposent des théories païennes de salut public; devant la justice céleste, des prêtres saints et des sacrifices immaculés, voilà la vraie panacée du monde : Mon Dieu! *Sacerdotes tui induantur justitiam et sancti tui exultent* [1].

Il y a mieux encore que nos titres de victime et de sacrificateur pour nous inspirer la perfection sacerdotale, c'est notre titre de médiateur qui suppose les deux précédents. Nul doute que ces attributions sont conférées au prêtre : *Mediator Dei et hominum* [2], tel est le nom que lui donne l'Apôtre : *Hic est fratrum amator et populi, qui multum orat pro populo et universâ civitate* [3]; tel est le rôle que lui assigne Jérémie. Rien de beau, rien de grand comme de voir la toute-puissance de Dieu aux prises avec l'intervention d'un médiateur qui semble, parfois, la tenir en échec : « Laissez-moi, dit le Seigneur à Moïse; laissez-

1. Ps. 131, 9.
2. Tim. 2, 5.
3. Joël. 2, 17.

moi, afin que ma fureur ait son libre cours et que je les mette à mort : *Dimitte me ut irascatur furor meus contra eos, et deleam eos.* Mais Moïse s'entremet et dit à Dieu : *Cur, Domine, irascitur furor tuus? Quiescat ira tua! esto placabilis!* Voilà donc la lutte engagée entre le courroux de Dieu et un plénipotentiaire de l'humanité accrédité auprès de lui. Qui des deux l'emportera? le dernier : *Placatus est Dominus*[1].

Mille fois, dans votre vie, vous remportez de ces victoires à votre insu. Par état, en effet, vous êtes constitués les hommes d'affaires de la terre auprès de Dieu, et les fondés de pouvoir de Dieu sur la terre. Vous montez au ciel avec les suffrages des peuples, vous en descendez, rapportant aux peuples les secours du ciel; aller et revenir sur les degrés de cette échelle, comme les anges de la vision de Jacob, c'est là l'essence de votre ministère : et ce ministère d'ange, vous le rempliriez avec des vertus de pasteur philosophe! Dieu ayant établi son Fils entre le ciel et la terre pour les réconcilier, c'est à ce poste élevé que Jésus vous mit, à son lieu et place, en montant dans la gloire, et vous succéderiez à un sauveur immaculé en médiateur peu désireux de l'être?

En vertu de cette doctrine, un Père vous appelle le point de jonction, comme qui dirait le rendez-vous

1. Exod. 12, 14.

vivant, où le créateur et la création viennent chaque jour se rencontrer; un autre vous proclame les soutiens de l'ordre divin ici-bas, portant sur les épaules de votre sainteté le fardeau de l'univers : *Sacerdos portat onus totius orbis humeris sanctitatis suæ*[1]. Terrible prérogative qui tire à conséquence pour vos devoirs, car, de même que les hommes vous demandent la sainteté, quand vous vous présentez comme ambassadeur de Dieu auprès d'eux, Dieu l'exige quand vous paraissez comme intercesseur des hommes devant lui. Un intercesseur, c'est un parlementaire de la misère terrestre dépêché à la justice divine. Or, deux conditions sont nécessaires à un parlementaire, dit saint Thomas, pour qu'il soit favorablement accueilli. La première, c'est d'être le digne représentant du peuple qui l'envoie; la seconde, d'être l'ami du prince à qui il est envoyé : Prêtre sans estime pour votre sainteté, seriez-vous le digne représentant du peuple chrétien, quand vous n'êtes pas l'expression achevée des vertus chrétiennes? Seriez-vous l'ami de Dieu, quand vous n'êtes pas même son fidèle serviteur?

Et s'il en est ainsi du médiateur indifférent, *à fortiori* du médiateur coupable; car qui pourrait exprimer alors les anomalies de sa funeste situation? « Priez pour moi, mon Père, vous qui avez du crédit auprès de Dieu, vous disent les bonnes âmes; » et voulez-vous connaître l'efficacité de cette sauvegarde pieusement

1. S. Chrys., *de Sacerd.*

invoquée : *Plus placet Deo latratus canum quam oratio talium clericorum*[1]. »

« Par la vertu de votre saint sacrifice, délivrez-moi de mes périls, » vous dit l'Église militante; « délivrez-moi de mes douleurs, » vous dit l'Église souffrante : et voulez-vous savoir la valeur d'une telle espérance? Écoutez cette réponse de Notre-Seigneur sur le calvaire de votre autel : *Quæ utilitas in sanguine meo dum descendo in corruptionem*[2].

Malheur aux peuples qui ont pour médiateurs des prêtres dont Dieu ne peut voir les sacrifices, sans exhaler cette lamentation à faire pleurer les cieux : *Quæ utilitas in sanguine meo dum descendo in corruptionem?* Et, au contraire, félicitons la paroisse où Dieu se penche sur l'autel avec complaisance, parce qu'il y a là ce puissant réconciliateur annoncé par l'Écriture : *Inventus est perfectus, justus, et in tempore iracundiæ factus est reconciliatio*[3].

Mon Dieu! qui nous donnera de voir le jour où, de tous nos malheurs publics, le plus grand ne sera point notre messe destinée à conjurer les autres, et où l'on n'entendra plus dans un seul sanctuaire, après la communion du prêtre, ce cri de la victime sainte stérilisée dans son sacrifice : *Quæ utilitas in sanguine meo dum descendo in corruptionem!*

1. S. Aug., *Serm.* 37.
2. Ps. 29, 10.
3. Eccli. 44, 17.

Ainsi, ce prêtre, sans lequel les populations ne savent pas vivre, que l'on vénère comme la défense des villes quand il y est, que l'on regrette comme une arche protectrice quand il a disparu, dont on regarde l'amitié comme un bienfait du ciel, à qui on dit de lever les mains quand les orages menacent, par qui on fait bénir les terres, les maisons, les mariages, les infirmes et les petits enfants, ce prêtre, loin d'être l'ange tutélaire des faiblesses confiées à sa garde, en devient, parfois, le péril, et si les influences du ministère ne corrigeaient pas les influences sinistres d'un tel ministre, sa médiation serait le plus grand malheur qui puisse affliger l'univers : *Nullâ re Deus magis offenditur* [1].

Preuve effrayante que notre action est comparable à celle du paratonnerre qui préserve s'il est bon, qui est dangereux s'il ne préserve pas, et ce n'est pas moi qui invente des anathèmes à sensation, c'est Jérémie qui l'a révélé à l'ancienne alliance : *Effudit iram indignationis suæ, et succendit ignem in Sion* : Eh! pourquoi ces menaces formidables? serait-ce à cause des blasphèmes, des impudicités ou des révoltes d'Israël? Non, écoutez la réponse : *Propter peccata prophetarum ejus et iniquitates sacerdotum ejus* [2].

Enfin, voici un dernier motif qui nous oblige à la

1. S. Chrys.
2. Thren. 4, 11.

sainteté : notre titre d'instituteur et de maître dans l'Église ; car rien de plus logique que d'être le modèle de la perfection que l'on enseigne. Tout prêtre qui se dispense systématiquement des vertus qu'il prêche, imprime à sa mission le caractère honteux de la jonglerie ; tout moraliste, dont les discours sont réfutés, confondus par ses actes, attire le mépris sur ses actes et sur ses discours : *Cujus vita despicitur, restat ut prædicatio contemnatur*[1]. Eh bien ! vous êtes les prédicateurs, les pasteurs, les confesseurs des saints, et vous ne toucheriez pas, même du bout du doigt, aux fardeaux que vous placez sur leurs épaules ? Et vous établiriez votre vie, sans remords, dans cette contradiction reprochée aux scribes de l'ancienne loi : *Dicunt et non faciunt*[2] ? Encore une fois, cela n'est point possible, sans abaisser la succession de Notre-Seigneur jusqu'aux proportions d'une profession théâtrale.

Exhibeamus nos ergo tanquam Dei ministros, in caritate non ficta[3] ; nous y sommes tenus par honneur, car, être les apôtres de la sainteté sans en devenir les exemplaires, en expliquer la doctrine sans en embrasser la pratique, c'est jouer un rôle, convertir le ministère de la vérité en une représentation mensongère et manquer non-seulement à l'Évangile, mais encore à la loyauté.

1. S. Greg. *Past.*
2. Matth. 23, 5.
3. 2 Cor. 6, 4.

Oui, avancez-vous *in virum perfectum, in mensuram ætatis plenitudinis Christi*[1]; vous le devez par pudeur, et plus encore par intérêt. La sainteté n'est autre chose que la réalisation totale de l'Évangile; or, quiconque n'a point réalisé un peu d'héroïsme chrétien ignore une bonne partie de son christianisme; voilà pourquoi, si c'est l'étude qui fait, parmi nous, les instituteurs savants, si c'est la sensibilité qui fait les instituteurs éloquents, c'est la piété qui fait les instituteurs utiles.

En voulez-vous la preuve? Que manque-t-il à ce prédicateur qui ne parle jamais qu'avec talent et qu'on n'entend jamais qu'avec défaveur, que lui manque-t-il pour obtenir justice? Il lui manque le talent de dire ce qu'il faut. Or, quelques oraisons bien senties et quelques sacrifices bien savourés apprennent mieux ce discernement que toutes les révélations de la littérature profane et sacrée. Pourquoi ce confesseur dont l'écorce est si rude et dont la rhétorique est si stérile captive-t-il puissamment, même certains pêcheurs de distinction? C'est que la chaleur de son âme illumine sa pensée, et que, lorsqu'il y a des lacunes dans ses discours, elles sont bien remplies par les beaux commentaires de sa vie.

C'est qu'il y a en nous un parfum de prière, une éducation de sanctuaire, des souvenirs de tête-à-tête

1. Ephes. 4, 13.

avec Dieu qu'aucune supériorité naturelle ne communique ; et c'est un grand malheur pour les âmes quand leurs guides ne possèdent pas ce complément des doctrines appelé : l'expérience des choses de Dieu ; et c'est une grande humiliation pour nous quand nous sommes réduits à recevoir la leçon de ceux qui viennent nous la demander à genoux. Sortez donc du terre à terre, anges du Seigneur, à qui les ailes ne furent pas données pour ramper : *Ascende super montes qui evangelizas Sion*[1], et faites de votre vie la traduction populaire de tout l'Évangile. Votre vie sera toujours l'Évangile le mieux compris par la multitude. Et, cependant, vous qui seriez inconsolables de glisser une erreur doctrinale dans vos professions de foi, combien d'erreurs, combien de défections n'enseignez-vous point par la plus grande autorité qui soit en vous : celle de votre exemple.

Ah ! je suis donc fondé à vous le dire avec la parole même de Jésus-Christ : Exemplaires du peuple : *Estote perfecti, sicut Pater vester cœlestis perfectus est*[2]. Néanmoins, j'ai un mobile plus décisif encore à vous proposer : c'est que si le prêtre ne gravit pas les sommets que je lui montre, il descend à l'extrémité opposée ; ce qui m'amène à vous dire le malheur des déchéances sacerdotales.

1. Is. 40, 9.
2. Matth. 5, 48.

II

Grandis sacerdotum dignitas, sed grandis eorum ruina si peccent[1], et saint Bernard justifie cette parole de saint Jérôme par un motif péremptoire : *Ab altiori, fit casus gravior*[2]. Le simple fidèle ne tombe que de sa propre hauteur, mais le prêtre tombe des hauteurs de la montagne sainte. Eh! qui pourrait mesurer les abîmes où il est précipité quand il mérite que Dieu lui dise : *In monte sancto posui te et peccasti, propterea ejeci te*[3]. Qui exprimera votre misère le jour où vous sortez de votre paradis d'innocence, de l'Éden de votre sacerdoce, pour entrer dans ces désolations sur lesquelles les cieux et la terre se penchent en vous répétant : *Adam ubi es*[4]?

Vous en êtes peut-être là au moment où je vous parle; eh bien! ne vous dérobez plus à vous-même par la dissipation, ne vous couvrez pas de feuilles de figuier dans votre confession, c'est le jour de la vérité : *Adam ubi es?* Que sont devenus le fleuve de paix qui coulait jadis dans le jardin de délices de votre âme, et la fête de vos saints sacrifices, et le

1. Lib. 18, in cap. 44, Ezech.
2. S. Bern.
3. Ezech. 28, 16.
4. Gen. 30.

matin fortuné de votre innocence lévitique, et le cantique sacré qui résonnait alors en vous du matin au soir! *Adam ubi es?* Ah! ne vous en allez pas, désespéré, éperdu, devant moi comme un maudit en fuite; ce n'est pas un juge qui vous poursuit, c'est un père qui vous rappelle, et votre paradis perdu n'est pas fermé par un chérubin à l'épée de flamme; vous pouvez y rentrer en rentrant en vous-même, c'est-à-dire en vous demandant sur les ruines de vos vertus : *Adam ubi es?* Aux quatre grandeurs précédentes, la chute substitue, dans le prêtre, quatre abaissements correspondants : l'homme consacré se change en ange de ténèbres, le consécrateur en pontife sacrilége, le médiateur en pierre de scandale, l'institutenr en impénitent. A Dieu ne plaise que ce *maximum* de la déchéance soit accumulé dans un seul prêtre coupable, mais il caractérise l'ensemble du sacerdoce dégénéré.

Et, d'abord, l'homme consacré est changé en ange déchu. Ceci n'est point un rapprochement arbitraire, c'est une doctrine reçue : *Nullos video deteriores quam sacerdotes,* disait Notre-Seigneur à sainte Brigitte dans une vision célèbre; et la raison qu'il en donne, la voici : *Sunt ipsi in eodem statu quo peccavit Lucifer*[1]. Et, en effet, si le péché du fidèle est plus grave que celui de l'infidèle : *Propter notitiam*

1. Rev., lib. 4, c. 135.

veritatis[1], comme parle saint Thomas, que ne faut-il pas dire du vôtre, théologiens subtils, lumières du monde qui posez aux yeux des peuples les bornes du bien et du mal! Voilà pourquoi, sans doute, la loi ancienne ordonnait la même expiation pour le péché du prêtre que pour celui de toute la nation.

Mais quelle est la justification de cette affirmation effrayante : *Sunt ipsi in eodem statu quo peccavit Lucifer?* Ce qui fit la malice de Lucifer, c'étaient les clartés de son intelligence : comme lui vous aviez vu Dieu de bien près dans l'Eucharistie, de bien près dans la théologie, et si saint Paul s'écriait pour son excuse: *Ignorans feci in incredulitate*[2], qu'alléguerez-vous, vous qui avez si souvent enseigné la honte de ce que vous pratiquez? Et si le divin Maître put invoquer cette circonstance atténuante en faveur des prêtres juifs : *Non sciunt quid faciunt*[3], quel sera le droit à la pitié du prêtre catholique sur ce nouveau calvaire, où il se fait déicide avec une science si forcenée?

Ce qui mit le comble à la culpabilité de Lucifer, c'est qu'il pécha dans le Ciel; comme lui vous avez prévariqué en face de la majesté divine, et violé les parvis immaculés de sa maison : *Peccans in clero, peccat in Cœlo*[4]. Le Psalmiste versait des larmes amères sur

1. 2, 2, quæst. 10, art. 3.
2. 1 Tim. 1, 13.
3. Luc, 33, 44.
4. S. Bern.

cette circonstance de son péché : *Malum coram te feci*[1]. Vous, vous avez fait le mal, non-seulement devant Dieu, mais encore chez lui peut-être, et vous avez profané la glorieuse hospitalité de ses tabernacles : entendez Jésus-Christ laissant tomber ses yeux du haut du ciel sur votre église, et soupirant cette plainte devant ses anges révoltés : *Obstupescite Cœli... Dilectus meus in domo mea fecit scelera multa*[2] !

Ce qui faisait l'excuse de Lucifer, c'est qu'il n'avait vu, ni la création, ni la rédemption, ni la transubstantiation ; mais vous qui aviez médité devant l'enfer ouvert, la terre évangélisée, votre autel changé en une source de miracles et une montagne de propitiation; après Bethléem, après le Calvaire, après votre ordination, après vos sacrifices, après tant de promesses faites, tant de bienfaits reçus, ô Lucifer ! comment êtes-vous tombé des cieux ! *Quomodo cecidisti de Cœlo Lucifer*[3] !

D'autres diront qu'ils furent emportés par l'ignorance du devoir ou par le tourbillon ; mais vous qui aviez tant d'advertance, et presque plus de résistance à opposer à vos remords qu'à vos passions ! D'autres diront que les secours leur ont manqué ; mais vous qui aviez les ministres de Dieu pour amis, Dieu pour voisin, et les sacrements si bien à portée de votre misère !

1. Ps. 50, 5.
2. Jér. 11, 15.
3. Is. 14, 12.

D'autres diront, enfin, qu'ils ne furent pas avertis ou réveillés à temps; mais vous qui aviez la pureté sans tache de l'Église pour modèle, des fonctions de séraphins pour faire rougir votre indignité, et toute sorte d'excitations vertueuses pour vous préserver de l'insensibilité de la conscience ! O Capharnaum élevé jusqu'au Ciel autrefois, comment avez-vous sombré jusqu'au fond des enfers? *O Capharnaum usque ad Cœlum exaltata, usque in infernum demergeris*[1] ?

Mon cher confrère, laissez-moi, cependant, jeter ce cri du cœur vers votre détresse : il y a une différence entre votre chute et celle de Lucifer, c'est que la sienne fut sans espérance, tandis que j'ai mission de venir tendre les bras à la vôtre, avec cette belle parole de François de Sales à un grand coupable : « Pourvu que vous vous chargiez d'espérer, je me charge de tout le reste. »

Par cette chute, le consécrateur de Dieu se change en pontife sacrilége. Pour peu que le prêtre s'attarde dans le mal, de son habitude, ou même de sa négligence prolongée, résulte comme inévitable conséquence ce crime de haute trahison contre Dieu, le sacrilége. Véritable épouvante de l'enfer, car un de ses spectacles les plus effrayants, c'est le chœur des mauvais prêtres conduit par Judas, et jetant aux abîmes de la désolation ce pleur

1. Luc. 10, 15.

éternel : *Peccavi tradens sanguinem justum*[1]. Douleur inexprimable de l'Église, car à chaque instant elle entend, sur quelqu'un de ses autels, cette plainte de Jésus aux prêtres devenus ses bourreaux : *Si inimicus meus maledixisset mihi sustinuissem utique, tu vero, homo unanimis, qui mecum dulces capiebas cibos*[2] ! Crime plus exécrable même que le déicide des juifs, car ils attentèrent au corps passible et mortel de Jésus, non à son humanité glorifiée. Enfin, malice plus impie, ce semble, que celle de Satan, si j'en crois saint Jean Chrysostôme : *Multo dœmonio pejor est*[3]; et Tertullien nous en donne la raison : Lucifer a combattu le Très-Haut, mais le prêtre sacrilége ose le frapper; il trempe ses mains dans le sang théandrique; c'est pourquoi Marie de Palma, assistant à une de ces messes coupables, entendait les bêlements plaintifs d'un agneau que l'on égorgeait.

O mains criminelles ! qu'il avait consacrées, dans lesquelles il s'était reposé, auxquelles il s'était confié, pourquoi ne vous êtes-vous point desséchées ? *Præcidendæ manus*[4]. Comment un prêtre peut-il monter à cet autel d'où la conscience le repousse, où seules l'espérance du lucre et la crainte du scandale l'attirent, sans entendre cet anathême au-dessus de sa tête : *Fiat*

1. Matth. 27, 4.
2. Ps. 54, 15.
3. S. Chrys. *De sacerd.*
4. Tert. de Jœl., c. 7.

mensa eorum coram ipsis in laqueum, in retributiones et in scandalum [1]? Certes, c'est bien ici le cas de le répéter avec un Père : Qu'on ferme les portes, qu'on ferme les portes, de peur que cela ne soit entendu sur les places publiques d'Ascalon et que l'on n'en tire une preuve contre notre Christ et contre nous! Que diraient ces personnes pieuses, si confiantes en notre vertu, si elles en savaient quelque chose? Que ne feraient point ces impies, si acharnés contre notre réputation, s'ils tenaient en main cette étrange pièce de conviction?

Et, en ceci, les effets sont encore plus sinistres que la cause, car le sacrilége se multiplie par lui-même, dans notre vie, selon une progression effrayante. Quoi! vous iriez encore porter des baisers de Judas au Christ de votre autel? Pesez les conséquences : vous consacrerez indignement, vous communierez indignement, vous administrerez indignement l'Eucharistie, vous l'administrerez à un pécheur indigne; quatre crimes seront renfermés dans un seul. Connaissez-vous un acte plus étendu de la malice de Satan? Maintenant, passez seulement un mois dans cet état; combien d'absolutions, de messes, de prédications, de mariages et de baptêmes profanés vont crier vengeance au Ciel contre vous? Oh! apportez la faux, car la moisson est mûre; venez, les pressoirs sont pleins, les cuves regor-

1, Ps. 68. 23, 25,

gent, et la malice de ces hommes s'est élevée jusqu'au Ciel : *Mittite falces quoniam maturavit messis; venite, plenum est torcular, quoniam multiplicata est malitia eorum*[1].

Mes vénérés confrères, je n'ai jamais lu sans émotion ce trait de la vie de saint Vincent de Paul : effrayé des légères infidélités de son sacerdoce, il regrettait de n'avoir point passé sa vie dans les champs, occupé à garder les troupeaux de son père. Hélas ! les saints se reprochent les péchés qu'ils n'ont pas commis, et nous n'avons plus conscience des nôtres ! C'est bien nous, surtout, que le Seigneur aurait dû oublier dans l'obscurité de la chaumière, nous qui, à peine élevés parmi les princes de son peuple, devions sitôt perdre la mémoire ! Et, maintenant, quand nous passerions à pleurer le reste de notre vie, à peine serait-il à notre pouvoir de réparer le mal que nous avons fait. Tel fut le sentiment du premier prêtre sacrilége de la nouvelle alliance, le jour où il se pendit en s'écriant : *Peccavi tradens sanguinem justum!* Heureusement, son exemple prouve qu'il y a un crime plus grand que de livrer le sang divin : c'est de désespérer de sa vertu rédemptrice, car le sacrilége est un péché rémissible, le désespoir est le péché inexpiable, éternel.

Par sa chute, le médiateur devient encore une pierre

1. Joel. 3, 13.

de scandale. Quoi qu'il en soit de l'iniquité du prêtre devant Dieu, il s'en dégage toujours, par rapport aux hommes, de funestes conséquences. Ou bien la société ne la connaît pas, et alors, l'apostolat de cet envoyé hypocrite sera frappé de caractères suspects. Sous prétexte de charité, il ménagera des désordres qui font l'opprobre de sa propre conscience. Peu à peu son champ se couvrira de ronces et d'ivraie; par la trahison implicite de ses tolérances ou de ses silences intéressés, souvent il désertera à l'ennemi. Le monde, content de n'être point inquiété par lui, dira souvent : C'est un excellent homme; ses supérieurs diront : C'est un sujet douteux; et Dieu dira : C'est un chien muet, un sépulcre blanchi : *Canes muti, non valentes latrare*[1], *similes estis sepulcris dealbatis*[2].

Ou bien les vices du pasteur transpireront aux yeux du monde, et, alors, les mœurs publiques, semblables aux édifices que minent de sourdes infiltrations, seront lentement détériorées par l'autorité d'un tel exemple, et quand un bon prêtre viendra prendre possession de cette bergerie, il lui faudra longues années pour laver les traces laissées par son prédécesseur. Pourquoi voit-on souvent, côte à côte, une paroisse très-chrétienne et une autre qui ne l'est pas? Ce n'est point la différence des climats, ni celle des mœurs, ni celle des courants publics qui créa ces anomalies, c'est la différence des

1. Is. 56, 10.
2. Matth. 23, 7.

pasteurs. La première eut un gardien fidèle; quant à la seconde, plaignons-la : *Singularis ferus depastus est eam*[1]. Oui, *singularis ferus,* car quel ravageur étrange un loup déguisé en pasteur!

Encore si la foi ne venait pas échouer avec la moralité contre de tels exemples; mais, à la vue de ces prêtres qui se permettent presque tout ce qu'ils condamnent dans les autres, le peuple, qui les suit à la trace, leur dit : *Assumis testamentum meum per os tuum, tu vero odisti disciplinam. Si videbas furem currebas cum eo; cum adulteris portionem tuam ponebas; sedens adversus fratrem tuum loquebaris; adversus filium matris tuæ ponebam scandalum : hæc fecisti, arguam te, et statuam contra faciem tuam*[2]. Bientôt une conclusion se dégage de cette accusation publique contre un pasteur, c'est celle-ci : *Qualis est Deus eorum qui talia agunt*[3]? Peu à peu, les fidèles abandonnent un Dieu que ses propres ministres ne prennent pas au sérieux, et le péché des enfants d'Élie devient énorme parce qu'il détourne les adorateurs du sacrifice : *Erat peccatum puerorum grande nimis, quia homines retrahebant a sacrificio*[4].

De cette sorte, notre puissance de scandale égale la hauteur de la place que nous occupons dans l'Église, et,

1. Ps. 79, 14.
2. Ps. 49, 17, 18, 20, 21.
3. S. Laur. just.
4. 1 Reg. 2, 17.

si nous tombons de la voûte de son Ciel, comme Lucifer, c'est en entraînant la troisième partie des étoiles. Aussi, il me semble entendre l'Église demander, en quelque sorte, trêve et merci à son médiateur criminel : « Vous êtes, lui dit-elle, la plus grande affliction de mon histoire, si pleine de déchirements. Au commencement, j'ai vu les tyrans armés contre ma jeunesse; ils ne pouvaient arrêter la marche sereine de mes triomphes : *Sæpè expugnaverunt me a juventute meâ, etenim non potuerunt mihi.* Plus tard, j'ai vu les hérésies ourdir leurs trames perfides pour m'enlacer; c'est en vain qu'elles tendirent leurs iniques réseaux : *Suprà dorsum meum fabricaverunt peccatores, prolongaverunt iniquitatem suam*[1]; mais, aujourd'hui, je suis à la fois insultée au dehors par mes ennemis et frappée à mon foyer par mes fils : mon immortalité survit à ce malheur, mon cœur ne s'en console pas! »

Le sacerdoce, d'ailleurs, a été défini, tantôt la tête, tantôt le cœur de l'Église, et, quand on peut dire de lui : *Omne caput languidum, et omne cor mœrens*[2], alors la vie de l'institution divine est attaquée à son centre, car les maladies de cœur sont les plus dangereuses. Ne créons jamais au cœur de notre mère une telle douleur, ni une telle infirmité, et faisons aujourd'hui notre examen de conscience concernant nos obligations d'édification publique. Ah! si l'héré-

1. Ps. 128, 1, 3.
2. Is. 1, 5.

siarque Béranger se désespère, à l'heure de la mort, en répétant : « Comment serait-il sauvé, celui qui en perdit tant d'autres? » quelle sera notre attitude devant ce juge inexorable qui, appelant devant nous toutes les âmes dont nous aurons été la ruine, nous demandera ce compte effrayant : *Sanguinem ejus de manu tua requiram*[1].

Enfin, l'instituteur de l'Église se change en impénitent. Prenons ceci, mes vénérés confrères, avec les mitigations d'une saine théologie; malheur à moi si j'osais, avec mes péchés et ma misère, me faire, au milieu d'une si respectable assemblée, le prédicateur du désespoir! Mais, dans un sens bien entendu, rien de plus facile à justifier que cette exagération apparente de saint Augustin : *Quis vidit clericum cito pœnitentiam agentem*[2]? Faudrait-il vous en donner la preuve? Ce qui convertit, ordinairement, ce sont les coups de tonnerre de la chaire chrétienne ou les révélations des bons livres; quand se convertira-t-il, alors, ce prêtre qui n'a rien de nouveau ni à entendre, ni à lire, ni à méditer? Ce qui convertit, ce sont les représailles d'une conscience plus endormie que blasée; comment se réveillera-t-elle, cette conscience de prêtre étouffée, par l'habitude de la profanation, sous une montagne d'iniquités? Ce qui conver-

1. Ezech. 3, 18.
2. Hom. 40, in c. 21 Matth.

tit, c'est la fréquentation des saints et le spectacle des grandes vertus; comment changera-t-il, ce prêtre qui voit tous les jours les anges de cette terre pleurer à ses pieds leurs misères sans détester les siennes, qui entend les accusations de tout le monde et qui ne s'accuse pas. Enfin, ce qui convertit, ce sont les surprises et les terreurs de la mort : à quand la conversion de ce prêtre qui s'est accoutumé à voir mourir de sang-froid, et qui passe, du lit des agonisants au bord des tombeaux, sans proférer un acte de contrition?

Le voilà marqué, dans son péché, du caractère d'endurcisssement, et le plus malheureux ou le plus méprisable des hommes : le plus malheureux, s'il a conscience de sa déchéance; le plus méprisable, s'il ne la sent pas : ajoutons : le plus méprisé, si elle est connue. Or, le mauvais prêtre ne tarde pas à être démasqué : *Non potest civitas abscondi suprà montem posita*[1], et, dès l'instant que ses voiles sont tombés, il devient, dans l'opinion du monde, l'image la plus expressive de la misère humaine. En le voyant approcher, sur son front, comme sur celui de Caïn, on semble lire tout bas. Cette onction qui formait jadis, autour de sa tête, un diadème de gloire, s'y est changée en une tache indestructible, et, semblable au roi de Babylone, s'il tombe, c'est dans un abîme si profond qu'il faut se pencher pour le regarder.

1. Matth. 5. 14.

Qu'ai-je nommé le roi de Babylone? Les Pères, nous l'avons vu, ont souvent esquissé le parallèle entre les rois et les prêtres. Mais, s'il y a de la ressemblance dans leurs grandeurs, quelle différence dans leurs chutes! Les premiers peuvent conserver la gloire en perdant la couronne; les seconds gardent la couronne et perdent à jamais l'honneur. Alors, les pierres du sanctuaire sont dispersées sur les places publiques, et le monde, en contemplant ces ruines, s'émeut d'une stupéfaction sans pitié : *Quod si sal evanuerit in quo salietur? Ad nihilum valet ultra, nisi ut mittatur foras, et conculcetur ab hominibus*[1].

Voyez-vous ces déserteurs du clergé de France qui passent, sous de faux noms, la frontière suisse pour aller desservir de schismatiques autels? Ce sont des enfants prodigues de la maison de Dieu, envoyés par Satan aux viles occupations de sa terre lointaine : *Misit eos in villam suam*[2]. Voyez-vous, dans la ville de Paris, ce cocher de fiacre? voyez-vous ce portier de grande maison? voyez-vous cet ouvrier d'imprimerie? voyez-vous, enfin, de par le monde, toute cette catégorie de déclassés, dont le bon langage rend la misère problématique, et dont le regard, toujours un peu faux, n'ose pas se lever, de peur de rencontrer des reproches dans le regard de la société? Ce sont des flétris de presbytère en qui le caractère sacré perce,

1. Matth. 5, 13.
2. Luc, 15, 15.

quelquefois, jusque sous le masque de la dépravation, parce que Dieu leur laisse la liberté d'être mauvais prêtres, non celle de se *déprêtiser* : *Filii inclyti qui nutriebantur in croceis amplexati sunt stercora*[1]. O Dieu! la preuve qu'ils étaient bien haut, c'est le mal qu'ils se sont fait en tombant.

Et ne cherchez pas à éluder la prédication de tels exemples, sous prétexte qu'elle ne s'adresse qu'aux exceptions. Il est vrai; mais n'est-ce point des exceptions qu'il faut s'occuper durant les premiers jours de la retraite? Oui, c'est à l'adresse des exceptions, mais l'épouvantail des grands crimes pousse la conscience vers les grandes vertus. Oui, c'est à l'adresse des exceptions; aussi, vous tous qui êtes loin de tels excès, pardonnez-moi des allusions outrageantes pour vos vertus. Mais vous, ô mon jeune ami, qui descendez la pente de ce gouffre, laissez-moi vous tendre la main, vous arracher à la mort, et vous rendre à l'Église, qui soupire cette plainte maternelle sur votre dégradation : *Quomodo obscuratum est aurum*[2]?

Voulez-vous voir la même vérité confirmée par un chapitre d'histoire? Un jour, un vénérable prêtre bien connu vint me demander notre hospitalité de communauté pour se reposer. Il paraissait moralement très-fatigué. Je l'interrogeai; il me répondit : « J'étais

1. Thren. 4, 2.
2. Thren. 4, 1.

directeur de grand séminaire; une bonne inspiration me dit : il y a tant de mal en France, et l'on y célèbre tant de messes! Il doit exister un désordre autour des autels qui en paralyse la vertu, et, touché jusqu'aux larmes de ce malheur, je fis vœu de me consacrer à la réhabilitation des mauvais prêtres! Bientôt je conçus l'idée d'un séminaire de pénitence annexé à un monastère de la Grande-Trappe; j'écrivis à NN. SS. les évêques pour demander leur concours; dans quelques mois, le nouvel établissement comptait bon nombre de pensionnaires. »

Trouvant cette idée d'une charité sublime, je félicitai le saint vieillard avec émotion; mais il ajouta : « Ne me félicitez point, car l'œuvre était d'une difficulté matérielle et morale telle qu'elle a croulé en peu d'années. Tous les confrères que je m'étais donnés pour auxiliaires moururent à la peine. Resté seul, je dus quitter ce toit, sous lequel j'avais entrevu tant de bien à faire, et c'est pourquoi je vous arrive, malade de mes efforts, malade de mes souvenirs, et, aussi, un peu malade d'avoir manqué le plus beau martyre sous lequel un prêtre puisse succomber. » Comme je lui demandai quelle avait été, sur l'ensemble de ces pénitents, la proportion des amendements obtenus, il me donna cette effrayante statistique : « Un tiers s'est converti, un tiers a biaisé sans cesse, un tiers a fini dans l'impénitence. »

Je vous disais, naguère, l'histoire de nos grandeurs,

voilà celle de nos ruines. Ah ! quand vous contempliez ce prêtre au-dessus des séraphins, au-dessus de Marie, émule des trois personnes divines, auriez-vous imaginé qu'on pût le trouver, en ce moment, dans de telles profondeurs? A cette vue, pénétrons-nous d'un double sentiment : grande joie de notre élévation : *Lætemur ad ascensum;* grande crainte de notre déchéance : *Timeamus ad lapsum*[1]. Heureux ceux d'entre nous qui feront servir le malheur de pareilles déchéances, de motif de préservation à leur innocence s'ils ne l'ont pas perdue, ou de motif de pénitence à leur péché s'ils furent coupables. Dans un cas comme dans l'autre, ne laissons pas tomber notre courage devant ce spectacle des misères sacerdotales; mais redressons-nous ; le repentir peut tirer parti même de nos fautes pour nous élever au faîte de la vertu par l'humilité, et alors se vérifie la belle pensée de saint Augustin : *Diligentibus Deum, omnia cooperantur in bonum... etiam peccata*[2]. *Amen.*

1. S. Hier., lib. 18. in c. 44, Ezech.
2. S. Aug., in epist. ad Rom.

DEUXIÈME JOUR

Beati mundo corde[1].

Mes vénérés Confrères,

Une des premières vertus que Notre-Seigneur fit reluire dans sa sainteté fut la pureté; voilà pourquoi les textes sacrés énumèrent ses gloires dans cet ordre significatif : *Talis decebat ut nobis esset pontifex sanctus... Innocens, impollutus*[2]. Le souverain Prêtre veut venir au monde d'une mère vierge; il y est devancé par un précurseur vierge, il y est gardé par un père nourricier qui était vierge, il y choisit pour ami de prédilection un disciple vierge. Enfin, lui qui exposa toutes ses grandeurs, même sa divinité, aux outrages de ses ennemis, en a préservé celle-ci, si bien

1. Matth. 5, 8.
2. Hebr. 7, 26.

qu'aucun pharisien d'aucun siècle n'a osé hasarder contre cette mémoire immaculée la grossière invraisemblance d'une telle calomnie.

La virginité de Jésus enfanta celle de ses ministres, et peupla notre sanctuaire de générations formées sur ce type angélique : *Te ipsum castum custodi* [1]. Jamais, en effet, depuis qu'elle a contemplé les traits ineffables de son fondateur, l'Église n'a pu souffrir, à ses autels, des prêtres non revêtus d'une virginité intacte, ou, tout au moins, de cette virginité réparée qui est le fruit d'une longue continence : *Longa castitas, pro virginitate reputatur* [2]. Écoutez, à ce propos, les exigences sublimes de notre mère! Quelle est la plus belle couronne de ce sacerdoce qui en porte tant d'autres? La voici, d'après saint Jérôme : *Corona illustrior sacerdotum castitas* [3]. Quelle est la première condition de l'autorité sacerdotale? La voici, d'après Origène : *Ante omnia,* par conséquent avant la naissance, avant le talent, avant toutes les prérogatives de l'ordre naturel et même de l'ordre surnaturel : *Ante omnia, sacerdos debet castitate accingi* [4]. Ah! mes vénérés confrères, quel précieux ornement de notre vie et de notre vocation qu'une telle vertu! Quelle magnifique assomption de

1. Tim. 5, 22.
2. S. Bern. *Serm.* 20.
3. S. Hier.
4. Orig. *Apol. cont. Cels.*

notre nature dans les mains de Dieu dont nous ne saurions assez le bénir ! *Domini est assumptio nostra* [1].

Vous dire la dignité suréminente d'une telle vertu, c'est vous faire pressentir la laideur du vice opposé. Il est ainsi stigmatisé par le Saint-Esprit : *Hoc nefas est et iniquitas maxima, ignis est usque ad perniciem devorans et omnia eradicans genimina* [2]. Et Tertullien en donne la raison : « Dans tous les « autres péchés, dit-il, c'est l'esprit qui est vaincu « par lui-même; dans celui-ci, c'est l'esprit qui est « vaincu par la chair. Or, que la chair de l'homme « se soit manqué de respect avec l'incarnation, je « le comprends; mais qu'elle soit devenue adultère « depuis qu'un Dieu lui fit l'honneur de l'épouser, « ou il n'y a plus de raison en moi, ou il n'y a pas « de rémission pour elle [3] », s'écrie ce génie sauvage, emporté par une répugnance vraie jusqu'à une fausse conclusion. Mais à quelle théologie effrayante n'aurait pas abouti la logique de l'impitoyable Africain, s'il avait traité de l'incontinence dans l'humanité préparée, consacrée, presque divinisée du prêtre ! et si Nadab et Abiu furent punis de mort pour avoir porté dans le lieu saint un feu qui n'était pas pur, que ne faut-il pas dire de l'abomination de la désolation

1. Ps. 58, 19.
2. Job. 31, 12.
3. Tert. *Cont. les spect.*

quand elle envahit ces ciboires vivants de la divinité appelés par saint Cyrille : *Concorporei et consanguinei Christi*[1] !

Toutefois, il ne suffit pas de vous prouver que l'impureté est un grand désordre, car c'est là prendre la question du côté de Dieu, abstraction faite de votre intérêt personnel, conséquemment par un point peu accessible à votre égoïste regard; aussi, après avoir flétri ce mal comme une iniquité, le prophète le signale comme un ravage : *Ignis est usque ad perniciem devorans et omnia eradicans genimina,* afin de nous inspirer, par la crainte, un respect pour nos liens sacrés que nous n'aurions pas conçu par les motifs désintéressés de la vertu.

Quels sont donc les ravages de l'incontinence dans un ministre des autels? Considérée à l'état d'habitude, non de surprise, à l'état de prostration sensuelle, non de passagère défaillance, elle produit deux dégradations caractéristiques : l'une nous spolie de nos grandeurs de prêtre, l'autre de nos grandeurs de chrétien. Sans doute, l'ordination et le baptême nous impriment un caractère ineffaçable, mais suivant la doctrine des Pères, de saint Isidore en particulier, et dans le sens limité où la théologie autorise mes expressions, je vais démontrer que ce vice tarit en nous : 1° la vie sacerdotale ; 2° la vie chrétienne.

1. S. Cyril.

Si, par hasard, les pharisiens du monde prêtent l'oreille à la porte de cette enceinte, je leur dirai : « Instruisez-vous et ne vous scandalisez pas. Le sujet de scandale, c'est votre propre luxure envisagée dans son histoire depuis le déluge jusqu'à nos jours ; monstre universel sous les flèches duquel tant de peuples sont tombés ! *Sagittæ tuæ acutæ, populi sub te cadent*[1] ! Le sujet de scandale, ce sont les impudicités de cette société matérialiste qui, en oubliant Dieu, a mis son âme sous le joug avilissant de son corps : *Oblita es mei, projecisti me post corpus tuum*[2] ; mais l'impureté qui déborde ailleurs, fait à peine tache dans le sanctuaire. La description de ses ravages, qui serait, chez vous, une peinture locale, chez nous n'est qu'un sujet d'épouvante préservatrice. Aussi, à vous il faudrait dire : Sortez de votre fange ! aux prêtres nous disons : Restez dans votre pureté : *Te ipsum castum custodi!* Donc, ô corrupteurs de la vérité et de la moralité ! n'essayez pas de corrompre ma parole ; mais passez votre chemin la tête baissée, et tirez de nos faiblesses elles-mêmes une leçon de vertu. »

1. Ps. 44, 6.
2. Ézech. 23, 35.

I

Ce péché tarit en nous la vie sacerdotale par ses incompatibilités avec les principales grandeurs de notre sacerdoce. Elles se résument en ces cinq prérogatives bien dignes d'exciter l'envie des anges : l'honneur de notre parole, la sainteté de notre pontificat, les gloires de notre judicature, les palmes de notre héroïsme, la fécondité de notre mission. Eh bien ! voici comment, dans tous ces ordres divers, c'est la chasteté qui nous fait ce que nous sommes, c'est l'incontinence qui nous défait, si bien qu'un Père a osé la nommer une *désordination,* et que saint Isidore n'hésite pas à écrire : *Pudicitia creat sacerdotes, libido sacerdotibus dignitatem abrogat*[1].

L'honneur de notre parole est solidaire de notre fidélité au vœu de chasteté. Rien de plus sacré, après la parole de Dieu, que la parole du prêtre, qui en est l'organe. Aussi, les peuples confondent, parfois, la seconde avec la première. Et la parole du prêtre n'est pas seulement l'appui de la religion : elle est une majesté et une boussole de la société, boussole si certaine que la loi romaine défendait de déférer le serment à

1, Lib. 3, epist. 75.

ses pontifes, leur simple affirmation étant regardée comme une garantie supérieure à toutes les autres. Or, où en est le prêtre incontinent par rapport à cette religion fondamentale de l'honnêteté et de la sincérité?

Le voilà qui monte en chaire pour fulminer contre les passions de son peuple, et qui répète à tous les libertins de sa paroisse, avec l'austérité de Jean-Baptiste : *Non licet*[1]; mais, à son anathème, les anges du sanctuaire ont répondu : *Qui dicis non mœchandum, mœcharis*[2]. Entendez-le, au confessionnal, se déchaîner contre les liaisons impures et le culte des idoles de chair; mais sa conscience et ses complices lui répliquent par ce témoignage accusateur : *Qui abominaris idola, sacrilegium facis*[3]. Enfin, suivez-le dans toutes ses fonctions de réformateur et de censeur de la moralité publique; à chacune de ses condamnations, la justice de Dieu répond : *Ex ore tuo te judico, serve nequam*[4]. Ainsi, la plus vénérable parole d'honneur qui puisse tomber des lèvres d'un homme est convertie, par l'incontinence du prêtre, en une assurance de tréteaux, et le premier dignitaire du monde moral se trouve changé en acteur.

Mais il y a pire que d'être en contradiction avec nos enseignements, c'est de violer nos promesses; pire

1. Matth. 14, 4.
2. Rom. 2, 22.
3. *Ibid.*
4. Luc, 19, 22.

que d'être inconséquents, c'est d'être parjures! Nouveau déshonneur implicitement renfermé dans l'immoralité du prêtre, car, quoi qu'il allègue pour son excuse, ce profanateur d'une chair consacrée est traître à des serments trois fois saints. Qu'était-ce que la promesse de Régulus en comparaison de la nôtre? Et, cependant, combien d'admirateurs de la première, parmi nous, font bon marché de la seconde! Or, si la société ignore cette félonie du sacerdoce, par le seul fait il est voué à l'hypocrisie; au contraire, si la société en reçoit de lui communication, comme de certain moine renégat naguère désireux d'élever sa défection sur un piédestal, la société, attaquée dans sa religion et dans sa moralité, tremble pour l'inviolabilité de la parole humaine autant que pour la sainteté de ses autels.

D'où il suit que tout prêtre coutumier sans remords de telles déchéances tourne, par une fatalité de position, au malhonnête homme. Pour lui, il n'y a point de milieu, ou chaste ou imposteur, et, s'il déroge dans ses mœurs, aussitôt toute sa vie, montée sur le faux, se change en un mensonge public où se dégrade son caractère avec son innocence sacerdotale. Ah! mes vénérés confrères, conjurons le Seigneur de ne jamais laisser tomber notre honneur dans la boue qui attache, encore moins dans ces abîmes qui se referment sur la tête des pécheurs submergés : *Eripe me de luto ut non infigar, et de profundis aquarum, neque absorbeat*

me profundum, neque urgeat super me puteus os suum[1].

L'existence de notre pontificat est encore subordonnée à l'intégrité de notre chasteté. De même que, dans nos belles cathédrales, tous les effets de leur vaste structure convergent vers un foyer d'unité qui est la place de l'autel ; ainsi, dans le catholicisme, tout se relie au dogme eucharistique, lequel est comme sa clef de voûte et le centre de ses harmonies. Cela posé, avez-vous médité les rapports intimes qui existent entre votre messe et votre vœu du sous-dioconat?

Toujours et partout, les pontifes furent tenus à plus de décence que la multitude, et l'ancienne alliance interdisait aux siens l'entrée du Saint des saints les jours où ils n'avaient pas observé la continence. Mais, pourquoi la loi nouvelle a-t-elle requis de son pontife une continence perpétuelle? C'est que celui-ci ne gravit pas seulement les hauteurs de l'autel pour y porter les vœux et les expiations du monde, il y touche la divinité après lui avoir parlé, il a ce que notre langue liturgique semble appeler la manipulation du corps de Jésus-Christ : *Tractare corpus Domini.* Or, de même que le sein de Marie fut privilégié en vue de l'incarnation future qu'il devait abriter, la chair du sacrificateur catholique doit être purifiée par la chasteté, en prépa-

1. Ps. 68. 15, 16.

ration à l'incarnation eucharistique dont elle sera le tabernacle quotidien. Les respects des foules catholiques le disent, en effet : il faut être plus qu'un homme pour tenir un ostensoir; et ce prêtre, dont la parole enfante Dieu, dont les bras le soutiennent, cet être entre ciel et terre que l'on n'aperçoit que dans le lointain du sanctuaire, élevé au-dessus du sol, caché dans l'encens et dans le fin lin, ne doit pas être un ange de théâtre, inférieur aux vestales du paganisme.

Consultez le simple sens moral; est-il possible à un célébrant de porter en soi une telle anomalie : *Per noctem luxurians, et primo mane sacrificans*[1]? N'a-t-il pas des répugnances à vaincre pour aller, en venant d'imprimer des souillures à sa chair, dire sur l'hostie la plus immaculée : *Ceci est mon corps, ceci est mon sang!* La pudeur publique, elle-même, ne souffre pas longtemps ces fausses situations; quand un prêtre a perdu ostensiblement l'angélique vertu, il est éloigné de l'autel, et, si ce prêtre est un hérésiarque que l'on ne puisse pas interdire, il s'interdira spontanément par une sorte de foi implicite survivant et faisant violence à ses blasphèmes.

Consultez, à l'appui, l'histoire de l'erreur; dès qu'une secte abolit le vœu de chasteté, elle tend à la suppression de la sainte messe. C'est que, pour revêtir, sans embarras, la pompe virginale de ses ornements sacrés,

1. S. Chrys.

le prêtre a besoin de n'y pas voir une décoration mensongère; aussi, tout sacerdoce qui laissa tomber sa couronne virginale, comme celui des protestants, s'il a des autels, les démolira parce qu'il n'osera plus y monter, et, au lieu de ses tuniques pontificales, il passera un habit noir, symbolisant, aux yeux de l'avenir, le deuil d'une chasteté bien des fois séculaire, perdue dans des orgies de sensualité et d'orgueil. Ah! quand les fondateurs libertins du protestantisme paraîtront devant Dieu, il sera curieux de savoir s'ils ont nié la messe parce que les textes n'étaient pas clairs, ou parce qu'ils n'osaient pas affronter la présence réelle en sortant des habitudes nuptiales qu'ils essayèrent de sanctifier!

Ainsi, plus de chasteté dans nos phalanges sacrées, plus de pontificat, et plus de pontificat, plus d'Eucharistie. O Dieu du tabernacle! du fond de mes entrailles émues, je vous bénis de cette solidarité touchante qui nous ferait disparaître en un même jour de la terre, car, quand on passa les meilleures heures de sa vie à votre autel, on se demande ce que l'on pourrait faire dans un monde où vous ne seriez plus!

Donc, chaque jour, mes vénérés confrères, en entrant dans notre sanctuaire pour célébrer, renouvelons ce vœu de chasteté auquel nous devons le bonheur qui se prépare pour notre âme. *Quis ascendet in montem Domini, stabit in loco sancto ejus? innocens manibus et mundo corde*[1]. Comme Marie, en effet, c'est par la

1. Ps. 23, 4.

pureté que nous l'enfantons : *Virginitate peperit*[1]. puisque c'est par la pureté que nous sommes pontifes. Aussi, c'est bien à tort que le monde déplore la stérile solitude où nous sommes mis; il n'y a, ni solitude, ni stérilité dans un vœu qui fait de l'Eucharistie notre famille, et le fruit quotidien de notre parole et de notre sein.

Les gloires de notre judicature ont encore pour cause logique, après la grâce, notre vœu de chasteté.

Il se passe un fait miraculeux dans nos existences de prêtre dont nous ne méditons pas assez les caractères divins. A vingt-quatre ans, un jeune homme est jeté contre terre sur un pavé de sanctuaire. Sacré par l'onction pontificale, il se relève, et il dit à tous les crimes de la terre : Venez à moi. Oui, à moi, les tremblantes confidences de la jeune fille et du vieillard! à moi, de dramatiques révélations capables d'effrayer la pensée des Anges de Dieu! à moi, sur vous et sur la vie, des secrets capables de vous faire mépriser si je ne vous aimais pas! enfin, à moi, des flots intarissables de larmes et d'ignominie pour les noyer en mon sein, comme dans un océan d'oubli! et, malgré la honte, les jeunes filles n'ont pas peur, les vieillards inclinent leurs cheveux blancs; les épanchements de la terre ne cessent pas, et, comme les ruisseaux vers

1. S. Ephrem.

la mer, toutes les faiblesses du monde semblent pencher naturellement vers ce cœur de prêtre qui, toujours ouvert comme la mer, comme elle engloutit ses mystères et ne déborde jamais.

Eh bien! savez-vous ce qui nous fait le centre de ce mouvement sympathique et les dépositaires de ces confidences sacrées? C'est notre vœu de virginité. Oui, les coupables et les malheureux viennent nous trouver parce que nous n'avons pas de famille naturelle qui leur dispute notre cœur, et parce que, dans notre silencieux presbytère, on ne verse pas d'autres larmes capables de nous distraire de leurs larmes aux jours des saints épanchements. Ils viennent parce que la solitude de notre vie nous rend la discrétion aussi facile que l'amour, et qu'il n'y a pas, à notre foyer, de Dalila capable d'employer ses tendresses à surprendre les secrets de Samson. Ils viennent parce qu'ils ont le droit de nous dire : Mon Père! et qu'on ne voit pas, autour de nous, d'enfants d'une autre nature faisant une invraisemblance de cette consolante filiation. Enfin, ils viennent parce que nous traversons les illusions du monde sans les partager, et qu'ils ont besoin de nous croire supérieurs à leur misère pour nous en constituer les médecins.

Mais supprimez le célibat ecclésiastique : la confession devient encore plus impossible que la messe. Je dis : plus impossible, et ce n'est pas une exagération; car Dieu se rendrait sur l'autel, à la voix d'un prêtre

déchu, tandis que les fidèles fuiraient le tribunal sacré à cet appel sacrilége. Les hommes, qui ne voient pas aussi bien que Dieu la force du sacrement en lui-même, croient que, comme jadis à Siloë, les eaux de la piscine sainte ont besoin d'être agitées par la main d'un ange pour guérir; or, ce qui fait un ange de l'homme, dit saint Bernard, c'est la pureté : *Angelum de homine facit,* et, s'il y a une différence entre les deux, la voici : *Differunt felicitate, sed non virtute*[1].

Donc, c'est notre chasteté qui est cause de notre judicature, et, chose amère à dire, c'est presque toujours notre judicature qui cause la ruine de notre chasteté. L'histoire du sacrement de pénitence a fourni aux impies la matière de leurs plus dangereux persiflages, et ce qu'il y a de plus triste que leurs persiflages, c'est qu'ils ont quelquefois raison : si bien que notre ministère, dégagé tout à coup du secret inviolable qui le couvre, serait, peut-être, une des plus grandes humiliations de l'Église. O mon Sauveur! qui avez su être, à la fois, si digne et si bon, si paternel et si pur avec les pécheresses placées sur vos pas, que devez-vous penser de ces intimités frivoles, où nous abdiquons toute gravité paternelle pour devenir des mères sans tenue, en attendant que nous devenions ce que disait le prophète : *Audite sacerdotes quia vobis*

1. S. Bern.

judicium est, quoniam laqueus facti estis et rete expansum[1].

Les palmes du martyre sont, encore, une de nos grandeurs d'état : nous les devons aux influences de notre virginité. La plus belle preuve du vrai sacerdoce est celle-ci : *Bonus pastor animam suam dat pro ovibus*[2]. Regardez, parmi tous les sacerdoces de l'erreur quels sont ceux-là qui se sont élevés de la tribulation, et qui ont lavé leurs tuniques dans le sang! *Hi sunt qui venerunt de tribulatione, et laverunt stolas suas in sanguine agni*[3]? Le sacerdoce des philosophes concourt pour les palmes académiques, non pour celles du martyre. Celui du mahométisme reçoit la mort, mais il la donne aussi ; c'est un soldat fanatique, non un confesseur. Celui du protestantisme porte la main sur ses caisses bibliques quand on lui demande des cicatrices ; il s'est constitué le théoricien, le commis voyageur de la charité, tandis que nous en sommes restés les apôtres. En un mot, partout ailleurs que chez nous, le sacerdoce n'est pas un holocauste, mais il est exploitation légale et une magistrature confortable, qui tond les troupeaux au lieu de se sacrifier pour eux : *Mercenarius autem fugit*[4].

1. Osée, 5, 1.
2. Joan. 10, 11.
3. Apoc. 7, 14.
4. Joan. 10 12.

Dans le catholicisme, au contraire, qu'est-ce que le prêtre? Le prêtre est une victime d'office commise par l'onction sainte à tous les postes difficiles de l'Église et même de la patrie. C'est un être voué, à qui Dieu dit, en le sacrant : « J'arrhe ta vie pour le premier malheur public qui en aura besoin. Vierge, sous tes sueurs fais croître des vierges; saint, par ta parole suscite d'autres saints; ensuite, quoique toujours seul pour vivre et toujours seul pour mourir, garde-toi de choisir un tombeau dans aucun lieu de cette terre, car, de même que l'ange enleva le prophète Habacuc, je veux, à volonté, pouvoir t'arracher du sol, et te jeter dans les cités ou dans les campagnes, dans les épidémies ou sur les échafauds, pour expirer d'un épuisement ou d'un coup d'épée, obscur ou célèbre, en tel martyre qui me plaira. » Voilà le prêtre, grand comme le catholicisme l'a souvent produit. Mais quelle est, en nous, la cause de ces héroïsmes robustes et surhumains? C'est notre vœu de chasteté.

C'est ce vœu qui produit le prêtre pontife, c'est lui qui fait le prêtre victime et hostie. Qui dit victime dit dévouement : n'en demandez pas à un homme que l'on retient par des embrassements au foyer, quand des pestiférés l'attendent à l'hôpital; qui ne mourra point en souriant, parce que des orphelins pleureront autour de lui, et qui n'a pas la propriété entière de son sang, parce qu'il ne pourra pas donner son cœur, même en donnant sa vie.

Ainsi, c'est à la virginité que nous devons d'être les plus valeureux tenants qui aient figuré dans les amphithéâtres de la persécution; c'est elle qui nous valut nos palmes, c'est elle qui nous donna notre pourpre sanglante; voilà pourquoi le martyre est le seul combat où les vierges et les enfants aient eu autant d'avantage que les hommes; et, quand je vois sainte Perpétue arranger ses cheveux, au milieu du cirque, de peur d'avoir l'air de mourir pour Jésus-Christ avec tristesse, quand je vois Origène, encore enfant, tourmenté par un tel désir de confesser la foi que sa mère fut obligée de lui cacher les vêtements pour l'empêcher de se livrer au bourreau, je sens que, si un orage nouveau venait à éclater sur l'Église, celui-là aurait un courage bien trempé qui aurait un cœur bien pur, et que la meilleure préparation à une mort héroïque serait la rénovation de notre vœu de chasteté : *Obsecro itaque vos, fratres, ut exhibeatis corpora vestra, hostiam sanctam, Deo placentem*[1].

Enfin, la fécondité de notre mission dépend de la fidélité à nos engagements sacrés.

Admirez d'abord les effets de la chasteté sur la fécondité de notre esprit. Combien de génies se sont éteints dans la fange de leur corruption, et combien d'autres, au contraire, furent illuminés par le paisible

1. Rom. 12. 1.

rayonnement d'un cœur pur ! Ceci est explicable sans mysticisme. La volupté soutire l'énergie à l'intelligence pour la distribuer à la matière. Elle fait descendre les forces du cerveau dans l'organisme, et cette flamme, qui était un présent du ciel quand elle habitait la tête, devient un incendie dévorant quand elle a passé dans les muscles ; car, en vertu d'une loi morale établie pour l'honneur de Dieu et de l'âme, au moment où l'homme s'allume par la passion, il s'éteint par l'idée.

Mais c'est, surtout, au ciel de l'Église que les astres ont besoin de la sérénité de leur atmosphère pour briller ! C'est, surtout, parmi les théologiens, les docteurs et les pasteurs, que les purs sont les voyants ! Rien de plus favorable à l'équilibre et à l'intuition des esprits, à l'élan et à la pénétration de la pensée que la chasteté. Le soleil placé par la tradition sur la poitrine, non sur le front de saint Thomas d'Aquin, exprime magnifiquement que la véritable illumination du génie catholique vient de l'innocence du cœur. Au reste, les exemples du ciel et de la terre confirment cette sublime provenance de nos saintes clartés !

Depuis la Trinité, que Grégoire de Nazianze nomme la première des vierges : *Prima virgo Trias est* [1], et qui présente, simultanément, le type de l'omniscience et celui de la suprême pureté, jusqu'aux anges

1. S. Greg. Naz.

qui ne voient si haut et si loin que parce qu'ils sont affranchis de la domination des sens, jusqu'au prophète de Pathmos recevant la lumière des révélations de sa virginité, jusqu'à Pierre Lombard, Suarez et saint Liguori, rendus capables de travaux prodigieux par le prodige de leur chasteté, partout nous voyons la splendeur immaculée des âmes produire les transfigurations de la pensée.

O vous! qui êtes moins jaloux de la beauté de votre vertu que de celle de votre talent, écoutez ce dithyrambe de saint Augustin chantant la vertu angélique comme institutrice du génie dans l'Église! *Castitas mentis est interna pulchritudo, libertas angelica, quæ facit doctores et magistros, et litteratos, et philosophos, et theologos, et omnimodo eruditos*[1]. Entendez ce témoignage du docteur poëte de l'Orient sur la force d'élévation et de compréhension que la chasteté communique aux esprits : *Acuit ingenium castitas, et facit ad cœlos avolare mentem, redditque illam omnis veritatis comprehensivam*[2].

Comment ne point admirer aussi les effets de la même vertu sur la fécondité de nos cœurs? Le cœur du prêtre est une des merveilles du catholicisme : tandis que les cœurs ordinaires ne peuvent suffire qu'à deux ou trois affections, dit saint Augustin, parce que tirant leur tendresse de la nature, leur tendresse est bornée

1. S. Aug. t. 8, col. 283.
2. S. Grég. Naz. orat. 89.

ainsi que la nature elle-même, le cœur du prêtre est assez fécond pour donner de soi-même à tout un troupeau sans s'épuiser. Comme il s'alimente au cœur de Notre-Seigneur qui est infini, il se répartit à l'infini et ne tarit point, car notre amour de charité est semblable à un flambeau qui en allume des milliers sans s'amoindrir, et rien n'est moins banal que Dieu et son soleil, quoiqu'ils soient à tous, parce qu'ils sont tout entiers à chacun.

Un cœur de prêtre, ainsi composé, est le plus doux apanage d'un peuple. Quand les malheureux de la paroisse ont besoin de pleurer, c'est vers le presbytère qu'ils se dirigent. Quand un homme est trahi par la fortune, frappé dans ses affections, déçu dans ses espérances, c'est sur le cœur de son pasteur qu'il aime à se reposer ; et nous réduisons au silence les hostilités d'un monde qui voudrait expliquer jusqu'à nos sacrifices par nos égoïsmes, quand nous avons le droit de lui dire : Moi aussi j'avais un cœur tout aussi bien que vous : *Et mihi est cor sicut et vobis* [1] !

Or, qu'est-ce qui amasse en nous le trésor des saintes affections, c'est-à-dire la vaillance, la générosité, le désintéressement, les tendresses qui entraînent une paroisse à la suite de son pasteur? C'est la chasteté. Au contraire, qu'est-ce qui rend un cœur de prêtre stérile en sympathie et en œuvres? C'est l'inconti-

1. Job, 12, 3.

nence. Les paroxysmes de la sensation usent les fibres de la sensibilité, et je ne connais pas de mensonge plus audacieux commis par le vocabulaire, que l'emploi du mot *amour* pour exprimer l'ivresse des sens. Il y a longues années que le Saint-Esprit l'avait prédit : *Fornicatio et ebrietas auferunt cor*[1].

Aussi, examinez cette église secrètement profanée par l'inconduite de son gardien. Sa chaire est froide, son confessionnal n'exhale que la sensualité ou l'ennui ; ses pauvres et ses malades ne sont point consolés ; son pasteur se prodigue auprès de quelques créatures privilégiées, et ne donne que les restes de son cœur aux autres. Tous ceux qui le connurent si bon autrefois, et qui le voient si insensible, si exclusif aujourd'hui, se demandent quelle est la fissure secrète par laquelle ce vase d'honneur perdit ses antiques trésors. Enfin, peu à peu, si la grâce convertissante n'intervient pas à temps, la dégradation de ce cœur peut se consommer, et, alors, qu'ai-je aperçu? l'extinction, dans la boue, d'un feu mille fois plus sacré que celui de l'ancien temple, mille fois plus vénérable que celui dont les mythologues indiens animent l'esprit des rois, car si les rois sont, comme vous, les pasteurs des peuples, vous êtes encore les lieutenants de la Divinité. Ah ! comme c'est ici le cas de le redire : *Omni custodiâ serva cor tuum*[2].

1. Osée, 4, 18.
2. Prov. 4, 23.

Admirez les effets de l'admirable vertu sur la fécondité de votre mouvememt apostolique. Il n'y a pas jusqu'à votre corps, ce corps qui est le porte-parole de votre apostolat, et, comme dit un Père, l'organe de l'Esprit-Saint : *Organum Spiritûs sancti* [1], qui ne reçoive un reflet, un rayonnement, une prolongation de jeunesse à part pour avoir accompli ce beau précepte de saint Paul, commenté par Tertullien : *Portemus et nos Deum in casto corpore* : *Portatur autem per pudicitiam* [2].

Mais c'est surtout notre ministère qui bénéficie de la fécondité de notre chasteté. Contraste à méditer! le monde reproche au prêtre d'être stérile dans l'ordre de la génération charnelle, et Dieu nous venge en faisant, de cette stérilité même, la condition de notre fécondité surnaturelle : *Non parit virgines sacras, nisi virgo sacra* [3], s'écrie saint Augustin. Toutefois, ce n'est pas seulement pour enfanter des vierges qu'il faut être vierge, c'est aussi pour produire des chrétiens. Quel est le résultat du prosélytisme déployé à la surface du globe par les apôtres mariés du schisme ou de l'hérésie? Une grande preuve d'impuissance plutôt que de vitalité; et, au contraire, envoyez un de nos vicaires aux missions étrangères, il n'aura qu'à ouvrir la bouche et on verra, dans les effets de sa parole, l'ac-

1. S. Prosp.
2. Tert. *De præscrip.*
3. S. Aug. *De virginit.*

complissement de cette prophétie : *Pro patribus tuis, nati sunt tibi filii*[1].

Voilà un fait indéniable; à quoi l'attribuer, sinon à la chasteté sacerdotale? Quand les marabouts africains apprirent que les prêtres français n'étaient point mariés, ils disaient d'eux : « Ce sont des anges! » quand ils voyaient arriver les ménages des ministres anglicans, ils disaient : « Ceux-là ne sont que des hommes! » Cette différence des apôtres explique celle de leurs apostolats. Écrions-nous donc, avec le Psalmiste : *Vota mea Domino reddam*[2], car nos vœux sont la principale puissance de notre ministère.

Oui, la principale; et rien de plus explicable que le sentiment populaire, qui place, en quelque sorte, tout notre sacerdoce dans notre chasteté. Un prêtre ambitieux a quelquefois de la régularité, un prêtre avare peut monter à l'autel avec un certain respect, un prêtre médisant est capable de pratiquer des vertus essentielles, un prêtre incontinent n'en a ordinairement aucune. La raison en est bien simple : dans toutes nos autres défaillances, nous avons l'excuse de la légèreté de matière et d'une certaine bonne foi; dans celle-ci, vient un moment où la bonne foi n'est plus possible. En chaire, au confessionnal, au saint autel, partout, l'impudique du sanctuaire commet des péchés mortels sans nuage, et il n'est pas rare que cette déchéance,

1. Ps. 44, 17.
2. Ps. 21, 26.

entraînant toutes les autres, soit en nous la totale extinction de la vie surnaturelle.

Aussi, le monde, qui nous pardonne d'autres faiblesses, a raison d'être impitoyable pour celle-ci. C'est que si les autres nous abaissent, celle-ci semble nous *déprêtriser*. Grâce pour l'impropriété de mon langage! mais ce mot, qui n'est ni théologique ni français, a sa justification dans l'opinion de nos ennemis; cela est si vrai que, lorsqu'ils veulent supprimer les prêtres, ils ne proposent plus de les proscrire, ni de les tuer : ils parlent simplement de les marier. Ah! qui me donnera une indignation qui burine, pour imprimer à ces abjectes inventions des stigmates aussi profonds que mon mépris! Il y a quelque chose de mieux, mes vénérés confrères, c'est de les confondre par les victoires de notre vie.

Ainsi se trouve justifiée cette parole de saint Thomas de Villeneuve : *Sit humilis, sit devotus sacerdos, si non est castus, nihil est*[1]; car c'est surtout par la chasteté que nous valons, que nous brillons et que nous servons dans l'Église. Courage donc pour les saints combats! chacun de nos triomphes est une sorte de sacre nouveau où les royautés de notre ordination semblent se retremper. Courage! rien n'égale l'ivresse de ces journées où l'on peut se contempler en vainqueur, et où l'on reçoit des félicitations de la bouche

1. S. Th. Vill.

des anges. Courage! enfin, de même que saint Thomas d'Aquin, après avoir chassé la tentation de sa prison, reçut le cordon d'une céleste milice, de même, après chacune de nos luttes héroïques, Dieu s'avance pour nous récompenser, et, nous passant de nouveau nos blanches aubes et nos étoles, nous répète cette tendre assurance, souvenir du plus beau jour de notre vie : *Jam non dicam vos servos, vos autem dixi amicos*[1].

II

La vie chrétienne est attaquée en nous, comme la vie sacerdotale, par les habitudes d'incontinence. En quoi consiste l'essence de la vie chrétienne? le voici : L'âme est la vie du corps, dit saint Augustin, et Dieu est la vie de l'âme. Or, nul péché plus que celui-ci ne sépare Dieu de l'âme. Les trois canaux par lesquels nous aspirons Dieu en nous, ce sont les trois vertus de foi, d'espérance et de charité. Comme elles sont théologales, ayant Dieu pour objet immédiat, elles le saisissent, elles l'appréhendent, elles le scellent dans notre âme, et, quand nous sommes pénétrés de cet élément adorable, c'est la vie; quand il est absent, c'est la mort. Aucune passion n'est plus opposée que le

1. Joan. 15, 15.

sensualisme à cet ordre sublime, car il pénètre en dévastateur aux bases d'une telle économie, et il la ruine en renversant, l'une après l'autre, les trois colonnes qui la soutiennent.

Votre foi, d'abord, n'est-elle point subordonnée aux délicatesses de votre chasteté? Règle générale, voici les conditions de cette vision céleste en vous : *Beati mundo corde quoniam ipsi Deum videbunt*[1]! *Intelligam in viâ immaculatâ*[2]. *Qui facit veritatem venit ad lucem*[3]. La raison en est évidente : la volupté est un orage, et l'effet immédiat de tout orage est d'obscurcir la pureté de l'atmosphère; voilà pourquoi, ajoute saint Paul, celui qui est plongé dans les profondeurs de l'animalité ne voit pas jusqu'aux sommets où Dieu habite : *Animalis homo non percipit ea quæ sunt Spiritûs Dei*[4]. Eh bien! ô douleur de l'Église! ô profondeur de la misère humaine! le prêtre lui-même n'échappe point à ces effets s'il en affronte la cause.

A sa première chute, il se releva promptement, confus de son parjure et brisé par ses souvenirs de sous-diaconat; à la deuxième, il pleura moins; à la troisième, il commença à se plaindre lui-même; à la quatrième

1. Matth. 5, 8.
2. Ps. 100, 1, 2.
3. Joann. 3, 21.
4. 1 Cor. 2, 14.

il s'excusait; à la cinquième, il doutait de la possibilité de la victoire, et, partant, de la grâce et du devoir. Saint Ambroise l'avait prédit : *Ubi cœpit luxuriari, incœpit deviari a fide*[1]. Et depuis, combien de fois, après ses coupables plaisirs, sa tête ne s'est-elle point inclinée de lassitude sous le poids d'un peut-être! Combien de fois, si les remords de la passion satisfaite ne l'ont point jeté à genoux, ces lamentables désordres ne l'ont-ils point poussé au blasphème?

Tous les grands apostats de la vérité furent des profanateurs désespérés de leur chasteté; et si Luther est devenu un nouveau Lucifer dans son monastère, à qui la faute, sinon aux convoitises d'une chair qui appelait Catherine Bora? et si Montan a divisé l'Église après avoir fait des miracles, à qui l'attribuer, sinon à l'influence de Priscille? enfin, si, de nos jours, un prêtre célèbre est tombé du haut de sa grande chaire dans les écarts d'un vieux catholicisme libertin, à qui la responsabilité?... Passons et ne leur faisons pas l'honneur de les nommer!

Comme elles sont dignes de regret les lumières qui s'éteignent, alors, dans l'esprit des voyants d'Israël! Regardez ce prêtre dégénéré : autrefois, la clarté lui arrivait de tous les côtés; chaque événement, chaque joie ou chaque larme, chaque parole ou

1. S. Ambr.

chaque lecture étaient pour lui comme une révélation, dans laquelle il vivifiait la félicité naïve de ses convictions; mais, un jour, il s'endormit dans les joies abrutissantes de la sensualité, et, depuis il ne voit plus du côté des Cieux : *Ambulabunt cæci*[1]. Autrefois, il avait des émotions dans la prière, des élans privilégiés qui lui donnaient cette certitude mouillée de pleurs, durant laquelle on voit Dieu par l'amour, suivant la céleste parole de saint Augustin : *Amare, videre est;* mais, aujourd'hui, l'ivresse d'une grossière sensibilité lui a bouleversé le sens, et il n'aperçoit plus le soleil : *Everterunt sensum suum et non viderunt solem*[2].

Le voilà, maintenant, cet oracle du bon Dieu qui n'en parle qu'officiellement, et balbutiant une morale qui fait douter de sa bonne foi, parce qu'il ne se l'impose pas : *Non dabunt cogitationes quia spiritus fornicationum in medio eorum*[3]. Le voilà, ce conducteur de la paroisse qui ne sait plus se conduire, qui se compromet sans vouloir le croire, qui ne voit rien autour de lui, mais qui est vu, et qui légèrement sceptique, peut-être, à la parole qu'il prêche, défère à des caprices insensés avec un culte superstitieux. Le voilà, soyez témoins... soyez plus effrayé encore! car la foi, semblable aux anges de Sodome, a déserté

1. Soph. 2, 17.
2. Dan. 13, 9.
3. Osée, 5, 4.

cet esprit, parce qu'il s'est enseveli dans la chair : *Non permanebit spiritus, quia caro est*[1].

Ah! il en coûte de se l'avouer, c'est un triste jour celui où il faut s'accuser de cette déchéance; mais si les retraites n'agissent plus sur vous, si les grâces extraordinaires ont perdu leur vertu pour votre âme, en réalité n'est-ce point parce que votre foi a baissé? Pauvre incrédule! que je vous plains! A d'autres il fut dit de voir et de toucher pour se convaincre; quel moyen de conviction vous restera-t-il, à vous qui voyez et touchez chaque jour sans en être impressionné? D'autres demandèrent d'assister à des miracles pour se convertir; quand vous convertirez-vous, vous qui faites chaque jour des miracles et qui ne les voyez plus? Convenez-en, ce n'est point le progrès de l'intelligence, ce sont les troubles de l'âme qui produisent cette éclipse des saintes vérités, car rien n'a plus d'affinité avec la lumière que la sérénité.

Et, en peignant une telle ruine, aurais-je tracé un tableau d'imagination? J'avoue que j'ai passé longues années de mon ministère sans connaître ce phénomène; maintenant je l'ai entrevu, et que Dieu vous épargne la douleur d'un tel spectacle! Au moment de la première révolution, le jésuite Feller composait, sur la perte de la foi dans les prêtres, un discours effrayant : un souffle de ces courants sinistres va-t-il passer de

1. Gen. 6, 3.

nouveau sur notre tribu? Le matérialisme du jour, comme la négation du dernier siècle, préparerait-il un autre 93 qui fera, à la fois, tomber des têtes et des colonnes dans la maison de Dieu? Je l'ignore; mais les ravages opérés dans certains temples vivants m'épouvantent! J'ai entendu des apostats annoncer leur mariage au monde par les journaux, en déclarant qu'ils ne se débauchent que par excès de vertu. J'ai vu des transfuges de notre sanctuaire aller cacher, derrière la frontière suisse, une foi et des mœurs indignes du pays qui entendit leur première messe. Peut-il y avoir plus grande abomination, auprès des autels, que le scepticisme des prêtres?

Ah! si vous êtes de ces exceptions laissez-moi prendre les verges du divin Maître pour purifier son temple. Oui, puisque vous n'en êtes plus que l'histrion, non le sérieux ministre, sortez! il faut avoir le courage de la sincérité quand on n'a pas celui de la fidélité! Sortez, vous dis-je, et partez pour Genève, patrie de votre sacerdoce félon!

Mais non, je me suis trompé, revenez, mon cher ami, car les larmes m'étouffent en vous faisant cet adieu; revenez à vous-même, lavez-vous et vous verrez : *lavi et video*[1]. La vérité perdue est une reine outragée chez qui on ne rentre pas sans se plonger, à sa porte, dans de purifiantes ablutions, et ce que l'on

1. Joan. 9, 11.

ne comprend pas sous la captivité des sens on le saisit dans une voie immaculée : Dieu de nos autels ! faites-nous aimer ces victoires séraphiques par lesquelles nous sommes préservés de tant de douleurs et de misères, car, en vous perdant par le vice impur, nous vous perdons deux fois : dans notre innocence et dans nos convictions.

Comme la foi, l'espérance est minée par les ravages de cette passion. L'incontinent est flottant entre deux sentiments diversement contraires à l'espérance : la présomption qui se pardonne tout, le désespoir qui ne croit pas au pardon.

Examinez, d'abord, le prêtre blasé et rassuré sur ses désordres, interrogez son âme devenue métallique; quelle est la raison de sa froide sécurité? Il en est à cette phase des jouissances matérielles où l'on se pardonne tout. Au lieu de s'incriminer, il s'apitoie sur lui-même. Il fut si entraîné; pourquoi serait-il puni? Il eut des dangers et des occasions irrésistibles ; comment lui seraient-ils sévèrement imputés? Où sont ceux-là qui ne payent point semblable tribut à la misère humaine? Est-ce qu'il y en a, même parmi les meilleurs, qui n'aient pas, une fois ou l'autre, chancelé sur leurs bases? Est-ce que la chasteté des saints n'est pas, ou une trompeuse décoration, ou un manque d'occasion, ou un phénomène de tempérament?

Alors ce prodigue — heureusement très-rare — du

sanctuaire, persuade à ses victimes que tout le monde lui ressemble pour triompher de leurs scrupules; il calomnie le sacerdoce des autres pour innocenter le sien, et il glisse, à des heures néfastes, jusqu'à ces déchéances intraduisibles où saint Pierre l'a vu et dépeint : *Sus lota in volutabro luti*[1]. Heureux si, comme le roi de Juda condamné à mourir en pleine ivresse, ce présomptueux de la passion sans remords n'est pas enchaîné par l'habitude jusqu'à l'endurcissement, et traîné par son péché jusqu'en enfer : *Usque ad inferos peccatum illius*[2].

Telle est son espérance quand il se pardonne tout, et, par un bizarre contraste, bientôt il en vient à ne plus croire au pardon. Regardez-le, brisé, écœuré par le spectacle de sa propre conscience. Il en est à cette prostration de la passion où le coupable ne croit plus à son relèvement. Alors, le joug de l'habitude établit dans l'âme de mornes désenchantements, peu à peu la conscience s'abat sous le poids de cet anathème : *Neque adulteri, neque molles intrabunt in regnum Dei*[3], et va chercher des diversions dans des excès désespérés : *Desperantes tradiderunt se impudicitiæ*[4]. C'est l'heure de ces paroxysmes effrénés où le désespoir provoque les chutes, et où la chute suscite de

1. 2 Petr. 2, 23.
2. Job, 24, 19.
3. Cor. 6, 10.
4. Ephes. 4. 19.

plus implacables désespoirs. C'est l'extrémité désolée où un pauvre habitudinaire du saint autel est ballotté du vertige de la faute à celui du remords, et, quoique malheureux par son péché, sans cesse y revient comme à une liqueur enivrante pour s'oublier quelques instants.

Sans doute, il y a des heures de lassitude où il entend cette voix : *Prædicator es castitatis, non te pudet esse servus libidinis*[1], et il s'écrie : Je me lèverai, *surgam;* mais le démon impur lui répond : Eh bien ! j'irai en chercher sept autres, et je ferai ma rentrée dans ma maison. Alors, regardez ce médecin qui guérit les récidives des autres ; il change de confesseur sans changer de vie, il épuise toutes les miséricordes, il use tous les conseillers, et, bientôt, beaucoup de prêtres de la contrée peuvent dire de lui : Nous avons donné des soins à Babylone; Babylone n'a pas été guérie : *Curavimus Babylonem et non est sanata*[2].

Que Dieu vous garde à jamais de ce puits de l'abîme où la volupté, procédant envers ses victimes comme Dalila, endort pour enchaîner ; où Augustin, se roulant sous le poids de sa chaîne sans pouvoir se relever, s'écrie : *Ego eram qui volebam, ego eram qui nolebam*[3] ! et en présence duquel saint Clément a écrit

1. S. Petr. Dam.
2. Jerem. 51, 9.
3. S. Aug. *Confess.*

cette sentence de réprobation : *Impudicitia morbus immedicabilis*[1].

C'est au fond de ce gouffre qu'on entend parfois des prêtres, alléguant des excuses physiologiques à la décharge de leur dégradation, et disant à leurs vœux : Vous êtes une impossibilité. Oui, c'est impossible, parce que vous avez étendu votre chair sur des couches trop molles, parce que vous l'avez excitée par des breuvages incendiaires, parce que vous lui avez versé toute sorte de stimulations dépravantes, et parce que vous avez oublié cette parole adorable : *Hoc genus non ejicitur nisi per orationem et jejunium*[2]. Oui, c'est impossible, parce que vous jouez avec le péril, parce que vous vous mettez dans ce réseau magnétique tendu sur vos pas par certaines occasions ; mais ce qui est impossible dans cette sphère d'attraction où votre liberté va s'enlacer, était très-possible en dehors d'une telle fascination.

Impossible ! oh non ! car, s'il en était ainsi, vous ne traîneriez pas si péniblement la lourde chaîne qui vous attache ! La conscience, qui est comme une pulsation, un retentissement de la vérité divine en nous, ne nous reproche point le mal dont nous ne sommes point coupables. Impossible ! prêtres du Seigneur qui relevez les faiblesses des autres, vous ne croiriez donc pas à la grâce que vous distribuez ? vous ne compteriez pas

1. S. Clém. Alex.
2. Matth. 17, 20.

sur les miracles que vous faites? en un mot, vous défieriez ce Dieu qui vous confia les pouvoirs de sauver, de vous sauver vous-même?

Épargnez cette insulte à son tout-puissant amour. L'Écriture nous dit qu'il avance, et qu'il fait marcher les siècles devant sa face ; qu'il paraît, et qu'il efface les empires coupables de son regard ; qu'il secoue la terre par ses deux pôles, et qu'il en fait tomber les impies. Il dit à Jérusalem : Tu te relèveras ! il est obéi; il dit au temple : Tu te tiendras debout! son ordre s'exécute[1] ; et il ne serait point capable de remettre sur pied une misère comme la vôtre ? Dieu des vertus! pardonnez à ces prêtres de peu de foi qui ont oublié vos miracles et les leurs, et qui se désespèrent quand ils sont à terre, comme s'ils n'avaient jamais eux-mêmes redressé les boiteux et ressuscité les morts!

Enfin, quoi de plus antipathique en nous que le règne des sens et celui de la charité? Comptez leurs incompatibilités si vous le pouvez : l'essence de la charité, c'est l'amour de Dieu; celle de l'incontinence, c'est l'amour du moi concentré dans la sphère méprisable de l'animalité. La mesure de la charité, c'est l'amour de Dieu par-dessus toutes choses; celle de l'incontinence, c'est l'amour des choses les plus abjectes par-dessus le Seigneur. *Cui assimilastis me*[2]? nous dit le

1. Is. 44, 28.
2. Is. 40, 25.

Dieu de notre ordination, et la réponse à cette question est si effrayante qu'elle ne peut être articulée : *Nec nominetur*[1].

Vous vous scandalisez du paganisme de Julien, plaçant la statue de Vénus sur le tombeau de Jésus, et celle d'Adonis à Bethléem; vous êtes révolté du philosophisme de 93 élevant une chair immonde sur nos autels. Eh bien! cette profanation, je l'ai vue toutes les fois que des idoles de boue ont pris possession de ce cœur du prêtre, basilique vivante, autel palpitant de mon Dieu : *Templum Dei sanctum quod estis vos*[2]. Aussi, quand ce malheureux dégradé tombe de lassitude au pied d'une croix et dit : Mon Dieu! je vous aime! sa prière est un mensonge, car naguère il engageait sa vie à d'autres divinités; et les anges du sanctuaire lui répondaient, avec saint Chrysostôme : *Væ tibi sacerdos impie, qui eodem ore oscularis filiam Veneris, quo paulo ante sumpsisti filium virginis*[3]. Honte et désolation inexprimables! car ce ne sont pas seulement, en lui, les lèvres empourprées du sang de l'Agneau et encore frémissantes des baisers du Seigneur qui sont profanées, mais ces genoux du prêtre qui se plient pour exprimer les douleurs de l'Église, ces genoux qui font violence au ciel et qui rendent l'espérance à la terre en pliant, quel scandale

1. Ephes. 5, 3.
2. 1 Cor. 3, 17.
3. S. Chrys.

quand ils se courbent devant un peu de fange colorée en signe de donation !

L'esclave des sens n'est pas au bout de ses oppositions avec la charité ; il dit : Mon Dieu ! je vous aime par-dessus toutes choses ! et Dieu est pour lui moins que les satisfactions les plus grossières et les attaches les moins avouables. Il ajoute : J'aime mon prochain comme moi-même ! Et il y a un prochain qu'il aime plus que lui-même, puisqu'il brave l'enfer pour lui complaire, et il y en a un autre qu'il aime bien moins, puisqu'il le scandalise plutôt que de s'imposer des freins. En attendant qu'après avoir aimé contre l'ordre, ce prêtre finisse par ne plus aimer personne, et que, semblable aux blasés, aux corrompus du monde, il s'accoutume à mettre la main en jouant sur son cœur pour attester des sentiments imposteurs.

Enfin, achevons ce tableau des antagonismes entre la charité et l'incontinence. La charité est une collection de toutes les vertus dans l'âme ; l'incontinence est souvent un déchaînement de tous les vices. Entrez dans le sanctuaire et voyez les abominations que ces hommes y commettent : *Ingredere, et vide abominationes quas isti faciunt*[1]. Rien de plus épouvantable que la fécondité de ce péché envisagé comme source de beaucoup d'autres ! C'est lui qui porte les prêtres à profaner leur messe, à délaisser le bréviaire,

1. Ezech. 8, 9.

à manquer de respect aux lieux saints, à convertir jusqu'à la parole divine et aux ornements sacerdotaux en instruments de séduction. Plus on fouille derrière une telle muraille, plus on y découvre d'abominations : *Fode parietem, et adhuc videbis abominationes majores*[1]. Aussi, je ne suis pas étonné si saint Cyprien, mesurant d'un œil consterné cette misère et cette malice exceptionnelles, s'écrie : *Impudicitia mater impœnitentiæ*[2].

Nous voilà au terme de notre course, retournez-vous vers le point de départ, et comptez les destructions que nous avons laissées derrière nous : l'honneur de notre parole, la gloire de notre pontificat, l'existence de notre judicature, les palmes de notre héroïsme, les fécondités de notre mission, enfin les bonheurs et les dignités de notre foi, de notre espérance, de notre charité, cette structure admirable qui constituait en nous la vie sacerdotale et la vie chrétienne, tout cela s'est écroulé sous les coups de la passion sensuelle! Donc, je n'étais pas un Jérémie menteur en prédisant des ruines, elle est tombée cette Babylone splendide, elle est tombée! *Cecidit Babylon, cecidit*[3]!

Je me trompe, mes vénérés confrères, ce n'est point Babylone qui est tombée, c'est Jérusalem, c'est-à-dire

1. Ezech. 8, 8.
2. S. Cypr.
3. Is. 21, 9.

la cité des adorations et du sacrifice; elle se relèvera. Sans doute, sur toutes nos innocences profanées, comme sur toutes les ruines, plane une immense désolation. Notre abîme étant profond, doit être triste à habiter et difficile à remonter. Courage! néanmoins, les pierres du sanctuaire sont précieuses aux yeux de Dieu; que ne fera-t-il point pour les laver, lui qui a tant fait pour les façonner!

Certainement, il n'y a pas, dans l'auditoire, un seul prêtre à qui mon discours soit entièrement applicable; mais il suffit qu'il le soit, partiellement, à quelques-uns pour le justifier. En présence de ce tableau complet de nos dégradations par l'incontinence, que chacun fasse donc justice de soi-même, et profite de ce qui lui est utile, sans se préoccuper du reste. Voici les principaux devoirs qu'une telle méditation nous impose sous forme de conclusion :

Préservons-nous de l'illusion de la témérité, qui se permet toute sorte de sensualités, pourvu qu'elle évite le sensualisme. Préservons-nous aussi de l'illusion du pharisaïsme, qui manque sans scrupule à toutes les vertus ecclésiastiques, pourvu qu'il ne viole pas ostensiblement celle-ci, comme si la chasteté pouvait lui donner dispense de l'humilité, de la charité, du bon esprit, du desintéressement et de l'obéissance. Préservons-nous de l'illusion de la présomption, qui se trouble outre mesure des désordres purement organiques, et qui aspire à des immunités plus hautes que

celles de saint Paul descendant du troisième ciel, lequel se déclarait souffleté par l'ange de Satan. Enfin, préservons-nous de l'illusion du découragement qui désespère après sa chute de jamais reconquérir sa propre estime.

Ah! mes vénérés confrères, à Dieu ne plaise que je vienne ici bercer votre faiblesse par les paradoxes de la confiance présomptueuse, et placer la seconde innocence avant la première! Mais réfléchissez que, s'il suffit d'un instant pour devenir grand pécheur, un bon acte de contrition suffit pour vous restituer le respect des anges. Méditez souvent cette fortifiante parole de sainte Thérèse : « Il n'y a personne qui, après avoir commencé la journée en misérable, ne puisse la finir en saint. » Contemplez surtout, entre Madeleine et David, ce sublime Augustin, qui prononça son *Ecce nunc cœpi* à trente-trois ans, et qui, après avoir étonné Rome et Milan par ses désordres, régna glorieusement sur une belle Église d'Afrique, si bien que le feu allumé jadis dans son sang s'était changé en auréole autour de sa tête, faisant de son nom l'idéal du génie chrétien, en même temps que, de sa mémoire, la prédication et l'espérance de tous les vrais pénitents. O prêtres coupables! saintes ruines! tabernacles violés! vous pouvez donc être chers au cœur de Notre-Seigneur, si vous égalez à vos fautes votre humilité. Ah! mesurez, par votre misère même, la miséricorde qui vous attend; et si vous êtes un ange

tombé, confiance! vous êtes de ceux qui peuvent remonter au ciel! Pour vous y aider, voici les deux bras protecteurs qui vous sont offerts : *Jesu, puritas virginum, miserere nobis. Virgo, sine labe concepta; Mater castitatis, ora pro nobis!*

CONFÉRENCE

Nos devoirs envers nous-même.

Après Dieu, le premier objet de nos devoirs, c'est nous-même. Plus un homme est grand, plus il se doit de respect. Le prêtre étant le mortel le plus élevé de la terre, nul n'a plus d'obligations que lui envers soi. Sans doute, se respecter ne veut pas dire s'exalter; mais tout le monde sent que si un acte d'humilité nous convient, un acte de bassesse, fût-il relevé par de saintes intentions, est indigne de nous. Voilà pourquoi le P. Bouhours loue saint François-Xavier d'avoir demandé l'aumône durant sa route, et le blâme d'avoir pansé des chevaux pour épargner de la peine aux palefreniers de l'ambassadeur de Portugal; considérant le premier de ces sacrifices comme une noblesse évangélique, le second comme un abaissement. Je constate la distinction faite par le P. Bouhours sans oser l'ap-

puyer, laissant à ce bon Père le soin de s'arranger avec saint François-Xavier.

Respectons-nous donc beaucoup, ne dérogeons jamais; c'est la manière la plus parfaite d'accomplir ce précepte : *Honorificabo ministerium meum*[1]; c'est surtout la manière la plus certaine de procurer notre sanctification. L'ordre militaire, la magistrature, tous les grands corps ont une tenue caractéristique, à la fois signe et cause de leurs vertus d'état. Quelle ne sera pas la dignité du clergé, s'il la mesure à sa prééminence sur tous les autres dignitaires de ce monde! Les égards que le prêtre se doit sont de deux sortes : les uns se rapportent à sa personne; les autres, à cette extension de lui-même qui s'appelle, sa maison. Examinons nos devoirs dans ces deux sphères différentes de notre action, en commençant par la seconde.

I

Celui qui ne sait pas diriger sa maison, nous dit saint Paul, comment serait-il capable de gouverner l'Église? *Qui domui suæ præesse nescit, quomodo Ecclesiæ Dei diligentiam habebit*[2]? Le presbytère doit donc être le sanctuaire de l'ordre par excellence;

1. Rom. 11, 13.
2. 1 Tim. 3, 5.

matériellement et moralement, la maison modèle du village; enfin, comme qui dirait une école de sagesse domestique. Or, pour que l'honneur de notre gestion soit sauvé dans cette modeste administration, il faut en surveiller tout le personnel. Par conséquent, voici trois catégories de personnes que notre sollicitude doit embrasser : nos parents, nos vicaires, nos serviteurs.

Nos parents : quoique Notre-Seigneur nous ait donné l'exemple de quitter sa mère pour mieux évangéliser, cet exemple est un conseil de perfection à l'adresse de quelques-uns, non la règle de tous. Aussi, supposé que vous soyiez chargé de la vieillesse de votre père et de votre mère, portez pieusement votre fardeau, et mettez dans l'hospitalité que vous leur donnez, sur le bord de leur tombe, quelque chose des tendresses qu'ils prodiguèrent à votre berceau. Voici, cependant, des limites à vos obséquiosités filiales.

Qu'il soit bien démontré, par votre indépendance à leur égard, que vos parents sont chez vous et que vous n'avez pas l'air d'être chez eux; de telle sorte que, affranchis de leur domination en tout ce qui concerne votre ministère, vous répondiez à leurs tentatives d'empiétement : *In his quæ patris mei sunt oportet me esse*[1]. Il y a des pasteurs dont la mère ou la sœur

1. Luc, 2, 49.

administrent la bourse, et qui ne font l'aumône qu'avec autorisation préalable : quel ridicule et quel renversement ! Mais, si c'est un désordre de pratiquer la déférence envers les parents contre la charité, *à fortiori* au détriment de la justice. Cependant, ne leur permettons-nous point, quelquefois, de mettre la main sur des fonds dont nous sommes comptables envers les bonnes œuvres ? Ne leur procurons-nous pas, au moyen d'industries peu délicates, une aisance, fruit du népotisme pastoral, qui scandalisera le monde sans leur porter bonheur ! *Male parta, male dilabuntur*[1].

Abritez donc la vieillesse de vos parents, pourvu qu'ils n'entravent pas la liberté de votre ministère, surtout qu'ils n'en amoindrissent pas l'autorité. Heureux le pasteur qui a, chrétiennement parlant, des sujets d'orgueil filial ! Mais, quand nos parents vivent sans convenance et parlent de même, quand la chronique du presbytère ne saurait édifier la paroisse, alors, par égard pour notre dignité et pour les âmes, déclinons, si nous le pouvons, les responsabilités de la communauté domestique.

Affectée de ces inconvénients, une châtelaine, devant qui on vantait les vertus de son curé, répondait : « Il est vrai que M. le curé est un excellent homme ; mais il a deux grands défauts pour nous : son père et sa mère. » Sans doute, le mot de cette précieuse ne

1. S. Greg. *Past.*

brille point par la délicatesse du cœur, mais il n'est point dépourvu de raison. Ici, mon cher confrère, un petit retour sur ce qui se passe à notre foyer ; et, si l'on y blasphème sans respect pour Dieu et pour nous, si l'on y accapare nos revenus au préjudice des pauvres, si l'on y vit sans pudeur ou sans tempérance, fallût-il faire saigner notre cœur pour remplir notre devoir, c'est le cas de se rappeler ces paroles sévères : *Per calcatum perge patrem*[1].

Mais que dire quand les désordres du presbytère sont moins le fait de nos ascendants que de nos collatéraux? Il y a des prêtres autour desquels on voit, suivant l'image d'un Père : *Totam nepotum turbam.* Tout leur crédit est employé à établir des neveux et des nièces ; et il semble que le sacerdoce leur ait créé plus de charges envers la famille que n'eût fait le mariage. Qu'arrive-t-il à la vue de ces hôtes nombreux pressés autour de la table curiale? Que les pauvres deviennent légitimement jaloux : le pasteur a l'air d'être l'homme d'affaires de sa famille plutôt que le père de tout son troupeau, et celui-ci, blessé dans ses affections intimes, comprend cette boutade, attribuée par les uns au P. Bourdoise, par les autres au P. Bridaine : « Je souhaite à un curé de n'avoir de parents qu'au cimetière! » Parole dure que nous rappelons pour sa moralité, non pour elle-même, et à genoux,

1. S. Hieron.

avec les respects de la foi et du cœur, devant la mémoire sacrée des auteurs de nos jours!

Mais, entre tous les inconvénients à redouter, pour votre considération, de la société des parents, il n'en est pas de pire que la cohabitation des sœurs et des nièces. Voilà une jeune personne qui arrive dans votre presbytère pour vous servir de compagne : les yeux sont fixés sur elle. Quel danger si elle manque de simplicité! Au moment où sa bure sera remplacée par des dentelles et des rubans, où la modeste fille des champs se transformera en demoiselle, se déclassant par un luxe de mauvais goût, tout l'éclat que gagnera la toilette de la sœur sera perdu pour le prestige et l'influence morale de son frère.

Quel danger si elle manque de prudence! Les sœurs et les nièces attirent souvent la société la plus frivole, dans cette demeure pastorale qui devrait conserver toujours quelque chose de la sévérité et du silence des monastères. La sœur deviendra le prétexte, le frère sera le vrai motif de certaines assiduités; et, quand les chuchotements de l'opinion scandalisée arriveront aux oreilles du maître de la maison, il dira pour son excuse : « Ce n'est pas moi, c'est ma sœur que cela regarde. » Mais l'opinion lui répondra, avec saint Augustin : « Et celles qui sont avec votre sœur sont-elles vos sœurs? *Quæ cum sorore meâ sunt sorores meæ non sunt.* » Ah! mes chers confrères, établissons une barrière pour les femmes sur les avenues du pres-

bytère; mais il est un seuil qu'elles doivent franchir encore moins aisément que celui de notre maison : celui de notre chambre : *Hospitiolum tuum, aut raro, aut nunquam mulieres terant*[1].

Enfin, quel danger si cette sœur ou cette nièce manque de moralité! Le cas n'est point chimérique. Eh! qui sait si, à votre insu, elle ne sera pas emportée par des aspirations désordonnées qu'elle entretiendra jusque sous le manteau de votre cheminée et de votre tutelle? O crédule pasteur! qui veillez sur votre église, sur vos malades, sur vos pauvres, sur toutes les maisons de votre troupeau, savez-vous ce qui se passe dans la vôtre? *Custos quid de nocte*[2]? Il s'y passe des choses capables de vous arracher des larmes de honte et de douleur. Ah! elle veut se marier, vous dira-t-elle peut-être pour son excuse : dans ce cas, signez-lui son dimissoire, expédiez-la par le plus prochain courrier à sa famille, et qu'elle aille soupirer ses élégies de fiancée ailleurs! *Matrimonia in domo paternâ, non in presbyteratu, paranda et perficienda sunt*[3]. D'autres fois, elle ne parlera pas de se marier : elle a perdu ses chances! Oh! alors surtout, ouvrez votre porte à deux battants, purifiez votre maison et l'imagination publique par de nobles protestations; heureux si, quand éclatera la

1. S. Hieron. *Ad Nepot.*
2. Is. 12, 11.
3. S. Hieron. *Ad Nepot.*

flétrissure imprimée à votre foyer, tandis que les modérés diront : « C'est la faute de M. le curé ! » les impies ne disent pas pire et ne tirent pas contre vous une insulte de votre malheur.

Seconde catégorie de personnes dont votre gouvernement domestique vous impose le soin : les vicaires. Messieurs les curés, ne vous étonnez pas si je traite des droits des vicaires avant de mentionner les vôtres : il en sera, dans cette revue de nos obligations mutuelles, comme à la procession, où les moins dignes passent devant. Votre premier devoir envers le vicaire est de le former. Rappelez-vous que vous êtes son instituteur, en même temps que son supérieur ; que votre maison doit être pour lui la continuation du séminaire ; qu'il sera à peu près ce que vous lui aurez appris à être, et que votre manière d'officier, de réciter le bréviaire, d'administrer les sacrements, tout cela, sans cesse regardé par cet enfant du sacerdoce, peut semer dans son avenir des germes de vie ou de mort.

Votre premier devoir est de le former, et votre second de le réformer. Sans doute, il est à l'âge de la présomption et de l'indocilité, où l'on n'aime pas les bons conseils, précisément parce que l'on en a grand besoin ; mais, si rétif que vous le supposiez, votre correction sera souveraine s'il est très-prouvé qu'elle procède du désir, non de la crainte de le voir réussir.

Enfin, il est pour vous un plus capital devoir à son égard : c'est de le traiter avec honneur; par conséquent, comme un collaborateur, non comme un homme de peine; comme le compagnon de vos sollicitudes, non comme votre premier sacristain. « Si l'on veut que je garde mon bénéfice, disait un vieux curé en souriant, il faut que je me procure ou un cheval ou un vicaire. » En fait, cela ne se ressemble pas du tout; dans certains cas, il peut arriver que le second remplisse un peu trop l'office du premier. A la vérité, quand le vieillard dont je parle se déchargeait des moribonds de la campagne, passait les années sans mettre le pied dans son annexe, et refusait de se déranger pour les pécheurs de petite condition, il avait l'excuse des infirmités; mais ne nous adjugeons pas la même dispense sans avoir les mêmes titres.

Je sais qu'un jeune vicaire est toujours écolier, et se distingue par ces exigences et ces susceptibilités qui caractérisent les hommes qui n'ont pas vécu; mais, sans prendre parti pour la jeunesse contre le bon sens, on peut le dire : trop souvent, nous réduisons le rôle de nos coopérateurs aux apparences d'une grande domesticité; nous changeons le presbytère en une sorte d'hôtellerie où la vie est fort chère et où la cordialité n'en dédommage pas; enfin, nous faisons dire, avec ustice, qu'à nos yeux, le meilleur vicaire n'est pas celui qui fait le plus de bien, mais celui qui prend le plus de peine et qui recueille le moins de considération. Que

l'on ne puisse pas reprocher à notre ménage de décréditer notre ministère! et, puisque entre nous il y a tant de choses communes, telles que la table, le toit et l'autel, souvenons-nous qu'il est une communauté au-dessus de toutes les autres : celle des sentiments. Après cela, je sais qu'il y a beaucoup à dire sur le compte des vicaires du jour. Je me propose bien de ne point leur en faire un mystère; et je peux même leur annoncer qu'ils ne perdront rien pour avoir attendu.

La troisième partie de votre personnel à surveiller, ce sont vos serviteurs. Toutefois, comme bien peu de mes auditeurs ont un nombreux domestique, parlons, tout simplement, de votre servante. Certes, voici un personnage qui serait bien fier s'il savait qu'on lui consacre une mention en si noble compagnie; cependant, ce ne sera pas une mention honorable. Je ne viens pas, en effet, vous proposer de lui voter des remercîments, mais bien plutôt vous recommander de vous en défier beaucoup.

Défiez-vous, d'abord, de ses empiétements. Un curé qui se respecte a une servante, non une gouvernante. La malice du monde a toujours interprété d'une façon peu charitable la faiblesse des maîtres qui se laissent gouverner. Par conséquent : *Non des mulieri potestatem animæ tuæ*[1]. Si vous avez à vos gages une de ces

1. Eccli. 9, 2.

femmes aux tendances envahissantes, malheur à votre sérieux, malheur à votre autorité, car l'un et l'autre peuvent être compromis par ce voisinage. Un jour elle se mêlera de vos congrégations, un autre de vos aumônes, un autre de vos prônes, un autre, peut-être, de vos absolutions. Parfois, on reconnaîtra son influence dans les avis que vous donnerez à la paroisse, on implorera sa protection pour réussir auprès de vous, et, semblable à la femme de ce militaire qui chantait : *A Austerlitz, nous avons gagné la croix,* elle dira, le soir de certaines fêtes : « Aujourd'hui nous avons fait faire la première communion à tant d'enfants. » Plaignons le prêtre assez faible de caractère pour s'en remettre à sa ménagère de la police morale de ses brebis, et qui lui demande peut-être plus de conseils qu'à ses supérieurs et à Dieu lui-même.

Corrigez donc l'esprit dominateur de votre servante, corrigez aussi ses autres défauts; elle en a certainement, et vous en seriez responsable et victime, si vous n'en étiez pas le réformateur avisé. Et, d'abord, a-t-elle de l'ordre? Vous serez persiflé si vous souffrez que votre presbytère soit tenu comme une ferme. Est-elle sédentaire? Vous aurez l'avantage d'habiter une maison de verre, où vous ne paraîtrez pas toujours aussi sage que Socrate, si vous lui laissez la liberté d'aller conter au voisinage vos faits et gestes de tous les instants. A-t-elle de l'affabilité? Ne permettez point à cette étrangère de rendre votre seuil inabordable,

en se constituant votre Cerbère, quand elle n'est que votre pourvoyeuse, et d'éloigner ainsi, par la mauvaise grâce de ses traitements, vos confrères du voisinage qui ne lui conviennent pas. A-t-elle une bonne conduite? Tenez-la en suspicion si elle n'a pas renoncé à se marier ou à se remarier, car, combien de servantes chez qui les passions honteuses survivent à l'âge requis, pour elles, par les saints canons! Enfin, a-t-elle de la sobriété? Il y a une chose que certaines domestiques sont aussi peu capables de garder qu'un secret : la clef du caveau.

Et, à l'égal des défauts de votre servante, corrigez ses excès de sympathie. Eh quoi! serait-il vrai qu'elle se permît de prendre envers vous des airs de sœur et de mère, et qu'elle ne fût pas repoussée? Serait-il vrai que, de ses mains aussi peu discrètes que délicates, elle fût autorisée à vous rendre des soins inutiles ou messéants? Serait-il vrai qu'elle fût admise à se chauffer à votre cheminée, peut-être à s'asseoir à votre table? Enfin, serait-il vrai qu'elle n'a pas reçu de gages depuis un certain nombre d'années, parce qu'elle en est arrivée à ce point où les servantes ne demandent plus rien, par la raison qu'elles croient avoir droit à tout? *Ne in præteritâ castitate confidas; periculose tibi ministrat mulier cujus vultum frequenter attendis*[1]. Je répète : *Periculose tibi mi-*

1. S. Hieron. *Ad Nepot.*

nistrat, et ce n'est point une alarme pessimiste que je vous donne.

Cette personne est-elle une de ces femmes bien conservées qui se parent pour le paraître davantage? *Averte faciem a muliere comptâ... multi, ob speciem mulieris, perierunt*[1]. Est-elle dépourvue de la séduction extérieure? Le démon, qui est peintre, dit saint Cyprien, vous prouvera le contraire quand il voudra. Et n'alléguez pas, pour votre sécurité, que votre cœur est occupé d'un autre côté. C'est pour ce motif même que votre faiblesse ne serait que plus honteuse. Surtout, si l'occasion est devenue prochaine, ne plaidez pas pour vous le droit de rester en péril. Je n'ai que la réponse du Saint-Esprit à vous faire : *Ejice ancillam hanc*[2]. Oui, *ejice ancillam,* car si vous ne l'excluez pas de votre maison, elle vous exclura du Paradis. C'est là l'influence pernicieuse de la femme dès le commencement : *Memento quod Paradisi colonum de possessione suâ mulier ejecerit*[3]. Preuve qu'il y a des cas dans lesquels il faut rompre avec elle, ou bien périr par elle. C'est assez, pour le moment, sur le respect dû à notre maison : en quoi consiste le respect que nous devons à notre personne?

1. Eccli. 9, 8.
2. Gen. 21, 10.
3. S. Hiéron. *Ad Nepot.*

II

Il y a, en nous, trois termes qui nous commandent des égards particuliers : notre esprit qui est un flambeau public, notre corps qui est consacré à Dieu, notre cœur qui est la propriété et la consolation des malheureux. Ne parlons pas, ici, spécialement de notre âme, puisque nous en parlons toujours.

L'esprit du prêtre est une sorte de phare social, un répertoire sacré dans lequel les peuples viennent lire des pensées vénérables. Pour comprendre les soins que nous nous devons, sous ce rapport, remarquons combien ils importent à notre dignité. Un esprit comme un terrain cultivé est d'un aspect plus agréable; les hommes comme les champs négligés portent des ronces et des épines. L'étude tient toujours les pensées et les habitudes du prêtre à une certaine hauteur; aussi, quelle que soit la simplicité d'un pasteur de village, s'il est véritablement instruit, sa conversation exhale un intérêt et un parfum de distinction qui sont traités avec honneur jusque dans le salon du château. Au contraire, on l'a dit avec raison : *Dedecus ecclesiæ presbyter inscius*[1]. Dès l'instant que cet oisif de presbytère a

1. S. Bern.

fait ses adieux à sa bibliothèque, il devient vulgaire dans son langage, borné dans ses idées, bas dans ses manières, et, quelquefois, en certains diocèses plus déshérités de culture, une sorte de paysan en soutane qui, au milieu de son troupeau de paysans, a l'avantage d'une certaine couleur locale, mais très-peu celui de se faire respecter.

Et que faire, dans des fonctions où il n'y a guère que trois mois de travail par an, si l'on ne sait pas converser avec les morts par la lecture et par l'étude? Naturellement, on va converser avec les vivants. Alors, on impose le poids de son désœuvrement à des voisins complaisants, on traîne sur les grandes routes la plus lourde de toutes les fatigues, celle de n'avoir rien à faire; on engage avec de grossiers campagnards des parties de jeu dans lesquelles on perd toujours, puisqu'on y perd sa considération, et l'on savoure, pendant de longues heures, des chroniques villageoises qu'on devrait ignorer. Ah! messieurs, quatre annalistes sont établis, dit-on, auprès des empereurs de la Chine : deux pour noter ce qu'ils disent, et deux pour raconter ce qu'ils font. Si l'on nous plaçait entre ces quatre historiens, à certaines époques de l'année, les deux premiers seraient peut-être trop occupés, mais convenons que les deux seconds n'auraient pas grand'chose à faire!

Et, cependant, je ne vous dis pas encore : Employons bien le temps, parce que le temps du prêtre est la

propriété sacrée de Dieu, des âmes, de l'Église, mais parce que tout homme qui a la prétention de le tuer, suivant une locution usitée, est intellectuellement tué par lui : *Otium sine litteris est hominis vivi sepultura.* Cette parole de Senèque est peut-être confirmée par l'histoire de quelqu'un d'entre nous.

La culture n'est pas seulement nécessaire à notre dignité : elle l'est à nos influences. Le monde n'a pas assez de foi pour nous écouter comme représentants de Dieu; il ne nous honore et ne nous accepte qu'à proportion de nos avantages naturels sur lui. Il en fut ainsi à toutes les époques. Voilà pourquoi, sans doute, Moïse fut versé dans la science des Égyptiens, Esdras dans celle des Babyloniens, saint Paul dans celle des Grecs; et Julien l'Apostat voyait, dans la science, un si puissant levier aux mains du sacerdoce que, pour ôter cette influence à nos aïeux, il leur défendit d'étudier autre chose que l'Évangile. Mais que dire des prêtres de nos jours qui ne savent pas même cela? Car on en voit, ainsi qu'aux temps de saint Jérôme : *Omissis Evangeliis et prophetis, comœdias legere*[1].

Après tout, un esprit qui a le livre des Écritures à dévorer n'est pas sans pâture. Je vous recommandais, hier, la prière; dans la prière, nous parlons à Dieu; dans l'Écriture, c'est Dieu qui nous parle. Or, rien de plus vénérable, dit un Père, qu'une intelligence con-

1. S. Hieron. *Epist. ad [illegible]po[illegible].*

vertie par la lecture assidue des deux Testaments en une bibliothèque du Christ : *Qui lectione assiduâ, pectus suum fecit bibliothecam Christi*[1]; et quand je vois un prêtre nourri de Dieu par l'Évangile, nourri de Dieu par l'Eucharistie, divinisé dans son esprit, divinisé dans son âme, je vénère en lui l'idéal de la grandeur intellectuelle dans la grandeur morale.

Mais le Saint-Esprit a beau tenir ses audiences perpétuellement ouvertes, nous abandonnons la Bible pour le journal, Notre-Seigneur pour les chroniqueurs de la semaine, et grand nombre de prêtres appliquent consciencieusement le vieil adage des écoles : *Sacerdotium est finis studiorum.* Aussi, le monde s'en va, répétant de tous côtés qu'au dix-neuvième siècle la science est devenue laïque; et il y a une chose plus affligeante que sa prétention, c'est qu'elle est souvent vraie. Cependant, soyons convaincu qu'aujourd'hui, plus que jamais peut-être, est vraie aussi cette pensée de saint Grégoire : *Doctrina sine vitâ arrogantem reddit;* mais, d'autre part : *Vitâ sine doctrinâ inutilem facit*[2].

Il faut donc étudier. Que faut-il étudier? A une époque où les études commencent par des tables encyclopédiques, il serait avantageux de savoir une encyclopédie pour imposer davantage : mais, au moins, ne négligez pas la science de votre état; car, *Præceptum*

1. S. Greg. *Past.*
2. *Ibid.*

æternum est inter vos ut habeatis scientiam discernendi inter sanctum et profanum[1]. Par conséquent, prêtres du Seigneur, ne laissez pas à des docteurs de feuilleton et à des exégètes de hasard le soin de vous donner des leçons d'herméneutique sacrée : d'autant que, sans Écriture, vous ne pouvez pas faire un catéchisme en termes bien posés : *Omnis scriptura utilis est ad docendum.* Vous ne pouvez pas combattre victorieusement une hérésie : *Utilis est ad arguendum.* Vous ne pouvez pas corriger une proposition malsonnante : *Utilis est ad corripiendum.* Vous ne pouvez pas renverser une foule de systèmes géologiques, biologiques, transformistes, polygénistes, ni le symbolisme, ni le naturalisme, ni l'orientalisme, ni cent autres échafaudages pédantesques, où l'ennemi s'embusque aujourd'hui dans les charlatanismes de l'érudition : *Utilis est ad erudiendum*[2].

Mes vénérés confrères, tout prêtre intelligent est obligé de compléter, au fur et à mesure des besoins présents, son traité de la Religion. Généralement, les traités classiques répondent aux erreurs passées qui ne sont plus dangereuses, non aux erreurs actuelles qui perdent les âmes. Il y a une raison à cela : nous nous escrimons avec facilité contre l'objection que j'appellerai archéologique, parce que l'on trouve partout des armes à lui opposer. Mais, s'agit-il de l'objec-

1. Levit. 10, 10.
2. 2 Tim. 3, 16, et sequent.

tion contemporaine, on préfère déclarer qu'elle ne mérite pas l'honneur d'une réponse, afin d'être dispensé de lui répondre : pour un peu plus, on traiterait même de novateur celui qui réfute des nouveautés. Eh bien! voilà qui est absolument contraire à l'esprit de la tradition. Tous les Pères s'en sont pris aux ennemis de leur temps, non aux fantômes des siècles écoulés. Nous, au contraire, nous sommes armés de pied en cap contre ces revenants, Baïus, Nestorius, Arius, Eutychès, etc., et nous manquons même des arguments de sens commun, contre les élucubrations pseudo-scientifiques d'où l'irréligion tire tous ses projectiles du jour. Étudions donc l'Écriture sainte; étudions aussi l'apologétique dans ses rapports avec la science contemporaine; étudions encore la théologie positive.

Le Seigneur, qui n'a pas fait dépendre la validité des sacrements de notre vertu, la subordonne souvent à notre capacité. Quelle formidable magistrature, celle qui doit poser les limites du conseil et du précepte, du dogme et des opinions, du mortel et du véniel! Et, cependant, il y a des prêtres qui trônent des années sur le siége judiciaire de Jésus-Christ, sans ouvrir un livre de jurisprudence divine, sauf à donner toujours les décisions les plus sévères, de peur de se tromper, semblables à ce juge d'une certaine comédie, qui condamnait toujours à mort....., pour plus de sûreté.

La théologie étant la science de l'infini, personne, rigoureusement, ne peut se vanter de la savoir; mais,

heureux ceux qui savent bien ce qu'ils en savent! Heureux, ceux qui savent au moins ce qu'ils n'en savent pas! Le casuiste le plus à craindre est celui qui ne doute jamais. La pire des ignorances est celle qui s'ignore.

Avec la théologie positive, étudiez aussi un peu la théologie rationnelle. Toute théologie orthodoxe est rationnelle, en ce sens qu'elle déduit, de prémisses révélées, des propositions qui ne le sont pas, par les forces combinées de la foi et de la raison; mais celle-là mérite plus spécialement cette qualification, qui tâche, par des analogies, des relations, et des confirmations de l'ordre naturel, de rendre accessible et acceptable l'ordre surnaturel. Remarquez, toutefois, que, s'il faut user de ces arguments de condescendance en faveur d'un siècle qui cède à un aperçu ingénieux, plutôt qu'à la parole de Dieu, il n'en faut pas abuser : le naturel étant séparé du surnaturel par des distances incommensurables, jamais une preuve philosophique ne sera la mesure adéquate d'une thèse théologique. Aussi, ce sont là des présomptions en faveur de la vérité, non sa démonstration. Gardons-nous de substituer à la foi qui vient du ciel et qui y mène, cette foi naturelle qui a l'air de sortir, comme une découverte, des entrailles de la spéculation.

Avec la théologie rationnelle, étudions un peu de théologie mystique. Les contemporains ne brillent ni par l'équilibre, ni par l'exactitude dans les opinions;

les uns voient le monde surnaturel partout, les autres ne l'aperçoivent nulle part; les uns mettraient volontiers, en tête de toutes les légendes : *De par le Roi, défense à Dieu de faire miracle en ce lieu;* les autres ne seraient peut-être pas aussi sévères que Benoît XIV, faisant traîner sur la claie une femme convaincue de faux miracles. Pour pacifier ces extrêmes, pour contenir ces exagérations opposées, que faudrait-il? Quelques principes de mystique bien compris et bien vulgarisés.

Malheureusement, ils sont rares les prêtres de nos temps qui, à l'exemple de Mgr de Lamothe, trouvent leur journée incomplète quand ils n'ont pas lu quatorze pages de théologie avant le coucher du soleil. Si la théologie n'avait pas pris la précaution, tantôt de se traduire en français, tantôt de se couvrir de magnificences littéraires, elle serait fort peu cultivée. Ce qui le prouve, c'est que les conférences établies pour la propager, ressemblent assez souvent à ces congrès scientifiques où quelques zélés occupent l'attention, où quelques autres veulent bien se laisser occuper, mais où la plupart pensent moins à ce qui se dit qu'au banquet de la fin.

Soyons donc des prêtres studieux; et n'allons pas nous dérober à cette obligation sous prétexte qu'il vaut mieux être un homme pratique qu'un homme de doctrine. Est-ce que le second de ces hommes exclut le premier? Est-ce que le premier, sans le second,

n'est pas une sorte d'empirique spirituel? Etrange théorie qui tendrait à classer, dans l'Église, l'importance des docteurs après celle des médiocrités qui savent faire leur chemin? Combien n'en ai-je pas connu de ces confrères soi-disant pratiques, qui ne pratiquent guère que la science de leurs intérêts, empruntant à un voisin instruit l'honneur de leurs décisions, la rédaction de leurs mémoires de conférences, les meilleures inspirations de leur vie, sauf à dire de lui le moins de bien possible, afin de faire croire qu'ils ne lui doivent rien. Ne réalisons jamais en nous la vieille légende de Raton mangeant les fruits que Bertrand tire du feu, et se moquant de celui-ci pour récompense : quels tristes maîtres en Israël, ceux qui achètent leurs sermons, au lieu de les composer, qui instruisent le peuple par abonnement à un journal de prédicateurs, et qui vivent, dans leur enseignement, d'un incessant plagiat, payant d'audace à défaut d'honnêteté!

Soyons des prêtres appliqués, et, surtout, ne nous dispensons pas d'un tel devoir par abus pharisaïque de cette vérité : Il vaut mieux être saint que savant. Eh! sans doute! mais le pire de tout, c'est de n'être ni l'un ni l'autre. Ce serait trop commode si, par le seul fait qu'on ne sait rien et qu'on ne fait rien, on pouvait concourir pour les premiers prix de vertu! de même, quelle injustice si, par le seul fait qu'on s'efforce d'avoir toute l'intelligence de son devoir, on passait pour n'en

avoir pas l'esprit! Demandez à sainte Thérèse ce qu'elle pensait des confesseurs ignorants. Demandez à l'Église pourquoi elle fait entrer les concours en ligne de compte dans la distribution de ses bénéfices. Demandez, enfin, aux pères de la vie spirituelle s'ils n'ont pas estimé un ours moins dangereux dans la vigne du Seigneur qu'un âne. Le premier, disent-ils, se couche quand il est repu et enivré, tandis que le second piétine tout, détruit, avec les fruits, même les espérances, et dévaste sans mesure.

D'ailleurs, je vous prends, mon cher confrère, par votre propre argument :

La culture, si nécessaire à nos influences, ne l'est pas moins à nos vertus. La parole de Dieu ne vieillit pas : *Multam malitiam docuit otiositas*[1]. *Qui evitat discere, incidet in mala*[2]. L'eau dormante engendre des insectes impurs, et l'inaction produit les pensées sensuelles. C'est en se promenant sur la terrasse de sa maison que David devint impudique : combien de prêtres sont déchus de leur piédestal, dans cette récréation sans conscience et sans honneur que le jargon du monde appelle flâner. C'est qu'il n'est guère possible à un prêtre de ne rien faire sans faire du mal; voilà pourquoi saint Jérôme disait à Rusticus : *Facito semper aliquid operis, ut diabolus te semper inveniat occupatum*[3].

1. Eccli. 33, 29.
2. Prov. 17, 16.
3. *Epist. ad Rust.*

Oui, voulez-vous passer ici-bas heureux et immaculé? *Orationi lectio succedat*[1]. Dès l'instant que la vie de l'homme s'est amassée dans sa tête, elle déserte ses sens. Nous sommes semblables au lis : quand son calice se dilate et fleurit, sa tige se dessèche. Il ne s'agit donc pas de s'embellir, il s'agit de se sauver. Et ne m'opposez pas l'insuffisance de votre bibliothèque; il n'y a pas d'ecclésiastique si pauvre, dit Bossuet, qu'il ne puisse acquérir autant et plus de livres qu'il ne lui en faut pour s'occuper toute sa vie. Ne m'opposez pas les lectures que vous faites; vos lectures, loin d'être la sauvegarde de votre chasteté, en sont la pierre d'achoppement.

Ainsi arrive-t-il à ces jeunes ecclésiastiques qui vont chercher, dans les capiteuses inspirations de la littérature moderne, des ivresses qui les dépravent au lieu de les élever. De nos jours, les lettres ont sevré la France des grands plaisirs de l'esprit pour lui verser une sorte d'anesthésie grossière; elles sont descendues au vil métier de machine à émotions pour un peuple dont toute la vie s'est réfugiée dans les sens, et la littérature, comme la science, ne sont guère plus que deux instruments de physique appliqués aux pôles opposés de la matière, pour en extraire de méprisables félicités. Tous les prêtres disent ces choses, mais tous ne se conduisent pas en conséquence. Il est vrai qu'on loue les bons livres, mais on achète et on lit les mauvais.

1. *Epist. ad Rust.*

Les premiers sont dans la bibliothèque pour la montre, les seconds sont dans les tiroirs pour les plaisirs secrets du pasteur. Il parle des premiers avec ses confrères, il lit les seconds avec ses ouailles de confiance : puisant quelquefois, dans les romans les plus impurs, des tirades de prône, des moralités de confessionnal, une connaissance très-factice du cœur et de la société, sans compter une perversion de goût qui introduit le style de la bohème littéraire dans le langage sacré.

Ah ! mon cher confrère, *Ineptas et aniles fabulas devita* [1]. Pour le prêtre, chaque lecture doit être comme un repas, auquel il s'assied avec la réserve craintive des grands personnages qui craignent toujours d'être empoisonnés. Il y a des précautions à prendre, en maniant les substances vénéneuses, pour que la santé n'en soit pas altérée. D'ailleurs, de quel droit, avec quelle autorisation vous permettez-vous ces lectures contre la foi et contre les mœurs? Est-ce qu'il suffit d'être directeur de conscience pour être dispensé d'en avoir? Comme elle est à plaindre la paroisse nourrie à ce régime malsain ! Comme il est coupable le prêtre qui s'endort sur l'Écriture et sur les grands maîtres, et qui se passionne pour la mauvaise compagnie intellectuelle, convertissant ainsi le travail lui-même en un épicuréisme d'esprit qui le prédispose à celui de la conduite !

1. Tim. 4, 7.

Il y a une autre occupation que je redoute à l'égal de la lecture des romans, pour l'âme du prêtre, c'est l'application désordonnée à la musique. Cultiver la musique, l'encourager, la propager, pour l'honneur du lutrin paroissial et des pompes liturgiques, ouvrir votre âme à l'intelligence des chefs-d'œuvre religieux de Chérubini, d'Haydn, de Beethoven, de Mozart; surveiller et maintenir, dans sa pureté, l'exécution du plain-chant au chœur de votre église, voilà des attributions très-pastorales. Mais, si l'on passe du chant de la préface à la romance; si le célébrant du saint autel se transforme en dilettante de salon; s'il fredonne, surtout s'il exécute à quatre mains, avec des dames, des morceaux à rimes peu édifiantes, qui font dire par les jeunes personnes : Comme il est aimable! et par les personnes mûres : Comme il me répugnerait de me confesser à lui! en ce cas, mon cher confrère, je déplore que vous ayez jamais su monter une gamme, car votre art, loin de servir à votre ministère, l'amoindrit; loin d'être votre sauvegarde, est votre péril; loin de vous compléter, ne fait de vous qu'un esprit vide, un cœur mou, un décor, non une colonne du sanctuaire; enfin, un curé qui chante juste, mais qui, souvent, raisonne faux.

Il est une autre portion de nous-même qui a bien moins de droits, mais bien autrement de prétentions que l'esprit, c'est le corps. Que lui devons-nous? Tous

les saints ont parlé de lui avec dédain. Saint François d'Assise l'a surnommé, par figure, frère l'âne; saint François de Sales, la bête. Saint Paul, humilié des affronts qu'il en reçoit, s'écrie : *Quis me liberabit de corpore mortis hujus*[1]? et Notre-Seigneur étend ses membres sur une croix. Mais, aujourd'hui, nous vivons au siècle de la réhabilitation de la chair, et comme nous sommes exposés à prendre en pitié cette surcharge très-peu intéressante de notre humanité, réglons nos comptes à cet égard.

Article premier : Notre corps est consacré par l'onction sacerdotale, il est le vase d'honneur de la sainte Eucharistie et le porte-voix du verbe de Dieu, nous lui devons encore plus de respect qu'à nos calices et à notre ostensoir. Puisque nous serions inconsolables d'avoir violé une basilique, comment pourrions-nous excuser la profanation de la plus sainte des basiliques qui est nous-même? *Templum Dei sanctum quod estis vos*[2].

Les choses étant ainsi, c'est manquer d'égards envers ces membres revêtus, le matin, de la chasuble et de l'étole, de les dépouiller sans motif, dans la journée, de l'habit ecclésiastique, pour les draper dans des costumes de fantaisie qui semblent un outrage aux ornements sacrés de l'autel. C'est encore manquer de respect à vos membres que de les démarquer, pour ainsi dire, de leur caractère lévitique, pour les affubler, non-

1. Rom. 4, 7.
2. I. Cor. 3, 17,

seulement de la livrée, mais des habitudes du laïcisme, dans des exercices de corps, des jeux de main, et des attitudes d'homme du monde réprouvés par la dignité sacerdotale. C'est aussi pécher par défaut de respect envers nos membres que d'en être idolâtre, et de mieux soigner notre tête, nos mains et notre toilette, en général, que notre conscience. *Si comam nutriat ignominia est illi* [1].

Enfin, dans l'état actuel des mœurs cléricales, en France, je soutiens que c'est oublier le respect envers notre corps, de porter à nos lèvres le cigare ou la pipe quelques minutes après le calice, et de changer la bouche qui vient de prononcer les paroles de la consécration en une sorte de soupirail intermittent, qui infecte presbytère et sacristie d'une fumée très-différente de celle des encensoirs. Ah! mes vénérés confrères, je ne veux pas exagérer l'importance de la tenue corporelle. Non, il y a un sens profond dans cette parole inscrite au-dessus de certaines fontaines de sacristie où nous lavons nos mains : *Cor prius!* mais, d'autre part, n'oublions pas que les préceptes suivants sont plus obligatoires pour nous que pour les séculiers : *Magnificabitur Christus in corpore meo* [2]. *Portate Deum in corpore vestro* [3].

Article deuxième : Nous avons imposé la chasteté à

1. I. Cor. 2, 14.
2. Philip. 1, 20.
3. I. Cor. 6, 20.

notre corps, nous lui devons les moyens nécessaires pour la conserver, par conséquent une hygiène appropriée. Principe physiologique trop ignoré : il y a deux systèmes, dans notre organisme, qui ont des influences opposées : l'un est ennemi de la vertu angélique, je vous le dénonce, c'est le système nerveux ; l'autre est son protecteur et son gardien, c'est le système musculaire. Par conséquent, abstraction faite de la grâce, voulez-vous vous rendre les victoires sur la chair faciles? développez l'empire du second contre le premier. Oui, sortez, marchez, suez, domptez, par la peine physique, les révoltes avilissantes de la chair, et l'ange aura facilement raison, en vous, de l'oppression de la bête.

N'écoutons pas cette science à courtes vues qui regarde l'incontinence comme une sorte de nécessité fatale, et la chasteté comme une concentration de vie condamnée, un jour ou l'autre, à un débordement inévitable. Cette fatalité peut être vraie de certains accidents que la volonté ne commande pas, elle n'est point vraie de notre conduite morale, en général, qui est toujours placée sous la direction du libre arbitre secondé par les appoints naturels et surnaturels dont il est pourvu. Donc, point d'excuse scientifique à la décharge de nos désordres contre la pureté ; il est très-scientifiquement prouvé, que, par l'action musculaire, le trop plein de la vie physique s'infiltre salutairement à travers l'organisme, et le dégage au lieu de le flétrir, de telle sorte que toute fatigue, tout mouve-

ment équivaut, relativement à notre chasteté menacée par l'accumulation même de ses richesses, à une soupape de sûreté. Eh ! pourquoi les chaumières sont-elles si peu souillées en comparaison des villes ? Ce n'est pas seulement parce que là les hommes sont moins exposés à la tentation, mais c'est, surtout, parce qu'ils répandent sur le sol, en déperditions corporelles, cette exubérance de sève qui éclate ailleurs d'une façon si désordonnée.

C'est vous dire combien ils sont louables les prêtres qui cherchent dans des diversions telles que l'occupation manuelle l'empire sur eux-mêmes que la bibliothèque, la prière et autres préservatifs ne leur offriraient pas. Le travail des mains était celui de nos pères au désert ; il peut être la sanctification du presbytère, s'il y est pratiqué avec à-propos. Félicitons celui qui sait ainsi, des fruits de sa sueur et de son industrie, meubler son salon, orner le sanctuaire de son église, mieux encore, décorer la beauté de son âme en y faisant reluire la chasteté ! à la condition, toutefois, qu'il observera ces prescriptions canoniques : *Nihil plebeium, nihil commune, nihil populare,* et qu'il ne paraîtra jamais, aux yeux du peuple, dans l'indécent négligé d'un garçon d'atelier.

Article troisième : Nous avons imposé la chasteté au corps, nous lui devons un régime tempéré, par conséquent la sobriété. Mais vainement de saintes autorités nous ont dit : *Esus carnium et potus vini seminarium*

libidinis est[1], nous nous obstinons à suivre, pour la table, des habitudes et des délicatesses recherchées. Cependant, tout prêtre qui mange, qui boit et qui dort comme un laïque bien renté, n'est pas en règle vis-à-vis de sa conscience. Comme il est tenu à une pureté exceptionnelle, il l'est aux précautions indispensables pour atteindre cette fin. Qui s'accuse néanmoins, parmi nous, d'avoir manqué à cette prévoyance!

Ah! nous gémissons, quelquefois, aux pieds de nos confesseurs, des indocilités de notre tempérament; supprimons-lui les petits verres et l'alcool, administrons-lui le régime de Pythagore, c'est-à-dire une diète végétale et lactée, à la place de ces gros repas trop rehaussés d'épices et de spiritueux; en un mot, ne soyons pas du nombre de ces prêtres dîneurs, coureurs, buveurs et fumeurs, qui ne vivent que très-peu chez eux, et jamais avec eux-mêmes; bientôt nous régnerons sur notre organisme : *Dominaberis et erit subter te appetitus tuus*[2]. Le cinquième péché capital a causé la ruine du monde; il n'est pas toujours étranger à la nôtre. Il est triste de se perdre, à plus forte raison de se perdre en prêtre gastronome!

D'autant que ceci n'est pas seulement le dommage des prêtres, c'est le scandale des laïques. Je connais certaine conférence d'un diocèse français où, après la retraite pastorale, un curé dit : « Messieurs, le pré-

1. S. Hier.
2. Gen. 4, 7.

dicateur a déconseillé les petits verres ; il ne faut plus boire que dans les grands. » Ce qui fut dit fut fait, mais la plaisanterie se prolongea, et la conversation s'échauffa tellement qu'à la sortie un maire libre-penseur trouva piquant d'intervenir pour tapage nocturne.

C'est de telles données exagérées, enfiellées par l'esprit voltairien, que Courbet a tiré son tableau odieusement épigrammatique : *Le retour de la conférence*. Là, on voit un convive qui cherche son chapeau et qui ne le voit plus, un autre qui trébuche au seuil du presbytère en sortant, un autre qui prend le ruisseau pour le grand chemin! Ce serait gai, si ce n'était une mascarade sacrilége. Voilà comment le monde traite nos intempérances de table : retenons-le pour nous soustraire à la perversité de ses interprétations, et pour conserver toujours, sur ce point, la dignité qui nous convient, j'ajoute qui nous caractérise; car, malgré son réalisme, Courbet n'a pas trouvé le canevas de son ignoble composition dans la réalité, et la meilleure vengeance que le clergé puisse tirer de cette calomnie en peinture, c'est de la rendre, par sa sobriété, de plus en plus invraisemblable.

Il est en nous un troisième centre de vie et d'influences auquel nous devons nos soins, je veux parler du cœur. Déjà je vous ai dit : Préservez le vôtre des ravages de la sensation, car rien de plus méprisable

qu'un cœur de prêtre ouvert à toutes les séductions de la passion, et réduit à l'état d'immondice publique foulée par les pieds des passants : *Quasi stercus in viâ conculcabitur*[1]. Aujourd'hui, je viens vous dire : Préservez votre cœur, même des écarts de sentiment, car le roman d'affection qui commence par l'idéal et par les rêves de l'esprit, finit par la corruption de la chair. Sans doute, ce n'est pas ce que l'on se propose au commencement, mais telle est la pente de la nature : cette pente on la descend ou on l'évite, on ne s'y arrête pas, si on y met le pied.

Rien de beau, dans un jeune prêtre, comme l'intégrité parfaite de son cœur. Sans doute, il peut être blessé, comme un autre, par les traits d'une sympathie naturelle; mais, s'il porte la main à sa blessure pour qu'elle ne saigne que devant Dieu, la cicatrisation ne se fait pas longtemps attendre. Et, alors, nos richesses intimes qui ne s'épanchèrent pas dans le sein de la créature, refoulées vers notre âme, s'y convertissent en pitié pour les pécheurs, en baume pour les malheureux, en chaleur pour notre parole, en puissance pour notre talent, et en une sorte de rayon lumineux autour de notre âme et de toute notre vie.

Rien de plus juste que la conservation de notre cœur; car il appartient à notre Église, il ne saurait être la propriété d'une seule créature. Sous ce

1. Eccli. 9, 10.

rapport, du reste, craignons la passion que nous inspirons autant que celle dont nous sommes le foyer ; semblables à Moïse descendant du Sinaï, mettons un voile sur notre rayonnement sympathique de peur d'incendier en échauffant; et n'oublions pas que ravir à Notre-Seigneur l'amour de ses brebis, ce n'est pas remporter des victoires innocentes, c'est déshonorer sa maison par des adultères de sentiment.

Surtout, rien de plus prudent que de veiller sur l'intégrité de notre cœur ; car, si nous la laissons entamer par des mollesses consenties, comment prévoir où nous aboutirons? Vous qui jouez avec le péril des relations et des affections sensuelles, retenez à jamais cette règle posée par Bourdaloue et qui renferme tant de sagesse en si peu de mots : Ou bien vous avez une raison théologique pour vous exposer au feu de la tentation, et, alors, ne craignez pas, vous pouvez compter sur la grâce de combat; ou bien vous n'avez pas de raison valable pour affronter l'occasion, et, alors, tremblez, vous ne pouvez compter que sur la grâce de fuite.

Que si vous agissez contre ce principe, vous la subirez, inévitablement, cette lente détérioration prédite aux présomptueux par saint Bonaventure : *Affectio spiritalis convertitur in carnalem*[1]. Bientôt, entre ce jeune prêtre et sa pénitente, commencent de ces collo-

1. S. Bonav.

ques toujours inépuisés, de ces assiduités inexplicables qui excitent la curiosité des indifférents, la jalousie des amis et les sarcasmes des ennemis. La petite poste est organisée pour suppléer, durant l'absence, à l'insuffisance des entretiens. Les petits présents accompagnent les petits billets. On se cherche partout, on se rencontre souvent, on se regarde avec affectation, et ce n'est là encore que le début de ces romans pieux, à propos desquels les épigrammes du monde semblèrent dépasser la vérité, tandis que, parfois, elles n'en approchèrent pas.

Mes vénérés confrères, c'est la coutume des libertins de beaucoup mépriser les femmes et de les rechercher sans cesse; c'est notre devoir de les respecter beaucoup et de nous en tenir loin, hors les cas de charité : *In societate mulierum noli commorari*[1]. Il faut que la femme vienne chercher son salut auprès de nous, n'allons pas compromettre le nôtre auprès d'elle. Nous la sauverons, si nous la voyons derrière les barrières érigées, entre nous et elle, par les convenances ecclésiastiques; elle nous perdra si nous affectons à son égard la liberté des laïques, et si nous nous affranchissons des réserves de sûreté. A Dieu ne plaise que je voie de la gravité dans la politesse aujourd'hui très-reçue de la poignée de main; cependant, ô jeune prêtre! préférez à ces allures familières les amabili-

1. S. Bern.

tés plus réservées de nos anciens du sanctuaire. Évitez même les contacts innocents, comme l'étincelle qui peut allumer l'incendie ; et, si vous aimez Notre-Seigneur, si vous avez le désir de lui ressembler ou de lui plaire, rappelez-vous ce sublime : *Noli me tangere* [1], qu'il opposa à l'empressement le plus pieux, dans une chair dispensée des précautions puisqu'elle était impeccable et transfigurée.

La crainte du Seigneur, dit le Saint-Esprit, est le commencement de la sagesse : la crainte du démon impur est à la fois le signe et la source de la pureté. Aussi mon but est de faire parmi nous beaucoup de timides, beaucoup d'effarouchés, afin de produire beaucoup de cœurs chastes par voie de conséquence. O mon cher confrère ! qu'allégueriez-vous pour vous dispenser de trembler ? Les immunités de votre âge ? c'est dans la vieillesse que Salomon a été perverti par les femmes idolâtres : *Cum esset senex, depravatum est cor ejus per mulieres* [2]. Qu'allégueriez-vous ? Vos victoires passées ? certes, vous n'êtes pas des triomphateurs plus glorieux que cette veuve des premiers siècles mentionnée dans nos annales ecclésiastiques, laquelle recueillit un martyr laissé pour mort dans l'arène et le ramena à la vie. Cependant, l'histoire nous apprend que ces deux héroïques chrétiens, après avoir vaincu les bourreaux, en moins de deux

1. Joan. 20, 17.
2. III. Reg. 11, 4.

mois étaient vaincus par leurs passions. Qu'allégue-rez-vous encore? Votre confiance dans la lutte? elle est votre danger le plus grand; car saint Jérôme s'est redressé sur sa couche de mort pour annoncer à la postérité que c'était la présomption qui perdait le plus grand nombre des nôtres. L'humilité, voilà donc le secret de la victoire; combien de prêtres peuvent répéter avec David : *Priusquam humiliarer ego deliqui*[1]! Enfin, qu'allégueriez-vous? Votre élévation dans la hiérarchie? En réponse, voici ce qu'a vu, voici ce que vous assure saint Augustin : *Magnos prælatos Ecclesiæ, sub hâc specie, corruisse reperi, de quorum casu non magis præsumebam, quam Gregorii Nazianzeni et Ambrosii*[2]. Après cela, quelle est la hauteur qui n'ait pas ici à s'abaisser en se disant à soi-même : *Qui se existimat stare, videat ne cadat*[3].

Mes vénérés confrères, pardonnez-moi cette partie de la retraite que saint Ignace n'appelait pas vainement purgative; qui étonne le prêtre pieux et qui scandalise, quelquefois, celui-là même qui a besoin de le devenir. Pardonnez-moi, je ne reviendrai point sur des sujets qui n'intéressent que le petit nombre, et qui, après votre prochaine confession, n'intéresseront plus

1. Ps. 74, 118.
2. S. Aug. apud S. Bonav. nov. c. 14.
3. Cor. 10, 12.

personne. Mais, pour que je sois autorisé à passer outre, formons tous, dès à présent, un jardin de délices aux yeux de ce Jésus qui se plaît au milieu des lis : *Qui pascitur inter lilia* [1]. Devenons par le repentir ce que nous sommes par vocation, les anges du Seigneur : *Sunt sicut angeli* [2]. Des anges se doivent tant de respect! Heureux ceux qui mesureront à cette pensée les devoirs qu'ils ont à remplir envers eux-mêmes.

Sans découragement comme sans exagération de confiance, faisons de cette considération le mobile d'un renouvellement complet dans nos rapports avec notre maison pastorale, et dans la discipline sainte que nous allons imposer à notre esprit, à notre corps et à notre cœur. Pour y réussir, armons-nous d'un grand courage contre les autres et contre nous-même. Surtout, comme c'est du cœur que vient la force et la moralité de la vie, disons à Dieu : *Cor mundum crea in me Deus* [3]. Gloire à ceux qui auront un cœur assez pur pour imprimer à leur chair des germes d'immortalité, et qui mériteront de chanter dans le sein de Dieu : *Cor meum et caro mea exultaverunt in Deum vivum* [4].

1. Cant. 2, 16.
2. Marc. 12, 25.
3. Ps. 50, 11.
4. Ps. 83, 3.

DEUXIÈME DISCOURS

Le Prêtre confesseur.

Stabunt in judiciis meis et judicabunt [1].

Mes vénérés Confrères,

Après qu'il se fut manifesté comme Dieu-homme, comme modèle et comme vierge, Jésus se révéla comme thaumaturge, et le plus grand de ses miracles ne fut pas cette restauration physique appelée la résurrection des morts, mais cette rénovation morale nommée la rémission des péchés; fonctions sublimes dans lesquelles nous lui avons succédé, et qu'il institua par cette parole souveraine : *Quorum remiseritis peccata remittuntur eis* [2].

Certes, la création de ce ministère est un prodige

1. Ezech. 44, 24.
2. Joann. 10, 23.

aussi étonnant que son action. Quand je vois une seule parole prendre de front toutes les répugnances humaines et les courber; par cette parole, s'établir une servitude si importune que je n'en comprends pas le commencement, si enracinée que j'en comprends encore moins la fin, je me sens devant un chef-d'œuvre de la toute-puissance divine. D'un mot, en effet, fonder un pouvoir qu'aucun autre n'a intérêt à protéger, parce qu'il a pour mission de les tenir tous à ses pieds; un pouvoir, cependant, devant lequel le monde de toutes les époques viendra se faire juger, même en ces jours où une liberté frémissante juge et renverse tous les pouvoirs, c'est de Dieu; d'un mot, poser à l'encontre de toutes les répulsions une absurdité indestructible, et cet avenir qui se détache de la pensée des Césars, l'inféoder à une pratique que le sens commun philosophique ne comprend pas, ou toute ma raison n'est qu'un mensonge, ou tout cela est bien de Dieu. Saint Augustin exprime la même idée par cette parole : *Judicet qui potest, utrùm majus sit justos creare quam impios justificare* [1].

Mais s'il faut être Dieu pour établir cette magistrature, il faut être un Dieu pour l'exercer; et le gouvernement des âmes fut estimé moins facile, par saint Grégoire, que celui des empires. Il y a plus, sans doute, les paroles de la consécration reproduisent le

1. S. Aug. *Confess.*

corps matériel de Jésus-Christ, tandis que celles de l'absolution n'agissent que sur son corps mystique; mais, en un sens, les secondes l'emportent sur les premières, car les pouvoirs de juridiction sont moins prodigués que les pouvoirs d'ordination, et s'il suffit d'être prêtre pour célébrer validement les saints mystères, il faut être prêtre approuvé pour lier ou pour délier validement les consciences. Aussi, qui pourra dire la grandeur de ce juge qui tient, non des balances, ni une main de justice, mais les clefs du paradis quand il prononce, et dont les arrêts sont exécutoires jusque dans l'éternité. Faîte sublime de la judicature, car de même que le père, dit saint Chysostôme, a livré tout son pouvoir judiciaire au fils, le fils remet le sien entre vos mains : *Pater omne judicium dedit filio, cæterùm video omne judicium filii, vobis traditum*[1].

Comme chacune de nos grandeurs nous impose des devoirs correspondants, il est une chose toujours égale à notre élévation, notre responsabilité. Voilà pourquoi le saint concile de Trente a dit, en parlant dn ministère de la confession : *Angelicis humeris formidandum*[2]. Voilà pourquoi saint Grégoire nous apprend qu'en aucune matière les erreurs ne sont plus dangereuses : *Nullibi periculosiùs erratur*[3]. Fidèles à notre dessein, suivons donc Notre-Seigneur chez les publi-

1. *De Sacerd.*
2. Sess. 10. *De Sacram. pœnit.*
3. *Past. lib.* 2.

cains, au puits de Jacob, sur les bords du Jourdain, auprès des filles de Chanaan et des pécheresses déshonorées de Béthanie, pour le regarder dans les sublimes labeurs de la purification des âmes, et faire de cet ineffable spectacle la règle de nos jugements : *De vultu tuo judicium meum prodeat* [1].

Je vais placer, dans le même tableau, deux perspectives pour mieux faire ressortir la vérité par un contraste. D'un côté, je veux montrer l'importance, de l'autre, les périls du pouvoir des clefs qui nous est confié : j'espère atteindre ce double résultat en vous prenant dans ces deux phases opposées de votre carrière, comme juges au tribunal de la pénitence, comme accusés au tribunal de Dieu ; en d'autres termes : 1° le prêtre juge ; 2° le prêtre jugé dans ses jugements : *Ego justitias judicabo* [2]; voilà le cadre de notre dessein.

I

Nous sommes si bien les représentants de Dieu au confessionnal, qu'il est ordonné aux fidèles de fermer les yeux corporels en s'approchant de nous pour ne voir que le divin Maître. Mais, afin de leur rendre cet

1. Ps. 16, 2.
2. Ezech. 4, 6.

acte de foi possible, il faut nous revêtir des attributs de Jésus-Christ. Or, ceux qu'il a fait paraître dans le rachat du monde sont ceux qu'il doit manifester dans la régénération de chaque conscience ; je veux dire : la vérité et la miséricorde : *Misericordia et veritas obviaverunt* [1]. Donc vous êtes institué, sur votre tribunal, ministre de la vérité et de la miséricorde : comme ministre de la vérité, vous devez être juge éclairé et juge incorruptible ; comme ministre de la miséricorde, vous devez être juge paternel.

Juge éclairé, c'est évident, car le titre de directeur, donné au guide spirituel, implique l'idée d'une grande autorité dans la science des choses divines ; et saint Mathieu nous en donne la raison : *Si cœcus cœco ducatum prœstet ambo in foveam cadunt* [2]. En effet, si Moïse et les autres conducteurs d'Israël participèrent à des illuminations privilégiées, qu'elle ne doit pas être l'éducation de ces voyants destinés à ouvrir les chemins d'une autre terre promise, à travers un bien difficile désert ! Et, dans ce ministère, vous n'êtes pas seulement les maîtres des âmes pieuses et des consciences faciles, mais de tout le peuple : à vous, par conséquent, l'obligation de monter ou de descendre jusqu'à tous, et eussiez-vous, avec Paul, une conversation dans les cieux, de murmurer tous les idiomes,

1. Ps. 48, 14.
2. Matth. 15, 14.

et de vous réduire comme le prophète, à la mesure des plus petits pour les ressusciter.

Cependant, savez-vous pourquoi, de nos jours, on a pu écrire : « Il n'y a plus de directeurs en France, » en ce sens que tout autre ministère que celui de la simple confession est tombé dans une sorte de discrédit? C'est que le niveau des études théologiques et ascétiques a baissé. Oui, nous dédaignons ces petits soins auprès des âmes auxquels Bossuet, Fénelon et François de Sales consacraient si généreusement leurs loisirs, parce que nous ne savons plus les élever; et, comme il suffit de la juridiction pour absoudre, tandis qu'il faut de l'instruction pour diriger, nous avons simplifié notre rôle sous prétexte de sagesse.

Funeste sagesse, qui fait des prêtres des ignorants systématiques en matière de mysticisme, des âmes privilégiés, telles que sainte Thérèse, une énigme moins outragée par les sourires du monde que par la cruauté sceptique de certains confesseurs, enfin, de tous nos enfants spirituels appelés à la perfection, des petits qui demandent du pain et qui ne sont pas nourris : *Parvuli petierunt panem, et non erat qui frangeret eis*[2]. Ah! mes vénérés confrères, nous avons cru amoindrir nos obligations en demeurant simples confesseurs; nous nous sommes trompés. Est-ce que la science du casuiste est une science d'inspiration? est-ce que l'on peut dire

1. Thren. 4, 4.

des confesseurs comme des poëtes : *Nascuntur?* Non, tout juge est un magistrat dangereux s'il n'a la connaissance du droit et des lois. Cela posé, combien de bulles, combien de canons, combien de règles diocésaines, combien de choses positives, en un mot, dont la connaissance est indispensable à ceux qui ne l'ont pas, dont l'oubli est très-facile à ceux qui en ont eu la connaissance, et dont la nécessité a cessé même de nous affecter, parce que nous avons substitué la routine à la théologie.

Ne traitons pas avec ce dédain superbe l'instruction de l'école ; ce qui prouve surtout le besoin que nous en avons, c'est l'estime que nous n'en faisons plus ; et, s'il est vrai que tous les cas peuvent être résolus à l'aide de quelques principes, il est très-vrai aussi que nous possédons assez mal ces principes pour ne pas comprendre la difficulté qu'il y a de les bien appliquer. Hélas ! le Seigneur disait aux lévites de l'ancienne loi : *Quia tu scientiam repulisti repellam te, ne sacerdotio fungaris mihi*[1]. Pourquoi n'avons-nous pas subi, pour le même péché, le même châtiment? Nous aurions épargné des remords à notre vieillesse, si, toutefois, la vieillesse d'un prêtre sans lumières a le bonheur d'avoir des remords.

Regardez-le à l'œuvre, cet homme de zèle qui prit parti contre les livres en l'honneur de la science expé-

1. Osée, 4, 6.

rimentale; il se croit un grand praticien, il n'est qu'un moraliste à l'aventure ; ses décisions ne procèdent que d'un vague instinct, non de cette conscience formée qui constitue la raison et le mérite de nos jugements, et, quand il lui faudra répondre devant Dieu de tant d'inadvertances en matière de restitution, de rechutes, d'occasion prochaine, de scandale, de réserve, de censures, que deviendra-t-il si Dieu lui inflige ces terribles représailles dont le menace saint Paul : *Ignorans, ignorabitur*[1].

Voyez-vous ce prêtre suffisant, qui se moque du rudiment au nom du bon sens pratique, et qui ne trouve jamais de difficultés, précisément parce qu'il ne sait plus les reconnaître? Ne demandez point la loi aux lèvres de celui-ci, car il est le conseiller des familles, et il ne sait presque rien, ni de la vie du monde, ni du jeu des passions; il est le ministre du sacrement, et il n'a pas l'interrogatoire d'une confession générale théoriquement fixé dans l'esprit ; il est médecin, et il croit guérir les blessures en les parfumant toujours, sans les sonder jamais ; enfin, il est juge des consciences, et tandis qu'un juge balance des charges et des décharges, se forme une conviction et prononce un arrêt, celui-ci ne pèse jamais ni pour ni contre, il se forme des habitudes, non des convictions, et, au ressort le plus auguste des juridictions de ce monde, à cette

1. 1 Cor. 14, 38.

même place où Jésus-Christ irait s'asseoir s'il redescendait sur terre, on ne voit qu'un fantôme de judicature propice au crime comme au repentir.

Et remarquez que je ne vous demande point d'être sévère, je serais démenti par l'Évangile; mais d'agir en vraie connaissance de cause. Ce que je blâme, ce n'est point le probabilisme, ce n'est même pas le probabiliorisme, si vous y tenez encore, c'est l'empirisme! Quand on a l'honneur de parler au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, il n'est pas permis de lui faire prononcer des sentences par à peu près. C'est la gloire d'un magistrat de rendre des arrêts inattaquables en cassation : mûrissons donc assez bien les nôtres pour qu'ils soient irréformables à ce dernier ressort, où Jésus-Christ désavouera les confesseurs qui le firent délirer dans ses jugements, et qui lui jetèrent une tunique d'insensé dans l'exercice de sa miséricorde. Pour cela, ne séparons pas la science positive de l'observation pratique : à ce prix, notre justice sera éternelle comme celle de Dieu, et nous pourrons aspirer à ces récompenses du savoir couronné dans le ciel : *Qui docti fuerint fulgebunt quasi splendor firmamenti, et qui ad justitiam erudiunt multos quasi stellæ in perpetuas æternitates*[1].

Le ministre de la vérité doit être encore juge

1. Dan. 12, 3.

incorruptible. Nous sommes la justice de l'Église; la justice de l'Église doit réfléchir, avec son infaillibilité, sa pureté immaculée. Cela nous serait-il difficile? Sans doute, je suis effrayé de ma grandeur, en partant pour le confessionnal, si je me rappelle que je vais délivrer des captifs et ouvrir ou fermer les portes du Paradis; mais je ne le suis pas moins si je réfléchis que le confesseur est le régulateur de la moralité catholique, et la preuve ou la honte de sa vérité, selon qu'il en est l'expression ou le démenti : *Dentur idonei confissarii,* dit saint Pie V, *ecce omnium christianorum plena reformatio* [1].

Il y a plusieurs personnages que le catholicisme produit comme des arguments vivants en faveur de sa divine vertu. Tantôt c'est sa vierge, tantôt c'est son martyr, tantôt c'est son pontife; mais il est une création qui surpasse à mes yeux toutes celles-là, c'est son confesseur, et c'est nous qui portons, dans notre judicature, la majesté d'une telle apologie ! Toucher, en effet, à tant de souillures sans se souiller, glisser, comme les rayons du soleil, à travers les fanges de cette terre sans se détériorer, enfin, purifier tant de secrets malsains à sa chaste tendresse, et guérir les maladies du monde sans les contracter, ce n'est pas seulement servir l'Église, c'est la prouver par un miracle perpétuel. Un prêtre français demandait à un

1. S. Pii V.

religieux d'Italie pourquoi, dans ce pays trop décrié pour ses relâchements, il y avait tant de prêtres approuvés pour la confession des hommes, et si peu pour la confession des femmes. « C'est que, pour confesser les hommes, il suffit d'être un homme, répondit le pieux cénobite, tandis que, pour confesser les femmes, il faut être un ange. » Or, cet ange qui fut enté sur notre misère par l'imposition des mains, cet ange qui vécut en nous parmi tant de miasmes respirés, qui vainquit dans des tête-à-tête si difficiles, cet ange est une gloire caractéristique de l'Église; il doit se prouver par l'incorruptibilité dans les sentiments et dans les décisions.

Oui, dans les sentiments, d'abord : prenez donc garde, juges amollis et sensuels, qui convertissez les cœurs à vous, non à Jésus-Christ; qui dissertez longtemps sur des circonstances indignes de votre attention; qui encouragez Jézabel quand elle met du fard et des atours pour séduire le prophète, et qui, changeant le cénacle du pardon en un foyer d'épanchements naturels, faites servir cette bouche plus vénérable, selon saint Chrysostôme, que le propitiatoire de l'arche, parce qu'elle rend des oracles plus divins, à débiter de puériles fadeurs. *Videte quid faciatis, non enim hominis exercetis judicium sed Dei*[1]!

A votre tour, prenez garde, juges égarés par une

1. 2 Par, 19, 6.

honteuse curiosité, qui posez des questions dangereuses; qui provoquez des réponses trop libres; qui enseignez involontairement le crime, sous prétexte d'en connaître, et qui, par maladresse ou autrement, êtes amenés à tout entendre et vous repaissez de ce spectacle malsain, semblables à ces vieillards de Babylone ordonnant à Suzanne de lever son voile, dans ce but inavoué : *Iniqui illi jusserunt ut discooperiretur, ut vel sic satiarentur decore ejus*[1].

A votre tour, prenez garde, juges absorbants et jaloux, qui pardonnez plus aisément un péché à vos pénitents que d'aller le confesser à d'autres; qui consentez, durant vos absences, à ce que la table sainte reste vide et le tabernacle fermé pour que vos absolutions soient attendues, et qui, si impitoyable aux sentiments trop vifs excités par vos confrères, êtes si indulgent pour ceux dont vous êtes l'objet.

Quelle occupation peu digne pour un prêtre que d'étudier la chronique de tous les confessionnaux plutôt que les devoirs du sien, et de se tenir plus au courant des diverses migrations de ses pénitentes que de leurs besoins spirituels! Mes vénérés confrères, c'est toujours un dangereux et honteux produit du cœur humain que la jalousie; mais les jalousies de la prépondérance personnelle remplaçant celles du zèle, dans un prêtre confesseur, ne sont pas seulement

1. Dan. 13, 32.

une difformité morale et un ridicule, elles insultent à la sainteté du sacrement. O vous qui ne vous en accusez jamais, pensez-y bien : *Nescitis cujus spiritûs estis*[1].

A votre tour, prenez garde, juges subornés par l'acception des personnes; de qui les grands obtiennent de longues conférences spirituelles, les pauvres à peine le temps de dire leurs péchés; dont les pénitents, infirmes et vieux, oubliés au bord de la piscine sacrée, peuvent répéter : *Hominem non habeo*[2], alors que nos dévotes privilégiées sont saturées de conseils superflus. Hélas! saint Dominique se reproche naïvement, à la mort, d'avoir préféré la conversation des femmes jeunes à celle des femmes âgées; quelle raison de trembler pour nous, car les malheureux meurtris par notre dureté ont été vus portant leurs blessures de confessionnal en confessionnal, tandis que l'esprit, la fortune ou les autres avantages de nos coupables ont si facilement raison des aspérités de notre humeur.

Enfin, prenez garde, surtout, vous qui êtes corrompus dans vos décisions, car, ici, l'intégrité du sacrement est en jeu et le sang de Jésus-Christ est profané. Pourquoi n'êtes-vous pas mort avant de recevoir cette belle investiture : *Quorum remiseritis peccata,* vous, juge pusillanime, qui ne savez pas refuser aux puissants une miséricorde qu'ils ne méritent pas : *Ne ex-*

1. Luc 12, 25.
2. Joan. 5, 7.

timescas faciem potentis[1]; et vous aussi, juge intéressé, dont on énerve les sentences par des présents : *Dona excœcant oculos judicum*[2]; et vous aussi, juge précipité, qui, pour entendre beaucoup de monde, n'écoutez presque personne ; et vous aussi, juge vaniteux, qui, pour soutenir votre réputation de mansuétude, jetez aveuglément vos pardons et ne les distribuez pas. Mon Dieu! quand vous êtes descendu parmi nous, vous étiez le père de l'enfant prodigue et le pasteur de la brebis perdue, vous étiez clément aux larrons crucifiés et aux filles coupables de Samarie, vous pleuriez sur Jérusalem infidèle, et vous rendiez leurs enfants aux mères éplorées, cependant tout le monde ne convenait pas de votre bonté : comme ce souvenir est de nature à inquiéter la popularité de la mienne! *Dicebant alii bonus est, alii non*[3].

Ah! sans doute, ils sont dans le faux, ces confesseurs qui affectent le puritanisme théologique et font ostentation de leur sévérité, oubliant que le parti le plus sûr peut bien n'être pas de refuser l'absolution, puisque nous rendrons un compte plus terrible encore de nos refus que de nos complaisances; toutefois, préservons-nous aussi de ce laxisme énervant qui est le fléau des mœurs publiques, la ruine des saintes règles

1. Eccl. 7, 6.
2. Eccl. 20, 31.
3. Joan. 7, 12.

et le scandale du monde lui-même. Équilibre difficile à garder qui explique cette parole : *Nemo nisi valde sanctus,* dit saint Laurent Justinien, *absque sui detrimento, proximorum curis occupatur*[1].

Mais, s'il en est ainsi parce qu'il y a des juges corrompus, que serait-ce si j'assignais ici à comparaître les juges corrupteurs! Est-ce que ce serait une vision infernale de mon esprit? Non, les larmes de l'Église me l'ont assuré, l'abomination s'est assise, quelquefois, sur le tribunal de Jésus-Christ, le prétoire des pardons divins a subi des outrages à peine compréhensibles; il a fallu faire des bulles : *Contra sollicitantes!* N'insistons pas sur ces cas exceptionnels que doivent seules flétrir les réticences de notre épouvante : tels ces grands coupables, pour employer une comparaison connue, que l'on mène au supplice la tête couverte d'un voile noir!

Et, cependant, serait-ce là l'extrême profanation du sanctuaire de la miséricorde? Anges de la maison de Dieu qui avez voilé votre face à ce spectacle, pleurez en m'écoutant! des prêtres ont donné des absolutions mensongères que Dieu ne ratifiait pas. Ils ont encouru l'excommunication en distribuant des pardons dont l'investiture sainte leur était ôtée. La grâce sacramentelle, loin de purifier, a servi de voile et de complicité au crime, et les défenses de la bulle *Apostolicæ sedis*

1. S. Laur. Just.

ont été ignorées ou foulées aux pieds! Hélas! on a souvent cité ce protestant converti de cœur et d'esprit, qui refusa son abjuration après avoir entendu la messe d'un prêtre sans piété. Cependant, durant la messe, il y a des contrôles publics qui nous imposent la décence; mais que diraient les hérétiques, que diraient les impies, s'ils nous entendaient et s'ils nous voyaient toujours au confessionnal? Pourquoi avons-nous converti notre judicature en déshonneur? *Abominabilem fecisti decorem tuum*[1].

Enfin, comme ministre de la miséricorde, vous devez être juge paternel. Quand la société civile institue son juge, elle choisit un mortel bien équilibré qui sache voir pleurer des orphelins sans faiblir, peser la vie d'un homme dans sa balance sans trembler, se tenir debout entre les cris du malheur, les affections de la famille et la menace des partis, sans une seule oscillation. Sévère personnification de la justice qui, à travers le bandeau mis sur ses yeux, ne doit pas voir les amis, mais seulement les droits, et qui, loin d'être autorisée à la partialité en faveur des coupables, pour corriger les tendances sympathiques de son âme, a besoin d'un peu de partialité contre eux. Ainsi, un être de bronze, qui étouffe ses larmes, et qui, moins il a de pitié, plus il a de perfection, voilà le juge inventé par la raison des hommes!

1. Ezech. 16, 15.

Maintenant, portez-vous la main au cœur, et dites-moi si vous n'y sentez point battre quelque chose de mieux, depuis le jour de votre ordination. Le prêtre est un magistrat bienveillant, qui bénit même quand il ne pardonne pas. Un juge à la douce parole qui ne pèse pas sur les roseaux brisés et qui n'éteint pas les mèches fumantes. A d'autres, il fut dit : Prononcez avec toute votre insensibilité; à nous, prononcez avec toute votre sympathie, pourvu que la sympathie naisse de votre foi, non de vos faiblesses; à d'autres il fut dit : Penchez toujours vers la sévérité; à nous, penchez toujours vers la clémence, et ne craignez rien de vos erreurs sur les péchés, pourvu qu'elles procèdent d'une vraie charité pour les pécheurs. Eh! comment refuser à nos accusés une pitié dont le Seigneur fit en nous une puissante inclination? A l'heure où un coupable nous dit : Mon père! ce mot souverain et créateur, comme tous ceux que Dieu inventa, nous insinue un sentiment correspondant. Une sorte de parenté composée de cet amour protecteur, avec lequel fut formé le cœur des anges gardiens, prend possession de nos entrailles, et la famille spirituelle acquiert une si large place dans notre cœur, que la famille naturelle en conçoit des ombrages jaloux!

Donc, mes vénérés confrères, *Induite vos, sicut electi Dei, viscera misericordiæ*[1]! Sans doute, il

1. Coloss. 3, 22.

faut mêler le vin à l'huile, dans les baumes que vous composez pour les blessures des pécheurs, mais, au dire de saint François de Sales, c'est l'huile qui doit prévaloir. Sans doute, il ne faut pas placer des coussins sous les coudes des coupables, mais saint Jean Chrysostôme, peu suspect de relâchement, craignait moins d'avoir à répondre d'un excès de miséricorde que d'un excès de sévérité. Je n'ai pas assez d'autorité pour vous recommander une école de théologie plutôt qu'une autre; du moins, laissez-moi vous recommander cette tendre charité, qui, pratiquement, peut faire aboutir souvent les principes les plus divergents au même résultat.

Je vous la recommande parce qu'elle est la plus grande puissance de notre ministère. En nous, comme en Notre-Seigneur, ce n'est pas la force, c'est la douceur, ce n'est pas le docteur superbe, c'est l'agneau, l'agneau tout seul qui fait la conquête du monde : *Emitte agnum dominatorem terræ*[1]. *Beati mites quoniam possidebunt terram*[2] : je vous la recommande, surtout, parce qu'elle est un séduisant témoignage en faveur de notre vérité. Que d'autres judicatures demeurent une sèche expression du droit, cuirassée de toute l'impassibilité de la loi; la nôtre est bien plus grande, avec ses paupières mouillées, ses entrailles palpitantes, son cœur facile à la pitié, et

1. Is. 16, 1.
2. Matth. 5, 5.

une des preuves les plus attachantes de la religion sera toujours ce pasteur débonnaire, qui semble la miséricorde de Dieu perpétuellement faite homme ici-bas, et, en présence de qui un peuple de coupables se disent au fond du cœur : Le voilà, l'agneau de Dieu, le voilà celui qui efface nos péchés du monde ! *Ecce agnus Dei, Ecce qui tollit peccata mundi* [1] !

Mon Dieu ! j'ai tant erré, tant abusé, tant péché dans le ministère des âmes, j'y acquerrai, au moins, ce mérite qui convient si bien à ma misère, la miséricorde; et puisqu'il y aura des pécheurs qui m'accuseront à votre tribunal, que j'y en trouve quelques-uns pour parler de l'indulgence de mes absolutions, et me défendre par l'autorité de cette parole : *Eadem mensurâ quâ mensi fueritis, remetietur vobis* [2] Cette pensée m'amène à vous exposer le sort du prêtre jugé dans ses jugements.

II

Oui, mes vénérés confrères, le prêtre sera jugé, et il se lèvera de ce cimetière, où il dormait avec les accusés de son tribunal, pour paraître au tribunal de Dieu. Non-seulement il sera jugé, mais il le sera avant tous

1. Joan. 1, 29.
2. Luc, 6, 38.

les autres, selon ces paroles prophétiques : *Tempus est ut incipiat judicium à domo Dei*[1]. *A sanctuario incipite*[2]. Il sera jugé avant tous les autres, et il le sera plus sévèrement qu'eux, d'après ces principes connus : *Judicium durissimum his qui præsunt fiet*[3]. *Cui multum datum est, multum quæretur ab eo*[4] Et, en ceci, le bon sens est parfaitement d'accord avec la foi. Souvent, rien ne ressemble plus à un saint prêtre qu'un prêtre qui ne l'est pas. Voilà donc deux vies qui passèrent avec les mêmes honneurs ici-bas; la justice demande que ces deux tombes soient rouvertes pour restituer à l'Église des secrets qui lui sont dus : ce n'est pas assez de cette manifestation que chacun fait de soi-même derrière les trompeuses décorations de l'amour-propre; il faut une manifestation à nu par-devant le tribunal de Jésus-Christ : *Oportet nos manifestari ante tribunal Christi*[5].

Dieu suscitera un appareil inouï pour cette solennelle comparution. Il fouillera dans la poussière des sépulcres pour en exhumer des témoins; il dépeuplera les cieux pour servir de spectateurs à ses assises. Tous les siècles seront convoqués, toutes les annales seront compulsées, tous les peuples seront informés; ensuite, de même que l'on publie les sentences célèbres à

1. 1 Petr. 4 16.
2. Ezech. 6, 6.
3. Sap. 6, 6.
4. Luc, 12, 48.
5. 2 Cor. 5, 19.

travers les royaumes, Dieu fera retentir la sienne jusqu'au dernier recoin de sa création. Et, quand il aura dit à ses juges prévaricateurs : Retirez-vous de moi; aux juges fidèles : Venez à moi, de cette voix puissante qui a créé et qui détruira les mondes, alors l'histoire de l'Église sera close, tous nos mensonges s'arrêteront au seuil des portes éternelles, et les bons prêtres, montant au ciel, chanteront en chœur : Nations, louez le Seigneur, car c'est maintenant sa vérité pure qui va régner à jamais : *Laudate Dominum omnes gentes, quoniam veritas Domini manet in æternum* [1].

Quelles seront, en ce jour-là, les angoisses particulières du ministre de la vérité et de la miséricorde traître à sa mission? Il sera confondu, dans ses jugements erronés, par une science infaillible; dans ses jugements corrompus, par des témoignages incorruptibles; dans ses jugements sans miséricorde, par une justice sans merci.

D'abord, dans ses jugements erronés, par une science infaillible. Tout homme qui a péché et qui n'en jette point la confidence, au moins dans une intimité sacrée, fait de sa vie un mensonge à la société. C'est pourquoi un jour, Dieu, qui est la vérité même, arrêtera cette honteuse prostitution de la louange, et celui qui

1. Ps. 116, 1, 2.

accepta des honneurs immérités, dit Bossuet, sera déshonoré par la confusion de sa face. Eh bien ! le voilà ce jeune confesseur qui ne consultait jamais pour ne point humilier sa suffisance, qui tranchait en oracle pour éblouir son troupeau, qui ne s'accusait que superficiellement de peur d'avoir à discuter ses imprudences, le voilà obligé de sortir de ses ténèbres, d'entendre la révision de ses absolutions, et de voir tout son ministère mis à nu par ce casuiste formidable qui s'appelle le juge des vivants et des morts : *Ostendam gentibus nuditatem tuam*[1]. Ici-bas un voile aurait été jeté sur la folie de ses sentences s'il avait su les pleurer à temps, mais, alors, le secret de la confession sera levé, et deux livres seront ouverts : l'un, celui de la loi; l'autre, celui de nos œuvres : *Duo libri aperti sunt.*

Sur le premier, les cieux et la terre liront : *Labia sacerdotis custodiunt scientiam et legem requirent ex ore ejus*[2]; sur le second, les cieux et la terre liront : Il étudia la morale dans les romans, la théologie dans les journaux et les revues, le monde dans les salons, la science sacrée dans des recueils de littérature profane, et il ignora les choses les plus nécessaires pour avoir appris les choses superflues : *Quia superflua addiscimus, necessaria ignoramus*[3].

1. Nah. 3, 5.
2. Malac. 2, 7.
3. S. Petr. Dam.

Sur le premier, les cieux et la terre liront : *Si fuerit controversia, stabunt sacerdotes in judiciis et judicabunt;* sur le second, les cieux et la terre liront [1] : Ses jugements furent le tourment des scrupuleux, l'encouragement des habitudinaires, un déni systématique d'absolution aux enfants, et, toutes les fois qu'il s'éleva des controverses en Israël, les impies se dirent, à l'aspect de son mutisme ignorant : Donc, les pasteurs eux-mêmes ne répondent pas : *Et ipsi pastores ignoraverunt* [2].

Enfin, sur le premier, les cieux et la terre liront : *Estote misericordes, sicut pater vester cœlestis misericors est* [3]; sur le second, les cieux et la terre liront : Sa justice manqua d'exactitude, parce qu'elle manqua de bonté. Il s'applaudissait d'avoir brutalisé les âmes comme d'autres de les avoir sauvées; c'est à peine s'il méritait l'absolution en vertu des principes qu'il appliquait, et la rudesse de ses traitements dispersa le troupeau du Seigneur au lieu de le ramener : *Cum austeritate imperabatis eis, ideo dispersæ sunt oves meæ* [4].

Alors paraîtront toutes les victimes de nos erreurs judiciaires pour nous les reprocher. Ici-bas, nous n'avons jamais assez de foule autour de nos confes-

1. Ezech. 44, 24.
2. Is. 56, 11.
3. Luc 6, 36.
4. Ezech. 34, 4.

sionnaux, afin de nous servir de relief, et nous nous damnons puérilement à prendre des excès de peine qui n'ayant pas Dieu pour fin ne sauraient l'avoir pour récompense. Que penserons-nous de la foule, quand chacune de ces âmes que nous ne pourrions pas même nommer deviendra, par rapport à nous, le sujet d'une interpellation particulière, et cela devant une assemblée qui aura le monde pour amphithéâtre, et l'humanité entière pour jury ?

Vainement, crierez-vous vers votre juge courroucé : *Non intres in judicium cum servo tuo, quia non justificabitur in conspectu tuo omnis vivens* [1]. Ce ne sera pas un juge, ce sera le jugement lui-même qui siégera : *Judicium sedit* [2], scrutant jusqu'aux replis le faux de vos décisions comme les vices de vos intentions ; et si, après le premier péché, vos pères eurent assez de quelques feuilles de figuier pour leur servir de voile, quelle ne sera pas la confusion du dernier jour, puisqu'elle vous fera demander aux collines de vous couvrir et aux montagnes de tomber sur vous ! N'est-ce pas, mes vénérés confrères, que c'est à ne plus oser mettre le pied dans un confessionnal par crainte de ces responsabilités formidables ? Cependant, la crainte ne doit pas être la seule conclusion d'une telle méditation ; en voici la vraie moralité déduite par saint Paul : *Attende*

1. Ps. 142, 2.
2. Dan. 7, 10.

tibi et doctrinæ, hoc enim faciens, te ipsum salvum facies et eos qui te audiunt[1].

Ainsi sera démasqué le juge ignorant; le juge immoral sera-t-il convaincu? oui, car il sera confondu dans ses jugements corrompus par des témoignages incorruptibles. Les témoins ne manqueront pas; et voici, d'après saint Jérôme, quels seront les accusateurs de celui aux pieds duquel tout le monde s'accusait.

Là, paraîtront, d'abord, les prêtres du paganisme : *Surgent viri Ninivitæ in judicio*[2]; et, faisant de leur vie l'opprobre de la nôtre, ceux de l'Égypte diront : Nous ne l'avions pas entendue cette parole divine : *Accipite spiritum sanctum*[3]; cependant, nous avons vécu loin du commerce des hommes, et nous ne parlions même pas à notre famille de peur d'être distraits du commerce de nos dieux. Là, les prêtres de la Grèce diront : Nous n'étions pas les confidents des faiblesses du peuple, et cependant, au jour de notre sacerdoce, nous buvions la ciguë et nous mangions des herbes amères pour éteindre les feux de la luxure dans notre sang. Enfin, ceux de Rome diront : Ce n'est pas à nous que fut confiée cette magistrature : *Quæcumque ligaveritis super terram, erunt ligata et in cœlis*[4], ce n'est pas nous qui avons pro-

1. 1 Tim. 4, 16.
2. Matth. 12, 41.
3. Joan. 20, 22.
4. Math. 16, 19.

noncé ce beau serment : *Dominus pars hæreditatis meæ*[1], et, cependant, il fut des viandes lubriques auxquelles nous ne touchions pas de peur d'altérer la sérénité de nos jugements. O prêtres catholiques ! qui passiez des festins et des cercles du monde au tête-à-tête des vierges et aux colloques les plus délirants, vous voyez qu'elle s'est vérifiée cette parole de votre loi : *Filii hujus seculi prudentiores filiis lucis*[2].

Là, paraîtront encore les laïques plus saints que nous : *Surgent viri Ninivitæ ;* et saint Henri pourra dire qu'il ne se coucha pas sur le pavé du sanctuaire pour consacrer sa jeunesse et que, néanmoins, jusque dans le mariage, il conserva cette couronne de la chasteté, que nous perdons aux lieux où les autres viennent la réparer ; et saint Casimir certifiera qu'il sacrifia sa vie à cette angélique vertu, pour laquelle nous ne savons pas combattre quelques confidences provoquantes ; enfin, bien des fidèles obscurs rétracteront le respect immérité qu'ils nous accordèrent, et, à la vue de ce ministère qui se souillait en purifiant les autres, la mer dira à Sidon de se couvrir de rougeur : *Erubescant sacerdotes, si sacratioris vitæ inveniantur laïci*[3].

Là paraîtront, à leur tour, nos pénitentes elles-mêmes, et nos adulatrices diront : Le voilà, celui dont on extorquait les pardons par des mensonges flatteurs !

1. Ps. 15, 5.
2. Luc, 16, 8.
3. S. Hieron.

et nos complices diront : Le voilà, celui qui se faisait appeler : Mon père, et qui était mon compagnon de crimes; et nos victimes diront : Voilà celui qui tonnait contre l'infamie, et qui me l'enseigna. Et nos récidivistes diront : Le voilà, celui dont les absolutions me promettaient la vie, et me rivèrent à l'impénitence. Et le monde prosterné aux pieds de Jésus outragé par les profanations des prêtres, s'écriera : Elle est donc venue l'iniquité, elle est venue des vieillards qui avaient la conduite du peuple : *Egressa est iniquitas a senioribus qui videbantur regere populum* [1] !

Enfin, croirai-je le sentiment des Pères qui font des anges eux-mêmes des témoins à charge contre nous, au jour du jugement? Oui, les ministres de la miséricorde se mettront au service de la justice, quand la première aura cessé d'exister; et, alors, le doux gardien de notre âme lèvera la main en disant : J'affirme que, sur son tribunal, il parla et il agit sans respect pour la virginale sainteté de mon regard. Les anges de vos frères diront : Tandis qu'il était visible et que nous ne l'étions pas, il en profita pour perdre des âmes qui confondaient sa voix avec la nôtre. Enfin, s'il y a un ange pour tenir le bras du prêtre quand il absout, comme Joseph soulevait celui de son père bénissant, cet ange pourra dire : J'affirme qu'il me fit servir à répandre le sang de Jésus-Christ sur des têtes indi-

1. Dan. 13, 5.

gnes, et qu'il m'imposa d'horribles complicités dans le sacrilége : *Servire me fecisti peccatis tuis*[1]. Ah! qu'il soit enfin dénoncé à la colère de Dieu et des hommes, ce suborneur des âmes qui sut autrefois éviter, par son astuce, d'être dénoncé à la justice de l'Église.

Ici une voix ironique et terrible s'écriera : *Discooperui Esaü, revelavi abscondita ejus*[2]. En ce moment, le Seigneur s'avancera au-devant du prêtre qui ravagea sa bergerie, semblable à une ourse, dit le prophète, à qui on a pris ses petits : *Occurram ei quasi ursa raptis catulis*[3], et que si le coupable osait balbutier des excuses : Point d'excuses, lui dira l'Infaillibilité suprême brandissant des foudres, car cela s'est passé sous mon toit, j'y étais, et je me porte, non-seulement comme juge, mais comme témoin : *Ego sum judex et testis*[4].

Enfin, les jugements sans miséricorde seront punis par une justice sans merci. Sans doute, dit un docteur, ce juge sans cœur, pour calmer les vengeances du Seigneur, exhibera ses lettres de prêtrise qui le rendaient puissant ici-bas; mais ces lettres, comme celles d'Uri à Joab, porteront sa condamnation. En effet, aussitôt que les anges auront exécuté cet ordre solen-

1. Is. 43, 24.
2. Jer. 49, 10.
3. Osée, 13, 8.
4. Jer. 29, 23.

nel : *Congregate illi sanctos ejus, qui ordinant testamentum ejus*[1], sur ce pêle-mêle de prêtres désolés on entendra proclamer ces sentences terribles.

Il négligea d'imposer des pénitences proportionnées aux crimes : *Pro qualitate criminum;* en voici une qui le sera : *Quantum in deliciis fuit, tantum date illi tormentum*[2]. Il négligea d'imposer des peines proportionnées aux personnes : *Pro qualitate personarum,* en voici une qui le sera : *Potentes potenter cruciabuntur*[3]. Il oublia d'imposer des peines médicinales, en voici une qui le sera : *Per quæ peccat quis, per hæc et torquetur*[4]. Enfin, il renvoya les pécheurs quand ils ne se corrigeaient pas : eh bien! qu'il soit lui-même à jamais exilé de ma présence, je lui rends les impitoyables adieux qu'il leur avait faits : *Discedite à me maledicti in ignem æternum*[5].

Comme autrefois on dégradait les prêtres avant de les livrer au bras séculier, ici le Seigneur, dit saint Chrysostôme, ordonnera qu'on nous arrache notre étole, notre surplis et nos saintes tuniques, avant de permettre au démon de porter la main sur nous. Pendant ce temps-là, les anges soupireront cette prophétie déchirante d'Ézéchiel : *Denudabunt te vestimentis tuis, tollent vasa gloriæ tuæ, et dimittent te nu-*

1. Ps. 49, 5.
2. Apoc. 18, 7.
3. Sap. 6, 7.
4. Sap. 11. 17.
5. Matth. 25, 41.

dum[1]. Vainement, après avoir perdu les insignes de notre judicature, demanderons-nous d'en perdre le caractère, une voix formidable nous répondra : *Tu es sacerdos in œternum!* et bientôt tout l'enfer se mettra en mouvement, dit l'Écriture, pour venir à notre rencontre : *Principes surrexerunt de soliis suis et dixerunt : et tu vulneratus es sicut et nos*[2].

Maintenant, si vous me demandez quelle sera la durée de la peine, voici la réponse d'Isaïe : *In terrâ sanctorum iniqua gessit, non videbit gloriam Domini*[3]. Si vous me demandez quelle en sera la mesure, voici la réponse de Jérémie : *Duplici contritione contere eos*[4]. Si vous me demandez quel sera le nombre des condamnés, écoutez l'affirmation épouvantable de saint Chrysostôme : *Non temere dico, sed ut affectus sum et sentio, non arbitror inter sacerdotes multos esse qui salvi fiant, sed multo plures qui pereant*[5].

Ajoutons, cependant, que la vérité de ce texte a été contestée, et qu'il fut attribué, par des autorités respectables, à la rhétorique plutôt qu'à la théologie de l'éloquent docteur. Comment admettre le contraire sans passer la vie à trembler sur toutes les œuvres de notre ministère, même sur les plus saintes : *Verebar omnia*

1. Ezech. 23, 26.
2. Is. 14, 9.
3. Is. 26, 10.
4. Jer. 71, 18.
5. Apud S. Bonav.

opera mea[1] ? Pour moi, je ne voudrais jamais prêcher un tel sujet sans le faire suivre de la parabole de l'Enfant prodigue. Ces deux pensées, complétées l'une par l'autre, maintiendraient l'équilibre entre la crainte et la confiance dans l'âme du prêtre prévaricateur, et, soutenu en quelque sorte par ces deux bras, il marcherait plus aisément vers le père outragé qui lui tend les siens. C'est que la confiance est souvent moins facile que la crainte à certains coupables, et j'ai vu, sous ce rapport, des exemples effrayants dont je voudrais, en finissant, vous communiquer la fortifiante vertu.

Un jour, je reçus la visite d'un prêtre déjà dans l'âge qui me dit : « Voici un pécheur à cheveux blancs qui profane tout depuis tant d'années qu'il n'ose pas les compter; voulez-vous me promettre d'avoir pitié de moi? » Et, ce disant, il tomba sur la chaise que je lui offrais, avec un sanglot si pénible qu'il paraissait soulever le poids d'une montagne de sacriléges. Je lui tendis la main en pleurant avec lui. Il me répondit : « Merci de votre miséricorde; mais comment pourrais-je croire à la miséricorde de Dieu après l'abus que j'en ai fait? » Désolé de son état, j'adresse au pauvre désespéré tous les raisonnements de la théologie pour lui rendre la confiance, c'est en vain; je lui montre la croix, je lui parle de Marie, il reste insensible. Enfin, je demande à Dieu une inspiration qui triomphe de

1. Job, 9, 28.

cette résistance; je me rappelle le psaume *Confitemini Domino,* avec son touchant refrain : *Quoniam in æternum misericordia ejus*, et j'essaie le doux enchantement d'une telle répétition sur cette oreille où la consolation ne peut pas entrer.

Je m'asseois à côté de mon visiteur éploré, j'ouvre mon bréviaire, et je lis : *Confitemini Domino quoniam bonus, quoniam in æternum misericordia ejus!*

Quia in humilitate nostra memor fuit nostri, quoniam in æternum misericordia ejus!

Et redemit nos ab inimicis nostris, quoniam in æternum misericordia ejus[1]!

Peu à peu, ces sons suaves et prolongés, image sensible de la miséricorde qui est à jamais, fondirent la glace qui enveloppait l'âme de mon malheureux confrère, et il tomba à genoux en disant : « Eh bien! alors, bénissez-moi parce que j'ai péché! »

O vous qui êtes innocent! soyez effrayé du désespoir qui peut s'attacher à certains remords; et vous, qui êtes coupable, soyez rassuré, car l'efficacité des absolutions que vous distribuez vous garantit celle de l'absolution dont vous avez besoin. Oui, le tribunal qui fut l'occasion de votre perte peut être la source de votre salut, et votre espérance doit durer tant que le fleuve de la miséricorde sacramentelle coulera dans l'Église, c'est-à-dire tant que la justice des confes-

1. Ps. 135.

seurs ne sera point remplacée par le jugement de Dieu : *Quoadusque justitia convertatur in judicium* [1].

Je vous conjure donc de faire, aujourd'hui même, tous vos aveux, pour entrer, dès demain, l'esprit et le cœur plus libres, dans une seconde phase de la retraite. Point de découragement parce que vos péchés sont innombrables : *Si fuerint peccata vestra ut coccinum quasi nix dealbabuntur* [2]. Point de retard, parce que votre purification est difficile : chacun de ces prêtres assis à vos côtés porte, dans ses pouvoirs, celui de vous rendre l'innocence. Ah! ne méprisez donc pas la guérison qui vous est offerte, comme Naaman, parce que l'Euphrate, où vous devez vous plonger, est un fleuve de votre pays; encore moins sous prétexte qu'elle est impossible à votre misère : le désespoir est, d'après la théologie, une plus grande faute que la présomption; Dieu est si bon qu'il s'estime moins offensé si nous contestons sa justice que si nous doutons de son amour. Par une touchante économie de sa miséricorde, un péché commis ne fait jamais revivre nos péchés effacés, tandis qu'une absolution reçue nous restitue tous nos mérites perdus!

Pour recouvrer, avec la grâce sanctifiante, une ferme confiance, soyons désormais attentifs à la doctrine et à nous-même en administrant le sacrement

1. Ps. 93, 15.
2. Is. 1, 18.

de pénitence. Si la miséricorde et la vérité se rencontrent toujours dans nos décisions de juges : *Misericordia et veritas obiaverunt sibi,* la justice de Dieu et la paix que nous rendons aux âmes, loin de se désavouer, s'embrasseront, à la face du monde, et nous glorifieront quand nous serons jugés dans nos jugements : *Justitia et pax osculatæ sunt*[1]. Amen.

1. Ps. 48, 11.

TROISIÈME JOUR

Le Prêtre et l'Eucharistie.

Hoc facite in meam commemorationem [1].

Mes vénérés Confrères,

Nouvelle ressemblance du prêtre avec Notre-Seigneur : après avoir octroyé les pardons de Dieu aux hommes, il leur en distribue la chair et le sang. Ministre de la pénitence, il restaure le corps mystique de Jésus-Christ; ministre de l'Eucharistie, il en reproduit le corps matériel. Il y a, dans l'Église, un sacrement ineffable auquel la pénitence sert de préparation; et, pour celui-ci, le divin Maître n'en est pas seulement le ministre, il en est le sujet, si bien que, de tous les sacrements, c'est le seul qu'il ait reçu, et qu'après lui personne n'y pourra dignement participer. Eh ! qu'y a-t-il

1. Luc, 22. 19.

de bon, qu'y a-t-il de beau parmi les œuvres de son tout-puissant amour, si ce n'est pas le froment des élus et le vin qui fait germer les vierges? *Quid bonum Domini, aut quid pulchrum ejus, nisi frumentum electorum et vinum germinans virgines*[1]?

Que vous dirai-je d'un mystère que saint Bernard appelle, en sa langue extatique : le sacrement des sacrements et l'amour des amours? L'histoire de nos rapports avec le Dieu du Tabernacle est bien plutôt le sujet d'une éternelle action de grâces que d'une méditation courte et pratique, telle que la foi me l'inspire en ce moment. Tandis que la virginale stérilité du prêtre est sujet de scandale pour les uns, de pitié dédaigneuse pour les autres, voilà que Dieu le père nous a dotés d'une fécondité qui résume la sienne et celle de Marie. Et si dans la nature chaque germe a sa production, chaque être son pouvoir créateur, notre production, à nous, notre création quotidienne, n'est rien moins que le Verbe fait chair lui-même.

Prêtre et Eucharistie, ce sont là deux termes qui s'appellent et se supposent, comme la cause et l'effet, suivant l'économie du catholicisme. L'Eucharistie ne peut exister sans le prêtre, le prêtre ne peut guère vivre sans l'Eucharistie; nous sommes unis par la logique des dogmes, nous le sommes par celle du cœur; aussi partout où il y a un prêtre et un peu de

1. Zach. 9, 16, 17.

pain pour servir de voile au mystère, Dieu descend et se fait notre compagnie : de même, partout où il y a un tabernacle habité par le Dieu du sacrement, la piété publique cherche, instinctivement, le prêtre créateur et gardien de cette majesté exilée parmi nous.

On dit que les thaumaturges ont disparu de la terre, et que les miracles sont remplacés, aujourd'hui, par l'accomplissement des prophéties; le pouvoir des miracles est toujours dans nos mains, et avec quelle splendeur et quelle souveraineté ! Pour opérer les miracles ordinaires, il faut des vertus extraordinaires; pour faire celui-ci, c'est assez de cinq mots prononcés par un homme consacré. La nature est quelquefois rebelle au commandement des thaumaturges; pas une seule fois le thaumaturge du saint autel n'a dit en vain : *Hoc est enim corpus meum*. Et ce miracle n'est pas seulement grand entre tous ceux de l'homme, il l'est entre toutes les merveilles de Dieu.

Nous admirons la création à travers la majesté insondable des siècles passés, la glorification nous inspire des ravissements anticipés à travers les riantes perspectives de l'espérance; mais la transsubstantiation est au-dessus de la création, car qu'est-ce que la naissance d'un monde en comparaison de celle de Dieu? et si elle le cède à la glorification, elle n'en est séparée que par la frêle épaisseur d'une apparence, car la grande fête de notre entrée dans l'éternité ne sera pas autre chose que le saint sacrement découvert.

Ah! mes vénérés confrères, l'accoutumance borne les regards de notre foi, la sublime prodigalité de Dieu nous rend ingrats : si ce miracle n'était réalisable qu'une fois, dans un siècle, en un lieu, et par un seul homme, le chemin de ce pèlerinage serait couvert d'adorateurs; ces mortels qui passent l'équateur pour contempler une éclipse annulaire, qui montent sur des vaisseaux aériens pour constater des phénomènes atmosphériques, feraient, à la surface du globe, des prodiges de mouvement et de bruit pour saluer la visite du Seigneur! et parce que c'est dans nos mains qu'il vous plaît de descendre, ô mon Dieu! nous vous punissons de votre abaissement d'amour en vous y reconnaissant à peine : *Medius vestrum stetit quem vos nescitis* [1].

Eh bien! il faut qu'elle cesse, parmi nous, cette iniquité d'un Dieu méconnu, maltraité par ses prêtres. Je ne le défendrai qu'avec le cœur. Certes, rien de plus facile que les hautes spéculations à propos d'un dogme dans lequel saint Augustin aperçut cette féconde trilogie : *O Eucharistia! sacramentum pietatis, centrum unitatis, vinculum caritatis* [2]! Mais, à Dieu ne plaise que je vienne aujourd'hui planer autour du saint tabernacle; je veux plutôt m'humilier, m'examiner avec vous en sa présence. Je remplis trois fonctions sublimes par rapport au Dieu de nos autels : je le

1. Joan. 1, 26.
2. *Comment. in Joan.*

fais descendre, je l'administre, je veille à sa garde. L'Eucharistie, en effet, nous a été léguée sous ces trois aspects divers, à titre de sacrifice, de nourriture, de présence réelle. Nous allons donc étudier, corrélativement, nos devoirs : 1° comme pontifes de ce sacrifice ; 2° comme temples de cette communion ; 3° comme gardiens de cette présence réelle.

I

Omnis pontifex, ex hominibus assumptus, in iis constituitur quæ sunt ad Deum[1]. Il est vrai que le pontife de la nouvelle loi est choisi parmi les hommes, mais son œuvre n'est point humaine. Un réformateur contemporain se faisait éveiller, tous les jours, par cette emphatique parole : « Monsieur le comte ! vous avez aujourd'hui de grandes choses à faire. » Quel mortel peut, chaque matin, jeter un œil plus complaisant sur ses œuvres que ce prêtre chargé d'aller porter les vœux et les expiations du monde à l'autel ? *Nullum aliud opus adeo sanctum*, dit le concile de Trente, *à Christi fidelibus tractari potest, quam hoc tremendum sacrificium*[2]. Dieu peut donc susciter d'autres univers ; il ne peut faire qu'il y ait,

1. Hebr. 5, 1.
2. Conc. Trid.

sous le soleil, une action plus grande que notre sacrifice, car, en ce moment, il remet dans nos mains tout ce qu'il a et tout ce qu'il est : *Omnia dedit ei Pater in manus* [1].

La messe, prodige ineffable! mettrait Jésus-Christ au monde, s'il n'existait pas, disent certains théologiens, et si, par impossible, nos pouvoirs d'ordination avaient précédé l'Incarnation, le sein de Marie n'aurait pas eu les prémices de cet adorable mystère, car il se serait, d'abord, accompli dans nos mains : *O veneranda sacerdotum dignitas, in quorum manibus, velut in utero virginis, Filius hominis incarnatur* [2].

Pour avoir la mesure de notre grandeur à l'autel, il nous faudrait voir les influences qui partent alors de nous, comme autant de rayons bienfaisants, et vont se répandre sur les créations divines. Rappelez-vous le beau tableau imaginé par la piété de M. Ollier pour exprimer cette idée et ce spectacle sublimes! L'autel est le centre de ralliement des trois Églises, de telle sorte que s'il était renversé, trois mondes en seraient ébranlés. L'Église souffrante, dont les martyrs sont plus nombreux que les voyageurs de la terre, selon quelques auteurs, une fois privée des subsides de notre sacrifice, pousserait un gémissement inconsolable, les cieux qui ont coutume d'assister en ado-

1. Joan. 16, 15.
2. S. Aug.

ration à notre messe, perdraient, par sa suppression, une de leurs contemplations les plus ravissantes, et l'Église militante, déshéritée de presque tous ses sacrements par l'abolition du plus auguste, s'éteindrait, parce qu'il lui serait ôté non-seulement la source, mais encore l'auteur de sa vie : *Fere omnia sacramenta*, dit saint Thomas, *in Eucharistia consummantur*[1].

Encore une fois, il faudrait voir le monde de la hauteur des pensées divines, pour savoir ce qu'il deviendrait à l'heure où ce paratonnerre de nos misères, qui s'appelle le tabernacle catholique, serait abattu. On a cité souvent le trait d'Albuquerque, au moment de la tempête, élevant le berceau d'un enfant au-dessus de sa tête pour sauver le navire. Tel m'apparaît, dans cette nef si ballottée de l'Église, le ministre de l'Eucharistie plaçant l'hostie immaculée entre la colère du ciel et les iniquités des nations.

C'est donc grande pitié de voir en permanence, sur la scène de ce monde, trois ou quatre orgueilleux, porteurs de sabres, de portefeuilles ou de couronnes, qui ont la prétention d'être les arbitres de l'humanité. Le vrai sauveur des choses publiques, le maître des destinées de notre globe, c'est ce prêtre qui en fait la basilique de Dieu, en l'y faisant descendre sans cesse ; c'est ce Christofore qui porte dans ses

1. *In sacrament. Euchar.*

mains celui qui porte l'univers : *Orbem pugillo sustinet* [1].

Aussi, quand les ruines et les eaux de la tribulation monteraient jusque par-dessus nos têtes, mon espérance planerait plus haut encore ; et je crois tellement à la messe que s'il ne restait plus qu'un célébrant ici-bas, dans une église en feuillage de l'Australie, en présence de ces bras levés pour conjurer la foudre, de cette pierre rougie d'un sang divin retombant en rédemption infinie sur la terre, à ce dernier rendez-vous de votre amour, ô mon Dieu ! je vous attendrais encore !

Oui, mes vénérés confrères, pas de meilleurs titres d'espérance, pour nos détresses privées ou publiques, que la vertu de cette montagne du Seigneur, où nous l'offrons lui-même à lui-même : *Mons Dei, mons pinguis, mons in quo beneplacitum est Deo habitare in eo* [2]. Et le démon sait bien que notre autel est comme une citadelle d'où Notre-Seigneur domine le monde, si bien que le monde ne peut être entièrement à Satan tant que la citadelle reste à Dieu. Voilà pourquoi toutes les hérésies, dès leur naissance, tendent à l'abolition de la sainte messe ; voilà pourquoi Luther, en qui se personnifiait si bien le génie de la révolte, a composé tout un traité contre les saints mystères ; voilà pourquoi, enfin, l'Antechrist se signalera, dit le Prophète, par des efforts vigoureux contre le sacrifice per-

1. *Hym. in die Nat. Dom.*
2. Ps. 67, 19.

pétuel : *Robur ei datum est contra juge sacrificium*[1].

Or, la cessation de cette oblation serait, pour le monde, une calamité finale, car qui pourrait dire la force conservatrice qui tombe sur la terre de la multitude innombrable de nos autels. Aussi, heureux les siècles qui ont encore cette expiation à offrir pour leurs souillures! elle suffirait à laver la trace de mille civilisations plus coupables encore que la nôtre. Mais comment exprimer la désolation du jour où notre sacrifice serait détruit, et où les anges du jugement nous diraient sur les pierres dispersées de notre sanctuaire : *Plangite, ululate ministri altaris, quoniam interiit de domo Dei vestri sacrificium*[2]!

Arrêtons-nous ici, un instant, pour le reconnaître; quelle sublimité dans ce ministère! quelle infériorité dans les sentiments du ministre! Nous félicitons saint Cajetan et saint Félix de Cantalice d'avoir reçu, une fois, le divin Enfant des pures mains de Marie dans leurs mains. Combien de fois le même Dieu ne daigne-t-il point se reposer dans les nôtres, et nous sommes distraits de sa présence en le tenant, en le priant, en le présentant aux adorations des autres! Ah! le Seigneur avait bien tout prévu quand il nous resta comme mémorial du sacrifice de la croix, car, pour lui, c'est bien la continuation du même martyre. Au loin, ce

1. Dan. 8, 12.
2. Jer. 4, 8.

sont des blasphémateurs et des apostats, Judas et Voltaire, avec leur ignoble postérité, qui insultent à sa nouvelle Passion. Auprès, ce sont des villes entières qui ne s'occupent point de lui; c'est Jérusalem qui s'étourdit dans la fièvre du lucre et du plaisir pendant que le Juste verse du sang pour elle sur son nouveau calvaire; plus près encore, ce sont à peine quelques saintes femmes pieusement recueillies; et, sur la montagne sainte, ce sont des prêtres dont les génuflexions ressemblent à des hommages de prétoire, et les prières à des dérisions.

J'ai nommé la montagne sainte; quel souvenir accusateur! Si notre autel, comme le Sinaï, lançait des foudres et des éclairs, nous ne le gravirions pas avec si peu de respect. Il est écrit de Moïse admis en face du Très-Haut : *Abscondit faciem suam non enim audebat aspicere contra Deum* [1], et nous, favorisés de la même audience, nous affrontons notre Sinaï avec des airs frivoles qui scandalisent, avec une précipitation qui balbutie, avec un amour-propre qui pose et une vaine gloire qui voudrait détourner les attentions de Dieu pour les porter sur soi.

Saint Grégoire de Nazianze a écrit : *Ubi Christus est, ibi quoque modestia* [2]. Regardez ce célébrant après la consécration. Jésus-Christ est bien sur l'autel; mais la modestie où est-elle? Et comme, sur ce point,

1. Exod. 3, 6.
2. S. Grég. Naz.

j'ai moins à élever les esprits qu'à rectifier les consciences, laissons la spéculation pour l'examen. Voulez-vous que j'esquisse un rapide tableau de nos torts envers le corps et le sang de Jésus-Christ? Qui ne les outrage d'abord par défaut de préparation avant sa messe?

Saint Liguori, qui ne fut accusé ni d'outrer la morale, ni de perdre son temps, regarde comme *nécessaire* à toute bonne préparation prochaine, demi-heure ou, par exception, un quart d'heure d'oraison mentale. Cependant, quels sont ceux d'entre nous qui se répètent d'avance, à l'approche de l'autel, cette parole sainte : *Cras etiam cum rege pransurus sum*[1]! L'Esprit saint a dit : *Qui timent Dominum præparabunt corda sua*[2], et nous, nous préparons nos cœurs, avant de franchir le Saint des saints, dans des sacristies converties en rendez-vous de nouvellistes, avec des subalternes dont nous avons fait la gazette officielle des plus frivoles chroniques. Saint Bernard, partant pour l'adorable sacrifice, se retournait sur le seuil de sa chambre en disant : *Curæ, sollicitudines, servitutes, expectate me hic donec revertamur ad vos*[3]; et nous, passant, sans transition, du lit, des anecdotes amusantes, de la lecture du journal à notre autel, nous

1. Esth. 5, 52.
2. Eccli. 2, 20.
3. S. Bern. *De amore Dei.*

faisons moins de préparatifs pour célébrer les saints mystères que pour aller dîner en ville : *Ergo ne credibile est ut habitet Deus cum hominibus super terram*[1] !

Qui ne se rend coupable encore pendant sa messe? Ne considérons pas la culpabilité effrayante de celui qui mange et boit son jugement, et sur la tête duquel les anges prononcent cet anathème : *Oratio ejus fiat in peccatum*[2]? Oublions un instant les crimes, pour n'accuser que les manquements. Mais si sainte Thérèse disait : « Je donnerais ma vie pour une cérémonie de l'Église; » si le Deutéronome fait cette effrayante menace aux lévites de l'autel figuratif : *Si audire nolueris vocem Domini ut custodias cæremonias, venient super te maledictiones*[3]; enfin, si Suarez et plusieurs docteurs affirment qu'un mépris marqué de la liturgie du sacrifice peut être péché mortel, quel motif de trembler pour mes auditeurs? Il y en a qui n'ont pas lu les rubriques de la sainte messe depuis le jour de leur ordination. Plusieurs ont substitué de théâtrales fantaisies à la simplicité des saintes prescriptions. D'autres professent de philosophiques dédains pour cette exactitude dans les hommages, qui oblige, sous peine de disgrâce, à la cour

1. 5 Par 6, 18.
2. Ps. 108, 7.
3. Deut. 26, 27.

des souverains', et, au sanctuaire, sous peine d'infidélité.

Ah! que Dieu préserve l'Église de ces prêtres formalistes qui font tout consister dans les rubriques, parce qu'ils ne savent plus rien : mais, d'autre part, souvenons-nous que l'observation des rubriques sauvegarde toujours la dignité de notre attitude à l'autel, et que cette attitude a, pour le peuple, toute la force d'une preuve, parce qu'elle est la mesure extérieure de notre foi. Saint François, partant avec un de ses religieux pour la promenade, lui disait : « Allons prêcher! » A plus forte raison va-t-il prêcher ce célébrant, qui pourra faire dire qu'un Dieu porté avec tant de respect doit être le véritable Dieu!

Mais, hélas! que sont devenus les temps où l'on faisait le voyage de Césarée pour contempler la majesté de saint Basile à l'autel, et où l'empereur Valens, venu avec des pensées hostiles à ce spectacle, s'y évanouissait d'émotion? Certes, nous ne sommes pas de l'école de ce grand pontife, nous qui fournirions presque des arguments à des hérétiques témoins de nos messes sans tenue et sans recueillement. O pasteur de village! vous croyez n'avoir pas de témoin; les cieux vous regardent avec sévérité! Votre tabernacle est si nu, votre autel si rustique, votre sanctuaire si dépouillé! vous êtes le seul ornement de cette église; par les inconvenances de votre ministère, ne la frustrez pas de sa plus belle décoration!

Enfin, qui n'outrage le corps de Notre-Seigneur après le sacrifice! Quand la première messe eut été célébrée sur la terre, ce n'est qu'après avoir récité des hymnes que les assistants sortirent du cénacle : *Hymno dicto exierunt*[1]. Aujourd'hui, combien d'ingrats à qui la reconnaissance semble peser, et qui ne savent pas même dire : Merci, en venant de recevoir ce magnifique don du ciel, qui n'est rien moins que Dieu lui-même. Saint Jean d'Avila, voyant un célébrant sortir de l'Église sans faire action de grâces, envoya deux clercs porter des flambeaux au-devant de lui, pour honorer la sainte Eucharistie qui palpitait encore dans son sein. Comme ces deux flambeaux seraient bien placés auprès de tant de sacrificateurs sans mémoire, qui remercient Notre-Seigneur de sa visite en ouvrant des lettres, en recevant des visites, en donnant des ordres inutiles, et qui l'abandonnent dans leur poitrine, comme on oublie un mort au fond de son tombeau : *Oblivioni datus sum tanquam mortuus a corde*[2].

Nous avons le courage de nous plaindre des inattentionnés et des oublieux à notre égard! qui l'est plus que nous envers le Dieu de nos sacrifices? Cependant, c'est à la messe, c'est-à-dire à la présence réelle de Jésus, que nous devons l'éclat de nos temples, le concours des saintes assemblées, toutes ces fêtes de

1. Matth. 26, 30.
2. Ps. 30, 13.

famille, toutes ces émotions de pasteur qui placent les meilleurs souvenirs de notre vie au pied de l'autel. Quelle honte pour notre cœur, si nous qui sommes éloquents en chaire et pathétiques au confessionnal, nous étions muets dans un si légitime remercîment!

D'ailleurs, l'action de grâces, c'est le caractère de la bonne communion, car c'est ressembler à Judas que de sortir sans la faire : *Cum accepisset buccellam, exivit continuo*[1]. L'action de grâces, c'est le Thabor de la vie sacerdotale; quelle heure ineffable, celle où un prêtre pécheur peut remercier, implorer, aimer Dieu avec le cœur même de Notre-Seigneur Jésus-Christ! L'action de grâces, c'est l'heure des fruits; recueillons-les avec piété, afin que lorsque le monde doutera de la réalité des saints mystères, nous puissions lui dire : « La preuve, ce sont les traces qu'ils ont laissées dans mon âme. Dieu est venu en moi, puisqu'il y a travaillé! »

Donc, ô esclaves de la routine! convives saturés et blasés du saint autel, pensons, durant nos tièdes actions de grâces, à la première messe de Jésus dans le cénacle, pensons à celle de saint Pierre et de saint Jean, pensons à celle de saint Augustin et de saint Thomas, pensons à celle de saint François de Sales et de saint Vincent de Paul; enfin, pensons à la nôtre, et que ces souvenirs, que ces comparaisons éveillent

1. Joann. 13, 27.

dans notre âme la crainte de cette malédiction : *Maledictus qui facit opus Dei negligenter*[1].

II

C'est une grandeur suréminente pour le prêtre d'être, non-seulement le pontife, mais encore le premier temple de l'Eucharistie au sein de l'Église.

Il y eut plusieurs temples célèbres dans l'histoire des diverses religions du monde. En Grèce, ce fut le temple de Delphes; en Palestine, ce fut le temple de Salomon; en Italie, c'est la splendide basilique du Vatican; mais je connais un temple plus beau, un cénacle plus pieux, un reposoir plus auguste que les trépieds de Delphes, les coupoles de Rome et les parvis de Jérusalem, je veux parler de la poitrine du prêtre. Voilà pourquoi saint Chrysostôme nous dit : *Te ipsum castum custodi ut decet domum Dei*[2].

Sans doute, le sentiment universel a toujours regardé le corps humain, en général, comme le palais de cette vivante image de Dieu qui est notre âme; c'est pourquoi le père d'Origène baisait avec vénération la poitrine de son fils endormi, comme il eût fait de la porte d'un tabernacle; mais la gloire de cette maison de

1. Jer. 48, 10.
2. S. Chrys. *De sacerd.*

boue s'accroît d'un grand éclat le jour où elle devient la tente de notre Dieu, en même temps que de notre âme! Il y a plus, chaque fidèle donne l'hospitalité à Dieu dans la sainte communion; toutefois, ce n'est là qu'une visite, un court passage du Seigneur sous le toit des chrétiens : *Transitus Domini est*[1]. Pour nous, au contraire, sa visite étant quotidienne, sa présence a quelque chose de sa continuelle résidence au tabernacle.

Suivant l'opinion de certains mystiques, les saintes espèces se conservaient intactes, d'une communion à l'autre, dans le corps immaculé de Marie; Jésus nous octroie, par la répétition fréquente de sa donation, une image de cette perpétuelle compagnie : aussi, c'est en vain que vous dressez des plans de basilique, que vous frappez des impôts sur vos paroisses, et que vous entassez des blocs grandioses pour offrir à Dieu un abri digne de lui; il y a un Louvre plus beau, pour le Roi des cieux, que les inertes assises bâties de vos mains, c'est vous-même : *Nescitis quia templum Dei estis*[2] : et, après chacune de vos messes, les anges du tabernacle, fermant les yeux sur vos sculptures et vos chefs-d'œuvre d'art, disent en se tournant vers vous : « Le voilà le véritable temple du Seigneur, le voilà! *Templum Domini, templum Domini est*[3]. » Ah! mes

1. Exod. 13, 27.
2. 1 Cor. 3, 19.
3. Jer. 7, 5.

vénérés confrères, à tout instant de notre vie purifions donc notre cœur, et, dans la tentation, répétons, en nous regardant nous-même avec respect : *Domine dilexi decorem domûs tuæ*[1].

Mais un temple doit se préserver des souillures; or, il en faut davantage pour ternir les dalles de la rue qu'un pavé d'autel. L'éclat des calices et des patènes est si vif qu'il suffit, pour le voiler, de quelques atomes de poussière. Et vous, que saint Chrysostôme appelle les yeux de l'Église, parce que la plus petite blessure vous ravage : *Ipsi sunt oculi in corpore mystico Ecclesiæ*[2]; ô sanctuaires animés! ô custodes vivantes de la majesté eucharistique! vous croiriez pouvoir vous dispenser de reluire sans déroger!

Un Père a dit : *Salomon Dei templum condidid, sed utinam corporis sui templum ipse servasset*[3]. Et cependant, combien il y en a, parmi nous, qui tiennent les murs de leur église avec plus de soin que leur âme! et, quand les jours de fête arrivent, on voit des fleurs à l'autel, des pierreries au tabernacle, des tapis sur le sol, des nuages de parfum précieux dans les airs. tout éblouit de magnificence dans cette enceinte, tout, excepté la conscience du prêtre, qui était le premier Saint des Saints de la divinité. Vous êtes donc coupa-

1. Ps. 23, 8.
2. *De Sacerd.*
3. S. Basil.

ble contre le Saint-Sacrement, vous qui négligez un temple pour l'autre, mais vous l'êtes encore davantage, vous qui les négligez tous les deux.

Qui de nous n'est passé dans quelqu'une de ces malheureuses paroisses où le salon du presbytère est plus orné que le chœur de l'église, où les nappes de l'autel sont moins propres que celles de la table du pasteur, et où celui-ci ne voudrait point, pour son linge de corps, de la toile maculée de ses aubes, de ses amicts et de ses corporaux. Jamais je n'oublierai un trait de foi italienne que j'ai lu récemment, et que je veux utiliser à votre profit : c'était dans cette ville de Naples, célèbre par ses relâchements et aussi par sa piété. Une caravane de pèlerins, venant du Vésuve et de Pompéi, descend dans une hôtellerie et demande à se laver les mains avant de prendre son repas. La maîtresse d'hôtel s'empresse de passer de l'eau. Mais, arrivée à l'un des voyageurs, elle s'aperçoit qu'il est prêtre, et lui arrachant le linge où tous les autres convives s'étaient essuyés : « Laissez, Monsieur, lui dit-elle, il ne convient pas que des doigts qui ont porté aujourd'hui le corps de Jésus-Christ touchent à ce grossier tissu; » et elle va chercher dans son armoire une mousseline rehaussée de broderies pour garder l'empreinte de cette main qu'un sang adorable avait consacrée. Il en viendra d'Occident et d'Orient qui prendront les premières places du royaume; et c'est justice, car, dites-moi si la délicatesse sublime de cette

femme du peuple ne fait aucun reproche à la foi de beaucoup de théologiens.

Si un temple doit se préserver des souillures, à plus forte raison de cette souillure des souillures, le sacrilége? Nous voilà donc ramenés à ce péché des péchés, à ce péché sans concupiscence et sans excuse, dont j'ai tant parlé, dont il faut que je parle encore, parce que j'entends sortir de tous les sanctuaires eucharistiques cette lamentation d'Ezéchiel : *Sacerdotes polluerunt sanctuaria mea, coinquinabar in medio eorum*[1]; et ne m'accusez point de répétition, car je vous répondrais avec saint Paul : *Ex magna tribulatione et angustia cordis locutus sum vobis, per lacrymas*[2].

O infortuné confrère! vous ne songez pas encore à sortir de cet état; malgré la retraite, vous n'en finiriez pas avec ce crime de haute trahison contre le Dieu de votre autel? Laissez-moi me jeter à vos genoux pour vous prier d'avoir pitié de Jésus et de vous-même. Jusqu'à présent, vos désordres me perçaient le cœur, maintenant ils me consterneraient : *Insanabilis fractura tua*[3]. Saint Chrysostôme pense que Caïn se repentit avant la fin; vous savez bien que Judas se désespéra. Tant que vous ne fûtes qu'impur, vous excitiez la pitié de Marie; mais, une fois devenu déicide, qu'attendriez-vous de son cœur maternel? *Quanto*

1. Ezech. 22, 26.
2. 2 Cor. 2, 4.
3. Jer. 30, 12.

magis putatis deteriora mereri supplicia qui filium Dei conculcaverit, et sanguinem testamenti pollutum duxerit[1] ?

Hélas ! le prophète avait donné cette assurance à Jésus : *Flagellum non appropinquabit tabernaculo tuo*[2]. Le prophète s'est trompé, car il y a un fléau qui s'approche, qui s'étale et qui trône tout près du tabernacle, et ce fléau, c'est nous ! Le Saint-Esprit avait dit à l'alliance figurative : *Inebriabo animam sacerdotum pinguedine, et populus meus bonis adimplebitur*[3]. Aujourd'hui, tous les oracles sacrés semblent en défaut, car c'est quand les prêtres s'enivrent des dons célestes que les peuples sont menacés de malédiction.

Ne me parlez donc plus de la persécution des politiques contre le Christ du Seigneur, ni de celle des philosophes, ni de celle des infidèles, ni de celle des hérétiques ; il y en a une qui me fait bien plus de peur, c'est la nôtre. Tous les autres ennemis de Dieu s'en prennent à sa vérité ou à sa loi ; le prêtre sacrilége l'attaque, le frappe dans son corps, ce qui est un plus grand attentat, dit saint Thomas, surtout quand on pense que cet homme souillé de tant de sang, et de quel sang ! ose, tous les matins, porter à Dieu, au pied de l'autel, cet insolent défi : *Judica me Deus*[4].

1. Hebr. 10, 29.
2. Ps. 60, 10.
3. Jer. 31, 14.
4. Ps. 42, 1.

Sans doute, j'aime à penser que nul d'entre nous ne vient à cette station sainte avec une parfaite conviction de son indignité; mais si nous avions médité, dès le matin, et pris notre christ dans nos mains, pour lui demander : *Numquid ego sum domine*[1]? peut-être nous aurait-il répondu : *Tu dixisti*[2]; ou bien encore : *Amice ad quid venisti*[3]? Si nous avions récité : *Domine non sum dignus*, avec une vraie connaissance de nous-même, peut-être l'adorable hostie nous aurait fait entendre cette plainte : *Ecce manus tradentis me in catino*[4].

Le repas donné par Assuérus aux grands de son royaume ne fut que de cent quatre-vingts jours, celui que Jésus nous sert dure toute notre vie : quel prêtre de soixante ans, après tant de messes célébrées, peut dire avec une conscience sans nuages : *Innocens ego sum a sanguine justi hujus*[5]? Mon Dieu! si vous n'étiez point la bonté par essence, il y aurait, dans cette incertitude, de quoi faire le tourment de notre vie et de notre mort? qu'il n'en soit pas ainsi, mes vénérés confrères, je vous en conjure, par la miséricorde de Dieu; et quand nous rentrerons dans nos églises, à la vue de cet autel où nous avons péché, n'en maudissons pas les pierres, comme les Macchabées dispersant les

1. Matth. 26, 22.
2. *Ibid.* 26, 64.
3. *Ibid.* 26, 50.
4. Marc. 14, 20.
5. Matth. 27, 24.

magnificences du sanctuaire pollué par les Romains; mais remontons, avec un cœur contrit, ces degrés expiatoires : le même sang qui nous souilla peut nous purifier, car le seul crime vraiment irrémissible, c'est le désespoir, parce qu'il crée l'impossibilité du repentir.

Enfin, le principal ornement d'un temple, c'est la lampe, et la lampe que nous devons toujours entretenir dans notre intérieur, en l'honneur de l'Eucharistie, c'est la flamme d'une ardente charité. Charité, d'abord, envers tous les sujets de ce Sacrement, afin qu'ils n'en soient pas privés par notre faute. Charité envers nos religieuses et toutes les âmes avides de la céleste manne, pour que le tabernacle s'ouvre à leurs premiers désirs. Charité envers les mourants, afin que le viatique de leur éternité ne se retarde jamais ; de telle sorte que les enfants entrant dans la vie soient toujours absous, et les infirmes qui la quittent toujours nourris à temps. Enfin, charité, surtout, envers le Dieu de l'Eucharistie lui-même. Et où, et quand l'aimeriez-vous, si ce n'est point sur les hauteurs de cet autel, où il vous supporte debout, lui parlant en maître, et où il fait de vous son tabernacle le plus privilégié de ce monde?

Hélas! quand, la veille d'une fête, vous dites à vos paysans religieux : Il faudra communier demain, ils ne dorment pas de toute la nuit pour y penser, ils se lèvent avant l'aurore pour prier, ils se parent avec un

peu de recherche pour montrer leur respect, et, malgré les fatigues, malgré les privations de leur vie, ils appellent le bon jour celui où Dieu veut bien se faire l'hôte complaisant de leur misère. Comme elles sont éloquentes, ces leçons parties de la chaumière, pour nous, Zachées insouciants, à qui Dieu dit chaque matin : *Hodie in domo tua opertet me manere*[1], et qui n'allons plus au-devant de lui, même par un mouvement du cœur!

O temples animés de mon Dieu! qui exhalez moins de parfums et de prières que ses temples matériels, que vous faudrait-il donc pour vous émouvoir? Demandez au Seigneur de nouveaux cieux et de nouvelles terres; il vous répondra : *Si hæc parva fuissent adjiciam tibi majora*[2]; mais, si vous lui demandez plus que ce qu'il donne depuis la consécration jusqu'à la communion, il n'est ni assez puissant, ni assez riche pour vous contenter. Le voilà donc épuisé, à bout de miracles et de magnificence; où en sommes-nous de notre gratitude? Seigneur! aux patriarches de l'ancienne alliance vous donniez votre espérance, aux prophètes une lointaine vue de votre face, à la sensible Madeleine vos pieds couverts par la poussière du chemin, à l'hémorroïsse de l'Évangile la frange de votre vêtement : vous vous donnez à nous tout entier, ô mon Dieu! que pourrons-nous vous rendre

1. Luc. 19, 5.
2. 2 Reg. 12, 18.

en échange de vous-même? *Quid retribuam tibi pro te ipso*[1]?

Établissons donc en nos âmes le recueillement, la prière et la pureté qui règnent dans les temples, afin que nos supérieurs, visitant nos églises, puissent dire : Il est vrai qu'ici le tabernacle est de bois, le ciboire de verre; mais, néanmoins, le Dieu de ce sanctuaire n'est point mal abrité, car le prêtre est d'or; et un prêtre d'or, c'est la vraie maison du Seigneur : *Vere domus Dei est hic.* Non, pas de reposoir eucharistique plus beau que celui-là; aussi, quand le pasteur est un temple vraiment saint de la présence divine, la confiance publique se tourne instinctivement vers lui, avec une nuance de ce respect qui nous fait crier vers le sein de Marie : *Domus aurea, ora pro nobis!*

III

Nous sommes encore gardiens du Saint-Sacrement : et ne prenez pas ce titre pour une appellation arbitraire. Dans une révélation faite à saint Eutrope l'ermite, il lui fut enseigné qu'un ange présidait à la garde de tous les sacrements, et que l'adorable Eucharistie

1. S. Petr. Dam.

était confiée à saint Michel. Admettons cette pieuse et belle croyance ; voici la conséquence que j'en déduis. Si le glorieux Michel est l'archange invisible de l'autel catholique, c'est vous qui en êtes l'ange visible. Seulement, tandis que le chérubin du paradis terrestre avait pour mission d'en tenir la porte fermée, celui du sanctuaire est chargé d'y attirer les peuples par les séductions de sa piété.

Oui, vous êtes gardiens de Jésus, et j'en atteste votre autorité sur lui. Si vous montez à l'autel pour l'attirer sur la terre, il est soumis : *Erat subditus*. Si vous lui préparez des jours de fête et de solennelle adoration, il est soumis. Si vous lui faites des jours sans encens et sans prière, il est soumis encore. Si vous l'appelez avant l'aurore, il vous répond avec Samuel : « Me voici. » Enfin, si vous le portez de sa demeure au lit des mourants, des catacombes à la prison des confesseurs, des rayons d'or de l'ostensoir aux gémonies d'une âme sacrilége, partout, toujours, il se laisse faire : *Erat subditus illis*. Jésus habite sous votre clef; ses heures d'audience sont ouvertes et closes par vous. Il ne remue pas sans votre permission, il ne bénit pas sans votre concours, il ne se donne que par vos mains, et sa dépendance lui est si chère que, depuis dix-huit cents ans, il n'a pas échappé un instant à l'Église pour se perdre dans la gloire de son Père, si bien qu'il est à vous, même dans ses longues heures de la nuit et de la

solitude, où il vous est impossible d'être à lui : *Ecce ego vobiscum sum omnibus diebus* [1].

Les Proverbes ont dit : *Qui servat ficum comedet fructus ejus* [2] ; et celui qui garde le Seigneur que recevra-t-il en récompense ? Le Saint-Esprit répond : *Qui custos est Domini glorificabitur* [3]. Adorons cette économie qui commet des anges à notre garde, et qui veut bien commettre des vers de terre à la garde du Seigneur.

Vous êtes les gardiens de Jésus, mais Jésus est le vôtre aussi. Le prêtre n'ayant pas de famille tourne, de bonne heure, son cœur vers la sainte Eucharistie en lui disant avec un pieux docteur : *Tu fratres, tu soror, tu pater et mater, tu mihi eris omnia* [4]. Bientôt, grâce à l'action combinée de la grâce et de nos douleurs, il se forme, entre la présence réelle et notre cœur, des liens plus forts qu'une parenté, et nous commençons, dès le bas âge, avec le Saint-Sacrement, un échange de confidences que notre vieillesse n'épuise pas. Aussi, imaginez la suppression de la réserve dans vos paroisses rurales : après ce départ du Seigneur, la solitude et les sanglots étouffés vous dévoreraient ; mais tant que votre céleste voisin du sanctaire ne vous refusera pas ses tête-à-tête fortifiants, viennent les persécutions des ennemis, le soir, vous serez guéri de tous vos maux

1. Matth. 28, 20.
2. Prov. 27, 18.
3. *Ibid.*
4. S. Bern.

quand vous pourrez vous écrier en face du saint autel: *Parasti, Domine, in conspectu meo mensam, adversùs eos qui tribulant me* [1].

Le voilà, ce mystère ineffable de la présence réelle, qui fait de notre monde un sanctuaire d'où le Seigneur n'est jamais absent, et de notre visite au Saint-Sacrement une entrevue de Sinaï où les foudres et les éclairs n'empêchent jamais d'approcher. Voyez-vous ce presbytère perdu au sommet des montagnes, où les bruits de ce monde n'arrivent pas? N'en plaignez point le solitaire habitant; son désert est peuplé; ils sont deux, là, pour converser et faire le bien; sur ces arides rochers, où ne croissent que des ronces, il a trouvé un trésor à faire envie au cœur des rois; mieux qu'un frère, mieux qu'un autre soi-même, le Fils de Dieu anéanti qui l'a précédé dans cette obscurité pour l'y consoler par sa ressemblance : *Debuit per omnia fratribus similari ut misericors fieret* [2].

O mon cher confrère! ne dites pas qu'il n'y a personne à voir dans la paroisse : pour qui comptez-vous l'assidu compagnon du saint tabernacle? Il n'a pas voulu s'en exiler, afin de ne pas perdre la félicité d'essuyer vos larmes; les iniquités de ce monde n'ont pas pu l'en chasser; c'est en vain que les anges, outrés de nos froideurs, lui disent : *Les cieux des cieux au*

1. Ps. 22, 5.
2. Heb. 2, 17.

Seigneur, et la terre aux enfants des hommes[1]; ses délices à lui sont d'être avec nous quand même, et ces délices ne seront point partagées !

Et maintenant que le soir est venu, que les amis se cherchent, que les familles se réunissent, où irez-vous, vous dont le foyer est vide, et à qui l'épanchement est impossible? Allez à l'église, embrassez dans le tabernacle toutes les tendresses dont vous êtes déshérité, et donnez à vos ennuis cette sainte diversion du Prophète : *Altaria tua, Domine virtutum, altaria tua*[2] !

Oui, quand votre sanctuaire est redevenu paisible, quand la cessation des bruits et des occupations du jour vous permet de vous retrouver, venez un instant devant votre tabernacle : ceci est le dernier calmant auquel un cœur malheureux soit insensible. Venez, vous dis-je, les troupeaux sont ingrats, les amis sont changeants, le monde est trompeur, la terre est un exil, la vie est un calice dont le fond est toujours amer ; mais goûtez et voyez combien le Seigneur est doux ! Venez, l'enivrement des succès n'a qu'un temps pour les âmes qui ont un peu de profondeur, les délectations de la sensualité amusent le cœur sans le remplir, tous les bonheurs de cette terre s'évanouissent quand on y touche ; mais goûtez et voyez combien le Seigneur est doux ! Que sont devenues les douces illusions de vos premières années ? Où sont les saintes

1. Ps. 113, 16.
2. Ps. 83, 4.

images des parents et des personnes qui vous aimèrent jadis? Qui pourra exprimer les désenchantements de la seconde moitié de l'existence! Mais goûtez et voyez combien le Seigneur est doux!

Gardez-le donc puisqu'il vous garde, et qu'il garde aussi la paroisse dont vous êtes chargé. Pendant la journée, il se fait votre auxiliaire par les secours qu'il distribue à votre troupeau; pendant la nuit, il vous remplace auprès de lui en tenant la houlette échappée de vos mains. Il était à ce poste avant votre arrivée, il y sera après votre départ. Vous demandez votre changement, lui ne change pas de place; dans ce séjour où vous éprouvez tant de langueurs, il ne languit pas, et le seul sentiment qui pût le porter à passer ailleurs, serait le désir d'aller vous y consoler, si déjà, par des prodiges, il ne vous y avait devancé. Mon Dieu! nous vivons à la porte du paradis; car vous êtes là, caché derrière la muraille : *En ipse stat post parietem nostrum*[1]; et c'est à ce vestibule de la félicité éternelle que nous pleurons sur nos délaissements!

Mes vénérés confrères, pour réveiller nos sentiments envers la sainte Eucharistie, rappelons-nous ses grands adorateurs : Mgr de Lamothe, surpris en prière, à cinq heures du matin, pendant les rigueurs de l'hiver, sur le seuil de sa cathédrale encore fermée; M. Ollier, plongeant de l'œil dans le sanctuaire, à travers les

1. Cant. 2, 9.

fentes de la porte, et jetant à la lampe allumée devant l'autel des regards d'envie; saint Dominique, mettant sa tête brûlante dans le tabernacle pour adorer et satisfaire son amour; saint Thomas, absorbé après sa messe dans de sublimes actions de grâces où le peuple venait le contempler; en un mot, faisons du culte de la présence réelle notre première dévotion, et quand notre cœur fléchira sous le poids des chagrins, disons-lui, en lui montrant le repos qui nous attend le soir : *Adorabimus in loco ubi steterunt pedes ejus*[1].

Mais, hélas! nous sommes les auteurs, les défenseurs, les dépositaires, les gardiens de la présence réelle, et nous ne voyons souvent qu'un voisinage gênant dans ce mystère qui réjouit le cœur du monde! Et que deviendrions-nous le jour où le Dieu de l'Eucharistie, mécontent de nos adorations, nous dirait : « Vous ne voulez pas de moi, même pour endormir vos douleurs! eh bien! j'irai demander à des cieux moins ingrats une hospitalité moins amère. Rendez-moi mes calices et mes ostensoirs; on m'attend au désert; là il y a des néophytes qui font cinquante lieues pour venir embrasser ces autels que vous ne visitez pas à la porte de vos maisons. Peuple sans cœur, souvenez-vous que, pour vous châtier, je n'ai pas à vous lancer des coups de tonnerre, il me suffirait de secouer la poussière de mes pieds. »

1. Ps. 131, 7.

Mon Dieu! demeurez avec nous, car il fait bien mauvais sur le sol de notre France quand vous n'y êtes plus. Demeurez avec nous; nos pères nous ont parlé en pleurant de ces temps où l'on ne vous adorait qu'au péril de la vie dans les catacombes de la Terreur. Demeurez enfin, et ne mettez jamais notre faiblesse à l'épreuve d'un tel veuvage, car nous connaissons un sacrifice plus difficile que de mourir pour vous, ce serait celui de vivre sans vous : *Mane nobiscum quoniam advesperascit, et inclinata est jam dies*[1].

Je me souviendrai toute ma vie d'avoir fait une de mes plus douces retraites sous la direction d'un saint religieux en qui la dévotion au Très-Saint-Sacrement avait le caractère d'une sublime folie, ou plutôt d'une extase sans fin. Depuis vingt ans, il écrivait tous les jours à Notre-Seigneur dans l'Eucharistie; sa correspondance avait le volume d'une Somme, et il prétendait n'avoir rien dit encore : Je lui demandai quel pouvait être le sujet de ce colloqne intarissable; il me répondit : « Tantôt c'est moi, tantôt c'est l'Église, tantôt ce sont les princes, tantôt ce sont les hérétiques, tantôt je le prie, tantôt je le gronde, tantôt je lui dis des folies! »

Comme j'avais l'air de n'y pas croire : « Vous vous trompez, me dit-il, en preuve, c'est que ce matin je lui

1. Luc, 24, 29.

ai demandé, dans ma supplique, de l'aimer plus que Marie ne l'aima; mais ne vous scandalisez pas, si j'étais exaucé, à l'instant je lui demanderais que Marie l'aime davantage, afin qu'il soit aimé d'un degré de plus encore. » Mon sourire semblait trouver sa subtilité puérile. « Vous avez raison, ajouta-t-il, le cœur est toujours enfant, la tendresse a toujours un grain de folie; mais je serais si reconnaissant au bon Dieu de m'ôter le peu de sens commun qui me reste, pourvu qu'il me donnât son amour! » Ici, je pris un de ces cahiers où le cœur du saint homme s'était répandu en traits de feu, et comme je paraissais ému, il me dit : « La sainte Eucharistie est une de mes anciennes faiblesses ; je me suis fait chartreux pour cultiver ces rapports! Avant, j'étais curé; je donnerais mes mérites de cette époque pour bien peu de chose, car l'amour-propre dévora tout; le seul bon souvenir que je garde de mon ministère, c'est que, mon presbystère étant contigu à l'église, pendant dix ans, je n'ai pas manqué une seule nuit de me lever pour m'assurer que la lampe ne fût pas éteinte devant le Très-Saint-Sacrement. Priez le bon Dieu d'oublier tous les actes de ma vie en faveur de celui-là! »

Puisse cette pieuse exaltation, mes chers confrères, stimuler notre tiédeur et raviver notre foi. Je dis notre foi, et ce n'est pas sans intention, car si saint Louis, invité à venir contempler un miracle devant un tabernacle voisin, refusa d'y aller en disant: « Ceux qui ont

le bonheur de croire n'ont pas besoin de voir », nous, c'est bien parce que nous n'avons pas vu que nous traitons Notre-Seigneur avec ces ingrates froideurs. Mais, encore quelque temps, les voiles seront levés; ici-bas nous sommes le temple de Jésus, au ciel il sera le nôtre : *Ejus est templum Deus*[1]. Maintenant il se présente comme notre énigme, un jour il sera notre soleil : *Ejus est sol cœsus agnus*[2]. En attendant, trompons les douleurs du voyage, en redisant tout le long du chemin : *Jesu quem velatum nunc aspicio, oro fiat istud quod tam sitio, ut te, revelatâ cernens facie, visu sim beatus tuæ gloriæ*[3]. *Amen.*

1. *Hymn. de la Déd.*
2. *Ibid.*
3. S. Thom.

CONFÉRENCE

Devoirs du prêtre envers ses supérieurs.

Mes vénérés Confrères,

Il y a un homme qui est notre prochain le plus proche, et, néanmoins, notre prochain le moins aimé, je veux parler du supérieur en général. Après Dieu et nous-même, il est, dans la hiérarchie de la charité, le premier objet de nos devoirs.

Dans l'ordre politique, les supérieurs sont toujours contestés par un certain nombre, et l'autorité étant douteuse, il n'est pas étonnant que l'obéissance soit sujette à défection. Mais, dans l'ordre ecclésiastique, les supérieurs sont ordinairement incontestables, leur légitimité est certaine comme la vérité même du christianisme, et il ne reste à l'insoumission aucune illusion de sophistique révolutionnaire pour justification.

Il y a plus, quand les Rois veulent ôter tout prétexte

à l'insubordination des sujets, ils se font sacrer par les mains de la religion, et, au souvenir de cette onction, David frappait sa poitrine parce qu'il avait enlevé seulement la frange de la chlamyde de Saül : *Percussit cor suum David, eo quod abscidisset oram chlamydis Saül*[1]. Une onction plus que royale fut versée sur la tête des chefs de notre tribu, et il y en a, parmi nous, qui ne frappent nullement leur poitrine, même après leur avoir ravi bien autre chose que la frange de leur chlamyde!

La vertu que je prêche, en ce moment, c'est-à-dire l'obéissance sacerdotale, est exceptionnellement difficile. Difficile aux hommes de ce temps, en particulier, car il y a, aujourd'hui, dans l'air, une tentation irrésistible contre l'autorité; on pourrait dire qu'une quatrième concupiscence de notre génération est cette aspiration universelle : *Projiciamus a nobis jugum*[2]; les superstitions de la liberté ont ruiné, partout, les saintes notions de la sujétion chrétienne, et le respect surnaturel dû au pouvoir.

Difficile aux hommes de tous les temps, en général, car si les années diminuent les combats de notre pureté, elles accroissent nos répugnances pour l'assujettissement, les résistances du jugement et de la volonté propres subsistant en nous, même quand les passions de la chair se sont éteintes.

1. I Reg. 24, 6.
2. Ps., 2, 3.

Enfin, difficile surtout par rapport au clergé, car l'obéissance ecclésiastique n'est pas seulement la soumission de fait, la précision matérielle dans certaines exécutions; s'il en était ainsi, les manœuvres d'un escadron seraient plus belles à contempler, du haut du ciel, que les mouvements sublimes de notre sacerdoce; elle est encore un amour de la dépendance, un brisement du jugement, et c'est bien pour nous marquer qu'elle n'est pas une prostration corporelle que saint Paul nous dit : non pas *omne corpus,* mais *omnis anima potestatibus sublimioribus subdita sit*[1].

Eh bien! mes vénérés confrères, quel moyen, pour vous, d'être toujours à la hauteur d'une telle obligation, c'est-à-dire de ne point rompre, par de lâches défaillances, cet embrassement, à perpétuité, de la volonté de Dieu dans celle d'un homme que vous avez promis par votre ordination : *Promitto obedientiam!* Il n'y a point d'anarchie dans votre diocèse, et j'aime à honorer ce bel ordre, comme étant la gloire en commun de ceux qui commandent et de ceux qui obéissent; mais ce n'est point une raison pour ne pas rappeler à votre sacerdoce son quatrième commandement de Dieu. L'expérience prouve que les plus saints ont besoin des pensées de la foi pour se soutenir sur les sommets de l'obéissance surnaturelle. Je ne méconnais donc pas la docilité de ce pieux clergé; mais je lui

1. Rom. 13, 1.

recommande une perfection imposée à tous les clergés du monde en lui exposant : 1° ce que nous devons à notre supérieur en général; 2° ce que nous devons à chacun de nos supérieurs en particulier.

I

Par représentation, le supérieur est Dieu, et il a droit à notre respect comme à notre déférence.

Ce n'est point la servitude, c'est un noble devoir que l'Apôtre nous prescrit par cette parole : *Obedite præpositis vestris et subjacete eis*[1]. Il y a trois mystères, disent les ascétiques, que la nature repousse de toute la force de ses orgueils. Le premier, c'est celui de Notre-Seigneur sous les voiles de l'Eucharistie; le deuxième, c'est celui de Notre-Seigneur sous les traits du pauvre; le troisième, c'est celui de Notre-Seigneur sous l'image du supérieur légitime. Et, de même que l'indignité du prêtre n'altère pas la réalité du premier mystère, ni l'indignité du pauvre celle du deuxième, l'indignité du supérieur, ne fût-elle pas une imagination passionnée des inférieurs, ne saurait faire obstacle à la réalité du troisième.

1. Hebr. 13, 17.

Il y a donc une sorte de présence réelle infuse en ceux qui nous commandent, et ce n'est pas seulement la docilité extérieure, c'est une obséquiosité de conscience que nous leur devons : *Subditi estote, non solùm propter iram, sed propter conscientiam*[1]. Aussi, tout prêtre qui lit, en tête d'une ordonnance épiscopale, ces paroles : *Nous, par la grâce de Dieu, arrêtons*, etc., croit entendre les prescriptions des prophètes commençant par ces mots : *Hæc dicit Dominus, audi Israel*[3]. Oui, c'est le Seigneur qui a parlé pour vous dire : Sortez de cet endroit, allez à cet autre, et le méconnaître dans une voix qui est la sienne, lui résister dans une autorité qui le personnifie, cela équivaut au crime de reniement et d'apostasie : *Quasi scelus idololatriæ, nolle acquiescere*[3].

Voilà des idées qui sauvent merveilleusement la dignité des inférieurs et de l'obéissance : c'est le désespoir des mondains de relever souvent de maîtres qui ne les valent pas ; le prêtre ne s'abaisse jamais jusque-là dans sa dépendance, car il n'a que Dieu pour maître, et vous qui ne demanderiez qu'un supérieur plus remarquable pour mieux honorer son autorité, vous êtes bien peu exigeant, car cela prouve qu'il ne faudrait qu'un homme pour triompher de vos rébellions d'esprit ou de cœur, tandis que j'ai un sentiment de ma valeur per-

1. Rom. 13, 5.
2. Jer. 4, 10.
3. I Reg. 15, 23.

sonnelle si indomptable qu'il ne faut rien moins que la vue de Dieu dans l'homme le plus éminent pour me faire baisser le front. *Deo servire regnare est! Magnum est servum esse potentis*[1].

Qui sortira de là se dégradera par la servilité, car la soumission forcée le fera valet, tandis que la soumission ecclésiastique l'eût sacré roi. Qui sortira de là se dégradera, surtout, par de honteuses déchéances. Ah! tout fiers d'une vertu peut-être plus inattaquée qu'inattaquable, vous porteriez volontiers ce défi au mécontentement de vos supérieurs : *Quis ex vobis arguet me de peccato*[2]? Persévérez dans votre superbe révolutionnaire; je n'en donne pas pour longtemps à cette chasteté arrogante, et si vous voulez arriver à l'impureté en passant par le chemin le plus court: soyez un prêtre révolté. C'est surtout en ce sens que l'on peut dire : *Vir obediens loquetur victoriam*[3].

Qui sortira de là, enfin, sera profanateur de l'image du Christ en même temps que de son propre corps. Les outrages à la sainte face révoltent particulièrement notre piété. Il y a quelque chose de cet attentat dans les coups portés contre nos supérieurs. En voici la raison donnée par saint Paul : *Quia Christus caput est omnis principatûs et potestatis*[4]. Oui, vous avez cru

1. S. Greg. *Past.*
2. Joan. 8, 46.
3. Prov. 21, 28.
4. Coloss. 2, 10.

n'outrager qu'un homme, vous avez souffleté le visage auguste du Christ ; aussi, de même qu'après notre révolution les profanateurs de tabernacles, de vases sacrés et de saintes images furent punis par des châtiments providentiels, il n'est pas rare qu'un prêtre, après avoir touché aux oints du Seigneur, expie ce sacrilège dans une vie sans repos ou sans honneur : *Nolite tangere Christos meos* [1].

Mais vous me direz : Je n'ai point porté la main sur eux ! Qu'importe, si votre langue les a transpercés : *Nolite tangere.* Vous me direz encore : Je n'ai point excédé par mes paroles ; qu'importe, si vos sourires, vos hochements de tête, vos haussements d'épaules ont été aussi injurieux que des propos diffamatoires : *Nolite tangere.* Enfin, vous ajouterez : Je suis de ceux qui obéissent quand même ; qu'importe si vous êtes de ceux qui s'en compensent par le plaisir de détester : *Nolite tangere.*

Sans doute, mes vénérés confrères, personne ici n'est capable d'une guerre à outrance contre l'autorité ; mais combien tâchent de la compromettre sans se compromettre ! Combien lui marchandent le respect, même en lui prodiguant les politesses ; combien, enfin, à qui leurs vénérables supérieurs pourraient dire avec saint Ignace : « Si c'est à l'homme que vous obéissez, vous n'en faites que trop ; mais si c'est à Dieu, comme

1. I Par. 16, 22.

vous êtes encore loin du devoir ! » En effet, il est écrit de Notre-Seigneur : *Christus factus est pro nobis obediens usque ad mortem, mortem autem crucis* [1] ; et nous, obéissons-nous, seulement jusqu'à l'observation de nos statuts diocésains ?

Je connais les prétextes qui colorent ordinairement les oppositions : « Ce n'est pas à mon supérieur que je résiste, dit-on, c'est à une volonté subalterne qui l'inspire ou qui le dirige, et qui n'en a pas le droit. » Excuse de tous les dissidents dans leurs révoltes contre la papauté. Non, non, ce n'est point le Pape que l'on brave, ce sont ses conseillers et ses entours. Vaine subtilité ! le Pape comme l'Évêque ordonne une chose parce qu'il l'a conçue ou parce qu'il l'a adoptée. Dans un cas comme dans l'autre, l'idée est sienne par le seul fait qu'il en prend la responsabilité ; et faire de nos supérieurs des automates qui ne sont pas capables, même de savoir ce qu'ils décrètent, et dont on peut éluder en conscience la volonté, sous prétexte qu'elle ne leur appartient pas, c'est pallier une grossière injure par une grossière illusion.

Ici se présentent les sophismes de l'esprit d'insurrection : Mais si mon supérieur n'a pas, dans ses rapports avec moi, les vues surnaturelles qui m'inclinent devant lui ? s'il exploite ma bonne volonté au lieu de me la rendre ? s'il bénéficie de ma soumission pour me tyran-

1. Philipp. 2, 8.

niser? enfin, s'il m'ôte jusqu'à la dignité dans le sacrifice, en faisant de moi une dupe de la ruse égoïste plutôt que le martyr d'une autorité chrétienne, faut-il que je sois taillable et corvéable à merci entre ses mains? Mon cher confrère, croyez-vous, oui ou non, à la présence réelle de Jésus dans le pouvoir légitime, même quand il n'est pas dignement représenté? Si non, vous reniez votre Évangile; si oui, obéissez au supérieur indigne, tout comme vous adorez la sainte Eucharistie dans un vase d'étain.

Mais, si ce supérieur est un voisin jaloux qui vous dénigre pour se faire valoir à vos dépens, qui vous pardonne vos succès mille fois moins que vos défauts, et à qui vous devenez même d'autant plus odieux que vous l'éclipsez davantage? En ce cas, mon cher confrère, ne cherchez pas à vous concilier son cœur par des miracles; les miracles, si vous en étiez capable, le rendraient plus implacable contre vous. Mais voici un moyen de préserver votre obéissance du désespoir. Croyez-vous, oui ou non, à l'incarnation mystique de Notre-Seigneur dans l'autorité de cet homme? Oubliez donc les petitesses de l'homme et courbez-vous devant l'image de Notre-Seigneur. L'homme utilisant vos respects au profit de ses égoïsmes, c'est un spectacle écœurant; mais vous, aux pieds de cet homme, et servant Dieu en lui, tandis que lui ne fait que se servir de vous, c'est là une grandeur de l'Église et un exemple digne de l'admiration du ciel.

Au reste, convenons-en, si, une fois sur cent, notre supérieur se fait notre ennemi, ordinairement c'est le contraire qui arrive. Lafontaine a exprimé une nuance très-délicate du cœur humain quand il a écrit : « Notre ennemi, c'est notre maître. » Si vous placez deux hommes en face aujourd'hui, l'un pour commander, l'autre pour obéir, demain, malgré leur lien surnaturel, une sorte de fossé naturel va se creuser entre eux. Le second se regardera comme victime du premier ; il deviendra, dans le presbytère ou dans le diocèse, ce qu'est le révolutionnaire dans l'État, un mécontent. Or, le mécontent est capable de tout croire, de tout dire, de tout accréditer contre son chef.

Triste destinée de ceux qui commandent ! s'ils sont, quelquefois, adulés par intérêt, combien plus souvent ils sont dénigrés par la passion ! On a vis-à-vis d'eux le respect humain des bons sentiments qu'on leur porte, et on affiche l'ostentation des mauvais. On reçoit leurs bienfaits comme l'acquittement d'une dette pour laquelle il n'est dû aucun remercîment ; on considère ceux que l'on n'en reçoit pas comme un déni de justice qui devrait rapporter des dommages-intérêts. Enfin, l'ombrage du subordonné peut s'exalter jusqu'au délire, en mettant le supérieur hors la loi commune de la charité, et en le traitant comme une sorte de prochain incertain, à qui il est permis de porter tous les coups, parce que la première place lui vaut tous les dédommagements.

Voici la contre-partie du même mystère. Si, par représentation, le supérieur est Dieu et a droit à nos respects, par nature, il est homme et il a droit à notre indulgence. Les raisons à l'appui sont faciles à déduire.

De tous les hommes, celui qui supporte le plus est celui qui commande. N'est-il pas juste de lui rendre la patience qu'il nous accorde? Oui, ces grands dignitaires, que nous déchirons parfois à belles dents, ont les mains pleines de secrets capables de nous faire rougir ou trembler. Ils se taisent, cependant, par charité pour nous et par respect pour notre réputation, qui est un des biens les plus précieux de l'Église. Or, reconnaître la générosité de leur silence par des propos sans frein, exploiter avec l'audace de l'impeccabilité ces délicatesses de leur longanimité, ce n'est pas seulement de l'insubordination, c'est de la déloyauté.

De tous les hommes, celui qui commande est encore celui qui souffre le plus : *Qui præest in sollicitudine*[1] : il souffre de vos erreurs sur son compte, il souffre de vos fautes, il souffre de votre désaffection, il souffre de ses responsabilités. Toute autorité est un martyre; tout supérieur est une victime couronnée. Par pitié donc, ne frappez point sur cet homme livré à tant de haines, de piqûres et de chagrins! C'est bien assez pour lui d'avoir la responsabilité de vos âmes, n'y ajoutez point la douleur de ne faire que des ingrats!

1. Rom. 12, 8.

Ipsi enim pervigilant, quasi rationem pro animabus vestris reddituri[1].

De tous les hommes, celui qui commande est celui qui nous défend le plus. Il nous défend contre les persécutions des municipalités, contre les attaques des impies, contre l'ingratitude des troupeaux, contre les trames de la fausse dévotion, contre mille perfidies ignorées même de nous; et si ce juste était un jour traîné dans un prétoire, s'élèverait-il beaucoup de témoins à décharge parmi ces prêtres dont il se fit si souvent l'avocat? Exemple instructif; il y a, en France, bon nombre de pontifes qui excitent l'admiration de l'univers; mais allez dans leur église, interrogez leur clergé, quelle différence de température entre ces âmes et la nôtre! quelles notes froides en opposition à l'enthousiasme général! Evidemment, ces évêques n'ont pas lieu de chanter : « Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille? » Car c'est à peine si la famille les supporte, tandis que la catholicité les acclame.

Il y a plus, parmi ces chefs de nos diocèses, quel est celui qui, un jour ou l'autre, n'ait eu à porter une lourde croix? Tantôt c'est un appel, dont le droit, sacré en soi-même, fut converti en instrument de scandale, d'impunité et de diffamation dans ses voies et moyens; tantôt c'est une revendication soi-disant canonique,

1. Hébr. 13, 17.

servant de voile à un sentiment insurrectionnel; tantôt c'est un refus de concours; tantôt c'est une attitude affectée d'opposition systématique..... qui pourrait dire les formes multiples de la passion douloureuse que les évêques ont à subir? Eh bien! quand vint, pour eux, l'heure de monter au Calvaire, c'était presque toujours un prêtre qui remplissait, à leur côté, les fonctions de bourreau.

Mes vénérés confrères, voulez-vous que je vous dise les principales causes de nos injustices envers les gouvernants en général?

La première, c'est l'inexpérience des difficultés. Rien de plus facile que les théories au coin du feu! c'est plaisir de sauver la chose publique, sur une bonne digestion, entre la poire et le fromage! Il est plusieurs choses sur lesquelles chacun se croit autorisé à raisonner ou à déraisonner, sans rendre compte au sens commun. D'abord, la religion; quel est le libre-penseur qui n'exécute le catholicisme avec des façons souverainement infaillibles, sans savoir même en quoi il consiste? ensuite, la médecine; qui ne se vante pas d'avoir guéri quelque maladie, des plus incurables, à l'encontre d'Hippocrate et de la Faculté? Enfin, la politique; qui ne met la main au timon de l'État, plusieurs fois par jour, dans des articles ou des conversations *ad hoc*, avec une assurance capable d'intimider Louis XIV et Richelieu? Par suite de la même tendance, il est peu de presbytères où l'on n'ait point la prétention

de faire jouer les fils de l'administration mieux que les mains les mieux exercées. Et qu'arrive-t-il, cependant? que ce censeur, si prompt à conseiller son évêque, ne sait pas toujours se conseiller lui-même; il se croit capable d'administrer le diocèse, et il ne sait pas gouverner une paroisse de trois cents âmes sans y mettre le feu.

La deuxième cause de nos injustices envers le supérieur, c'est que nous le mesurons d'en bas et sans tenir compte du désavantage que cette position lui donne. Eh! que faut-il pour amoindrir un géant? quelques mètres d'élévation. Quel est le meilleur moyen de mettre en relief les difformités d'un visage? de le placer sur un piédestal. Ces mêmes hommes, curés, grands vicaires, évêques qui vous semblent petits sur les hauteurs où ils trônent, seraient des colosses à côté de vous. Au contraire, si l'on vous plaçait aux sommets qu'ils occupent, vous feriez l'effet d'une miniature sur la colonne Vendôme :

Tel brille au second rang qui s'éclipse au premier.

Voilà une vérité souvent oubliée, au détriment des supérieurs, par la jactance de certains inférieurs contents d'eux-mêmes. On dit, ordinairement, que ceux-ci ont toujours tort : devant la force, cela peut être; devant l'opinion, je le conteste, car l'homme le plus défiguré par les illusions d'optique, n'est pas celui qui est au-dessous, c'est celui qui est au-dessus de nous;

et quiconque ne tiendra pas compte de ces mirages travestissants placés entre son regard et ses supérieurs, tombera par la prévention dans des iniquités de jugement.

Voulez-vous que je vous dise la troisième source de vos intolérances envers le pouvoir, en général? Les ambitions qu'il ne peut satisfaire : l'ambition est peut-être la forme la plus égoïste, la plus âpre, la plus aveugle de l'amour-propre; et quand elle trouve dans le supérieur son obstacle, elle se rue contre cet obstacle de toute la force des orgueils et des convoitises qui la déchaînent. Malheur à l'homme battu et miné par ces dangereux courants. Comme il doit être parfait pour que ses inférieurs en conviennent!

De notre côté, convenons, au moins, que ce que nous ne lui pardonnons pas, ce ne sont point ses défauts, ce sont nos prétentions évincées par lui. Imaginez une administration qui pourrait, instantanément, faire tous ses curés archiprêtres; ce jour-là, c'est-à-dire avant qu'aucun de ces satisfaits eût le temps d'en désirer davantage, ladite administration n'aurait pas un seul adversaire. Aurait-elle pour cela plus de mérite? Eh! qui a mal parlé de son évêque en recevant un titre de chanoine? Malheureusement, les évêques n'ont pas, tous les jours, de ces amorces à mettre entre les dents de la critique pour l'empêcher de mordre; et, en eussent-ils, ils ne corrigeraient pas en nous l'incorrigible besoin que nous avons de nous plaindre quand même.

Mithridate semait de l'or sur ses pas pour arrêter les Romains. Vaine précaution! les Romains trouvaient le moyen de ramasser l'or et de poursuivre Mithridate. Également, les supérieurs ont beau se faire suivre d'une longue trace de bienfaits pour désarmer les oppositions : les opposants acceptent les bienfaits, martyrisent le bienfaiteur, et se déclarent des cœurs magnanimes.

Ah! donnez-moi des prêtres bien pénétrés de ce renoncement sacerdotal : *Elegi abjectus esse in domo Dei*[1] des prêtres, semblables à ceux dont parle saint Augustin, qu'on était obligé de saisir malgré eux, d'enfermer et de garder à vue pour les empêcher de se dérober aux honneurs qu'on leur préparait, tant leur humilité en était effrayée, et, par le seul fait qu'ils seront désintéressés, ces prêtres cesseront d'être murmurateurs : *Multi ut episcopatum suscipiant, terrentur, inviti perducuntur, includuntur, custodiuntur*[2]. Mais, hélas! nous passons notre vie à souffrir de ne pouvoir monter davantage, et à faire souffrir ceux qui ne veulent pas nous servir de marchepied. C'est déjà triste d'être malheureux par ambition, mais combien davantage d'être malfaisant.

Ce qui arrive à ces prêtres monomanes de censure et de contrôle, dans le diocèse ou dans la paroisse, qui, à force de se préoccuper de la réforme de leurs

1. Ps. 83, 11.
2. S. Aug.

supérieurs, en oublient complétement la leur. Néanmoins, ce que les théologiens ont dit des maîtres des peuples s'applique mieux encore aux nôtres : il y a presque toujours plus d'inconvénients à les discuter qu'à les supporter. Pour nous en donner le courage, ne perdons pas de vue que chacun est puni, comme père, de ses ingratitudes de fils, et qu'il expie, dans son commandement, les fautes de son obéissance.

De quel droit, par exemple, exigeriez-vous le bon esprit de vos vicaires et de vos paroissiens, vous qui interprétez toujours l'autorité diocésaine avec des subtilités méchantes? Non, il ne sera pas respecté, celui qui ne respecte pas. Vos chantres, vos marguilliers, vos instituteurs se chargeront de venger la cause de vos supérieurs outragés : *Et quid iniquius,* dit Cassien, *quam velle sibi obtemperari a minoribus, et nolle se majoribus acquiescere*[1]? Certes, si dans la maison de vos vicaires, si dans un cercle de vos Philothées de congrégation, on jugeait, on parlait, on riait de la cure, comme on le fait à la cure de l'évêché, quel ne serait pas votre scandale! Eh bien! accordez donc à l'autorité des autres ce que vous exigez pour la vôtre, et soyez juste si vous ne savez pas être chrétien.

Vous souvient-il de la légende populaire? Un fils, lassé des infirmités de son père, le prit sur ses épaules pour le porter à l'hôpital. S'étant arrêté, pour se re-

1. Cass.

poser, à une borne de la route, il interrogea son père sur le lieu où ils étaient. Le père lui répondit : « Mon fils ! c'est ici que je m'arrêtai moi-même, il y a cinquante ans, quand j'allais porter mon père dans ces lieux où la justice de Dieu m'envoie mourir aujourd'hui ! » A ces paroles effrayantes et vengeresses, le fils, tremblant pour ses derniers jours, revint sur ses pas et rapporta pieusement son fardeau au foyer.

Telle est l'histoire providentielle de nos destinées. Si nous sommes surnaturels dans notre subordination, nous sommes bénis dans notre commandement ; et ceci n'est point du mysticisme : c'est de la morale de catéchisme. Tant il est vrai que s'en prendre à l'autorité, c'est souvent se faire plus de mal qu'on n'en saurait faire. Ce qui se réalise souvent, même dans l'ordre naturel : en preuve ce trait d'un frondeur de presbytère que j'ai connu, et dont je veux vous raconter la déconvenue.

C'était un de ces prêtres contrariants et taquins de qui on peut savoir ce qu'ils pensent sur toutes choses, pourvu que l'on sache ce que leur évêque ne pense pas. Une cure importante vient à vaquer, un faux candidat y est appelé par le suffrage public, car vous savez que l'opinion fait souvent les nominations avant les administrations. De quel moyen d'opposition s'avise notre ferrailleur ? Il envoie force dénonciations au ministère contre le candidat présumé de l'évêché, tout en évitant de le nommer, pensant qu'on s'entendrait sans autre

explication. Crédule à ces calomnies, le ministre refuse de ratifier la présentation épiscopale. L'évêque insiste, nouveau refus du ministre; enfin, l'évêque cède pour un bien de paix. Et que découvre-t-on après quelque temps? Que le candidat éliminé n'était autre que le dénonciateur lui-même. De telle sorte que, dans cette affaire, le vainqueur et le vaincu étaient une seule et même personne : *Incidit in foveam quam fecit*[1]. Avouons que c'était mérité.

A la suite de ce récit, mes vénérés confrères, une pensée triste s'empare de mon âme : que diraient ces aïeux qui arrosaient, par ordre, des bâtons desséchés, et saint François-Xavier, qui lisait les lettres de saint Ignace à genoux, et saint Ignace lui-même, qui se déclarait prêt à se jeter à la mer, dans une barque sans rame et sans voiles, sur un ordre du Pape, que diraient-ils s'ils m'entendaient prêcher à un auditoire de parfaits des conseils presque philosophiques, et s'ils voyaient des prêtres qui prononcèrent, au jour de leur ordination, cette parole sainte : *Promitto obedientiam,* regimber non-seulement contre l'obéissance des cloîtres, mais encore contre celle du sens commun?

Le sens commun, en effet, n'est-il point la règle des ordres que vous recevez? fûtes-vous jamais requis d'obéir en vertu d'une perfection chimérique ou arbitraire? Après cela, sans doute, il y a des souffrances

1. Ps. 7, 16.

inhérentes à l'obéissance; mais il y en a d'autres qui le sont à l'autorité. Supérieurs et inférieurs, plaignons-nous donc mutuellement, et faisons de notre diocèse une école de respect et de sympathies réciproques. Surtout, bannissons des relations que Dieu établit entre nous ce scepticisme inarticulé, c'est-à-dire ce mépris mutuel *in petto,* qui est la sagesse des petites âmes et des grands orgueilleux.

Il y a la tentation du mépris dans le pouvoir, parce qu'il a besoin d'une force naturelle où se réfugier contre les injustices des subordonnés; il y a la tentation du mépris dans l'obéissance, parce qu'elle cherche un réfrigérant où elle puisse éteindre ses colères qui n'ont pas le droit d'éclater. Pour nous, montons au-dessus de cette sphère où l'on étouffe par défaut d'humilité et de charité. Ce sont là des rapports réglés par la force; nous appartenons à un ordre formé et gouverné par l'amour. Obéissons donc et commandons ainsi que l'on fait dans une famille, non dans un régiment; et, si quelqu'un est dupe en ce commerce surnaturel, n'oublions pas que ce ne peut jamais être le plus aimant, parce que celui-là est toujours le plus grand. Dût-on mourir de sa bonté, n'est-ce pas la plus belle manière d'être martyr?

II

Le supérieur s'impose à nos respects parce qu'il est Dieu par représentation, et à notre indulgence parce qu'il est homme par nature. Mais si tels sont les droits de nos supérieurs en général, quels doivent être ceux de nos supérieurs en particulier, puisqu'ils sont des hommes si exceptionnels par le caractère et par la vertu; je veux parler du Pape, de l'Évêque et du Curé.

Au sujet du Pape, je ne veux pas étaler ici une érudition dont chacun de vous est propriétaire au premier rayon de sa bibliothèque; il y a longtemps que cette déduction célèbre est érigée en apologétique : plus de Pape plus d'Église; plus d'Église plus de christianisme; plus de christianisme plus de religion, au moins chez les peuples qui furent chrétiens. Une vérité servant de clef de voûte à un ordre de choses si imposant ne saurait être assez fortifiée. Sur ce point, d'ailleurs, qu'ajouter aux noms sublimes que porte le Pape pour accroître nos respects envers lui? Demandez ses titres à la tradition; elle vous répondra : Il est le très-heureux Seigneur, le Patriarche universel, le Prince des prêtres, l'Évêque des évêques, le Père des pères,

le Faîte de l'ordre apostolique, le Tuteur du monde, le Porte-clefs du royaume de Dieu, le Vicaire et la Bouche de Jésus-Christ, Abraham par le patriarcat, Melchisédech par l'ordre, Moïse par l'autorité, Samuel par la juridiction, Pierre par la puissance, Christ par l'onction, Pasteur de toutes les âmes, Administrateur perpétuel des terres et des fruits de la Rédemption : quel front ne se courberait pas devant cette grandeur, la plus haute que le regard humain rencontre en descendant de celle de Dieu[1] ?

Aussi, de même que de Maistre a écrit : « Dans la lecture de l'histoire ecclésiastique, on sent je ne sais quelle présence réelle du Souverain-Pontife », de même on ne conçoit pas la continuation de l'histoire du monde, abstraction faite du Souverain-Pontife, tant « l'Église et le Pape c'est tout un[2], » et le monde sans l'Église est une impossibilité.

Ici, trêve d'arguments en faveur de la suprématie papale. Le temps des revendications théologiques au profit du Vicaire de Jésus-Christ amoindri par ses propres enfants est passé, car nous sommes un dans la doctrine comme dans l'amour ; mais, si spéculativement parlant, le clergé est sans reproche au sujet du Souverain-Pontife, il y a des abus pratiques qui survivent au concile du Vatican. Signalons les principaux :

1. Tous ces titres sont donnés au successeur de Jésus-Christ par les Pères de l'Église.
2. S. Franç. de Sales.

Le Pape nous a imposé, sous forme paternelle, la liturgie romaine, et, en principe, nous nous sommes soumis à sa volonté ; mais, en fait, n'avons-nous pas éludé, comme détails peu importants à cet égard, des prescriptions formelles? composant, à notre guise, un cérémonial fantaisiste, faisant arbitrairement des amalgames des rites gallican et romain, et continuant de préférer, ou nos habitudes locales, ou nos imaginations personnelles, à la règle de la catholicité?

Le Pape a décrété que vous étiez tenus d'appliquer la messe *pro populo* aux jours de fêtes supprimées par le Concordat. Il est vrai que vous ne résistez pas ouvertement à cette injonction ; mais la constitution d'Urbain VIII, qu'elle remet en vigueur, n'est-elle point éludée par vos interprétations secrètes? Ne vous faites-vous point remplacer pour l'accomplissement de ce devoir essentiellement personnel, tantôt afin de bénéficier d'un honoraire plus considérable, tantôt pour des motifs d'absence illégitime? N'apportez-vous pas, enfin, à l'accomplissement de cette charge pastorale des atténuations, des restrictions prohibées par le droit, et non autorisées par exemption particulière?

Le Pape a promulgué d'anciennes règles canoniques interdisant de recevoir deux honoraires les dimanches où l'on célèbre deux messes, et nul de nous n'a contredit à la loi ; mais qu'en faisons-nous dans l'application? Sous prétexte de gêne financière, peut-être faussement alléguée, ou d'accroître le bud-

get de nos bonnes œuvres par ce surcroît de revenu, ou, enfin, qu'une telle prohibition n'oblige point en conscience, ne la violons-nous pas, sans même daigner apprendre qu'elle s'impose *sub gravi?* Nous confessons-nous de ce manquement? n'en donnons-nous pas, sans condition, l'absolution à ceux qui s'en confessent? Ah! mes vénérés confrères, je n'ignore pas les privations du presbytère de campagne, j'y compatis d'un cœur tendrement sympathique; mais, dans les cas de nécessité véritable, demandons à Rome les dispenses, au lieu de nous les octroyer à nous-même.

Le Pape a publié une bulle qui extrait de la multitude confuse des censures *latæ sententiæ* portées jusqu'à ce jour le recensement authentique de celles qui sont maintenues et réservées. Ce monument important de la discipline actuelle de l'Église s'appelle la constitution : *Apostolicæ sedis.* Sa connaissance est indispensable à tout prêtre qui exerce le saint ministère, sous peine, tantôt de péché, tantôt de nullité dans ses actes. Et, cependant, avons-nous approfondi un chapitre si capital de notre théologie pratique? Ne l'avons-nous pas quelquefois méconnu par ignorance, quelquefois exagéré par une fausse entente de la volonté pontificale? Les prescriptions de Rome sont toujours raisonnables; pourquoi les commentaires que nous en faisons, faute d'étude, ne le sont-ils pas?

Le Pape a provoqué et confirmé les décisions conci-

liaires qui ont défini l'infaillibilité, et nous y avons adhéré, théoriquement, avec unanimité; mais, tout en nous soumettant dans le fond, ne mettons-nous pas quelques restrictions dans nos sourires et autres inconvenances de forme? Ne sommes-nous pas de ceux qui disent : De quoi cela nous a-t-il avancés? et qui ont l'air de croire que les monarchies hérétiques ou schismatiques du Nord se seraient jetées dans les bras de la papauté, si elle avait sacrifié son inerrance doctrinale aux calculs de la politique inopportuniste? Hélas! notre obscurité actuelle est si profonde, et l'Église est battue par tant d'orages à l'extérieur! Que deviendrait-elle si le foyer de la division n'était pas éteint dans son intérieur? Mais viennent les coups de vent de la haute mer, sans doute la barque de Pierre n'en est pas plus immortelle qu'avant, toutefois ses ais sont mieux reliés, sa manœuvre est moins compliquée et son gouvernail plus facile à tenir.

Le Pape a rappelé tout un programme de doctrines théologico-politiques à l'adresse de notre société, fourvoyée dans des théories paradoxales : où en sommes-nous par rapport à cette dogmatique du *Syllabus?* N'appartenons-nous pas à l'opposition sournoise du catholicisme libéral, qui glisse, qui coule silencieusement à côté de ces vérités capitales, et qui ne leur tire des révérences que pour se dispenser de les embrasser?

A ce sujet, préservons-nous de deux excès contraires.

Les uns voient des catholiques libéraux partout, et ont l'air d'estimer l'athéisme, le matérialisme, tous les blasphèmes du jour peu dangereux en comparaison. C'est l'esprit de parti ou de système poussé jusqu'à l'hallucination.

L'autre excès consiste à contester même l'existence du catholicisme libéral. Cette erreur, en effet, sans avoir rien de satanique dans l'intention, a cela de commun avec Satan qu'elle tend à se faire nier. Quand on veut lui demander compte, elle tâche de se dérober en passant à l'état de fantôme. Mais, si insaisissable, si protéiforme qu'elle se produise, on peut l'appréhender au corps, et la voici sous ses principaux aspects. Quoique ceci ne soit qu'un épisode de mon sujet, je m'y arrête à dessein, car c'est défendre le Pape que de bien poser une de ses doctrines les plus défigurées, l'éducation de beaucoup de prêtres étant, d'ailleurs, à compléter, même dans une matière si rebattue.

En principe, le libéralisme admet comme légitime la liberté du mal, pourvu qu'il en résulte la liberté du bien, se fondant sur ce motif que l'une est le correctif suffisant de l'autre. Paradoxe qui implique la négation du péché originel; car l'homme ayant, depuis sa chute, mille fois plus d'inclination pour le mal que pour le bien, à liberté égale, le premier absorbera le second.

En fait, le libéralisme consiste à couvrir de la même protection légale les cultes vrais et les cultes faux, ceux qui nient Jésus-Christ et ceux qui l'adorent : sorte

d'indifférentisme pratique qui revient implicitement à nier, ou la vérité en soi, ou la possibilité de la découvrir; car si la vérité existe, et si elle est trouvable, elle a droit de n'être point assimilée à l'erreur; indifférentisme d'ailleurs qui est, non-seulement la profession, mais encore la propagation sociale du scepticisme, car si l'esprit public a mis d'abord ce scepticisme dans la loi, réciproquement la loi le communique à l'esprit public.

Sous le rapport historique, le libéralisme est la théologie politique de ceux qui préfèrent d'une manière absolue, dans les rapports entre la religion et la société, les libertés édictées par 89 au régime du droit canonique. J'ai dit : d'une manière absolue, car, accidentellement, dans une phase historique donnée, il peut arriver que la liberté soit plus avantageuse à la religion que la protection; mais c'est renverser la notion même de la religion de professer, en thèse générale, que la protection lui profite moins que la liberté.

Dans ses conséquences, le libéralisme est l'athéisme social. Il va à former, avec des individus qui croient, des peuples extérieurement sans croyance. Il est l'apostasie officielle des nations consommée par des particuliers religieux. A l'Émile de Rousseau, on ne doit enseigner Dieu qu'à vingt ans; à l'État libéral, on n'en doit parler jamais. Dans le premier cas, c'était l'enfance; dans le second, c'est la patrie sans Dieu.

Monstrueuse impiété que les siècles passés n'ont pas connue, et que des catholiques inavisés ont imaginée.

Ainsi, en principe, le libéralisme suppose la négation de la chute; en fait, la négation de la vérité essentielle; en histoire, la négation de l'ordre théologique appliqué à la société; dans ses conséquences, la négation de Dieu par rapport aux nations. Maintenant, soutenir que cette erreur n'existe pas de nos jours, c'est méconnaître l'évidence; qu'elle n'est point dangereuse, c'est ne pas la comprendre; enfin que le Pape n'a pas le droit de la condamner, c'est renier la suzeraineté spirituelle du Pape, le bon sens et tout le *Credo* catholique.

Les prétextes de cette opposition, plus ou moins franche, sont connus. Pourquoi, dit-on, réprouver une partie du système gallican que le concile n'a point frappée? Le libéralisme n'a rien de commun avec le système gallican. Celui-ci date de Philippe le Bel; le libéralisme soi-disant catholique n'a pas soixante ans d'existence. Serait-il vrai que nos pères du clergé français en étaient entachés? Certes, si jamais acte politique fut l'affirmation et l'expression énergique de la doctrine contraire, c'est bien la révocation de l'édit de Nantes. Or, lisez dans l'oraison funèbre de Michel Letellier par Bossuet, lisez dans l'oraison funèbre de Louis XIV par Massillon, le magnifique éloge qu'ils en font, et, partant, la radicale opposition des prin-

cipes et des princes de l'Église gallicane à la doctrine du libéralisme.

Nous-mêmes, n'avons-nous pas vu de près, dans le vénérable cardinal d'Astros, les représentants de notre ancienne Église stupéfaits et révoltés d'une telle nouveauté? Quand Mgr Parisis composa, à ce point de vue, son livre intitulé : *Cas de conscience politiques*, notre saint prélat nous dit : « C'est contraire à la théologie. » Et comme nous nous permettions ces humbles observations : « Mais demander la liberté « aux autres sans la leur accorder, cela n'est ni logi- « que, ni généreux, ni populaire, ni surtout commode « pour s'établir, soit à la tribune, soit dans la presse, « sur un terrain solide de revendication », notre auguste interlocuteur répondit : « Nous ne pouvons « changer l'essence des choses. La vérité qui traite « sur le pied d'égalité avec l'erreur se renie; un sys- « tème qui stipule, à conditions égales, la liberté du « bien et celle du mal ne reconnaît point de différence « essentielle entre l'un et l'autre. Après cela, peu « importe que nous soyons incompris ou impopulai- « res; la vérité est; ne la supprimons pas, même par « hypothèse, et n'amoindrissons pas notre symbole « pour nous le faire pardonner. »

Comme nous ajoutions : « Cependant, ce livre est « très-estimé », le pieux cardinal répondit : « Ou « l'on en reviendra, ou Mgr Parisis le retouchera. » La prophétie s'est réalisée dans sa dernière partie. Voilà

le libéralisme jugé par le gallicanisme. Quelle est donc la genèse du premier, puisqu'il n'est pas né du second? Nous y avons assisté; nous en pouvons témoigner.

Sous la Restauration, M. de Lamennais et son école, affectés des ingérences dangereuses de l'État dans les affaires de l'Église, plaida pour leur séparation de corps et de biens. Sous la monarchie de Juillet, les évêques et les députés, abandonnant l'idée de la séparation, demandèrent la liberté pour l'Église, selon les principes de la Charte constitutionnelle. Bientôt des catholiques, ambitieux des faveurs du suffrage universel, s'engagèrent à voter même les libertés de la démocratie, à condition de réciprocité de sa part; enfin, Montalembert, résumant la synthèse de cette *union libérale* à Malines, dans un discours célèbre, posa en beau langage cette déplorable thèse : le régime de la protection n'a pas été *toujours* aussi avantageux à l'Église que celui de la liberté; donc, c'est le premier qui est l'erreur, et c'est le second qui est la vérité.

Cependant, un travail de démolition s'accomplissait dans les notions théologiques des esprits, la doctrine sociale de l'Église était ébranlée. Qui donc avait raison, de la tradition ou des catholiques libéraux? Le *Syllabus* fut la réponse du Saint-Siége à cette question. A ce propos, il y eut un moment d'angoisse inexprimable. Les défenseurs émérites des libertés catholiques, humiliés par cet acte de la papauté, se vengèrent de son

Syllabus contre son infaillibilité. Alors, les anciens champions de la doctrine ultramontaine désertèrent, par représailles, au gallicanisme. Ils connivèrent même, un instant, avec la politique antiromaine de l'empire,[71] s'ils ne l'encouragèrent pas. On se demandait avec anxiété ce qui allait arriver... La mort soumise de Montalembert a été peut-être le salut de beaucoup de grands esprits sur cette pente glissante, et fait avorter la possibilité du vieux-catholicisme en France.

Aujourd'hui, l'union paraît faite dans les intelligences; puisse-t-elle s'accomplir dans les cœurs! Le catholicisme libéral n'existe plus comme secte; espérons qu'il disparaîtra comme parti. Pour contribuer à ce résultat, pénétrons-nous de la pensée de Pie IX, recommandant aux tenants de cette erreur l'humilité, et à leurs adversaires la charité.

Oui, la charité, d'abord, dans la vérité. Par conséquent, ne créons pas des catégories imaginaires de catholiques libéraux pour servir d'objectif à nos tirades ultra-orthodoxes. C'est assez des ennemis réels de la religion sans y mêler des moulins à vent. Voilà pourquoi le P. Olivaint disait : « Ayons l'amour, mais non le *donquichotisme,* le *chauvinisme* de l'exactitude théologique. Surtout préservons-nous de cet esprit d'excommunication qui consiste à inscrire tout le monde, excepté soi-même, au catalogue de l'index antilibéral ; et de cet esprit rancunier, qui couvre, sous le masque

de ses scrupules doctrinaux, des ressentiments particuliers, poursuivant la personne du catholique libéral dans ses écrits; enfin, de cet esprit de contention qui sème l'irritation plus que la vérité, qui fait suinter l'erreur des textes les plus inoffensifs en les pressant, et qui, à force de vouloir paraître catholique, cesse d'être chrétien.

Mais, d'autre part, que les adversaires aient l'humilité d'une soumission entière. Qu'ils écrivent, quelquefois, la rétractation de leurs erreurs dans les journaux qui les publièrent. Puisqu'ils soutiennent qu'il n'y a plus de catholiques libéraux, qu'ils le prouvent par des professions de foi explicites, non par des silences qui autorisent tous les commentaires; qu'ils ne prétendent pas recueillir la popularité de leur libéralisme devant le monde, et les honneurs de leur catholicisme devant l'Église; qu'ils en finissent avec les équivoques, et disent franchement : Donc nous nous sommes trompés : *Ergo erravimus*; enfin, qu'ils se concertent pour déclarer une bonne fois qu'ils adhèrent à toute la doctrine sociale du *Syllabus*, et qu'ils travaillent à la paix en confessant la vérité, non point en nous fermant la bouche au nom de la charité. Ce sera là une grande victoire pour la vérité et pour la charité.

Voilà un but à poursuivre de la part de tout prêtre qui a une véritable intelligence de ses devoirs envers la papauté, et voilà comment il faut le poursuivre. Il

ne suffit pas de l'unité dans la foi romaine; coopérons à l'unité dans l'esprit romain. Pour cela, jugeons toujours Rome avec l'optimisme de l'affection, c'est-à-dire en couvrant à reculons tout ce que nous n'en savons pas défendre; fermement convaincus, d'abord, que pour la bien défendre il suffit de la bien connaître; ensuite, que toute apologie de la maîtresse des Églises pratiquée par esprit de foi vaut bien un verre d'eau froide donné au nom de Jésus-Christ. D'ailleurs, ce n'est point à l'heure où l'Allemagne tâche de venger contre le Pape la vieille querelle des Hohenstauffen, où toutes les divisions du monde tendent à se classer dans ces deux camps : guelfes et gibelins, papistes et libres-penseurs, qu'il nous convient de fournir des gages à ceux-ci, en ne réservant au Pape que le minimum de notre fidélité.

Après le Pape, la plus sainte image de Dieu que nous ayons à honorer, c'est l'évêque. De même qu'il y a des hérésies acharnées contre les prérogatives papales, il y en a qui ont pour point de mire le pouvoir épiscopal. Dans le premier cas, Satan se présente comme le défenseur de l'indépendance des évêques; dans le second, comme l'avocat du droit des prêtres. Il y a péril à le laisser passer sous le premier déguisement, on est bientôt forcé de l'admettre sous le second, car, du jansénisme qui éliminait le Pape au presbytérianisme qui annihile les évêques, il n'y a pas

plus loin que du synode de Pistoie à la constitution civile du clergé.

Je suis heureux de penser qu'il n'y a pas ici de ces prêtres attaqués de radicalisme qui rêvent la république dans l'Église, et qui voudraient faire de l'évêque un simple chef de consistoire avec voix prépondérante. Grâce à Dieu, il n'en est pas un seul, parmi nous, qui ne considère avec des respects sans envie et sans conteste la distance qu'il y a entre le simple prêtre et ce pavois où le successeur des Apôtres a seul le droit de s'asseoir. S'il est, çà et là, quelques esprits chagrins affectés de légers nuages en pareille matière, et tentés par la souveraineté du suffrage universel introduite jusque dans les conseils épiscopaux, il faut les plaindre, non les réfuter. A quoi bon, a-t-on dit, prendre la massue d'Hercule pour écraser des papillons?

Mais, s'il n'y a point de prêtres schismatiques parmi nous, n'y a-t-il pas des prêtres murmurateurs? Et si le murmure fut si sévèrement puni au désert, si le Seigneur envoya des lions et des ours pour dévorer les enfants qui tourmentaient le Prophète, quelle ne doit pas être la gravité du murmure en descendant de notre autel, contre les oints du Seigneur, et à l'adresse d'un Père qui, après avoir passé sa vie à tâcher de rendre ses prêtres heureux, est obligé de mourir en disant de la réciprocité d'un bon nombre : *Odio habuerunt me gratis?*

Tant pis pour qui met sur son honneur et sur son

âme la responsabilité d'une telle offense. Ici, j'entends vos objections : vous n'êtes pas de ceux qui se plaignent par plaisir, et qui accusent même de courtisanerie ceux qui ne se plaignent pas; mais la situation précaire faite au clergé inférieur par le Concordat de 1802 sera toujours une pierre de scandale pour votre obéissance. Eh! pourquoi objecter aux évêques un ordre de choses qu'ils n'ont pas fait, et qui, en les fortifiant sur certains points, les a diminués sur d'autres? Eux aussi sont soumis au conseil d'État pour appel comme d'abus, en vertu des Articles organiques. L'Église aussi est garrottée par cette législation. Dieu lui-même n'a pas le droit de sortir de son temple, en certains lieux, sans la permission de la police : demandez donc l'émancipation de Dieu avant la vôtre, la délivrance de l'Église avant la vôtre; mais traiter de vos anciennes franchises pendant que votre mère est aux fers, et que ses ennemis s'applaudissent de nos dissidences, c'est la frivolité des Orientaux dissertant sur des subtilités tandis que Mahomet II enfonçait les portes; c'est la folie de ceux qui, pendant que la maison brûle, étudient le moyen d'en chasser les araignées.

Ce n'est pas l'omnipotence des jugements épiscopaux qui nous fatigue, me direz-vous, c'est l'imperfection de leurs procédés judiciaires. A Dieu ne plaise que je prenne parti pour l'arbitraire contre le droit commun; toutefois, n'apprécions pas la justice épiscopale, telle qu'elle est pratiquée en France, avec des

hypothèses. Je ne sais si la conscience informée de NN. SS. les évêques a commis quelques erreurs; mais combien de grâces n'a-t-elle pas accordées! combien de scandales n'a-t-elle pas étouffés! combien de réputations n'a-t-elle pas conservées!

Malheur à vous! si vous aviez à faire à un tribunal, non à un père, car un tribunal acquitte, il ne pardonne pas. Ses jugements sont la confrontation d'un texte avec un délit; c'en est fait de l'accusé quand ces deux choses se rencontrent; la sentence ne tient pas compte du repentir, et même quand elle est, par sa nature, un acquittement, par son retentissement elle peut être une flétrissure. Mais, dans le forum silencieux où vous êtes traduit, votre évêque peut user, non-seulement de la miséricorde du pardon, mais encore de celle du secret! Combien recueillent les bénéfices de cet ordre tutélaire en le calomniant!

D'ailleurs, quelles que soient vos répugnances théoriques pour le Concordat, il ne vous coûte pas plus de sacrifices qu'à la papauté, puisqu'elle a tant accordé et très-peu obtenu dans ce contrat. Cependant, la papauté, prisonnière en quelque sorte sur sa parole, ne s'en affranchit pas, malgré son droit de résiliation; car Grégoire XVI, interrogé par l'évêque de Liége, en 1845, a répondu que les nouvelles règles touchant l'amovibilité étaient obligatoires, en conscience, jusqu'à disposition contraire du Saint-Siége. *Roma locuta est, causa finita est.*

Enfin, ajouterez-vous, je veux bien reconnaître toute l'autorité de mon évêque, mais à la condition que mon droit d'appel au Pape me servira de bouclier dans l'occasion. Encore une fois, respect au principe de l'appel. La justice bien ordonnée suppose un recours en cassation. Rome est la juridiction suprême d'où émanent toutes les autres dans l'Église, et devant laquelle toutes doivent comparaître; mais, si l'appel est fondé en droit, combien de fois n'est-il pas coupable dans les formes! Grave sujet d'étude que la casuistique de cette procédure au point de vue de la conscience sacerdotale!

Il ne saurait entrer dans mon dessein d'indiquer ici en combien de manières on peut se donner raison à Rome contre son évêque, tout en ayant tort devant Dieu; mais que les appelants relisent les belles remontrances adressées par saint Bernard au pape Eugène, touchant l'abus qui était fait alors de telles plaidoiries, et ils conviendront que celles-ci constituent une obligation de nature très-délicate, non une immunité sans limite pour les plaideurs.

Donc, au milieu des conflits diocésains, voulez-vous que je vous enseigne à ne pas vous tromper dans votre attitude? *Sequimini Episcopum sicut Jesus Patrem*[1]. Oui, *sequimini Episcopum* : il est placé sur la hauteur, il doit voir mieux et plus loin que vous. *Sequi-*

1. S. Ign. *Epist. ad Mag.*

mini Episcopum : je sais bien que cette affaire, dans laquelle vous le critiquez, a un côté défavorable, mais elle en a vingt qui ne le sont pas. Pourquoi toujours reprocher le premier à l'autorité, qui, ne pouvant réaliser le plus parfait, est inattaquable si elle atteint le plus parfait possible. *Sequimini Episcopum* : est-ce que, à sa place, vous ne feriez que des heureux? Seriez-vous assez présomptueux pour croire que, sous votre règne, il n'y aurait point de camp d'opposition?

Par conséquent, plaignons le prêtre qui s'enrégimente dans un parti de murmurateurs, qui s'inféode à des coteries antiautoritaires. Un bon prêtre n'est pas pour Paul, il n'est pas pour Céphas, il n'est pas pour Apollon : il est pour Jésus-Christ, c'est-à-dire pour son évêque, qui le représente bien mieux que ces empereurs romains jadis recommandés par saint Pierre au respect des chrétiens : *Etiam dyscolis*[1]. Enfin, *sequimini Episcopum* : et voulez-vous que je vous enseigne à être toujours content de lui? N'ayez pas à lui reprocher de vous avoir refusé quelque chose. Mais vous me direz : Je ne lui ai jamais rien demandé! Alors n'ayez pas à lui imputer de ne pas vous avoir assez bien deviné. Combien de censures contre lui ne sont pas autre chose que l'épanchement d'une ambition contrariée! Ce n'est pas ce que nous prétendons dans nos professions de foi si puritaines; mais les mêmes

1. I Pet. 2. 18.

qui font les dédaigneux pour les honneurs qui les fuient, sourient aux honneurs qui leur arrivent, et il est, dans chaque diocèse, un certain nombre d'Achilles boudant sous la tente, dont une décoration de taffetas bordé d'hermine dompterait aussitôt la mauvaise humeur.

Pour nous, laissons les prêtres de peu de foi se confier dans la recommandation des puissants auprès des évêques : *Maledictus qui confidit in homine potenti*[1] ; ne soyons jamais de ceux qui tâchent d'entrer par la porte de César, *per portam Cæsaream,* et, désintéressés de toute autre ambition que de celle de ne pas fléchir sous le poids des vulgaires convoitises, disons à l'autorité épiscopale : « Si je ne vous aimais qu'à cause de ce que je vous dois, ce serait de la reconnaissance, et je vous aimerais en homme; mais vous aimer sans vous rien devoir, c'est plus digne de ma foi et de votre caractère, car c'est vous aimer en saint. »

Il est un troisième supérieur que bon nombre d'entre vous sont tenus d'honorer : le curé. Nouvelle autorité que certaines erreurs ont exagérée au détriment du pouvoir épiscopal, mais que les passions de quelques jeunes confrères tendent à diminuer.

Ce curé, en effet, que le vicaire regarde tantôt comme un rival de son importance, tantôt comme un espion

1. Jer. 17, 5.

de l'évêché, tantôt comme un voisin plus ou moins commode, il est, naturellement parlant, son supérieur, surnaturellement son pasteur ; et qu'arrive-t-il cependant? que le vicaire est souvent la brebis la moins docile du troupeau. Combien de chefs de paroisse ont moins à se défier des impies que de leur compagnon de table! combien pourraient dire, en se séparant de ces auxiliaires de leur ministère, qui s'en vont partout diffamant les bienfaits de leur hospitalité : *Si inimicus meus maledixisset mihi, sustinuissem utique, tu vero homo unanimis, qui mecum dulces capiebas cibos, in domo Dei ambulavimus cum consensu*[1]!

Dulces cibos! me répond le vicaire gastronome ; je le conteste, car la raison principale de notre brouille, c'est que la table du presbytère était mal servie. Spectacle peu édifiant de voir des prêtres divisés pour une question d'épicuréisme! et des hommes qui prêchent la mortification en chaire, traiter la maison curiale comme une sorte d'hôtellerie où l'on se fâche quand le poids de la digestion et le chiffre de la note ne sont point en parfait équilibre. Et ceci n'est point une vaine imagination de ma part. Qui n'a connu de ces prêtres immortifiés pour qui le café, les liqueurs, une foule de raffinements et de délicatesses peu ecclésiastiques, souvent peu hygiéniques, font partie essentielle de leur régime, et sont un luxe obligé de la table

1. Ps. 54, 25.

presbytérale ? C'est que beaucoup de vicaires semblent ne voir dans la grâce de l'ordination que le privilège de bien dîner.

Honorez donc votre curé, mon cher confrère, d'abord par la modération de vos exigences à son égard. Honorez-le encore par l'indulgence de vos jugements ; il peut se faire que vous le trouviez imparfait ; mais ses défauts, fussent-ils aussi incontestables que vous le prétendez, croyez que vous en aurez encore davantage quand vous atteindrez ses années. Honorez-le par la conformité de vos vues avec les siennes. Il vous est difficile d'être de son avis aujourd'hui ; certainement vous penserez comme lui dans vingt ans, surtout si vous êtes curé, et vous saurez alors qu'avec beaucoup d'esprit on peut dire et faire des choses très-peu sensées, si le premier usage que l'on fait de son esprit n'est pas de le soumettre à l'expérience.

Enfin, honorez-le surtout par une loyale coopération, car tandis qu'il frappe les coups difficiles, tandis qu'il prend les responsabilités compromettantes, c'est une tactique sans honneur d'aller parfumer les blessures qu'il dut faire, de le miner par des sourires perfides, de se créer une popularité acquise aux dépens de la sienne, et de se tenir auprès de lui, comme Absalon à la porte de David, pour embaucher les mécontents. Combien de vicaires qui, sans se commettre jusqu'à la révolte formelle, agissent envers leur curé à la façon de la femme noyée dont parle saint François de Sales !

Son mari allait demander son cadavre à l'encontre du cours du Tibre ; et comme on lui disait que si sa femme s'était noyée il fallait la chercher en aval plutôt qu'en amont : « Non, répondit-il, ma femme ne faisant jamais ce qu'on lui commandait, je suis sûr que si le fleuve a essayé de la faire descendre, elle aura voulu remonter. » N'est-ce point l'image de ces jeunes prêtres qui ont, dans toute leur conduite, la disposition habituelle de l'*Ego vero contra* à l'égard de leur curé ?

Combien encore qu'aucun curé ne peut supporter pour des motifs d'un ordre plus délicat ! Est-ce parce qu'ils sont légers ? Pas précisément. Parce qu'ils sont incapables ? Pas davantage. Parce qu'ils sont stériles dans leur ministère ? Nullement encore ; mais, doués d'un certain esprit, ils n'ont pas le bon ; aussi, quand ils ont passé un an dans une paroisse, le curé n'y peut plus tenir, et il serait obligé de quitter la place si l'administration ecclésiastique, lui venant en aide, n'envoyait bientôt ces trop habiles auxiliaires dans une paroisse rurale pour y expier les péchés de leur diplomatie.

O enfants du sacerdoce ! ne croyez pas que je verse dans le travers du vieillard d'Horace : *Laudator temporis acti*. Ne craignez pas, surtout, que je remplace, dans ma parole, la paternité et la tendresse par la causticité ; mais la force de la vérité me pousse ; on dit que nous sommes bien moins studieux, bien moins réservés, bien moins sédentaires, bien moins humbles,

bien moins pressés de nous rendre à l'église le matin, surtout bien moins obséquieux pour nos curés que nos devanciers. Comme l'Église serait heureuse si nous avions, à la fois, l'instruction de notre siècle et la docilité de nos pères : *Interroga majores, et dicent tibi*[1] !

Avant de finir, pour bien vivifier notre foi sur un sujet si important, rappelons-nous la doctrine des saints Livres et des Saints-Pères à cet égard : Voulez-vous savoir ce que c'est que l'obéissance quant à l'étendue du sacrifice ? *Mors voluntaria, sepulchrum voluntatis*[2], dit saint Climaque. Qui pourrait dire la paix de cette mort et de ce tombeau quand on s'y couche résolûment ! Voulez-vous savoir ce que c'est que l'obéissance par rapport à son excellence ? *Aurea ad cœlum via*, dit saint Pierre Damien ; *Sancta Dei sponsa, Paradisi porta*[3], ajoute saint Augustin. Enfin, voulez-vous savoir ce que c'est que l'obéissance considérée dans ses effets : *Sola Virtus quæ omnes virtutes mente inserit*, dit saint Grégoire, pape[4].

Ressuscitons donc, au presbytère, quelque chose des exemples du désert, et si, dans le monde, l'obéissance a dégénéré en un calcul de servilité et d'intérêt, faisons de la nôtre un exercice vraiment surnaturel. Peut-être

1. Deut. 4, 12.
2. S. J. Clim.
3. S. Aug.
4. S. Grég. *Past.*

êtes-vous encore à cet âge des aspirations généreuses, où le prêtre est tourmenté par le besoin de faire de grandes choses pour l'Église; souvenez-vous que, de toutes vos œuvres, la plus grande est souvent de vous soumettre. Voilà pourquoi, quand Notre-Seigneur est descendu sur la terre, il ne nous a pas dit que ce fût pour accomplir la conquête du monde,—le monde ne lui appartient pas tout entier encore, — il a déclaré que c'était pour faire la volonté de son Père : *Ego descendi non ut faciam voluntatem meam, sed ejus qui misit me Patris*[1]. Je vous rappelle donc à l'essence du ministère ecclésiastique en vous disant avec un Père : *Esto subjectus Pontifici tuo, et quasi animæ parentem suscipe eum*[2].

Je viens de vous montrer l'obéissance de notre souverain Prêtre dans l'Incarnation; que serait-ce si je vous jugeais d'après son obéissance dans l'Eucharistie ? Lui ne murmure pas quand on le place mal, car, à votre premier signal, il quitte le sein de son Père pour habiter la poitrine d'un pécheur sacrilége : *Imitamini quod tractatis.* Lui ne résiste pas quand on lui commande sans affection, car il descend dans vos mains, même quand vous l'appelez avec un cœur voué à de profanes sentiments : *Imitamini quod tractatis.* Enfin, il ne se lamente pas quand on le déplace souvent, car, chaque jour, on le porte à volonté d'un lieu

1. Joan. 6, 42.
2. S. Bas.

à l'autre de cette terre, et il va jusqu'aux chaumières les plus indigentes, les plus reculées de la paroisse pour consoler et bénir : *Imitamini quod tractatis.* C'est, sans doute, à la vue de tels exemples que saint Bernard s'écriait : « Qui me donnera d'avoir cent supérieurs, au lieu d'un ! » C'est que Jésus, en son Eucharistie, reconnaît autant de supérieurs qu'il y a de prêtres à ses autels. Heureux, mes vénérés confrères, si nous pénétrons bien notre âme de cette doctrine ! je ne connais pas de garantie plus certaine donnée au repos de notre vie et de notre mort.

DEUXIÈME DISCOURS

Le Prêtre sauveur.

Qui converti fecerit peccatorem ab errore viæ suæ salvabit animam ejus, et operiet multitudinem peccatorum [1].

Mes vénérés Confrères,

Le pouvoir du prêtre ne s'étend pas seulement sur le corps matériel de Notre-Seigneur, il opère sur son corps mystique, qui est l'Église. Il donne Jésus-Christ aux pécheurs, il doit donner les pécheurs à Jésus-Christ, car, comme Jésus lui-même, nous sommes, par notre ministère, Rédempteurs et Sauveurs. *Sacerdotes Dominus voluit mundi esse salvatores* [2].

Magnifiques attributions, si j'en crois la belle pensée de Pierre de Blois; Dieu, qui a produit tout seul le

1. Jac. 5, 19.
2. S. Hier. *in abdiam.*

monde, ne le régénère que par notre concours, et, tandis qu'il ne voulut pas avoir d'auxiliaire de sa création, il nous établit les coadjuteurs indispensables de sa rédemption : *In opere creationis non habuit qui adjuvaret, in opere redemptionis voluit nos habere adjutores* [1]. Et prenez garde qu'en vous prêchant le zèle ecclésiastique, je ne viens pas vous recommander un luxe de perfection; ceci est bien plutôt la seconde moitié de la charité fraternelle.

J'aurais dû dire la première, car la charité a pour objet le salut des âmes avant le soin des corps; aussi, qu'est-ce que la pitié pour les pauvres, en comparaison de la sollicitude pour les pécheurs? Il est vrai que le monde préconise la première, parce qu'elle s'occupe de ses douleurs, et qu'il supporte impatiemment la seconde, parce qu'elle trouble son repos; il est vrai que nous sommes populaires en faisant l'aumône, parce qu'alors nous donnons, et importuns en attaquant des vices, parce qu'alors nous demandons; mais le monde a beau prodiguer ses enthousiasmes intéressés au prêtre tolérant, la charité n'est pas seulement une attention de bureau de bienfaisance, elle est un apostolat, et elle embrasse, dans ses tendresses généreuses, le monde des esprits avec celui des organismes. Sans doute, en passant à travers la seconde de ces sphères, elle s'appelle la bienfaisance, tandis que, dans la

1. Petr. Bles.

première, elle a pour titre le zèle; mais si les parties qui la composent ne portent point le même nom, elles ne forment qu'une même chose, avec cette différence que, dans la sublime économie de la charité, comme dans la statue de Nabuchodonosor, la bienfaisance, c'est l'argile qui touche la terre, tandis que le zèle, c'est l'or qui se cache dans les cieux.

Fixons bien, sur ce point, notre conduite et nos convictions, nous, prêtres du dix-neuvième siècle, toujours un peu philanthropes à notre insu, qui allons où nous poussent les courants de la popularité, et à qui l'habitude d'intéresser les troupeaux et les gouvernements par le côté matériel de notre dévouement fit trop négliger l'autre. N'oublions pas que nos pères changèrent le monde en demandant l'aumône, non en la faisant, et que nous avons droit à l'attention des peuples, même quand nous nous présentons les mains vides, parce qu'un prêtre qui fait l'aumône de sa foi et de son Dieu à une paroisse sera toujours son premier bienfaiteur : *Ego posui vos ut eatis, et fructum afferatis, et fructus vester maneat*[1]. Voilà notre mission principale; la charité matérielle doit être surtout la recommandation, le laisser-passer de cet apostolat, semblable aux baumes offerts par certains missionnaires des pays sauvages, qui se présentent comme médecins pour se mieux accréditer comme prêtres.

1. Joan. 15, 16.

Plaise à Dieu qu'une telle pensée bien creusée fasse de notre avenir une protestation contre cette société volage, toujours si enthousiaste pour le christianisme quand il rend les hommes heureux, toujours si prévenue contre lui quand il les rend meilleurs; qui décerne des apothéoses aux sœurs de la charité, qui menace d'ostracisme les apôtres; qui a porté saint Vincent de Paul au Panthéon, parce qu'il s'occupa des corps, qui en eût fait descendre saint François-Xavier, s'il y avait été, parce qu'il fut guérisseur et conquérant des âmes; enfin, qui ne souhaite rien de mieux à notre monde infirme et couché sur son chemin de Jéricho qu'un illustre Samaritain pour lui panser ses blessures, tandis qu'il faudrait un autre Saul pour lui verser un peu d'amour à la place de ses égoïsmes invétérés.

Que vous dirai-je, sur un sujet si capital, pour unir la solidité des anciens enseignements à l'intérêt de l'actualité? Posons cette idée initiale, à savoir que, tout comme le scandale, l'incurie du prêtre à l'égard des âmes, est un véritable homicide : *Male vivendo occidunt*[1], dit saint Grégoire; et ailleurs : *Si annuntiare neglexerint, perinde ut homicidæ judicantur*[2]. Au contraire, d'après l'assurance qu'en donne saint Paul, notre zèle pour les âmes est une vraie génération : *Filioli, quos iterum parturio in*

1. Past.
2. *Ibid.*

Christo[1]. Cette pierre angulaire du sujet étant établie, je vais vous exposer : 1° ce que vous devez; 2° ce que vous pouvez dans l'ordre de l'engendrement spirituel.

I

Saint Cyprien déclare que les prêtres sont dans l'Église comme des époux, à cause de leur fécondité : *Sponsis similes, propter fecunditatem*[2]. Et cette fécondité n'est pas, de leur part, un dévouement facultatif; elle est une dette sacrée, dette d'honneur, de justice et de charité. Pour remettre chaque chose à sa place, commençons par la charité.

Ce saint prosélytisme vous est commandé d'abord par la simple charité fraternelle. Au temps du Prophète-Roi, où les rêves humanitaires n'avaient point encore cours dans les spéculations de la terre, le Saint-Esprit disait : *Mandavit unicuique de proximo suo*[3]. Et cette tutelle est si étroitement obligatoire, que si votre frère vient à tomber par votre faute, c'est votre âme qui répondra pour la sienne : *Qui si lapsus fuerit, erit anima tua pro anima ejus*[4]. Ainsi, Dieu n'a pas voulu qu'il y eût en sa maison un seul

1. Galat. 4, 19.
2. S. Cypr.
3. Eccl. 17, 12.
4. 3 Reg. 20, 39.

serviteur stérile. Son Église est un peuple d'envoyés, tous chargés d'annoncer quelque chose sur un théâtre ou sur un autre, et le silence de ceux qui n'évangélisent pas est regardé comme une trahison : *Si tacuerimus et noluerimus annuntiare sceleris arguimur* [1].

Faut-il s'étonner de la sévérité de ces sanctions? Non : *Zelus Dei est charitas,* dit saint Ambroise. Or, l'effet spontané de tout amour, c'est la fécondité; sa tendance, c'est le désir de la multiplication; et toute affection, même spirituelle, qui échappe à cette belle loi : *Crescite et multiplicamini* [2], n'est qu'un égoïsme déguisé. Donc, *Zelus est affectus amoris,* ajoute saint Augustin. *Qui non zelat non amat* [3].

Ici la foi est confirmée par la raison : d'après nos idées naturelles sur la solidarité humaine, les avantages sont confiés aux individus, mais ils appartiennent à la société. Nous possédons la fortune pour l'indigence de nos frères, la science pour leur ignorance, la sensibilité pour leurs douleurs, la foi et la piété pour ceux qui en sont déshérités : par conséquent, toute conviction qui ne donne rien d'elle-même est flétrie devant le sens moral, comme une opulence qui ne fait point l'aumône, et la vie du simple chrétien qui croit, doit être une continuelle propagation de la foi

1. S. Greg. *Past.*
2. Gen. 1, 30.
3. *In Ps.* 118.

dans toute la portée de sa parole et dans toute la sphère de son action.

Voilà pourquoi, même aux yeux du monde, ils sont beaux, sur les chemins silencieux qui conduisent aux mansardes sans crucifix, aux grabats sans consolation, aux hameaux sans instruction religieuse; ils sont beaux, les pas de ceux qui vont évangéliser la paix! Sans doute, le Seigneur nous demande en ceci des soins, non des succès : *Curam, non curationem*[1], mais à ces pauvres qui vous regardent, il ne fallait, pour devenir meilleurs, que quelques appels affectueux de votre part; à ces petits qui vous entourent, qu'un peu plus de fermeté dans votre autorité; à ces vieillards qui vous aiment, que quelques douces paroles à l'oreille ou quelques hommages à leurs cheveux blancs, et, cependant, vous l'avez négligé; malheur à vous pour ce coupable silence : *Væ mihi quia tacui*[2]!

Ce zèle nous est surtout prescrit par la charité sacerdotale. Les rois ne le sont pas pour eux-mêmes; les prêtres, pas davantage. Voilà pourquoi saint Chrysostôme a dit de nous : *Curam fratrum gerere summa vitæ nostræ*[3]. Dans chaque hiérarchie de la création, Dieu a établi des êtres générateurs, des germes féconds pour la conservation des espèces; eh bien! le procréateur chargé de susciter des enfants à l'Église, le père

1. S. Bern.
2. Is. 6, 5.
3. S. Chrys. *de Sacerd.*, c. 4.

de cette race immortelle qui s'appelle les chrétiens, c'est le sacerdoce : *Parentes in præsentem vitam nos generant, sacerdotes in æternam*[1].

Ah ! vous regardiez ce nom de Père, par lequel on vous désigne, comme une tendresse sans signification? Détrompez-vous. Les peuples vous disent : Mon Père ! pour vous avertir qu'il ne vous est point permis de rester stérile. Toute paternité spirituelle qui retient en soi sa puissance créatrice est un désordre contre nature ; et, si l'infécondité des mères est un malheur, celle des prêtres est souvent un crime. Aussi, soyez saint en négligeant cette tâche, dit saint Prosper, vous périrez : *Etiamsi sanctè vivas, periisti*[2].

Donc, ils se sont trompés, ceux qui s'enferment dans leur presbytère à double tour, sous prétexte de travailler à leur propre perfection. Il n'y a pas de parfait parmi les indolents du sanctuaire qui ne se dépensent pas pour les âmes : *Ego libentissime impendam et superimpendar ipse pro animabus vestris*[3]. Donc, ils se sont trompés, ceux qui érigent l'inertie en sagesse, et qui ne lèvent pas une paille dans la maison de Dieu, sous prétexte de ne point faire parler de soi. Sans doute, il y a un zèle naturel qui peut n'être qu'une fièvre de mouvement et de vanité ; mais il y a une paresse naturelle aussi qui aime à poser sur le pié-

1. S. Chrys. *de Sacerd.*, c. 5.
2. *De vit.* cont., lib. I, c. 20.
3. 2 Cor. 12, 15.

destal de la prudence, et, quoique le prêtre qui ne bouge pas soit l'idéal de ceux qui n'en veulent point, défiez-vous de leurs panégyriques intéressés : l'Évangile n'a classé au nombre des sages ni les gardiens muets, ni les serviteurs qui enfouissent les talents. Donc, enfin, ils se sont trompés, ceux qui abandonnent la culture des âmes à des subalternes, sous prétexte de vaquer à l'administration. Messieurs, l'administration, ce sont les rouages extérieurs de l'Église : honneur aux mains capables de les faire mouvoir avec dextérité ! Mais, en dehors de quelques situations exceptionnelles du sacerdoce, qu'est-ce qu'un prêtre qui administre ? Un prêtre qui ne fait pas grand'chose. Administrer, c'est tenir son actif au niveau de son passif, attendre paisiblement à son foyer qu'il prenne fantaisie aux pécheurs de revenir, se donner le plus de considération possible en prenant le moins de peine possible, et commander aux inférieurs tout ce que l'on répugne à faire, sauf à les tenir en suspicion le jour où ils y réussissent trop bien.

Mes vénérés confrères, soyons respectueux pour les formalités, gardons-nous du formalisme. L'Évangile est un amour ; n'en faisons pas une comptabilité. Le monde ne demande pas mieux que de nous surprendre en flagrant délit de bureaucratie pour nous déclarer des fonctionnaires. Rien n'est plus opposé à l'apostolat que ce pastorat officiel, aux yeux duquel saint Paul paraîtrait un fâcheux, qui agite au lieu d'améliorer,

qui se dépense au lieu de s'avancer, homme très-peu pratique, au demeurant, lequel ne sera jamais capable de devenir curé de canton[1]!

Maintenant, je vous le demande sans ironie, n'en est-il pas beaucoup qui font le prêtre parfait à leur image, pour n'avoir point la peine de se faire à l'image du prêtre parfait? Cependant, ne nous abusons pas, Dieu nous demande l'apostolat avant toute autre chose. « Combien reste-t-il de païens dans ma ville de Néocésarée? disait Grégoire le Thaumaturge expirant à l'un de ses prêtres. — Père, il n'en reste que dix-sept. — Que Dieu soit béni! repartit l'auguste pontife, il n'y avait que dix-sept chrétiens quand j'en suis devenu le pasteur. » Voilà le modèle des vrais régénérateurs de paroisse, et, quand viendra le dernier jour, ni les pierres entassées, ni les livres composés, ni les dignités, ni la gloire acquises ne vaudront une brebis du Seigneur ramenée au bercail : *Plus efficies si converteris animam*[2].

Nous sommes surtout obligés envers les âmes, par charité envers Dieu; car l'amour de Dieu tend à l'engendrer dans les cœurs, et la preuve de cette disposition, la voici : *Simon Joannis diligis me plus his? Etiam Domine tu scis quia amo te*[3]. Quel est le témoignage que Jésus demande de cet amour? Écoutez la réponse de saint Chrysostôme : *Poterat dicere : Si*

1. Mot de l'abbé Mullois.
2. S. Chrys. *De sacerd.*
3. Joan. 21, 17.

me amas abjice pecunias, jejunia exerce, super humum dormi, macera te laboribus : nunc vero ait : pasce oves meas[1]. Et, en effet, y a-t-il rien de plus naturel, quand on aime Notre-Seigneur, que de chercher à le faire aimer !

Alors, la première chose qu'on demande en regardant au ciel, ce n'est pas le pain de chaque jour, ce n'est pas même la paix de l'éternel royaume, mais c'est que le saint nom de Dieu soit sanctifié : *Pater noster, qui es in cœlis, sanctificetur nomen tuum*[2]. Durant ces transports du plus grand des amours, Thérèse porte plus d'envie aux apôtres qu'aux martyrs ! et rivalise, par sa miraculeuse prière, avec la miraculeuse parole de saint François-Xavier; un obscur curé, sans quitter son presbytère, tient les yeux fixés sur les frontières de la catholicité pour voir si Dieu avance ou s'il recule dans l'univers; une humble chrétienne, dont parle le P. Faber, prend en main la carte géographique du monde et parcourt en pleurant tous les rivages où Notre-Seigneur n'est pas adoré; sainte Catherine de Sienne fait des génuflexions fréquentes aux quatre points cardinaux pour envoyer des réparations à son Père outragé dans les diverses parties de la terre; enfin, saint Gaëtan expire de douleur, à Naples, pendant la révolution de 1647, à la vue du grand nombre d'âmes qui se perdaient.

1. *De sacerd.*, lib. 2.
2. Matth. 6, 9.

Ces douleurs prosélytiques pourraient-elles vous étonner? Rappelez-vous qu'après Bethléem, après le Calvaire, après l'Eucharistie, après dix-huit siècles de propagande chrétienne, on compte encore, ici-bas, plus de six cents millions de païens. Rappelez-vous que les schismatiques, les hérétiques et les infidèles forment une population supérieure à celle du corps de l'Église. Rappelez-vous que le seul empereur de la Chine tient sous son sceptre, à la surface du globe, plus de sujets que le Dieu des chrétiens. Enfin, rappelez-vous que, dans l'autre monde ou dans celui-ci, Satan règne, suivant quelques-uns, sur un plus grand nombre d'âmes que leur Créateur et leur Rédempteur, et je vous défie de ne pas sécher sur pied, à la vue de cet inexpugnable empire du mal. Mon Dieu! était-ce bien la peine de faire des miracles, de recevoir des soufflets dans nos prétoires, et de mourir sur la terre pour y subir en chemin ces retards humiliants!

Malheur au prêtre qui ne sait point s'identifier avec ces angoisses du Sauveur des hommes! Sur le point d'expirer, Jésus fut saisi, nous dit l'Évangile, d'une douleur immense; il avait soif de toutes les âmes que sa passion ne devait point lui gagner : unissons-nous de cœur et d'action à cette aspiration sublime, et disons, à la vue de ces terres que le Christ n'a pas encore franchies : J'ai soif. A la vue de ces peuples qui marchèrent sur sa croix en signe de renoncement :

J'ai soif. A la vue de ces Églises nationales où la suprématie de son vicaire n'est point reconnue : J'ai soif. A la vue de ces contrées infidèles où son Décalogue est traîné dans la boue : J'ai soif. A la vue de ces pays hérétiques où son Église gémit captive et étrangère : J'ai soif. A la vue de la conspiration déicide qui décime les rangs des chrétiens : J'ai soif. Enfin, à la vue de tant de pécheurs incorrigibles, tant de paroissiens désespérés, tant de brebis perdues : J'ai soif.

Une insatiable convoitise, un mouvement sans frein en avant, ce fut là, toujours, le caractère du zèle. On l'a vu embrasser comme César les terres dont il prenait possession, en disant : J'ai soif. On l'a vu, au temps de saint François-Xavier, après tant de royaumes conquis, regarder encore avec envie vers les bords inhospitaliers de la Chine, en disant : J'ai soif. Et nous aussi, au lieu de parquer nos ambitions apostoliques dans un petit cercle de personnes pieuses, au lieu de nous persuader que la catholicité se porte bien quand notre congrégation ne va pas mal, du fond de notre presbytère, élargissons nos vues, tendons nos bras à toutes les âmes qui manquent à Jésus-Christ, en disant : J'ai soif; alors l'Église aura en nous de vraies sentinelles, non des gardiens endormis et endormeurs.

La grande affliction des troupeaux, c'est surtout le pasteur qui vise à la popularité de la bienfaisance plutôt qu'aux succès du zèle. Je n'ignore pas que le

monde prodigue une admiration superstitieuse à vos aumônes et ses persiflages à votre apostolat : le monde ne sait pas plus ce qu'il fait que ce qu'il dit. Sans doute, vous êtes grands quand vous portez du pain à la mansarde, et quand vous vous faites bénir par les petits orphelins ; vous l'êtes bien davantage quand vous montrez à un pécheur égaré le chemin du ciel. Soulager les membres souffrants de Jésus-Christ, ce fut, autrefois, le ministère des anges au désert ; mais guérir des lépreux et ressusciter des morts, ce fut le ministère de Jésus-Christ lui-même. *Si immensas pecunias eroges, plus tamen efficies si converteris animam*[1].

Le zèle pour le salut des âmes s'impose encore à nous comme une dette de justice. Comment nous en défendre ? Il y a peu de prêtres qui ne soient les débiteurs de Dieu, pour dommages causés dans la gestion de ses affaires : qui n'est tenu à la restitution à son égard pour lui avoir dérobé ou tué quelqu'une de ses brebis ? Or, l'homicide spirituel, comme l'homicide naturel, porte avec lui ses terreurs, ses apparitions vengeresses, ses remords et ses expiations à part. Eh bien ! mon cher confrère, que rendrez-vous au Seigneur en échange de ces âmes perdues par les incuries de votre ministère, par les imprudences de votre affection, par les écarts de votre théologie, par les

1. S. Chrys. *De sacerd.*

imprévoyances de votre autorité? Que lui répondrez-vous quand il vous redemandera sang pour sang, vie pour vie. Prêchez donc, afin que la seconde moitié de votre carrière répare les fautes de la première. Insistez avec opportunité, avec importunité, accusez, conjurez, tonnez en toute patience et doctrine[1], et ne craignez qu'une chose, de mourir avant d'avoir fait autant de bien que peut-être, jadis, vous avez causé de mal.

Vous êtes donc tenu à cet apostolat par la justice des réparations; mais, plus encore, par celle des conventions. Si je remonte le cours de votre passé, il fut un temps de triste mémoire où vous erriez loin du Seigneur comme une brebis perdue. Dans ces jours néfastes de votre jeunesse sacerdotale, le Seigneur dépêcha vers vous un messager de sa miséricorde et vous fûtes sauvé. Mais, à l'heure du pardon, sa miséricorde vous imposa, comme à Pierre, cette sublime réparation : *Et tu, aliquando conversus, confirma fratres tuos*[1]. Certes, saint Pierre n'oublia pas d'accomplir la pénitence de son bon Maître; mais, vous, quels sont vos dévouements envers des malheureux dont vous connaissez si bien la misère? Allez donc les trouver; le péché et la vertu sont deux régions que vous avez fréquentées tour à tour; parlez-en avec l'autorité de vos coûteuses expériences. Hélas! vous fûtes

1. Luc, 22, 32.

comme ces coupables, autrefois; mettez-leur la main sur des blessures qu'ils portent au cœur sans s'en douter! Vous êtes plus purs qu'eux aujourd'hui, donnez-leur des nouvelles d'une félicité qu'ils ne connaissent pas. O prodigue revenu! qui savez la langue de ces illusions et le traitement de ces douleurs, heureuses vos fautes si elles vous faisaient au moins prêcher, avec l'éloquence de la gratitude, une grâce dont vous êtes la touchante preuve : *Et tu, aliquando conversus, confirma fratres tuos.*

Donc, mes vénérés confrères, à titre de restitution comme de fidélité : *Ite ad oves quæ perierunt domus Israel*[1]. *Ite angeli veloces ad gentem convulsam*[2]. Je sais les excuses que vous alléguez tirées de vos infirmités intellectuelles; saint François d'Assise n'avait que des talents médiocres; qui a plus victorieusement que lui remué le monde? Je sais ce que vous alléguez de vos infirmités physiques; saint Grégoire avait une santé si débile qu'il ne pratiqua pas toujours l'abstinence le Vendredi-Saint; qui a plus énergiquement travaillé le sein de l'Église? Ah! que Dieu nous donne beaucoup de pasteurs façonnés sur ce type tracé par saint Charles Borromée : « Un bon curé ne doit se mettre au lit qu'après trois accès de fièvre », et bientôt la face des choses sera renouvelée : mais,

1. Matth. 10, 6.
2. Is. 18, 2.

aujourd'hui, tout aussi bien qu'aux anciens jours, qu'il y a lieu de s'écrier : *Væ pastoribus Israel! neque quod abjectum erat reducebant; neque quod perierat quærebant; neque confractum alligabant; neque infirmum consolidabant; se, non gregem pascebant: Omnes quæ sua sunt quærunt, non quæ Jesu Christi*[1]. Or, une des attitudes les plus odieuses aux yeux de Dieu, c'est celle de cet égoïste du sanctuaire qui a promis d'être sauveur et qui se drape, au milieu de la démoralisation générale, dans l'indifférence de Caïn : *Numquid ego sum custos fratris mei*[2]? Grande honte pour l'Église, mes vénérés confrères, qu'il y ait tant de prêtres et si peu d'ouvriers, si bien qu'un auteur a pu soupirer cette lamentation accusatrice contre nous : *Multi sacerdotes! Pauci sacerdotes*[3].

Enfin, notre apostolat est une dette d'honneur chrétien; elle est facile à justifier en principe. Tout chargé d'affaires qui ne défend pas les intérêts commis à sa garde est coupable de trahison; tout ambassadeur qui ne remplit pas le mandat de son maître est accusé de félonie. Eh bien! nous sommes les légats de Notre-Seigneur Jésus-Christ; ses instructions formelles nous prescrivent de poursuivre les âmes, et, à leur place, nous poursuivrions, tantôt des vogues éphémères,

1. Ezech. 34, 4.
2. Gen. 4, 9.
3. Auct. *op. imperf. in Matth.*

tantôt de coupables ambitions, sans forfaire à la loyauté autant qu'à la conscience!

Et il en est, cependant, qui visent à tous les succès excepté à celui de convertir; tout au plus estiment-ils les conversions comme recommandations, comme apostilles de leurs prétentions d'avancement. Combien d'autres sont plus ambitieux de gagner des sympathies que des âmes, et rappellent ce diplomate moderne dont la célèbre déconvenue renferme une moralité utile pour vous! Après le congrès de Vienne, où les monarques de l'Europe s'en étaient partagé les populations, et où cet ambassadeur n'avait rien obtenu pour son maître, il disait à ses collègues : « Messieurs, vous emportez des âmes par millions, et moi qu'emporterai-je? — Vous, lui dit un confrère cruellement ironique, vous emportez tous les cœurs! »

Entendez-le bien, jeunes prêtres qui vous inquiétez peu si vos prônes sont stériles, si votre confessionnal est inaccessible aux pécheurs, si votre ministère sauve moins qu'il ne brille; en un mot, si les âmes vous échappent tandis que vous ravissez les cœurs. Et, cependant, que répondrez-vous en rentrant à la cour de ce souverain Maître qui vous avait dit en vous envoyant : *Da animas, cætera tolle tibi*[1]? Et elle n'est pas d'aujourd'hui cette tendance de notre sacerdoce à se prélasser dans la pose, dans le confortable et dans

1. Gen. 14, 21.

les tâches d'agrément quand il faudrait se sacrifier, car voilà deux siècles que saint François-Xavier, du fond des Indes, écrivait à nos pères cette apostrophe foudroyante : « O savants théologiens, grands controversistes, brillants prédicateurs, pasteurs honorés et entourés ! dérangez-vous donc un peu, passez les mers, et venez apprendre à mes pauvres sauvages qu'il y a un Dieu en trois personnes ! »

Que votre apostolat soit une dette d'honneur, c'est encore plus facile à prouver par comparaison. Comparez-vous, d'abord, aux ministres du mal. Quoique Dieu ait limité la fécondité du mal, ainsi que celle des monstres, rien n'est effrayant, néanmoins, comme cette infernale pullulation. Voyez plutôt : le mal s'organise avec des habiletés et des sacrifices qui donnent une effrayante mesure de la puissance de Satan. Il a des apôtres dans les villes, il en a dans les campagnes; il a des presses pour faire voler sa parole, il a des millions pour la propager, il a les chemins de fer pour colporteurs, il a les oisifs des deux hémisphères pour abonnés. Pendant que notre crédule insouciance se berce au hamac du navire, lui s'y blottit, et dispose de la sainte-barbe, prêt à nous faire sauter quand son heure sera venue. Pendant que nous bornons nos vues prosélytiques à quelques âmes privilégiées, lui a des relations internationales; il occupe les souterrains du monde entier; puis, quand cela lui plaît, il n'a qu'à frapper la terre du pied pour en faire sortir des légions,

et, dans un jour de bataille, il trouve toujours des soldats et des martyrs.

Cependant, les disciples du bien s'endormiraient dans une sécurité trompeuse? Une sorte de vision infernale leur ferait contempler les catastrophes de la terre comme un livre fermé? *Erit vobis visio omnium tanquam libri signati*[1]? Non! non! si c'est pour nous un crime de ne point agir, ce serait la stupidité de l'endurcissement de ne pas même comprendre. Les apôtres n'étaient que douze, et ils convertirent le monde; on nous compte par phalanges innombrables, et nous n'apercevons pas que le monde nous échappe de toutes parts? Donc, qu'il soit flétri dans notre estime, le titre de prêtre libre, quand les infirmités ne l'imposent pas. Nous sommes d'un siècle où l'on ne pardonne pas aux principes paresseux, et toute conviction qui demeure à l'état de spéculation quand elle devrait prendre les armes est flétrie comme un drapeau qui ne se défend pas. Prêtres du Seigneur, n'infligez point cet affront à votre foi, car la plus grande calamité de nos tristes jours serait si l'avenir pouvait dire : En ce temps-là, les mœurs et les croyances étaient en ruines, et, pendant les écroulements de la patrie, de l'Église, du monde matériel et moral, les propagandes impies vainquirent celles de la vérité; les fils de Voltaire tinrent mieux leur drapeau que les fils des croisés.

1. Is. 5, 8.

Je vous ai dit : Comparez-vous aux ministres du mal; j'ajoute : Comparez-vous aux ministres illustres du bien. Pour l'amour de ce Christ que nous prêchons si mal, il y a d'autres prêtres qui abandonnent leur pays et leur mère, et qui vont affronter au loin les rigueurs de l'exil et la mort des martyrs. O mon cher confrère! qui vous donnez si peu de souci pour les âmes, n'avez-vous point un condisciple aux missions étrangères? Pensez à lui quelquefois. Il me semble le voir, ce héros de l'apostolat héroïque, paraître tout à coup dans votre confortable presbytère, et, promenant un regard étonné sur vos œuvres, vous dire : « Nous « convertissons des sauvages qui veulent nous faire « mourir, et vous ne pouvez rien sur des paroissiens « qui vous aiment trop! Nous donnons de notre sang, « et vous ne voudriez pas souscrire pour quelques « gouttes de sueur de plus à ce contingent de sacri- « fices par lequel il s'agit d'assurer à Dieu l'empire du « monde? O prêtre! qu'auriez-vous fait dans les pré- « toires de Cochinchine, si Jésus-Christ vous y avait « appelé pour lui servir de témoin? Vous êtes la pro- « pagation de la foi en-deçà des frontières; envoyez- « nous donc vos annales pour encourager notre agonie « et récréer notre captivité, ou bien ne lisez plus les « nôtres, car ces pages saintes sont entre vos mains, « comme les Écritures aux mains des Juifs, pour pro- « noncer votre condamnation. »

Maintenant, quelle est l'importance de l'acquitte-

ment de cette triple dette par rapport à votre bonheur sacerdotal? Écoutez la réponse du prophète : *Cum effuderis esurienti animam tuam, et animam afflictam repleveris, orietur in tenebris lux tua; et requiem tibi dabit Dominus, et implebit splendoribus animam tuam*[1]. Quelle importance a ce même devoir par rapport à la grandeur du prêtre? Par cette fonction, il devient semblable à Élie demandant au Seigneur de mourir pour ne pas voir la désolation de la maison de Dieu, à Néhémie tombant en défaillance à l'aspect des murs de la cité sainte renversés. Et, au milieu de la défection générale, un beau spectacle à contempler, c'est ce sublime réparateur des ruines qui, appuyant d'une main les colonnes branlantes de l'Église, de l'autre commandant à la marée montante des blasphèmes et des scandales de s'arrêter, s'écrie : *Quis infirmatur et ego non infirmor? Quis scandalizatur et ego non uror*[2]?

Enfin, voulez-vous savoir l'urgence suprême du payement de cette dette? C'est que la justice divine est terrible pour ceux qui ne la payent pas. Certains docteurs affirment qu'il y a plus de prêtres damnés pour avoir insuffisamment travaillé que pour avoir mal vécu. Au contraire, comment serait-il perdu, celui qui en préserva beaucoup d'autres? Non, non, de

1. Is. 18, 10.
2. 2 Cor. 11, 29.

même que Jonathas, sauveur d'Israël, eut tout le peuple pour avocat le jour où il fut condamné à mort par son père, si bien que la colère de Saül fut désarmée par cette acclamation : *Ergone morietur Jonathas qui fecit salutem magnam in Israel*[1]? de même un prêtre qui opéra des prodiges de conversion dans l'Église, comptera autant de défenseurs au tribunal de Dieu qu'il envoya d'élus au-devant de lui, et toutes ces voix réunies formeront en sa faveur cette plaidoirie de reconnaissance à laquelle le cœur du souverain Juge ne résistera pas : *Ergone morietur Jonathas qui fecit salutem magnam in Israel?*

II

Heureusement, mes vénérés confrères, si nous devons beaucoup, nous pouvons beaucoup dans l'ordre de l'apostolat. Je ne suis pas un utopiste, et je sais la difficulté de triompher des entêtements, des convoitises et des frivolités du monde; mais ce que je sais bien aussi, c'est que des oppositions invincibles au zèle ordinaire cèdent à celui des saints, et que notre puissance d'engendrement ne doit se mesurer que la vie de saint Paul ou celle de saint François-Xavier à la

1. I Reg. 4, 45,

main. L'engendrement surnaturel est subordonné aux mêmes conditions que l'engendrement naturel; il requiert l'action, l'amour et la santé de l'être générateur. Où en sommes-nous par rapport à ces trois devoirs de la paternité apostolique?

Notre action? quel prêtre peut se vanter d'y avoir épuisé ses ressources? Aussi, de nos jours comme au temps du Sauveur : *Messis multa, operarii pauci*[1]. Pour rendre cette vérité plus sensible, rien de mieux que d'en actualiser l'application. Quand le sol tremble sous nos pieds, et quand la révolution sociale menace de nous engloutir, d'où sortent, sous des noms divers, les sophismes agitateurs? Voici le programme de cette charge à fond contre notre civilisation. Des utopistes se sont levés qui ont dit : « La fin de l'homme, c'est la jouissance; or, comme la jouissance est un produit qui coûte cher, je demande une portion du champ voisin pour acheter la quotité qui me revient. » Telle est la substance du socialisme dégagé de tous les palliatifs de la phrase. Donc, cette idée funeste est inoculée dans la tête du monde actuel par les conspirations internationalistes, prête à en sortir tout armée comme Minerve du cerveau de Jupiter, et c'est le devoir de tout prêtre initié aux besoins de son temps de la combattre.

Mais quelle puissance sacerdotale y suffira? Point

1. Matth. 9, 37.

de récriminations, point d'agressions, point de collisions violentes de notre part; seulement, que chacun de nous lève bien haut sa croix comme on fait d'un étendard sur le champ de bataille, qu'il inaugure de grands sacrifices dans sa vie, qu'il se fasse martyr de la charité sur un théâtre ou sur un autre, et, bientôt, les multitudes, ravisées, se diront : « Donc, on nous avait trompées, la fin de l'homme ce n'est pas la jouissance, c'est le sacrifice en ce monde et une espérance proportionnée dans l'autre. » Par cette simple substitution de termes, le plan de l'univers politique est remis dans son aplomb, et la révolution est finie.

Est-ce là la digue que nous lui avons opposée? Nullement. A peine chaque éruption du cratère éteinte, les prêtres se sont endormis sur ces bords volcaniques, ils se sont divisés, ils se sont élevés, ils se sont donné tous les plaisirs permis, et des hauteurs sacrées qu'ils occupent, ils envoient au monde la même leçon que l'ennemi repoussé : « La fin de l'homme, c'est le bien-être. » Seulement, lui concluait : « Comme je n'ai rien pour acheter du bien-être, je demande l'excédant de mon voisin », tandis que nous disons par nos actes : « Comme j'ai à peu près le nécessaire, je déclare que chacun doit se contenter de ce qu'il a. »

Voilà une inconséquence qui crie contre nous, aux yeux des masses, mes chers confrères; voulez-vous ramener les chances pour nous? Commençons une grande croisade de sacrifices. Oui, en face des folies

de la convoitise, celles de la croix, et, par le régime des contraires, l'Europe dégénérée refleurira. Quand, jadis, le monde païen tombait en dissolution, nos pères fuyaient, nu-pieds, les délices des grandes villes, ils allaient donner des leçons aux sybarites de Rome dans les arènes de la Thébaïde, et les souillures de la décadence s'évanouirent de honte aux sévères spectacles du désert. Aujourd'hui, à la place de ce sacerdoce crucifié, que voyons-nous? Un sacerdoce à l'état d'affirmation indolente, assis à des foyers de plus en plus confortables, et ne travaillant guère que d'un concours platonique au relèvement des choses, parce que Dieu fait des miracles pour lui et sans lui.

Avec une croisade de généreux sacrifices, organisons celles de la sainte parole. Oui, un Jonas à chaque Ninive, un Nathan à chaque David, un Isaïe à chaque Babylone, un Jérémie sur toutes les ruines, des voix de prophète à l'oreille de tous les ignorants et de tous les pervers, et un beau renouvellement s'opérera. Mais l'apostolat héroïque est une dépense surabondante de forces et de vie, et ne compte ni ses minutes, ni ses sueurs. Nous, en temps de choléra ou de persécution, nous nous sacrifions bien jusqu'à la mort; en temps ordinaire, nous sommes là, tout au plus et d'assez mauvaise grâce, jusqu'à l'heure de notre repas; aussi, comme des conquérants pétrifiés dans la routine, pardonnez-moi ce mot, nous piétinons sur place au lieu d'avancer.

Avec une croisade de saintes paroles, essayons celles des ferventes prières. Il y a quarante ans, la France s'agenouilla, une semaine durant, pour demander au Ciel la conversion de l'Angleterre ; bientôt un mouvement de retours extraordinaires au catholicisme annonça que l'île des saints était atteinte au cœur; d'illustres docteurs désertèrent son symbole, semblables aux pierres qui se détachent des édifices quelque temps avant l'écroulement; le Seigneur avait visité Leviathan, ce serpent tortueux si puissant au milieu des flots : *Visitabit Dominus Leviathan, serpentem tortuosum qui in mari est*[1]. Eh! quelle ne serait donc pas la force d'une coalition de prêtres, faisant violence au Ciel avec l'oraison de saint Ignace ou de saint Jean d'Avila? Mais les contemplatifs ont disparu de la tribu sacerdotale; à peine la prière d'obligation reste en honneur parmi nous, celle de dévotion a presque entièrement cessé, et quand l'Église a besoin de bras pour la défendre du côté du Ciel, nous comptons sur les vertus des bonnes âmes et sur l'intercession des communautés.

Ah! si un nouvel Innocent III voyait de quel côté penche, aujourd'hui, la basilique de Latran, il serait curieux de savoir si c'est un prêtre qui la soutient, ou bien quelque convers obscur de la Chartreuse ou du Carmel. Cependant, d'après les révélations des saints,

1. Is. 27, 1.

ce sont les prêtres, surtout, qui font les ruines par leurs péchés, ce sont les prêtres qui doivent contribuer à la réparation par leurs vertus. *Vos estis presbyteri in populo Dei,* dit le Saint-Esprit, *ex vobis pendent animæ eorum*[1]. *Absque sacerdotibus,* ajoute saint Chrysostôme, *ulla sanctorum congregatio*[2]. *Sacerdotibus proprie animarum commissa est sollicitudo*[3], s'écrie saint Prosper. O prêtre! vous ne l'êtes donc que de nom quand vous abjurez cette mission pour une sorte de quiétisme oriental qui vous fait assister aux effrondements de la Cité sainte avec la honteuse inertie de l'impassibilité.

Et je ne suis pas un enthousiaste superstitieux en croyant le monde actuel guérissable par notre action apostolique. Un des signes les plus divins du catholicisme, c'est que, comme Jésus, le lendemain de ses jours de Calvaire, il a toujours le pouvoir de se ressusciter. Voici comment le prodige s'accomplit. Savez-vous ce que c'est qu'une résistance à mort dans la guerre, l'effort désespéré d'un peuple menacé de périr? Ce jour-là, chaque tronçon de fer devient un glaive, chaque pavé sert de projectile; on tire derrière chaque buisson, on se bat à chaque carrefour; les enfants y viennent porter l'image des ancêtres, les femmes pousser des cris, les vieillards y parler au

1. Judith. 8, 25.
2. *De sacerd.*
3. *Lib. de vit. cont.*

nom de la patrie; ensemble on dit adieu au foyer, ensemble on jure de n'y rentrer que vainqueur, et, rarement, Dieu permit qu'un peuple si digne de vivre reçût les gloires de l'extermination.

Voilà l'image de l'assaut suprême que nous avons à livrer pour conserver le monde à Jésus-Christ. A l'heure prédestinée, l'esprit de Dieu dira à ce catholicisme bâillonné et garrotté par toutes les diplomaties de l'Europe : Samson, les Philistins sont sur toi! et Samson se lèvera. Du haut du trône de saint Pierre, la papauté criera à ses combattants : Pontifes! donnez le signal d'alarme du haut des remparts; pasteurs! doublez votre garde autour des troupeaux; docteurs! montrez les brèches ouvertes aux murs de Jérusalem; un soldat du bien contre toute attaque du mal, du renfort sur tous les points menacés, partout de ces résistances qui meurent à la peine et qui ne capitulent pas, et les restes d'Israël seront sauvés! La vitalité de la vraie religion ne consiste pas seulement à la faire vivre toujours, mais à la faire revivre plus glorieuse que jamais après ses passagères apparences de mort.

La force attachée à l'action, dans notre apostolat, se centuple par celle qui vient de l'amour, car la fécondité spirituelle dépend à la fois de la semence jetée, et du sentiment qui la fait fructifier. Observation instructive! quand le Seigneur nous envoie pour conquérir le monde, il ne nous remet pas une épée,

mais bien sa parole. Or, de même qu'il faut haïr pour vaincre par le glaive, il faut aimer pour triompher par sa parole. Chaque éloquence a sa source principale d'inspiration ; le souffle, le maître ressort de la nôtre, c'est la tendresse. Les apôtres ont prêché l'Évangile dans vingt langues qu'ils ne savaient pas, mais ils palpitaient d'un amour plus fort que la mort, et leur petite croix de bois a courbé plus de têtes que l'épée des grands conquérants. Saint Bernard haranguait souvent des multitudes qui ne l'entendaient pas, mais son cœur arrivait plus loin que son discours, et les mères effrayées arrachaient leurs enfants à cette mystérieuse fascination. Voulez-vous savoir le secret de la domination de Moïse? *Moyses erat vir mitissimus super omnes qui morabantur in terra*[1]. Quelle est l'explication de ces apostolats miraculeux de saint François de Sales, de saint Vincent Ferrier, de saint Patrice, surtout de saint François-Xavier, qui convertit jusqu'à dix millions de ces infidèles si rebelles à notre voix? ce n'est peut-être pas qu'ils prêchassent toujours mieux que nous, mais ils aimaient davantage. *Beati mites! quoniam ipsi possidebunt terram*[2].

O mon cher confrère ! qui vous plaignez de la stérilité de vos efforts, faites l'examen de conscience de votre cœur dans ces efforts même. Vous êtes-vous donné avec amertume ou avec amour? le Saint-Esprit

1. Num. 12, 3.
2. Matth. 5, 4.

vous a dit : *Si zelum amarum habemus non est ista sapientia desursum descendens*[1]. De son côté, un génie grand et pur a écrit : « Dieu n'a pas permis que l'on pût faire un bien moral à l'homme autrement qu'en l'aimant[2] », afin que la rédemption de chaque âme fût une imitation de la rédemption du monde. Or, aviez-vous raison de compter sur ce prosélytisme aigre et intolérant qui faisait mal le bien lui-même? Ce qui vous manqua le plus, pour le succès, ce fut vous, c'est-à-dire la foi en la puissance d'une faiblesse inaltérablement bienveillante!

N'allez pas vous croire déshérité, en effet, de toute domination conquérante, parce que vous partez avec la seule charité pour arme d'attaque et de défense. Par là, vous disposez d'une force incommensurable. L'homme résiste à la ruse, il résiste au talent, il résiste à la violence, il résiste même à la prière, il ne résiste pas à une invincible sympathie. *Nihil fortius amore.* Voilà le seul vainqueur qui ne soit jamais vaincu. Aussi, celui d'entre nous qui s'est dit en entrant dans une paroisse : Je les courberai sous le joug d'une volonté indomptable; celui-là se prépare un avenir belliqueux et désenchanté; mais celui qui s'est dit : Je les aimerai indociles, je les aimerai dégradés, je les aimerai murmurateurs, je les aimerai persécuteurs, et, même quand ils m'insulteront par la fuite,

1. Jac. 3, 14.
2. Le P. Lacordaire.

je les poursuivrai par la tendresse; celui-là est de la race de ces forts à qui l'Écriture donne le beau surnom de preneurs de villes; les âmes ne peuvent pas lui manquer, parce que les cœurs lui appartiennent, et si Alexandre légua son empire au plus digne, Jésus abandonne le sien au plus aimant.

La charité, c'est l'enchantement perpétuel qui empêche de jamais désespérer des autres et de soi-même, partant le point fixe avec lequel on peut soulever le monde : écoutez-moi donc, ô pasteur malheureux que vos brebis ont abreuvé de fiel, et que vos mécomptes ont réduit à la prostration douloureuse de Gethsémani, écoutez-moi : après avoir tout fait pour sauver vos rebelles, il y a quelque chose de mieux à faire, c'est de les aimer quand même. Les jours de l'ingratitude passeront, l'amour aura les siens. Il n'y a pas d'apostolat plus sublime, ni plus efficace que celui-ci : *Omnia sustineo ut ipsi salutem consequantur*[1].

Et par cet apostolat, vous pouvez être les sauveurs de la patrie, en même temps que de votre troupeau. Les autres prosélytismes sociaux ne font que diviser, la charité réunit toujours. Jamais les hommes de ce temps ne fraterniseront dans un même principe politique, ils peuvent s'embrasser dans l'Évangile que nous prêchons. O apôtres de l'amour de Dieu et des

1. II Tim. 2, 10.

hommes ! je vous salue donc comme les vrais missionnaires de la pacification nationale.

Un poëte polonais a composé, pour sa malheureuse patrie, cet apologue touchant :

Une femme étant tombée en léthargie, son fils appela des médecins. — Je la traiterai selon la méthode de Brown, dit l'un; les autres répondirent : Qu'elle meure plutôt que d'être traitée selon Brown. — Je la traiterai selon la méthode d'Hahnemann, dit le second; les autres répondirent : Qu'elle meure plutôt que d'être traitée par Hahnemann. — Alors, le fils s'écria dans son désespoir : « Ma mère ! » — A cette voix émue, la mère se réveilla, et elle fut guérie.

Avez-vous compris? les hommes de parti sont les médecins qui dissertent près de la couche douloureuse de la France; les hommes de charité sont les fils qui aiment et qui la réveillent de son agonie. Laissons donc les empiriques invoquer Brown ou Hahnemann, c'est-à-dire lever, tantôt un drapeau, tantôt un autre, comme symbole de restauration; nous, donnons de notre sympathie, crions souvent : Ma mère ! et notre mère, en nous entendant, reviendra de son évanouissement. Nous pouvons la faire revivre en lui ramenant la chaleur au cœur, tout comme la faire mourir par nos divisions prolongées, car c'est surtout de cette maladie que les patries finissent : *Omne regnum in seipsum divisum desolabitur*[1].

1. Luc, 11, 17.

Enfin, nous avons un pouvoir plus grand encore que celui de l'action et de l'amour, pour l'engendrement spirituel, c'est celui de la sainteté. S'il y a ici des prédicateurs inécoutés ou repoussés, à qui les autres moyens ne réussissent pas, qu'ils apprennent à être sauveurs par ce procédé infaillible : *Sanctifico me ipsum ut sint et ipsi sanctificati*[1]. Voilà un levier puissant qui nous reste quand tout nous échappe. Aussi, qu'on emprisonne le Pape, qu'on nationalise partout l'Église, qu'on supprime le budget des cultes, qu'on empoisonne de plus en plus l'esprit public, même quand nous ne compterions plus comme influence visible sur la terre, nous y serions une puissance par nos vertus ; car nos vertus peuvent être, à notre insu, la clef de voûte de l'ordre européen.

Ne vous en étonnez pas. Dieu ne s'est point proposé autre chose, dans la formation des sociétés, que sa gloire par la moralisation des hommes. Le résultat final de la constitution des peuples n'est point de satisfaire des glorioles nationales, et d'élever une patrie aux dépens de l'autre ; c'est de produire des élus : *Omnia propter electos*[2]. Aussi, peut-on dire que les saints, par rapport à un pays, sont une céleste compagnie d'assurances contre les fléaux. Les peuples ne durent, dit Bossuet, que tant qu'il y a de saints à tirer de leur multitude. Certes, Dieu n'a pas été exigeant

1. Joan. 17, 19.
2. II Tim. 2, 10,

quand il a fondé cette solidarité du salut de tous par les mérites de quelques-uns; il ne demandait que dix justes à Sodome pour lui faire grâce; il épargne longtemps Israël à cause du seul David, son serviteur : *Propter David servum meum*[1]; et aujourd'hui, c'est peut-être quelque prêtre perdu dans un coin de succursale ou de séminaire qui est le vrai protecteur de l'univers.

Mais quand les anges du Ciel peuvent dire, en regardant notre sanctuaire, cette parole désolée : *Defecit sanctus*[2]; quand une société n'a plus de saint à interposer entre le Ciel et sa misère, inférieure, sous ce rapport, à la Grèce volage, qui faisait chanter l'innocence dans les catastrophes publiques pour les conjurer, cette société est une sorte de blasphème vivant qui dresse sa tête contre Dieu; bientôt, Dieu provoqué se lève à son tour, le glaive en main; et alors, si les nations ne sont pas teintes du sang de Jésus-Christ, la Pentapole disparaît dans la lave; Ninive n'a que quarante jours pour faire pénitence; Babylone tombe de ses jardins suspendus aux pieds de Nabuchodonosor; une voix s'en va hurler autour des murailles : Malheur à Jérusalem! et, à la place où s'étalait l'éternité de Rome, un barbare passe la charrue et sème des moissons.

Au contraire, si les sociétés sont surmontées de la

1. Ps. 60, 4.
2. Ps. 11, 2.

croix, qu'y voit-on quand on n'y voit pas la sauvegarde de la sainteté? Alors, la révolution est déchaînée comme une trombe permanente dans leur histoire; elle fait voler les trônes en poussière, elle ébranle le sol et les frontières des patries; enfin, elle désole les peuples, tantôt par des mirages cruels, tantôt en leur imposant le martyre de l'extermination lente par leurs propres mains, si bien qu'ils s'étonnent de tout ce qu'ils peuvent souffrir sans en mourir! Et, maintenant, comprenez, nation royale qui méditez sur les oscillations de l'Église! instruisez-vous, sauveurs de presbytère qui pouviez commander aux vents et à la tempête par de grandes vertus, et qui n'y avez jamais pensé : *Et nunc erudimini qui judicatis terram*[1]!

Au terme de cette méditation, qui d'entre nous ne conviendra pas qu'il lui reste quelque chose à faire? Tant pis pour ceux qui oublieraient leur sublime mission de travailleurs loués par le père de famille au jour de l'ordination, pour se changer en une façon de bonzes ou de fakirs insouciants de la défense catholique! Malheur à nous, surtout, le jour où le Seigneur, regardant notre paroisse et notre inaction, aurait lieu de pousser cette plainte : « Je suis seul à fouler le pressoir : *Torcular calcavi solus*[2]! »

L'Église, comme une Rachel éplorée, se tient en ce

1. Ps. 2, 10.
2. Is. 63, 3.

moment à vos pieds, et vous implore par ces paroles sacrées : *Da mihi liberos alioquin moriar*[1]. Rendez-vous à cette prière de mère en disant à toutes les âmes qui ne lui appartiennent pas : *Ecce omnes animæ meæ sunt*[2]. Interprète de sa douleur, j'ose renouveler, ici, la scène fameuse de Vincent de Paul, plaidant en faveur d'autres misères devant ses filles de la charité : Or sus, je les dépose à vos pieds, tous ces pécheurs dont le sort dépend des soins de votre tutelle. Si vous le voulez, ils vivront; si vous ne le voulez pas... prenez garde avant de prononcer leur éternelle damnation. Du fond de ce cénacle où Dieu nous a parlé au cœur, jetons donc un coup d'œil assuré à toutes nos difficultés, et tâchons de nous faire plus grands qu'elles.

Je sais que mon tableau vous paraîtra un peu chimérique, et que vous m'accuserez d'ignorer la perversité du monde; mais je connais une force plus grande encore que celle-là, c'est celle qui est descendue en vous par la divine efficace d'une telle mission : *Ite, docete.* Oui, allez contre la défaveur populaire, allez contre le débordement du sensualisme, allez contre la léthargie de l'indifférence. allez contre les partis pris de l'incrédulité, allez contre tous les découragements de la nature et contre toutes les oppositions de l'enfer. Est-ce que jamais les circonstances furent plus pres-

1. Gen. 30, 26.
2. Ézech. 18, 14.

santes et les événements plus capables de stimuler votre ardeur ?

Je vous en conjure par les autels désolés de mon Dieu, par les gémissements de l'Église persécutée, par les tristesses de la papauté captive, par les orages qui apparaissent suspendus à notre horizon, par toutes les douleurs et par toutes les craintes qui assombrissent en ce moment notre espérance, sans la faire défaillir, je vous en conjure, soyez dociles à cette grâce : *Adjuro vos ne in vacuum gratiam Dei recipiatis* [1]. Aussi bien, j'ai deux récompenses à vous proposer de la part du Seigneur : la première vous est assurée ici-bas : *Dulcis est somnus operanti* [2]; la seconde vous est réservée dans l'éternité : *Qui ad justitiam erudiunt multos quasi stellæ in perpetuas æternitates* [3]. *Amen.*

1. 2 Cor. 6, 1.
2. Eccl. 5, 11.
3. Dan. 12, 3.

QUATRIÈME JOUR

Le Prêtre pasteur.

Pascite qui in vobis est gregem Dei[1].

De tous les titres que Notre-Seigneur s'est donnés et qu'il a bien voulu partager avec nous, il n'en est pas de plus sympathique que celui de Pasteur! Les autres dominateurs intitulent leurs conquêtes : un empire; celui-ci donne à la sienne le doux nom de bergerie. Dans l'État, toute agrégation de citoyens s'appelle une ville; dans l'Église, les familles spirituelles s'appellent un bercail : aussi, aux magistrats des cités Dieu donne un glaive pour les défendre; à nous, une houlette pour les garder.

Et cette image pieuse a tellement frappé le cœur du monde, qu'elle n'a rien perdu de son charme patriar-

1. I Petr. 5, 2.

cal, même pour les âmes blasées de notre temps. Cependant, voilà longues années qu'elle est populaire parmi les chrétiens, car la première figure, essayée par la naïve peinture de nos aïeux aux catacombes, fut celle du bon Pasteur portant sur ses épaules la brebis retrouvée. Il y a plus : le sentiment philosophique du jour, qui est peu favorable aux apôtres, aux docteurs, aux confesseurs, et même aux martyrs, décerne volontiers son admiration et ses vers au bon Pasteur, et les deux types du catholicisme les moins exposés aux sourires du monde sont : la sœur de charité et le curé de village. Voilà une belle portion de l'héritage de Jésus qui vous est encore confiée; quel moyen de le faire revivre à ces augustes fonctions?

Certes, si un Père appelle les prêtres en général : *Columnæ quæ nutantis orbis statum sustinent*[1], à plus forte raison ceux-là sont-ils colonnes, sur qui repose une si grande partie de la moralité catholique, et de qui Notre-Seigneur a dit, après l'Ancien Testament : *Percutiam pastorem et dispergentur oves gregis*[2].

De même que l'Eucharistie est l'abrégé des merveilles divines, la charge pastorale est le résumé des prérogatives sacerdotales. Le pasteur, en effet, est toujours pontife, toujours juge, toujours prédicateur, toujours apôtre, toujours père des pauvres; de telle

1. S. Eucher. hom. 3.
2. Zach. 13, 7.

sorte, que par là vous cumulez les honneurs du sanctuaire, et que tous vos devoirs semblent renfermés en celui-ci. Voilà pourquoi je ne sais ni vous en parler, ni m'en taire, et j'aurais éloigné ce sujet de mon cadre, s'il était nécessaire de donner à mon discours des limites bien précises pour qu'il ait de l'utilité.

Mon Dieu! qui avez consacré une des plus suaves pages de l'Évangile à la description du bon pasteur et des bergeries chères à votre cœur; aimable maître, qui nous avez dit les gardiens infidèles, les mercenaires en fuite, les brebis perdues, et celui à qui elles appartiennent déposant sa vie pour elles, enseignez-moi à prêcher cet important devoir avec votre pieuse émotion, afin que, s'il y a des lacunes dans ma parole, il y ait l'accent de vos divines tendresses!

Vous connaissez comme moi, mes vénérés confrères, ce délicieux chapitre de saint Jean où sont tracés, par la main du Sauveur lui-même, les traits du bon pasteur. Nous empruntons à cette ravissante peinture les principaux linéaments de la nôtre. Certes, en descendant des cieux parmi nous, Jésus s'était déjà fait *Pastorem magnum ovium et Episcopum animarum vestrarum*[1], de telle façon que, pour reproduire le type du bon pasteur, il suffirait de le copier lui-même! Mais, comme il n'est pas une main assez sûre depuis les évangélistes, a-t-on dit, pour tracer le vrai portrait

1. I Petr. 2, 25.

de Jésus-Christ, je brise mon pinceau, je me mets à genoux pour écouter, et voici, d'après l'attestation d'une infaillibilité adorée par les siècles chrétiens, les caractères du bon et du mauvais pasteur.

I

Je ne veux point entrer dans un sujet essentiellement pratique par des considérations spéculatives; je vous exposerai donc, sans prélude et dans une simple homélie, seule forme que la morale du pastorat comporte, l'examen de conscience suivant : d'après l'esprit de l'Évangile, le premier caractère du bon pasteur c'est de nourrir son troupeau : *Ipse pascet eas et erit eis in pastorem*[1]; le deuxième, c'est de le connaître : *Ego cognosco meas, et cognoscunt me meæ*[2]; le troisième, c'est de le garder : *Attendite vobis et universo gregi*[3]. Plaçons-nous, quelques instants, devant ce sublime modèle, interrogeons-le, et voyons s'il ne reproche rien à notre âme.

Vous devez, d'abord, nourrir les brebis du Sei-

1. Ezech. 34, 23.
2. Joan. 10, 14.
3. Act. 20, 28.

gneur ; et la première qualité de vos pâturages doit être la solidité. Savez-vous, en effet, quand ils sont profitables ? quand ils sont substantiels ; et quand ils sont substantiels ? quand ils sont instructifs. La doctrine, voilà ce qui met Jésus-Christ lui-même dans vos discours, et c'est lui qui est le véritable aliment des âmes. Certes, qu'il soit béni de cette économie adorable, car, ainsi, le privilége de paître les troupeaux n'appartient exclusivement ni au talent, ni à la sainteté, ni aux fonctions éclatantes, mais à tous ceux qui savent réduire leur théologie en bon catéchisme ! O mon cher confrère ! savez-vous pourquoi fut ôtée à votre parole toute vertu fortifiante ? *Omne firmamentum panis contrivit*[1] ? Parce que vous lui avez donné plus d'assaisonnement que de solidité. Or, le caractère propre du pain, ce n'est point la saveur, c'est la substance.

Je veux bien croire que si vous remplacez l'instruction par l'exhortation, ce n'est pas pour vous épargner la peine d'une précision dogmatique, c'est pour convertir : la grâce qui convertit émane des enseignements de Dieu bien plus que des instances de votre zèle. Faites donc connaître Dieu, et vous le ferez aimer, car je vous le dis avec l'autorité d'une parole révélée : Si le mensonge, si l'adultère, si l'homicide et le vol ont désolé la terre, c'est parce qu'il n'y a pas de science de Dieu : *Non est scientia Dei in terrâ, maledictum,*

1. Ps. 104, 16.

et homicidium, et mendacium, et furtum, et adulterium inundaverunt[1].

Suit-il que le dogme devra exclure la morale de vos leçons ? Nullement, car le Saint-Esprit a dit : *Ubi non est scientia animæ non est bonum*[2]; mais la science de l'âme elle-même doit être déduite de la science de Dieu, non des bruits publics de l'État ou de la paroisse. Si vous saviez comme votre morale est légère quand elle sort de la chronique de la semaine plutôt que de la théologie ! tandis qu'alors vous croyez tracer des tableaux de mœurs, vous tombez, tantôt dans des trivialités, tantôt dans des personnalités offensantes. Triste méthode que de consulter son journal plutôt que la Bible et les Pères, avant de composer une instruction ! Eh ! parlez un peu moins des affaires de la France ou de la commune à vos auditeurs, un peu plus de ce qu'il faut croire et pratiquer. Ces excursions, en chaire, dans le domaine de la politique, sont un travestissement de la parole sainte ; coupable, parce qu'il irrite beaucoup de monde; coupable, parce qu'il ne convertit personne; coupable, surtout, parce qu'il traite de tout et n'enseigne rien.

Heureux celui qui sait discipliner son intelligence et préparer ses pâturages d'après de tels principes, car le Saint-Esprit n'a pas dit que l'homme sage éblouissait, ni qu'il électrisait, ni qu'il attendrissait son peu-

1. Osée, 4, 2.
2. Prov. 9, 2.

ple, mais qu'il l'instruisait : *Vir sapiens erudit plebem suam*[1]. Sans doute, on peut mettre des appâts dans la sainte parole, puisqu'elle est comparée à un filet; mais souvenez-vous qu'il n'est point d'appât supérieur à la lumière pour notre âme dont le paradis sera une ineffable vision.

Vos grands ont besoin autant que vos petits de cette prédication instructive plutôt que brillante; car les grands ne représentent souvent, par rapport à la religion, que l'ignorance superbe, c'est-à-dire la plus dangereuse de toutes. Un duc célèbre du temps de Louis XIV a fait sourire la postérité en attribuant l'Oraison dominicale à Moïse; certainement il est d'illustres contemporains qui le surpassent encore, car ils ne la connaissent même pas. Mes vénérés Confrères, je vous en conjure, au nom de tout ce troupeau qui vous demande du pain n'allez pas lui servir des mets sans consistance, et, comme la doctrine ne s'invente pas, sachons nous en pénétrer pour la mieux répandre : *Si repletæ fuerint nubes, super terram effundent imbrem*[2].

Un pasteur doit encore nourrir ses brebis avec abondance. L'excès de nourriture provoque des nausées; cependant, de même que le laboureur sème un peu plus de grain qu'il n'en faut, en prévision des germes qui seront étouffés, vos pâturages doivent excéder le besoin des multitudes, parce qu'il s'en perd toujours dans la

1. Eccli. 37, 26.
2. Eccl. 11, 3.

distribution. C'est le déshonneur d'une table s'il n'y reste point de superflu après le repas. Donc, quelle que soit l'inattention du troupeau : *Clama, ne cesses, quasi tuba exalta vocem*[1], vous êtes les fontaines publiques de la vérité; les fontaines publiques ne cessent pas de couler parce que l'on cesse d'y puiser; épargnez à votre peuple la plus calamiteuse de toutes les famines, celle de la parole de Dieu.

Hélas! mes vénérés confrères, un pain insuffisant, c'est un commencement de mort pour ceux qui en sont affligés. Voilà pourquoi un Père porte contre ceux qui ont diminué la ration de leur brebis cette sanglante accusation : *Non pavisti, occidisti*[2]! Mais vous qui avez imposé à votre bergerie ces privations cruelles. quel moyen vous reste-t-il de remédier à la stérilité de vos pâturages? Pas d'autres que de demander à des auxiliaires l'abondance que vous n'avez su tirer de votre sein. Seule, une mission peut la remuer cette terre que vous avez laissée en jachère; seule, une retraite peut les réparer les fautes de ce silence sans conscience ou de cette parole sans fruit; hâtez-vous d'appeler au secours.

Et ne me dites pas que ce surcroît de nourriture n'est pas nécessaire à votre peuple : vous êtes le seul à ignorer ses désirs et ses besoins. Ne me dites pas, surtout, que ces grands appels sont des secousses plutôt

1. Is. 58, 1.
2. S. Greg. *Past.*

que des améliorations : il n'est pas permis de jeter ce démenti exorbitant à toute l'histoire de l'Église. C'est parce que le ministère extraordinaire est le complément, parfois le correctif du nôtre, que nous le déprécions ; mais nous qui, pendant la vie, nous persuadons si aisément ce que nous désirons, nous saurons, à la mort, le sort de ceux qui n'auront su ni faire le bien, ni le laisser faire. Ah ! mes vénérés confrères, rappelons-nous souvent cette terrible parole : *Quia sulte egerunt pastores, ideo dispersus est Grex eorum*[1].

Un pasteur doit encore nourrir son troupeau avec patience. Toute éducation se fait avec peine, celle du peuple plus que les autres. Aussi, quoi de plus commun dans nos rangs que les gardiens fatigués, dont les pâturages irritent, parce qu'ils sont aigres ou amers ! Ayez patience en servant la céleste pâture, car la patience étant une forme de l'amour, elle le commande, et la popularité, qui nous égare quand nous la poursuivons, glorifie Dieu et sauve les âmes quand elle nous poursuit : *Qui non diligitur, non libenter auditur*[2]. Patience, quand les résultats se feront attendre : ce n'est pas au premier son de la trompette que les Israélites renversèrent Jéricho. Patience, quand vous ne serez pas écouté : le jeune homme qui s'endort et se laisse tomber, du haut d'une fenêtre, pendant la prédication de saint Paul, nous apprend que les

1. Jer. 10, 21.
2. S. Prosp.

grands apôtres eux-mêmes ne captivaient pas l'attention de tout le monde. Patience, quand vous n'aurez pas un témoignage visible de vos succès : les fruits de la parole ressemblent souvent à ceux de la terre, ils croissent insensiblement. Patience, quand il y aura des abus à reprendre : il est des maux que l'on guérit mieux en se détournant avec charité pour ne pas les voir, qu'en frappant avec sévérité pour les confondre, de même que le rameur gagne plus vite le rivage en lui tournant le dos.

Enfin, patience contre toutes les ignorances et toutes les perversités du monde : *Doctrina veri,* dit l'Esprit-Saint, *per patientiam noscitur*[1] ; *Dominus dabit verbum evangelizantibus virtute multâ*[2]. Comme vous voyez, les encouragements sont encore plus nombreux que nos prétextes de défaillance. O bon Pasteur ! qui n'obteniez pas tous les suffrages quand vous étiez visible à la tête de votre troupeau ; qui étiez patient, néanmoins, avec vos disciples qui ne vous comprenaient pas, avec les pécheurs qui ne vous écoutaient pas, avec les pharisiens qui ne vous aimaient pas, préservez-nous de cette vanité qui ne se décourage que parce qu'elle voudrait aller plus vite que vous, et rebâtir Jérusalem avant d'avoir renversé Babylone.

Enfin, un pasteur doit nourrir son troupeau avec

1. Prov. 9, 11.
2. Ps. 67, 12.

condescendance, et, par conséquent, soigner à la façon des mères la portion des agneaux. La mère possède une souplesse providentielle pour se proportionner aux bégaiements de l'enfant. Vainement la voix trop accentuée du père s'est fait entendre, elle n'est pas comprise; la mère ne fait que murmurer, et le sourire de son nouveau-né lui répond : la vérité du père est une nourriture trop forte pour être saisie; celle de la mère est une sorte de lait intellectuel avidement saisi et aimé : la vérité du père est un froid enseignement; celle de la mère, en passant sur ses lèvres, s'y convertit en amour. Aussi, vainement l'enfant est borné, elle lui exprime, dans ses idiomes inarticulés du premier âge, de ravissantes nuances qu'aucun génie ne traduira jamais.

Voilà une terrestre mais vénérable image du pasteur instruisant ses agneaux. Ah! ne me dites pas que vous ne savez pas vous plier au rudiment, l'amour tend à descendre bien plutôt qu'à monter; soyez mères, et vous serez intelligibles comme elles. Ne me dites pas surtout que c'est là l'œuvre de vos instituteurs ou de vos vicaires; je pourrais vous confondre par d'augustes exemples. Rappelez-vous Notre-Seigneur, ce premier catéchiste du monde, se penchant à l'oreille de l'humanité pour lui apprendre le *Pater*. Rappelez-vous saint Paul disant aux Corinthiens : *Lac vobis potum dedi non escam, nondum enim poteratis*[1].

1. I Cor. 3, 2.

Rappelez-vous saint Jérôme enseignant les éléments de la foi aux enfants du désert; et saint Grégoire le Grand trouvant des loisirs pour l'éducation religieuse de la jeunesse romaine; et saint Augustin écrivant deux livres à un clerc de Carthage, sur ce sujet : *De Catechizandis rudibus;* et saint Vincent Ferrier arrêtant les enfants dans la rue pour leur apprendre à faire le signe de la croix; et saint François de Sales catéchisant, tous les dimanches, dans sa cathédrale; et Bellarmin parcourant les paroisses de son diocèse de Capoue pour expliquer le symbole; et Bossuet, enfin, Bossuet ne craignant pas de descendre, en passant du *Discours sur l'histoire universelle* au *Catéchisme de Meaux,* parce qu'il savait bien que le génie lui-même monte toujours quand il quitte ses propres pensées pour prendre celles de Dieu.

L'illustre chancelier Gerson faisait le catéchisme tous les jours, dans l'église Saint-Paul, à Lyon; et, quand il fut étendu sur sa couche de mort, ses disciples vinrent s'agenouiller à la place où ils l'avaient entendu en disant : « Mon Dieu ! ayez pitié de votre pauvre serviteur Jean Gerson ! » N'est-ce pas le plus beau remercîment que puisse recevoir la vieillesse d'un apôtre? Pour le mériter, préparons nos catéchismes; rien de plus difficile qu'un cours de christianisme mis à la portée de tout le monde. Ne manquons jamais de l'expliquer aux jours prescrits; un repas de moins est toujours une épreuve pour le tempérament des enfants.

Enfin, visitons les écoles où on l'enseigne, surveillons les maîtres qui l'interprètent, et, de même que les souverains-pontifes accordent des indulgences, nous, prodiguons les encouragements à tous ceux qui en propagent la connaissance.

Bien des œuvres salutaires dépendent de celle-ci. Vous êtes chargé d'une paroisse difficile, m'a-t-on dit; eh bien! prenez-la par le cœur, et vous la gouvernerez. Emparez-vous des enfants; bientôt vous tiendrez les pères par les fils, et votre agonie consolée léguera des espérances à votre successeur. Au reste, les cris que l'épiscopat a poussés quand la politique, semblable à la fausse mère de Salomon, voulait mettre la main sur des pupilles qui ne sont pas à elle, vous prouvent la vigilance jalouse de l'Église sur les berceaux. Soyez les représentants de cette tendresse ombrageuse auprès des petits.

Aussi bien vous savez que, chez nous, la face des choses ne peut se renouveler que par l'éducation, et que l'éducation ne peut être renouvelée que par nous. Recueillons-nous donc et prions, car il s'agit de reprendre la France à la base, et c'est nous qui posons les premières assises de l'avenir. Oui, recueillons-nous, car, comme la mère de Moïse, nous élevons les sauveurs d'Israël sans nous en douter. Recueillons-nous, vous dis-je! Savez-vous ce que sera ce petit artisan déshérité de vos soins? Peut-être un Néhémias qui rebâtira le temple, peut-être un Esdras qui délivrera

le peuple, peut-être un saint Bernard qui purifiera l'Europe, peut-être un apôtre qui relèvera la croix triomphante de saint François-Xavier! Touchante pensée! le dix-neuvième siècle penche déjà vers son déclin, et plusieurs grands hommes du vingtième ont vu le jour. Qui sait si saint Vincent de Paul des temps futurs ne se prépare pas à la première communion dans quelqu'un de vos catéchismes! Oh! que je voudrais connaître son instituteur pour le féliciter! Disons donc aux affaires, disons aux plaisirs, disons à tous les obstacles qui pourraient nous éloigner de cet apostolat : *Sinite parvulos venire ad me*[1].

Le bon pasteur doit donc nourrir son troupeau : il doit encore le connaître; cela lui est prescrit par cette parole : *Diligenter agnosce vultum pecoris tui, tuosque greges considera*[2], et par cette autre, plus vénérable encore : *Proprias oves vocat nominatim, et educit eas, et ante eas vadit*[3].

Ici, je dois le dire, mes vénérés confrères, malgré les préjugés contraires, un des malheurs de notre société, c'est l'isolement où nous nous sommes relégués : les apôtres de toutes les causes se mêlent à elle pour la travailler; nous attendons trop qu'elle vienne nous trouver. Et que nous faudrait-il souvent pour

1. Marc. 10, 14.
2. Prov. 27, 23.
3. Joann. 10, 3.

imposer notre ascendant au monde? Pas autre chose que d'en être connus davantage. Rien ne fomente les défiances entre voisins autant que l'éloignement; il est des impies que nos sermons n'ont pas convertis, et que de dignes mais cordiales civilités attendriraient. Abattez donc cette barrière dressée entre vous et la multitude, par orgueil peut-être, plutôt que par prudence, et échangez ces fières allures de seigneur contre la noble familiarité d'un père. Dès que vous aurez fait aimer l'homme, le prêtre sera bientôt écouté.

Et ceci n'est pas un conseil purement spéculatif : de même que l'évêque est obligé de visiter de temps à autre son diocèse, vous l'êtes aussi de passer quelquefois dans les maisons de votre paroisse; et cette ronde pastorale, faite à propos, sera toujours une puissance de votre ministère. Mais non; tandis que Dieu lui-même s'est prescrit cette touchante condescendance : *Visitabo oves meas*[1], il y a des pasteurs qui s'en affranchissent. Un incendie éclate, et nous accourons; des familles entières sont plongées dans le deuil, et nous ne paraissons pas. O mon cher confrère! quelle belle occasion vous avez laissé passer de vous venger de vos ennemis! Savez-vous quel jour il n'y aura plus d'ennemis pour vous dans votre troupeau? Le jour où tous ceux qui souffrent pourront vous dire : *Virga tua et baculus tuus, ipsa me consolata sunt*[2].

1. Ezech. 34, 11.
2. Ps. 22, 4.

Je sais, messieurs, les axiomes célèbres qui semblent me démentir : *Amicus sœculi, inimicus Dei;* et cet autre : *Præsentia minuit famam*; et cet autre : *Quoties apud homines fui, minor homo redii.* Je souscris tous vos principes sur le prix du temps, sur les avantages de vivre en des demi-jours qui favorisent le prestige, sur le péril de faire dire par les mondains saturés de nos prévenances : *Gravis est nobis ad videndum;* enfin, sur la difficulté de distribuer nos attentions sans occasionner un peu de mal, même dans l'exercice d'un tel bien. Voulez-vous un principe pour résoudre cette casuistique si délicate? Donnez pour mobile à votre politesse, non pas les prédilections naturelles, mais la charité. Pourquoi vos sorties vous ont-elles si souvent porté malheur? Parce que le cœur tout seul traça l'itinéraire, non la conscience pastorale. Aimez donc, non pas en homme, mais en prêtre, et, après cela, j'ose vous le dire avec saint Augustin, vous pouvez faire tout ce que vous voudrez.

D'ailleurs, les pasteurs ont des devoirs de conquête en même temps que de conservation; et, par une déplorable étroitesse de notre ministère, nous donnons trop de temps à la dévote et trop peu aux pécheurs : nous nous prodiguons à ceux qui n'ont pas besoin de nous, nous nous faisons attendre auprès des autres. Ah! de grâce, un peu moins de goût pour la représentation ou pour les visites d'agrément, et un peu plus d'exactitude aux visites de zèle. Si, dans notre

règlement de la semaine, nous prélevions quelques heures sur ces habitués de notre confessionnal auxquels nous faisons bien plus de plaisir que de bien, et si nous consacrions ces loisirs à la recherche des brebis perdues dans les mansardes, dans les travaux des champs, sur leur lit de douleur, partout où on peut les atteindre, bientôt l'aspect de notre bergerie serait renouvelé.

Je le maintiens donc contre toute sagesse contraire, il faut sortir de cet ostracisme où nous nous sommes réduits, et dont nos ennemis profitent pour nous dénigrer : il faut aller quelquefois nous présenter au monde pour lui prouver que nous valons mieux que tous ses suborneurs. Seulement, avant de sortir, passez devant votre crucifix, et il vous dira : « Mon fils, soyez plus assidu à la chaumière qu'au château; auprès de vos détracteurs qu'auprès de vos amis; chez ceux qui pleurent, qu'aux festins et aux plaisirs des heureux de ce monde, et si vous suivez cet ordre désintéressé dans vos courses, ne vous inquiétez pas des pharisiens qui siffleront sur la route, car vous aurez pour vous justifier, au tribunal de Dieu, les malheureux dont vous alliez sécher les larmes, et ceux-là vous rendront ce témoignage éternel : *Nos populus tuus et oves pascuæ tuæ, confitebimur tibi in sæculum*[1]. »

1. Ps. 78, 13.

Le bon pasteur doit encore garder sa bergerie : *Die noctuque fugiebat somnus ab oculis meis, pro gregibus tuis, Domine*[1]. Voilà l'image de notre tutelle pastorale. Quand Dieu a pris possession d'un pays, à la façon des conquérants ordinaires, il y place des sentinelles; or, les sentinelles sont des gardiens qui stationnent debout, l'oreille au guet, et menacées de châtiment pour une distraction ou pour une minute de sommeil. Donc, tout pasteur dont la vie n'est pas une faction permanente, trahit son ministère.

Rappelez-le à votre conscience, gardiens sans résidence, qui regardez votre bergerie comme un exil, qui la quittez presque jusqu'à jouer avec les censures épiscopales, qui êtes saisi de nostalgie à la vue de votre propre clocher, et qui soupirez, comme au bord des fleuves de Babylone, sur une terre, où, avec un peu de foi et de prière, vous auriez goûté la paix de Jéruralem : *Rogate quæ ad pacem sunt Jerusalem*[2]. O mon confrère! vous ne savez donc pas combien la paroisse est triste quand vous la délaissez? Alors, les cloches ne sonnent guère, l'Église est veuve, les méchants sont plus audacieux, les malades ont peur de mourir, le peuple souffre comme un enfant qui ne se croit pas aimé; puisque vous avez le rare privilége de faire des malheureux en disparaissant, demeurez avec eux. Oui,

1. Gen. 31, 40.
2. Ps. 121, 6.

demeurez, car Satan ne s'en va pas; vous manquez à la résidence, ses suppôts y sont fidèles, et songez qu'ils sont les maîtres de la place quand vous la quittez, car les brebis se dispersent presque toujours quand et parce que les pasteurs n'y sont pas : *Dispersæ sunt oves gregis eo quod non esset pastor*[1].

Garder, ce n'est pas seulement résider, c'est encore veiller. Le pasteur est semblable à ces animaux d'une vision sacrée qui étaient pleins d'yeux : il est obligé de voir partout, même là où il n'est pas, et sa présence dans la paroisse doit avoir quelque chose de l'ubiquité de la présence de Dieu. Veillez donc d'abord sur les brebis qui se sont écartées : *Si perdiderit unam ex illis vadit ad illam donec inveniat eam, et imponit in humeros suos gaudens*[2]. Ensuite, veillez sur les travaux des champs pendant l'été, et les préservez de la contagion par vos conseils. Veillez sur les récréations nocturnes pendant l'hiver, et y présidez par votre influence : *Pastores erant vigilantes et custodientes vigilias noctis super gregem suum*[3]. Enfin, veillez sur les douleurs, veillez sur les réjouissances publiques, veillez sur les cercles, veillez sur les écoles, veillez sur les infirmes, veillez sur les mourants! Hélas! on forme de si doux liens avec les brebis qui s'en vont dans une meilleure patrie, et, après le patronage des

1. Ezech. 34, 5.
2. Luc 15, 5.
3. Luc, 1, 20.

saints canonisés, je n'en connais pas de plus rassurant que celui des âmes conduites par nous en paradis.

Enfin, garder, ce n'est pas seulement résider et veiller, c'est encore protéger. Sans doute, une houlette n'est pas un glaive, mais elle est un instrument de défense. Défendez-les donc des loups qui ravissent et des serpents qui subornent; défendez-les de la démoralisation des grands ateliers, défendez-les des empoisonnements de la littérature à bon marché, défendez-les de la fièvre du lucre et des voyages; enfin, défendez-les des épidémies physiques en même temps que des calamités morales. Ah! mes vénérés confrères! pour un prêtre qui a été souvent calomnié et flétri, quelle occasion de réhabilitation qu'une invasion de choléra! Combien de liens se sont renoués, dans ces deuils de famille, entre pasteurs et troupeaux! C'est qu'en effet, pendant que les mercenaires prennent la fuite, et que les impies sèchent de frayeur sur pied, il est beau de se placer entre les morts et les mourants, et de défier ses ennemis à cette épreuve sublime du jugement de Dieu! Jamais les peuples ne fermeront les yeux à un pareil témoignage, car la dernière preuve qui s'effacera du cœur du monde est celle-ci : *Bonus pastor animam suam dat pro ovibus suis*[1].

1. Joan. 10, 11.

II

Il n'y a pas de mauvais pasteur ici ; ce n'est donc pas à titre de correctif, c'est comme préservatif que je vous présente ce contraste. Pour que mon tableau n'ait rien de chimérique, je le copie sur l'Évangile. Le premier trait du mauvais pasteur, c'est qu'il n'entre point par la porte : *Qui non intrat per ostium, ille fur est et latro*[1] ; le deuxième trait, c'est qu'il est mercenaire : *Mercenarius est qui non est pastor, cujus non sunt oves propriæ*[2] ; le troisième trait, c'est qu'il devient loup dévorant : *Fur non venit nisi ut furetur, et mactet, et perdat*[3].

D'abord, il n'entre point par la porte. Sans doute, ils ne sont plus les temps maudits où l'intrusion régnait, en France, au sanctuaire, mais l'intrigue n'en est pas encore bannie. Il y a deux portes qui ouvrent sur les saints parvis : l'une qui est poussée par les mains de la Providence, l'autre qui cède aux mains de la sollicitation. Quiconque pénètre par la seconde doit être tremblant s'il n'est pas aveuglé. Cependant, où sont-ils,

1. Joan. 10, 1.
2. *Ibid.* 10, 12.
3. *Ibid.* 10, 10.

aujourd'hui, les hommes qui n'aient pas secondé un peu leur fortune? Quels sont les prêtres fidèles à la règle si modérée de saint François de Sales : « Ne rien demander, ne rien refuser? »

Aussi, savez-vous pourquoi ces vagues inquiétudes qui mettent, sur tant de fronts consacrés, l'ineffaçable deuil d'une destinée manquée? C'est qu'il y a, même dans la cléricature, bien des hommes qui se sont déclassés par leurs ambitions : et, depuis, *Contritio et infelicitas in viis eorum*[1]. O prêtre! il est parfois tant de douleurs dans votre carrière; au moins épargnez-vous la moins méritoire de toutes, les regrets. Heureux celui qui peut regarder ses épreuves comme le choix de Dieu, non comme le sien propre, et embrasser sa croix en disant : Mon Dieu! elle fut votre ouvrage, vous savez qu'elle n'est pas le mien! *Domine opus tuum*[2]!

Sans doute, je conviens, mon cher confrère, de tous les désavantages de votre poste; mais voulez-vous que je vous enseigne à le trouver agréable? Ne songez plus à le quitter, et dites-vous avec Job : Je mourrai dans mon petit nid : *Dicebam, in nidulo meo moriar*[3]. La terre que l'on a choisie pour sépulture exhale un parfum plus doux à l'âme, et la même église que l'on trouvait insupportable, quand on n'en faisait qu'un

1. Ps. 13, 3.
2. Eccli. 4, 5.
3. Job, 29, 18.

marchepied non une patrie, devient un paradis quand on a eu le courage de se dire à soi-même : *Hæc requies mea in sæculum sæculi, hic habitabo*[1].

Donc, si par hasard le démon de l'ambition vous transportait au faîte de quelque cathédrale en vous disant : *Hæc omnia tibi dabo si cadens adoraveris me*[2], répondez-lui : *Vade retro, Satana*[3]. Vous prétendez que votre bergerie est un repaire de persécuteurs? Est-ce que vos aïeux demandèrent de quitter la Palestine, à cause des mutineries de la synagogue? est-ce que saint Pierre et saint Paul abandonnèrent Rome, parce qu'elle était habitée par Néron? est-ce que vos frères de Cochinchine implorent leur changement, parce qu'il fait mauvais vivre dans le voisinage des bourreaux? Ah ! Messieurs : *Imaginatio locorum multos fefellit*[4]. Pour nous, bien convaincus qu'on est mal partout sur la terre, ne comptons pas sur un autre bien-être que celui de bien faire et d'espérer : *Non enim habebis jugiter potestatem, sed corona tribuetur in generationem*[5].

Le mauvais pasteur est encore mercenaire : chose effrayante à penser ! D'après l'Évangile, il n'est pas de

1. Ps. 131, 14.
2. Matth. 4, 9.
3. *Ibid.*
4. *Imit. Christ.*
5. Prov. 27, 24.

signe plus caractéristique du mauvais pasteur que la cupidité, et c'est une chose assez rare, dans la sainte hiérarchie, qu'un prêtre parfaitement désintéressé. Cependant, il n'est pas de vertu aussi aisément canonisée par notre siècle que le mépris de la fortune! Précisément parce qu'il aime l'or, il vénère ceux qui n'en sont pas épris; et si vous voulez convaincre les impies les plus obstinés, je ne vous dirai pas: Faites des miracles, mais dépouillez-vous à propos. D'ailleurs, votre cœur descendrait-il au-dessous de l'antique alliance elle-même, défendant la propriété aux enfants de Lévi, parce que lorsque l'on a des domaines au sanctuaire, on est inexcusable de convoiter des héritages de boue, et que pour celui qui est en possession de Dieu, nul autre patrimoine ne vaut la peine d'être ambitionné.

Mais, ô désolante humiliation de l'Église! qu'ai-je vu de nos jours? Tantôt ce sont de jeunes prêtres se présentant à l'ordination avec cette vocation mendiante des fils d'Hélie : *Dimitte me ad partem sacerdotatem ut comedam buccellam panis*[1] : mercenaires à tant la journée, sur le sacerdoce desquels les anges pleurent en disant : *Pro panibus se locaverunt*[2]! Tantôt ce sont des prêtres mûrs dont l'objectif n'est point le salut des âmes, mais l'accroissement de leurs revenus, et qui, de même que saint Pierre tira de l'or des

1. I Reg. 2, 36.
2. I Reg. 2, 5.

entrailles d'un poisson, après leurs pêches, plus ou moins miraculeuses, ne s'occupent que d'une question, de savoir ce que cela va leur rapporter.

O mon frère! que le ciel vous garde de la concupiscence de l'argent. Si vous étiez incontinent, les années vous apporteraient un remède; si vous êtes avare, elles vous rendront incurable. Qu'ils le gravent dans leur cœur ces pasteurs simoniaques d'affection, qui font de l'autel une sorte d'industrie, qui attirent à leur ministère l'odieuse qualification de métier, et qui en revendiquant leur casuel avec des exigences sans tact, ont l'air de coter à prix d'argent la grâce des sacrements, et de mettre un tarif au sang de Jésus-Christ.

Qu'ils le gravent dans leur cœur ces pasteurs belliqueux, qui aiment la procédure et qui triomphent de leurs succès de forum, comme si un procès n'était pas toujours ruineux pour le prêtre, même quand celui-ci gagne la cause, s'il perd la considération.

Enfin, qu'ils le gravent dans leur cœur ces pasteurs coupables de népotisme, qui passent leur vie à battre monnaie pour des héritiers naturels, comme si les héritiers les plus naturels d'un prêtre n'étaient pas les pauvres, l'église et l'hôpital. J'ai nommé l'hôpital! Ah! c'est par la crainte d'y mourir, dit le prêtre cupide, qu'il se permet quelques prévoyances. Mais la mort à l'hôpital, qui est le déshonneur de tant d'autres, serait l'apothéose d'un pasteur. Quelle scène le jour où vous franchiriez le seuil de cet asile dans lequel vous méri-

tâtes si bien votre place! Quelle réception de la part de ces sœurs jadis confidentes de vos aumônes, et de ces pauvres avec qui vous partagiez votre portion! Et où a-t-on vu un gardien de paroisse libre de donner ce beau couronnement à sa carrière? Est-ce qu'un peuple ne réclamerait pas comme une relique sainte la vieillesse d'un tel pasteur? Sans faire des rêves optimistes, n'injurions donc pas gratuitement le cœur humain, et ne présentons plus comme épouvantail et justification à nos sentiments avides, les périls d'une fin qui serait l'orgueil de l'Église et la gloire de notre agonie.

Le mauvais pasteur est encore loup dévorant. Ceci serait-il de l'histoire ou une noire imagination de mon esprit? Il n'est que trop vrai, il y a des bergers qui sont le plus grand péril de la bergerie : *Pastores demoliti sunt vineam meam,* dit le Prophète, *conculcaverunt partem meam, dederunt portionem meam in desertum*[1]. C'est un être si touchant, par ses bêlements et par sa mansuétude, qu'une brebis; il faut tant de cruauté pour l'immoler! surtout quand on est son gardien et son protecteur. Eh bien! ce crime est souvent commis, et l'Écriture me dispense de le prouver, parce qu'elle l'a conté, écoutez :

Duo viri erant in civitate unâ, unus dives, et alter

1. Jer. 12, 10.

pauper. Dives habebat oves et boves plurimos valde, pauper autem nihil habebat omnino, præter ovem unam parvulam, quam emerat et nutrierat, et quæ creverat apud eum cum filiis ejus simul, de pane illius comedens et de calice bibens, et in sinu illius dormiens, eratque illi sicut filia.

Et qu'arriva-t-il de cette brebis si chère? Le voici : *Cum autem peregrinus quidam venisset ad divitem, ille tulit ovem pauperis, et præparavit cibos homini qui venerat ad se.*

A cette parole, je suis sûr que vous vous indignez comme David en disant : *Vivit Dominus, quoniam filius mortis est, hic qui fecit illud*[1]. N'en parlez pas si sévèrement, car c'est vous qui êtes cet homme : *Tu es ille vir*[2]. C'est vous, et ne vous en défendez pas. C'était au confessionnal, où la confiante brebis venait se reposer sur votre sein comme une fille, et où vous lui avez versé de perfides poisons : *In sinu illius dormiens, eratque illi sicut filia.* C'était à la sainte table, où vous l'aviez fait monter pour manger de votre pain et boire de votre calice, et où vous lui avez incorporé la mort : *De pane illius comedens et de calice bibens.* C'était peu de temps après sa première communion, quand la petite brebis venait d'être engraissée et achetée bien cher par son céleste Maître. *Ovem unam parvulam quam emerat et nutrierat.*

1. II Reg. 12, *passim.*
2. *Ibid.*

Enfin, c'était peut-être une âme qui s'était consacrée à Dieu, et qui habitait avec les enfants de sa maison. *Quæ creverat cum filiis ejus simul.*

Non! non! ne balbutions pas d'excuse, car les chambres du presbytère, la sacristie, les maisons où l'on nous donna l'hospitalité, une multitude de lieux, une foule de souvenirs sont là pour nous crier : *Tu es ille vir*[1]! et notre seul recours, notre seule espérance, c'est de répéter avec David : *Peccavi Domino*[2]!

Mes vénérés confrères, préservons-nous donc des fumées de l'ambition; c'est le péché qui fait parmi nous le plus de malheureux. Préservons-nous de l'avarice; grande vanité, en réprimant toutes nos autres concupiscences, de cultiver celle de l'argent, et d'obtenir, par des apparences de régularité, des louanges des hommes pendant la vie, tandis que les anges de Dieu diront sur notre tombe : *Pecunia tua sit super te!* Enfin, préservons-nous d'être loup ravisseur, car malheur au prêtre obligé de porter les remords de l'infanticide spirituel. Malheur même au pasteur sensuel qui a la prétention de faire l'idole : *Pastor et idolum*[3]!

Certes, nous sommes d'un pays justement fier de son clergé séculier, et c'est même une constatation histo-

1. II Reg. 12, 7.
2. *Ibid.* 12, 8.
3. Zach. 11, 17.

rique toute à votre gloire que, devant la persécution révolutionnaire, vous avez plus vaillamment payé de votre personne que les réguliers. Cependant, le monde fait observer avec une malignité non dépourvue d'une certaine justesse, qu'il y a peu de saints canonisés parmi les pasteurs du second ordre. D'où peut venir cette stérilité du martyrologe des curés? Il ne m'appartient pas d'en rechercher la cause; mais ce que je peux dire sans manquer de respect à des vertus que nul ne connaît mieux qu'un prédicateur de retraite pastorale, et que je voudrais honorer à genoux, c'est que, de tous les postes du sanctuaire, le presbytère est peut-être celui où l'on est exposé à faire le bien avec le plus d'attaches naturelles, le mal avec le plus de liberté. Ce que je peux ajouter encore, c'est que nous tenons aux vertus par lesquelles on évite la damnation, mais que nous faisons bon marché des vertus héroïques, et que si nous luttons tous pour nous conserver bons, bien peu d'entre nous ont la généreuse émulation de devenir saints.

Après cela, apôtres, pasteurs, docteurs, religieux, nous sommes tous au Seigneur; comme les fils de Zébédée, n'allons pas disputer de nos grandeurs réciproques, et remettons à Dieu ce difficile discernement. Songeons, surtout, que Dieu nous juge selon la perfection de notre âme, non selon celle de notre état, et, en attendant ce dénoûment terrible, sachons qu'à ses yeux les plus grands de la hiérarchie diocésaine ne sont pas

ceux qui occupent les plus hauts sommets, mais ceux qui, à leur dernière heure, auront le droit de se redresser sur leur couche de mort pour faire à leur peuple ces beaux adieux de saint Paul : *Ipsi scitis, fratres, introitum nostrum ad vos quoniam inanis non fuit; facti sumus parvuli in medio vestrum tanquam si nutrix foveat filios suos. Ita desiderantes vos, cupide volebamus vobis tradere, non solum evangelium Dei, sed etiam animas nostras quoniam carissimi nobis facti estis. Nocte et die non cessavi, cum lacrymis, monens unumquemque vestrum : et nunc commendo vos Deo et Verbo gratiæ ipsius : cursum consummavi, fidem servavi, in reliquo reposita est mihi corona justitiæ*[1]. *Amen.*

1. II Tim. 4, 8.

CONFÉRENCE

Nos rapports envers nos Confrères.

Nos supérieurs sont, nous l'avons vu, la portion la plus respectable de cet être collectif que Dieu nous recommande d'aimer comme nous-même, et qu'il appelle, non-seulement notre prochain, mais notre très-proche : *Diliges proximum* [1]. Contradiction affligeante ! ce siècle qui a exagéré le devoir envers les égaux, a diminué nos obligations à l'égard des supérieurs ; il préconise l'égalité, il flétrit la dépendance. C'est que nos supérieurs étant l'image de Dieu, on ne s'élève à cet amour que par un sentiment désintéressé et de foi, tandis que nos égaux étant la personnification de nos droits et de nos misères, c'est nous-même que nous chérissons en eux, si bien que cette philanthropie peut n'être qu'un égoïsme retourné.

Notons-le en passant, la détestation de l'autorité,

1. Marc. 12, 31.

c'est la révolution : attentat plus vieux que le monde. Aussi, comme Satan doit prendre en pitié tous ces plagiaires de son crime qui ont la prétention d'avoir inventé la révolte. Le culte de l'autorité, au contraire, c'est la contre-révolution en action, de telle sorte que les obéissants sont le vrai correctif de notre poison social. Eh bien ! il est digne du prêtre de réhabiliter cet amour des supérieurs, qui est le plus grand dans l'ordre de la charité, après l'amour de Dieu, et ce serait, à la fois, un malheur pour l'Église et une honte pour nous, si l'on pouvait dire que, de tous les maîtres, les nôtres ne sont pas les plus heureux.

Mais, cette charité envers les égaux, qui n'est pas autre chose qu'une vue de nous-même en autrui, l'avons-nous observée ? Je restreins mon examen à cette portion des égaux qui est si près de notre personnalité par ses fonctions et par la communauté des intérêts, que nous l'appelons : Nos confrères ! Nous qui manquons souvent de cœur envers nos supérieurs, en avons-nous pour nos amis d'enfance, pour nos condisciples, pour nos collaborateurs, pour nos voisins ?

Non, cette sympathie touchante, qui s'appelle la confraternité, ne règne pas assez au sanctuaire. On a raison d'estimer les hommes capables d'avoir des amis, car les amis sont, à la fois, l'honneur de notre maison et de notre cœur. Malheureusement, parmi nous, il y a plus de camaraderie que de véritables amitiés. L'amitié, cette parenté volontaire entre deux

hommes, comme on l'a définie, est un sentiment exquis que la première année de confessionnal nous enlève. Bientôt toute notre affection passe à nos filles, et il n'en reste guère pour nos frères. Aussi, l'on voit souvent entre troupiers, entre artistes, entre compagnons du Devoir, une cordialité peu commune parmi les prêtres.

Cependant la confraternité n'est pas un vain luxe de sensibilité, un ornement de surérogation pour votre âme, elle est l'objet d'un commandement du Seigneur. Si je vous adressais un discours au lieu d'une conférence, je vous rappellerais ce testament de notre Maître : *In hoc cognoscent omnes quia discipuli mei estis, si dilectionem habueritis ad invicem*[1]. Je vous dirais que mangeant tous les jours à une même table, c'est une sorte de crime contre la sainte Eucharistie quand nous ne formons pas un même cœur. Je vous avertirais que notre Pontife suprême estime les ressentiments étouffés un sacrifice plus agréable à ses yeux que celui de son sang, puisqu'il vous dit aux pieds de votre autel : *Relinque munus tuum, vade reconciliari*[2]. Enfin, je m'écrierais avec saint Jean, que si vous aimez, vous êtes de Dieu; mais que si vous n'aimez pas, vous êtes de Satan, lequel fut homicide dès le commencement du monde. Malheur au ministre

1. Joan. 13, 35.
2. Matt. 5, 21.

du Dieu de la paix, s'il la refuse aux autres. Mais nous sommes en un vaste sujet où les idées disputeraient la place aux détails, tandis que les détails, vu le but que je dois viser, la demandent tout entière. Traitons donc simplement de la charité que nous devons à nos confrères : 1° dans les paroles; 2° dans les sentiments; 3° dans les procédés.

I

Exemplum esto in conversatione[1], disait l'Apôtre à Timothée, pour nous apprendre que ceci est un des principaux devoirs du prêtre. Si je consulte, du reste, l'étymologie du mot *conversation*, je lui trouve un sens sympathique, j'allais dire chrétien. Converser, cela veut dire se verser dans l'âme d'un autre; et la langue n'a fait que rendre la pensée de Dieu, car c'est pour rapprocher les cœurs que le saint commerce de la parole fut établi entre nous. L'homme est le seul être qui parle, parce qu'il est le seul être vraiment sociable; les animaux ne le deviennent que par sa fréquentation.

Les conversations sont donc le liant de la société, non son dissolvant; voilà pourquoi Notre-Seigneur

1. I Tim. 4, 12.

étant descendu en ce monde pour en être le rédempteur, n'a pas dédaigné de se faire le modèle de nos entretiens, et tandis que les cieux ont chanté de lui : « Il est le trois fois saint, il est l'expression de la substance du Père », la terre, palpitante de ses souvenirs, a répondu : « Et sa conversation n'a point d'amertume! *Non habet amaritudinem conversatio illius* [1]. Que pourrions-nous ajouter encore? Pour bien marquer que la perfection de la conversation n'est pas un simple agrément de notre sociabilité, le Saint-Esprit nous la signale comme la mesure même de notre vertu : *Qui non offendit in verbo, hic perfectus est vir* [2].

Cette doctrine étant bien comprise, comme l'aspect du sanctuaire serait changé! Les prêtres ne convertiraient plus en dard empoisonné cette langue qui porte la parole de Dieu, qui profère tant de formules vénérables, et qui distille le baume de la consolation sur les blessures des âmes malades. Ces ulcères au cœur que le monde a définis, avec une horreur pharisaïque, des rancunes de prêtre, seraient plus rares; les âmes prendraient, dans nos rangs, quelque chose de cette transparence qui sera une félicité du Ciel, et la sainte tribu deviendrait un foyer de famille dont les membres se diraient tout, parce qu'ils ne se jugeraient que pour se bénir. Mais c'est là un rêve de paradis terrestre que

1. Sap. 8, 16
2. Jac. 3, 2.

nous avons beau caresser ; bien peu d'entre nous sont capables de le réaliser.

Qui ne se lamente sur la froideur de nos rapports, et qui n'y contribue par les inexactitudes de sa conversation ? Sans doute, mentir pour diffamer, c'est une imposture ignoble dont personne n'est capable ici ; la calomnie à froid, avec tout le cynisme des inventions perverses, révolterait la noblesse de votre caractère, avant même la délicatesse de votre conscience ; mais, n'est-il pas vrai que certaines assertions n'expriment que la vérité, tandis que le son de voix dit davantage ? N'est-il pas vrai que bon nombre de vos paroles, irréprochables dans ce qu'elles signifient, ne le sont pas dans ce qu'elles font supposer ? Combien de réticences, combien de points d'interrogation semés dans un entretien sont plus coupables que la calomnie ouverte, parce que, sans limites dans leurs sous-entendus, ils ont tous les sens que l'on veut imaginer, et parce que, sans responsabilité dans leur témoignage, on ne peut leur demander compte, vu que cela dit tout et que cela ne dit rien !

Qui n'a connu des prêtres savants en théologie et prétendant au mysticisme devenus, quelquefois, dangereux pour leurs confrères par travers de jugement ou par travers de sentiment ? Malheureusement, leurs travers de jugement, ils ne les voient pas, car il faudrait avoir l'esprit juste pour se douter qu'on raisonne faux ; et les travers de sentiment sont un mal dont

on ne convient que lorsque l'on en est guéri. C'est dans cet état d'égarement mental qu'il arrive à certains prêtres de se constituer, contre leurs voisins, soi-disant exécuteurs au nom de la loi morale, et de se faire, à leur égard, un saint devoir de la diffamation, en souillant pieusement les oreilles d'une paroisse de chroniques justiciables de la police correctionnelle. Malfaiteurs plus ou moins inconscients, dit un ancien apôtre du clergé, « portant un triple bandeau devant « les yeux pour ne pas voir la distance immense qu'il « y a entre un petit bien qu'ils poursuivent et le mal « presque sans remède qu'ils font à la religion[1]. »

Convenons donc, si vous le voulez, que la calomnie, avec toute la franchise d'une liberté compromettante, est rare parmi nous ; mais combien de fois ne l'a-t-on pas vue enveloppée de nuages, cachée sous de perfides insinuations, et jusque sous les dévotes apparences d'une certaine réserve chrétienne ! Mes vénérés confrères, les laïques ne s'aiment pas mutuellement plus que nous, cependant ils se ménagent davantage. Pourquoi cela ? C'est qu'entre eux les propos malveillants obligent à répondre devant des juges, ou les armes à la main ; mais, entre prêtres, il est bien établi qu'on doit toujours se pardonner quand même. Ne vous gênez donc pas, diffamateurs effrénés de vos frères, l'impunité vous est assurée ; toutefois, subissez l'opprobre de

1. M. Boyer, prêtre de Saint-Sulpice : *Sur l'union entre prêtre*, retraite.

cette conclusion : précisément parce qu'elle reste impunie, votre attaque porte le caractère de la lâcheté, et si vous n'êtes point passibles des tribunaux de la terre vous n'échapperez pas à celui-ci : *Lingua tua concinnabat dolos, arguam te*[1].

Qui ne se lamente sur la froideur de nos rapports et qui n'y contribue par les révélations de sa conversation ? Nous enseignons que la médisance peut être pire que la calomnie en ce sens qu'elle est plus irréparable ; nous refusons l'absolution à ceux qui ne s'en corrigent pas, même quand ils s'en prennent à des indifférents, et nous pénétrerions, sans remords, avec effraction, dans l'intimité de nos confrères pour l'ouvrir aux curiosités malsaines, comme si un prêtre déshonoré par un autre, cela ne rentrait pas dans la casuistique de la charité ? Non ! non ! ainsi qu'une mère enveloppe de son manteau l'enfant qui tombe pour lui épargner la honte de rougir, la religion fait autour des faiblesses sacerdotales une sorte de huis clos dont la violation est d'autant plus coupable que la réputation des prêtres est un des trésors les plus précieux de l'Église.

Respectez donc mieux ces secrets, mon cher confrère, vous qui aimez tant à parcourir le diocèse pour en inventorier les chroniques peu édifiantes ; vous que l'on interroge comme le vivant moniteur des anecdotes

1. Ps. 49, 19.

qui ne se content qu'à voix basse ; vous qui avez appris une escrime particulière pour tirer à la réputation de vos confrères sans qu'il y paraisse, et qui, après avoir commencé par des éloges suaves comme l'huile, savez si bien finir par des traits qui percent comme un dard. *Molliti sunt sermones ejus super oleum, et ipsi sunt jacula*[1].

On l'a dit avec une vérité qui me fait rougir : L'ennemi d'un prêtre est presque toujours un prêtre ; et quand il y en a un, parmi vous, qui est martyr des rumeurs dénigrantes, disgracié de l'opinion publique et obligé, parfois, de changer de poste pour atteintes portées à sa considération, il n'est pas rare de constater que le principal instigateur d'un tel scandale ne fut, ni un libre-penseur vindicatif, ni un maire turbulent, ni un châtelain ombrageux, mais bien un confrère du voisinage malavisé ou malveillant. Pour nous préserver de ces entraînements déplorables, disons souvent à Dieu avec les sentiments du Prophète : *Pone ostium circumstantiæ labiis meis*[2].

Qui ne se lamente sur la froideur de nos rapports et qui n'y contribue par ses critiques? On croit faire preuve d'un esprit clairvoyant, dans ses censures, et on ne prouve souvent qu'étroitesse de cœur et de jugement. Elle est si aimable en conversation cette bienveillance qui apprécie, mais qui n'épilogue pas,

1. Ps. 54, 22.
2. Ps. 140, 3.

qui couvre volontiers du manteau de Sem les nudités de Noé, et qui fait de la parole un exemple, parfois un bienfait, pour ceux qui écoutent, non un instrument tranchant contre les absents. Est-ce ainsi que les choses se passent parmi les prêtres? Hélas! nous célébrons avec emphase le bonheur de nous voir, et ce bonheur que serait-il s'il n'était assaisonné par le plaisir de médire? Dans toutes nos réunions, on entend des conteurs aux intentions satiriques qui passent leur vie à se mettre l'esprit en pointe pour avoir l'avantage de piquer. Un tel de leurs confrères a-t-il obtenu ce succès? aussitôt : *Acuerunt linguas suas sicut serpentis*[1]. Un tel autre s'est-il donné ce tort? *Venenum aspidum sub labiis eorum*[2]. Eh! qui sait, par charité, retenir un bon mot, même quand il serait une mauvaise parole? Ainsi, armé du cancan ou de l'épigramme, la moitié des prêtres s'en va guerroyant contre l'autre, et certains trouveraient le sanctuaire insupportable de monotonie, le jour où la perfection venant à s'y établir, il n'y aurait plus rien à éplucher.

J'entends d'ici certains humoristes me répondre : « Mais il y a de quoi étouffer dans le cadre de cette morale cénobitique, et nos relations fraternelles vont devenir tristes comme des sépultures si l'on coupe les ailes à l'esprit. » Messieurs, je ne veux pas lui couper les ailes, mais seulement les griffes; moyennant cette

1. Ps. 139, 4
2. Ps. 13, 3.

opération, il reste aussi beau, et il n'est pas dangereux. D'ailleurs, parlons sérieusement, est-ce bien au véritable esprit que je m'en prends en ce moment? Non; à la suffisance qui croit en avoir. Or, croire qu'on a beaucoup d'esprit, dit la Bruyère, « est un accident qui n'arrive guère qu'à celui qui n'en a point ou qui en a peu. »

Et, en effet, l'esprit qui a besoin de la liberté de tout dire pour briller n'est qu'une lumière artificielle. La causticité n'est que la fausse monnaie de la vraie saillie, et quand je rencontre de ces prêtres à la verve sarcastique, qui ont façonné leur parole en forme d'emporte-pièce, se faisant une délectation méchante des traits qu'ils enfoncent et des chagrins qu'ils causent, je les redoute comme les fléaux du bon goût autant que de la charité.

D'ailleurs, je ne sais pas si vous avez, à ce métier de spadassin, tout le succès auquel vous prétendez; mais qu'importent, je vous le demande, quelques pointes de plus ou de moins dans votre répertoire, si elles vous coûtent le sacrifice de la bienveillance et si elles vous privent des joies de la bonté? Celui-là seul aura des jours heureux qui préserve sa langue de tout excès : *Qui vult dies habere bonos, prohibeat linguam suam a malo*[1]. Qu'importent vos exploits d'estoc et de taille, si vous êtes souvent cause que, lorsque les prêtres se réunissent, les cœurs ne sont pas unis? Plaignons donc ceux qui ne savent pas s'asseoir dans une de ces assem-

1. Ps. 33, 14.

blées vénérables sans viser à produire quelque effet aux dépens d'un absent sacrifié : *Sedens adversùs fratrem tuum loquebaris, et adversus filium matris tuæ ponebas scandalum;* car voici les menaces que leur fait le Seigneur : *Existimasti inique quod ero tui similis? Arguam te et statuam contra faciem tuam*[1].

Enfin, qui ne se lamente sur la froideur de nos rapports et n'y contribue par ses injustices? Il y en a qui sont injustes par humeur : ce sont des esprits pessimistes qui semblent trouver le noir la plus belle des couleurs, car ils en broient sans cesse. D'autres sont injustes par précipitation de jugement : ce sont des esprits légers, prononçant comme des cours suprêmes sur les apparences les moins étudiées, et fermés aveuglément à ces avertissements de l'Esprit-Saint : *Dilexisti verba præcipitationis*[2]... *Noli esse citatus in linguâ*[3]. D'autres sont injustes par pharisaïsme. Jusqu'à la fin, elle subsistera, cette race d'hommes particulièrement antipathique au cœur de Notre-Seigneur, qui fait le bien, moins pour le bien lui-même que pour avoir droit d'accuser ceux qui ne le font pas; qui paye exactement la dîme de la menthe et du cumin, et ne se reproche pas des morsures de vipère; en un mot, qui exécute impitoyablement les vertus de tout le monde

1. Ps. 49. 18 et suiv.
2. Ps. 51, 6.
3. Eccli. 4, 34.

et qui se drape dans cette modeste justice envers soi-même : *Ego non sum sicut cæteri hominum*[1]. Ah! mes vénérés confrères, si nous jugeons d'après la maxime païenne : « Ne dites pas sur le compte des autres ce que vous ne voudriez pas que l'on dît de vous; » quel passif incalculable de petites iniquités, de petites trahisons et de grands abus de paroles nous avons mis à la charge de notre âme!

Réagissons contre ce désordre et mettons-y un terme, non-seulement en nous, mais encore autour de nous. C'est une bonne résolution de retraite que d'entreprendre une croisade de réaction contre les intempérances de la langue dans nos rangs. Pourquoi ne vous citerais-je pas, à ce sujet, un exemple bon à imiter?

J'ai connu une charmante société de prêtres amis qui se réunissaient, de temps à autre, pour dîner ensemble, causer de choses utiles et fraterniser. Mais, afin de bannir de la compagnie tout esprit de censure, il était stipulé, par un article de règlement, qu'à chaque manquement de charité le délinquant serait condamné à boire un verre d'eau; et quand celui-ci avalait sa pénitence, on lui chantait le refrain connu :

> Les méchants sont buveurs d'eau,
> C'est prouvé par le déluge.

Aimable façon de se rappeler mutuellement au devoir par la gaîté de bon aloi! Inaugurons-la dans nos

1. Luc, 18, 11.

agapes fraternelles, et, quand il y aura quelque convive dont les étincelantes saillies communiqueront à la conversation un autre feu que celui de la charité, portons la main à la carafe pour qu'elle serve de pompe à incendie.

Ce trait me rappelle le grand Augustin, réalisant la même délicatesse sous une autre forme, et faisant inscrire sur sa table deux vers qui prenaient, par avance, le parti des absents contre les attaques des convives. Hélas! que n'avons-nous l'application intellectuelle de ce grand génie! elle nous inspirerait sa bienveillance. La fréquentation des livres fait aisément supporter les hommes. En occupant l'esprit de grandes choses, elle l'empêche de se passionner pour les petites. Au contraire, celui dont les pensées et l'énergie intime n'ont point d'issue vers le haut, retombe sur lui-même et dévore les autres en se dévorant.

Saint François d'Assise avait très-bien remarqué que les religieux oisifs étaient plus fâcheux que les autres, et il avait coutume de les appeler frères mouches! Il y a beaucoup de frères mouches qui voltigent, qui bourdonnent et qui piquent dans chaque diocèse; que leur manque-t-il pour être inoffensifs? D'avoir une besogne sérieuse, car les mouches à miel, les plus douces de toutes, sont laborieuses.

Ainsi, le désœuvrement nous aigrit et nous déprave, tandis que le travail est la meilleure source de la sérénité des jugements et des sympathies du cœur. Heu-

reux les prêtres absorbés! ils n'ont ni le loisir, ni le goût de manquer à la charité. La parole utile est rarement agressive, mais celle qui n'est qu'un passe-temps, n'ayant point de but, est obligée de s'en donner un, et vise le prochain.

II

Les paroles sont l'expression articulée de la charité, les procédés sont sa manifestation en action. La charité, en effet, n'est point affaire de spéculation, elle est un dévouement essentiellement pratique. Comment en douter quand on médite la belle définition qu'en donne saint Paul : *Charitas patiens est, benigna est, non æmulatur, non inflatur, non irritatur, non cogitat malum, non quærit quæ sua sunt, nunquam excidit*[1], etc. Or, tout cela ne se réalise pas en rêves stériles, mais par des sacrifices écrits dans notre vie. Je résume les devoirs qui en découlent pour nous, vis-à-vis de nos confrères, dans ces quatre procédés : Nous devons les fréquenter, les obliger, les défendre, les avertir.

Les fréquenter, car l'esprit de famille doit en créer

1. I Cor. 8 *passim*.

les relations parmi nous. Le prêtre qui s'isole fait injure à ses frères et se nuit à lui-même, parce que sa solitude l'amoindrit d'esprit, de cœur et de considération. D'ailleurs, le prêtre qui se sépare des prêtres se tourne souvent vers les laïques; mais tandis que l'amitié des premiers est pour lui tutélaire, celle des seconds est dangereuse. Les laïques sont prêts à nous rendre beaucoup de services, — pas les meilleurs peut-être, — seulement, tandis que dans leur intimité avec nous ils ont quelque relief à gagner, nous n'avons ordinairement qu'à perdre. Ne fuyons donc pas la société des confrères; que les curés de deux paroisses voisines ne se voient pas aussi peu que les deux médecins, lesquels ne se voient guère; et qu'en passant devant la porte de notre presbytère inhospitalier, les fidèles ne soient pas autorisés à conclure : les prêtres ne s'aiment pas.

Autrefois, les évêques, leurs prêtres et leurs diacres habitaient ensemble dans un cloître contigu à la basilique. Ainsi vécurent saint Martin, à Tours, et saint Hilaire, à Poitiers. Réalisons, dans la limite du possible, quelque chose d'une telle union sacerdotale. Un homme du monde a écrit cette délicate pensée : « Quand je fais un château en Espagne, la première chambre que je bâtis est celle de l'ami. » Honneur au presbytère où cette chambre est souvent occupée!

Si nous nous fréquentons pour nous donner des fêtes gastronomiques, le peuple se scandalisera; si nous nous voyons pour nous édifier, notre visite édifiera. Vous

n'avez rien à faire chez votre confrère, dites-vous? Vous lui demanderez son bulletin physique et moral, vous lui donnerez le vôtre; par là vos joies et vos peines rentreront dans le domaine de la communauté ecclésiastique, et vous ferez, du même coup, deux heureux et une bonne action.

Nul doute qu'ils sont mieux dans l'esprit de l'Église, ceux qui pratiquent envers leurs confrères les patriarcales lois de l'hospitalité. Cela est si vrai que saint Jean Chrysostôme dénonça jadis à la sévérité du pape Innocent Ier, Théophile, évêque d'Alexandrie, parce que, en traversant Constantinople, celui-ci n'était pas descendu chez lui. De son côté, saint Grégoire refusa d'élever au siége d'Ancône un archidiacre qui n'était point accusé d'autre grief que de n'avoir jamais convié de prêtres à sa table. Ouvrons donc notre porte aux amis qui voyagent et leur disons, comme Abraham aux célestes visiteurs de Mambré : *Declinate in domum et manete ibi*[1].

Nous devons encore les obliger : *Alter alterius onera portate*[2]. La solidarité qui nous lie est une chaîne dont chaque anneau doit soutenir l'autre pour en être soutenu. Cependant, tandis que l'antiquité païenne applaudissait cette fraternité sur les théâ-

1. Gen. 19, 2.
2. Luc, 10, 29.

tres : *Homo sum, humani nihil a me alienum esse puto*, il y a des prêtres, retirés au fond d'eux-mêmes, qui ont l'air de dire, quand il faut en sortir pour être utile aux autres : « Eh ! quel est donc celui-là qui s'appelle mon prochain? *Quis est meus proximus*[1] ? » L'égoïste n'est ni ami, ni ennemi de personne : il est neutre. Pour être ennemi, il lui faudrait parfois exposer sa tranquillité; aussi, c'est surtout par amour de soi qu'il ne hait pas les autres.

Obligeons donc nos confrères, d'abord des services de notre ministère : les remplaçant à leur autel, sur leur chaire, et pour leurs diverses fonctions pastorales, quand ils nous en prient. Ne soyons pas de ceux qui se parquent dans un cadre d'occupations chéries, d'où on ne peut les faire sortir, même pour des motifs de bien public. Là, ils se font de leur routine une fausse perfection. Ils se croient des hommes de règle, ils deviennent des animaux d'habitude. L'habitude, en effet, n'est pour eux qu'un bien-être naturel, non un mérite surnaturel; et tandis que saint Bernard disait : « Il y a une règle supérieure à celle de saint Benoît : c'est la charité, qui est la règle de Dieu », ceux-ci font de leur régularité une immunité contre les droits de la charité sur eux, et le privilége de n'être jamais dérangés.

Obligeons encore nos confrères de notre bourse.

1. Luc, 10, 29.

Sans doute, il ne faut pas que cette charité soit l'exploitation des prêtres rangés par ceux qui ne le sont pas. Ce serait duperie d'être économe pour fournir aux prodigalités des autres. Il y a souvent du vrai dans cette boutade humoristique d'un auteur : « Qu'est-ce « qu'un ami? C'est un homme qui se croit, en toute « occasion, le droit de vous dire une vérité blessante, « de vous donner un conseil inutile, et de vous em- « prunter votre argent sans vous le rendre[1]. » Nous, soyons ami dans un sens plus élevé. Sourd aux solliciteurs insolvables, montrons-nous secourable aux autres. Il y a quelque chose de chrétien dans ce mouvement du cœur, car le prêt est un dépouillement momentané qui se rapproche de l'aumône; et deux prêtres qui sont capables de se rendre mutuellement de tels services, sans froisser la fleur de leurs sympathies, forment le plus rare type de fraternité qui ait cours parmi les hommes.

Obligeons aussi nos confrères de notre esprit, si nous sommes plus en fonds qu'eux, sous ce rapport : leur faisant passer les trésors de notre bibliothèque pour suppléer à la leur, les aidant de nos conseils dans la composition de leurs conférences et sermons, travaillant à établir une sorte de moyenne proportionnelle entre eux et nous, et leur laissant même croire, au besoin, que tout ce que nous leur donnons du nôtre

1. Sterne.

est à eux; ce qu'ils se persuaderont, d'ailleurs, avec encore plus de facilité que de plaisir!

En un mot, mes vénérés confrères, tandis que les cœurs se blasent, que les hommes sont punis du crime de ne plus croire par la déchéance de ne plus aimer, et que les autels de l'amitié jonchent la terre comme les débris d'un culte abandonné, relevons-les. C'est une distinction de sentiment que le goût pour une telle divinité. Malheureusement, à mesure qu'on approche de la fin de la vie, quand on fait un inventaire rigoureux de ses relations, on est étonné du grand nombre d'anciennes affections qu'il faut inscrire au chapitre des non-valeurs. L'amitié est, entre nous, un mirage des jeunes années qui ne résiste ni à l'absence, ni à l'opposition des intérêts, et qui ne charma notre vie qu'à l'époque où elle n'avait pas besoin d'être charmée.

« Ah! qui nous rendra, dit un spirituel écrivain, ces vieilles amitiés sûres et véritables d'autrefois, bâties en force, dont on s'occupait peu, mais qu'on retrouvait immobiles à longues années de distance, comme ces murs épais des siècles passés, ne demandant point d'entretien, et toujours prêts à servir de défense et d'abri[1]! » Si nous avons perdu ce bien, n'en accusons que nous-même. Nous avons fait du saint commerce de l'amitié un ménagement réciproque d'intérêts, comme

1. Mme Sweutchine.

dit La Rochefoucauld, où notre égoïsme se proposait surtout quelque chose à gagner, et souvent la meilleure part. C'était toujours à notre tour de nous plaindre, de nous épancher, d'être soutenus, d'être admirés; nous ne songions jamais à le rendre. Or, l'amitié n'étant plus une société de secours mutuels, mais l'exploitation d'un cœur par un autre, s'est éteinte, parce qu'il n'y avait plus deux tisons à son foyer. Point d'amitié possible, a-t-on dit, quand nous tenons à nos vieux amis par le même motif qu'à nos vieux habits, c'est-à-dire parce que nous sommes à l'aise avec eux, et ne craignons pas de les froisser.

Ici, je ne vous renverrai pas aux exemples du paganisme; mais, laissant de côté Oreste et Pylade, Nisus et Euryale, je vous dirai : « Rappelez-vous saint Basile et saint Grégoire, Notre-Seigneur et saint Jean. »

Fréquentons et obligeons nos confrères; nous leur devons encore un procédé plus délicat, défendons-les.

Tout prêtre est l'avocat d'office de son confrère attaqué. Ainsi le veulent, non-seulement les convenances, mais les lois du sublime esprit de corps constitué entre nous par cette parole divine : *Sint consummati in unum*[1]. Est-ce ainsi que l'entendent les prêtres de nos jours? Non; pendant qu'ils sont vilipendés au dehors, ils se dénigrent mutuellement au-dedans, et nos

1. Joan. 17, 23.

ennemis, pour accréditer leurs calomnies contre nous, n'ont souvent qu'à redire ce que nous disons les uns sur le compte des autres. Ah ! comme c'est bien le cas de vous répéter avec saint Paul : « Mais si vous vous mordez, si vous vous dévorez ainsi réciproquement, songez que vous allez vous détruire » : *Quod si invicem mordetis et comeditis, videte ne ab invicem consumamini*[1].

Combien de fois, un prêtre qui serait animé de cet esprit évangélique : *Inquire pacem et persequere eam*[2], pourrait être le juge de paix très-écouté des conflits survenus dans le bercail voisin ! c'est parfois un faux bruit qu'il faudrait redresser, c'est tantôt un fabricien, tantôt un maire, tantôt une famille hostile qu'il faudrait amener à composition : rien ne serait plus facile aux industries d'une charité vraiment fraternelle. Mais un curé a-t-il des ennemis irréconciliables ? il n'est pas rare que, par le fait, ils deviennent les intimes d'un autre curé. Alors, ce dernier est l'hôte assidu de leur maison depuis que le pasteur véritable n'y met plus le pied. Il chuchote avec eux, d'aucuns disent qu'il les anime ; et tandis que le conflit aurait pu finir par son intervention loyale, il est attisé par ses complicités malveillantes.

Messieurs, nous sommes plus de cinquante mille prêtres en France ; si nous savions nous serrer les uns

1. Gal. 5, 15.
2. Ps. 33, 15.

contre les autres, quelle force ne constituerait pas un lien si multiple redoublé sur lui-même : *Funiculus triplex difficile rumpitur*[1]. Donnons-nous cette prépondérance sainte et donnons ce beau spectacle au monde. Le monde, quand nous nous formons en faisceau, et quand nous entrelaçons nos bras, s'écrie avec alarme : Voyez le parti prêtre ! Au contraire, quand nos liens se détendent, il dit avec une joie infernale : Voyez les divisions des prêtres ! Croyez-moi, il vaut mieux alarmer que réjouir nos ennemis, et s'il est, parmi eux, quelque nouveau Pacôme, plus susceptible d'être converti par les exemples de la charité que par les démonstrations de la foi, que l'Église puisse lui dire en lui montrant nos rangs : Voyez comme ils s'aiment ! *Videte ut se diligant !*

Voilà, en effet, la plus victorieuse apologétique que nous puissions envoyer à la société ! voilà la plus belle somme de théologie qu'il soit à notre pouvoir de produire ! c'est Notre-Seigneur qui l'a fondée par cette parole ineffable : « Aimez-vous, et le monde croira. » *Omnes unum sint... ut credat mundus*[2].

Enfin, quatrième procédé que la charité nous commande envers les confrères : nous devons les avertir. Relisez le chapitre de notre théologie traitant de la correction fraternelle ; vous serez stupéfait de le voir

1. Eccle. 4, 12.
2. Joan. 12, 21.

si ignoré et si négligé. Cependant, il renferme une obligation en partie double : l'une pour celui qui est astreint à faire la correction, l'autre pour celui qui est tenu de la recevoir. Obligation d'état par rapport au premier, car combien de doyens, combien de confrères âgés, combien de confesseurs pusillanimes sont cause que de plus jeunes font entièrement fausse route dans leur ministère, uniquement parce qu'ils ne leur ont pas tendu une main prévenante. Obligation non moins étroite par rapport au second, car tout en confessant ses fautes, il n'est pas rare que le prêtre cultive ses défauts ; et, cependant, il est souvent moins nuisible par ses péchés s'ils sont cachés, que par ses défauts qui sont en évidence.

Je ne connais pas de vis-à-vis plus élevé, dans l'ordre de l'intimité, que celui de deux cœurs capables de se corriger l'un l'autre, sans cesser de s'aimer. Quelles délicatesses intimes il faut pour ce commerce de réformation mutuelle ! Par nature, très-peu d'hommes sont capables de se donner un moniteur ou d'en servir avec avantage ; mais, après une méditation réciproque sur l'humilité, on retire un profit merveilleux de ces bonnes vérités échangées entre deux âmes entièrement ouvertes l'une à l'autre !

Nul plus que le prêtre n'a besoin de cette aumône de la charité fraternelle ; car s'il est l'homme le plus brutalisé par les passions irréligieuses, il est le plus gâté par les sympathies des fidèles, et, pour mauvaise

que soit sa paroisse, il n'est pas un de nous qui n'ait à côté de lui une demi-douzaine de personnes pieuses prêtes à s'extasier sur tout ce qu'il dit et tout ce qu'il fait, même de plus incorrect. Réagissons, à l'aide d'un conseiller clairvoyant, contre ces panégyriques de congrégation, et pesons cette parole d'autorité divine : *Melius est à sapiente corripi, quam stultorum adulatione decipi*[1].

Heureux donc ceux qui s'exercent à la correction fraternelle! mais à la condition qu'ils préféreront la recevoir que la faire, car les vérités servies aux autres avec plaisir ne le sont pas avec amour; à la condition, surtout, que nous utiliserons, sous ce rapport, même les insuccès de notre bonne volonté, car si en reprenant les autres on n'est pas toujours sûr de les rendre meilleurs, en les supportant on se rend meilleur soi-même.

Nuance très-importante à observer! Pour dire la vérité avec fruit, même à ses intimes, il faut une certaine mesure d'optimisme à leur égard; la bienveillance est un achèvement de la justesse. Comme, par nature, nous penchons vers la critique, la sympathie nous redresse en nous inclinant dans un sens contraire, et met dans notre vérité, non-seulement la mesure, mais la suavité nécessaire pour qu'elle soit acceptée.

1. Eccl. 7, 6.

III

Les paroles sont l'expression articulée, les procédés l'expression en action de la charité, les sentiments en sont l'essence. Nous voici donc au cœur de ce sujet très-complexe, que je peux à peine effleurer. Si je résume les causes les plus ordinaires de nos sentiments contraires à la charité, ce sont, ou des offenses que nous avons reçues, ou des défauts que nous ne savons pas supporter, ou des qualités auxquelles notre envie ne peut rendre justice. Au nom de Dieu, je requiers de votre part le pardon pour ces offenses, l'indulgence pour ces défauts, l'admiration pour ces qualités.

Le pardon! comment le refuser en retraite, où Dieu nous marchande si peu le sien! Hélas! qu'avons-nous à remettre en comparaison de ce qu'il nous a remis? Le pardon! comment le refuser, surtout, pour peu qu'on croie à la morale de son *Pater* et à ce souvenir adorable de la passion : *Dimitte illis, nesciunt enim quid faciunt*[1]. Cependant, il y a beaucoup de frères ennemis parmi le clergé, et le nombre est assez grand des prêtres qui ne se parlent pas ou qui se détestent poliment. Mais vous n'y songez pas! Si deux parois-

1. Luc, 23, 34.

siens vivaient en pareils termes, vous les obligeriez de s'embrasser avant de les absoudre, et vous seriez justiciable d'une autre mesure?

Non! non! voici la loi, que personne n'y touche. Nous sommes tous un même corps avec Jésus-Christ : *Multi unum corpus sumus in Christo*[1]. Or, il n'y a point de place qui donne prise à la haine sur le corps mystique du Sauveur. Les seuls qu'il soit permis de haïr, ce sont les démons et les réprouvés, parce qu'ils en sont séparés; mais tout ce qui lui adhère a droit d'être embrassé par notre sympathie. Et, s'il en est ainsi de cette portion de créatures qui s'appelle le prochain, en général, à *fortiori* de cette élite, de cette fleur du prochain qui se nomme : nos confrères.

En parcourant les sermons de Bossuet, vous remarquerez qu'un jour il a fait un discours dans un couvent de religieuses sur ce sujet : *Diligite inimicos vestros; benefacite his qui oderunt vos; orate pro persequentibus et calumniantibus vos*[2]. N'est-ce point une preuve que l'amour des ennemis peut être prêché avec à-propos même en famille? De grâce, que l'anomalie d'un tel à-propos disparaisse de la nôtre; et que ces jours soient une époque de Jubilé, où nous nous ferons tous quittance réciproque de nos griefs, en nous donnant le baiser du pardon aux pieds du Dieu qui nous pardonne.

1. Rom. 12, 5.
2. Luc, 6, 28.

Mais si vos ennemis s'obstinent et ne veulent pas vous rendre votre charité? Alors, vous dit saint Augustin, revendiquez-la par la force; seulement, voici vos moyens de coercition : *Benefacite his qui oderunt vos*[1], et si vos ennemis résistent à cette sommation de l'amour, comment faire pour triompher de leurs résistances? Dénoncez-les à l'autorité, ajoute le même docteur; seulement, voici sous quelle forme doit s'exercer ce recours : *Orate pro persequentibus et calumniantibus vos*[2].

Oh! mes vénérés confrères! quel spectacle répugnant pour le cœur de Notre-Seigneur, celui d'un prêtre rancunier à qui il dit pendant la messe : *Misericordiam volo et non sacrificium*[3], sans en être entendu; qui célèbre le sacrifice par lequel le ciel est réconcilié avec la terre, sans rentrer lui-même en paix avec ses frères. Célébrant deux fois coupable, peut-être : d'aimer trop d'un côté, trop peu de l'autre, et qui porte sur les yeux le double bandeau de la sympathie déréglée et de la haine : *Qui odit fratrem in tenebris est*[4].

O sainte Église de Dieu! que devez-vous éprouver à la vue de ces fils qui déchirent si cruellement votre sein en se déchirant! Comme ils sont bien autrement selon votre cœur ceux qui disent avec François de Sales : « Je suis bien heureux que Dieu me commande

1. Luc, 6, 28.
2. *Ibid.*
3. Osée, 6, 6.
4. Joan. 2, 9.

« d'aimer mes ennemis, car je ne saurais comment faire « pour ne les point aimer, supposé qu'il le défendît : « nos ennemis sont nos plus grands bienfaiteurs, parce « qu'ils travaillent à la destruction de notre amour- « propre. »

Et le saint pratiquait si bien sa propre morale, qu'un gentilhomme brutal l'ayant un jour menacé de le battre, le pontife agneau lui répondit : « Monsieur, « s'il vous plaît de m'arracher un œil, cela vous est bien « loisible, mais vous ne m'empêcherez pas de vous re- « garder de l'autre avec le même amour. » Recueillons l'héritage de ces aimables pacifiques : nous visons à terminer tous nos différends par des triomphes d'amour-propre, ou par des explications qui sauvent notre orgueil jusque dans notre pardon. Quelle bien autre solution qu'un bon embrassement réciproque, et parole d'honneur de n'y plus penser ! Mes vénérés confrères, Tertullien appelait les simples chrétiens des prêtres de la paix : *Sacerdotes pacis*. Nous occupons un degré encore plus élevé dans cette noble hiérarchie. Travaillons donc, sacrifions partout à la paix.

Ce n'est point assez de pardonner les injures, supportons aussi les défauts des confrères. Supporter, d'après saint Paul, ce n'est rien moins qu'un abrégé de l'Évangile : *Alter alterius onera portate, et sic adimplebitis legem Christi*[1]. Touchant aspect, d'ail-

1. Galat. 6, 2.

leurs, de la confraternité ! Dieu requiert notre pitié en faveur des infirmités morales, comme des douleurs physiques du prochain, et, en présence de toute faiblesse qui penche, il nous prescrit de nous placer dessous pour l'empêcher de se blesser en tombant. Cette charité compatissante a reçu un nom qui est l'image de sa pieuse fonction : le support !

Et n'allons pas croire que le support soit un rôle inférieur de la vie dévolu aux dupes et aux petits; nous travaillons tous à l'édification d'une grande cité sous l'œil de Dieu. Ceux qui ne portent rien sont ceux qui ne font rien, c'est-à-dire les parasites et les égoïstes. Mais, dès qu'un mortel passe du terre à terre à la vraie grandeur, il sent que sa tête s'incline sous un poids mystérieux, et l'importance des hommes dans l'Église, comme celle des colonnes dans un temple, se mesure aux fardeaux qu'ils soutiennent. Ainsi, la grandeur s'échelonne du curé qui porte la paroisse, à l'évêque qui porte le diocèse, au Pape qui porte la catholicité, et de celui-ci à Dieu qui porte tous les hommes et toutes choses avec un amour qui ne laissa jamais tomber son fardeau.

Dieu est donc celui qui porte le plus; n'est-il pas celui qui porte le mieux? Quand, jadis, il reçut des soufflets devant un tribunal inique, et qu'il y fut bafoué comme un séducteur et un niais, que faisait-il? *Jesus autem tacebat*[1]. Quand, depuis, les sages de la terre

1. Matt. 26, 63.

s'ameutent contre lui, quand les gouvernements l'exilent pour cause d'incompatibilité, ou le reconnaissent en lui mettant un sceptre de roseau dans les mains, que fait-il ? *Jesus autem tacebat.* Enfin, quand des peuples l'abandonnent, quand nos propres autels sont profanés, quand les prêtres eux-mêmes le trahissent, que fait-il ? *Jesus autem tacebat.* Hélas ! nous sommes donc la preuve que le Seigneur supporte des provocations insupportables ; imitons celui qui veut bien s'appeler Dieu de patience et de consolation : *Deum patientiæ et solatii* [1].

Si ce côté du cœur de Notre-Seigneur nous était mieux connu, nous serions moins intraitable à nos misères de famille ; mais qu'ils sont rares les prêtres véritablement patients ! Pourquoi, dans beaucoup de diocèses, la communauté décrétée par NN. SS. les évêques, quelquefois même par des conciles provinciaux, est-elle si difficilement réalisable ? Parce que les prêtres ne savent point s'endurer mutuellement. Pourquoi le ménage de certains presbytères est-il la fable de la paroisse ? Parce qu'il y a là deux prêtres dont chacun a la prétention de donner à l'autre des leçons plutôt que des exemples. Nous rêvons souvent des vertus chimériques et quintessenciées ; commençons donc par le commencement : *In his duobus mandatis tota lex pendet* [2].

1. Rom. 15, 5.
2. Matt. 22, 40.

Ici, j'entends, d'un côté, le vicaire qui me dit : « Si vous saviez les injustices que je suis obligé de subir! » Mon ami, est-ce bien sûr pour les autres comme pour vous? Eh bien! vous répondrai-je, ne prenons point les choses selon la justice, mais selon la générosité. La justesse toute seule est le caractère des natures ordinaires, la largeur celui des natures supérieures. Les esprits justes sont exacts, mais ils ne sont pas faciles, car il en est des hommes comme des vêtements : eh! qui n'a expérimenté que les vêtements les plus justes ne sont pas les plus commodes?

D'un autre côté, j'entends le curé qui me dit : « Je suis poussé à bout par le caractère de mon vicaire : ce jeune homme est incorrigible. » Vous le croyez, mon cher confrère; mais est-ce qu'il n'y a pas plus longtemps encore que vous travaillez à votre propre réforme avec aussi peu de succès? Qui vous résista plus que vous-même? Cependant, vous trouvez toujours des pardons pour vos impardonnables récidives. Accordez donc aux autres la tolérance, l'indulgence même que vous ne vous refusez pas. *Diliges sicut te ipsum*[1].

Dans beaucoup de diocèses ardents de tempérament et spontanés de langage, la patience des sentiments est plus facile que celle de la parole. On passe des torts à autrui, mais à la condition de se passer des saillies vengeresses. C'est là notre circonstance aggra-

1. Marc. 12, 31.

vante, non point notre excuse, car les saillies aigrissent au lieu de pacifier. Jamais on ne corrige les hommes avec de l'esprit; le cœur, au contraire, fait des cures miraculeuses. Un jour, on conduisait un malade du duché de Spolète à saint François d'Assise, afin qu'il priât sur lui. Le malade portait au visage une blessure cancéreuse. A cet aspect, le saint éprouva d'abord une répulsion naturelle, mais bientôt sa charité en triompha : il posa ses lèvres sur la blessure, et, sous ce baiser d'un amour sublime, elle fut cicatrisée. Voilà le meilleur pansement pour les défauts de nos confrères. Dans l'occasion, souvenons-nous que l'amertume ne fait qu'envenimer, tandis que l'affection a une vertu curative bien autrement souveraine, et, si vous voulez opérer ces guérisons, au lieu de la pointe, usez du traitement de saint François d'Assise.

Eh! quel autre motif nous faut-il, à nous prêtres, pour nous inspirer la pitié à l'égard de nos mutuelles infirmités? Est-ce que nous ne sommes pas assez ballottés au dehors pour nous tendre la main en famille? Est-ce qu'il est possible d'être plus proches parents que nous ne le sommes dans le cœur de Notre-Seigneur? Qu'il n'y ait point de querelle entre vos pasteurs et les miens, car nous sommes frères, disait à Loth le fidèle Abraham! Nous, par l'ordination, par la manducation eucharistique, par les tendresses de l'Église, nous sommes plus que frères : nous sommes consommés

dans l'unité, restons donc : *unanimes, fraternitatis amatores, modesti, humiles*[1].

Il faut aller plus loin : accordons à nos confrères l'admiration pour leurs qualités. Ceci est la partie la plus difficile de la charité. Les défauts de nos frères ne nous sont pas toujours odieux, parce qu'ils nous vengent, en quelque sorte, de notre propre misère ; mais leurs qualités, voilà l'objectif le plus détesté de notre orgueil. Si l'on a pu dire : *Le plaisir de l'homme, c'est l'homme,* il faut convenir que bien rarement les mérites d'un prêtre font le bonheur d'un autre. C'est qu'il y a dans l'admiration quelque chose qui tient de l'humilité, chacun étant porté à croire qu'il s'enlève les avantages qu'il reconnaît à autrui. Voilà pourquoi la nôtre se prodigue si peu. Cependant, l'admiration libéralement accordée est le signe le plus certain de l'ampleur d'une nature, tandis qu'une admiration très-avare d'elle-même caractérise la petitesse de l'esprit et du cœur : le développement de notre faculté admirative est, dans l'ordre de la grâce, un haut sommet, et, dans l'ordre de la nature, une royauté de l'âme ; il faut plaindre ceux qui n'en sont pas capables : d'autant qu'ils sont punis par leur propre péché ; car, s'il n'est pas d'homme plus dangereux que le jaloux, il n'en est pas de plus malheureux.

1. 1 Petr. 3, 8.

Préservons-nous de cette honteuse passion, qui, généralement, se connaît très-peu et, partant, ne s'accuse pas. Quel est le prêtre capable de mettre en tête de sa confession cette courageuse parole : « Je suis un jaloux! » Il dira plutôt : « Je suis un sacrilége! » Néanmoins, quelle vilaine propension de l'âme, celle dont l'attrait est de mépriser, le bonheur de déprécier, le besoin de nier le beau et le bon que Dieu a mis dans ses créatures, et dont les remarques s'attachent de prédilection aux côtés défectueux de l'humanité, comme les mouches vont aux ulcères.

Sans doute, l'envieux n'est pas absolument stérile en formules admiratives; mais il loue ce qui est moins admirable pour se dispenser de rendre justice à ce qui l'est davantage. Il vante la médiocrité pour abaisser la supériorité, et sa louange elle-même est l'envers d'un mauvais sentiment, car elle ne caresse celui-ci que pour amoindrir indirectement celui-là.

Triste sujet de méditation que les effets de l'envie dans le monde! C'est elle qui causa la révolte des mauvais anges, le meurtre d'Abel et la mort de Notre-Seigneur : *Noli æmulari in malignantibus; neque zelaveris facientes iniquitatem*[1]. Et ce détestable sentiment, après avoir créé l'enfer, trouve en quelque sorte moyen de le dépasser, car saint Chrysostôme a écrit : *Invidi dæmonibus deteriores*, et la raison

1. Ps. 36, 1.

qu'il en donne, c'est que les démons ne se combattent pas entre eux, tandis que le jaloux est ennemi de ses propres frères.

Triste sujet de méditation que les effets de l'envie dans le sanctuaire! On a beaucoup parlé des jalousies des artistes; que sont-elles en comparaison des nôtres? Déjà, au temps de saint Paul, pendant qu'il était captif pour la foi, de faux frères cherchaient, nous dit-il, à aggraver le poids de ses chaînes par rivalité : *Propter invidiam et contentionem, existimantes pressuram se suscitare vinculis meis*[1]. Depuis, les choses auraient-elles changé?

Combien de prêtres ont perdu des amis en acquérant un poste d'avancement! Alors ceux-ci leur reprochent d'être fiers de leur fortune, mais la vérité est qu'ils ne la leur pardonnent pas.

Voilà un jeune confrère dont la parole est bénie, la direction aimée, l'influence incontestablement salutaire. A cette vue, tout prêtre surnaturel se dira avec joie : *Quis mihi tribuat ut omnis populus prophetet*[2]; d'autres penseront avec saint Paul : *Dum Christus annuntietur... gaudebo*[3]; enfin, de plus humbles iront jusqu'à répéter avec Jean-Baptiste : *Oportet illum crescere, me autem minui*[4]. Mais ce ne sont pas là les conclusions de tous les intéressés.

1. Philip. 1, 15, 17.
2. Num. 11, 29.
3. Philip. 1. 18.
4. Joan. 3, 30.

A côté de ce favori de l'opinion, il y a un voisin qui se croit menacé dans sa vogue de premier prédicateur ou de premier confesseur de l'endroit, et qui se dit, à l'exemple des pharisiens : *Ecce totus mundus post eum abiit*[1] ! Il épie donc avec ombrage, il compromet avec habileté son rival inoffensif qui, bien souvent, n'est coupable que de ses succès, et il n'est pas rare que le jaloux déclare le troupeau impossible à sauver, tant que le jalousé ne sera pas perdu.

Voyez ce curé et ce vicaire : ils ont formé deux troupeaux dans une bergerie, ils appliquent deux théologies différentes ; le char pastoral, tiré en sens contraires, ne marche pas. A cette vue, les bonnes âmes se divisent et prennent parti, les unes pour le premier, les autres pour le second ; mais les impies se moquent du premier, du second et du bon Dieu qu'ils représentent.

Voyez ces deux curés voisins : l'un bâtit une église, l'autre ne peut en faire autant. L'un a une congrégation et des orgues, l'autre n'en a pas. L'un confesse de grands personnages et quelquefois les grands personnages de l'autre, celui-ci n'en sait point prendre son parti ; en conséquence, surgissent bientôt entre eux des conflits dans lesquels un seul peut-être a tort, mais par suite desquels tous les deux seront persiflés.

1. Joan. 12, 19.

Voyez ces réguliers et ces séculiers. Si vous écoutez les seconds, la grande plaie du moment, c'est l'envahissement du froc. Tout ministère de ce genre est le péril et la ruine de l'esprit paroissial. Mot respectable, j'en conviens, mais enfin élastique, et qui peut ne pas signifier grand'chose quand il ne veut dire que la prépondérance d'un homme, non le véritable intérêt de Dieu et des âmes. Si vous écoutez les premiers, le plus grand obstacle à la restauration des choses, ce sont les routines de la paroisse; le plus grand abus, ce sont les égoïsmes de clocher; et les choses ne marcheront que d'un pied boiteux tant que la cure ne sera point transportée au couvent. N'a-t-on pas vu, quelquefois, les mêmes hommes soutenir des énormités si diverses suivant qu'ils passaient du couvent à la cure, ou de la cure au couvent? et ces rivalités peuvent avoir de telles suites dans l'Église que la révolution effrayante et déjà trois fois séculaire du protestantisme est née d'une querelle de jalousie, à propos de la prédication des indulgences, entre augustins et jacobins.

Défendons-nous, pour notre part, de ce mauvais levain. Sans courtiser le succès, soyons-lui dignement affables; aimons à le féliciter comme à le reconnaître; et dès l'instant qu'un motif de collision s'élèvera entre un confrère plus favorisé de Dieu et des hommes que nous, effaçons-nous en disant avec Mgr de Cheverus : Pour se battre, il faut être deux; or, je déclare que je

ne veux servir de second à personne : *Quod ex vobis est, pacem cum hominibus habentes* [1].

Aussi bien, s'en prendre aux mérites d'autrui, c'est attenter à la gloire de Dieu qu'ils procurent, et dont ils sont le plus bel ouvrage. C'est opposer au Créateur disant : « Ce que j'ai fait est bien », cette contradiction infernale : « Ce que vous avez fait est mal ; » et tandis que le chrétien voudrait pouvoir découvrir de plus belles vertus dans l'âme humaine, comme des étoiles nouvelles au firmament, pour louer leur auteur, le jaloux voudrait que Dieu eût fait son humanité plus petite pour se consoler de sa propre petitesse.

Conclusion : soyons des modèles et des instruments très-actifs de la concorde sacerdotale. C'est la meilleure garantie que nous puissions nous donner de notre salut éternel, car voici l'assurance que nous recevons du Saint-Esprit : *Præceptum domini est, et si solum fiat, sufficit* [2]. C'est la plus victorieuse défense de la religion qu'il nous soit possible d'offrir au monde ; lorsque Balaam vit les tentes d'Israël et les pavillons de Jacob si bien pressés et rangés en ordre, sa prophétie changea de signification, et ses anathèmes se convertirent en bénédictions. C'est, enfin, le plus grand bonheur que nous soyons à même d'octroyer à notre âme, car l'âme souffre, surtout lorsqu'elle se dessèche ;

1. Rom. 12, 18.
2. Joan. 10, 20.

l'affection que nous donnons nous rend peut-être plus heureux que celle qu'on nous donne.

Marchons donc dans notre douloureux chemin en nous redisant souvent : *Melius est duo esse quam unum : habent enim emolumenta societatis suæ*[1]. Et ils sont précieux les avantages de cette belle société ! Si vous pratiquez une charité délicate dans vos procédés, vous serez, non-seulement un prêtre plus semblable à Notre-Seigneur, mais encore un homme plus poli et plus distingué. Si vous la pratiquez dans vos conversations, vous aurez une prière plus facile, des amis plus fidèles, des messes plus ferventes, des actions de grâces plus consolées. Si vous la pratiquez dans vos sentiments, la paix de Dieu, qui surpasse tout sentiment, gardera vos cœurs et vos pensées : en attendant que Dieu vous tienne des promesses plus riches encore, car la charité, qui est notre labeur et notre mérite de la terre, sera notre récompense dans le ciel. Amen.

1. Eccl. 4, 14.

DEUXIÈME DISCOURS

Le Prêtre prédicateur.

Prædica verbum[1].

Il y a une seconde Eucharistie dont nous sommes les dispensateurs : je veux parler de la parole évangélique. Aussi ce ministère est compté parmi les plus importants du sacerdoce. Saint Thomas lui donne la première place dans la hiérarchie de nos obligations : *Principalissimum officium.* Quand les apôtres furent contraints, par les besoins de l'Église naissante, de diviser leurs sollicitudes, ils confièrent les veuves et les pauvres aux diacres, et ils se réservèrent pour la prière et la parole : *Nos vero orationi et ministerio verbi instantes erimus*[2]. Pendant les premiers siècles,

1. 2 Tim. 4, 2.
2. Act. 6, 4.

les évêques seuls avaient le droit d'instruire solennellement la multitude, et si nous nous adressons encore à eux, quand nous avons l'honneur de parler en leur présence, ce n'est point pour leur dédier notre discours, mais pour faire savoir au peuple que nous ne sommes que leurs délégués, et comme pour nous faire renouveler la mission.

Vous savez les miracles de la parole que Notre-Seigneur est venu manifester au monde; mais son plus grand miracle, c'est que la voix des grands orateurs s'éteint avec leur vie, tandis que, seule, l'éloquence du Verbe fait chair est immortelle comme lui. On disait, autrefois : *Ubi est spiritus Eliæ*[1]? après le glorieux enlèvement de ce prophète; si vous me demandez où est l'esprit de Jésus-Christ, je vous le dirai, parce qu'il me l'apprit lui-même.

Un soir, les portes étant closes, le divin Maître parut au milieu de ses disciples réunis; il leur souhaita la paix, puis élevant leurs pensées au-dessus de terre, comme pour leur en donner la mesure avant la possession, il ajouta : *Sicut misit me Pater et ego mitto vos*[2]. Après cela, ramassant sa vie au fond de sa poitrine pour la communiquer, il l'exhala sur eux en disant : *Accipite Spiritum sanctum*[3], de telle sorte que les premiers apôtres, comme le premier homme, sont

1. IV Reg. 2, 14.
2. Joan. 20, 21.
3. Joan. 20, 22.

venus au monde d'un souffle divin. Or, le soir où ces grandes choses s'accomplirent, nous y étions. Cette noblesse octroyée à de pauvres paysans de Tibériade, dans un cénacle obscur de la Judée, par-dessus les âges et les événements, est venue se reposer sur nous. Telle fut la mission de Jésus-Christ, telle est la nôtre; et si le monde me demande dans ma chaire qui je suis, il ne m'est pas permis de trahir, même par un acte de modestie, la vérité de ma foi, je suis un autre Jésus-Christ : *Pro Christo legatione fungimur*[1].

Oui, Messieurs, là aussi nous sommes d'autres Jésus-Christ, car la prédication catholique est une répétition de l'Eucharistie. Selon la pensée des docteurs, il y eut plusieurs incarnations dans l'histoire de l'Église : l'une s'opéra, à la parole de l'ange, dans le sein de Marie; une autre s'opère, à la parole du prêtre, sur la pierre des saints autels; une troisième, à la parole des apôtres, dans l'âme de tous les auditeurs bien disposés. Même l'incarnation corporelle est inférieure, sous plusieurs rapports, à l'incarnation par la parole, car tandis que les femmes d'Israël célèbrent la première par cette acclamation : *Beata viscera quæ te portaverunt,* le divin Maître donne la prééminence à la deuxième par cette réponse : *Quinimmo beati qui audiunt verbum Dei et custodiunt illud*[2]. Et c'est

1. Cor. 5, 20.
2. Luc, 21, 28.

nous encore, toujours nous, qui sommes les ministres de ces prodiges bienfaisants.

Recueillons-nous un instant dans la méditation de nos responsabilités; car ce mystère, comme la sainte Eucharistie, peut être invalide par défaut de forme; et une consécration tout comme une prédication nulles, sont deux malheurs que la piété des Pères, et de Bossuet, en particulier, n'a pas hésité à comparer. Que vous dirai-je pour bien raviver notre foi, pour bien humilier notre amour-propre, pour bien redresser nos pensées au sujet de cette dispensation divine? Rien de mieux que d'étudier le double miracle qui s'accomplit dans la prédication, selon que le Verbe de Dieu est bien ou mal départi : *Recte tractantem Verbum veritatis*[1], à savoir : 1° comment la parole de l'homme devient la parole de Dieu; 2° comment la parole de Dieu peut devenir celle de l'homme.

I

Avant la Mission de Notre-Seigneur Jésus-Christ, la parole humaine était tombée dans un profond discrédit. Socrate et Platon définissaient l'éloquence : l'art de tromper. Certains peuples, trop sensibles à cet enchantement, mutilèrent les discours du Forum en dé-

1. Tim. 2, 15.

fendant les mouvements et les péroraisons : enfin, je ne sais si ce fut une pudeur ou un mépris, Tibère refusa le prix de talent oratoire qu'un imbécile Sénat lui décernait. Quand Jésus-Christ trouva cette parole qui était sa plus belle création, après celle de l'âme, tombée dans la bouche des rhéteurs et des histrions à l'état de profession méprisée, il se dit : Je la réhabiliterai. Oui, la parole de l'homme aura sa restauration comme l'homme lui-même, et la Pentecôte sera une seconde origine du langage où les sources de l'inspiration seront renouvelées. Eh ! que fait-il pour cette grande transformation ?

C'était le mensonge qui avait dégradé la parole humaine, il en fait le revêtement de sa vérité. Il la prend pour véhicule dans son éternel pèlerinage à travers les siècles; il lui dit comme jadis au coursier de Job : La terre t'appartient, va ! et, depuis, le Verbe de Dieu est en marche, dit saint Paul, et c'est nous qui sommes sa voix : *Sermo Dei currat*[1]. Mais, ici, quelle difficulté a surgi ! La parole est l'image sonore de celui qui la produit. Voilà pourquoi un grand maître n'a pas reculé devant cette hardie définition : le style, c'est l'homme. Eh bien ! il s'agit de confronter Jésus-Christ avec la parole qui nous est confiée, et de prouver cette assertion étrange : le style, c'est-à-dire la parole, c'est Dieu : *Deus erat verbum*[2].

1. Thess. 3, 1.
2. Joan. 1, 1.

Oui, la parole, c'est Dieu, car savez-vous le prodige que nous opérons en parlant à la multitude? Je l'ai dit et je vais le prouver : rien moins qu'une seconde incarnation. Il y a deux substances en Jésus-Christ : l'une matérielle, qui est sa chair, l'autre immatérielle, qui est la vérité. Or, c'est celle-ci que nous versons dans le cœur du monde par la parole catholique. A l'instant où nos accents tombent du haut de la chaire, si une âme docile les reçoit, et se referme pieusement sur cette semence divine en disant : *Fiat mihi secundum Verbum tuum*[1], cette âme a conçu la vérité; elle porte, dans son sein, le Fils de Dieu; et quand une assemblée n'a pas neutralisé, par ses résistances, cette opération miraculeuse, l'apôtre peut lui dire en la quittant, comme l'archange Gabriel à Marie : *Ave, gratiâ plena, Dominus tecum.* O anges de la bonne nouvelle! pénétrez-vous donc du respect et de la dévotion de cet illustre devancier quand vous allez porter vos messages au monde, afin de mériter cette belle réception de saint Paul chez les Galates : *Sicut angelum Dei excepisti me*[2].

La parole, c'est Dieu, car dans le banquet que vous servez à votre peuple tous les huit jours, savez-vous ce que vous opérez encore? une seconde transsubstantiation. Quand l'heure fut venue de retourner au Père,

1. Luc, 1, 38.
2. Gal. 4, 14.

Jésus-Christ ne prit pas des célébrités du Forum ou de l'Agora pour s'abriter sous la pompe de leurs discours, mais il appela douze pêcheurs illettrés, et il leur dit : « Voyez-vous ces nations assises à mes pieds dans des ombres semblables à la mort? je ne veux pas m'en séparer : je leur reste par l'Eucharistie, je veux leur rester par la parole : je leur ai laissé une première présence réelle de moi-même au tabernacle, je leur en laisserai une seconde dans votre prédication : je me dépose, donc, aujourd'hui, dans votre ministère, et, après cela, allez : *Qui vos audit me audit, qui vos spernit me spernit* [1]. Sur cette pensée, voilà que saint Césaire et Bossuet, placés entre le corps de Notre-Seigneur et sa parole, ne savent pour lequel de ces deux mystères opter : *Quid vobis plus videtur corpus Christi an Verbum Dei* [2]? Ainsi, un prêtre qui prêche est un ciboire qui s'ouvre, son discours est une sorte de communion générale dans laquelle Notre-Seigneur vérité est distribué à tous : voilà pourquoi, quand sa conscience l'accuse, il est tenu de se purifier avant la prédication comme avant la messe, et grand nombre aiment à dire la même action de grâces en descendant de la chaire et en descendant de l'autel.

La parole, c'est Dieu, car Dieu est éternel ; et qu'y a-t-il, à la fois, de plus neuf et de plus vieux que sa

1. Luc, 10, 16.
2. S. Ces. et S. Aug.

parole! Voyez, le monde dort à la quatrième représentation de la même pièce, il ne peut pas lire quatre discours politiques sur la même question; la mode, elle-même, ne reste à la mode que parce qu'elle change tous les ans; et si l'on pouvait dire combien de fois les mêmes sujets chrétiens furent traités devant les mêmes auditeurs, ceux-ci croiraient avec peine à l'histoire de leur propre attention. Cependant, ne l'oubliez pas, ô prêtre! non-seulement votre parole fructifie malgré son ancienneté, mais elle agit par son ancienneté même. Et où sont les orateurs qui aient, comme vous, des thèmes limités à traiter, des titres imposés, et des facultés emprisonnées par le despotisme des traditions? N'importe, respectez bien ces chaînes, parce qu'elles portent la grâce avec elles. Malheur à qui veut aller respirer l'air de la liberté sur le terrain des spéculations privées, car il sera stérile en devenant original. Aussi, comme je vous plains, vous qui, par toute sorte de ruses académiques, défigurez nos vieux canevas et jouez avec les paradoxes de peur de ressembler à l'Évangile. Pour moi, je n'aurai pas l'ingratitude de rougir d'une banalité qui fait ma force, et si des esprits affadis trouvent que cela est vieux, je leur répondrai que rien n'est plus jeune que l'antiquité de Dieu et de sa parole, parce que c'est celle de l'Éternité.

La parole, c'est Dieu, car Dieu est créateur, et, certes, nul n'en peut contester le titre à son Verbe,

Qui posa les assises de l'univers et ordonna les rudiments informes du chaos? Ce fut la parole de Dieu! Qui fit surgir les créations évangéliques et fonda les mondes de l'ordre spirituel tels que l'humilité, la charité, la chasteté? Ce fut la parole de Dieu! Avec quelle arme brisons-nous la porte des empires ennemis pour en ouvrir l'entrée à Jésus-Christ? Avec la parole de Dieu : *Vox Domini confringentis Cedros* [1]. Sur quelles ailes franchissons-nous la grande muraille, quand il faut reculer les bornes de la catholicité? Sur les ailes de la parole de Dieu : *In Deo meo transgrediar murum* [2]. Enfin, qui remue les cités pécheresses, qui ressuscite les vertus éteintes, qui épouvante les vices, qui retient le monde chrétien sur les pentes de la dégradation païenne, et l'empêche de sombrer dans des abîmes infâmes et désolés? C'est toujours la parole de Dieu : *Nisi reliquerit nobis semen quasi Sodomo facti essemus* [3].

Pensez-y davantage, vous, pour qui la prédication n'est jamais une vertu à créer, mais une orgueilleuse évolution destinée à donner l'envergure de vos ailes. Vous, dont la parole est un son vague, qui plane entre la voûte et l'auditoire, sans jamais tomber sur la tête de personne. Vous, qui vous estimez humilié par le titre de prédicateur utile, et qui regardez toujours

1. Ps. 28, 5.
2. Ps. 17, 30.
3. Is. 1, 9.

dans les hauteurs du ciel, sans vous occuper de ce qui se passe au-dessous de votre chaire.

La parole, c'est Dieu, car Dieu est conservateur, et, certes, le verbe humain ne peut guère lui disputer cette gloire. Je ne veux pas faire son procès à l'éloquence politique dans des temps de honteuse décadence et de cruelle expiation pour elle. Mais ce que je peux dire sans insulter à ses infortunes, c'est que l'histoire l'accuse d'avoir plus agité qu'édifié, chez les peuples qui la prirent pour boussole de gouvernement. Seule, une monarchie a pu décréter la permanence de ses Parlements, sans signer son abdication. Partout ailleurs, les pouvoirs tremblent quand la tribune retentit; chez nous, le pouvoir n'a peur que de notre silence.

Quelle vaste arène oratoire que la catholicité! Nous parlons à la France et à la Chine. On nous entend au forum et, au besoin, dans les catacombes; nous prêchons la civilisation, nous faisons retentir les déserts; depuis dix-huit cents ans, les empires se lèvent, les empires se couchent au bruit de ce sermon universel. Et c'est de ces millions de voix que se forme l'immense concert de notre unité; et si un trouble éclate en cette assemblée qui a le monde pour auditoire, un signe parti du Vatican, qui est le siége de la présidence, suffit pour étouffer les discordances; et, par ces conférences perpétuelles, le Christ avance, l'ordre fleurit, tout se dilate, rien ne se décompose dans le

royaume de la vérité! O sainte Église de la terre! quand je me rappelle que vous n'avez pour bouclier et pour épée, pour propagande et pour diplomatie, que la parole, et que vous êtes maîtresse de l'univers, ce qui m'étonne le plus, ce n'est pas le miracle de votre conservation par le moyen même qui ruine les autres dominations : c'est l'aveuglement de ceux qui travaillent à ce prodige divin avec des motifs qui ne le sont pas!

Je le dirai encore : la parole, c'est Dieu; car Dieu lui-même s'est défini *charité*. Eh! qu'est-elle autre chose, la parole dont nous portons les oracles? Tout orateur qui descend de Jésus doit être un homme pieux et doux, qui tremble sans cesse d'avoir plus d'esprit que de cœur. D'autres excitent des frémissements; celui-ci doit faire pleurer : *Lacrymæ audientium*, lui dit saint Jérôme, *sint plausus tui*[1]. Le caractère saillant de l'éloquence militaire, c'est l'enthousiasme; celui de l'éloquence judiciaire, c'est l'habileté; celui de l'éloquence politique, c'est la passion du bien public; celui de la nôtre, c'est ce rayonnement d'amour, plus sensible par sa chaleur que par sa lumière, qui est suave comme l'huile et pénétrant comme elle, et qui tira de cette ressemblance son nom expressif : l'onction.

1. S. Hier., *ad Nep.*

Oui, voilà le caractère divin de l'inspiration surnaturelle. Dites à Isocrate et à Hortensius de jeter à la foule leurs harmonieux accents : l'idéal de leur action sera cet effet suprême qui s'appelle le pathétique; mais dites à un prêtre d'ouvrir la bouche en regardant son crucifix, et il va monter à cet apogée de la parole, à cette émotion souveraine révélée par Jésus à l'éloquence, et qui se nomme : l'onction. Oh ! messieurs, prouvons notre parole par ce signe si essentiellement évangélique. Savez-vous pourquoi, parmi nous, prédicateurs, le talent est souvent déserté, tandis qu'un peu de cœur fait courir des cités entières? C'est que le cœur dans la parole, des larmes dans le discours, cela rappelle Notre-Seigneur Jésus-Christ; c'est de là que les peuples tirent leur foi en Dieu et en nous. Aussi, après avoir admiré, ils se retirent souvent en disant : « Voilà la parole de l'homme ! » mais, après avoir pleuré, ils disent toujours : « Ah ! comme c'était bien la parole de Dieu ! »

Revenons-y à satiété : la parole, c'est Dieu, car Dieu est appelé l'Être nécessaire, et, en un sens, notre parole ne l'est-elle pas? Voyez les périodes de l'éloquence humaine; elles s'échelonnent de Périclès à Cicéron, de Cicéron à Mirabeau, comme trois éclairs éparpillés à des milliers de siècles de distance. Voulez-vous que je vous dise les périodes de l'éloquence sacrée? Prenez au siècle des apôtres jusqu'à la fin des temps. Sans

doute, au jour des grands maîtres, on prêchait mieux que nous, mais pas davantage. Regardée avec un peu d'attention, comme elle est belle cette histoire de notre apostolat!

Le voyez-vous passer, ce robuste semeur qui étend ses sillons d'un pôle à l'autre? Les puissances de ce monde se sont présentées pour lui jeter des fers; il a déclaré que le Verbe de Dieu n'en porte pas : *Verbum Dei non est alligatum* [1]. On l'exile en saint Athanase, il reparaît en saint Chrysostôme; on le décapite en saint Cyprien, il ressuscite en saint Augustin.

Eh! comment la force aurait-elle raison de cet immortel incorruptible? Antoine fait tomber la tête qui prononça les *Philippiques,* et ce fut fait de l'éloquence de Cicéron. Harpalus, menacé par le tonnerre de Démosthènes, offre à ce dernier une coupe d'or, et, le lendemain, l'orateur athénien, acheté pour vingt talents, se déclarait enroué. Mais je connais un autre Démosthènes, qui, depuis dix-huit cents ans, foudroie de ses philippiques intarissables toutes les bassesses de l'humanité; et jamais un tyran ne put en avoir raison avec de l'or, car il va les pieds nus et il porte de la bure au besoin; et jamais les bourreaux n'en purent avoir raison avec un coup d'épée, parce qu'il crie plus fort au fond des tombeaux : *Defunctus adhuc loquitur* [2].

1. II Tim. 2, 9.
2. Heb. 1, 4.

Et voilà longues années que la nécessité de la parole divine est démontrée par l'incessante attraction qu'elle exerce. Sous ce rapport, rien n'est changé au miracle depuis les temps où les foules oubliaient de manger pour suivre la conversation de Notre-Seigneur au désert. J'ai vu, dans nos églises, la famille chrétienne se suspendre à des lèvres dont elle ne comprenait pas les accents. J'ai vu la multitude d'Antioche passer la nuit dans la basilique pour attendre l'homélie de saint Jean Chrysostôme. J'ai vu les sauvages eux-mêmes attendris par nos bouches d'or des missions étrangères, Orphée vaincu par saint François-Xavier, et votre parole, ô mon Dieu ! devenue une nourriture si nécessaire que les peuples ne peuvent pas plus s'en passer que du pain.

Ici, je recueille tous ces résultats pour en composer un trophée à la prédication apostolique : elle est une incarnation, elle est une transsubstantiation, elle est éternelle, elle est créatrice, elle est conservatrice, elle est charité, elle est nécessaire ; donc, il faut nier toutes les lois de l'analogie, ou il faut s'incliner devant notre parole, comme devant la parole de Dieu.

J'ai consacré toute une partie à la spéculation, parce que la piété n'en est que plus solide quand elle jaillit des entrailles de la doctrine. Heureux si j'avais pu vous faire sentir la profondeur de ces mots : *Porter la parole de Dieu!* et leur donner, pour votre âme, quelque chose de l'onction attachée à ces autres : *Porter*

le Saint-Sacrement! Porter la parole de Dieu, quelle gloire et quelle humiliation! Quelle gloire! puisque nous ne sommes que des hommes, quelle humiliation! puisque nous sommes des hommes pécheurs. Eh! qui de nous ne s'est pas quelquefois confondu par ses propres discours, et n'a pas prononcé, du haut de la chaire, sa condamnation? Les saints en convenaient pour leur compte, ne soyons pas plus fiers qu'eux. Origène commentait, devant les fidèles assemblés, la belle spiritualité des Psaumes; arrivé à ces mots : *Quare tu enarras justitias meas et assumis testamentum meum per os tuum*[1]? il y voit un reproche de l'Esprit-Saint à l'adresse de son âme. Aussitôt les sanglots entrecoupent sa voix, il descend de chaire, et il s'en va poursuivre en pleurant, sur le pavé du sanctuaire, le plus beau commentaire que le génie lui-même puisse donner de la parole de Dieu. Seigneur! combien de fois, depuis le commencement de notre vie sacerdotale, ne nous avez-vous pas dit : *Quare tu enarras justitias meas?* et nous n'avons pas répondu encore par les larmes purifiantes d'Origène : *Munda labia mea omnipotens Deus!* Maintenant que nous savons comment la parole de l'homme est devenue celle de Dieu, étudions comment, par notre faute, la parole de Dieu peut être changée en celle de l'homme.

1. Ps. 49. 16.

II

Voici la contre-partie d'un grand mystère. De même que les magiciens d'Égypte contrefaisaient les prodiges de Moïse par des prestiges habiles, Satan oppose ici son miracle à celui de Notre-Seigneur, et change la parole de Dieu en celle de l'homme. *Non sicut plurimi, adulterantes verbum Dei*[1]. Adultération criminelle de la part du prédicateur, car la paternité apostolique est encore plus coupable que la paternité charnelle quand elle se convertit en une jouissance infèconde, en un commerce stérile avec la renommée; et si empêcher un homme de naître est un attentat qui tient de l'homicide, faire avorter la formation de Jésus-Christ dans les âmes est un déicide pratique. Mais un tel résultat est-il possible par notre fait? Oui, tout comme Notre-Seigneur n'est plus dans les saintes espèces quand elles sont altérées par le temps, il s'exile, il s'évanouit de sa propre parole quand elle est détériorée par certains travers de la dispensation. Ces travers sont multiples et, dès qu'ils prévalent à un degré marqué, on ne peut plus dire : La parole, c'est Dieu, car la parole, c'est l'homme, l'homme dans tous les états d'infidélité que nous allons énumérer.

1. II Cor. 2, 17.

Et, d'abord, la parole, c'est l'homme naturel. Le prédicateur peut être naturel dans ses vues et, par là, corrompre le mérite de son ministère; mais il peut être aussi naturel dans ses arguments, et, alors, c'est le pain supersubstantiel lui-même qui est corrompu.

Or, de nos jours, jusque dans la modeste chaire de village, les vérités saintes sont diminuées, parce que l'on tâche de soutenir l'ordre divin par des motifs trop exclusivement humains. Sans doute, il est bien permis de prouver l'invisible par le visible; mais il ne faut pas remplacer l'autorité de la foi par des analogies ingénieuses. Est-ce que l'Évangile a besoin d'être rationalisé pour s'imposer à notre soumission? Laissons donc cette prédication par la raison philosophique aux auditoires et aux maîtres exceptionnels; malheur! à nous qui avons des petits à nourrir, si nous allons planer quand il nous faudrait évangéliser : *Væ mihi si non evangelizavero! necessitas enim mihi incumbit*[1].

Oui, mon cher confrère, *necessitas mihi incumbit*, car, qu'est-ce qui donne l'efficacité à la parole? C'est la grâce? Et d'où vient la grâce, sinon de l'Écriture et de la théologie, c'est-à-dire des sources surnaturelles, non des théories arbitraires. Par conséquent, vous qui avez cette concupiscence des conceptions personnelles, substituées aux raisonnements traditionnels, voici des

1. Cor. 9, 18.

axiomes effrayants pour votre conscience : telle mesure de surnaturel dans votre doctrine, telle mesure dans vos influences. Durant le cours de vos déductions laborieuses, retournez-vous, examinez à quelle distance vous vous trouvez des propositions de foi; cette distance représente la mesure de grâces sur laquelle vous pouvez compter.

Quel sujet de confusion et de remords pour tant de jeunes prêtres, dont les discours sans piété pourraient être prononcés devant une Académie de sciences morales, avec plus d'à-propos qu'en face des autels, et qui méritent qu'on leur applique cette définition donnée, par le comte de Maistre, du ministre protestant : « Qu'est-ce que ce prédicateur? Un homme vêtu de noir qui monte en chaire tous les huit jours, pour y tenir des propos honnêtes. »

La parole, c'est encore l'homme novateur. Autre monomanie de notre éloquence : on s'inquiète peu d'être solide, pourvu que l'on soit original. On vise au génie en se préservant du bon sens le plus possible. Voyez nos grands maîtres, comme ils sont simples et dégagés : tout en évitant les divisions minutieuses de la scolastique, ils tracent d'avance le sillon qu'ils vont creuser, afin qu'il soit plus facile de les suivre, et avec des matériaux séculaires, ils ouvrent de larges voies, de véritables voies romaines, pour mener les esprits à la lumière. Maintenant, le système des jardins anglais

est souvent substitué aux grandes lignes françaises, dans le tracé de nos compositions; le discours est converti en une sorte de théorème de géométrie, et la vérité est placée au fond de sinueuses avenues où l'on se perd dix fois, sur la route, avant de la découvrir. Sans doute, nous comptons en ce genre des maîtres glorieux : la grande figure de Lacordaire m'apparaît à l'entrée de ces chemins inexplorés; mais saluons ce génie dans les hardiesses de son vol, et n'ayons pas la prétention de les reproduire. Cette méthode l'a conduit à la gloire; combien d'esprits n'a-t-elle point ballottés des tortures de l'imitation à l'avortement!

Évitons donc la nouveauté dans la structure du sermon, fuyons-la, aussi, dans nos aperçus oratoires. Il y a deux manières de traiter nos sujets : la première consiste à en prendre l'idée plutôt que le titre grammatical, et à la féconder en puisant dans les grands courants théologiques et scripturaux, qui sont la vraie source des preuves. Telle est la méthode des maîtres. La seconde manière consiste à prendre le titre littéral d'un sujet plutôt que son vrai sens; à rebondir sur ce mot avec des variantes ingénieuses, à chercher, entre ce mot et ses synonymes, des rapports qui ne sont que dans la consonnance, dans des affinités de dictionnaire, et nullement dans l'essence doctrinale des choses; en un mot, à tout dire, à propos, ou à côté du sujet, sans entamer le sujet lui-même. Méthode détestable qui ôte aux vérités de la foi leurs bases cyclopéennes

pour les poser sur des pointes d'épingle, qui ne dit rien à la raison, rien au cœur, rien à la piété; qui passionne quelques esprits faux en révoltant la masse des fidèles; enfin, qui fait avorter les prédicateurs dans des impasses, et la prédication dans une absolue stérilité.

Qui pourrait compter les autres travers que l'affectation de la nouveauté engendre?

Préservons-nous, d'abord, de cette substitution de l'artifice à l'art qui a l'air de faire la découverte de la vérité, de l'enfanter en chaire, tandis que nous n'avons pas à la produire, elle existe avant nous, mais seulement à la montrer. Préservons-nous de ce goût corrompu qui prend les ténèbres pour la profondeur et qui crée des nuages pour prouver l'évidence; crime prévu par la loi divine, car elle a dit : « La parole de Dieu, c'est le froment des hommes; maudit celui qui le cache : *Qui abscondit frumenta maledictus*[1] ! » Enfin, élancez-vous à la recherche dans les horizons sans bornes de la vérité catholique, je le veux bien; ni l'air, ni l'espace ne vous manqueront; mais évitez la nouveauté des termes, même pour exprimer des aperçus nouveaux, car la langue sacrée est formée, la justice des auditoires ne souffre pas qu'on l'altère, et si vous aviez appelé Notre-Seigneur Jésus ou Sauveur, tout le monde vous aurait pris au sérieux; si vous le nommez le

1. Prov. 11, 26.

grand réparateur de l'humanité, personne ne comprend ni votre Dieu ni vous.

Et, d'ailleurs, pourquoi tant viser à la nouveauté au détriment de la vérité? Est-ce qu'il y a rien de plus neuf, pour les trois quarts des auditeurs, que l'Évangile de mon Dieu? Et il en était ainsi au siècle bien autrement religieux du grand roi. Un jour, Louis XIV demanda à Boileau pourquoi le P. Letourneux attirait toute la ville de Paris avec des sermons si simples : « Sire, répondit le malin satirique, c'est que celui-là prêche l'Évangile, et que votre bonne ville de Paris aima toujours la nouveauté! »

Voilà la nouveauté éternelle que nous devons cultiver! Mais plaignons le prédicateur applaudi par les auditeurs de ce monde où l'on travestit la vérité, et qui sera condamné par les habitants de l'autre, où on la voit. Il n'en fut pas ainsi de saint Thomas d'Aquin. Ayant perdu par la mort, nous dit la légende, un de ses disciples chéris, il fut souvent gratifié de la visite de son ami, et comme, pendant une de ces apparitions, le maître disait à son élève : « O vous qui voyez maintenant la vérité en Dieu! dites-moi s'il y avait des erreurs dans les leçons que je vous donnais? » il en reçut cette réponse sublime : *Sicut audivimus, sic vidimus in civitate Dei*[1]. Ministres de la sainte parole, c'est là le contrôle suprême qui vous attend; et,

1. Ps. 47, 2.

alors, peu importera que vous ayez été ingénieux, si les révélations éternelles viennent vous confondre. Heureux les prédicateurs dont les auditeurs pourront dire en entrant au ciel : *Sicut audivimus, sic vidimus in civitate Dei!*

La parole, c'est l'homme inutile; autre mode de corruption du Verbe de Dieu. On a écrit des genres littéraires : « Tous les genres sont bons, sauf le genre ennuyeux. » On pourrait dire, en littérature sacrée : « Tous les genres sont admissibles, sauf le genre inutile », car voici le caractère essentiel de la sainte parole : *Sermo Dei vivus et efficax*[1] Mais, en quoi consiste le genre utile? Question difficile, car chacun a, sur ce point, sa théorie toute prête, suivant ses goûts et ses intérêts personnels. Le *prôniste* ne peut souffrir que les prônes, et professe volontiers des principes qui condamnent implicitement la prédication de saint Paul et celle de Bossuet. Le grand sermonaire, au contraire, accoutumé à frapper de ses rayons les hauts sommets, est exposé à ne point apprécier assez la nécessité du catéchisme et de l'enseignement populaire pour éclairer les humbles recoins de la vallée?

Quel moyen de trancher la question? Voici la solution péremptoire qu'en donne saint Grégoire : « Le bon sermon, dit-il, est celui qui est approprié aux besoins des auditeurs : *Sermo pro qualitate audientium con-*

1. Hebr. 4, 12.

gruat[1]. » N'érigeons donc pas nos aptitudes en règle suprême, et ne réduisons pas l'esprit de Dieu à la mesure étroite du nôtre. Quelquefois, cet esprit est élevé comme les épîtres du grand Apôtre, représentant de l'élan doctrinal, dans lesquelles saint Pierre, représentant du genre pastoral, trouvait des choses difficiles à comprendre : *In quibus quædam sunt difficilia intellectu*[2]. D'autres fois, cet esprit s'abaisse, par condescendance, jusqu'aux naïves simplicités de saint François de Sales et de saint Vincent de Paul. Faisons grâce aux deux genres, pourvu qu'ils aient de l'à-propos. L'orateur le plus puissant n'est pas celui qui dit le mieux, c'est celui qui dit le mieux ce qu'il faut dire.

Comme vous le voyez, mon cher confrère, je ne mets pas un vêtement de force à votre talent, je ne vous impose pas le dogme du terre à terre; moi aussi, j'aimerais de respirer à pleine poitrine sur les hauteurs, si j'étais capable de les gravir ; mais, voici la règle de conscience sous laquelle l'inspiration apostolique doit être disciplinée : le besoin des auditeurs avant nos prédilections particulières. Soyez donc neuf, si telle est votre vocation, je le veux bien, mais à trois conditions : la première, que vous le serez réellement et que vous ne vous en vanterez pas, alors surtout qu'il n'y a pas lieu ; la deuxième, que vous ne serez pas inutile, car rien

1. *Past.*
2. II Pet. 3, 16.

de plus aisé que d'être neuf en chaire, si l'on y traite de *omni re scibili;* la troisième, que vous ne donnerez pas pour des choses neuves des choses qui ne sont qu'oiseuses et bizarres, et que vous ne serez point de ces esprits prétentieux, lesquels se déclassent pour n'être point comparés, préférant la première place dans le paradoxe à leur rang de mérite dans la vérité.

La parole, c'est l'homme systématique, quatrième source d'altération pour la divine semence. Combien de prêtres affirment et publient des théories, desquelles il résulte que le seul bon genre oratoire est celui qu'ils ont, ou croient avoir. Vainement l'insuccès vient-il les avertir de leur erreur, l'aveuglement, l'obsession de leur amour-propre est invincible aux leçons de l'expérience. Aussi, ils passent leur vie à défendre, dans leurs sermons, non-seulement leurs œuvres, mais encore leurs travers. Manquent-ils de cœur et d'onction? ils traitent cela de mièvrerie. Manquent-ils de tact et de prudence? ils dédaignent ces dons comme vaine politique ou lâche pusillanimité. Manquent-ils de doctrine, ils la qualifient de pédanterie. Manquent-ils d'élévation et d'observation, ils regardent la première comme une prétention, la seconde comme une puérile photographie. Ainsi, ils convertissent les qualités qu'ils n'ont pas en défauts, les défauts qu'ils ont en qualités, ils s'obstinent à vouloir corriger les auditoires pour eux, au lieu de se corriger pour les auditoires, et ils trouvent le

moyen d'être contents d'eux-mêmes dans un apostolat fourvoyé et contesté qui mécontente tout le monde.

Hélas! mes vénérés confrères, que Dieu nous garde de cette concupiscence d'esprit capable de falsifier la parole de Dieu pour se satisfaire. Je comprends que, pendant ses premières années, le prédicateur étourdi par le travail ou enivré par le succès, se prêche un peu lui-même; mais, plus tard, comment échapper à cette haute conscience qui, avant d'ouvrir la bouche, a besoin de se dire : Est-ce ainsi que Notre-Seigneur aurait parlé à ma place? De plus saints que nous ont craint de s'être trompés à cet égard, et ont fait de célèbres *meâ culpâ*.

Bourdaloue expirant s'accuse de ne pas avoir assez souvent prêché les fins dernières. Un jour que saint Chrysostôme avait été applaudi avec délire, en rentrant chez lui, il demande pardon à son crucifix, parce que ses auditeurs ont battu des mains et n'ont pas pleuré. Saint Grégoire avoue humblement, à la fin de ses *Morales,* qu'il a commencé d'écrire cet ouvrage pour la gloire de Dieu, mais qu'il ne l'a pas achevé sans penser quelquefois à la sienne. Et nous qui passons notre vie, comme dit Bossuet, « à faire servir au désir de plaire le ministère d'instruire », nous arriverions au terme sans redouter le jour où le Verbe que nous semons, devenu notre juge, nous dira : *Vos, non gregem Christi pascebatis, nescio vos*[1]?

1. Ezech. 34, 3.

Ainsi seront traités, néanmoins, tous ces apôtres à système préconçu, qui ne prêchaient que par puéril dilettantisme d'esprit, pour soutenir des gageures d'orgueil, et uniquement absorbés par cette question : En quel rang cela va-t-il me placer ? sans jamais éprouver ni l'inquiétude de saint Bernard : *Quid hoc ad æternitatem ?* ni les terreurs de saint Paul : *Ne forte cùm aliis prædicaverim, ipse reprobus efficiar*[1].

La parole, c'est l'homme provocateur. Quelle est cette nouvelle forme de sa détérioration? la voici : Combien de paroisses de campagne où la chaire est changée en une sorte de champ clos destiné à venger les querelles du pasteur ! Là, du haut de son inviolabilité, il tire, tantôt sur des officiers municipaux, tantôt sur d'autres adversaires qui n'ont pas le droit de la réplique. Chacune de ses applications morales est une allusion personnelle, semblable à cette flèche du Parthe, sur laquelle il avait écrit : « A l'œil droit de Philippe », et rien de triste comme de voir le ministre de Celui qui fut appelé l'Agneau de Dieu, allumer des discordes scandaleuses avec une parole qui lui fut donnée pour pacifier.

Est-ce que, par hasard, ce *prôniste* batailleur a trouvé dans l'Évangile la science des allusions offensantes? Non, son Dieu lui avait dit en l'envoyant :

1. I Cor. 9, 27.

Corripite inquietos, consolamini pusillanimes, suscipite infirmos, patientes estote ad omnes[1]. Est-ce qu'il est aussi ardent à la défense des intérêts divins qu'à celle de ses amours-propres? Non, saint Jérôme dit de cette catégorie de prédicateurs : *In Dei injuriis benigni sunt, in propriis odia exercent*[2].

Ah! mon cher confrère, vous vous êtes bien trompé; vous avez cru, par ce coup de théâtre, vous rattacher des adhérents? Il est écrit depuis longtemps : *Verbum dulce multiplicat amicos, et mitigat inimicos*[3]. Vous avez cru qu'en supportant l'injure vous amoindririez votre ministère? Un Indien ayant craché au visage de saint François-Xavier pendant qu'il prêchait, la patience de l'apôtre en recevant cet affront fit plus de conversions que son discours.

Aujourd'hui, surtout, que l'orgueil des générations actuelles monte toujours, ménageons leurs susceptibilités pour qu'elles ne regimbent pas : *Tange montes et fumigabunt*[4]. Où sont les paysans capables d'entendre les dures vérités reçues jadis avec respect par la religion de Louis XIV? Un jour, Bourdaloue avait tonné contre l'impureté, dans un temps où le trône de saint Louis n'était pas respecté par celui qui l'occupait. Effrayés des hardiesses du nouveau Jean-Baptiste, les courtisans s'ameutèrent; mais le grand monarque pas-

1. Thess. 5, 14.
2. S. Hier. *ad Nep.*
3. Eccli. 6, 5.
4. Ps. 103, 32.

sant à côté d'eux et les dominant de toute la hauteur de sa foi et de son génie : « Du silence, Messieurs, leur dit-il, les prédicateurs font leur devoir, c'est à nous à faire le nôtre. » Connaissez-vous beaucoup de maires de village capables de faire d'eux-mêmes une justice aussi magnanime ?

Est-ce à dire que je vous conseille de trahir la vérité par prudence et pusillanimité ? N'en croyez rien. Je n'oublie pas que saint Chrysostôme s est fait exiler à cause des vaillantes témérités de sa parole ; que saint Paul a bravé l'inimitié des Galates, en leur disant la vérité : *Factus sum vobis inimicus verum dicens*[1] ; enfin, que Notre-Seigneur fut plusieurs fois menacé d'être lapidé après ses discours. Malheur à l'orateur sacré qui ne saurait point compromettre sa popularité par conscience ! Mais pourriez-vous affirmer, mes chers confrères, que la conscience dicta les sorties intempérantes de votre parole en chaire ? Vous êtes les seuls à le croire. Donc, si vous voulez avoir des garanties contre l'illusion à cet égard, consultez avant de frapper vos coups à sensation, afin que vos supérieurs n'aient à défendre en vous que des martyrs du devoir, non de la passion personnelle. Mon Dieu ! que votre parole soit sur nos lèvres comme un argent passé au creuset et purgé sept fois : *Argentum igne examinatum, purgatum septuplum*[2].

1. Galat. 4, 16.
2. Ps. 4, 7.

La parole, c'est l'homme sans entrailles. Nouveau mode de corruption inoculé à la prédication. Certes, je ne prétends pas que son succès surnaturel soit affaire de sentiment de notre part, mais le sentiment y contribue, parce qu'il fait ressembler le prédicateur à Notre-Seigneur Jésus-Christ. Au contraire, rien de plus antiévangélique et de plus stérile que ce genre impitoyable, se complaisant dans l'objurgation, damnant avec bonheur ses auditoires, lançant des foudres, quand il faudrait dégager de la sympathie, et qui croit réveiller le tonnerre de Bridaine, quand il ne fait que mettre à nu la dureté d'un apôtre sans tact et sans cœur.

Ah! quand le grand Condé, voyant paraître en chaire la figure austère de Bourdaloue, disait à ses voisins : « Halte-là! voilà l'ennemi! » il ne voulait pas dire l'ennemi de son auditoire, mais celui de ses passions, car Bourdaloue savait bien que la première condition pour faire du bien à ses auditeurs, c'est de les aimer. Un prêtre de la maison de Roquelaure étant allé trouver Massillon pour lui demander quelle était la première qualité du prédicateur, Massillon lui répondit : « Jeune homme, ayez des entrailles. » Tandis qu'on interrogeait un maître en l'art de dire sur la manière de composer un bon sermon, il répondit : « Il faut lire un peu, il faut réfléchir beaucoup, et il faut sentir encore davantage! » Tant il est vrai qu'il y a en nous une faculté plus conductrice, plus communicative, de

l'inspiration surnaturelle que le talent lui-même : c'est cette faculté sympathique que les anciens appelaient l'âme : *Pectus est quod disertos facit.* Mais où sont les orateurs capables d'une émotion sincère? Tout le monde excelle à tonner. Qui sait attendrir? Les apôtres qui aiment sont plus rares même que ceux qui pensent, et les fausses larmes, à peine tolérées au théâtre, sont devenues la honte de la chaire de vérité.

Cependant, ô mon jeune confrère! ne vous y méprenez pas, de même qu'en musique on distingue entre la note de tête et celle de poitrine, et que celle-ci est préférée à celle-là, de même, dans l'exercice de la parole, il y a l'émotion nerveuse, qui ne frappe que les systèmes nerveux, et l'émotion de l'âme, qui se transmet, comme une douce électricité, aux âmes. Or, la première fatigue les auditoires, la seconde les épanouit et les rend meilleurs; la première agace, la seconde édifie; la première est l'excitation d'un rhéteur qui s'enivre d'un délire de convention, la seconde est l'onction d'un apôtre plein d'amour qui répand son trop-plein. Heureux le prêtre qui met son cœur dans sa parole! facilement le cœur des autres lui appartiendra.

Cependant, tenez-vous en garde contre la sensiblerie qui ne serait point théologique, et que nos larmes elles-mêmes procèdent d'une vérité bien établie; car il y a un genre dans lequel tous les autres doivent se confondre et se consacrer : le genre doctrinal. Oui, l'amour lui-même, dans la prédication, doit émaner

du foyer de la révélation, non de prémisses sentimentales ou de peintures morales à effet. Pourquoi Voltaire se faisait-il lire Massillon pendant le repas, et ne pouvait-il souffrir Bossuet ? C'est qu'après les tirades bien cadencées, mais parfois peu exactes de Massillon, il se croyait autorisé à ce propos cynique : « Tu as beau me prêcher; je sens que tu es des nôtres ! » tandis qu'après les oracles sans exagération et toujours dogmatiques de Bossuet, il était muet d'étonnement et d'un involontaire respect. Nous, sans nous départir du respect envers le premier de ces modèles, optons pour le second, et soyons toujours l'épouvante, non la lecture de table des libertins.

Enfin, la parole, c'est l'homme sans préparation. Les écrivains sacrés ont reçu la parole de Dieu par inspiration, l'Église la reçoit par une assistance perpétuelle de l'Esprit-Saint, nous la recevons par le travail et par une patiente assimilation. Par conséquent, celui qui ne s'assimile rien de la substance divine ne rendra que des accents humains, et si l'improvisation absolue est coupable, en ce sens que le prédicateur fonde sur lui-même une confiance présomptueuse, elle l'est surtout parce que le prédicateur, ne s'étant point pénétré de Notre-Seigneur, ne saurait l'exhaler.

Votre improvisation, mon cher confrère, est donc une irrévérence envers le Verbe divin; elle est encore une imprudence. En preuve, d'où viennent ces incon-

venances de votre langage apostolique, si souvent déférées à la justice de vos supérieurs? D'une infortune d'improvisation. D'où résulte cet enseignement flottant qui ne précise rien, qui n'éclaircit rien, et qui, après avoir écrasé une paroisse, pendant vingt ans, de verbeuses redites, ne lui a pas encore appris le catéchisme? Des hasards de vos improvisations. Enfin, comment expliquer ces longueurs interminables qui mettent en fuite la moitié de votre auditoire, quand les cataractes de votre éloquence commencent de tomber? Par la pesanteur de vos improvisations. Pas d'homme plus embarrassé pour finir que celui qui ne savait par où commencer! « Mon prône m'a coûté très-peu à faire, disait un jeune vicaire devant Collet. — Eh! voilà pourquoi, répondit celui-ci, il a tant coûté à entendre. » Justice inexorable des auditoires envers les prédicateurs suffisants!

L'improvisation n'est pas seulement une imprudence: elle est une présomption. Je vous entends, dans vos théories vaniteuses, vous moquer de l'éloquence par écrit. Vous êtes de ceux qui ont la prétention de parler sous le souffle du Saint-Esprit. Mais où sont les modèles très-authentiques de cette inspiration soudaine? Qui peut s'en adjuger la palme sans dommage pour la vérité? Nous dirons bientôt ce qu'il faut penser de cette outrecuidance au point de vue de la sincérité; qu'en dire au point de vue du bon sens? Le bon sens vous répond : Sans doute, il ne faut pas écrire une page

destinée à être parlée comme une page de livre, mais vous devez l'écrire quand même, quoique d'une main plus courante. Par ce seul fait, vous serez sûr de vos formules capitales, et prémuni contre une foule de longueurs, d'obscurités et de lapsus, soit de doctrine, soit de style, qui caractérisent la parole irréfléchie. Mais vous vantez l'improvisation absolue comme un idéal oratoire? Quel orgueil ignorant des conditions de la véritable éloquence!

Est-ce que Démosthènes et Cicéron ont cessé d'être les princes du genre, parce qu'ils nous ont légué leurs chefs-d'œuvre manuscrits? Est-ce que la collection imprimée des orateurs sacrés, depuis Tertullien jusqu'à nos jours, n'est pas là pour attester que nos grands devanciers ne parlaient pas sans y avoir pensé? En vérité, je rougis pour votre honneur de cette confiance en vous-même : Massillon se condamne au silence pendant longues années pour s'épargner la peine d'apprendre par cœur. Bourdaloue, surpris en chaire par une éclipse de mémoire, aime mieux consulter son cahier, aux yeux de toute la cour, qu'affronter la chance de l'imprévu; et vous, si léger d'expérience, vous vous précipiteriez dans des aventures de la parole que les maîtres ont redoutées?

Vous me direz que votre peuple a la bienveillance d'être content de vous quand même? Si vous consultez votre peuple sur un point si délicat, c'est une preuve que vous voulez être trompé, et vous le serez. Vous

me direz que vous serez toujours assez prêt pour vos auditeurs? Vous avez pour auditeurs les trois personnes divines, la sainte Eucharistie, le Titulaire de votre église, les anges gardiens de votre troupeau et tous les habitants du ciel; traitez-les avec un peu plus de respect.

Enfin, votre improvisation n'est-elle pas une pose d'orgueil? C'est une vanité commune à tous les orateurs profanes et sacrés de dissimuler la peine de leur préparation. Tous veulent avoir été sublimes à rien ne coûte. A force de le dire, ils finissent par se le persuader, sans persuader les juges compétents; et rien n'est pitoyable comme de voir un prêtre, un porte-parole de Notre-Seigneur Jésus-Christ, jouer cette comédie, pratiquer ce mensonge à perpétuité, en face des saints autels, uniquement pour se faire attribuer plus de talent qu'il n'en a. Eh bien! déchirons le voile des trompés et levons le masque des trompeurs à ce jeu puéril. On improvise une réplique un à-propos, un mouvement, un speech, même des pièces de longue haleine, si elles sont de trame lâche et de style négligé; mais tout ce qui est beau de structure, serré de dialectique, sobre de forme et achevé d'exécution, tout cela ne s'improvise jamais. Voilà de quelle manière compose l'esprit humain. Après cela, peu importe que de faux improvisateurs donnent leurs élucubrations retouchées, colportées et ressassées de vingt ans d'apostolat comme des illuminations de la dernière

heure; ils en retirent moins de gloire que de ridicule; car, tandis qu'ils prétendent prophétiser à nouveau dans chaque sermon, la France entière les sait par cœur; on les récite pendant qu'ils se récitent, et ils sont seuls à ne pas s'en douter. Dieu caché du saint autel! que devez-vous penser de nous quand nous nous parons de ce clinquant en votre présence, faisant servir nos mensonges d'amour-propre, de décoration à votre chaire de vérité.

Pour nous, ne cachons pas notre préparation apostolique. N'est-elle pas la mesure de notre respect pour la parole de Dieu et pour nos auditoires? Elle est aussi la mesure de l'avenir qui nous est réservé. Eh! pourquoi la vogue des prédicateurs est-elle généralement si éphémère? Pourquoi voyons-nous tant de ces météores qui se lèvent sur l'horizon et retombent immédiatement au-dessous, au lieu de se mouvoir à la façon des astres qui ont un midi avant de pencher vers leur déclin? C'est que ces hommes ont parlé plus que réfléchi; c'est qu'ils se sont dépensés sans se nourrir. Tels les arbres que le luxe de leur feuillaison épuise avant la saison des fruits; ou bien encore ces prodigues mourant dans la jeunesse, pour avoir jeté au dehors plus de vie qu'ils ne s'en sont assimilé.

Conclusion : ou bien l'improvisation n'est pas vraie, et alors elle déshonore le caractère des prédicateurs, ou bien elle est sincèrement pratiquée, et alors elle

est pour eux une source féconde d'avortements[1].

Enfin, et je termine par ce dernier contraste : la parole, c'est l'homme sans piété. Quintilien a défini l'orateur ordinaire : *Vir bonus, dicendi peritus.* Quelles exigences morales n'aurait-il pas montrées s'il avait eu à définir l'orateur destiné à occuper la chaire de Notre-Seigneur Jésus-Christ! Mais ce qu'il n'a pas dit, les Pères l'ont dit, et rien n'est plus effrayant que ce chapitre de nos obligations étudié à de telles clartés. *Vita bona,* écrit l'un, *bonus syllogismus*[2]. *Virtus et integritas morum,* ajoute un autre, *maximum pondus sermoni adjiciunt*[3]. Il y a une chose, en effet, que les peuples croient encore mieux que ce que nous disons : c'est ce que nous faisons. Prêtons cette belle confirmation à notre parole, car malheur au prédicateur qui réfute ses discours par ses exemples, attirant ainsi le mépris, et sur ses exemples

1. Il est vrai que les discours des maîtres, tout comme celui-ci, furent moins longs au débit qu'ils ne le sont sur les livres; mais, loin de prouver qu'ils furent improvisés, cela n'indique-t-il pas que leurs auteurs recueillaient souvent la matière de deux pour en faire un? Il est vrai que Fénelon professait le système des improvisations; mais voyez, à la fin de ce volume, dans quelles conditions. Il est vrai encore, que Bossuet le pratiqua quelquefois; mais il n'a jamais été dit que ce fut avec plus de succès qu'il n'en avait en écrivant. Il est vrai, enfin, que Berryer, l'improvisateur le plus sincère, et Lacordaire, l'improvisateur le plus brillant de ce siècle, semblent démentir notre théorie, mais ce que nous savons de leurs préparations oratoires la confirme, sans rien ôter au mérite de ces génies privilégiés. La justification historique de ces assertions ne saurait trouver place ici.

2. S. Bon.

3. S. Thom.

et sur ses discours : *Cujus vita despicitur restat ut prædicatio contemnatur*[1].

Au contraire, heureux l'apôtre qui surveilla ses lèvres pour que jamais la parole de Dieu n'y fût travestie en celle de l'homme. Arrivé au terme de sa carrière, même quand elle aurait été sans grand mérite, elle ne sera pas sans fruit pour lui ; car il pourra dire à Dieu : Père! j'ai publié vos miséricordes, ne me traitez pas selon les rigueurs de votre justice. Il est vrai que je vous ai mal servi, mais regardez les serviteurs que je vous ai donnés ! Ah ! si c'est à ma faiblesse que vous demandez compte, je ne vous répondrai pas; qu'ils parlent pour moi les pauvres publicains, par qui je faisais confesser votre nom. Eh! comment une misère comme la mienne pouvait-elle ne point chanceler sous le poids dont vous l'aviez chargée ! Aussi, malgré les infidélités de ma vie, je ne tremblerai pas, et puisque c'est le Verbe dont j'étais le messager qui doit me juger, en la retrouvant avec vous et en vous cette parole que je semais parmi les hommes, j'espère que je ne serai point confondu. *Amen.*

1. S. Greg. *Past.*

APPENDICE

TEXTES DIVERS, CONSULTATIONS MORALES ET SPIRITUALITÉ SUR LES MÊMES SUJETS [1]

PREMIER JOUR

Le Prêtre Dieu et homme.

Éminente dignité du prêtre.

D'APRÈS LA THÉOLOGIE

Sacrificium et sacerdotium ita Dei ordinatione conjuncta sunt, ut utrumque in omni lege exstiterit. Cum igitur in novo testamento sanctum Eucharistiæ sacrificium catholica Ecclesia acceperit, in eâ novum esse sacerdotium fateri oportet [2].

Itaque ordinatio sacerdotalis definitur : *Sacramentum novæ legis quo stabiliter confertur potestas ad conficiendam Eucharistiam et alia sacramenta, atque ad alia ministeria exercenda* [3].

1. Pour fournir matière d'examen et de réflexion pendant les moments libres entre chaque exercice. — 2. Concil. Trid. Sess. 23. c. 1. — 3. Theol. Tolos.

Hinc primarius effectus ordinationis est potestas consecrandi et offerendi corpus et sanguinem Domini ; secundarius præparandi corpus Christi mysticum ad unionem cum naturali corpore Christi, per dispensationem aliorum sacramentorum, Verbi divini, et per omnes functiones quæ huic præparationi sunt necessariæ.

Quare, merito sacerdotes, non solum angeli, sed Dii etiam, quod Dei immortalis vim et numen apud nos teneant, appellantur. Sunt enim Dei interpretes et Nuntii, ipsius Dei in terris personam gerentes. Quid mirum igitur si Spiritus sanctus et SS. Patres, tot tantisque encomiis sacerdotii nobilitatem et excellentiam celebrant[1].

D'APRÈS LES TEXTES SACRÉS

Dignité sociale du sacerdoce : *Non est tui officii, Ozia, ut adoleas incensum, sed sacerdotum qui consecrati sunt ad hujusmodi ministerium : egredere de sanctuario*[2].

Respects qui lui sont dus : *Honora Deum ex totâ animâ tuâ, et honorifica sacerdotes*[3].

Combien il est cher au cœur de Dieu : *Qui tangit vos, tangit pupillam oculi mei*[4].

Ses intérêts sont les mêmes que ceux de Dieu : *Filii Heli, filii Belial, nescientes Dominum neque officium sacerdotale*[5].

Ses pouvoirs : *Data est mihi omnis potestas in cœlo et in terrâ : euntes ergo docete omnes gentes, baptizantes eos... Quæcumque ligaveritis in terrâ erunt ligata et in cœlis, quæcumque solveritis super terram erunt soluta et in cœlis*[6].

La sublimité de sa mission : *Sicut misit me Pater et ego mitto vos*[7].

1. Catech. Rom. de Ord. n. 2. — 2. II Paral. 26, 18. — 3. Eccl. 7, 31. — 4. Zach. 2, 8. — 5. I Reg. 1, 12. — 6. Matth. 16, 19. — 7. Joan. 20, 21.

Sa gloire : *Ego claritatem quam dedisti mihi, dedi eis* [1].

Sa société et sa demeure : *Ubi sum ego, illic et minister meus erit* [2].

Son autorité : *Qui vos audit, me audit; qui vos spernit me spernit* [3].

Sa science des choses divines : *Omnia quæcunque audivi a Patre meo, nota feci vobis* [4].

Son crédit auprès de Dieu : *Si quis mihi ministraverit, honorificabit eum pater meus* [5].

Son rang au dernier jour : *Sedebitis et vos super sedes duodecim, judicantes duodecim tribus Israel* [6].

Son influence morale : *Vos estis sal terræ* [7].

Son utilité comme instituteur : *Vos estis lux mundi* [8].

Sainteté de son ministère : *Dispensatores mysteriorum Dei* [9].

Son éclat dans le ciel : *Qui ad justitiam erudiunt multos quasi stellæ in perpetuas æternitates* [10].

D'APRÈS LES SAINTS PÈRES

Omnium apex est sacerdotium [11].

Miraculum est stupendum, magna, immensa, infinita sacerdotis dignitas [12].

O sacerdos Dei! si altitudinem cœli contempleris, altior es; si omnium dominorum sublimitatem, sublimior es; solo creatore tuo inferior es [13].

Nihil est in hoc sæculo excellentius sacerdotibus [14].

Qui sacerdotem dixit, prorsùs divinum insinuat virum [15].

Excedit omnem cogitationem donum dignitatis sacerdotalis [16].

1. Joan. 17, 22. — 2. Joan. 12, 26. — 3. Luc. 10, 16. — 4. Joan, 15, 15. — 5. Joan. 12, 26. — 6. Matt. 19, 28. — 7. *Ibid.* 5, 14. — 8. *Ibid.* — 9. I Cor. 4, 1. — 10. Dan. 12, 5. — 11. S. Ign. mart. — 12. S. Chrys. *de Sacerd.* — 13. Cass. *in catal. Gl.* — 14. S. Ambr. *de Dignit. sacerd.* — 15. S. Dyon. areop. — 16. S. Ephr.

O Maxima potestas! ad vestrum libitum, descendit de cœlo in carne verbum[1].

Sacerdotes sunt januæ civitatis æternæ, per quas omnes ingrediuntur ad Christum[2].

Honor et sublimitas sacerdotalis nullis potest comparationibus adæquari[3].

O veneranda sacerdotum dignitas! in quorum manibus, velut in utero virginis, filius Dei incarnatur[4].

Sacerdotium ipso etiam regno longe majus ac venerabilius... nam si de bonis cœlestibus agatur, rex ad sacerdotem, non sacerdos ad regem confugere solet[5].

An ignoras quid sit sacerdos? Angelus utique Domini est[6].

O mira divinæ bonitatis dignatio! Servi digni non sumus et amici vocamur. Quid majus, quid clarius quam Christi amicum esse et appellari[7].

Quantam dignitatem contulit vobis Deus! Prætulit vos regibus et imperatoribus; prætulit vos angelis et archangelis; enim non eis, sed vobis sacerdotibus, dominici corporis et sanguinis mysterium commisit consecrandum[8].

O quam magnam continet in se profunditatem formidabile et admirabile sacerdotium! A deo, quantum vult, confestim quæ postulat, facile et suo jure quodammodo impetrat[9].

Attendamus itaque nobis talibus fruentes bonis; cogitemus qualibus facti sumus digni, et sit irrationalium nobis motuum correctio, talis cogitatio[10].

D'APRÈS LES ASCÉTIQUES

« Si haberes angelicam puritatem et sancti Joannis Baptistæ sanctitatem, non esses dignus hoc sacramentum tractare.

2. S. Laur. Just *de Euch.* — 2. S. Prop. lib. II. *de Vit. contemp.* — 3. S. Ambr. *de Dign. sacerd.* — 4. S. Aug. — 5. S. Chrys. hom. 3. *Ad pop. Antioch.* — 6. S. Chrys. hom. 2 sup. 2 *Ad Tim.* — 7. S Cyril in Joan 22. — 8. S. Bern. — 9. S. Chrys. *de Sacerd.* — 10. S. Chrys. *Hom.* 61.

Non enim hoc debetur meritis hominum, quod homo consecret et tractet Christi sacramentum.

Grande Mysterium, et magna dignitas sacerdotum, quibus datum est quod angelis non est concessum!

Soli namque sacerdotes rite in Ecclesia ordinati, potestatem habent celebrandi et corpus Christi consecrandi.

Cum timore et reverentia ad hoc opus est accedendum.

Attende tibi, et vide cujus ministerium tibi traditum est per impositionem manûs episcopi.

Ecce sacerdos factus es et ad celebrandum consecratus; vide nunc ut fideliter et devote, in suo tempore, deo sacrificium offeras, et te ipsum irreprehensibilem exhibeas.

Non alleviasti onus tuum, sed arctiori jam alligatus es vinculo disciplinæ, et ad majorem teneris perfectionem sanctitatis.

Sacerdos omnibus virtutibus debet esse ornatus, et aliis bonæ vitæ exemplum præbere.

Sacris vestibus indutus Christi vices gerit, ut Deum pro se et pro omni populo suppliciter et humiliter roget.

Nec ab oratione et oblatione sancta torpescat, donec gratiam et misericordiam impetrare mereatur.

Quando sacerdos celebrat Deum honorat, angelos lætificat, ecclesiam ædificat, vivos adjuvat, defunctis requiem præstat, et sese omnium bonorum participem efficit[1]. »

1. *Imit. Christ.* lib. IV, c. 5.

CONFÉRENCE

Nos rapports avec Dieu.

Pensées divines et spirituelles sur la prière du prêtre en général.

Sa nécessité : *Tuli levitas ut serviant mihi pro Israel... et orent pro eis* [1].

Sa fonction dans les fléaux publics : *Inter vestibulum et altare plorabunt sacerdotes, ministri Domini, et dicent : Parce Domine, parce populo tuo* [2].

Sa puissance : *Rogante pro eis sacerdote, propitius erit eis Dominus* [3].

Stans inter mortuos ac viventes, pro populo deprecatus est, et plaga cessavit [4].

Son influence apostolique : *Orationi plus fidat quam industriæ et labori* [5].

Sa prééminence sur la parole : *Nos vero orationi... et ministerio verbi instantes erimus* [6].

Elle est une consolation dans nos souffrances : *Factus in agonia, prolixius orabat* [7].

Une joie dans nos peines : *Tristatur aliquis vestrum, oret* [8].

1. Num. 8, 18. — 2. Joel. 2, 17. — 3. Levit. 4, 20. — 4. Num. 16, 48. — 5. I Cor. 3, 7. — 6. Act. 6, 4. — 7. Luc. 22, 43. — 8. Jacob. 5, 13.

Une espérance dans nos mauvais jours : *Invoca me in die tribulationis, eruam te*[1].

Un remède à nos découragements : *Dominum non invocaverunt, illic trepidaverunt timore ubi non erat timor*[2].

La principale charge de notre sacerdoce : *Semper in cunctis orationibus meis, pro omnibus vobis, cum gaudio, deprecationem faciens*[3].

Pro eis rogo... Pater sancte, serva eos quos dedisti mihi[4].

SUR SA MÉDITATION EN PARTICULIER

Elle est souvent la condition de son salut : *Nisi quod lex tua meditatio mea est, tunc forte periissem in humilitate meâ*[5].

De sa ferveur : *In meditatione meâ exardescet ignis*[6].

Aruit cor meum quia oblitus sum comedere panem meum[7].

De son bonheur : *Beati qui scrutantur testimonia ejus*[8].

Beatus vir qui in lege Domini meditabitur die ac nocte[9].

De sa ressemblance avec Notre-Seigneur Jésus-Christ : *Erat pernoctans in oratione*[10].

De sa justesse de direction : *Absque meditationis exercitio, nullus, secluso miraculo Dei speciali, ad christianæ religionis rectissimam normam attingit*[11].

De sa dévotion : *Causa extrinseca devotionis, ex parte nostra, oportet quod sit meditatio*[12].

De son aptitude aux saints ordres : *Examinis nostrorum clericorum ea ratio instituta sit... an in orationis studio usuque versati sint*[13].

De sa vraie prière : *Sic orationi meditatio necessaria est, ut*

1. Ps. 49, 15. — 2. Ps. 13, 5. — 3. Philip. 4, 4. — 4. Luc. 17, 9. — 5. Ps. 118, 92. — 6. Ps. 38, 4. — 7. Ps. 101, 5. — 8. Ps. 118, 2. — 9. Ps. 1, 1. — 10. Luc. 6, 12. — 11. Gers. *Tract. de Med.* — 12. *Ibid.* — 13. S. Car. Borr. *Conc. Med.*

perfecta esse oratio nequeat si eam meditatio non comitetur, aut præcedat[1].

Réflexions.

Quelle est notre estime pour l'oraison?... La regardons-nous comme un exercice digne des anges, comme une faveur insigne que Dieu nous fait de nous souffrir en sa présence et de nous honorer de sa conversation?

Quoique nulle loi positive n'oblige le prêtre à consacrer, chaque jour, un temps plus ou moins long à la méditation, avons-nous regardé cet exercice comme moralement nécessaire pour nous conserver dans la piété, pour nous initier à la direction des âmes, peut-être pour nous préserver de graves infidélités?

Avons-nous bien compris que l'obligation d'étudier ne nous dispense pas de la prière, et que nous avons plus de besoin de méditer et de goûter les vérités chrétiennes pour les pratiquer, que de nous en bien instruire pour les enseigner?

Quand nous avons manqué à notre oraison, n'avons-nous point allégué, pour fausse excuse, la multitude de nos affaires; comme si la prière n'était pas l'affaire la plus importante et la plus capable d'attirer les bénédictions de Dieu sur toutes les autres?

N'avons-nous point fait souvent notre oraison sans y prendre aucune résolution? Nos résolutions ne sont-elles point de simples velléités, de ces désirs inefficaces dont l'enfer est rempli, qui ne servent qu'à étouffer les remords de la conscience et nullement à la sanctifier.

1. S. Bonav. *Specul.* 12.

Quelles sont les sources du peu de fruit de notre oraison? Ne serait-ce point que notre cœur est dominé par quelque passion mal combattue, ou qu'en sortant de ce tête-à-tête avec Dieu nous ne pensons plus aux bons mouvements qu'il nous a donnés? Ne serait-ce point encore notre négligence à préparer le sujet d'oraison, ou bien repousser les distractions, ou bien à utiliser les aridités qui nous affligent durant ce saint exercice? Avons-nous imité le Prophète qui voit Dieu dans les délaissements et les mauvais sentiers du désert, autant que dans les délices du Saint des saints : *In terrâ desertâ, et inviâ et inaquosâ, sic in sancto apparui tibi* [1].

Le prêtre peut-il omettre sa retraite sans se rendre coupable de désobéissance.

1° A L'ESPRIT-SAINT

Hæc dicit Dominus : State super vias et videte, et interrogate de semitis antiquis quæ sit via bona, et ambulate in eâ, et invenietis refrigerium animabus vestris [2].

Deus cum pertransires in deserto, terra mota est, cœli distillaverunt pluviam voluntariam hæreditati tuæ; infirmata est, tu vero perfecisti eam [3].

Mei obliviscebatur, propter hoc ducam eam in solitudinem et loquar ad cor ejus [4].

Redite prævaricatores ad cor [5].

Si quiescatis, salvi eritis. In silentio et in spe erit fortitudo vestra [6].

Cultus justitiæ silentium [7].

1. Tronson, *Examens sur l'Oraison.* — 2. Jer. 6, 16. — 3. Ps. 67, 8. — 4. Osé. 2, 13. — 5. Is. 46, 8. — 6. Is. 30, 15. — 7. III Reg. 19, 11.

Factus est in pace locus ejus [1].

Desolatione desolata est terra quia nullus est qui recogitet corde [2].

Venite seorsum, requiescite pusillum [3].

2° A LA PAPAUTÉ

Saint Pie V a ordonné que les prêtres fussent conduits, de temps en temps, dans la solitude pour s'y remémorer les obligations et les vertus sacerdotales. Benoît XIV appelle les retraites ecclésiastiques : *une puissance régénératrice* pour le clergé, et recommande aux évêques d'en faire donner. Léon XII a dit : « Les retraites pastorales prêchées en France sont un excellent ministère. » A Rome, on prescrit, tous les ans, une retraite de dix jours, dans l'église des Lazaristes, aux prêtres confesseurs ; et Pie IX, exprimant à la fois l'esprit de l'Eglise, le sentiment du suprême pontificat et le résumé de la tradition sur ce point, parle ainsi aux évêques du monde catholique dans son Encyclique du 9 mars 1849 :

Porrò cum nobis compertum sit, ad ecclesiastici ordinis dignitatem et sanctimoniam retinendam et conservandam, piorum exercitiorum institutum vel maxime conducere, pro episcopali vestro zelo tam salutare opus urgere, omnesque in sortem Domini vocatos monere, hortari, ne intermittatis, ut sæpe in opportunum aliquem locum, iisdem peragendis exercitiis, secedant; quo, exterioribus curis sepositis, ac vehementiori studio æternarum divinarumque rerum meditationi vacantes, et contractas de mundano pulvere sordes detergere, et ecclesiasticum spiritum renovare possint, atque expoliantes veterem hominem cum actibus suis, novum induant, qui creatus est in justitiâ et sanctitate [4].

1. Ps. 75, 3. — 2. Is. 57, 1. — 3. Marc. 6, 51. — 4. Encycl. 9. Mart. 1849.

3° AUX PÈRES DE LA VIE SPIRITUELLE

Diabolus silentio sancto fugatur [1].

Silentes et in solitudine sedentes erudit Deus [2].

Taciturnitas est mater orationis, secretus in Deum profectus, occultus ascensus [3].

Vox Dei in silentio auditur [4].

Quære aptum tempus vacandi tibi et de beneficiis Dei frequenter cogita. Maximi sanctorum humana consortia ubi poterant vitabant, et Deo, in secreto, servire eligebant.

Qui intendit ad interiora et spiritualia pervenire, oportet eum cum Jesu a turba declinare.

Si vis corde tenus compungi, intra cubile tuum, et exclude tumultus mundi; in cellâ invenies quod deforis sæpius amittes

In silentio et quiete proficit anima devota. Ibi invenit fluenta lacrymarum, ut conditori suo tantò familiarior fiat quantò longiùs ab omni sæculari tumultu degit.

Melius est sui curam agere quam, se neglecto, signa facere. Claude super te ostium tuum, et voca ad te Jesum; mane cum eo in cellâ, quia non invenies alibi tantam pacem [5].

Examen.

Comment nous sommes-nous comportés à l'égard de la retraite spirituelle?

En avons-nous eu tout l'amour et toute l'estime que demande un exercice si utile pour la perfection, et si avantageux pour le salut?

Avons-nous été fidèles à prendre une semaine tous les

1. S. Hier. — 2. S. Greg. — 3. S. J. Clim. — 4. S. Bern. — 5. *Imit. Christ* c. 19.

ans pour la faire, comme le conseillent les maîtres les plus éclairés de la vie spirituelle, et comme le pratiquent tous ceux qui ont un véritable désir de se sanctifier?

Ne nous en sommes-nous point exemptés quelque année, par pure lâcheté ou par tiédeur, sous prétexte d'étude, d'affaires, ou de quelque légère incommodité, dans la pensée que nous pouvions mieux employer le temps, comme si quelque chose devait nous être plus à cœur que notre salut?

Quand nous avons pris la résolution de la faire, n'est-ce point par respect humain, voulant plaire à quelqu'un; par hypocrisie, étant bien aise de paraître plus dévots que nous ne sommes; par intérêt, croyant que cela pourrait servir à nos ambitions?

Avant d'y entrer, avons-nous eu soin de quitter toutes les pensées de pays, de famille, d'affaires, pour ne les reprendre qu'à notre sortie?

Y avons-nous porté un désir sincère et ardent de nous convertir, de nous corriger, de nous affermir dans le bien, de nous renouveler dans la ferveur, de devenir plus parfaits?

Pendant que nous y avons été, le règlement de la retraite a-t-il fait notre seule occupation? Avons-nous remis à un autre temps de lire ou d'écrire des lettres? Nous sommes-nous abstenus de toutes sortes de visites? Avons-nous été fidèles à éviter les soins dissipants?

Avons-nous découvert notre fond et tout ce qui s'y passe à notre directeur et suivi exactement ses avis, nous recommandant de temps en temps à la sainte Vierge, à notre bon Ange, à nos saints Patrons?

Enfin, en sommes-nous sortis tout autres que nous y étions entrés, c'est-à-dire plus embrasés de l'amour de Dieu, plus reconnaissants de ses grâces, plus résolus que jamais à le bien servir?

Casuistique usuelle concernant la récitation de l'office divin.

Graviter peccant qui *totum* officium absque legitimâ causâ omittunt. Poterit gravior vel minus gravis esse culpa, in eo qui pluribus vel paucioribus titulis ad hoc pensum solvendum obligatus fuerit, si cætera paria sint.

Peccant etiam graviter qui divini officii partem notabilem culpabiliter omittunt. Juxta omnes, quæcumque ex septem horis, vel pars quæ æquivaleat minimæ horæ, ut unus nocturnus, est pars notabilis et sufficiens ad lethalem culpam.

Imò, quidam asserunt peccare mortaliter eum qui tertiam partem horæ parvæ omiserit, sed hæc sententia nimia et improbabilis videtur plerisque theologis. Licet enim illa omissio sit notabilis respectu horæ parvæ, levis est in se, vel respectu totius officii.

An autem tot peccata mortalia quot sunt horæ, vel unum tantum committat qui totum omittit officium, controvertitur : probabile est tamen in confessione explicandum esse quot horæ sint omissæ.

Obligatoria est et quidem sub gravi, recitatio *Officii defunctorum* in die eorum Commemorationis, *Litaniarum* in festo S. Marci, et triduo Rogationum.

Qui dubitat utrum omiserit aliquid in officio, tenetur id recitare, si dubitat ita ut nulla stet probabilis ratio credendi quod recitaverit; non repetere tenetur si, ex justâ conjecturâ, judicet probabiliter præceptum adimplevisse, v. g. si quis devenerit ad aliquam horam, et dubitet utrum præcedentem recitaverit. Nemo enim, ordinarie, recitat horam posteriorem quin priorem dixerit.

Possunt privati sacerdotes breviarium Diœceseos recitare, quamvis non sit adhuc à S. Cong. Rit. approbatum. Sed

possunt etiam, absque licentiâ episcopi, uti breviario romano.

Qui scienter et absque rationabili causâ, aliud officium æquale pro diei officio recitat, peccat sed venialiter tantùm. Qui vero, scienter et absque causâ, aliud officium notabiliter brevius recitat, ita ut differentia uni nocturno aut completorio æquivaleat, probabilius graviter peccat.

Excusatur ab omni culpâ, *juxta quosdam*, qui officium diei currentis in aliud, etiam notabiliter brevius, aliquando mutat, causa studii, itineris, magnæ defatigationis, specialis devotionis erga aliquem sanctum.

Qui nescienter, seu ex errore et inadvertentia, etsi non invincibili, unum officium pro alio recitavit præcepto satisfecit. Attamen, consilii est subjungere propria officii omissi. Præterea, si officium persolutum sit notabiliter brevius, v. g. si officium sancti, pro officio Dominicæ sit recitatum, fieri debet aliqua compensatio, recitando novem psalmos in primo nocturno.

Officium jam ex errore recitatum, iterum est recitandum die quâ occurrit.

Requiritur in recitatione officii divini pronuntiatio voce sensibili. Unde præcepto non satisfecit qui solâ mente, aut tantum oculis pervolvit officium. Ad hujusmodi vocem sensibilem probabilius non requiritur quod recitans se audiat, sufficit quod sentiat se verba pronuntiare.

Requiritur adhuc pronuntiatio integra, id est absque syncope et abreviatione verborum. Unde, si mutilatio syllabarum sit in tali quantitate ut sensus verborum notabiliter varietur, et in notabili parte officii, peccatum est mortale. Nullo modo peccat qui id agit ob inadvertentiam, balbutiem, vel inveteratam consuetudinem, quam studet emendare.

Requiritur tandem pronuntiatio continuata, ita ut notabilis interruptio inter duos psalmos, sine causâ, sit pecca-

tum veniale. Quælibet autem causa rationabilis sufficit ad horam inculpabiliter interrumpendam.

Quoad tempus recitandi officii, ad vitandum mortale peccatum, sufficit quod omnes horæ dicantur a mediâ nocte ad mediam noctem sequentem. Communius censent theologi adesse culpam venialem si quis, absque speciali causâ, sed ex solâ voluntate, non servat tempus pro unaquaque horâ determinatum.

Sub levi tenetur sacerdos recitare matutinum et laudes ante missam celebrandam. Cæterum quælibet causa rationabilis excusat ab illâ obligatione. Nocturni possunt probabiliter licite inter se separari per spatium trium horarum; et tunc non adest obligatio recitandi *Pater noster* in principio et in fine.

Horæ canonicæ eo ordine recitandæ sunt quo exponuntur in breviario. Inversio illius ordinis, absque justâ causâ, sed secluso contemptu, numquam excedit peccatum veniale. Quælibet causa rationabilis ordinem horarum invertendi excusat ab omni culpâ. Nec enim peccat qui non recitat commemorationes juxtà ordinem per rubricam assignatum.

Qui voluntariè est distractus in recitandis horis quoad notabilem partem, non satisfacit.

Si quis impediatur a recitando integrè breviario, tenetur ad partem quam certò recitare potest.

Si quis non valet solus horas recitare, et *facile* possit socium invenire et adhibere, ad hoc tenetur. Socius potest esse vel secularis vel clericus.

Causæ excusantes a recitatione officii sunt : impotentia physica, impotentia moralis, legitima dispensatio. Cùm illa obligatio sit de jure ecclesiastico a superioribus ecclesiasticis tolli potest.

(*Theol. Tol., passim.*)

Nos Confessions.

Avons-nous recouru au sacrement de pénitence toutes les fois que notre conscience troublée n'a pu affronter la célébration des saints mystères sans crainte fondée de sacrilége?

Après des fautes graves, n'avons-nous pas prétexté l'éloignement du confesseur pour différer notre accusation outre mesure, et jusqu'à des limites où nous n'avions plus l'excuse de l'impossibilité morale?

N'avons-nous pas eu deux confesseurs : l'un, pour recevoir nos accusations légères; l'autre, pour entendre nos péchés graves, de telle sorte que le premier a, devant Dieu et devant les hommes, la charge et la direction de notre conduite sans la connaître?

Ne nous sommes-nous pas approchés du saint tribunal sans examen et sans préparation, au risque de convertir nos remèdes en poison, suivant la pensée de saint Augustin, et d'encourir les jugements de Dieu en puisant aux sources de sa miséricorde : *Si negligenter agimus, ipsa nobis medicamenta convertuntur in vulnera : et inde habebimus judicium, unde poteramus habere remedium*[1]?

Avons-nous confessé nos péchés avec une vraie contrition, non avec une sensibilité superficielle et une douleur de pure imagination qui n'impliquaient nullement la ferme résolution de l'amendement?

Si nos rechutes sont si fréquentes, n'est-ce point parce que le regret qu'elles nous inspirent n'a pas les caractères d'une contrition surnaturelle, souveraine et universelle, telle que nous la demandons aux autres?

1. S. Aug.

Nos confessions ont-elles été conformes à ce conseil de saint Bonaventure : *Sine ullo velamine occultationis, ac palliationis*[1] ; si bien, qu'à l'heure même de la mort nous n'ayions rien à corriger dans la franchise de nos accusations, ni sur le nombre, ni sur les espèces, ni sur les circonstances ou les suites notablement aggravantes de nos péchés ?

Avons-nous été convaincus de la nécessité d'avoir un directeur, et bien pénétrés de ces préceptes de l'Esprit-Saint : *Ne innitaris prudentiæ tuæ*[2] ; *Consilium semper a sapiente perquire*[3], ainsi que des maximes des Pères de la vie spirituelle : *Nemo sibi sufficiens ad electionem utilium*[4] ; *Qui se sibi magistrum constituit stulto se discipulum subdit*[5] ?

Nous sommes-nous saintement effrayés nous-mêmes en pensant que nous passons notre vie à donner les conseils les plus difficiles, les plus décisifs pour notre salut et pour celui des autres, sans jamais en recevoir pour notre propre compte ?

Dans nos perplexités, dans nos défaites de conscience, quand nous avions un besoin évident d'être relevés par une main étrangère, n'avons-nous pas eu la prétention de nous suffire, et fermé l'oreille à l'inspiration de la grâce qui nous disait : *Vade ad Ananiam, et ibi dicetur quid te oporteat facere*[6] ?

Avons-nous choisi pour directeur un prêtre éclairé, afin qu'il nous communique la connaissance de nous-même ; pieux, afin que sa vie nous instruise autant que ses conseils ; irréprochable dans son passé comme dans son présent, afin que nous ne soyions jamais tentés de faire servir ses faiblesses d'excuse ou de palliatif aux nôtres ?

Avons-nous observé, à l'égard de notre directeur, ces

1. S. Bonav. — 2. Prov. 3, 5. — 3. Tob. 4, 19. — 4. S. Bas. *Orat. de felic.* — 5. S. Bern. *ep.* 87. — 6. Act. 10. 6.

quatre recommandations que nous prescrivent les maîtres de la perfection sacerdotale : le considérer avec respect, l'écouter avec confiance, lui parler avec entière ouverture, lui obéir avec fidélité ?

Si notre directeur ménage nos défauts et n'a pas le courage de nous dire la vérité, n'est-ce point parce que nous n'avons pas eu celui de la lui demander ? avons-nous usé, à son égard, d'une franchise capable de provoquer la sienne ?

Enfin, vous qui avez assez bonne opinion de vous-même pour vous croire en état d'arriver au salut sans le secours de personne, écoutez cette affirmation de sainte Dorothée : *Opus est coadjutore qui nos regat : nec aliter nos licet salvari* [1] ; et cette recommandation de saint J. Climaque : *Ante hujus militiæ ingressum, gubernatorem cautissime discernamus* [2] ; et cette sollicitude de saint Basile : *Summâ vigilantiâ operam dabo ut aliquem tibi virum invenias, quem in omnibus delectæ vitæ studiis certissimum ducem sequare* [3].

Mon Dieu ! pardonnez-moi mes anciens relâchements sans confession, mes confessions sans contrition, mes longues années de ministère sans aucune direction reçue, et vous qui connaissez les cœurs de tout le monde, montrez-moi aujourd'hui le guide que vous me destinez : *Domine, qui corda nosti omnium ostende quem elegeris* [4]

1. S. Doroth. doct. 5. — 2. S. J. Clim. *grad.* 4. — 3. S. Bas. *ser. de abdic rerum.* — 4. Act. 1, 24.

DEUXIÈME DISCOURS

Le Prêtre exemplaire divin.

En rigueur de doctrine, le prêtre est-il tenu à une perfection exceptionnelle?

RÉPONSE THÉOLOGIQUE

Sacerdos tenetur, in perpetuum, ad eximiam vitæ sanctitatem.

« Constat *Script.* Dicitur enim de Sacerdotibus veteris legis : « *Sancti erunt Deo suo*, et non polluent nomen ejus; *incensum enim Domini et panes Dei sui offerunt, et ideo sancti erunt*[1]. » — « *Mundamini, qui fertis vasa Domini*[2]. » Porro, si Sacerdotes veteris legis præ cæteris Judæis ad vitæ sanctitatem manerent obstricti, eo præcise quod animalia, panes et incensum Deo offerrent, atque ferrent vasa Domini, quanta, præ cæteris Christianis, sanctitas erit necessaria iis, qui, e terra sursum in cœlum volitantes, ascendunt ad Deum, donec ipsum contueantur invisibilem, atque ipsum Dominum manibus suis apprehendunt, et in sinu Patris divinum Agnum immolant!

« Revera ipse Christus Sacerdotibus novæ legis dicit : « *Vos estis lux mundi, vos estis sal terræ;* quod si sal eva-

1. Levit. 21, 6. — 2. Is. 52, 12.

nuerit, *in quo salietur*[1]? » Id est, vos estis homines illi, quorum doctrina sacra alios illuminat, quorum sanctitas ita ad sanctitatem alios inducit, ut, sine illa, jam prorsus in terris deficeret sanctitas quælibet.

« Similiter ex Apostolis Petro et Paulo, oportet ut Sacerdos sit « *irreprehensibilis*, prudens, ornatus, pudicus, bonum testimonium habens ab iis qui foris sunt; ut se præbeat *exemplum fidelium*, in verbo, in conversatione, in charitate, in fide, in doctrina, in integritate, in gravitate; ut non se implicet negotiis secularibus, sed sit *perfectus homo Dei*, atque *forma gregis* ex animo[2]. » Ergo ex Scriptura constat Sacerdotes in perpetuum adstringi ad eximiam vitæ sanctitatem.

« *Traditione*. SS. Patres, Concilia et Theologi gravissimis verbis sanctitatem statûs sacerdotalis extollunt atque conclamant. « In divino omni quis audeat aliis dux fieri, nisi secundum *omnem habitum* suum factus sit *Dei formissimus* et *Deo simillimus*[3]? » — « Sacerdos debet vitam habere *immaculatam*, ut omnes in illum, veluti in aliquod *exemplum excellens*, intueantur; idcirco enim nos elegit Deus, ut simus quasi luminaria et magistri cæterorum, ac *veluti Angeli versemur in terris*[4]. » — « Nihil in Sacerdote commune cum multitudine. Vita Sacerdotis præponderare debet, sicut præponderat gratia[5]. » — « Aut *cæteris honestiores*, aut fabula omnibus sunt Sacerdotes[6]. » — « Ad idoneam exsecutionem Ordinis non sufficit bonitas qualiscumque, sed requiritur *bonitas excellens;* ut, sicut illi, qui Ordinem suscipiunt, super plebem constituuntur gradu Ordinis, ita et *superiores* sint *merito sanctitatis*[7]. »

« Præfatam unanimem Traditionem sic contrahit Conc. trid : « Sic decet omnino Clericos in sortem Domini vocatos,

1. Matth. 5, 13. — 2. I Tim. 3, 2 et seq. — 3. S. Dionys., *de Eccl. hier.* c. 3. — 4. S. Chrysost., *Homil.* 10 *in Tim.* — 5. S. Ambros., *Epist.* 82. — 6. S. Bernard. *de Consider.* lib. IV, c. 6. — 7. S. Th. Suppl., q. 35.

vitam moresque suos omnes componere, ut *habitu, gestu, incessu, sermone,* aliisque omnibus rebus *nihil nisi grave, moderatum,* ac *religione plenum* præ se ferant [1]. »

« *Ration. Theol.* Sacerdos per characterem sacerdotalem adeo ipsi Christo configuratur, ut ipsius Christi *personam* in terris gerat, ad gloriam Dei animarumque salutem promovendam, nihilque nobilius et divinius illa dignitate excogitari possit : porro Christus se sacerdotem exhibet mente, corde, verbo et opere; ergo homo per ordinationem consecratus, indesinenter se sacerdotem exhibere debet mente, corde, verbo et opere, secundum excellentiam dignitatis et gratiarum quæ ordinationi alligatæ sunt.

Status sacerdotalis magis adstringitur, quoad obligationem sanctitatis, quam status religiosus absque sacerdotio?

« Sacerdos, qua talis, *seu ratione Ordinis,* longe perfectior esse debet, ac si idem ille homo esset laicus religiosus in aliquo ex Institutis strictissimæ observantiæ, v. g., Carthusianorum, Cirtersiensum, Carmelitarum, etc. Etenim « si religiosus careat Ordine, manifestum est excellere præeminentiam Ordinis quantum ad dignitatem, quia per sacrum Ordinem aliquis deputatur ad dignissima ministeria, quibus ipsi Christo servitur in sacramento altaris; ad quod requiritur *major sanctitas interior, quam requirat etiam religionis status* [2]. » — Idem unanimiter conclamant SS. Patres : « *Monasticus* ordo *debet sequi* sacerdotales ordines, et *ad eorum imitationem ad divina ascendere* [3]. » — « Sic vive in monasterio, ut clericus esse merearis [4]. »

Presbyter curatus *perfectior esse debet quam si esset sacerdos in statu religioso.*

1. Sess. 22, c. 1, *de Reform.* — 2. S. Th. 2, 2, q. 184. — 3. S. Dionys., *de Eccl. hier.* c. 6. — 4. S. Hieronym. *Epist. ad Rust.*

« Equidem modus vivendi in religione quadam difficilior est quoad ipsum genus operis, propter arctitudinem observantiæ regularis ; at longe difficilius est bene conversari, cum cura animarum, propter exteriora pericula; et ideo majoris virtutis indicium est in Sacerdote innocentem se servare in ministerio animarum, ac in statu religioso[1]. — « Cogitet religiosa prudentia tua nihil esse in hac vita, et maxime hoc tempore, *difficilius, laboriosius, periculosius Episcopi* aut *Presbyteri officio;* sed apud Deum *nihil beatius,* si eo modo militetur, quo noster imperator jubet[2]. » — « Si talem mihi aliquem adducas monachum, qualis, ut secundum exaggerationem dicam, Elias fuit; non tamen illi comparandus est, qui *traditus populis,* et *multorum peccata ferre compulsus, immobilis perseverat et fortis*[3]. »

« Nonne igitur stupendum est, quod et ipsi seculares Sacerdotes aliquando asserant perfectionem christianam non ipsos, sed Religiosos spectare ! Et quomodo adeo immemores esse possunt hujusce conclusionis practicæ : « Ecce Sacerdos factus es... Non alleviasti onus tuum; sed arctiori jam alligatus es vinculo disciplinæ, et ad majorem teneris perfectionem sanctitatis. » Sacerdotes igitur, qui ad professionem religiosam convolant, profecto non intendunt, nec intendere possunt se perfectius, sed tantum *tutius* sanctificare. »

(*Theol. Tol.*)

CONCLUSION DE SAINT PROSPER

« Dici non potest quam sancti esse debeant Sacerdotes, « cum ipsi sint qui, velut novi Aarones, incensum precum « Deo offerant, illius majestatem placent, justitiæ rigorem « impediant, iram et furorem illius avertant, cum ipsi, per

1. S. Thom. 22, q. 184. — 2. S. Aug. *Epist.* 21 *ad Valer.* — 3. S. Chrys. *de Sacerd.*, lib. XVI, c. 4.

« Dei gratiam, fiant divinæ voluntatis indices, ecclesiarum « Christi, post apostolos, fundatores, fideles populi doc- « tores, veritatis assertores et defensores, falsorum dog- « matum inimici, hæresum flagella, baptizatorum patres, « rerum cœlestium præcones[1]!.... »

Résolutions.

Célébrez l'anniversaire de votre ordination par une fête pieuse.

Relisez souvent les chapitres v et xi du quatrième livre de l'*Imitation*

Regardez quelquefois vos mains consacrées en vous disant à vous-même : *O veneranda sacerdotum dignitas!*

Enfin, ne mettez pas toute votre sainteté à éviter les fautes graves, et entretenez une vive contrition même de vos péchés véniels. Toute la tradition vous y convie :

Perfecti in virtute esse debent[2].

Nullam ensús et deificationis mensuram agnoscant[3].

Pares Deo conentur esse sanctitate, ut qui viderit ministrum altaris, Dominum veneretur[4].

1. S. Prosp. — 2. S. Thom. in-4. Dist. 2. — 3. S. Greg. Naz. — 4. S. Amb. S. Offic. c. 50.

DEUXIÈME JOUR

Beati mundo corde.

Aux prêtres tentés de vieux-catholicisme dans les idées ou dans la conduite.

MOTIFS SURNATURELS D'AIMER LEUR VŒU DE CHASTETÉ

La volonté perpétuelle de l'Église.

Obligatio castitatis perpetuæ pro clericis existit, nec ullo modo repugnat, sive antiquitati, sive bono societatis.

« *Prob. Traditione.* Equidem lex illa ad jus divinum non pertinet, sed est tantum ecclesiastica, cum in ea dispensare possit S. Pontifex. Quod autem Ecclesia statuerit, constat exemplo Apostolorum, consuetudine parantiqua, decretis Ecclesiæ.

« *Exemplo Apostolorum.* « Petrum *solum* invenio maritum per socrum; cæteros, cum maritos non invenio, aut *spadones* intelligam necesse est, aut *continentes*[1]. » — Christus virgo, Maria virgo, utriusque sexus virginitatis dedicavere principia; *Apostoli vel virgines,* vel *post nuptias continentes*[2]. »

1. Tertull., *de Monog.* c. 8. — 2. S. Hierony., *Epist.* 48.

« *Perantiqua consuetudine.* Contendunt enim eruditi S. Petrum Apostolum, omnes prorsus Episcopos, Presbyteros et Diaconos legi continentiæ subjecisse, saltem in Ecclesia Latina. Hoc sic expresse tradit. Conc. Carthag. II, an 300 : « Ita placuit et condecet sacrosanctos *Antistites* ac Dei *Sacer-* « *dotes,* nec non et *Levitas,* vel qui in Sacramentis divinis « inserviunt, *continentes esse in omnibus,* ut *quod Apostoli* « *docuerunt,* et *ipsa servavit antiquitas,* nos quoque custodia- « mus. Revera nullum fas est in Ecclesia Latina invenire « exemplum Episcopi, Presbyteri et etiam Diaconi, qui im- « pune continentiam violaverit. »

« Lex illa paulatim ad Orientis Ecclesias ab Ecclesia Latina pervenit, præsertim ad eas quæ ad patriarchatum occidentalem pertinebant. Sed etiam viguit in Pontica et Antiochena, nec non per Thessaloniam, Macedoniam, Achaiam. Similiter certum est S. Marcum continentiæ legem suis successoribus veluti hæreditariam reliquisse.

« Postea vero diversa fuit disciplina in Oriente. Nam Benedict. XIV. Constit. *Etsi pastoralis,* Græcis et Albanensibus degentibus in Italia et in insulis Italiæ adjacentibus, non prohibet ut Subdiaconi, Diaconi et Presbyteri uxores retineant, quas antea duxerunt, si tamen virgines, non viduas, nec corruptas, duxerint; nullum autem irritumque declarat eorumdem matrimonium post sacros Ordines contractum.

« Idem S. Pontifex, in Constit. *Eo quamvis,* Cophtis cæterisque Orientalibus permitit uxorem retinere, quæ ante ordinationem ducta fuerit. Quid vero sentiendum sit de eorumdem matrimonio post ordinationem inito, Benedict. XIV noluit definire an sit irritum, vel solum illicitum; quamvis Congregationes Rom. opinioni eorum adhæreant, qui illa matrimonia nulla esse existimant.

« Denique apud Græcos, Episcopis non solum contrahere, sed et propria uxore uti post ordinationem omnino vetitum est.

« *Ex decretis Ecclesiæ.* Extant de hac lege plura decreta in Jure canonico. Duo tantum excerpere sufficiat « *Nullum* « *Diaconum* facere præsumant Episcopi, nisi qui se *victurum* « *caste promiserit*[1]. » — « Si quis dixerit, Clericos in sacris « Ordinibus constitutos, *posse matrimonium contrahere, con-* « *tractumque validum esse,* non obstante *lege ecclesiastica,* vel « *voto,* anathema sit[2]. »

« Idem *convenientiæ rationibus* confirmatur. Cœlibatus enim ecclesiasticus maxime interest ad Sacerdotii decus, ad sanctitatem Clericorum, ad bonum animarum.

« *Ad Sacerdotii decus.* Nihil quippe excellentius est, nihil divinius Sacerdotio, ac proinde nihil sanctius vita clericorum : atqui, ex una parte, nihil per se infimum est et magis inglorium ac opus carnis, cujus ideo delectationes *maxime serviles* dicuntur a S. Th. 2, 2, q. 142, a. 4 ; ex altera vero, nihil ad Angelicam vitam in homine proprius accedit, ac perpetua continentia ; et propterea dictum est : *Omnis ponderatio non est digna animæ continentis*[3]. Ergo castitas in Clericis maxime interest ad Sacerdotii decus. Revera, Sacerdotes Ecclesiæ Latinæ, præcise ratione virginitatis qua præfulgent, singularem venerationem et honorem apud ipsos impios sibi vindicare, sensumque divinitatis quasi invincibiliter excitare nemo nescit.

« *Ad Cleri sanctitatem.* Clerici sacris initiati ad eximiam vitæ sanctitatem et publicam orationem tenentur, ex dictis : porro in hac vita nihil a rebus divinis magis dejicit quam conjugium, tum propter voluptatem carnis, tum propter sollicitudinem familiæ. Et quidem 1. *propter carnis voluptatem,* quæ ultra modum a contemplatione rerum divinarum retardat ; et propterea S. Paulus, « vult con- « jugatos abstinere ad tempus ab usu conjugii, ut *orationi*

1. S. Gregor. Magn. in 1. p. Decret dist. 28. — 2. Conc. Trid. sess. 2. can. 9. — 3. Eccli. 26, 20.

vacent[1]. » Nam « *incorruptio facit esse proximum Deo*[2]. » — « Nihil esse sentio, ait S. August., quod magis *ab arce* « *dejiciat animam virilem,* « quam *blandimenta feminea*[3]. » — « Homines volentes contemplationi et rebus divinis vacare, « *oportet quod magis sese abstrahant a delectationibus corpora-* « *libus*[4]. »

« Sed etiam 2, *propter sollicitudinem familiæ.* Qui enim sine uxore est, sollicitus est quæ sunt Domini, quõmodo placeat Deo; qui autem cum uxore est *sollicitus est quæ sunt mundi, quomodo placeat uxori,* et *divisus est*[5]. » Ergo perfecta continentia ad Cleri sanctitatem maxime interest.

« *Ad bonum animarum.* Clerici, præsertim Sacerdotes, omnia libentissime impendere debent, et seipsos superimpendere pro animabus[6]; porro, qui, eo quod conjugatus, œconomicis et domesticis curis prope innumeris indesinenter obstringitur; qui conjugis et liberorum sustentationi consulere debet, horum educationi et sorti prospicere, et alia præstare hujus generis, quæ animam diu noctuque occupant, quomodo erit expeditus ad sacrificium offerendum, ad sacramenta administranda, ad orandum pro animabus, ad eas quotidie edocendas, ad orphanos, senes, infirmos, miseros omnes visitandos, sublevandos, et protegendos, ad gentes barbaras et longinquas luce fidei illuminandas? Quomodo omnia omnibus fiet, ut omnes Christo lucrifaciat?

« Dum e contra Sacerdos perfecte continens, eo ipso ab omni seculari negotio est expeditus, atque libentissime seipsum superimpendere potest pro animabus, ut constanti et universali experientia catholici Sacerdotii constat. Ergo cœlibatus ecclesiasticus ad bonum animarum maxime interest.

« *Obj.* 1° Episcopus debet esse unius uxoris vir ex

1. I Cor. 7, 5. — 2. Sap. 6, 19. — 3. *Soliloq.* lib. I, c. 10. — 4. S. Th. 2, 2, q. 142, a. 1. — 5. I Cor. 7, 32. — 6. II Cor, 12. 15.

S. Paulo, I Tim. 3; sed etiam Apostoli uxores retinuerunt, et secum eas circumduxerunt[1], tandem Conc. Nicænum, sententiæ Paphnutii accedens, noluit cœlibatûs legem pro Clericis inducere; ergo in primis Ecclesiæ seculis non exstitit cœlibatus ecclesiasticus.

« *Resp.* Episcopus debet esse unius uxoris vir, id est, non bigamus ante ordinationem, *conc.*; debet autem esse maritus, aut potest uti uxore sibi conjugata ante ordinationem episcopalem, *nego*. Hoc sensu verba Apostoli universa intellexit antiquitas, ut videre est apud Renaudot[2]. Revera ipse Apostolus scribit nullam sibi uxorem fuisse[3].

« Falsum est Apostolos secum tenuisse uxores, ut jam statuimus, et ut innuit S. Petrus his verbis : *Ecce nos reliquimus omnia, et secuti sumus te*[4]. Quædam tamen feminæ, juxta morem Hebræorum, sacros operarios comitabantur, ut ipsis ministrarent, prout de Christo ipso constat[5]. « Non ut uxores, sed *ut sorores* circumducebant « Apostoli mulieres, *quæ una ministraturæ essent apud mulie-* « *res, quæ domos custodiebant :* per quas etiam in gynæceum, « absque ulla reprehensione malave suspicione, ingredi « potest doctrina Domini[6]. »

« In Conc. Nicæno propositum fuit disciplinam Ecclesiæ Latinæ de cœlibatu ecclesiastico extendere ad Ecclesiam universalem. Paphnutius vero restitit quoad illos qui jam matrimonio juncti, ad Diaconatum et Presbyteratum ascendissent. Quoad reliquos autem, qui cœlibes sacris essent initiati, censuit antiquam Ecclesiæ traditionom esse servandam de nuptiis nunquam ineundis. Imo eruditi non pauci omnino rejiciunt illam Paphnutii historiam, uti fabellam a Socrate confictam, cujus deinde fidem secuti sunt Sozomenus et Nicephorus.

1. I Cor. 9, 5. — 2. *Perpétuité de la foi*, t. V. lib. V, c. 7. — 3. I Cor. 7, 7. — 4. Matth. 19, 27. — 5. Matth. 27, 55. — 6. Clem. Alex. *Stromat.* lib. III.

« *Obj.* 2° Sacerdotes mosaici erant conjugati; cœlibatus nocet corporis sanitati, atque innumeris civibus societatem privat; ergo Sacerdotes Catholici possunt, imo debent uxorem ducere.

« *Resp.* Continentes esse debebant et ab uxorum consortio separari Sacerdotes veteris legis, quamdiu ministerio fungebantur : porro Sacerdotes novæ legis, ut quotidie suo ministerio præsto sint, oportet; et ideo semper cœlibes esse debent. Aliunde, Sacerdotium novæ legis non est hæreditarium sicut in lege veteri, atque, cum longe præcellat, perfectionem longe excellentiorem in ministris requirit.

« Nedum cœlibatus sanitati corporis noceat, e contra communiter sentiunt medici cœlibatarios, cæteris paribus, et melius valere, et diutius vivere quam conjugatos; etsi haud raro contrarium eveniat, ob effrenatam libidinem cui libentius sæpe indulgent laici cœlibes.

« Ecclesiastici, eo quod cœlibes, mirifice promovent morum integritatem, ac proinde perennitatem familiarum et generis propagationem, ita ut longe numerosior propagatio ex legitimis conjugiis habeatur, ac si connubia frequentiora celebrarentur. »

(*Theol. Tolos.*)

MOTIFS NATURELS D'AIMER NOTRE VŒU DE CHASTETÉ
PENSÉES DÉTACHÉES

« C'est une opinion commune aux hommes de tous les temps, de tous les lieux et de toutes les religions qu'il y a dans la continence quelque chose de céleste qui exalte l'homme et le rend agréable à la Divinité, et, par une conséquence nécessaire, que toute fonction sacerdotale s'accorde peu avec l'usage même légitime de la femme.

« Tout prêtre marié tombera toujours au-dessous de son caractère. Au lieu de faire l'aumône aux pauvres, il thésaurisera pour sa famille ; au lieu d'exposer sa vie pour les pestiférés, il se soignera pour sa femme et ses enfants ; au lieu de s'élever par l'habitude des hautes études et des grandes contemplations, il s'amoindrira dans les soins du ménage ; au lieu de braver les dangers par devoir, il les évitera pour épargner aux siens la solidarité de ses actes de courage et d'indépendance [1].

« Loin d'être une prescription tyrannique, le célibat est bien plutôt une loi de liberté et l'exemption des innombrables sujétions de l'état conjugal que l'Apôtre appelle : *les tribulations de la chair*. A combien de charges, de chagrins, de regrets, de souffrances, de deuils on se dérobe par le vœu de chasteté ! Le mariage est souvent insuffisant à satisfaire les exigences de la passion... Aussi on ne trouve guère moins de désordres chez les gens mariés que parmi les célibataires, surtout dans les villes. L'abstinence complète des plaisirs charnels est peut-être plus facile à certains tempéraments que la modération dans leur usage, et il y a, proportionnellement, beaucoup plus de célibataires continents et purs dans le sacerdoce, que d'époux qui respectent les saintes lois du mariage.

« La chasteté est la mère des mâles génies, des conceptions sublimes et des principales grandeurs qui ornent l'esprit et le cœur du prêtre catholique. En quelle supériorité elle le constitue, par rapport aux autres clergés ? De combien de chefs-d'œuvre intellectuels, de dévouements héroïques et de vertus, à lui seul réservées, elle fut la source inspiratrice [2] !

« Que seraient nos prêtres sans le vœu de chasteté ? Ils seraient comme ce pauvre *derder*, desservant du schisme

1. De Maistre. — 2. Dieulin, *le Bon Curé*.

oriental, qui travaille des mains à tant la journée pour faire subsister sa famille, et qui, après avoir récité les matines au lever de l'aube, va atteler sa charrue ou paître son bétail jusqu'à l'heure des vêpres, qu'il chante au coucher du soleil, pour ne rien perdre du fruit de ses sueurs. Comment ce travailleur trouvera-t-il la possibilité de s'instruire, d'instruire ses ouailles, et d'être secourable aux autres quand il n'a pas de quoi suffire à l'entretien de sa maison?

« Que seraient nos prêtres, une fois devenus époux et pères, en matière d'immolation personnelle? Ils seraient ce que se montrèrent, pendant l'épidémie cholérique, les ministres protestants dont l'archevêque anglican de Dublin dut essayer ainsi la justification : *Un protestant qui se trouve atteint d'une maladie contagieuse, est obligé de ne pas exposer son pasteur au danger de gagner la maladie, en l'appelant auprès de lui.* Bien avant le choléra, une autre peste sévissant à Genève, les ministres calvinistes déclarèrent *qu'ils iraient plutôt au diable que d'aller visiter les pestiférés mourant dans l'abandon.*

« Que seraient enfin nos prêtres, s'ils étaient mariés, à les considérer dans la dignité de leur maison? ou bien des maris trompés, ridiculisés par les aventures galantes de leur femme, ou bien des maris trompeurs, méprisés pour eur propre inconduite; quelle position favorable pour prêcher avec autorité, le dimanche suivant, un sermon sur l'adultère!

« Ils seraient, ou bien des pères dissipateurs dont les enfants en guenilles accuseraient, jusque dans le sanctuaire, la tutelle et l'administration désordonnée, ou bien des pères cupides, semblables à cet évêque anglican qui, au dire du protestant Cobbet, avait concentré, dans sa seule famille, vingt-quatre cures, cinq prébendes, une chancellerie, un archidiaconat, une maîtrise, produisant ensemble un re-

venu annuel de cinq cent mille francs. Quel scandale dans le premier comme dans le second cas[1] !

Pour tous ces motifs on a écrit avec raison :

« Un célibataire, au service des autels, fait plus de bien que cent époux !

« C'est que le virginal hymen du prêtre avec l'Église est troublé par un hymen charnel : il y a dans le plus saint mariage, il y a dans la femme et dans la famille quelque chose de mou et d'énervant qui brise le fer et fléchit l'acier : le plus ferme cœur y perd quelque chose de soi. C'était plus qu'un homme, ce n'est plus qu'un homme. Il dira, comme Jésus, quand la femme a touché ses vêtements : « Je sais qu'une vertu est sortie de moi. » Et cette poésie de la solitude, ces mâles voluptés de l'abstinence, cette plénitude de charité et de vie où l'âme embrasse Dieu et le monde, ne croyez pas qu'elles subsistent entières au lit conjugal...

« C'était fait du christianisme si l'Église, amollie par le mariage, s'était matérialisée dans l'hérédité féodale. Le sel de la terre s'évanouissait et, dès lors, plus de force intérieure, ni d'élans au ciel. Jamais une telle Église n'aurait soulevé la voûte du chœur de Cologne, ni la flèche de Strasbourg. Jamais elle n'aurait enfanté ni l'âme de saint Bernard, ni le pénétrant génie de saint Thomas[2]. »

Enfin, le mariage du prêtre exclut le ministère de la confession. Quelle mère voudrait confier la direction secrète de sa fille à celui qui aurait intérêt à en devenir l'époux? Quel spectacle immoral celui d'un prêtre passant du confessionnal dans les bras d'une femme qui était naguère sa pénitente ! Qui oserait aller découvrir sa misère à un homme dont l'intimité offrirait si peu de garanties ?

1. Pavie, *Célibat ecclésiastique.* — 2. Michelet, *Hist. de France.*

Applications morales.

Les prêtres juifs vivaient dans la continence pendant l'année de leurs fonctions sacerdotales; ai-je pratiqué leur abstention sévère avant de toucher le Saint des saints qui repose dans mes mains?

J'ai promis la chasteté, je la prêche; je suis obligé de la simuler, si je ne la pratique pas, pour n'être pas un objet d'horreur et de mépris : donc, si je ne suis pas un ange, je suis un imposteur.

Ai-je été fidèle aux moyens de la conserver?

D'abord, la prière. Il [illegible] *Scivi quoniam aliter non possum esse continens nisi Deus det, adii Dominum et deprecatus sum*[1].

L'humilité : *Deus superbis resistit, humilibus dat gratiam*[2].

La sobriété : *Luxuriosa res vinum*[3]. *Qui delicate nutrit servum suum, postea sentiet eum contumacem*[4].

L'occupation : *Hæc fuit iniquitas Sodomæ, otium ipsius et filiarum ejus*[5].

La fuite de l'occasion : *In medio mulierum noli commorari*[6]. *Cum femina semper esse, et non peccare cum illa, plus est quam mortuum suscitare*[7]. *Amor spiritalis generat affectuosum, affectuosus familiarem, familiaris carnalem*[8].

Bon propos : Ne jamais se troubler des tentations ou désordres organiques dont la cause n'a point été posée *culpabiliter*. Il ne faut pas aspirer à une chasteté plus privilégiée que celle de saint Paul : *Datus est mihi angelus Satanæ qui me colaphizet*[9]. D'autre part, ne jamais provoquer en soi de pareils mouvements, ni par des lectures, ni par

1. Sap. 8. — 2. Jacob. 4, 6. — 3. Prov. 22, 5. — 4. *Ibid.* 29, 21. — 5. Ezech. 16, 49. — 6. Eccli. 42, 12. — 7. S. Bern. *Serm.* 65. — 8. S. Aug. — 9. II Cor. 12. 7.

des familiarités, ni par des conversations, ni par des démonstrations, ni par des tendresses sensuelles.

Mon Dieu ! préservez-moi de la chute et, surtout, de cette déchéance qui allègue la fatalité organique, des penchants irrésistibles, pour excuse de ses péchés : *Non declines cor meum in verba malitiæ, ad excusandas excusationes in peccatis* [1].

1. Ps. 140, 4.

CONFÉRENCE

Nos devoirs envers nous-même.

Fidèles au conseil de l'Apôtre : *Suæ domui bene præpositum*[1], et convaincus que l'ordre du presbytère peut honorer à la fois notre personne et notre ministère, tout comme ses désordres seraient pour les fidèles un sujet de scandale, et, pour nous, de déconsidération, avons-nous bien surveillé toutes les personnes qui l'habitent?

1° Nos parents.

« L'embarras qu'occasionnent les domestiques engage des ecclésiastiques à préférer leurs parents ou celles de leurs parentes que les règles canoniques leur permettent d'avoir avec eux. Mais n'arrive-t-il pas souvent qu'on prend une charge plus pesante que celle qu'on veut éviter? Aurez-vous moins à craindre que des parents n'aient l'empire dans la maison, et qu'ils n'en abusent par leur dureté envers les

1. I Tim. 3, 4.

pauvres, par leurs impolitesses à l'égard des paroissiens ou des étrangers qui ne seront point de leur goût? Aurez-vous moins à vous défier de leurs attentions, des soins qu'ils voudront que vous preniez de votre santé? Aurez-vous moins à redouter qu'ils ne se mêlent du gouvernement de la paroisse, qu'ils ne vous fatiguent par des observations perpétuelles sur la longueur des offices, la multiplicité des instructions, le temps que vous passez au confessionnal; sur votre exactitude à suivre les règles de la morale, qu'ils appelleront *sévérité, scrupule?* Aurez-vous moins de peine à leur cacher ce qui ne concerne que vous? Seront-ils moins dans le cas de vous compromettre par l'indiscrétion de leurs discours? Enfin, aurez-vous moins besoin de veiller sur leurs démarches et leurs liaisons, s'ils ne sont pas d'un âge à vous rassurer pleinement là-dessus?

« Nous n'insistons pas sur les raisons qui ont déterminé des saints à ne vouloir point prendre leurs plus proches parents chez eux. Tout le monde sait ce que disait saint Augustin : qu'à la vérité sa sœur était sa sœur, mais que toutes celles qui viendraient la voir n'étaient pas ses sœurs. Saint François de Sales ne voulut pas loger sa mère chez lui; « la raison qu'il en rendit fut la même dont se servit autre- « fois saint Augustin dans une occasion toute pareille. En « effet, la comtesse de Sales, qui venait souvent à Annecy, « ne logea jamais chez lui. Ce fut un point sur lequel on « ne put l'obliger de se relâcher[1]. » Le respectable évêque d'Amiens alléguait encore une autre raison : « Je ne vou- « drais pas, disait-il, de parents auprès de moi; leur com- « merce amollit le cœur[2]. »

« Le but de nos réflexions n'est pas de provoquer ou d'autoriser les ecclésiastiques à être insensibles aux besoins de leurs parents : loin de nous une telle pensée! Nous avons

1. *Vie*, liv. V. — 2. *Mém. sur sa vie*, p. 100.

déjà condamné cette dureté, et nous la condamnons encore. Elle est un crime dans un laïque; à plus forte raison le serait-elle dans un ministre de la religion, qui doit prêcher la charité de parole et d'exemple. Notre divin Maître, jusque sur la croix, s'occupa du sort de sa sainte Mère, et la confia aux soins du disciple bien-aimé. Nous voulons seulement dire qu'il vaudrait mieux pourvoir à leurs besoins d'une autre manière, si on le pouvait. Notre intention est encore de faire sentir à ceux que des raisons graves engageraient à prendre leurs parents chez eux, qu'ils doivent être sur leurs gardes pour parer aux inconvénients de cette cohabitation, et empêcher qu'elle ne nuise au bien de leur troupeau et à leur propre sanctification [1].

« C'est pour de tels motifs que les saints canons adressent aux prêtres ces injonctions pressantes :

« Enixè Clericos nostros rogamus in Domino ut ab inor-
« dinato parentum amore se contineant. Sciant Parochi do-
« mum parochialem non esse suorum parentum, cognato-
« rum, vel eorum familiæ domum. Quòd si plures parentes
« aut cognatos, quos secum habere ipsi Canones et Statuta
« nostra permittunt, in domum parochialem perpetuò reci-
« pere voluerint, id sibi non licere noverint nisi gravissimâ
« de causâ, à nobis approbatâ, eàque lege ut præfati parentes
« aut cognati, morum probitate conspicui, officio pastorali
« ritè ac fructuosè exequendo, impedimento non sint; nec
« iis quæ, quodammodo, ad parochiæ regimen attinent sese
« admiscere præsumant.

« Sciant quoque Sacerdotes, Sacrorum Canonum auc ori-
« tati et Spiritui ecclesiastico omninò esse alienum, quòd ex
« sacris Ecclesiæ redditibus rem familiarem suorum cogna-
« torum augeant, aut iisdem etiam pauperibus plus æquò
« largientes, non habeant ipsi undè possint, et honestè

1. Collet, *De l'office cural.*

« vivere, et suæ parochiæ egentûm necessitatibus subve-« nire[1]. »

2° Nos vicaires.

« Ceux qui travaillent sous les ordres du curé sont destinés à coopérer avec lui au salut des âmes confiées à ses soins. Ils doivent être, à ce titre, l'objet de sa vigilance, et d'autant plus qu'ils peuvent avoir une grande influence sur le bien spirituel de la paroisse. Si leur conduite soutient les exemples du pasteur, s'il y a entre eux et lui une grande union, une même manière de penser et de conduire les âmes; s'ils se font un devoir d'entrer dans ses vues, de se conformer à ses avis, et de suivre les mouvements qu'il leur donne, cette réunion de bons exemples et cet accord dans le gouvernement produiront un grand effet.

« Mais, pour obtenir cette harmonie si désirable, il faut que la vigilance du curé sur son clergé soit accompagnée de beaucoup de prudence, de ménagements et d'égards ; que ce soit moins la vigilance d'un supérieur, d'un chef, que la sollicitude d'un père, d'un ami.

« Ayez beaucoup d'attention pour les prêtres qui travaillent sous vous, honorant en eux le caractère de prêtre, qui les rend vos égaux.

« Donnez-leur, dans l'occasion, des marques d'une véritable affection. Rendez-leur les services qui dépendent de vous : par exemple, en leur prêtant les livres, les meubles dont ils peuvent avoir besoin, prévenant même leurs demandes. Faites-le, d'ailleurs, avec cet air de satisfaction qui donne du prix aux plus petits services, et qui prouve que c'est une jouissance pour vous de les obliger.

1. Statuts diocésains de Toulouse.

« Entrez dans leurs peines, consolez-les dans leurs maladies, et montrez de l'empressement à les soulager.

« Veillez sur vous-même pour ne pas mettre leur patience à l'épreuve, par des inégalités de caractère, des accès d'humeur, des réponses sèches, des refus déraisonnables, et par cette foule de minuties d'une assez petite importance quelquefois en elles-mêmes, mais toujours très-désagréables pour les inférieurs.

« Supportez avec charité leurs imperfections et leurs défauts, dissimulant les manquements qui leur échappent, quand il n'y a point d'inconvénient à le faire.

« Lorsque vous êtes obligés de les reprendre, faites-le avec douceur, bonté, charité, et avec tous les ménagements dus au caractère dont ils sont revêtus.

« Il est rare qu'un curé puisse donner des avis ou faire des reproches à ses coopérateurs en présence des paroissiens : il affaiblirait l'estime et la confiance dont ils ont besoin pour être utiles.

« Ayez soin de les excuser ou de prendre leur défense, lorsque les paroissiens murmurent contre eux.

« N'exigez que les services qu'ils sont réellement obligés de vous rendre; ou si vous vous déchargez sur eux de certaines fonctions qui semblent vous concerner, qu'ils aient lieu de croire que vous le faites à regret et par nécessité, et non pas pour vous mettre plus à l'aise.

« Soyez très-attentif à ne pas vous décharger sur eux des affaires délicates où il peut y avoir de l'odieux.

« S'il arrivait, cependant, que l'odieux qui retomberait sur le curé fût nuisible au bien général, ce serait une raison pour que ceux qui travaillent avec lui s'en chargeassent.

« Donnez-leur des preuves de confiance, soit en leur communiquant vos projets sur les abus à déraciner et les bons usages à introduire, soit en concertant avec eux les moyens

à prendre pour opérer ces effets, les consultant même avec simplicité dans le besoin.

« Ces communications doivent être réglées par la prudence et la discrétion. Ce n'est qu'après avoir étudié le caractère, le génie, la bonne volonté de ses coopérateurs, qu'un curé doit s'ouvrir à eux ; ne s'avançant qu'autant qu'il les juge dignes de sa confiance.

« Il n'est pas même à propos de les mettre tout d'un coup pleinement au fait des projets qu'on forme et des moyens qu'on veut employer. Mais il faut, dans ces circonstances, éviter un air mystérieux, ces réticences, ces demi-mots, qui annoncent de la défiance, ou au moins peu de franchise.

« Profitez de la confiance qu'ils ont en vous pour diriger leurs travaux, les former à la science du ministère, éclairer leur zèle, le modérer s'il est trop impétueux, le stimuler s'il est languissant ; enfin, pour les rendre vraiment utiles à votre paroisse et préparer de bons pasteurs à l'Église.

« Il est difficile qu'un prêtre qui trouve dans son curé un père, un ami, ne s'attache point à lui : il écoutera volontiers ses leçons, le consultera dans ses embarras, cherchera à profiter de ses lumières, de son expérience, et prendra bien ses avertissements. N'eût-il pas même d'abord toute la bonne volonté et le zèle qu'on pourrait désirer, les exemples du curé joints aux ménagements, aux attentions, aux complaisances que ce charitable pasteur aura pour lui, le gagneront et lui inspireront peu à peu l'amour de ses devoirs.

« Enfin, prémunissez vos vicaires contre toute exagération théologique, en vous tenant vous-même aussi éloigné du scrupule que du relâchement[1]. »

1. Collet, *De l'Office cural.*

3° Nos domestiques en général.

« Ayez soin que vos domestiques mènent une vie chrétienne. Si vous ne pouvez vous dispenser d'en avoir des deux sexes, ayez soin de faire un bon choix et de veiller sur la manière dont ils se comportent ensemble.

« Un âge un peu avancé n'est pas toujours une raison de se dispenser de cette vigilance.

« Portez votre attention sur toute leur conduite, sur les liaisons qu'ils peuvent avoir dans la paroisse.

« Un curé ne doit pas être le dernier à connaître les fautes et les défauts de ceux qui le servent, suivant l'avis de saint Bernard au pape Eugène.

« Ne vous permettez rien en leur présence que vous ne puissiez faire devant toute autre personne.

« Interdisez-vous les témoignages trop expressifs d'estime, d'attachement et de confiance. Soyez réservé dans vos paroles et vos manières envers eux pour les contenir toujours dans leur état.

« Si un curé ne garde pas ces ménagements vis-à-vis de ses domestiques, il est bien à craindre qu'ils ne tardent pas à abuser des sentiments qu'il leur témoignera : ils se croiront importants, nécessaires même à leur maître; ils deviendront impérieux, fiers, hautains; ils commanderont ou n'agiront que selon leurs idées. L'entrée dans la maison et la manière d'y être traité dépendront pour ainsi dire d'eux, et ils vérifieront ce proverbe familier : *Que pour être bien reçu, il faut se faire ami de la servante.* Bientôt ils voudront pénétrer les secrets de leur maître, raisonner avec lui sur le gouvernement de la paroisse, parler de la conduite de ceux qui la composent. Pourrait-on avoir la faiblesse et l'indiscrétion de se prêter à de pareilles conversations? Et

combien serait-on plus blâmable encore, si on les provoquait, en parlant à ses domestiques de la conduite ou du caractère des paroissiens, du vicaire, etc., et en se permettant de leur faire la moindre confidence dans ce genre?

« Défiez-vous de l'attachement trop humain que les domestiques peuvent avoir pour leur maître, des soins étudiés, des attentions excessives, d'une compassion déplacée.

« Tous ne sont pas mus par les mêmes motifs : dans les uns, c'est bonté de cœur, reconnaissance, estime; dans d'autres, esprit d'intérêt, désir de s'assurer du pain; dans quelques-uns même, des vues plus blâmables? *Ancillas... tibi scias esse in insidiis, quia quanto vilior earum conditio, tanto facilior est ruina*[1]. »

4° Notre servante en particulier.

A-t-elle l'habitude de traiter avec insolence vos paroissiens et vos confrères sans empêchement de votre part? Ne sait-elle pas tout ce qui se passe chez vous, même les secrets confiés à la discrétion du pasteur? Est-il vrai que toutes les affaires, pour réussir, doivent lui être communiquées? que son opposition est une sentence irrévocable? que vos faveurs ne sont que pour les siens et pour ses protégés, et qu'on ne peut se fier à votre parole tant qu'elle n'a pas reçu l'approbation de votre gouvernante?

Que doit penser la malignité publique en voyant les personnes les plus estimables obligées de flatter la femme qui vous sert pour mériter votre confiance? On conclut, peut-être avec raison, à des rapports coupables entre vous et elle, qui vous font accepter les servitudes les plus humiliantes plutôt que de vous exposer à des éclats compromettants ou à des ruptures trop coûteuses.

1. S. Hier., *epist. ad Rustic*, cité par Collet, *ibid.*

Rien ne scandalise plus le troupeau que l'impudence d'une servante qui, en la présence même du pasteur, est libre dans ses propos et dans sa conduite, recherchée dans ses vêtements, affectant des airs et une confiance d'épouse ; si le curé est témoin indifférent d'un pareil mal, il passe aisément pour en être le complice ; et que si une servante déshonore le presbytère, même à l'insu du curé, celui-ci pourrait bien en être encore coupable devant Dieu, car un Père lui a dit : *Non oportet ut vitia domûs tuæ ultimus scias* [1].

Aux premières atteintes d'une inclination pour cette personne, prémunissez-vous ; le plus petit danger, longtemps continué, peut devenir imminent. La solitude, la commodité de ce danger est une circonstance effrayante. Nous disons aux gens du monde : *Numquam solus cum sola ;* quel n'est pas le péril d'un prêtre passant ses jours et ses nuits dans un pareil tête-à-tête ?

Il y a des presbytères où la servante n'a point, pour ses divers services, d'appartement indépendant de celui de son maître. Elle est parfois son commensal et, pendant la journée, son conchambriste. Rien n'est secret entre eux. Elle lui porte de la lumière et elle le réveille le matin ; elle le voit dans les costumes les plus négligés ; que deviendra-t-il si la voix de saint Bernard cesse de faire gronder à l'oreille d'un pasteur si exposé cette menace : *Latus tuum ad latus uvenculæ est in mensa; oculi tui ad illius oculos in colloquio; manus tuæ ad manus ipsius in opere; et continens vis putari? Esto ut sis, sed ego suspicione non careo; scandalo mihi es* [2].

Malheur au prêtre ! s'il est, non-seulement corrompu par imprudence, dans une telle société, mais encore corrupteur par intimidation, menaçant de renvoyer celle qu'il ne peut pervertir.

1. S. Bern. *De consid.*, lib. IV, c. 6. — 2. S. Bern. *Serm.* 63 in cant.

Malheur à lui ! s'il offre à sa victime l'appât de la cupidité après avoir employé la contrainte pour la réduire. Cet acheteur d'âmes immortelles ici-bas saura de quel prix on les paye dans l'éternité.

Malheur, enfin, à celui qui est obligé de dire de lui-même : *Ego carnalis sum, venumdatus sub peccato*[1], et qui ne veut pas quitter l'occasion prochaine, de peur de faire parler le public, tandis que le public lui dit avec saint Jérôme : *Te cuncti in publico, te in agro rustici, te aratores et vinitores graviter lacerabunt, si cum feminis habitare contendis*[2].

Vous qui êtes peut-être dans ce cas, mon cher confrère, ne vous rassurez pas sur les absolutions que vous recevez, car Innocent XI a condamné solennellement les deux propositions suivantes :

Potest aliquando absolvi, qui in proximâ occasione peccandi versatur, quam potest et non vult dimittere.

Voilà pour le prêtre qui vit dans l'occasion prochaine par mauvaise volonté ; voici pour celui qui s'y attache par de mauvaises excuses :

Proxima occasio peccandi non est fugienda, quandò causa utilis aut honesta non fugiendi occurrit.

Si de telles propositions sont condamnées, celui qui se conduit comme si elles ne l'étaient point, ne vous paraît-il pas condamnable ?

Mon Dieu ! donnez-nous enfin l'intelligence. *Benedicam dominum qui tribuit mihi intellectum*[3].

(Conrad Tanner, *passim*).

1. Rom. 7, 14. — 2. S. hier. ad. olean. — 3. Ps. 15, 7.

Nos obligations relativement à l'étude.

Avons-nous médité, quelquefois, les menaces terribles de l'Esprit-Saint contre la négligence des prêtres à s'instruire et à instruire?

Cæci, duces cæcorum. Si cæcus cæco ducatum præstet ambo in foveam cadunt[1].

Quia tu scientiam repulisti, repellam te ne sacerdotio fungaris mihi[2].

Si quis ignorat, ignorabitur[3].

Ne nous sommes-nous pas excusés de savoir peu, sous prétexte que nous étions simples curés de campagne, alors que nous aspirons peut-être à devenir curés de ville, et que la casuistique de la campagne offre souvent les mêmes difficultés que celle de la ville?

Avons-nous divisé notre temps et notre travail de manière à repasser, tous les ans, nos statuts diocésains et notre théologie, tous les deux ou trois ans les livres des deux Testaments.

N'avons-nous point abusé de ce texte sacré : *Scientia inflat, charitas ædificat*[4], pour nous persuader faussement que nous étions des hommes d'édification par le seul fait que nous ne sommes pas des hommes de science?

Nous sommes-nous bien pénétrés de la doctrine des Pères et des conciles, qui traitent les clercs incapables comme des indignes? *Nullus ad sacra ministeria veniat indoctus. Solus accedat quem morum innocentia ac litterarum splendor reddunt illustrem*[5]. *Sicut vita, ita doctrina clarere debet*[6].

Avons-nous considéré que la science requise pour le prê-

1. Matth. 15, 14. — 2. Osé. 4, 6. — 3. 1 Cor. 4. — 4. 1 Cor. 8, 1. — 5, Conc. Tolet. 4, c. 8. — 6. Conc. Aquisgran. c. 20.

tre est celle de son état, et qu'il peut être prêtre ignorant tout en devenant littérateur, archéologue, botaniste, mathématicien très-savant, s'il a négligé les études ecclésiastiques au profit des autres?

Non contents d'apprendre des choses inutiles à notre ministère, n'en avons-nous étudié de dangereuses pour notre âme, et ne peut-on pas dire de nous, dans certaines de nos curiosités ou occupations d'esprit : *Abominabiles facti sunt in studiis suis*[1] ?

Avons-nous été convaincus que si l'on peut révoquer en doute l'utilité d'une grande instruction pour le peuple, il n'en saurait être ainsi de l'instruction du prêtre, parce que les lumières du clergé sont toujours bienfaisantes pour le monde, et qu'elles peuvent préserver ou relever l'Église de grandes humiliations dans les tempêtes parfois très-obscures qu'elle traverse?

Avons-nous réfléchi que si l'Apôtre, quand il parle de la qualité de pasteur, l'unit à celle de docteur : *Alios vero pastores et doctores*, c'est pour marquer que ces deux prérogatives et ces deux emplois sont inséparables. Ainsi l'ont pensé saint Jérôme, saint Augustin, saint Anselme et saint Thomas, qui résume en ces mots la doctrine des précédents : *Sub eodem addit pastores et doctores, ad ostendendum quod proprium officium pastorum est docere*[2].

Avons-nous étudié dans l'ordre prescrit par les devoirs qui nous sont imposés, désireux de mériter cette récompense : *Si bene direxeritis studia vestra, habitabo vobiscum*[3].

Avons-nous étudié les choses les plus nécessaires à notre salut avant toutes les autres, et, partant, Dieu lui-même qui est la source et le maître des sciences, avant ses ouvrages : *Deus scientiarum Dominus est*[4]. *Qui docet hominem scientiam*[5].

1. Ps. 15, 6. — 2. S. Thom. *in cap. 4. ad Ephes.* — 3. Jer. 7, 5. — 4. 1 Reg 2, 4. — 5. Ps. 95, 5.

Nos travaux intellectuels ont-ils eu pour objectif un but surnaturel ou, simplement, notre satisfaction, notre gloire, notre avancement, un misérable intérêt?

Enfin, ne nous sommes-nous point plongés dans l'étude comme dans une sorte d'ivresse, où nous avons négligé notre âme, oublié nos exercices, desséché notre cœur, entretenu notre orgueil plutôt que notre dignité sacerdotale, et attiédi plutôt que ranimé notre foi?

Pour servir de correctif à ces tendances, avons-nous eu soin d'interrompre, à certains jours, l'étude pour le recueillement spirituel, et de lire attentivement les trois premiers chapitres de l'*Imitation?*

« Summum studium nostrum sit in vitâ Jesu Christi meditari.

« Quid prodest tibi alta de Trinitate disputare, si careas humilitate unde displiceas trinitati.

« Opta magis sentire compunctionem quam scire ejus definitionem.

« Omnis homo naturaliter scire desiderat; sed scientia sine timore dei quid importat?

« Melior est humilis rusticus qui deo servit, quam superbus philosophus qui, se neglecto, cursum cœli considerat.

« Si scirem omnia quæ in mundo sunt, et non essem in charitate, quid me juvaret coram deo qui me judicaturus est ex facto?

« Multa verba non satiant animam, sed bona vita refrigerat mentem.

« Quanto plus et melius scis, tanto gravius inde judicaberis, nisi sanctius vixeris[1]. »

1. *Imit.* lib. I, c. 1 et 2.

DEUXIÈME DISCOURS

Le Prêtre confesseur.

Avis généraux.

Lisez, pendant cette retraite, les instructions de saint Charles et les avis de saint François de Sales aux confesseurs.

Renouvelez-vous dans l'esprit de zèle pour ce sublime ministère en général, surtout pour la confession des malades, des pauvres et des pécheurs.

Examinez s'il ne vous arrive point, quelquefois, d'exagérer la morale, en particulier à l'occasion des danses, posant en principe que vous n'admettrez pas à la communion pascale les personnes qui se permettent de tels divertissements, alors même qu'ils ne seraient point pour elles occasion de péchés graves.

Avez-vous accoutumé les enfants à se confesser régulièrement dès l'âge de sept ans? Leur avez-vous donné l'absolution quand l'état de leur conscience le demandait, sans attendre l'époque de leur première communion?

Procurez-vous l'avantage d'un confesseur extraordinaire à vos religieuses lorsque les saintes règles le prescrivent,

et à vos pénitentes ordinaires en temps opportun, offrant aux unes et aux autres toutes facilités à cet égard, au lieu d'enchaîner leur liberté ?

Possédez-vous les principes théologiques concernant la matière si délicate des cas réservés, et lisez-vous assez souvent la bulle *Apostolicæ sedis,* pour ne jamais commettre d'erreur au sujet des censures réservées au Souverain-Pontife, soit *speciali modo,* soit *simpliciter ?*

Vous rendez-vous au confessionnal aux heures les plus favorables pour les âmes qui vous sont confiées? N'êtes-vous point coupable de l'éloignement de celles qui ne se confessent plus, parce que vous ne leur avez point fourni la commodité de le faire ?

N'êtes-vous pas du nombre de ces confesseurs peu studieux, qui se précipitent, suivant leur tempérament et leur caprice, dans la sévérité ou dans le relâchement à outrance, comme si nous n'étions pas également responsables, et des absolutions que nous refusons, et de celles que nous donnons ?

Avant d'entrer au confessionnal, avez-vous prié et surnaturalisé vos intentions? Étant au confessionnal, avez-vous écouté, jugé et parlé comme un autre Jésus-Christ, prononçant les paroles de l'absolution avec la même attention que celles de la consécration ? En sortant du confessionnal, avez-vous fait un retour sur vous-même?

Enfin, à l'heure où vous lisez ces lignes, n'êtes-vous pas de ces confesseurs criminels qui donnent des absolutions et ne méritent pas d'en recevoir, qui se jouent des censures et de l'irrégularité, qui versent le sang de Jésus-Christ sur la tête des autres avec des mains pleines de souillures, et qui, plus encore comme coupables que comme juges, ont besoin d'étudier la casuistique suivante?

Avis particuliers sur quelques cas exceptionnels.

REGULÆ THEOLOGICÆ DE ABSOLVENTE COMPLICEM

1. Ut adsit casus de quo hìc agitur, requiritur et sufficit peccatum, inter confessarium et pœnitentem, ex utrâque parte mortale, ratione non tantùm pravi affectûs, sed actûs, cum mutuo concensu exteriùs manifestato. Ex hoc principio dimanat Responsio S. C. inquisitionis, ad Episcopum Galliæ nuper directa, et declarans, colloquium inhonestum, inter pœnitentem et Confessarium, satis esse ad ipsi adimendam jurisdictionem [1]; si quidem colloquium (a fortiori aspectus), possunt esse, aliquandò, peccatum *reciprociter* et *exteriùs* mortale. Quapropter, nullam probabilitatem servat theologorum opinio qui docebant, colloquia inhonesta non comprehendi inter peccata turpia, à quibus complicem Sacerdos absolvere non potest.

II. Ex communi sententiâ, non cadit sub illâ censurâ qui audit quidem confessionem complicis, sed non illi absolutionem impertitur.

III. Quilibet Sacerdos privatur omni facultate et jurisdictione ad sacramentalem confessionem excipiendam personæ *complicis,* sive sit vir, sive mulier, in peccato turpi circà Sextum Decalogi præceptum commisso.

IV. Excipitur tamen, si extrema urgeat necessitas, nimirùm si, in ipsius mortis articulo, non sit alius Sacerdos qui confessarii munus obire queat. Et censetur quidem alius non adesse, si, sine gravi infamiâ aut scandalo, advocari aut accedere non possit. Verbum tenetur Sacerdos complex, in

1. S. C. Inq. Ad. Episc. Aurel. 18 mai 1873.

quantum potest, talis infamiæ vel scandali pericula præcavere, V. G. aliquo prætextu discedendo : secùs pœnas non evadit, licet absolutio sit valida, uti in præfatâ constitutione statuitur.

V. Ista jurisdictionis privatio ad absolvendam personam complicem, etiam in jubilæo subsistit ; quo enim tempore, in facultate absolvendi ab omnibus peccatis reservatis, quæ confessariis conceditur, nunquàm potestas comprehenditur absolvendi complicem in peccato turpi.

VI. Sacerd s autem personam complicem absolvens (excepto mortis articulo), aut potiùs absolvere attentans, si quidem prorsùs est invalida talis absolutio, hoc ipso peccatum commitit cui annexa est *excommunicatio* summo Pontifici reservata; quâ quidem existente, sacerdos facilè etiam *irregularitatem* incurret.

Et peccatum sacerdotis complicem absolvere præsumentis ità summo Pontifici reservatur, ut in facultatibus quibus Episcopi, ex concessione Apostolicà, quandòque pollent absolvendi ab omnibus casibus Apostolicæ sedi reservatis, iste veluti exceptus semper habendus est.

VII. Si vero persona quæ cum sacerdote turpiter peccavit, rite ab alio sacerdote facultatem habente, sit absoluta, sacerdos complex, *stricto jure,* non prohibetur quin in posterum illius confessiones audire, illamque absolvere possit.

DE SOLLICITANTIBUS

I. Ex constitutione Bened. XIV, quam SS. DD. Pius, Papa IX, renovat et confirmat, persona, sive vir, sive mulier, quæ ad turpia fuit sollicitata *in confessione,* vel *occasione, prætextu* aut *simulatione* confessionis, *immediatè, antè* vel *post* confessionem, aut in *loco* ubi confessiones audiun-

tur, seu ad confessionem *electo,* tenetur, rem ad S. Sedem Apostolicam, vel ad loci ordinarium deferre.

II. Denuntiare oportet quemcumque sacerdotem, etiam jurisdictione carentem : 1° qui in confessione sollicitavit; 2° qui consensit pœnitentis sollicitationi [1] in præfatis circumstantiis, n° 1; 3° qui cum penitente, sine ullâ excusatione probabili integritatis confessionis procurandæ, sed solâ libidinis causâ, inhonestos sermones habuit.

Quæ quidem denuntiatio à nemine, absque *lethali culpâ,* omitti potest : atque eâ de re pœnitentes debent admoneri; neque ab eis admonendis, instruendisve, eorum bona fides excusat.

III. Pœnitentes admoniti et omninò renuentes non possunt absolvi.

IV. Qui verò, legitimè impediti ne *statim* denuntient, ob hanc causam denuntiationem differunt, sed eam, quò citiùs poterunt, faciendam *seriò* promittunt, possunt absolvi. De quâ denuntiationis differendæ causâ, in quantùm possibile erit, consulatur Ordinarius.

V. Qui autem nullâ ratione legitimè impediti quin denuntiationem faciant, illam intra *mensem* non faciunt, *excommunicationem nemini reservatam* [2] incurrunt. Quæ tamen reservatio cessat post factam denuntiationem.

VI. *De modo faciendi denuntiationem :* 1° Denuntiationis opus est personale, et à personâ sollicitatâ adimplendum; 2° denuntiationes per litteras *anonymas* nullam vim habent; 3° denuntiatio facienda est in judicio, nempè coram Ordinario, ejusve *delegato,* cum *juramento,* et cum expressione proprii nominis; 4° verùm si persona gravissimis difficultatibus impediatur quominùs hoc ipsa perficere possit, tunc, vel per se, vel per epistolam, vel per aliam personam sibi

1. *Instr. S. C. inquisitionis,* 20. Febr. 1867. 11. Febr. 1761. — 2. *Apostolicæ Sedis,* n° 4.

benè visam, Episcopum adeat, et, expositis circumstantiis, se deinceps gerat juxtà instructionem quam erit acceptura; 5° confessarius non tenetur onus denuntiationis ad Ordinarium transmittendæ suscipere, sed muneri suo satisfacit pœnitentem monendo ut, tempore opportuno, denuntiationem faciat. Poterit tamen et laudabiliter suam præstare operam, vel ut delegatus ab Ordinario mittatur, aut constituatur, quem faciliùs persona sollicitata adire possit, vel ut ista persona, suppresso tamen ejus nomine, ab Episcopo accipiat instructionem juxtà quam se gerat, si graviores adsint in denuntiatione difficultates. Cœterùm, monere expedit personam sollicitatam et denuntiantem ipsam minimè teneri, ad declarandum utrùm sollicitationi consenserit necne. 6° In casu quo confessarius delegaretur (quod generatim fieri non debet), denuntiatio non est *intrà confessionem* recipienda sed *extra*, et in formâ judiciali, juxtà ritum ab Ordinario mittendum.

VII. Denuntiatio fiat Episcopo loci in quo versatur persona sollicitata, qui ipse ad Episcopum confessarii sollicitantis, proùt opus erit, illam transmittet.

VIII. Hic locus iterandi hanc magnoperè servandam, et ex Constit. *Sacramentum Pœnitentiæ,* excerptam præscriptionem, scilicet : Peccatum personæ quæ sacerdotem innocentem de crimine sollicitationis, apud judices ecclesiasticos, falsò accusat, sive per se impiè calumniando, sive scelestè procurando ut ab aliis id fiat, est reservatum sedi Apostolicæ.

Proindè, in re tanti momenti, prudens Minister Pœnitentiæ, noc ignavià, nec æstuatione nimià excedat. Quando infeliciter opus erit, adstrictos sed repugnantes denuntiationi edoceat, Ecclesiam, avertendo a fonte gratiæ sacramentalis tam flagitiosum corruptelæ fermentum, sanctè et piè agere, non inquisitionem indecoram, odiosam, arbitrio confessarii exercendam, imperare.

Instet in necessitate talis obligationis ademplendæ, persuasibilibus divinæ sapientiæ verbis, sine festinatione et acerbitate, vocans ad se iterùm, non in perpetuum dimittens renuentes obtemperare. Postridie enim, eorum melius informata conscientia sæpè perficiet, quod primùm, non sine recusatione, propter metum et inscientiam accepit.

Præsertim, maximè decet et interest confessarios, quoad denuntiationem sollicitantium, in veritate theologicâ firmiter stare. Attendant ergo, eumdem Benedictum XIV, qui tam severè et meritò, sacilegos divini tribunalis judices, pœnis et verbis insectatus est, tres Constitutiones promulgasse, quibus damnat tanquam *scandalosam, periculosam, famæ proximorum periculosam, sacramento injuriosam, et a proficuo usu confessionis abalienantem*, praxim inquirendi perperàm, a pœnitente, nomen complicis.

Unde patet quam necessaria sit, in his casibus, cognitio principiorum, et solers disquisitio rerum. Si enim, non denuntiare sollicitantes, in eorum scelere connivere est; e contra, in multis delinquere potest qui denuntiationem non præscriptam, ratione levitatis, vel zelotypiæ, vel crassæ ignorantiæ, vel illicitæ curiositatis exigere præsumit, ita ut quod summi Pontifices instituerunt ad tuendam sanctitatem Sacramenti, in violationem sigilli, in ruinam caritatis, in dedecus confessionis et Ecclesiæ vertatur. »

(*Statut. Tolos.*, Append. 11.)

De la pratique à suivre envers le prêtre coupable d'avoir absous ses complices.

Ce sacrilége étant frappé d'une excommunication réservée au Souverain-Pontife *speciali modo*, en rigueur de droit, celui qui l'a commis doit se rendre à Rome pour en

demander l'absolution, ou la recevoir d'un prêtre à qui le Saint-Père ait accordé ce pouvoir. Cependant, si la difficulté d'aller à Rome persiste pour le coupable, pendant dix ans selon quelques théologiens, pendant cinq ans selon quelques autres, par le seul fait, il est dispensé de faire ce voyage; aujourd'hui que les chemins de fer facilitent les déplacements, les mêmes auteurs n'auraient-ils pas requis des conditions différentes pour déclarer celui-ci impossible? C'est là une première source de difficultés dans la théologie qui régit cette matière.

D'autre part, quels sont les prêtres dûment investis par le Saint-Siége du pouvoir d'absoudre ce péché? nouvelle source de doutes et, souvent, de solutions contradictoires. Ceux qui veulent approfondir la question scientifiquement n'ont qu'à consulter les autorités[1]. Mais, théorie à part, en pratique certaine, comment doit procéder un confesseur envers de tels coupables? La question est d'autant plus importante que, par une disposition miséricordieuse de la discipline actuelle, c'est le confesseur qui a toute la peine dans la réhabilitation des pénitents. Voici donc de quelles manières diverses il peut obtenir cet important résultat.

Trois moyens lui sont offerts :

Le premier, c'est de s'informer si l'évêque du lieu n'a pas un indult de Rome, en vertu duquel il puisse donner la délégation papale pour absoudre d'un certain nombre de pareils cas. Si la réponse est affirmative, le confesseur, en demandant à son Ordinaire des pouvoirs *ad hoc*, pourra, sans autre recours, lever toutes les censures et irrégularités encourues par son pénitent.

Il est vrai que des conditions assez rigoureuses sont en-

1. S. Lig. *lib.* VII. Gary et Ballerini. P. Vascino, *Theol. mor.*, t. II. Blanchard, *dissert. lat.*

suite imposées à ce dernier : Par exemple, une forte pénitence ; d'avoir à informer ses complices de la nullité des absolutions qu'il leur donna; d'avoir à *préparer* sa démission, s'il essaya d'absoudre un seul complice deux fois, ou deux complices une seule fois; enfin, d'avoir à se démettre dans trois mois, s'il est simple confesseur, et dans six mois s'il est curé, supposé qu'il ait tenté d'absoudre, ou un seul complice trois fois, ou trois complices différents. (Nous traduisons, littéralement, un de ces indults accordés par la Sacrée Pénitencerie sur la demande de NN. SS. les Évêques.)

Donc, comme on le voit, en permettant d'absoudre le coupable du péché et de la censure, Rome lui inflige encore une forte pénalité; mais cette pénalité est, en quelque sorte, comminatoire, et décrétée *ad emendationem rei,* dans ce sens que si, durant ces trois ou six mois d'épreuve, le confesseur écrit à la Sacrée Pénitencerie, en lui rendant bon témoignage de la persévérance de son pénitent, le tribunal romain se détend, peu à peu de ses rigueurs envers celui-ci, et bientôt le déclare entièrement réhabilité. Inutile d'ajouter que, dans les pièces de cette correspondance, le pénitent ne doit être désigné que par des noms ou prénoms supposés.

Le second moyen répond à un état de choses différent. Supposé que son évêque n'ait point d'indult du Saint-Siége qui l'autorise à remettre un tel crime, comment s'y prendra le confesseur du criminel repentant pour le mettre en état de célébrer les saints mystères, et d'exercer les autres fonctions de son ministère sans profanation?

Il devra demander quand même à l'évêque une autorisation spéciale d'absoudre, et, ensuite, écrire à la Sacrée Pénitencerie, en lui exposant le cas pour le soumettre au pouvoir des chefs, ainsi que pour recevoir les ordres ou pénitences imposées par ce tribunal. Si le coupable est con-

damné par la réponse à se démettre, dans un temps donné, le confesseur obtiendra pour lui des délais, et, plus tard, la remise totale de la peine, en procédant comme il est indiqué plus haut.

Le troisième moyen est applicable au cas appelé : *Casus urgentiæ.*

Supposé qu'un prêtre ayant eu le malheur d'encourir l'excommunication majeure en question, soit obligé de célébrer sous peine de scandale, son confesseur étant dans l'impossibilité de recourir, ni au Pape, ni à l'Evêque, peut-il, quoique prêtre simplement approuvé, lui donner l'absolution? Quelques-uns répondent négativement, et disent que la seule ressource de l'infortuné profanateur est de s'exciter à la contrition parfaite avant d'exercer ses fonctions, en attendant qu'il soit absous de son péché par qui de droit. Mais, si Liguori appelle ce sentiment probable, le saint docteur embrasse, comme très-probable et très-commune, l'opinion contraire.

Sans doute, dit-il, ce pénitent est excommunié, et l'excommunication prive, régulièrement, de la réception des sacrements; cependant, lorsqu'une personne ne peut s'abstenir de communier ou de célébrer sans diffamer, elle y est autorisée, après s'être efforcée de se remettre en grâce avec Dieu par un acte de contrition parfaite ; or, si l'excommunication n'est pas un obstacle à la réception du sacrement de l'Eucharistie, elle ne peut l'être à la réception de celui de Pénitence qui oblige avant la communion, quand on a le besoin et la possibilité de le recevoir.

Il va bien sans dire que dans ce cas, comme dans le précédent, le confesseur doit informer la Sacrée Pénitencerie, attendre, exécuter ses injonctions; et, s'il veut obtenir des modifications, se comporter conformément aux indications déjà tracées.

Ainsi se trouve religieusement appliquée la doctrine de saint Alphonse résumée en ces termes dans les *Vendiciæ : Pœnitens censuris Pontificiis ligatus, et impeditus Pontificem adire, potest absolvi ab episcopo, cum onere se præsentandi ad Pontificem quando poterit; quum vero etiam adsit impedimentum adeundi episcopum, absolvi poterit a quolibet confessario, cum onere se præsentandi epicopo, cessante impedimento, si non est perpetuum : nam si est perpetuum, omnino ab onere comparendi liberatur* [1].

Après cela, peu importe la question de savoir si, par les deux derniers de ces trois moyens, le coupable est absous de son péché et de ses censures *directement* ou *indirectement*, puisqu'il en est très-réellement absous. Peu importe que certains théologiens enseignent que si on ne peut se rendre à Rome en personne, on n'est point tenu d'écrire à la Sacrée Pénitencerie : le dernier mot du bon sens, à ce sujet, est très-justement exprimé par ces observations d'un canoniste bien connu : « Dans la pratique, les choses se passent comme si l'obligation d'aller à Rome avait été commuée en celle d'écrire à la Sacrée Pénitencerie ou de s'adresser à un confesseur muni du pouvoir d'absoudre des censures papales. Il y aurait imprudence à s'écarter de cette pratique, car, entre deux moyens, on doit choisir le plus facile et le plus sûr : deux avantages que le nouveau a sur l'ancien. En effet, l'absolution donnée par l'évêque laisse très-souvent subsister l'obligation du voyage de Rome dès qu'il sera possible; or, en recourant à la Sacrée Pénitencerie, on obtient, outre l'absolution, la dispense d'aller désormais à Rome [2]. »

En achevant d'exposer cette doctrine sur un des plus

1. Tome II, pp. 185 et 186. — 2. Strembler : *des Peines ecclésiastiques.*

grands désordres de l'Église, j'éprouve le besoin d'adresser à mon lecteur une humble prière : O mon cher confrère ! ou bien vous avez à juger, parfois, cette misère dans les autres, et alors ne lui refusez point votre miséricorde, aplanissez-lui les voies, allégez-lui le fardeau, épargnez-lui les découragements du retour; ou bien vous êtes vous-même, en ce moment, coupable de cette falsification du pouvoir des clefs, de ce mensonge de juridiction divine, et alors, courage ! sachez comment on peut se relever d'une telle déchéance ; je vous en conjure à genoux, ne tardez pas davantage : *Nolite obdurare corda vestra*[1].

1. Ps. 94, 4.

TROISIÈME JOUR

Le Prêtre et l'Eucharistie.

Recueillez-vous et rendez compte à l'adorable Eucharistie de vos manquements.

1° COMME MINISTRE DE CE SACRIFICE

En ajoutant aux considérations du discours que vous venez de lire l'examen suivant :

Avez-vous eu soin de monter au saint autel avec les dispositions de Jésus gravissant son calvaire, parce que vous aussi allez remplir, en ce moment, la sublime fonction de rédempteur du monde ?

Vous êtes-vous bien pénétré de cette idée que, célébrer la sainte messe, c'est faire une action supérieure aux victoires des plus illustres conquérants, aux ouvrages des plus étonnants génies, à la fondation ou à la destruction des empires, même à la création de l'univers ?

Dans les calamités publiques et dans vos désolations particulières, quand il se fait des ruines de toutes parts, et quand le désespoir envahit les âmes en paralysant les cou-

rages, avez-vous réfléchi qu'il suffirait, à la société, d'une seule messe dite au bord des abîmes pour la relever?

Avez-vous puisé dans cette foi une assez haute opinion de vous-même pour vous tenir au-dessus des amours-propres vulgaires, comme pour vous faire prendre en pitié les mépris dont vous êtes l'objet?

Vous êtes-vous recueilli un instant avant de prendre les ornements sacrés? Avez-vous récité les prières liturgiques en les revêtant et en les quittant? L'abandon que vous avez fait de votre action de grâces ne serait-il pas au point de scandaliser votre paroisse, et de révolter les anges témoins de l'état humiliant où vous laissez l'hôte divin en vous? Enfin, ne vous comportez-vous pas envers Notre-Seigneur, après la consécration, avec l'indécente tenue de ce prêtre que Jean d'Avila alla trouver à l'autel, en lui disant : « De grâce, traitez-le avec plus de respect, car c'est le Fils d'un bien bon Père? »

Avez-vous fidèlement appliqué la messe *Pro populo* aux jours prescrits?

N'avez-vous point reçu, quelquefois, malgré les défenses canoniques, deux honoraires les jours où vous êtes autorisé à biner? Quand l'honoraire de votre seconde messe a été affecté, sur la demande de votre évêque et par indult du Saint-Siége, à une bonne œuvre déterminée, n'avez-vous point fait bénéficier de cet honoraire une œuvre de votre choix, à la place de l'œuvre autorisée par le Souverain-Pontife?

En recevant vos honoraires, n'avez-vous point exigé un prix supérieur à celui des tarifs approuvés? Quand on vous a remis un honoraire considérable, ne vous en êtes-vous point approprié une partie en faisant acquitter, pour une somme moindre, la messe promise?

Avez-vous été exact à ne pas garder plus d'honoraires que vous ne pouvez célébrer de messes pendant deux ou

trois mois, à moins d'usage contraire, ou de volonté formelle de la part des personnes intéressées ?

Pratiquez-vous la délicate attention de ne pas dépenser les honoraires avant que les messes soient acquittées ? Si vous avez été obligé d'agir autrement, avez-vous laissé des notes écrites pour que, dans le cas où vous seriez surpris par la mort, les pieuses intentions des fidèles ne soient pas frustrées ?

Tenez-vous sur un registre à part la comptabilité, et, dans un tiroir réservé, l'argent des messes, afin que, soit pendant votre vie, soit après votre mort, il ne puisse être confondu avec celui que vous possédez en propriété ?

Contre toute convenance, toute piété, tout respect envers les intentions des fidèles, et contre les prohibitions formelles de la Sacrée Congrégation du Concile[1], n'avez-vous point trafiqué des honoraires sacrés, les faisant servir à payer des livres pour votre bibliothèque, des ornements pour votre sacristie, et abandonnant ainsi aux hasards de la spéculation commerciale les fruits du saint sacrifice, c'est-à-dire l'espérance des familles, le sort des âmes du Purgatoire, le plus grand trésor du ciel et de la terre ?

N'êtes-vous pas un de ces malheureux célébrants qui, en matière d'honoraires, reçoivent toujours et ne comptent plus; promettant des messes qu'ils ne disent pas, s'engageant pour la même messe envers plusieurs personnes à la fois, et se jouant ainsi de leur parole, de la justice, de la confiance publique, des intérêts les plus sacrés des vivants et des morts ?

Enfin, comptez, à peu près, le nombre de messes que vous avez dites ; comptez celles que vous n'auriez pas dû dire, vu l'état de votre âme; comptez celles que vous avez omises par tiédeur, et dites-moi quelle sera votre attitude

1. 9 sept. 1874, 24 avril 1875.

au tribunal de ce Juge qui vous demandera compte du sang de son Fils : *Sanguinem ejus de manu tuâ requiram* [1].

O Père! qui nous aviez tout donné en nous mettant Jésus dans les mains, *Omnia dedit ei Pater in manus* [2], quelle confusion quand, après tant de sacriléges, vous nous demanderez où nous l'avons mis!

O divin Sauveur! que nous appelions au saint autel : *Panem sanctum vitæ æternæ, calicem salutis perpetuæ,* quel jour affreux quand vous nous direz : Vainement vous m'avez invoqué comme votre salut, vous avez mangé et bu en moi votre éternelle réprobation : *Judicium sibi manducat et bibit* [3]!

2° COMME TEMPLE DE CETTE COMMUNION. — SENTIMENTS DE PRÉPARATION

Desiderio desiravi hoc Pascha manducare [4].

Sitivit anima mea ad deum fortem, vivum, quando veniam et apparebo ante faciem Dei [5]!

Cras etiam cum rege pransurus sum [6].

Deus, Deus meus ad te de luce vigilo [7]!

Domine non sum dignus, et tu venis ad me [8]?

Exi a me Domine, quia homo peccator sum [9]!

Quemadmodum desiderat cervus ad fontes aquarum, ita desiderat anima mea ad te Deus [10].

Ecce sponsus venit, exite obviam ei [11].

O si quis mihi daret potum de cisternâ Bethleem [12]!

Probet autem se ipsum homo et sic de pane illo edat et de calice bibat [13]!

1. Ezech. 35, 8. — 2. Joan. 3, 35. — 3. II Cor. 11, 29. — 4. Luc, 22, 15. — 5. Ps. 41, 3. — 6. Esth. 5, 12. — 7. Ps. 62, 3. — 8. Matt. 8, 8. — 9. Luc. 5, 8. — 10. Ps. 41, 1. — 11. Matt. 25, 6. — 12. I Par. 11, 17. — 13. I Cor. 11, 18.

Venite ad nuptias [1], *comedite amici, et bibite, et inebriamini, charissimi* [2].

Et ille (Zachæus) festinans descendit et excepit illum gaudens [3].

Surtout, préoccupé, nuit et jour, du respect auquel a droit le temple du Seigneur, dites, en vous lavant les mains : *Cor prius.* En ornant votre autel : *Cor prius.* En faisant reluire le marbre de votre tabernacle : *Cor prius.* En entretenant la splendeur de vos vases sacrés : *Cor prius.*

Sentiments d'actions de grâces.

Audiam quid loquatur in me Dominus meus [4].

Quid retribuam Domino pro omnibus quæ retribuit mihi [5] !

Gratias Deo super inenarrabili dono ejus [6].

In me manet, et ego in eo [7]

Dominus in templo sancto suo ; sileat a facie ejus omnis terra [8].

Omnes sitientes venite ad aquas... Properate, emite [9].

Sic vive, ut quotidie merearis accipere [10].

Non ego mutabor in te, sed tu mutaberis in me [11].

Dominus meus Jesus-Christus totus est meus, totus sim suus [12].

Accedit divinitas, totum me consumat charitas, et fiam totus divinus [13].

Seigneur Jésus ! qui vous êtes plaint des ingrats oublieux de vos bienfaits, par cette parole : *Et novem ubi sunt* [14] ? combien de fois m'avez-vous cherché à vos pieds, après

1. Tob. 9, 4. — 2. Cant. 5, 1. — 3. Luc. 19, 6. — 4. Ps. 82, 9. — 5. Ps. 115, 12. — 6. II Cor. 9, 15. — 7. Joan. 6, 56. — 8. Hab. 2, 22. — 9. Ezech. 39, 17. — 10. S. Aug. *de Verb. Dom.* — 11. S. Laur. Just. — 12. S. Bon. *Stim. amor.* — 13. *Ibid.* — 14. Luc. 17, 18.

m'avoir nourri de votre chair, et vous ne m'y avez point trouvé? O cieux et terre ! aidez-moi à réparer cette négligence : *Magnificate Dominum mecum*[1].

3° COMME GARDIEN DE LA PRÉSENCE RÉELLE

A ce titre, avons-nous eu, pour la décoration de notre Église, un soin inspiré par la dévotion eucharistique plutôt que par des vues purement naturelles?

Avons-nous entretenu l'éclat des calices, des patènes, des ciboires, des ostensoirs avec amour pour Jésus-Hostie que ces vases contiennent souvent, non avec une complaisance d'amour-propre dans la richesse de notre autel, et dans le relief qui peut nous en revenir?

Changeons-nous à temps nos amicts, nos aubes, nos purificatoires et nos corporaux, offrant à la victime adorable, qui touche quelques-uns de ces linges sacrés, le seul luxe possible à notre indigence, celui de notre propreté?

Avons-nous orné l'intérieur du tabernacle où réside Notre-Seigneur du revêtement de soie blanche, et l'extérieur du conopée prescrit par la liturgie?

La lampe de notre sanctuaire est-elle placée au milieu, allumée jour et nuit, et alimentée conformément à ce décret de la Congrégation des Rites : *Generatim utendum est oleo olivarum; ubi vero haberi nequit, permittimus ut lampas nutriatur ex aliis oleis, quantum fieri poterit vegetalibus*[2] ?

Prenez-vous soin de renouveler, tous les quinze jours, les formules consacrées?

Par respect pour la présence réelle, et pour inspirer ce sentiment au peuple, êtes-vous heureux, au besoin, de balayer, de nettoyer et de remplir les plus humbles offices dans la maison de Dieu?

1. Ps. 33, 4. — 2. 9 Jul. 1864.

Les jours d'exposition permanente, durant l'oraison de quarante heures, avez-vous été l'adorateur le plus assidu devant le Très-Saint Sacrement?

Sommes-nous aussi dévots dans notre église quand nous y sommes seuls, qu'en présence des assemblées de fidèles, et n'y a-t-il aucune différence entre nos génuflexions publiques et celles qui ne sont pas vues?

Avons-nous été fidèles à visiter la divine Eucharistie tous les jours, dociles à cet appel que Jésus nous adresse continuellement en son tabernacle : *Venite ad me omnes qui laboratis, et ego reficiam vos*[1] ?

Regardons-nous l'heure de cette visite comme une halte réparatrice, un épanchement d'intimité sublime, un moment d'audience céleste, une joie, une instruction et une force dans notre journée de pasteur?

Ne sommes-nous point la cause que les fidèles ne nous voyant jamais aller, le soir, à l'église n'y mettent point les pieds, et que Jésus en son Eucharistie est délaissé, parce que nous ne montrons pas le chemin qui mène à lui?

Enfin, nous qui faisons beaucoup de visites inutiles, dangereuses, lointaines et pénibles, pourquoi tant d'incurie et d'insensibilité pour celle-ci, qui est si bienfaisante et si facile? O contradiction! nous défendons, nous démontrons la vérité de la présence réelle, et j'entends le divin Solitaire du saint tabernacle dire à ses prédicateurs : *Medius vestrum stetit quem vos nescitis*[2]. Mon Dieu! pardonnez-nous à la fois, et nos absences loin de vous, et la tiédeur de notre présence devant vous!

1. Matt. 11, 28. — 2. Joan. 1, 26.

CONFÉRENCE

Nos rapports avec nos supérieurs.

Prêtre, revenez avec attention sur les vérités que vous venez de lire, et complétez vos convictions ainsi que vos dispositions sur ce point en méditant les considérations suivantes :

L'obéissance de Notre-Seigneur à son entrée dans ce monde : *Ecce venio ut faciam, Deus, voluntatem tuam*[1].

L'application constante de ce divin modèle : *Meus cibus est ut faciam voluntatem ejus qui misit me*[2].

Sa règle de conduite : *Quæ placita sunt ei facio semper*[3].

Le motif de sa résignation à la mort : *Ita, Pater, quoniam sic placitum est ante te*[4].

De sa mort elle-même : *Christus factus est pro nobis obediens usque ad mortem, mortem autem crucis*[5].

Avons-nous été convaincus de la vérité de cette pensée : *Suscepit Jesus obedientiam ut eam nobis transfunderet, et causa fieret nobis salutis æternæ*[6].

1. Hebr. 10, 7. — 2. Joan. 4, 34. — 3. Joan. 2, 22. — 4. Joan. 3, 22. — 5. Philip. 2, 8. — 6. S. Ambr. *in ps.* 61.

Nous disons-nous, quelquefois, avant la sainte messe : *Melior est obedientia quam victimæ, et auscultare magis quam offerre adipem arietum*[1].

Quand nous avons douté de notre salut, nous sommes-nous repris à la sainte espérance par ce motif : *Qui facit voluntatem Patris mei qui in cœlis est, ipse intrabit in regnum cœlorum*[2].

Quand l'utilité de l'obéissance a cessé de nous affecter, nous sommes-nous rappelé cette affirmation de saint Augustin : *Obedientia origo, mater, custosque virtutum*[3]; et cet autre de saint Bernard : *Tolle propriam voluntatem, et infernus non erit*[4].

Belle exhortation.

DE OBEDIENTIA HUMILIS SUBDITI, AD EXEMPLUM JESU CHRISTI

1. Christus. — Fili, qui se subtrahere nititur ab obedientia, ipse se subtrahit a gratia; et qui quærit habere privata, amittit communia.

Qui non libenter et sponte suo superiori se subdit, signum est, quod caro sua necdum perfecte sibi obedit, sed sæpe recalcitrat et remurmurat.

Disce ergo celeriter superiori tuo te submittere, si carnem propriam optas subjugare.

Citius namque exterior vincitur inimicus, si interior homo non fuerit devastatus.

Non est molestior et pejor animæ hostis, quam tu ipse tibi, non bene concordans spiritui.

1. I Reg. 15, 22. — 2. Matt. 7, 21. — 3. S. Aug. lib. XIV, *de Civit.* — 4. S. Bern. *Sermo de Resurr.*

Oportet omnino verum te assumere tui ipsius contemptum, si vis prævalere adversus carnem et sanguinem.

Quia adhuc nimis inordinate te diligis, ideo plene te resignare aliorum voluntati trepidas.

2. Sed quid magnum, si tu, qui pulvis es et nihil, propter Deum te homini subdis, quando ego Omnipotens et Altissimus, qui cuncta creavi ex nihilo, me homini propter te humiliter subjeci?

Factus sum omnium humillimus et infimus, ut tuam superbiam mea humilitate vinceres.

Disce obtemperare, pulvis. Disce te humiliare, terra et limus, et sub omnium pedibus incurvare.

Disce voluntates tuas frangere, et ad omnem subjectionem te dare.

3. Exardesce contra te, nec patiaris tumorem in te vivere; sed ita subjectum et parvulum te exhibe, ut omnes super te ambulare possint, et sicut lutum platearum conculcare.

Quid habes, homo inanis, conqueri?

Quid, sordide peccator, potes contradicere exprobrantibus tibi, qui toties Deum offendisti, et infernum multoties meruisti?

Sed pepercit tibi oculus meus, quia pretiosa fuit anima tua in conspectu meo; ut cognosceres dilectionem meam, ut gratus semper beneficiis meis existeres; et ut ad veram subjectionem et humilitatem te jugiter dares, patienterque proprium contemptum ferres.

(*Imit. Chris.*, lib., III, c. XIII.)

Retour vers la veille de cette grande promesse :

PROMITTO OBEDIENTIAM

Si le lendemain de mon ordination, si le jour de ma première messe, Jésus-Christ me fût apparu pendant mon action de grâces, et qu'il m'eût dit : « Mon enfant, que j'ai engendré avant l'aurore pour te conférer les pouvoirs et la dignité de mon sacerdoce éternel, es-tu disposé à tout pour mon amour et ma plus grande gloire? » par sa grâce et sans hésiter, de grand cœur j'aurais répondu : *Ecce venio ut faciam, Deus, voluntatem tuam.* Que s'il eût ajouté : « Mon enfant, es-tu prêt à t'en aller dans une paroisse abandonnée, bien loin de ton lieu natal; à quitter ta famille, tes amis, tout ce que tu as de plus cher? » par sa grâce, sans hésiter et de grand cœur encore, j'aurais répondu à mon divin Maître : Non pas ma volonté, mais la vôtre. Si donc vous le voulez, et qu'il soit dans le diocèse une paroisse pauvre, abandonnée, difficile à desservir, Seigneur, me voici ; envoyez-moi là vers ce pauvre peuple; votre grâce m'inspirera les moyens d'y faire le bien, de m'y sacrifier pour le salut de l'âme de mes frères; votre grâce me fera dire avec Moïse : *Aut dimitte, aut dele me;* mon Dieu, convertissez-les, pardonnez-leur, ou bien effacez-moi du livre des vivants.

Et s'il m'eût dit encore : « Voilà un livre ; c'est le livre des ordonnances de ton diocèse, c'est l'œuvre d'un prélat animé d'un vrai zèle et bien cher à mon cœur; et, de plus, il est l'expression de ma volonté, j'en ai ratifié tous les articles au plus haut des cieux; d'ailleurs, tu n'en es point responsable : à toi l'obéissance, et tu compteras des victoires; reçois ce livre de ma main, qu'il soit ta

règle en tout ce qu'il prescrit; » j'aurais embrassé affectueusement et avec respect l'adorable main de mon Sauveur, et, pressant ce livre sur ma poitrine, j'aurais sans doute répondu par sa grâce, sans hésiter et de grand cœur : Qu'il en soit ainsi, ô mon Père ! puisque tel est votre bon plaisir. *Ita, Pater, quoniam sic fuit placitum ante te.*

Mon Sauveur s'élevant alors vers les cieux pour retourner dans les splendeurs de sa gloire immortelle, je l'aurais prié de me bénir, et je l'aurais adoré profondément, chérissant dans mon cœur ses volontés et ses moindres désirs.

Ces sentiments que m'inspira votre grâce, ô mon Dieu ! par la voix de mes maîtres, j'espère que votre grâce aussi les soutiendra, et que vous ne laisserez pas l'action du temps les effacer.

Je m'abandonne tout à vous. *Ecce ego, mitte me. Ecce venio ut faciam, Deus voluntatem tuam. Paratum cor meum, Deus, paratum cor meum; paratum ad prospera, paratum ad adversa. Ad prospera!* Non, Seigneur, la prospérité l'éblouirait, peut-être le perdrait. *Paratum ad adversa :* là il sera plus sûr, à l'ombre de la croix; il aura pour asiles, vos plaies sacrées, votre côté, votre cœur ouvert par la lance. *Paratum cor meum, Deus, paratum cor meum. Ita, Pater, quoniam sic fuit placitum ante te.*

Jésus disait de son Père céleste : *Quæ placita sunt ei facio semper;* or, il est écrit : *Aspice, et fac secundum exemplar.* O Jésus ! obéissant depuis la crèche jusqu'à la mort de la croix, ayez pitié de moi, soutenez-moi dans la vertu d'obéissance et de soumission; rendez-moi résigné en tout à votre bon plaisir : *Non mea voluntas, sed tua fiat. — Vir obediens loquetur victorias.*

(*Souvenirs du Séminaire.* — XXVIe souvenir.)

Déférences des vicaires envers les curés.

Un vicaire qui a de l'éducation et de la vertu, aura beaucoup de déférence et de politesse envers son curé; il lui témoignera du respect et de la confiance; il supportera ses défauts, persuadé que son curé a encore plus à souffrir de lui : *Alter alterius onera portate*[1]. Il évitera également la familiarité et les airs impérieux avec les personnes de l'un et de l'autre sexe qui demeurent à la cure : les airs de hauteur le feraient haïr, la familiarité le ferait mépriser, et l'exposerait au danger de perdre l'aimable et délicate vertu : la douceur, l'honnêteté et la gravité le préserveront de tous les écueils.

Il y a des vicaires imprudents, et en cela très-condamnables, qui parlent indiscrètement, qui parlent mal de leur curé, même en présence des paroissiens, qui ne le consultent point, qui ne lui disent presque jamais ce qu'ils font dans la paroisse, quels malades ils ont vus, quelle correction ils ont faite, quels avertissements ils ont donnés, quels désordres ils ont appris; qui ne lui demandent jamais un avis, quand ils ont une instruction à faire ou une fonction à remplir, et qui trouvent mauvais si M. le curé leur en donne. Ils agissent en maître, sans subordination, peut-être même méprisent-ils leur curé, etc. En tout cela, beaucoup d'amour-propre, peu ou point de vrai zèle; aussi le saint ministère n'est pas rempli, parce qu'il est mal exercé, parce qu'on y travaille sans union et sans concert. Si on supposait le cas où le pasteur ne pourrait plus travailler, ni diriger celui qui travaille sous lui, alors même le vicaire devrait toujours respecter ce pasteur, l'édifier par son

1. Gal. 6, 2.

humilité, le consoler et le soulager par les services spirituels et corporels qu'inspire la vraie charité; alors, surtout, il devrait se défier de sa capacité, et chercher, chez des voisins pieux et éclairés, les lumières et les secours qu'il ne peut plus trouver à la cure.

Le vicaire qui se croit goûté et applaudi est fort exposé à perdre l'humilité, à éloigner de lui et de son ouvrage la bénédiction de Dieu : *Deus superbis resistit, humilibus autem dat gratiam*[1]. Il y en a même qui laissent paraître une vanité ridicule; ils racontent avec complaisance ce qu'ils ont fait ailleurs, ils cherchent à savoir ce qu'on pense d'une instruction qu'ils ont prêchée; si on ne leur en dit rien, ils en parlent; ils paraissent n'être pas contents de ce qu'ils croient de meilleur, pour s'en faire donner des éloges; ils reçoivent ces éloges de quelque bouche qu'ils viennent; ils ne voient pas que plusieurs de ceux qui les leur adressent sont ennemis du curé; que d'autres les louent par intérêt, pour les flatter et se les rendre favorables; que d'autres le font par politesse, pour ne pas décourager de jeunes ouvriers qui commencent, etc. Il est très-dangereux qu'en voulant gagner, par la vanité de leur conduite, la confiance des peuples, ils ne fassent perdre celle-ci au pasteur; ce qui serait un grand mal.

Tous les ecclésiastiques de la paroisse doivent honorer le pasteur, soutenir ce qu'il entreprend, concourir autant qu'ils le peuvent, au bon ordre de la bergerie. Qu'ils prennent donc garde de ne pas faire déserter la messe de paroisse, en célébrant à une heure telle que les paroissiens négligents ou déréglés en tireront l'occasion de n'assister qu'à cette basse messe.

Il est affligeant pour un bon pasteur d'être contredit dans ses fonctions et dans l'exercice de son zèle par des sécu-

1. Pet. 5, 5.

liers; mais la croix serait bien plus pesante, s'il l'était par ses propres confrères; il pourrait dire alors comme David : *Si inimicus maledixisset mihi, sustinuissem utique;.... tu vero, homo unanimis.... notus meus,* etc.[1]. »

(*Méthod. de Besanç.*)

1. Ps. 54, 14.

DEUXIÈME DISCOURS

Le Prêtre Sauveur.

1° PÈCHE CONTRE CETTE OBLIGATION EN DONNANT LE SCANDALE

Réfléchissez que le scandale a été défini : *Dictum vel factum minus rectum, præbens alteri ruinam.* Sans doute, il est impossible de ne point faire, un jour ou l'autre, quelque action, même louable, qui n'offre prise au scandale de nos ennemis; mais ne posons-nous pas, d'une manière coupable, des pierres d'achoppement au-devant des brebis que nous avons mission, non-seulement d'empêcher de tomber, mais encore de porter sur nos épaules?

Et, dans ce cas, méditez ce qu'il faut penser de votre état, au jugement du Saint-Esprit.

Le prêtre scandaleux s'en prend à Jésus-Christ lui-même : *Peccantes in fratres et percutientes conscientiam eorum infirmam, in Christum peccatis*[1].

Il est cause de la perte de son troupeau : *Grex perditus factus est populus meus, pastores eorum seduxerunt eos*[2].

Il devient responsable des prévarications du peuple : *Si*

1. I Cor. 8, 12. — 2. Jer. 50, 6.

sacerdos qui unctus est peccaverit, delinquere faciet populum [1].

Comme il est la tête du corps mystique de Jésus-Christ, tout le corps souffre quand la tête n'est point en santé : *Caput languidum,... a planta pedis usque ad verticem non est in eo sanitas* [2].

Il fait l'office de piége et de lacet pour les âmes : *Audite, sacerdotes, quoniam laqueus facti estis et rete expansum* [3].

Il est cause des étonnements et des prostrations qui occasionnent, avec l'épouvante, la chute des faibles : *Quomodo obscuratum est aurum, mutatus est color optimus, dispersi sunt lapides sanctuarii, in capite omnium platearum* [4] !

Il arrache cette plainte au cœur blessé de Notre-Seigneur : *Filii matris meæ pugnaverunt contra me* [5] !

Il attire la déconsidération sur le ministère ecclésiastique : *Nemini dantes ullam offensionem, ut non vituperetur ministerium nostrum* [6].

Il se place sur le chemin des chancelants pour les faire tomber : *Ne offendiculum fiat infirmis* [7].

Il brave les menaces du Sauveur des âmes : *Væ homini illi per quem scandalum venit* [8] !

Approfondissez encore la malice et les conséquences du péché de scandale dans le prêtre, au sentiment des saints Pères.

Saint Bernard affirme que Jésus-Christ souffre une plus cruelle persécution de la part des scandaleux stérilisant le sang de la Rédemption, que de la part des juifs qui le répandirent, et il ajoute : *Misera sacerdotum conversatio, plebis subversio est* [9].

Saint Grégoire s'effraye en voyant les troupeaux entraînés par l'exemple des pasteurs dans les abîmes : *Cum*

1. Lev. 4, 3. — 2. Is. 1, 5. — 3. Osé. 5, 1. — 4. Jer. 4, 1. et seq. — 5. Cant. 1, 6. — 6. II. Cor. 6, 3. — 7. I. Cor. 13, 9. — 8. Matt. 18, 7. — 9. Serm. in conv. S. Paul.

pastor per abrupta graditur, consequens est ut ad præcipitium grex feratur [1].

Saint Augustin s'adressant aux prêtres de mauvais exemple, leur envoie cette terrible apostrophe : *Nolite cœlum claudere; clauditis dum male vivere ostenditis. Laici dicunt : Quid mihi loqueris? Ipsi clerici non aliud faciunt, et me cogis ut non faciam* [2]?

Saint Chrysostôme rapporte que les infidèles témoins de la mauvaise vie des prêtres catholiques étaient affermis par ce spectacle dans l'idolâtrie, car ils disaient : *Qualis est Deus eorum qui talia agunt? Numquid sustineret eos talia facientes, nisi consentiret operibus eorum* [3].

Saint Jérôme, consterné des suites qu'avaient, de son temps, les chutes des prêtres, s'écrie : *Propter vitia sacerdotum, Dei sanctuarium destitum est* [4].

Pierre de Blois pleure sur l'opprobre qui résulte, pour l'Église, de nos péchés : *Propter peccata sacerdotum data est in conculcationem et in opprobrium sancta Dei Ecclesia* [5].

Salvien impute à notre conduite le mépris qu'on fait de la loi divine : *In nobis lex Chistiana maledicitur* [6].

Pas de plus grand désordre, dit saint Isidore, que de voir des prêtres abuser de leur dignité comme d'une arme en faveur du vice : *Sacerdotes dignitate, velut armis, ad vitium abuti* [7].

Et saint Grégoire ajoute : Comme d'une autorité pour honorer le péché : *Pro reverentia ordinis peccatum honoratur* [8].

Examinons s'il n'y a point, dans notre vie, quelque exemple funeste à l'édification du prochain ; tâchons d'apprécier les dommages que nous avons causés à la religion

1. *Past.* — 2. *De verb. Dom. Serm.* 49. — 3. *Hom.* 33. *in Matt.* — 4. S. Hier. *epist.* 48. — 5. *Serm.* 60 *in c.* 5. Osé. — 6. Salv. *lib.* IV. *ad Eccl. cathed.* — 7. *Lib.* II. *epist.* 21. — 8. *Past.*

par ce désordre, étudions devant Dieu les moyens les plus efficaces de les réparer.

2° LE PRÊTRE SAUVEUR MANQUE A CE DEVOIR, S'IL NE SE PASSIONNE POINT POUR LA GLOIRE DE DIEU

Quelles sont les préoccupations dominantes des prêtres véritablement dignes de ce surnom? *Vicarii caritatis Christi.* Les voici : *Incitabitur Spiritus ejus videns idolatriæ deditam civitatem* [1].

Quelles sont leurs douleurs? *Tabescere me fecit zelus meus, quia obliti sunt verba tua inimici mei; vidi prævaricantes et tabescebam* [2].

Zelo zelatus sum pro domino Deo exercituum, quia dereliquerunt pactum tuum filii Israel [3].

Optabam ego anathema esse a Christo pro fratribus [4].

Quelle est leur devise? *Non quæro gloriam meam* [5].

Caritas non quærit quæ sua sunt [6].

Mon Dieu! témoin des ravages de l'irréligion, des progrès du libertinage, de l'abandon des sacrements, me suis-je senti pénétré d'une vraie douleur de prêtre à cette vue plutôt que d'un découragement peu surnaturel? Qu'ai-je fait pour vous rendre ces âmes rachetées par votre sang? Quand j'ai entrepris de faire quelque chose était-ce bien pour vous seul et pour votre gloire, non dans la vue d'un intérêt personnel, par une secrète ambition d'être applaudi, par un désir inquiet de popularité et d'influence? Seigneur! combien d'alliage dans mes bonnes actions! comme il sera terrible le compte du mal que j'ai commis, puisque j'ai à craindre, même pour le bien que je vous présenterai!

1. Act. 17, 16. — Ps. 118, 138. — 3. III Reg. 19, 10. — 4. Rom. 9, 3. — 5. Joan. 8, 50. — 6. I Cor. 13, 5.

3° LE PRÊTRE SAUVEUR COUPABLE QUAND IL NÉGLIGE DE SAUVER

Vainement il se repose sur d'autres œuvres, l'Église lui dit à tout instant : *Stulto labore consumeris, esto tu populo in his quæ ad Deum pertinent*[1].

Vainement il allègue son défaut d'aptitude, le Seigneur lui répond : Qui vous obligeait de demander les ordres sacrés ? *Quis quæsivit hæc de manibus vestris ut ambularetis in atriis meis*[2].

Vainement il se croit sans reproche envers le prochain, saint Grégoire le détrompe : *Nos qui sacerdotes vocamur, quotidie occidimus quos ad mortem ire tepide videmus*[3].

Vainement il se rassure par la considération qu'il ne fait point de mal, saint Bernard secoue cette léthargie par de terribles menaces : *Maximum periculum de factis alterius rationem reddere*[4].

Et saint Jean Chrysostôme en donne la raison : *Sæpe non damnantur sacerdotes propriis peccatis, sed alienis quæ non coercuerunt*[5].

Vainement il cherche à s'excuser en prétextant qu'il est prêtre libre, saint Liguori a écrit : « Je ne sais comment on « peut excuser un prêtre qui, voyant les grands besoins des « âmes, et pouvant les secourir par la parole, ou en écou- « tant leurs confessions, néglige ces devoirs essentiels par « paresse. Comment, au jour du jugement, ce prêtre évi- « tera-t-il la réprobation dont le Seigneur menace le servi- « teur qui enfouit les talents[6] ! »

Si sacerdos suam tantum disposuerit salvare animam, et

1. Exod. 18, 18, 19. — 2. Is. 1, 12. — 3. *Past.* — 4. *De consid.* — 5. *Hom.* 3. *in act.* — 6. Selva.

alienas neglexerit, cum impiis detrudetur in Gehennam[1].

O prêtre ! pourquoi êtes-vous revêtu de votre caractère sacré? *Ut evellas et destruas, et ædifices et plantes*[2]. *Ego elegi vos ut fructum afferatis*[3]. Voilà comment, en effet, vous êtes les *coopérateurs de Dieu*. On peut dire que l'essence de votre vocation consiste en ceci : *In ardenti desiderio promovendi gloriam Dei et salutem proximi,* si bien que, d'après un auteur estimé, on ne devrait point admettre au sacerdoce celui qui ne voudrait travailler que pour lui seul[4]. Donc il faut sortir de notre oisiveté. Entendez le Dieu de votre autel disant à tant de célébrants qui le reçoivent et ne le prêchent pas : *Quid hic statis totâ die otiosi? Ite et vos in vineam meam*[5].

Pensez quelquefois à Moïse demandant à Dieu, ou qu'il l'efface du livre de vie, ou qu'il pardonne à son peuple; aux apôtres quittant famille et patrie pour conquérir le monde à Jésus-Christ; à saint Paul acceptant d'être anathème pour sauver ses frères; à saint Chrysostôme désirant de devenir aveugle pour que son troupeau se convertisse; à saint Bonaventure protestant qu'il souscrirait à autant de morts qu'il y a de pécheurs sur la terre pour que tous fussent sauvés; à sainte Catherine de Sienne baisant la place où se posaient les pieds des apôtres; à saint François de Sales traversant des abîmes au péril de sa vie, sur une planche glacée, pour aller prêcher des hérétiques; enfin à saint Ignace de Loyola affirmant que, lors même qu'en mourant actuellement il serait certain de son salut, il serait bien aise de rester en ce monde, même avec l'incertitude sur son avenir éternel, uniquement pour travailler au salut des autres plus longtemps... En un mot, pensez à tous les ouvriers sublimes de l'Évangile, et dites-moi si vous ne

1. *De sacerd.* — 2. Jer. 1, 10. — 3. Joan. 15, 8. — 4. Nat. Alex. *Theol. dogm.* — 5. Matt. 2, 4.

vous trouvez pas, en comparaison, *pauper, miser, miserabilis... nudus* [1]. Ah! commençons enfin à compter parmi les vaillants travailleurs de la vigne du Seigneur.

1. Apoc. 3, 17.

QUATRIÈME JOUR

Le Prêtre Pasteur.

Après avoir nourri et élevé notre foi, au sujet de nos obligations pastorales, tâchons de rectifier notre conscience la théologie à la main. Ces obligations se réduisent à cinq : 1° instruire et catéchiser nos paroissiens; 2° leur administrer les sacrements en temps opportun ; 3° les visiter; 4° prier pour eux ; 5° résider parmi eux.

1° LES INSTRUIRE ET LES CATÉCHISER

Le devoir d'instruire, d'après le concile de Trente, oblige tous les prêtres qui ont charge d'âmes de les nourrir de la divine parole, les jours de dimanche et de fête ; et cette obligation est si étroite que si un prêtre la viole pendant trois mois, il est passible des censures ecclésiastiques, après avertissement préalable de son Évêque.

Voilà la discipline générale de l'Église, sans préjudice de la discipline diocésaine que chaque Ordinaire peut rendre plus rigoureuse, selon les besoins des temps et des lieux. Comment nous comportons-nous par rapport à l'accomplissement de ces prescriptions ?

Sommes-nous convaincus que prolonger nos vacances, pour la prédication, au-delà du terme prescrit, est une faute grave?

Qu'un pasteur ne satisfait nullement à l'obligation de paître ses brebis si, au lieu de prêcher les choses nécessaires, c'est-à-dire ce qu'il faut croire et pratiquer, il occupe la chaire pour parler de choses temporelles, ou disproportionnées à l'intelligence des auditeurs, ou irritantes, ou peu dignes, à quelque titre que ce soit, d'être confondues avec la parole de Dieu?

Qu'il n'est point autorisé à remplacer les sermons par de pieuses lectures, celles-ci n'étant point une prédication, et la saint Concile de Trente exigeant des exhortations orales, soit parce qu'elles ont une plus grande efficacité, soit parce que Notre-Seigneur a confié, dans l'Église, la transmission évangélique à la parole, non à l'écriture?

Combien de fois n'est-il point arrivé que l'instruction donnée par nous manquait, ou de clarté, faute de préparation; ou d'onction, faute d'esprit intérieur; ou d'à-propos, faute de discernement?

Avons-nous réfléchi que, d'après les théologiens, la charge d'instruire nous obligeant envers tous nos paroissiens dépourvus d'instruction, nous sommes tenus d'aller trouver à domicile les ignorants qu'une force majeure empêche de venir à l'Église?

Le devoir de catéchiser, toujours suivant le concile de Trente, nous prescrit d'expliquer les rudiments de la foi, et de recommander aux enfants l'obéissance à Dieu et aux parents, tous les jours de dimanche et de fête : or, avons-nous assez d'esprit pastoral pour comprendre que, de la perfection de ce catéchisme, dépend, dans la paroisse, la conservation de la foi et des mœurs, l'avenir chrétien des familles, et la meilleure considération attachée à notre ministère?

Avons-nous soigné nos catéchismes autant que nos prônes, faisant passer, avant toute étude de surérogation, la préparation d'un cours élémentaire de religion pour les enfants qui n'ont point fait la première communion, et d'un autre plus raisonné et plus étendu pour nos congrégations et *Catéchismes de persévérance?*

Ne sommes-nous pas du nombre de ces curés insouciants ou peu industrieux, qui abandonnent les enfants au lendemain de leur première communion, qui ne tentent aucun moyen de prolonger en leur faveur l'instruction et la tutelle pastorales, et qui se désintéressent de leur garde en venant de leur distribuer le pain de vie, au risque de ne les plus revoir qu'à l'heure du mariage ou de la mort?

Avons-nous organisé nos catéchismes de manière à y intéresser la paroisse tout entière, par nos explications à la fois solides et piquantes, par les récompenses que nous y distribuons en temps opportun, par l'ordre et la discipline que nous y faisons régner, par les cantiques dont nous enseignons et surveillons la bonne exécution, enfin par les encouragements que nous offrons au cœur et à l'émulation des familles?

Avons-nous été convaincus que c'est assurer une sauvegarde à l'avenir des enfants que de leur laisser un profond souvenir des enseignements et des joies de leur catéchisme?

Nous sommes-nous rappelé que, d'après une décision de la Congrégation du Concile, rendue sous Benoît XIV, les catéchismes ne doivent point vaquer, même quand il n'y a qu'un assistant, et que, par conséquent, ni fenaison, ni moisson, ni vendanges n'en doivent suspendre le cours, si ce n'est dans la limite autorisée par l'évêque?

Enfin, avons-nous pensé souvent, pour nous encourager dans ce ministère, aux généraux de la Compagnie de Jésus, faisant le catéchisme, pendant quarante jours, aussitôt après leur nomination; au cardinal Bellarmin, versant des

larmes amères, parce qu'il a découvert, le Jeudi-Saint, parmi les pauvres à qui il va laver les pieds, un centenaire à qui son curé n'avait point enseigné le Symbole des Apôtres ! Quelle honte pour nous, si l'instituteur de la paroisse a plus de zèle que le pasteur pour la formation de l'enfance ! si nous sommes plus assidus à la visite des brebis qui nous sont chères qu'à celle des écoles ; plus occupés d'attaches et de relations oiseuses avec nos pénitentes que de l'âme des petits confiés à notre garde ; surtout, si, tandis que les Souverains-Pontifes ont accordé des indulgences à ceux qui viennent nous entendre, nous parlons de manière à ne point mériter d'être écoutés ?

2° LEUR ADMINISTRER LES SACREMENTS

En principe, un pasteur est coupable de péché toutes les fois que ses paroissiens sont privés de quelque sacrement par sa faute ; et le péché est plus ou moins grave selon que le sacrement est plus ou moins nécessaire, ou que la négligence à l'administrer a été plus ou moins excusable.

« Commune est quod pastores teneantur, ex justitiâ, sacramenta ministrare suis subditis rationabiliter petentibus, etiam extra gravem necessitatem, aut casus quibus præceptum communicandi obligat... et, proinde, peccat pastor qui morosum vel difficilem subditis sacramenta petentibus se reddit [1]. »

Conséquemment à cette doctrine, c'est une faute mortelle, pour un curé, de priver des sacrements, sans excuse légitime, soit à l'heure de la mort, soit au temps pascal, soit même à l'occasion d'une grande fête [2], les fidèles dont il a la charge.

C'est une négligence scandaleuse de sa part, s'il refuse de

1. S. Liguor, VI, nos 58, 253. — 2. Aversa... Lequeux, n° 278.

se déranger pour donner la sainte communion aux religieuses et aux personnes pieuses de sa paroisse, qui ont de bonnes raisons pour la demander à des heures particulières.

Combien il serait plus coupable s'il négligeait d'insister et d'agir, par tous les moyens en son pouvoir, pour rendre fréquente la réception des sacrements de pénitence et d'eucharistie parmi ses paroissiens, dans le but de s'épargner la peine de les y préparer.

Plaignons le gardien infidèle qui diffère l'administration du baptême pour ne point abréger une absence de pur agrément; qui attend, pour donner l'extrême-onction, que le malade ait perdu la connaissance, et qui n'applique point aux enfants en danger de mort cette règle de saint Alphonse: « Pueris qui jam sunt compotes rationis, in articulo mortis, communio non solum dari potest... sed etiam debet[1]. »

Méditons le préjudice irréparable que nous avons causé aux âmes, en les frustrant des grâces sacramentelles auxquelles elles avaient droit, et en nous ménageant, dans notre dévouement à leur égard, comme si les paroissiens existaient pour les curés, non les curés pour les paroissiens.

3° LES VISITER

Pour bien comprendre le sens et les limites d'une telle obligation, rien de mieux que de lire cette page de théologie :

Pastor tenetur visitare infirmos et parœciam.

« Præcipua pars muneris Parochi, juxta Rituale Rom., est illius sollicitudo erga infirmos. Abusus est igitur valde animarum saluti noxius, ægrotos non invisendi antequam Parochus ab ipsis arcessatur; nec minus perniciosus est

1. Lib. VI, n° 301, Dub. 2.

error putare se munus suum adimplevisse, cùm ægrotos sacramentis refecerit Parochus. Sane præterea debet eos sponte adire, neque semel, sed crebro invisere, benevolis suasionibus consolari, piis, quoad potest et opus est, eleemosynis recreare, omnibusque cæteris officiis juvare ; idque eo magis quo ingravescit morbus, ac mortis periculum imminet. Et quis morientem, jamque ante tribunal Christi trepidantem, efficacius ac Sacerdos potest in fide confortare, in spem erigere, et in charitate consummare ! Legantur et pia meditatione recolantur monita Ritual. Rom. circa infirmorum curam et visitationem.

« Insuper, ex Conc. Trid. Sess. 24, c. 1, vi præcepti divini tenetur Parochus oves suas cognoscere, nempe, earum indolem, statum ac necessitatem, ut huic necessitati, quantum in se est, provideat; ac proinde, singulas parœciæ suæ familias certis temporibus visitare, cum omnibus parochianis paterno affectu colloqui, patres ac matresfamilias prudenter interrogare circa liberos, servos, ancillas, operarios, quin tamen dicteria ancillæ aliarumve feminarum loquacitates audiat ; demum ita se gerere, ut omnes perfecte noscat, nec unquam curiositatis, temeritatis et imprudentiæ notam incurrat.

« Revera, ut ait Concilium Suessionense, an. 1849, quam-« vis a quolibet inutili per parœciam discursu abstinere « debeat Parochus, *non tamen officio suo satisfecisse arbitre-« tur*, si, domi inclusus, exspectet ut ad ipsum veniant « parochiani. Semper equidem valuit, sed hisce præsertim « temporibus valet hoc præceptum : *Ite ad oves quæ perie-« runt domus Israel*[1]. »

N'oublions pas, d'ailleurs, que l'exactitude à la visite paroissiale nous est indispensable pour la bonne tenue du registre des âmes, qui nous est prescrit par les saintes

1. Theol. Tolos.

règles, et que nous devons léguer à notre successeur.

Surtout, mettons en tête de nos visites les plus obligatoires, non-seulement celle des moribonds bien disposés qui ont déjà reçu les sacrements, mais encore celle des malades qui passent pour les vouloir refuser, et ne différons pas de les aborder jusqu'à l'heure de l'agonie, pour n'avoir point à combattre leurs résistances.

4° PRIER POUR EUX

Étant, par état, intercesseurs pour le peuple, bon nombre de nos prières sont publiques, et ne nous appartiennent pas, de telle sorte que leur omission constitue une faute contre la justice, en même temps que contre la religion.

Disons-nous la messe *pro populo* toutes les fois qu'elle nous est imposée, c'est-à-dire les jours de dimanche, de fêtes de précepte et de fêtes supprimées par le Concordat[1] ?

Pour nous en dispenser, ne nous sommes-nous point prévalus de la coutume contraire, malgré cette décision de Benoît XIV : *Hujus modi consuetudinem, licet immemorabilem, nemini suffragare*[2] ?

N'avons-nous point prétexté qu'une telle discipline n'était pas encore promulguée dans notre diocèse, ne saurait nous obliger, alors que, d'après la Sacrée-Congrégation du Concile, cette excuse n'a aucune valeur quand il s'agit d'une ancienne loi disciplinaire, qui tomba en désuétude par abus[3] ?

Remplissons-nous cette obligation, même si nous ne sommes que vicaire-curé, selon l'expression du Concile de Trente, c'est-à-dire si nous jouissons d'un titre quelconque conférant charge d'âmes ?

Lorsque nous avons le soin de deux paroisses, et que

1. Conc. Trid. Sess. 23, C. 1 Encycl. *Amantissimi*, 3 mai 1858. — 2. Bulla *Cum semper*. — 3. S.-Cong. Conc., 25 sept. 1857.

nous célébrons deux fois dans le même jour, appliquons-nous la messe *pro populo* à chacune de ces paroisses[1] ?

Avons-nous satisfait à ce pieux devoir par nous-même, à moins de dispense canonique, c'est-à-dire dans le cas d'absence légitime, de maladie, ou d'une obligation de célébrer ailleurs, telle, par exemple, que celle d'un curé-chanoine ou religieux tenu, simultanément, de dire la messe de paroisse et celle du chœur?

Pendant notre absence légitime, avons-nous fait célébrer la messe *pro populo* dans notre église paroissiale, ou la célébrons-nous nous-même dans l'endroit où nous nous trouvons[2] ?

Pendant notre maladie faisons-nous dire cette messe par un autre?

Si, étant pasteur, nous avons à acquitter une messe canoniale ou une messe conventuelle qu'il nous soit impossible d'appliquer à la paroisse, nous faisons-nous suppléer dans la célébration de la messe *pro populo*[3] ?

Enfin quand, par ignorance, par erreur, ou par négligence nous avons manqué d'appliquer la messe obligatoire, avons-nous réparé ces omissions, en disant un nombre égal de messes à la même intention, à moins que remise ne nous soit faite, par le Saint-Siége, de cette dette sacrée?

5° RÉSIDER PARMI EUX

Après avoir édicté l'obligation *sub gravi* qu'il y a, pour les Évêques, de résider dans leur diocèse, et les sanctions dont ils sont passibles s'ils ne résident pas, le Concile de Trente ajoute : *Eadem omnino, etiam quoad culpam et pœnas, de curatis inferioribus et aliis quibuscumque qui bene-*

1. S.-Cong. Conc., 25 sept. 1858. — 2. S.-Cong. Conc., 14 décemb. 1872. — 3. S.-Congr., Conc. 11 mai 1720. Const. *Cum super*. Bened. XIV.

ficium curam animarum habens obtinent, sacrosancta synodus declarat et decernit[1]. »

Il est vrai que le même concile ne condamne pas l'absence d'un pasteur quand elle est autorisée par l'Évêque ; mais à ces deux conditions : qu'elle ne s'étendra pas au-delà de deux mois, et que le curé absent se donnera un remplaçant approuvé par l'Ordinaire. En dehors de ce cas, le Concile ajoute : *Parochos mortalis peccati reatum incurrere, si non residentiam statutam observent.*

Pour nous mettre à l'abri des incertitudes qu'occasionne souvent la divergence des opinions théologiques sur les conditions d'une absence légitime, avons-nous suivi fidèlement les prescriptions de notre Évêque à cet égard ?

Notre résidence a-t-elle été matérielle, c'est-à-dire fixée dans les limites de la paroisse, non dans le voisinage ?

A-t-elle été morale, c'est-à-dire composée d'un nombre de jours suffisant pour que nous ne passions jamais, soit en bloc, soit en détail, plus de deux ou trois mois par an hors de la paroisse ?

A-t-elle été utile, c'est-à-dire telle que nous puissions nous porter, de notre personne, partout où le devoir pastoral nous appelle ?

Si l'âge des infirmités chroniques est arrivé pour nous, et si nous possédons le nécessaire pour l'entretien de nos derniers jours, avons-nous généreusement songé à nous démettre, sauf avis contraire de notre Évêque, plutôt que de prolonger inutilement notre résidence dans la paroisse, en nous donnant un auxiliaire qui n'aura ni l'autorité, ni la liberté suffisantes pour faire le bien[2].

O bon Pasteur ! qui avez donné votre vie pour vos brebis, que me demandez-vous en comparaison ! Et, cependant, comme je suis loin de ce que j'ai promis en occupant votre place !

1. Sess. 23, c. 1. — 2. Pour la justification de ce conseil sévère en apparence, voyez Benoît XIV, Bulle *Grave.*

CONFÉRENCE

Rapports avec nos Confrères.

CONDUITE A TENIR DANS LES CONTESTATIONS ET LES DISCUSSIONS QUI S'ÉLÈVENT ENTRE PRÊTRES

« Il est moralement impossible qu'il ne surgisse quelquefois des dissentiments parmi nous; mais ils ne doivent jamais altérer la paix, ni compromettre l'union et la charité. Ne vaut-il pas mieux discuter et s'entendre, que se disputer. Pour contester, disait M. de Cheverus, il faut être deux; or, je ne veux me faire le second de personne. Il suffit presque toujours d'une discussion amicale et conciliante pour tout aplanir entre ecclésiastiques raisonnables. Si toutefois ce moyen échouait, on pourrait facilement en appeler au jugement de quelques confrères ou amis impartiaux et éclairés, et, en dernier ressort, à l'arbitrage paternel de l'Évêque. C'est le tribunal de paix qui doit, naturellement et canoniquement, prononcer sur la plupart des contestations que les prêtres ne pourraient parvenir à vider par la voie d'un arbitrage fraternel. Les sujets de contestation ont communément rapport à des

droits, à des prérogatives, à des préséances, et ne sont en réalité que de minces questions d'intérêt ou de misérables querelles d'amour-propre, véritables tempêtes dans un verre d'eau.

« Quant aux discussions, qu'elles soient toujours honnêtes et pacifiques, jamais aigres ni inciviles ; lorsqu'elles dégénèrent en altercations violentes et orageuses, elles blessent et irritent ; elles enveniment les cœurs sans éclaircir les questions. Chacun a droit de défendre ses opinions, pourvu qu'il les propose avec modération et ne dépasse point, en les soutenant, la mesure des convenances. Il y aurait tyrannie à confisquer, au profit de ses sentiments propres, la liberté d'opinion de ses confrères et à prétendre opiniâtrement subjuguer leurs convictions pour les assouplir à ses idées personnelles. *In necessariis unitas, in dubiis libertas, in omnibus charitas,* tel est le principe auquel il faut subordonner sa conduite en ce point. Une opinion vaut-elle donc le sacrifice de la paix entre prêtres chargés par devoir de l'inspirer et de la maintenir parmi les peuples? *De eâ re quæ te non molestat, ne certeris*[1].

« On évitera, dans la chaleur des discussions, non-seulement les disputes et les paroles offensantes, mais encore cet air de suffisance, ce ton décisif et tranchant, cet esprit de contradiction et de critique qui condamne tout sans examen et sans preuves, qui lance le sarcasme et le ridicule, distribue sans cesse le blâme et jamais un mot de louange et d'encouragement. D'ailleurs, un langage fier et moqueur déconcerte des ecclésiastiques modestes, timides et défiants de leurs propres lumières ; ils aiment mieux se retrancher dans le parti du silence que s'exposer à de superbes dédains et à la risée des confrères. Il est des cas, dit Boileau, où il vaudrait mieux avoir tort que d'avoir si

1. Eccli. 11, 9.

orgueilleusement raison. Il abuserait étrangement de la supériorité de ses talents, le prêtre qui en profiterait pour triompher de ses voisins et les humilier. En faisant parade d'esprit, ce prêtre n'aura pas fait preuve de tact et de bon sens, et surtout il aura montré un mauvais cœur. Il est malheureusement de ces hommes si avides de briller par des saillies fines et mordantes, qu'ils sacrifieraient tous leurs amis et leurs confrères pour le plaisir d'un bon mot. Mais un trait ironique a souvent coûté cher à celui qui l'a décoché, et il est plus d'une victoire qui a été pire qu'une défaite.

« Que nos combats, entre confrères, ne soient que des combats d'honnêteté, et que jamais nous ne transformions nos réunions en champs de bataille. Si, malgré les règles imposées par la plus vulgaire prudence, un confrère s'échappait en expressions acrimonieuses et blessantes, sachons le vaincre par la modération de notre langage et la civilité de nos procédés. Dans une conférence de controverse, un ministre protestant vomit contre saint François de Sales un torrent d'injures; ce saint n'y opposa qu'un torrent de bonnes raisons empreintes d'une extrême douceur et d'une politesse exquise. Prenons tous ce saint pour modèle dans nos discussions. »

JALOUSIE

« La jalousie est un vice odieux qui, sous le voile hypocrite du zèle et de la charité, s'attaque à la vertu même, et appelle sur elle l'insulte, la haine ou le mépris; aussi est-elle l'indice d'un mauvais cœur. On ne peut énumérer tous les maux que cette basse passion a produits dans l'univers; elle l'a, de tout temps, rempli de dissensions, de ruines et de sang. Tout le monde sait que Jésus-Christ devint la victime de la malignité des pharisiens, jaloux de l'admiration

qu'avaient excitée ses merveilles. Le plus énorme des crimes qui ensanglanta la terre, le déicide, fut le résultat de l'envie. De la synagogue, ce vice s'est glissé jusque dans le sanctuaire chrétien pour infecter de ses poisons le corps ecclésiastique lui-même. En effet, combien de rivalités et de défiances parmi les ministres de l'Église, entre confrères et voisins, entre prédécesseurs et successeurs, entre curés et vicaires !

« Qu'un ecclésiastique brille parmi ses collègues par la supériorité de ses talents et de ses vertus, par la prospérité de son ministère et la gloire de ses succès; que, par exemple, une foule de personnes courent à ses sermons, qu'une nombreuse clientèle se presse à son tribunal, qu'on le consulte de toutes parts, qu'on lui prodigue des marques de confiance et de vénération, il s'élèvera aussitôt, du fond de certains cœurs gonflés d'envie, une voix maligne s'écriant : *Ecce mundus totus post eum abiit.* Des prêtres jaloux, qui n'ont pas la même vogue et la même célébrité, s'offusquent de sa réputation, déprime son mérite, dénigrent sa personne, critiquent ses actions, discréditent son ministère et blâment jusqu'au bien qu'il fait. A les entendre, ses succès sont contestables, exagérés et éphémères; toutes les entreprises de son zèle et de sa charité lui ont été dictées par un sentiment d'amour-propre. Ces misérables s'efforcent même de communiquer leurs sentiments pervers à ceux qui les entourent, et à jeter de la défaveur sur les sacrifices les plus méritoires, sur les intentions les plus pures et les plus saintes.

« Si, en récompense de son mérite et de ses services, l'Évêque confère à ce digne ecclésiastique un emploi honorable, ces mauvais cœurs, ces âmes basses, qui se font un tourment du bonheur d'autrui, en éprouvent une peine secrète et un dépit poignant; se croyant et se disant orgueilleusement supérieurs en mérite, malgré leur médio-

crité, ils envisagent d'un œil inquiet et chagrin l'élévation d'un concurrent plus heureux qui les efface; sa gloire les importune, ses succès les irritent. Cette détestable passion de la jalousie pousse des prêtres qui en sont possédés, jusqu'à s'affliger du progrès de l'Évangile et de l'avancement du règne de Jésus-Christ. Il faudrait que Dieu ne fût glorifié que par eux, que les âmes périssent plutôt que d'être sauvées par les soins d'autrui. Quelques-uns ont contrarié les efforts et les succès de leurs confrères et ont même tenté d'anéantir tout le bien que le Seigneur voulait opérer.

« Détracteur des autres, le prêtre jaloux ne croit qu'à son propre mérite. Rien n'est beau que ce qu'il a conçu et imaginé, rien ne va bien que ce qu'il fait ou ce qu'il dirige; seul, il est digne par ses services d'occuper des postes brillants; en un mot, il semble vouloir résumer en lui seul le mérite sacerdotal. Tout ce qui n'est pas le produit de son cerveau est marqué au coin de la légèreté, de l'imprudence et de la sottise, tant la jalousie rend aveugle et stupide quiconque en est possédé!

« Prêtres du Seigneur, ne nous laissons pas dominer par cette détestable et satanique passion. Aimons nos confrères et applaudissons sincèrement à leurs succès. Loin de nous attrister de la prospérité de leur ministère, louons Dieu, au contraire, de toutes les bénédictions dont il l'accompagne. Soyons leurs admirateurs et leurs émules, non leurs rivaux. Voyons surtout avec de saints transports de joie l'œuvre de l'Évangile fructifier entre des mains plus habiles, souffrons d'être éclipsés par des collègues plus heureux, et exprimons alors, avec une parfaite sincérité, ces humbles paroles tombées des lèvres du Précurseur, lorsqu'il entendit raconter les merveilles du divin Maître : *Oportet illum crescere, me autem minui.* »

(Dieulin, *le Bon Curé.*)

Admirables conseils de Fraternité sacerdotale.

DE BONO PACIFICO HOMINE

1. Pone te primo in pace, et tunc poteris alios pacificare.

Homo pacificus plus prodest quam bene doctus.

Homo passionatus, etiam bonum in malum trahit, et faciliter malum credit.

Bonus pacificus homo, omnia ad bonum convertit.

Qui bene in pace est, de nullo suspicatur; qui autem male contentus est et commotus, variis suspicionibus agitatur, nec ipse quiescit, nec alios quiescere permittit.

Dicit sæpe quod dicere non deberet, et omittit quod sibi magis facere expediret.

Considerat quod alii facere tenentur, et negligit quod ipse tenetur.

Habe ergo primo zelum super te ipsum, et tunc juste zelare poteris etiam proximum tuum.

2. Tu bene scis facta tua excusare et colorare, et aliorum excusationes non vis recipere.

Justius esset ut te accusares, et fratrem tuum excusares.

Si portari vis, porta et alium.

Vide quam longe es adhuc a vera caritate et humilitate, quæ nulli novit irasci, vel indignari, nisi tantum sibi.

Non est magnum cum bonis et mansuetis conversari : hoc enim omnibus naturaliter placet; et unusquisque libenter pacem habet, et secum sentientes magis diligit.

Sed cum duris et perversis, aut indisciplinatis, aut nobis contrariantibus, pacifice posse vivere, magna gratia est, et laudabile nimis virileque factum.

3. Sunt qui se ipsos in pace tenent, et cum aliis etiam pacem habent.

Et sunt qui nec pacem habent, nec alios in pace dimittunt : aliis sunt graves, sed sibi semper graviores.

Et sunt qui se ipsos in pace retinent, et ad pacem alios reducere student.

Est tamen tota pax nostra, in hac misera vita, potius in humili sufferentia ponenda, quam in non sentiendo contraria.

Qui melius scit pati, majorem tenebit pacem. Iste est victor sui, et dominus mundi, amicus Christi, et hæres cœli.

(*Imit. Christ.* lib. II, c. III.)

DEUXIÈME DISCOURS

Le Prêtre prédicateur.

A la suite du discours précédent, vous avez médité vos devoirs par rapport à la prédication envisagée dans ce que l'on pourrait appeler sa quantité obligatoire. Voici, sur sa qualité, des conseils à lire en face de votre crucifix et de vous-même.

NÉCESSITÉ DE LA PRÉDICATION.

Væ mihi si non Evangelizavero[1].

Prædicate Evangelium omni creaturæ[2].

Fides ex auditu, auditus autem verbum Christi[3].

Les prêtres infidèles à ce devoir sont appelés par l'Écriture : *Canes muti non valentes latrare*[4].

« La vie spirituelle de la foi ne se produit que par la parole, et le principe générateur en est aussi le moyen conservateur. C'est la loi universelle à laquelle Dieu a voulu subordonner le règne de la vérité et de la vertu dans

1. I Cor. 9, 16. — 2. Matt. 16, 15. — 3. Rom. 10, 17. — 4. Is. 56, 10.

toutes les parties du monde. L'enseignement de l'Église ne consiste pas uniquement dans la lettre de nos saintes Écritures ; il faut que cette lettre soit sans cesse rendue vivante par une tradition orale non interrompue, et dont les pasteurs sont les canaux ; de leur bouche seulement les fidèles apprendront ce qu'il est indispensable de croire et de pratiquer. N'est-il pas constant que le niveau de la foi et des autres vertus théologales ou morales s'élève ou s'abaisse parmi les hommes, selon que l'importante et noble tâche de la prédication est plus ou moins fidèlement accomplie? Un peuple sans instruction est un peuple sans religion et, par conséquent, sans mœurs. Gardien du troupeau confié à sa vigilance, un curé en devient donc le meurtrier, s'il ne lui rompt le pain de vie pour l'en nourrir : *Non pavisti, occidisti.* C'est un père sans entrailles, insensible aux cris que poussent ses enfants affamés.

« Prêcher est éminemment la profession du prêtre, surtout lorsqu'il a charge d'âmes. La médiocrité des talents et le défaut d'aptitude pour la chaire, ne sont pas des motifs de légitime dispense. N'est-ce pas au pasteur à donner lui-même la pâture à ses ouailles? Dans le cas où il ne le pourrait, eh bien! qu'il se fasse suppléer par quelqu'un de ces ouvriers évangéliques capables de s'acquitter dignement de cette sublime fonction. Si sa position ne lui permet pas de la remplir ni par lui-même ni par autrui, il ne saurait alors garder un poste dont les obligations dépassent la portée de ses facultés intellectuelles. Ceux qui, en qualité de directeurs, toléreraient en lui une aussi grave omission, se rendraient complices de son iniquité.

« Ne nous lassons pas de le répéter, l'instruction est la dette la plus sacrée des pasteurs envers leurs ouailles; la messe elle-même n'est point d'une plus absolue nécessité que le prône. Cette obligation va si loin, que, s'il se rencontre quelque part un enfant, une femme, un berger ou un

domestique assez ignare, par la faute du curé, pour n'être pas admissible aux sacrements, ce dernier en sera comptable au tribunal éternel. Malheur donc à ces prêtres dont la criminelle incurie laisse végéter les peuples dans les ténèbres de l'ignorance. »

INCONVÉNIENTS DE LA PRÉDICATION IMPROVISÉE

On ne saurait accomplir l'important devoir de la prédication par des instructions non préparées : autant vaudrait ne pas instruire un peuple que lui parler sans se faire écouter, et, à plus forte raison, lui causer du dégoût. Peut-être même y aurait-il un moindre inconvénient à le laisser croupir dans l'ignorance, qu'à provoquer en lui de l'aversion pour la parole sainte. Un curé se livrerait donc à une grossière illusion en se rassurant sous le vain prétexte qu'il prêche chaque dimanche : encore une fois, on ne satisfait pas au précepte par un enseignement mal digéré. L'insuccès de la prédication, surtout dans les campagnes, tient à la déplorable habitude de monter en chaire sans préparation, abus dont les fâcheuses conséquences ressortiront des réflexions suivantes :

Le moindre défaut d'un discours non préparé, c'est, selon la remarque de Cicéron, d'être maigre et affamé.

Improviser au sortir du séminaire, après des études souvent imparfaites et tronquées, lorsqu'on sait à peine s'exprimer correctement, qu'on n'a ni goût, ni expérience, ni habitude de la parole, qu'on manque de connaissances littéraires, scientifiques, et surtout ecclésiastiques ; prêcher enfin *ex abrupto*, même dans une église de village, quand on ne dépasse point le niveau de la médiocrité, c'est fouler aux pieds les règles de la plus vulgaire sagesse, c'est le comble de l'imprudence et de l'audace ; c'est tenter Dieu et l'obliger en quelque sorte à renouveler, comme aux temps

apostoliques, le miracle du don des langues. Rare et difficile talent que celui de bien pérorer à l'improviste! Au labeur seul, à la vertu ou à la nécessité sont promis, et les succès et les bénédictions; jamais à la présomption ni à la négligence.

Aussi, que produisent ces téméraires improvisations? Langage insipide, trivial et rampant, phrases incorrectes ou inachevées, pensées décousues et noyées dans un déluge de mots, redites fatigantes. obscurités, lieux communs, digressions étrangères au sujet, inexactitudes, erreurs même graves en fait de dogme ou de morale, enfin prônes, sinon ridicules, du moins superficiels, incohérents, dépourvus à la fois d'ordre, de logique, de chaleur et d'onction.

Quand on pense laborieusement à ce qu'on va dire, on ne pense pas à ce qu'on dit : on hésite, on chancelle, on *rabâche*, on fatigue les assistants, dont l'attention ne s'obtient que par le constant intérêt du discours. Elle est donc bien fondée cette observation d'un auteur : « Celui qui monte en chaire sans préparation, en descend aussi sans bénédiction. » Si tant de gens ne fréquentent plus, ne connaissent plus même le chemin de l'église, n'est-ce pas pour se soustraire au pénible devoir d'entendre d'insignifiantes instructions? Une des principales causes de l'abandon du culte, surtout de la part des hommes, c'est, l'expérience le prouve, la décadence de la chaire, et l'avilissement où est tombé, en tant de paroisses, le noble ministère de la prédication, un des plus beaux attributs de l'état pastoral.

Jadis, la chaire intéressant presque seule la pieuse attention des peuples, ils ne manquaient pas de l'entourer, quelle que fût la médiocrité du prédicateur ; ils regardaient, d'ailleurs, comme émanées du ciel les doctrines de l'orateur chrétien, qui leur apparaissait comme un envoyé de Dieu. Aujourd'hui, mille tribunes excitent la curiosité publique; la presse, les journaux, les chaires d'académies et de colléges

préoccupent et absorbent l'ardente jeunesse, plus que jamais avide d'enseignement. Enfin la ruine de la foi, spécialement imputable aux progrès de l'impiété moderne, a fait perdre au prêtre son caractère sacré dans l'opinion des masses, disposées à ne plus voir en lui que le mérite purement personnel. Il faut donc, à tout prix, qu'il se distingue et attire à ses sermons la multitude qui, si elle n'en est pas satisfaite, ne reconnaîtra bientôt plus ni fêtes, ni dimanches, et vivra ainsi en dehors de toute instruction morale et religieuse : le dégoût du prône ayant le plus contribué à l'éloigner de l'église, l'intérêt seul de la prédication pourra l'y ramener.

Les partisans de l'improvisation *quand même* se retranchent, nous le savons bien, derrière le sentiment de Fénelon qui, dans ses *Dialogues sur l'Éloquence*, semble condamner, en thèse générale, la méthode de prêcher *par cœur*, comme étant trop compassée de sa nature, et, partant, peu propre à toucher un auditoire. Mais ils oublient les conditions préalablement requises par l'illustre archevêque, dans l'orateur chrétien : ils sauraient, en effet, s'ils se donnaient la peine d'approfondir sa théorie, qu'en parallèle d'un homme composant exactement son discours et l'apprenant de mémoire jusqu'à la moindre syllabe, il suppose *un homme savant, qui se remplit de son sujet, qui a beaucoup de facilité de parler* (*car vous ne voulez pas,* ajoute-t-il, *que les gens sans talent s'en mêlent*) ; *un homme enfin qui médite fortement tous les principes du sujet qu'il doit traiter, et dans toute leur étendue ; qui s'en fait un ordre dans l'esprit, qui prépare les plus fortes expressions par lesquelles il veut rendre son sujet sensible, qui range toutes ses preuves,* etc. Fénelon exige, en outre, que le prédicateur se soit beaucoup exercé à écrire, comme le demande Cicéron ; qu'il ait lu les bons modèles, et qu'à des moyens naturels ou acquis, il joigne une large provision de science et d'érudition, avec une étude sérieuse des règles

de l'art oratoire, une connaissance étendue des mœurs, et une force toute spéciale de raisonnement et d'action ; qu'en un mot, *son naturel soit riche pour l'éloquence.* Cet habile maître insiste d'autant plus sur la *solidité d'esprit* et la *facilité d'élocution* indispensables à l'improvisateur, que, de son propre aveu, *la plupart n'ont pas assez de fonds de doctrine pour se fier à eux-mêmes.*

Or, avec de telles conditions, ne voit-on pas combien doit être restreint le nombre des prédicateurs capables de pérorer d'abondance? Parler bien et sans préparation, a dit Philostrate, est un talent en quelque sorte au-dessus de la nature.

AVANTAGES DES DISCOURS PRÊCHÉS PAR CŒUR

Il y a une immense différence entre un impromptu et un discours appris par cœur. Ce que l'adresse est à la force, la grâce à la taille, la propreté au corps, voilà précisément ce qu'est un discours étudié à celui qui ne l'est pas.

Pressé un jour d'indiquer celui de ses sermons dont il était le plus satisfait, Massillon répondit avec une ingénieuse franchise et de manière à bien faire apprécier toute l'influence de la mémoire sur l'effet d'une composition oratoire : *Mon meilleur sermon,* dit-il, *est celui que je sais le mieux.* Voilà, en effet, ce qui contribue le plus au succès de la prédication.

La règle à suivre, c'est donc d'écrire tous ses prônes et de les prêcher par cœur : il faut persister aussi longtemps qu'on le peut dans cette utile méthode. La recherche des expressions préoccupe trop quand on n'apprend pas ses sermons, et les esprits supérieurs eux-mêmes ne pourraient trouver toujours à leur commandement celles qui conviennent le mieux. De là ces fréquents embarras, ces hésitations qui, paralysant d'avance les fruits du discours, décon-

certent le prédicateur et provoquent finalement la pitié des assistants.

Un sermon bien appris, dit le P. Gaichiés dans ses *Maximes sur le ministère de la Chaire,* paraît bon, quoiqu'il ne soit que médiocre, et s'il est bon, il paraît excellent. S'il n'est point de défaut qui frappe tant l'auditeur que le défaut de la mémoire, il n'en est point, non plus, qui le fatigue davantage. Il souffre toute la peine que le prédicateur s'est épargnée en se négligeant. Le prédicateur qui a négligé d'apprendre, paye bien chèrement le plaisir de sa paresse. C'est un triste sort pour lui que d'hésiter et de chanceler devant son auditoire. Peu content de lui-même, il contente encore moins les autres. Dans la nécessité de penser toujours à ce qu'il va dire, il ne pense jamais à ce qu'il dit.

Il y a, dit le même écrivain, plusieurs inconvénients à se reposer sur sa facilité. On court risque de languir, jusqu'à ce que l'imagination soit échauffée. On dépend de son humeur, de sa santé, du temps.

Ces hommes, qui, pour avoir paru plusieurs fois en public, ont la témérité de se croire capables de parler sur-le-champ, de faire des sermons en impromptu, vous débitent tout ce qui leur vient à l'esprit. Ils supposent les preuves, ou ne les présentent qu'à demi, ils se perdent dans le détail. Leur extérieur est gêné par la contention de l'esprit, qui cherche ce qui doit finir la phrase qu'il a commencée ; ils se répètent, s'égarent dans des digressions, sans action, sans mouvemennt : ou s'ils ont l'esprit vif, leur action est turbulente, leurs yeux et leurs mains courent çà et là, sans rapport à leurs paroles... Malgré cela, ils s'imaginent prêcher naturellement, pourvu qu'ils crient de toute leur force, qu'ils suent beaucoup, etc.

Il faut donc tâcher d'apprendre par cœur. Cette peine a deux grands avantages : l'un, qu'elle tourne au profit du discours, parce qu'on lui donne quelque perfection nou-

velle chaque fois qu'on le répète; l'autre, que la mémoire se meuble d'expressions, de tours, de pensées développées, qui se présentent sans peine, quand on est dans la nécessité de parler sur-le-champ.

Du reste, cette sujétion coûte moins qu'on ne pense, ou ne coûte pas longtemps. Le pasteur qui aurait composé trois cours d'instructions pour trois années, pourrait se borner là et les rendre périodiques. Il ne doit pas craindre que l'auditeur se les rappelle et s'en dégoûte. Lui-même a besoin de temps pour les apprendre de nouveau... Qui pourrait se gêner à relire tous les jours un de ses sermons, se trouverait dédommagé de sa peine au temps qu'il faut les prononcer.

(Collet, *Devoirs des Pasteurs.* — Dieulin, *Le Bon Curé.*)

PRÉTEXTES POUR NE PAS SE PRÉPARER

Pourquoi, dira un prêtre relégué au fond des campagnes, préparer ses prônes avec un soin si parfait? Je n'ai pour auditeurs que des grossiers villageois et des jeunes gens ignorants? A quoi bon tant de peines pour les instruire? Fort ou faible, bon ou mauvais, tout leur est égal en fait de prédication. Faut-il tant de précautions et d'apprêts pour entretenir, sur Dieu et les devoirs de la morale, de pauvres gens auxquels il suffit d'apprendre l'alphabet de la religion? — On a grand tort de prêter aux campagnards plus de stupidité qu'ils n'en ont réellement. « Quand un pasteur, dit l'illustre Gerson, parle avec intelligence, exactitude, autorité et conviction, les ignorants et les enfants s'en aperçoivent presque toujours, car leur âme, quoique non cultivée, a un fonds d'esprit naturel et de christianisme. Le peuple, avec son gros bon sens, sait bien faire la distinction d'un prône bien ou mal fait, voir ce qui est préparé ou improvisé, ce qui est convenable ou inconve-

nant. Parmi les hommes simples, il s'en trouve quelquefois de forts judicieux, excellents appréciateurs des instructions de leur curé. Mépriser l'âme et le salut d'humbles villageois au point de ne pas se donner la peine de méditer les homélies qu'on leur adresse, n'est-ce pas forfaire au principe de sainte égalité consigné dans l'Évangile? Le paysan ne pèse-t-il point autant dans la balance éternelle que le prince ou l'homme titré? Dieu n'a-t-il pas appelé à la foi les pêcheurs de Galilée avant les membres de l'Aréopage et les superbes sénateurs romains? Le prêtre qui administre une modeste campagne ne doit donc pas lui donner moins d'attention, de soins et de vigilance, qu'à une cité peuplée de hauts bourgeois ou de grands seigneurs. »

Mais, ajoutera-t-on, s'il faut toutes les semaines adresser à son auditoire un prône bien soigné, l'office pastoral sera le plus laborieux de tous les états, un véritable esclavage. — Point de moisson sans culture : *Absque labore gravi non venit ulla seges* (Hor.). Y a-t-il un artisan, un homme de métier, un laboureur ou un vigneron qui n'endure, chaque jour, autant et plus de fatigues que n'en éprouvent les curés tous les dimanches et fêtes de l'année? La vie d'un pasteur n'est-elle pas une carrière de zèle, de sollicitudes et de travaux? N'est-ce point pour lui un devoir de porter le poids de la chaleur et du jour, de défricher le champ du Seigneur à la sueur de son visage, d'arracher les ronces et les épines qui étouffent le bon grain, c'est-à-dire de déraciner les scandales ou les abus, de discipliner les fidèles, de les instruire de parole et d'exemple pour les gagner à Jésus-Christ? Combien de prêtres, dans les campagnes, au lieu de consacrer à leurs prônes les nombreux loisirs qu'ils ont dans le cours de la semaine, les dissipent en passe-temps inutiles et frivoles! « *Quàm multi sacerdotes vivunt de altari,* s'écrie saint Bernard, *qui altari non deserviunt!* » (*Ibid.*)

QUEL EST L'OBJET PRINCIPAL DE LA PRÉDICATION?

L'instruction. « Il me semble, dit Labruyère, qu'un prédicateur ne devrait pas supposer ce qui est faux, je veux dire que le grand et le beau monde sait sa religion et ses devoirs, et ne pas appréhender de faire à ces bonnes têtes, ou à ces esprits raffinés, des catéchismes. »

Le duc de Saint-Simon, dans ses *Mémoires*, après avoir raconté le trait de cet esprit fort qui attribuait l'oraison dominicale à Moïse, ajoute que la comtesse de Grammont donna à son époux malade les notions élémentaires de la foi, et comme elle lui récitait le *Pater :* « Comtesse, lui dit son mari, répétez-moi encore cela; cette prière est belle. Qui l'a faite? »

Voilà où en étaient, en instruction chrétienne, les grands seigneurs du temps de Louis XIV. Que penser, à cet égard, du peuple d'aujourd'hui?

QUEL DOIT ÊTRE LE NIVEAU DE LA PRÉDICATION?

Celui des auditeurs à qui elle s'adresse. En général, la parole de Dieu doit être simple. Saint Paul, qui était si facilement sublime, nous donne, en matière de rhétorique sacrée, ces préceptes immortels : *Sermo meus et prædicatio mea, non in persuasibilibus humanæ sapientiæ verbis, sed in ostensione spiritus et virtutis* [1].

Nisi manifestum sermonem dederitis, quomodo sciatur id quod dicetur? Eritis in aëra loquentes [2].

Non in sublimitate sermonis, ut non evacuetur crux Christi [3].

« Quand les nuages sont trop élevés, dit saint Philippe de Néri, il ne faut pas espérer la pluie. De même, les prédi-

1. I Cor. 2, 4. — 2. I Cor. 17, 6. — 3. I Cor. 1, 17.

cateurs qui planent trop haut, ne répandent point les eaux du salut sur la tête des auditoires. »

Mais si les auditeurs sont placés haut eux-mêmes par leurs idées, ou, peut-être, par leurs prétentions, le prédicateur doit aller les chercher à la hauteur où ils se tiennent; alors, c'est la volonté de Dieu que l'aigle s'élève et qu'il pose son nid sur les sommets : *Ad præceptum elevabitur aquila, et in arduis ponet nidum suum*[1].

Montons donc ou descendons, suivant le besoin des âmes, pour nous faire tout à tous.

Malherbe, dans la maladie dont il mourut, refusait de se confesser, sous prétexte qu'on n'était point au temps des Pâques. Enfin, il s'y décida, et on lui amena un jeune vicaire qui se mit en devoir de le disposer à la mort. Mais, en l'entretenant de l'autre vie et du bonheur du paradis, ce prêtre employait des expressions si triviales que le poëte agonisant se retourna et lui dit : « Monsieur, ne m'en parlez plus, car votre mauvais style suffirait pour m'en dégoûter. »

Preuve que le dispensateur de la parole doit servir à chacun une nourriture appropriée à ses besoins, et que le *Verbum sanum, irreprehensibile* doit s'entendre de celui qui sauve le mieux les âmes à qui il s'adresse. Malheur au prédicateur qui ne sauve pas, parce qu'il ne sait point descendre! Mais aussi, à celui qui, stérile pour un motif opposé, fait dire par les auditeurs : *Nauseat anima nostra super cibo isto levissimo*[2].

QUEL DOIT ÊTRE LE FEU PRINCIPAL DE LA PRÉDICATION?

Celui de la charité. Donc, au lieu de reprendre avec un ton magistral et dominateur, observez ce précepte de saint

1. Job. 30, 27. — 2. Num. 21, 5.

Paul : *Seniorem ne increpaveris, sed obsecra ut patrem, juvenes ut fratres, anus ut matres, juvenculas ut sorores* [1].

Rappelez-vous souvent ces règles divines de la parole que vous portez : *Responsio mollis frangit iram* [2].

Lingua Eucharis in bono homine abundat [3]. *Instruite in spiritu lenitatis* [4].

Soyons, d'ailleurs, convaincus, avec saint François de Sales « que faire des reproches aux assistants, c'est crier après les innocents, et laisser là les coupables qui n'y sont pas : *Dat veniam corvis, vexat censura columbas.* »

Sans compter que, d'après le Concile de Trente, la correction la plus efficace est celle de l'amour : « *Plus erga corrigendos agit benevolentia quam austeritas* [5]. »

Fidèles à cette vérité, quand nous reprenons, que l'on puisse dire de nous, comme de saint Étienne : *Lingua clamat, cor amat.* Flétrissons les vices sans cesser d'aimer les pécheurs; évitons les personnalités, et ne faisons jamais une menace sans y ajouter une parole de paix : *Patientia opus perfectum habet* [6]. *Agricola expectat pretiosum fructum terræ* [7]. *Argue, obsecra in omni patientiâ* [8].

Comme l'eau minérale, en jaillissant à la surface, porte avec elle des molécules de la substance qu'elle a traversée sous terre, de même si votre voix, avant d'éclater au dehors, passe par votre cœur, elle en sortira pénétrée des émotions surnaturelles qui vous inspirent, et de l'onction du divin amour.

DE LA LONGUEUR DE LA PRÉDICATION

Opinion de saint Ambroise : *Nec nimium prolixus sit sermo ne fastidium pariat; semi-horæ tempus communiter non excedat.*

1. I Tim. 5, 12. — 2. Prov. 15, 1. — 3. Eccl. 6, 5. — 4. Gal. 6, 1. — 5. Sess. 22. — 6. Jacob. 1, 4. — 7. Jacob. 5, 7. — 8. II Tim. 4, 2.

Opinion de saint François de Sales : « Plus vous direz, moins on retiendra. Quand un discours est trop long, la fin fait oublier le milieu, et le milieu le commencement. »

Aux estomacs faibles et mal disposés, il ne faut pas donner plus de nourriture qu'ils n'en peuvent supporter. Des femmes chargées de ménage et d'enfants, des serviteurs dont tous les moments sont comptés, la plupart des villageois, en un mot, ne rapportent d'un incommensurable discours que la ferme résolution de n'en point subir de pareils. Souvent l'auditoire sait autant de gré au prédicateur de ce qu'il omet que de ce qu'il dit. C'est que le cœur de l'homme est comme le vase de la veuve de Sarepta : dès qu'il est plein, tout ce qu'on y verse en plus est perdu. Ce n'est pas ce qu'on mange qui nourrit, c'est ce qu'on digère ; de même ce n'est pas ce qu'on entend qui profite, c'est ce qu'on retient. L'on noie les plantes au lieu de les raviver en les arrosant démesurément. Un prédicateur n'a chance de se faire écouter au-delà de trois quarts d'heure que s'il possède un talent à part, et s'il prêche devant un auditoire choisi et de loisir [1].

MORALITÉS A L'ADRESSE DES PRÉDICATEURS OUBLIEUX DE CETTE MAXIME : *Qui vit bien, prêche bien.*

Qui fecerit et docuerit, hic magnus vocabitur in regno cœlorum [2].

Cœpit Jesus facere et docere [3].

Minorem fructum a bene dicente quam a bene vivente percipiunt auditores [4].

Vox oris sonat, vox operis tonat.

Plus opere docetur quam ore [5].

1. S. François de Sales. *Passim.* — 2. Matt. 5, 19. — 3. Act. 1, 1. — 4. S. Cyp. — 5. S. Leo.

Non tam considerantur ea quæ a nobis dicuntur quam quæ aguntur[1].

Fac ut loqueris[2].

Non confundant opera sermonem tuum, ne cum in Ecclesia loqueris, tacitus quilibet respondeat : cur ergo hæc quæ dicis non facis[3]?

Quod lingua gignit, vitæ negligentia occidet[4].

Basilii vox erat tonitru, quia vita ejus erat fulgur[5].

O Verbe divin dont je suis la voix! que je puisse, désormais, prêcher toutes les vertus sans qu'aucun auditeur ait le droit de me dire : *Medice, cura teipsum*[6]. O mon âme! qui prêtas souvent ton souffle avec orgueil à ma parole, rentre dans ton néant, en pensant que les exemples des saints convertissent plus que les discours des grands orateurs.

1. S. Chrys. — 2. *Ibid.* — 3. S. Hier. — 4. S. Greg. Mag. — 5. *Ibid.* — 6. Luc. 4, 23.

FIN DU PREMIER VOLUME

TABLE DES MATIÈRES

DU PREMIER VOLUME

PRÉFACE..... I

PREMIER JOUR

Le Prêtre Dieu et homme.

Dans quel sens le prêtre est-il Dieu? Parce qu'il remplit les fonctions des trois personnes divines. — Comme Dieu le Père, il est créateur; — comme le Fils, il est rédempteur; — comme le Saint-Esprit, il est sanctificateur.

Dans quel sens doit-il être homme? Par ses vertus, non par ses faiblesses; conséquemment en épousant, à l'exemple de Notre-Seigneur, toutes les misères humaines, excepté le péché. Or, tous les péchés du monde venant des trois concupiscences, les vertus opposées, qui sont des infirmités innocentes, doivent être caractéristiques de l'humanité du prêtre; c'est-à-dire — l'humilité, — la pauvreté, — la mortification..... 25

CONFÉRENCE

Nos rapports avec Dieu.

Ils sont multiples; il ne s'agit ici que de nos exercices de piété. En eux-mêmes, ils constituent, autant que le devoir, le besoin du prêtre. Ils lui offrent — un préservatif pour sa chasteté, — un approvisionnement pour son ministère, — une force pour ses influences publiques.

Par leur variété, ces exercices répondent à la variété de nos besoins. Notre vie surnaturelle a besoin — de recueillement pour ne point s'évaporer, on se recueille par l'oraison; — d'une arme pour se défendre,

on se préserve par l'office; — d'un renouvellement après ses lassitudes, on se renouvelle par la retraite; — de se purifier après ses chutes, on se purifie par la confession..... 57

DEUXIÈME DISCOURS

Le Prêtre exemplaire divin.

Soyons saints, parce que notre mission de Dieu-homme nous y oblige; soyons saints, aussi, parce qu'il y a de grands malheurs à redouter si nous ne le sommes pas.

Nécessité de la sainteté sacerdotale, — parce que le prêtre est consacré à Dieu, — parce qu'il est consécrateur de Dieu, — parce qu'il est médiateur entre Dieu et les hommes, — parce qu'il est instituteur et modèle dans l'Église.

Malheur des déchéances sacerdotales parce que, aux quatre grandeurs précédentes, la chute substitue quatre abaissements correspondants. Alors, — l'homme consacré se change en ange déchu; — le consécrateur en célébrant sacrilége; — le médiateur en pierre de scandale; — l'instituteur en impénitent..... 91

DEUXIÈME JOUR

Beati mundo corde.

L'incontinence, à l'état d'habitude, tarit notre vie sacerdotale et notre vie chrétienne.

Incompatibilité radicale de ce vice avec les principales grandeurs du sacerdoce; — avec l'honneur de notre parole; — avec la sainteté de notre pontificat; — avec l'existence même de notre judicature; — avec nos dévouements héroïques; — avec la fécondité de notre esprit, de notre cœur et de notre ministère.

Incompatibilité de ce vice avec notre vie chrétienne, c'est-à-dire avec l'ordre qui la constitue, ou l'union de Dieu à notre âme. Cette union s'opérant par les trois vertus théologales qui sont les canaux par où la vie divine se déverse dans la nôtre, l'impureté nous sépare de Dieu en ce sens qu'elle est la ruine — de la foi, — de l'espérance, — de la charité en nous..... 129

CONFÉRENCE

Nos devoirs envers nous-même.

Les égards que le prêtre se doit sont de deux sortes : les uns se rapportent à sa personne, les autres à sa maison.

Le presbytère doit être le sanctuaire de l'ordre par excellence, la maison

modèle de la paroisse. Or, pour que l'honneur de notre sacerdoce soit sauvegardé dans cette modeste administration, nous devons en surveiller tout le personnel; de là, des obligations spéciales du prêtre, au presbytère, — envers ses parents, — ses vicaires, — ses serviteurs.

Nos devoirs relativement à notre personne. Il y a en nous trois termes qui commandent des soins particuliers : — notre esprit qui est un flambeau public; — notre corps qui est consacré à Dieu; — notre cœur qui est la propriété de l'Église et la consolation des malheureux. Comment avons-nous rempli ces diverses obligations envers nous-même?..... 171

DEUXIÈME DISCOURS

Le Prêtre confesseur.

Importance et périls du pouvoir des clefs. Son importance considérée dans le prêtre juge; ses périls démontrés par l'exemple du prêtre jugé dans ses jugements.

Le prêtre juge, ministre de la vérité et de la miséricorde divines : *Misericordia et veritas obviaverunt sibi.* — Comme ministre de la vérité, il doit être juge éclairé — et juge incorruptible; — comme ministre de la miséricorde, il doit être juge paternel.

Le prêtre jugé dans ses jugements sera confondu : — dans ses jugements erronés par une science infaillible; — dans ses jugements corrompus par des témoignages incorruptibles; — dans ses jugements sans miséricorde par une justice sans merci..... 209

TROISIÈME JOUR

Le Prêtre et l'Eucharistie.

L'Eucharistie nous a été léguée à titre de sacrifice, — de nourriture, — de présence réelle.

Comme pontife de ce sacrifice, le prêtre a des devoirs d'état à remplir — avant, — pendant, — et après une action si sublime.

Comme temple de cette communion, le prêtre est tenu à des délicatesses — de pureté — et de charité exceptionnelles.

Comme gardien de cette présence réelle, le prêtre doit en être l'ange adorateur, — et veiller sur elle, — comme elle veille sur lui..... 243

CONFÉRENCE

Devoirs du Prêtre envers ses supérieurs.

Envers son supérieur, en général; — envers ses supérieurs, en particulier.

Le supérieur, en général, par représentation est Dieu, et il a droit à notre respect : — par nature il est homme, et il a droit à notre indulgence.

Les supérieurs du prêtre, en particulier, sont trois hommes recommandés à sa déférence filiale par des mérites exceptionnels : — le Pape, — l'Évêque, — le curé. Devoirs de cœur et de conscience envers chacun d'eux..... 277

DEUXIÈME DISCOURS

Le Prêtre sauveur.

Ce que nous devons, — ce que nous pouvons dans l'ordre de l'apostolat.

Ce que nous devons : les prêtres comparés à des époux, dans leurs rapports avec l'Église, à cause de la fécondité qu'ils doivent tirer de son sein. Cette fécondité — dette de charité, — dette de justice, — dette d'honneur de leur part.

Ce que nous pouvons : si nous devons beaucoup, nous pouvons beaucoup. L'engendrement surnaturel est subordonné aux mêmes conditions que l'engendrement naturel. Il requiert — l'action, — l'amour — la santé de l'être générateur. Comment remplissons-nous ces trois devoirs de la paternité apostolique?..... 323

QUATRIÈME JOUR

Le Prêtre pasteur.

Traits principaux du bon et du mauvais pasteur.

Le premier caractère du bon pasteur, c'est qu'il nourrit son troupeau, — le second qu'il le connaît, — le troisième qu'il le garde. Applications individuelles de cette règle évangélique.

Le mauvais pasteur reconnaissable à trois signes : il n'entre point par la porte, — il est mercenaire, — il est loup dévorant. Moralité et conclusion du sujet..... 361

CONFÉRENCE

Nos rapports avec nos confrères.

Devoirs que nous impose cette charité touchante, la confraternité, — dans les paroles, — dans les sentiments, — dans les procédés.

Combien de prêtres y manquent — par les inexactitudes, — par les révélations, — par les critiques, — par les saillies pessimistes de leur conversation.

Les paroles sont l'expression articulée de la charité, les procédés sont sa manifestation en actes. Quatre procédés résument nos obligations de cordialité envers les confrères : — nous devons les fréquenter, — les obliger, — les défendre, — les corriger.

Les causes les plus ordinaires de nos sentiments contraires à la confra-

ternité sont, ou des offenses que nous avons reçues, ou des défauts que nous ne savons pas supporter, ou des qualités auxquelles notre envie ne peut rendre justice. Accordons — le pardon à ces offenses, — l'indulgence à ces défauts, — l'admiration à ces qualités..... 391

DEUXIÈME DISCOURS

Le Prêtre prédicateur.

La parole, seconde Eucharistie dont le prêtre est le dispensateur. Double aspect de ce mystère. Comment la parole de l'homme est devenue celle de Dieu, comment la parole de Dieu peut devenir celle de l'homme.

Justification de cette assertion étrange : la parole, c'est Dieu ! — elle est, en effet, — une incarnation, — elle est une transsubstantiation, — elle est éternelle, — elle est créatrice, — elle est conservatrice, — elle est charité, — elle est nécessaire, donc, ou il faut nier toutes les lois de l'analogie, ou il faut s'incliner devant la parole de notre apostolat, comme devant le Verbe de Dieu.

D'autre part, la parole divine peut être altérée par certains travers de notre dispensation et, alors, on ne peut plus dire : la parole, c'est Dieu, car la parole : c'est l'homme, — l'homme naturel, — l'homme novateur, — l'homme inutile, — l'homme systématique, — l'homme provocateur, — l'homme sans préparation, — l'homme sans piété 431

APPENDICE

Textes divers, consultations morales et spiritualité, sur les mêmes sujets[1] 469

PREMIER JOUR

Le Prêtre Dieu et homme.

Éminente dignité du prêtre.
D'après la théologie 469
D'après les textes sacrés 470
D'après les Saints-Pères 471
D'après les ascétiques 472

CONFÉRENCE

Nos rapports avec Dieu.

Pensées divines et spirituelles sur la prière du prêtre, en général ... 474
Sur sa méditation en particulier 475
Réflexions 476
Le prêtre peut-il omettre sa retraite sans se rendre coupable de désobéissance 477
1° A l'Esprit-Saint 477
2° A la papauté 478
3° Aux Pères de la vie spirituelle 479
Examen 479
Casuistique usuelle concernant la récitation de l'office divin 481
Nos confessions 484

1. Pour fournir matière de réflexion et d'examen entre les divers exercices.

DEUXIÈME DISCOURS

Le Prêtre exemplaire divin.

En rigueur de doctrine, le prêtre est-il tenu à une perfection exceptionnelle ?
Réponse théologique 487
Conclusion de saint Prosper 490
Résolutions 491

DEUXIÈME JOUR

Beati mundo corde.

Aux prêtres tentés de vieux catholicisme dans les idées ou dans la conduite.
Motifs surnaturels d'aimer leur vœu de chasteté 492
Motifs naturels de la même vertu 497
Applications morales 501

CONFÉRENCE

Nos devoirs envers nous-mêmes.

Détails concernant la cohabitation avec
Nos parents 503
Nos vicaires 506
Nos domestiques en général 509
Notre servante en particulier 510
Et nos obligations relativement à l'étude 513

DEUXIÈME DISCOURS

Le Prêtre confesseur.

Avis généraux.
Avis particuliers sur quelques cas exceptionnels.
Regulæ theologicæ de absolvente complicem 513
De sollicitantibus 519
Pratique à suivre envers le prêtre coupable d'avoir absous ses complices 522

TROISIÈME JOUR

Le Prêtre et l'Eucharistie.

Nos manquements les plus fréquents :
Comme ministre de l'adorable sacrifice 528

Comme temples de la communion eucharistique..... 531
Sentiments de préparation..... 531
Sentiments d'actions de grâces..... 532
Comme gardiens de la présence réelle..... 533

CONFÉRENCE

Rapports avec nos supérieurs.

Belle exhortation..... 536
Retour vers la veille de cette grande promesse: *Promitto obedientiam* 538
Déférence des vicaires envers les curés..... 540

DEUXIÈME DISCOURS

Le Prêtre sauveur.

Le prêtre sauveur pèche contre cette obligation s'il donne le scandale. 543
S'il ne se passionne point pour la gloire de Dieu..... 546
S'il néglige de sauver..... 547

QUATRIÈME JOUR

Le Prêtre pasteur.

A cinq obligations principales envers ses paroissiens :
Les instruire et les catéchiser..... 550
Leur administrer les sacrements..... 553
Les visiter..... 554
Prier pour eux..... 556
Résider parmi eux..... 557

CONFÉRENCE

Rapports avec nos confrères.

Contestations entre prêtres..... 559
Jalousie..... 561
Admirables conseils de fraternité sacerdotale..... 564

DEUXIÈME DISCOURS

Le Prêtre prédicateur.

Particularités utiles à méditer sur ce sujet.
Nécessité de la prédication..... 566
Inconvénients de la prédication improvisée..... 568

Avantages des discours prêchés par cœur..... 571
Prétextes pour ne se point préparer..... 573
Objet de la prédication..... 575
Quel doit être son niveau ordinaire?..... 575
Son feu principal?..... 576
Sa longueur?..... 577
Moralités à l'adresse des prédicateurs oublieux de cette maxime :
Qui vit bien, prêche bien..... 578

438. Brux., — Imp. A. VROMANT et Cie, 3, rue de la Chapelle.

CAUSSETTE, Pere. BQT 2551
Manreze du pretre. .C3 v.1

CAUSSETTE, Pere.
Manreze du pretre.
BQT 2551 .C3 v.1